



# DICTIONNAIRE

RAISONNÉ, UNIVERSEL  
D'HISTOIRE NATURELLE.

---

TOME QUATRIÈME.

---

COM = DYT



49 / 1750

*Pierre Gav. de Riedmatten*  
1818

RM 13



# DICTIONNAIRE

RAISONNÉ ; UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE,

C O N T E N A N T

L'HISTOIRE des Animaux, des Végétaux et des Minéraux, et celle des Corps célestes, des Météores, et des autres principaux Phénomènes de la Nature ;

A V E C

L'HISTOIRE des trois Regnes, et le détail des usages de leurs productions dans la Médecine, dans l'Économie domestique et champêtre, et dans les Arts et Métiers ;

*Une TABLE concordante des Noms Latins, et le renvoi aux objets mentionnés dans cet Ouvrage.*

Par VALMONT-BOMARE, Professeur d'Histoire Naturelle à l'École centrale de Paris.

*NOUVELLE ÉDITION d'après la quatrième revue et considérablement augmentée par l'Auteur.*

T O M E   Q U A T R I E M E.



A   L   Y   O   N ,

Chez BRUYSET AINÉ et C.<sup>o</sup>



AN VIII = 1800.



# DICTIONNAIRE

R A I S O N N É

D'HISTOIRE NATURELLE.

---

C O M

**COMARET.** *Voyez à l'article ARGENTINE.*

**COMBATTANT.** Nom qu'on donne au *paon de mer*.  
**Voyez OISEAU DE COMBAT.**

**COMETE**, *Cometa*. Corps céleste, sphérique, solide, opaque, de la nature des planètes, et qui, comme elles, ne doit sa clarté qu'à la réflexion des rayons du soleil. Le corps céleste dont il est question, est regardé comme extraordinaire, en ce qu'il paroît soudainement parmi les astres sous différentes figures et grandeurs, et disaroît de même; mais pendant le temps de son apparition, il se meut dans une orbite de même nature que celle des planètes; et cette orbite est très-excentrique, (en sorte qu'on ne l'apperçoit que dans la partie de son orbite la plus voisine de la terre). En un mot, l'on soupçonne que les *cometes* sont soumises aux mêmes lois de la gravitation mutuelle, que les autres corps du système solaire; lois données par le puissant Auteur et Modérateur de l'Univers. Les *cometes* ne sont donc point des météores, des globes de feu qui roulent à l'aventure dans l'espace; elles ne diffèrent en rien d'un globe planétaire.

*Tome IV.*

A

Les *cometes*, appelées par le vulgaire *étoiles flamboyantes*, sont distinguées principalement des autres astres, en ce qu'elles ont des ornemens qui ne changent peut-être que selon les aspects du soleil. On leur donne le nom de *barbe*, quand les rayons de lumière précèdent la tête, c'est-à-dire, la partie solide de la *comete*; celui de *queue*, quand ils la suivent; et celui de *chevelure*, quand ils l'entourent: à la vérité, les *cometes* sont plus ordinairement accompagnées d'une *queue* ou *trainée de lumière* dont la direction est toujours à peu près opposée au soleil; et cette colonne de lumière, qui est ordinairement douce, foible, toujours très-raréfiée, puisqu'on apperçoit au travers les étoiles, s'élargit à mesure qu'elle s'éloigne de la tête de la *comete*. D'après l'observation des phénomènes, le célèbre *Newton* a pensé que les *cometes* étoient créées de même que les autres planètes, avec le Monde; que ces queues lumineuses étoient des vapeurs fort subtiles qui s'exhaloient de la tête ou noyau de la *comete* échauffée par la chaleur du soleil, lorsqu'elle est dans la plus grande proximité de cet astre; car, comme elle parcourt autour de lui une orbite elliptique très-allongée, elle devient invisible, lorsqu'elle est dans la partie la plus éloignée du soleil: ainsi, cette queue augmente en longueur à mesure que la *comete* s'approche du soleil, et diminue à mesure qu'elle s'en éloigne. *Newton* pense que ces vapeurs sont attirées par les planètes; qu'elles se mêlent avec leurs atmosphères, et qu'elles fournissent ainsi à l'entretien du fluide qui s'évapore continuellement et qui entre dans la composition des corps; sans quoi, pendant que la terre s'accroît sans cesse, l'eau diminueroit en même proportion, si la perte n'en étoit rétablie par des matières étrangères. *M. Deleuze* observe que la queue des *cometes* est plus grande, après qu'elles ont passé le périhélie, qu'avant: ce qui joint à la lumière dont brille cette queue, favorise l'hypothèse de *M. de Mairan*, qui en attribue la formation, du moins pour la plus grande partie, à une portion de l'atmosphère solaire, dont la *comete* se charge en la traversant. Des Physiciens croient que la cause naturelle qui fait que les atmosphères *cométiques* s'élancent à travers des

espaces si immenses, est un fluide électrique ; que l'atmosphère d'une *comète* égale près de mille fois la grandeur de la *comète* seule ; et que la projection de la queue d'une *comète*, au-delà de son noyau, et son opposition constante au soleil, est causée par la répulsion mutuelle des atmosphères de ces deux corps (a).

La grandeur des *comètes* varie beaucoup. Il y en a qui paroissent surpasser les étoiles de la première et de la seconde grandeur. On en observa une du temps de Néron qui égaloit le soleil en diamètre ; et en 1652, il en parut une de la grandeur de la lune : comme elle paroissoit enveloppée de fumée, son aspect étoit désagréable. M. *Halley* n'a donné les tables que de vingt-une *comètes* ; mais on en a observé beaucoup d'autres depuis, qui ont été reconnues très-différentes ; et M. *Lubienitski*, Polonois, fait monter à quatre cent quinze, le nombre de celles qui ont paru depuis le déluge ; et dans ce calcul, n'y a-t-il pas des doubles emplois occasionnés par les retours périodiques de la même *comète* ?

Le mouvement des *comètes* est varié à l'infini ; leurs routes se croisent en tout sens : les unes s'avancent d'Occident en Orient, comme les planètes ; d'autres en sens contraire, c'est-à-dire, d'Orient en Occident ; on en voit qui se dirigent du Septentrion ou Nord au Midi, et d'autres qui vont du Midi au Septentrion ; leur mouvement est aussi tantôt plus rapide, tantôt plus lent. On a observé une *comète* qui avoit une vitesse bien extraordinaire, puisqu'elle parcourut en un jour quarante degrés. On dit que celle de 1472 fit en

---

(a) Voici un fait qui semble appuyer cette théorie. M. *Franklin* dit que chaque particule de matière électrisée est repoussée par une autre qui l'est également. L'eau qui découle d'une fontaine, et qui dans son état naturel forme un jet condensé et continu, se séparera et prendra la figure d'une brosse, si elle est électrisée, chaque goutte tâchant de s'écarter de toute autre : mais si on lui ôte son feu électrique, elle se réunira en un seul jet.... Voici une autre expérience : Si l'on remplit d'eau un vase d'étain, qui ait un goulot assez étroit pour que l'eau n'en coule que par gouttes séparées, elle en découlera sous la forme d'un brouillard, si elle vient à être électrisée ; mais elle retombera par gouttes dès que son électricité cessera.



un jour cent vingt degrés, ayant rétrogradé depuis l'extrémité du Signe de la Vierge, jusqu'au commencement du Signe des Gémeaux.

Ce n'est que vers l'an 1580, qu'*Appien* a le premier observé astrologiquement la marche des *cometes* : mais c'est au Chevalier *Newton* que nous sommes redevables d'une vraie théorie de leur mouvement : nous devons encore ajouter que le Docteur *Halley* est le premier Cométographe qui ait fait voir que les *cometes* ont un cours réglé, que l'on peut déterminer par le calcul. Son *Théâtre Cométique* parut dès l'année 1705, et a été traduit en François en 1742, par M. le Monnier ; il n'y a peut-être point d'ouvrage où la méthode de calculer le mouvement apparent des *cometes*, soit expliquée en si peu de mots et avec tant de netteté.

Quoique la question du retour des *cometes* soit du nombre de celles que la postérité seule pourra résoudre, l'opinion de *Newton*, qui regarde leur retour comme périodique, est la plus vraisemblable. Plusieurs rapports dans le période, certaines circonstances dans la route, ont fait croire que c'étoient les mêmes *cometes* qu'on voyoit reparoître par intervalles. M. *Halley* a remarqué qu'il avoit paru quatre fois de suite une *comete* dans l'intervalle de cinq cent soixante-quinze ans ; savoir : à la mort de *Jules César* ; ensuite l'an de *Jesus-Christ* 531 ; puis au mois de Février 1106 ; et en dernier lieu, sur la fin de l'année 1680. Ce fameux Astronome conjecture que le période de cette fameuse *comete* pourroit bien être de cinq cent soixante-quinze ans ; ce que nos descendans seuls pourront vérifier. Il y a une chose singulière sur ce période ; c'est qu'en remontant de cinq cent soixante-quinze ans en cinq cent soixante-quinze ans, depuis l'année de la mort de *Jules César*, où on croit que cette *comete* a paru, on tombe dans l'année du déluge ; c'est ce qui a fait penser à *Whiston*, que le déluge universel pourroit bien avoir été occasionné par la rencontre ou l'approche de cette *comete* qui se trouva alors fort près de la terre. Cette opinion qui ne peut être regardée que comme une conjecture, n'a d'ailleurs rien de contraire à la saine Philosophie, qui nous apprend que l'approche d'une telle *comete* est capable, ou de

bouleverser le globe que nous habitons ou de relever l'axe de la terre ; ce qui , selon M. de *Maupertuis* , nous procureroit un printemps perpétuel. En supposant , pour un moment , que cette conjecture fût bien fondée , il ne faudroit pas chercher plus loin l'origine de la terreur que l'apparition des *cometes* a inspirée aux peuples pendant long-temps. Le mot de *Claudien* sur les *cometes* vient à l'appui de ceci : *Non impunè vident populi*. En 1680 , quelques Philosophes étoient encore vraisemblablement dans l'opinion vulgaire sur ce sujet , puisque le fameux *Jacques Bernoulli* disoit , que si le corps de la *comete* n'est pas un signe visible de la colere de Dieu , la queue en pourroit bien être un. Un autre Astronome , dont l'autorité est d'ailleurs très-recommandable , a regardé les queues des *cometes* comme des torrens immenses d'exhalaisons et de vapeurs enflammées que l'ardeur du soleil fait sortir de leur noyau. Il a calculé que la chaleur qu'a éprouvée la *comete* de 1680 , à son périhélie , a surpassé deux mille fois celle d'un fer rouge. Le calcul prouve tout , mais n'a rien révélé à cet égard : ainsi nous n'avons point éprouvé de conflagration générale , ni partielle ; et il paroît démontré aussi que les *cometes* , dans leur aphélie , ne souffrent point les horreurs du froid le plus rigoureux ; en conséquence , les races matérielles d'êtres quelconques pourroient habiter les *cometes* , et elles ne sont point un lieu de supplice dévoué à une confusion perpétuelle , et dont les habitans sont condamnés à être gelés et brûlés alternativement , comme le suppose le célèbre *Milton*. Nous le répétons , les queues des *cometes* ne sont autre chose qu'une expansion de leur atmosphere , dont la longueur , comme il est remarqué plus haut , dépend de leur proximité du soleil ; elle diminue de plus en plus à mesure qu'elles s'en éloignent , jusqu'à ce que leurs atmospheres reprennent leur forme sphérique. Le Lecteur instruit dira peut-être qu'il n'est plus nécessaire de dissiper la crainte que l'apparition d'une *comete* inspire à la plupart des hommes , depuis que *Newton* et tant d'autres habiles Astronomes ont rectifié nos idées sur cet article ; mais le peuple , et à l'égard de la question , dit M. *Allamand* , combien de gens ne sont pas compris

sous ce nom ! le peuple , dis-je , est toujours porté à regarder les *cometes* comme des phénomènes qui annoncent les plus grands malheurs , ou comme la cause prochaine de la destruction totale de notre globe. Quand on attendoit la *comete* dont le retour avoit été prédit un demi-siècle auparavant par *Halley* , et qui parut en effet en 1759 , au lieu de l'admiration qu'auroit dû exciter la sagacité de ce grand génie , n'a-t-on pas vu l'alarme répandue dans toute l'Europe , et la plupart de ses habitans regarder l'apparition future de cette *comete* , comme le terme fatal prescrit à la durée du Monde ? Il y a moins de temps qu'en France , et sur-tout à Paris , l'effroi étoit presque général : un Astronome fut invité à démontrer le peu de probabilité qu'il y avoit à ce que notre globe eût quelque chose à souffrir de la part d'aucune des soixante *cometes* observées et calculées jusqu'à présent. Le Mémoire parut : on a prétendu dissiper les fantômes de danger , les vaines terreurs dont certains esprits pouvoient être frappés à cet égard , et que les écrits de plusieurs grands hommes , même d'entre les Modernes , semblent appuyer. Qu'en est-il résulté ? rien , ou peu de chose. On a toujours peur.

Les *cometes* , de même que les éclipses , sont célébrées avec beaucoup d'appareil , et par crainte , dans l'Indus , le Gange , et sur-tout dans le Tanaisier. Le peuple , dont les idées ridicules et absurdes sur l'apparition des *cometes* viennent de l'antiquité la plus ténébreuse , appréhende toujours qu'elles ne causent la plus terrible des catastrophes ; au moins les regarde-t-il comme les avant-coureurs de quelque grande révolution.

Le même Astronome , *Jacques Bernoulli* cité ci-dessus , prédit le retour de la *comete* de 1680 , pour le 17 Mai 1719. Aucun Astronome , dit *M. de Voltaire* , ne se coucha cette nuit-là ; mais la *comete* ne parut point. *M. Halley* a été plus exact dans son calcul ; nous l'avons dit , la *comete* qu'il avoit annoncée pour l'année 1759 , est arrivée ; et *M. Clairaut* , en calculant son période et sa marche , la prédit à vingt-deux jours de son apparition ; MM. l'Abbé *Pingré* , l'Abbé *Chappe* , *Gentil* , etc. en ont été témoins oculaires ,

l'un étant à Tobolsck , l'autre à l'Isle Rodrigue , etc. Les temps des révolutions périodiques des *cometes* sont très-longs , parce que leur vitesse dans leur aphélie doit être extrêmement petite. On s'assure du retour d'une *comete* , lorsqu'ayant calculé la position et les dimensions de deux *cometes* observées , on les trouve sensiblement les mêmes. Alors l'intervalle entre les temps des passages par le périhélie , donne à peu près le temps de la révolution de la *comete* , ou un multiple de ce temps. M. *la Caille* présume que la *comete* qui parut en 1532 , est la même qui a paru en 1661 , et que par conséquent elle pourra reparoître vers 1789. Enfin la probabilité du système de *Newton* , sur le cours et le retour des *cometes* , a été portée au plus haut degré , on pourroit dire , presque jusqu'à la certitude , par le retour de la *comete* observée en 1531 , en 1607 , 1682 , arrivé en 1759 , ( cette *comete* emploie environ soixante et seize ans à faire sa révolution ) , et par l'accord de ce même retour , avec le calcul dont les résultats ont d'autant plus approché de l'observation , qu'on y a plus tenu compte des divers élémens du mouvement de cette *comete* , selon le système *Newtonien*. Consultez l'*Histoire de l'Académie Royale des Sciences* , ann. 1759 , etc. Consultez aussi l'*Essai sur les Cometes* , par *André Oliver* , traduit de l'Anglois par M. *Allamand* , Amsterdam , 1777 ; et la *Cométographie* de M. *Pingré* , 1784.

COMÉTITES. Nom donné à des *astroïtes* fossiles et à étoiles chevelues ; on en trouve beaucoup dans les environs de Basle en Suisse et de Lisieux en Normandie.

COMMANDEUR , *Icterus ptero-phœniceus*. Nom donné à un oiseau de l'Amérique Septentrionale ; c'est l'*Etourneau à ailes rouges* , de *Catesby* ; l'*Etourneau rouge-aile* , d'*Albin* ; et le *Troupiale à ailes rouges* , de M. *Brisson* ( pl. enl. 402 ). Le *commandeur* est du genre du *Troupiale* , et se trouve dans la Virginie , la Caroline , à la Guiane , au Mexique et à la Louisiane. Il est de la grosseur d'un merle ; son plumage est d'un noir très-foncé et lustré , excepté les petites couvertures des ailes qui sont d'un rouge-cramoisi très-vif , et qui forment sur le haut de l'aile une plaque brillante ,

longue de deux pouces sur un de large ; le bec ; les pieds et les ongles sont noirs ; les yeux sont de la même couleur , et l'iris est d'un beau blanc. La femelle du *commandeur* est plus petite que le mâle ; ses plumes sont bordées d'un filet gris , et la plaque rouge qui orne les ailes , n'est ni aussi large , ni d'une teinte aussi vive.

Ces oiseaux , dit *Catesby* , font leur nid parmi les joncs ; ils en entrelacent les pointes , de manière qu'elles forment une sorte de toit sous lequel le nid se trouve à couvert. L'espece du *commandeur* est très-nombreuse ; on leur fait la chasse , non-seulement parce qu'ils font de grands dégâts dans les terres ensemencées de riz , etc. ( quoiqu'ils se nourrissent aussi d'insectes , et qu'ils endommagent les fruits , qu'ils ne dédaignent pas ) , mais encore par rapport à leur plumage ; on prend donc une grande quantité de ces *troupiales à moignons rouges* , sur-tout à la Louisiane ; on leur enlève la peau sur laquelle est placée la plaque rouge , et on a soin de l'étendre pour qu'elle ne se retire pas en séchant ; on les colle ensuite sur des feuilles de papier qu'on place entre deux cartons ; on les conserve ainsi dans des boîtes bien fermées. Ces *moignons d'ailes rouges* sont connus de nos Plumassiers , en Europe , qui en font un fréquent usage pour des garnitures de robes , de manchons et de diverses parures. M. Le Beau , Médecin du Roi à la Louisiane , avoit rassemblé dans un hiver environ quarante mille de ces *moignons* qu'il vendit en France au prix suivant : à la Rochelle où l'on trafique de ces peaux avec l'Etranger , à raison de 18 liv. le millier ; à Paris , à raison de 12 liv.

COMMELINE , *Commelina*. Nom d'un genre de plantes exotiques , unilobées , de la famille des *Joncs* , et qui a des rapports avec les *Ephémères* ; les feuilles alternes , simples , portées sur une gaine à bords ciliés ; les fleurs terminales et à trois pétales plus ou moins égaux ; le fruit est trilobulaire et contient trois semences.

Il y a : La *commeline* commune du Japon ; c'est le *Koo-seki* de *Kämpfer* : sa fleur est d'un beau bleu. Celle à fleurs jaunes d'Afrique. Celle à racines tubé-

veuses du Mexique, *Matalitztec tetzocana*, seu *Triorchis Mexicana*, Hernand. Mex. p. 253. Celle à fleurs nues des Indes Orientales, *Nelam-pullu*, Rheed. Mal. etc.

COMPAGNON BLANC. Espece d'aillet sauvage. Voyez *passé-flour sauvage*, à la suite de l'article **ÆILLET DE DIEU**.

CONAMI. Voyez CONANI.

CONANA ou PALMISTE ÉPINEUX, *Palma dactilifera*, *caudice et fructu aculeatis*, Barr. 88. Palmiste du pays de Cayenne : cet arbre est assez beau ; mais il est si rempli de piquans, qu'on ne peut en approcher. Son fruit naît autour de quelques branches, près de la tête de l'arbre : sa chair contient un noyau aussi dur que le *coco* et de la grosseur d'une noisette : au dedans est une amande blanche que l'on mange après avoir fait chauffer le noyau pour l'en tirer : le goût approche un peu de celui de nos amandes. *Maison Rust. de Cayenne*.

CONANA SAUVAGE. M. de Préfontaine dit que cet arbre n'a aucun rapport avec le *conana palmiste*, quoiqu'ils aient tous deux le même nom parmi les Sauvages. Il se trouve dans les grands bois de la Guiane : son fruit qui est jaune et un peu semblable à celui du *coignassier*, contient quatre graines entourées d'une pellicule aigrette, tirant un peu sur la grenade quand elle n'est pas tout-à-fait mûre. Les Sauvages en font une boisson qui approche beaucoup plus du vin qu'aucune autre de leurs boissons. Les *sangliers* vivent ordinairement de ce fruit dans la saison : c'est aussi dans ce même temps que les chasseurs sont sûrs de tuer quantité de ces animaux. La graine du *conana sauvage* ressemble à celle de l'*avocat*. Voyez **AVOCATIER**.

Dans l'espece qui croît aux environs du Para, il y a trois graines qu'on appelle improprement *muscade*, et qu'on emploie dans les coliques : le fruit est renflé, arrondi, avec deux éminences aux deux bouts, différentes en grosseur, mais toutes deux mousses.

CONANAM. Voyez à la suite de l'article **PALMIER AOUARA**.

CONANI FRANC. Petit arbrisseau du pays de Cayenne, connu sous le nom de *bois à enivrer le*

*poisson.* *Barrere* n'indique cette plante sous le nom d'*Eupatorium arborescens venenatum, floribus albis glomeratis*, pag. 50, que comme un poison. Le *Dictionnaire Caraïbe* dit que c'est une plante qui vient si abondamment dans les jardins, qu'ils en sont infectés : il en parle sous le nom de *conami*, page 177 ; et il paroît que cette plante tire son nom de *conani*, riviere au bord de laquelle il s'en trouve beaucoup. Il s'en trouve aussi en abondance dans les habitations de Cayenne et de la Guiane. Toutes ses parties sont fort ameres, et ont une odeur qui approche de celle du céleri. L'usage qu'on en fait aux Isles, est d'écraser sa feuille dans un trou fait en terre. On en jette dans l'eau dormante, ou bien on en savonne le marc dans le trou qu'on veut enivrer : ce poison est si subtil, qu'aussitôt les poissons viennent sur l'eau et meurent : par ce moyen on fait promptement une pêche abondante. On mange le poisson sans qu'on en ressente aucune incommodité. Il y a aussi l'*arbre à enivrer les poissons.* Voyez ce mot.

L'on trouve aussi dans le Para un *conani* dont la vertu est des trois quarts moins prompte. Les Sauvages Maillés qui habitent les pays noyés du côté d'Yapock (Oyapok), l'ont, dit-on, reçu des Indiens fugitifs du Para, et l'ont communiqué aux colons de Cayenne. C'est probablement l'espece que M. *Aublet* distingue sous le nom de *conami* bâtard ou sauvage, *Baillera sylvestris* ; arbrisseau dont les tiges sont plus hautes, ses feuilles lancéolées et moins rudes au toucher. M. *Aublet* a fait mention de cette plante sous le nom de *Baillera* ( du nom de M. *Balliere*, ancien Secrétaire de l'Académie de Rouen ). Il dit que c'est un genre de plantes à fleurs conjointes, de la division des *Flosculeuses* ; ses fleurs sont opposées et en panicule terminal ; le fruit consiste en plusieurs semences solitaires, environnées par le calice commun ; elles sont aplaties, circulaires, noirâtres, avec deux petites pointes à leur sommet.

Le *conani* ou *conami franc* des Créoles, est le *Coutoubou* des Galibis. Cette plante pousse de sa racine plusieurs tiges droites, herbacées, cylindriques, branchues, noueuses et hautes d'environ cinq pieds. De

chaque nœud sortent deux feuilles , opposées , pétiolées , ovales , acuminées , dentées en leurs bords , vertes et rudes au toucher. Les fleurs sont blanches.

CONCHITES, *Conchitæ*. Sont les coquilles bivalves fossiles , et sur-tout celles du genre de l'*Huitre*. Voyez au mot COQUILLE , le nom de leurs analogues vivans , et les mots HUITRE et FOSSILES.

CONCHO-LÉPAS. Nom donné à une espèce de *lèpas* à base ovale , qui ressemble beaucoup à une valve de bucardite (*œur*) destituée de charnière , et dont le sommet recourbé sur l'un de ses côtés , donneroit une apparence de spires. Sa couleur est ordinairement fauve. Il est orné de grosses stries un peu raboteuses et longitudinales. Il y a des *concho-lèpas* où d'autres petites stries se croisent en réseau. Voyez LÉPAS.

CONCOMBRE , *Cucumis*. Genre de plantes de la famille des *Cucurbitacées* , qui a des rapports avec les *courges* , et qui comprend des herbes rampantes , munies de feuilles alternes et de vrilles à fleurs axillaires ; les fruits charnus et succulens , et contenant beaucoup de semences ovales , comprimées , pointues , lisses. Plusieurs espèces sont cultivées dans les potagers pour le service de la table ; les autres sont de pure curiosité ; quelques-uns s'en servent en médecine. Les *melons* et les *coloquintes* appartiennent à ce genre de plantes ; mais les *melons* et les *concombres* proprement dits , ont les feuilles simples , anguleuses ou lobées , et les *coloquintes* ont les feuilles laciniées ou palmées. N'omettons pas de dire que les fleurs sont toutes unisexuelles , mais les mâles et les femelles se trouvent réunis sur le même individu.

CONCOMBRE CULTIVÉ , *Cucumer sativus vulgaris* , *maturo fructu subluteo* ; C. B. Pin. 310 ; Tourn. 104. *Cucumis sativus* , Linn. 1437. C'est une plante annuelle dont les racines sont droites , blanches et fibreuses , qui pousse des tiges épaisses , sarmenteuses , longues , velues , rudes au toucher et rampantes sur terre , auxquelles naissent alternativement des feuilles amples , anguleuses et découpées profondément. Il sort de l'aisselle des feuilles des vrilles ou mains , et des fleurs d'une seule pièce , en cloche évasée , de couleur jaune pâle ; il leur succède un fruit long d'environ demi-



ped, gros comme le bras, arrondi aux deux extrémités, droit ou tortu, vert ou blanc, quelquefois jaunâtre, charnu, succulent, d'une saveur particulière, austere; son écorce est mince, et souvent sillonnée ou parsemée en sa superficie de verrues ou petits boutons. Le fruit est divisé en dedans par trois ou quatre quartiers remplis d'une pulpe qui contient beaucoup de graines oblongues, aplaties, laiteuses et douces: cette amande est une des quatre grandes semences froides. On en prépare des émulsions.

Depuis long-temps on cultive le *concombre* dans les jardins potagers; car son fruit est d'usage en cuisine, soit cru, soit cuit, quoique peu nutritif, ne convenant point aux estomacs froids, et étant un peu indigeste: il y a des variétés hâtives, et d'autres tardives. On se sert aussi de sa semence dans les émulsions pour modérer le trop grand mouvement du sang, pour la néphrétique, l'ardeur d'urine; on confit les petits *concombres* verts au vinaigre, au sel et au poivre, et on les nomme *cornichons*; souvent ce ne sont que des *concombres* qui n'ont pu profiter et venir à maturité. On les mange en salade et en ragoût. M. Bourgeois dit qu'on procure beaucoup d'agrément à la salade de *cornichons* en y ajoutant quelques feuilles d'estragon, qui en relevent beaucoup le goût. On doit avoir l'attention de faire évaporer la plus grande partie du suc aqueux des *cornichons*, en les laissant quatre ou cinq jours sur des tablettes à l'ombre avant de les mettre dans le vinaigre, et de faire usage de vinaigre violent et spiritueux; sans ces deux précautions ils moisissent et se gâtent le plus souvent, sur-tout s'ils ont cru par un temps pluvieux.

Les fruits que les Cultivateurs appellent *concombres* de Malthe ou de Barbarie, *concombres* d'hiver, sont des *Giraumons*. Voyez à la suite de l'article COURGE à limbe droit (race de *pepon*).

CONCOMBRE à angles tranchans, vulgairement *papangay* ou *paponge*, *Cucumis acutangulus*, Linn. *Petola Bengalensis*, Rumph. Amb. 5, p. 408, t. 149. *Picinna*; Rheed. Malab. Cette plante croît au Bengale, dans la Tartarie, à Amboine et à la Chine; sa tige est à cinq angles et presque glabre; ses feuilles vertes en dessus,

pâles en dessous, sont rudes au toucher; les fleurs sont jaunâtres; les fruits sont en forme de massue, longs de six à huit pouces et munis dans leur longueur de dix angles élevés et tranchans, terminés par un opercule pointu et caduc; leur pulpe se desseche, et il ne reste après la maturité qu'une écorce qui devient presque ligneuse et conserve la forme du fruit. On n'emploie ses fruits en alimens que lorsqu'ils sont à moitié mûrs; on en coupe les angles et on les fait cuire. On cultive cette espece au Jardin du Roi.

**CONCOMBRE AMER.** C'est la *Coloquinte*. Voyez ce mot.

**CONCOMBRE d'Amérique**, *Cucumis anguria*, Linn. *Anguria Americana*, fructu echinato eduli, Tourn. 107. Sloane dit que cette plante, qui croît à la Jamaïque, a les tiges anguleuses, longues de cinq à six pieds, et rudes au toucher; ses feuilles sont comme celles de la *coloquinte*; aux fleurs femelles et fécondées succèdent des fruits de la grosseur et figure d'un œuf de poule, blanchâtres et par-tout hérissés de petits piquans; ces fruits sont bons à manger.

**CONCOMBRE d'Arabie**, *Cucumis prophetarum*, Linn. C'est la *Colocynthis pumila echinata Arabica*, striis duodecim luteis et viridis variegata, de Shaw Afr. 164; il a les feuilles de la *coloquinte*. On trouve au Cap de Bonne-Espérance une espece qui a beaucoup de rapports avec le concombre d'Arabie.

**CONCOMBRE d'Egypte**, *Cucumis chate*, Linn. *Cucumis Ægyptius rotundifolius*, Bauh. Pin. 310; Tourn. 104. *Abdellavi Arabum*, Forsk. Cette espece qui croît dans l'Egypte et dans l'Arabie, est toute velue, presque cotonneuse, d'un vert blanchâtre; ses tiges sont étalées sur terre, pentagonales, rameuses et coudées en zigzag; ses feuilles obtusément anguleuses; les fleurs jaunes; les fruits en forme de fuseau assez ventru, et presque pointus à leur extrémité, hérissés de poils blancs et droits. Les Egyptiens cultivent abondamment cette plante dans les champs; ses fruits se mangent crus ou cuits; ils estiment que c'est une nourriture très-salubre; ils retirent de sa pulpe une liqueur à laquelle ils joignent un peu de sucre, ce qui fait une boisson d'une saveur agréable.

CONCOMBRE du Japon , ou CONEMON , *Cucumis Conomon* , Th. *Kwa* , vulgò *furi uri* , *sjiroori tske uri* , Kæmpf. Amœn. 811. Les fruits de cette espèce si abondamment cultivée au Japon , sont de la grosseur de la tête de l'homme , oblongs , glabres , marqués de dix sillons ; la chair en est ferme ; on l'apprête avec le marc de cerises , et c'est un mets des plus ordinaires de cette contrée.

CONCOMBRE de Perse , *Cucumis dudaim* , *Melopersicus minus odoratissimus* , Ray Supp. 333. Cette espèce croît dans la Perse et dans le Levant. Ses fruits sont de la forme et de la grosseur d'une orange , à écorce lisse , panachée de vert et de jaune orangé ; la chair blanchâtre , molle et un peu fade , mais dont l'odeur est fort agréable.

CONCOMBRE MARIN , *Cucumer marinus*. Espèce d'animal de mer , gros et long comme le petit doigt , privé de sang , orné de tubercules , et ayant la couleur et l'odeur du concombre ; comme ses parties internes ne se distinguent pas aisément , cet animal pourroit bien être un *zoophyte holoturie*. Voyez ces mots. —

CONCOMBRE SAUVAGE , *Momordica elaterium* , Linn. 1434. *Cucumis sylvestris* , Dod. Pempt. 663. Cette plante qu'on nomme aussi *concombre d'âne* , *Cucumer asinus* , *Cucumis sylvestris* , *Asininus dictus* , C. B. Pin. 314 ; J. B. 2 , 248 , est toute couverte de poils très-rudes et piquans. Elle croît principalement aux lieux incultes , en Languedoc et en Provence ; quelquefois aussi on la cultive dans les jardins : sa racine est longue , grosse et blanche , un peu fibrée , charnue et amère ; il en sort de grosses tiges succulentes et rampantes à terre , sur lesquelles naissent des feuilles à peu près semblables à celles du concombre , mais elles sont plus petites , pétiolées , cordiformes , épaisses , et oreillées à leur base ; les fleurs jaunâtres et assez petites. Ses fruits sont longs d'un à deux pouces , cylindriques , tuberculeux et très-velus , partagés en trois loges remplies d'un suc amer. Si on touche légèrement ces fruits lorsqu'ils sont mûrs , ils jettent avec une force élastique un suc fétide et des graines luisantes noîrâtres.

Le suc exprimé de cette plante presque mûre , ensuite

épaissi , se nomme *elaterium* : il étoit autrefois d'usage pour purger fortement la bile par haut et par bas : on ne s'en sert guere aujourd'hui , parce qu'il est , dit-on , ainsi que la *colocointe* , très-contraire à l'estomac et aux intestins. On prétend que son suc , appliqué à la vulve en pessaire , fait sortir le fœtus qui est mort , et que s'il est vivant , il le tue. Il paroît , suivant M. *Bourgeois* , que c'est par un préjugé que la plupart des Médecins ont abandonné l'usage de l'*elaterium* ; c'est , à son avis , le meilleur et le plus innocent de tous les purgatifs pour évacuer les eaux des hydro-piques. Ce Médecin en fait tous les jours usage dans cette fâcheuse maladie , à la dose de dix à quinze grains avec les plus heureux succès. La tige desséchée des *concombres sauvages* fuse sur le charbon comme le nitre.

CONCOMBRE SERPENT , *Cucumis flexuosus* , Linn. ; Bauh. Pin. 310 ; Tourn. 104. *Cucumis anguinus flexuosus* , Lob. Ic. 639. Cette plante que l'on croit originaire des Indes Orientales , est cultivée au Jardin du Roi ; ses feuilles approchent de celles du *concombre* commun. Ses fruits sont très-alongés , cylindriques , sillonnés régulièrement dans leur longueur , un peu plus gros vers leur sommet qui est obtus , courbés en serpentant et se repliant sur eux-mêmes d'une manière très-remarquable , blanchâtres ou d'un jaune pâle.

L'espece de *concombre* que les Portugais cultivent au Para , s'éleve très-facilement à Cayenne ; mais le fruit est oblong , d'un pourpre noirâtre , *Cucumer fructu oblongo* , *obscurè purpurascens* , Barr. Ess. p. 44. C'est le *Coroc* des Galibis. Le *concombre* de carême est un *pastisson*.

CONCRÉTIONS PIERREUSES MINÉRALES. Voyez au mot STALACTITES. QUANT AUX *concrétions pierreuses* des animaux , Voyez BÉZOARD et CALCUL.

CONDOMÂ ou COUDOUS ; c'est le *Coesdoes* des Hottentots. Très-bel animal bisulce qui se trouve dans l'intérieur des terres du Cap de Bonne-Espérance , et qui par la grandeur de sa taille , la légèreté de sa démarche , la finesse de ses jambes et la manière haute dont il porte sa tête , a beaucoup de rapport au cerf ,

mais qui en diffère néanmoins essentiellement en ce qu'il ne porte pas un *bois*, mais des *cornes*, et par plusieurs autres caractères. Le *condoma* a environ quatre pieds de hauteur; ses cornes en ont trois ou quatre de longueur; leurs extrémités sont éloignées l'une de l'autre de plus de deux pieds; elles sont torses et décrivent environ un tour et demi de spirale; elles sont un peu comprimées, grises et blanchâtres à la pointe; une arête assez proéminente suit toutes leurs inflexions ou courbures; ces défenses ongulées sont assez grosses par la base, de couleur fauve-brun, et ont un noyau osseux; la femelle porte des cornes comme le mâle; les oreilles sont larges, et la queue est brune à son origine, blanche sur le milieu et noire à l'extrémité qui est terminée par une touffe de poils assez longs; le poil est court et ras sur la plus grande partie du corps, et le pelage ordinairement gris et quelquefois roussâtre; il y a sur le dos une ligne blanche qui s'étend jusqu'à la queue; il descend de cette ligne sept barres de même couleur blanche, dont quatre sur les cuisses et trois sur les flancs; dans quelques individus, ces barres descendantes sont au nombre de huit et même de neuf; il y en a d'autres qui n'en ont que six; mais ceux qui en ont sept sont les plus communs. Sur l'arête du cou est une espèce de crinière formée de longs poils; le devant de la tête est noirâtre, et du coin antérieur de chaque œil il part une ligne blanche qui s'étend sur le museau; le ventre et les pieds sont d'un gris blanchâtre; il y a des larmiers sous les yeux.

Ces animaux ne vont point en troupes comme certaines espèces de gazelles; ils font des sauts et des bonds surprenans; pris jeunes, on peut les apprivoiser; on les nourrit de riz, d'avoine, de carottes, d'herbes, de pain. Dans leur pays natal ils broutent l'herbe, et mangent les boutons et les feuilles des jeunes arbres. Leur voix ressemble, dit-on, à celle de l'âne. On voit dans l'un des cabinets du Château de Chantilly, une très-belle peau, avec les sabots, et les cornes tenant au massacre du *condoma*.

CONDOR ou CUNTUR ou CONTOUR des Péruviens,  
 ou GRYPES ou LAEMMER-GEYER des Suisses, ou  
 VAUTOUR

**VAUTOUR DES AGNEAUX.** Il paroît que l'oiseau connu sous ces divers noms, est le même ; on le trouve dans l'un et l'autre Continent ; au Pérou, en Afrique, en Asie et dans les montagnes de la Suisse. C'est le plus grand des oiseaux qui jouissent de la faculté de voler : il possède à un degré plus haut que l'aigle, toutes les qualités, toutes les puissances que la Nature a départies aux especes les plus parfaites de cette classe d'êtres ; c'est le plus énorme des oiseaux de proie ; sa force prodigieuse répond à sa taille : son envergure, c'est-à-dire, ses ailes étendues ont quatorze et quinze pieds d'une extrémité à l'autre. On en a tué un au Pérou qui avoit seize pieds d'envergure ; la longueur de l'une des grosses plumes étoit de deux pieds quatre pouces. (Ce sont les ailes du *condor* que les Sculpteurs imitent et donnent aux figures d'Ange). Le bec du *condor* est pointu, crochu, blanc à l'extrémité, noir dans le reste, si robuste et si fort, qu'il peut éventrer un bœuf. Sa tête est ornée d'une crête ; son plumage est tacheté de blanc et de brun foncé presque noir ; ses yeux sont noirs et entourés d'un cercle brun-rouge ; les ongles, les écailles des jambes et des doigts, de couleur noire.

Lorsque cet oiseau s'abat, il fait un si grand bruit, qu'il inspire l'effroi. Il habite les lieux déserts et escarpés, se tient sur les montagnes les plus élevées, et n'en descend que dans la saison des pluies. Ce tyran de l'air, qu'on n'a encore pu parvenir à détruire dans les hautes montagnes de la Suisse, fait une guerre cruelle tant aux troupeaux de chèvres et de brebis, qu'aux chamois, aux lievres et aux marmottes. Il attaque seul un homme et tue aisément un enfant de dix ou douze ans ; arrête un troupeau de moutons, choisit à son aise celui qu'il veut enlever, emporte les jeunes chevreuils, tue les biches et les vaches, prend aussi de gros poissons ; il se nourrit, ainsi que l'aigle, de proie vivante et non de cadavres comme les vautours. Lorsqu'il voit sur un roc escarpé quelque animal trop fort pour l'enlever, il prend son vol de manière à le renverser dans quelque précipice, pour jouir plus commodément de sa proie. Quant aux petits animaux, il les enlève en volant et sans s'abattre.

au moyen de ses griffes ou serres qui sont très-acérées ; d'une grandeur et d'une force surprenante. Arrivé près de son nid avec son fardeau , il le laisse tomber à terre pour que sa proie se tue ; il la reprend ensuite et la porte à ses petits.

Il y a peu d'années qu'un *laemmer-geyer* de la plus grande espece saisit , près d'une maison bâtie sur le lac du *Thun* , un enfant de trois ans ; il l'auroit emporté , si le pere armé d'un bâton ; n'étoit accouru aux cris de son enfant ; et comme cet oiseau placé dans un terrain plat , ne peut prendre son vol que difficilement , il attaqua le ravisseur , qui quitta sa proie pour se défendre , et ne tomba mort sur la place , qu'après un combat très-opiniâtre. M. *Haller* dit qu'un *laemmer-geyer* avoit enlevé *Thomas Plater* , pere du célèbre Médecin , et il le portoit à son aire , lorsque par des cris on força ce terrible oiseau à laisser tomber sa proie. Le Gouvernement Helvétique donne une récompense considérable pour chaque tête de ces animaux redoutables. Les Indiens du Nouveau Monde , au rapport de M. de la *Condamine* , ( *Voyage sur la riviere des Amazones* , et *Histoire des Incas* ) leur présentent pour appât une figure d'enfant , faite d'une argile très-visqueuse ; le *condor* fond d'un vol rapide sur cette figure comme sur une proie assurée ; mais il y engage ses serres de maniere qu'il ne peut se dépêtrer , et on le tue aisément. Ces oiseaux digerent jusqu'aux os des agneaux et des cabris ; ils ont les nerfs d'une force étonnante , et sur-tout les os très-forts , quoique beaucoup plus légers à proportion ; que ceux des quadrupedes. On soupçonne que les oiseaux nommés par les Arabes , *Rouh* , sont les mêmes que les *condors* , qui se trouvent dans la région de *Sophala* , des *Caffres* et de *Monomotapa* , jusqu'au royaume d'Angola.

CONDORI ou CONDOUMANI , *Adenantha*. C'est un genre de plantes à fleurs polypétalées , de la famille des *Légumineuses* , qui a des rapports avec le *bois de Campêche* , et qui comprend des arbres exotiques à feuilles ailées et à fleurs disposées en grappes ou en épis terminaux ; le fruit est une gousse longue de huit à neuf pouces , sur une largeur de près d'un pouce ,

d'un brun noirâtre lorsqu'elle est sèche , et qui contiennent des graines dures , arrondies , lisses et distantes.

On distingue le *condori* à graines d'un beau rouge , *Adenantha pavonina* , Linn. *Crista pavonis arbor* , *foliis subrotundis* , *alternis* , *strob. spicato* , etc. Burm. Zeyl. 79. *Mandsjadi* , Rheed. Mal. 6 , p. 25 , tab. 14 ; Ray Hist. 1752. C'est un arbre assez commun sur la Côte de Malabar. Il ne fleurit qu'à l'âge de vingt ans ; sa durée est d'environ deux cents ans. Son bois qui est rouge vers le cœur ( on pourroit le nommer *bois de corail* ) , est employé journellement à cause de sa dureté. Le peuple de Malabar mange ses graines cuites ou réduites en farine ; les Orfèvres du pays s'en servent pour peser les ouvrages d'or et d'argent , à cause de l'égalité de leur poids ; ils les emploient aussi humectées dans l'eau et pilées avec le borax , pour recoller les morceaux brisés des vases de prix.

On trouve à la Chine et aux Moluques , une variété du *condori* précédent , *Corallaria parvifolia* , Rumph. Amb. Il y a le *condori* à graines noires des Moluques , *Adenantha falcata* , Linn. *Clypearia alba* , Rumph. 3 : les fruits sont un peu arqués en faucille : son bois est léger et d'un blanc un peu roussâtre ; on en fait des boucliers.

CONDOUS ou COUDOUS. Voyez CONDOMA.

CONDRILLE , *Chondrilla*. Genre de plantes à fleurs composées , de la famille des *Demi-flosculeuses* , et qui comprend des herbes à feuilles alternes , entières ou découpées , et à fleurs remarquables par leur calice cylindrique ; le fruit consiste en plusieurs semences ovales , légèrement striées , et chargées d'une aigrette de poils.

Il y a , selon M. de la Marck , les *condrilles* à *fleurettes* sur plusieurs rangs ; savoir : 1.° La *condrille* effilée ou en jonc , *Chondrilla juncea* , Linn. ; et *viscosa arvensis* , *quæ prima Dioscoridis* , Bauh. Pin. 130 ; Tourn. 475. Cette plante annuelle , qui croît dans les champs et sur les bords des chemins , en France , en Suisse et en Allemagne , a une racine longue , empreinte d'un suc laiteux , fort gluant ; des feuilles radicales semblables à celles de la chicorée sauvage , et qui se flétrissent lorsque la plante fleurit ; les feuilles de la tige sont



linéaires ; la tige est haute de trois à quatre pieds , les fleurs sont à demi-fleurons , jaunes et découpées ; il leur succede des graines oblongues , à aigrettes simples , portées par un filet , et de couleur cendrée : le calice est cylindrique , strié et garni d'une espece de calice extérieur. Cette plante est humectante , adoucissante , apéritive. 2.° La *condrille* élégante d'Italie et de France , *Crepis pulchra* , Linn. *Chondrilla hieraciifolio* , *annua* , Tourn. 475. 3.° La *condrille* à tige nue de l'Amérique Méridionale , et d'Egypte , vers les Pyramides , *Chondrilla nudicaulis* , Linn.

Les *condrilles* à *fleurettes* sur un seul rang , sont : 1.° La *condrille* osiere , *Prenanthes viminea* , Linn. *Lactuca viscosa* , *caule foliis obducto* , Tourn. 473. Cette espece , qui est remplie d'un suc visqueux , très-collant , se trouve dans les lieux pierreux , sur le bord des vignes , en France , en Autriche , dans le Portugal , etc. 2.° La *condrille* qui se trouve dans les lieux couverts et sur les vieux murs en Europe , *Prenanthes muralis* , Linn. *Chondrilla sonchifolio* , *flore luteo pallescente* , Tourn. 475. Celle à *fleurs pourpres* du Mont-d'Or en Auvergne , etc. *Prenanthes purpurea* , Linn. *Lactuca montana purpureo-cerulea* , *major* ( *et minor* ) , Bauh. Pin. 123. La *condrille* à *feuilles menues* du Dauphiné , près de la Grande-Chartreuse , *Prenanthes tenuifolia* , Linn. La *condrille* élevée du Canada , *Prenanthes Canadensis altissima* , *foliis variis* , *flore luteo* , Vaill. 1721 , p. 194. La *condrille* du Japon , *Prenanthes Japonica* , Thumb. Jap. 302 : ses feuilles sont en lyre ; ses fleurs jaunes et très-nombreuses. La *condrille* à *fleurs blanches* de la Virginie , Caroline et Pensylvanie , *Chondrilla alba* : toute la plante est remplie d'un lait visqueux ; ses feuilles sont rudes au toucher , ses fleurs penchées , presque en ombelle. La *condrille* à *feuilles pinnées* des rochers de l'Isle de Ténériffe , *Chondrilla pinnata* : ses fleurs sont jaunes.

CONE. Voyez ARBRE CONIFERE.

CONEMON ou CONOMON. Voyez CONCOMBRE du Japon.

CONEPATE. Animal propre au nouveau Continent , et qui paroît être le même individu que l'

*Tepemaxtla* de *Fernandez*. Le *conepate* est appelé par les Anglois *pelecat*, et par les Suédois *fiskatte*. C'est une espece de *mouffette*. Voyez à l'article MOUFFETTE.

CONFERVE ou CONFERVA, *Conferva*. C'est le nom que l'on donne à ces filers verts qui forment, par leur entrelacement, un tissu quelquefois assez serré qui surnage sur les eaux, et dans lequel on observe plusieurs bulles d'air qui le soutiennent. En cassant une de ses fibres, on la voit se raccourcir et se contourner comme les mains ou vrilles d'une plante légumineuse; c'est par cette propriété que se fait l'entrelacement. On a toujours regardé le *conferva* comme une plante aquatique; mais M. *Desmars*, Docteur en Médecine, le met en question dans le *Journal économique*, Avril 1761.

Est-ce une plante? dit-il: On n'en connoît ni la fleur ni la graine. Est-ce un *zoophyte*? Une infinité d'insectes habitent autour de cette production; mais leur doit-elle son origine? Lorsqu'on met en macération, continue-t-il, quelque partie animale ou végétale, on voit naître aux environs de la substance qui se décompose, quantité de filets qui forment autour du corps macéré une espece de *tomentum*; si l'action de l'air verdit ces filets, voilà du *conferva*. Le *conferva*, quoique desséché, reverdit dans l'eau. La poussiere dont il se couvre en séchant au soleil, se précipite au fond de l'eau, y reverdit pareillement, et reparoît sous la forme de nouveau *conferva*.

Le *conferva reticulata* lui paroît encore moins plante que le précédent: il a examiné à la loupe les côtés et les articulations de ces réseaux formés par des hexagones réguliers. Il a cru remarquer que ces côtés et ces articulations étoient creux, et logeoient des insectes qui se mouvoient librement le long des côtés. Je ne vois, dit-il, que les *madrépores* qui aient quelque analogie avec cette production des eaux douces. Il a observé que dans des fioles de verre, remplies d'eau, sans addition d'autres substances, il se formoit à la longue aux parois du verre, en dedans, à différentes distances, au-dessus du niveau de l'eau, de petits grains verts, ronds, placés à côté les uns des autres.

desquels il sortoit , par la suite , des fils plus ou moins longs , qui verdissoient.

Quoi qu'il en soit , le *conferva* a toujours été regardé jusqu'à présent , comme une espece de plante aquatique du genre ou de la famille des *Bissus* ; Voyez ce mot. Le *conferva* ressemble à tous ces corps organiques et purement membraneux , qui peuvent , dit-on , se reproduire en entier par toutes leurs parties. Les fibres du *conferva* , vues avec un bon microscope , paroissent être évidemment des tuyaux capillaires , séparés par des cloisons paralleles , à distances égales. On lit dans les *Mémoires de l'Académie* , que l'on a attribué à la production plus abondante qu'à l'ordinaire de cette espece de plante , que l'on nomme aussi *mousse d'eau* , à cause de sa verdure et de sa ressemblance avec la mousse : on a , dis-je , attribué à la multiplication extraordinaire de cette plante , en l'année 1731 , ainsi qu'à celle de l'*hippuris aquatica* (*chara*) , espece de plante aquatique ou *girandole d'eau* , semblable à la petite *prêle* de nos campagnes , les maladies populaires qui ont régné à Paris pendant l'été et l'automne de cette année. La qualité de l'*hippuris* est d'être d'une odeur marécageuse , de communiquer à la main qui la touche , son odeur désagréable , de rendre l'eau fade et dégoûtante. Voyez à l'article PRÊLE.

Le *conferva* communique à l'eau un feu qui , lorsqu'on en boit , laisse dans le gosier une âcreté , et dans la bouche une sécheresse incommode : on éprouve même dans la main qui serre la plante , une ardeur à peu près semblable à celle qui est occasionnée par l'eau un peu trop chaude. Les maladies causées par la mauvaise qualité des eaux de la Seine , en l'année 1731 , furent des sécheresses de bouche , quantité de maux de gorge , dont quelques-uns se tournerent en esquinancie et en différentes fluxions à la tête.

Voici une observation peut-être favorable aux présumptions de M. *Desmars*. On observa dans cette eau de riviere , examinée au microscope , plusieurs insectes très-petits , qui ne se voient point dans l'eau de fontaine. Seroient-ils des *polypes d'eau douce* ou sinon les

Instrumens organiques du *conferva*, au moins ses habitans ?

Le *conferva* a été connu de *Pline*. On le nomme aussi *lin maritime* ou *mousse aquatique*, selon l'espece, composée de filamens soyeux et très-fins. Cette substance est moins commune sur les bords de la mer que dans les mares, les étangs et les bassins des jardins. On en distingue plusieurs especes. Il y a : La *conferve* des ruisseaux, *Conferva rivularis*, Linn. 1633 ; Dill. tab. 4, f. 2. *Alga viridis capillaceo folio*, Tourn. 569 : on la trouve aussi dans les mares et autres eaux stagnantes ; on diroit que c'est un amas de cheveux verts. La *conferve* bulleuse, *Conferva bullosa*, Linn. 1634 ; Dill. tab. 3, f. 11 : on la trouve dans les eaux qui crouissent ; ses filamens sont très-fins, rameux, entrelacés de maniere qu'ils forment des flocons semblables à de la ouate, et dans lesquels s'arrêtent communément des bulles d'air qui s'élèvent du fond de l'eau. La *conferve* attachée communément aux rochers, sur les rives de la mer, *Conferva littoralis*, Linn. 1634 ; Dill. tab. 4, f. 19 : elle offre des filamens rudes au toucher. La *conferve* réticulée, *Conferva reticulata*, Linn. 1635 ; Dill. tab. 7, f. 14 : elle se trouve dans les mares et sur le bord des ruisseaux : ses filamens très-fins sont disposés en tissu réticulaire ; on diroit d'une toile d'araignée, verte et flottante sur l'eau. La *conferve* gélatineuse, *Conferva gelatinosa*, Linn. 1535 ; Dill. tab. 4, f. 42, 43, 44, 45 : elle croît dans les ruisseaux et les fontaines ; ses filamens sont rameux, garnis dans toute leur longueur de globules gélatineux, verdâtres ou rougeâtres, rapprochés les uns des autres, paroissant enfilés comme les grains d'un chapelet. La *conferve* pelotonnée, *Conferva glomerata*, Linn. 1637 ; Dill. tab. 5, f. 31 : elle naît dans les fossés aquatiques ; ses filamens sont articulés, longs et très-rameux ; les dernieres ramifications sont courtes, nombreuses et ramassées comme par pelotons. La *conferve* noueuse, *Conferva nodosa*, *Conferva fluviatilis*, Linn. 1635 ; Dill. tab. 7, f. 47 : on la trouve dans les rivieres, attachée sur les pierres au fond des eaux ; ses filamens sont simples, longs de six pouces, articulés, d'un vert pâle, cassans, et naissans en forme de faisceau, sur une petite

plaque qui leur tient lieu de racine. Il y a encore la *conferve* des canaux de fontaine, des auges ou conduits des moulins à eau, *Conserva canalicularis*, Linn. La *conferve* amphibie, *Conserva amphibia*, Linn. : elle croît dans les endroits où l'eau séjourne par intervalles. La *conferve* vert-de-gris des Golphes, *Conserva aruginosa*, Linn. : elle est ramifiée et se trouve parmi les varecs. La *conferve* à balais, *Conserva marina pennata*, Dillen ; etc. etc.

M. Guettard soupçonne que plusieurs personnes ont tenté de filer la *conferve*. Lorsqu'elle est mouillée, elle a une flexibilité qui surprend ; la grande quantité que l'on en trouve dans les endroits qui sont favorables à sa multiplication, et qui fait que ses fibres s'entrelacent de façon qu'il en résulte, ainsi qu'il est dit ci-dessus, une sorte d'ouate, une espèce d'étoffe de gros bouracan, a dû engager plus d'une fois à rechercher le moyen de rendre la *conferve* utile dans les Arts. Consultez maintenant le *Mémoire sur la matière verte*, ou plutôt sur l'espèce de *conferve* qui croît dans les vaisseaux pleins d'eau exposés à l'air, et sur l'influence singulière de la lumière pour la développer, par M. Scribier, *Journal de Physique*, Mars 1781. Cette espèce de *conferve* paroît sous l'eau dans tous les vaisseaux exposés à l'air et à la lumière ; elle a avec ces trois êtres une relation si intime, que l'absence d'un seul suffit pour l'empêcher de se développer. Consultez aussi ce même *Journal*, Juillet 1784.

CONGÉLATION PIERREUSE. Voyez l'article STALACTITE.

CONGRE, *Muræna conger*, Linn. *Congrus*, Aldrov. ; à Rome, *Bronco*. Poisson du genre de la *Muræne*. Selon *Willughby*, ce poisson est très-long et d'une grosseur égale à celle de la cuisse d'un homme ; il y en a qui ont jusqu'à quatre et cinq coudées de longueur. Ce poisson apode et anguilliforme, a le dos de couleur cendrée ; les yeux grands et les iris argentés : la nageoire membranteuse qui s'étend sur toute la longueur du dos jusqu'à la queue, est noire dans son bord supérieur ; les deux barbillons qui sont au bout de la mâchoire supérieure, sont assez longs, et l'on en peut exprimer une liqueur muqueuse ; il y a quel-

ques points sous la mâchoire inférieure ; la langue est aiguë, et la gueule garnie intérieurement de petites dents fort serrées entre elles ; le reste comme dans l'anguille ordinaire. Sa chair est très-blanche, mais fort coriace : les Espagnols seuls en font grand cas. Ce poisson fait la chasse aux *poules d'eau*, et il a pour ennemi la *langouste*. On en pêche beaucoup en Bretagne, vers Quimper, pendant tout l'été : ce poisson se trouve entre les rochers. L'on en pêche aussi dans la haute mer, dont la couleur est presque blanche. Il y en a qui remontent dans les rivières.

Ceux qui achètent des *congres* pour les faire sécher, les ouvrent par le ventre depuis la tête jusqu'au bout de la queue ; on leur laisse la tête : on ne les sale point. On fait des taillades dans les chairs qui sont épaisses, afin qu'étant exposées à l'air, elles se dessèchent plus facilement : on passe un bâton d'une extrémité du poisson à l'autre pour le tenir ouvert, et on le pend à l'air. Quand le poisson est bien desséché, on en fait des paquets de deux cents livres pesant qu'on envoie à leur destination : ils passent ordinairement à Bordeaux pour le temps de la foire. Le produit de cette pêche, quoique fort diminuée, monte cependant, année commune, à mille quintaux, et s'y vend quelquefois jusqu'à dix écus le cent. En quelques endroits on donne le nom d'*anguille de mer* au *congre*.

CONIFERES, *Conifera*. Voyez ARBRE CONIFERE.

CONIN, CONIL, en vieux François, *Lapin*.

CONISE, *Conyza*. Nom d'un genre de plantes à fleurs composées, de la division des *Flosculeuses* corymbifères, dont les feuilles sont simples et alternes, et dont les fleurs viennent communément en corymbe terminal. Le fruit consiste en plusieurs petites semences oblongues, chargées chacune d'une aigrette simple et sessile. Ce genre comprend des herbes, des arbustes et des arbrisseaux. En voici les espèces principales.

*CONISES à tige herbacée.*

1.° La *conise* vulgaire ou *herbe aux mouchérons*, *Conyza major*, *vulgaris*, C. B. Pin. 265 ; Tourn. 454. *Conyza major* *Matthioli*, *Baccharis quibusdam*, J. B. 3.

1051. *Conyza squarrosa*, Linn. 1205. Cette plante qui croît en Europe, dans les bois, sur les montagnes, le long des chemins et contre les murailles, dans des terrains secs, a des racines éparses, ligneuses, odorantes, amères, vivaces, qui poussent une ou plusieurs tiges à la hauteur de deux à trois pieds, droites, dures, rougeâtres, velues et rameuses à la partie supérieure. Ses feuilles ressemblent à celles de la *molne* noire, sessiles, ovales, lancéolées, légèrement dentées, pubescentes et aiguës. Ses fleurs sont des bouquets à fleurons jaunâtres, rougeâtres en dehors, et d'une odeur forte; les fleurons du tour du disque sont sans étamines; il leur succede des graines longuettes à aigrettes, portées par un placenta ras; le calice est écailleux. Cette plante est alexipharmaque, provoque les mois aux femmes: elle est propre à guérir la gale, et à chasser les puces et les moucheron. La *conise* des prés est l'*Aster pratensis*, *autumnalis*, *conyzæ folio*, Tourn. Inst. 482. *Conyza media*, Dod. Pempt. 52. La *conise dorée* à feuilles de linaiire, est une *crisocome*. Voyez cet article, et le mot ASTER.

2.° La *conise* anthelmintique, *Conyza anthelmintica*, Linn. *Conyza Indica*, *virgæ aureæ folio*, *flore magno purpurascens*, Vaill. act. 1719. *Cattu-schiragam*, Rheed. Mal. Cette espece croît naturellement dans l'Inde. M. de la Marck dit que toutes ses parties sont un peu amères; on l'emploie pilée dans l'huile ou en décoction dans l'eau, pour dissiper les rhumatismes, les douleurs de la goutte, et les pustules du corps, en l'appliquant en fomentation: la poudre des semences se boit dans l'eau chaude pour la toux, les coliques venteuses, et pour provoquer les urines.

3.° La *conise* balsamifere des Indes Orientales; *Conyza balsamifera*, Linn. Son odeur est aromatique, et approche de celle de la sauge: on l'emploie dans les bains chauds et dans les fomentations, contre la paralysie; ses feuilles, qui sont très-cotonneuses, mêlées parmi les alimens, rétablissent l'appétit, en fortifiant l'estomac.

4.° La *conise* fétide, *Baccharis fœtida*, Linn. *Conyza Americana frutescens*, *fœtidissima*, Vaill. Act. 1719, p. 299. Cette espece croît dans la Virginie et la Ca-

roline. Ses fleurs sont pourprées , courtes , un peu glomérulées.

5.° La *conise* à feuilles cotonneuses et très-blanches , *Conyza candida* , Linn. *Conyza Cretica fruticosa* , folio molli , candidissimo , tomentoso , Tourn. Cor. 33. Elle est d'un aspect agréable , blanche et cotonneuse , comme la *centaurée* de Raguse. Elle croît dans l'Isle de Candie.

C O N I S E S à tige ligneuse.

On distingue : 6.° La *conise* sordide , *Conyza sordida* ; Linn. *Elichrysum sylvestre* , *angustifolium* , *capitulis conglobatis* , Bauh. Pin. 264 ; Tourn. 453. Cette espece croît dans les endroits pierreux et sur les murs , dans le Languedoc et en Italie.

7.° La *conise* odorante des lieux humides de l'Amérique Méridionale , *Conyza odorata* , Linn. Ses fleurs sont purpurines : son odeur est un peu forte , mais agréable.

8.° La *conise* en arbre de l'Amérique Méridionale , *Conyza arborescens* , Linn. *Eupatorium arborescens* , *floribus caruleis* , Tourn. 456. C'est un arbrisseau de quatre ou cinq pieds : ses fleurs sont d'un violet pâle.

9.° La *conise* glutineuse , *Conyza glutinosa* , Hort. Reg. Cet arbrisseau , de la hauteur du précédent , est originaire de l'Isle de France ; on le cultive depuis 1772 au Jardin du Roi. Il est toujours vert , et fleurit tous les ans au printemps ou vers le commencement de l'été. Ses feuilles sont lancéolées , dentées , vertes , luisantes , et très-visqueuses dans leur jeunesse ; ses fleurs sont jaunes.

10.° La *conise* à feuilles de saule , *Conyza salicifolia*. Cette espece croît aux Isles de France et de Bourbon. On distingue une variété à feuilles très-étroites , et appelée le *bois de senil de Bourbon*.

11.° La *conise* à feuilles en coin et émoussées , *Alix salsifolia* , Comm. Herb. ; vulgairement la *saliète* , la *bien salée*. Cette espece , dont les fleurs sont blanchâtres et globuleuses ; croît dans l'Isle de Bourbon , sur les bords escarpés de la plage ; elle fleurit en Août et Septembre. Ses feuilles ont une saveur salée et assez agréable , et peuvent servir comme celles de la *bacile* , confites au vinaigre.



## CONISES à tige ailée.

On distingue : 12.° La *conise* à feuilles effilées, *Conyza virgata*, Linn. Les fleurs sont d'un blanc pourpré. Cette espèce se trouve à la Jamaïque, à Saint-Domingue, et dans la Caroline.

13.° La *conise* à épi en queue de renard, *Conyza alopecuroides*, *helenii folio*, *caule alato*, Plum. Sp. 9. Cette plante se trouve dans les savannes, à la Martinique, et au Brésil. Quoique cette espèce soit molle, les bestiaux ne veulent point la brouter.

14.° La *conise* à figure de genistelle, *Conyza genistellæ facie*, Jos. Juss. Cat. n.° 61; *Tigna Indis* : c'est le *Canambaya* de *Marcgrave*, in Pis. 78. Cette plante, dont on se sert pour teindre en vert, croit au Pérou; elle est commune dans la Province de Taçunga.

CONOCARPE, *Conocarpus*. Nom d'un genre de plantes de la famille des *Chalefs*. Il y a : Le *conocarpe* à tige droite et haute d'environ trente pieds, *Conocarpus erecta*, *foliis lanceolatis*, Linn.; il croit sur les bords de la mer, dans différentes régions de l'Amérique Méridionale. Le *conocarpe* à tige couchée, *Conocarpus procumbens*, *foliis obovatis*, Linn. Jacq. Amer. 79 : cet arbrisseau s'accommode aux inégalités des rochers maritimes sur lesquels il croit, dans l'Isle de Cuba.

CONQUE. Nom donné aux coquilles bivalves, et principalement à celles du genre de l'*Huitre*. Voyez ce mot.

CONQUE ANATIFERE, *Concha anatifera*. Terme général, suivant M. d'Argenville, sous lequel on comprend les trois familles de coquillages multivalves, qui sont les *glands de mer*, les *conques anatiferes* et les *pousse-pieds*. Ces coquillages diffèrent plus par la forme de la coquille que par celle de l'animal : la plus grande différence qu'il y ait entre eux, est qu'on ne mange que la chair du pédicule des *pousse-pieds*. Les *glands de mer* composent une famille à part.

*Conque anatifere* signifie *conque qui porte un canard*. Plusieurs Auteurs ont dit, et quelques personnes disent encore, que la *bernache* ou *barnache* dont la petite espèce a été improprement nommée par quelques-uns

*travant*, espece d'oiseau marin plus gros que la *ma-creüse*, croit et sort de la *conque anatifere*, et que cet oiseau tire son origine du bois pourri des vaisseaux. Quelque absurde que soit cette idée, voici ce qui pourroit y avoir donné lieu. Les oiseaux de la mer, ainsi que l'observe M. *d'Argenville*, font leurs nids dans des plaines marines et parmi des amas de différentes coquilles : prêts à pondre, ils becquettent l'animal renfermé dans ces coquilles, ils l'obligent de sortir, et mettent leurs œufs à sa place. Quand les petits sont assez forts, ils rompent leur prison pour prendre leur essor. Il y a lieu de penser que c'est ce qui a donné lieu à la fable de l'oiseau produit par cette coquille.

On donne à la *conque anatifere* divers noms. Dans quelques ports on l'appelle *sapinette*; en Bretagne, *bernache*. M. *Néedham*, dans ses *Nouvelles Observations microscopiques*, en a donné la description sous le nom de *bernacle*. Ce coquillage très-singulier a trois parties différentes; savoir: le pédicule, qui est plus ou moins long et large, et qui sert de support au coquillage; la coquille, et l'animal qui est renfermé dans la coquille. Le pédicule est une sorte d'étui cylindrique formé par plusieurs membranes susceptibles d'extension et de contraction. Il a quelquefois jusqu'à six pouces et plus de longueur: il est compacte et noirâtre. C'est par l'une des extrémités de ce pédicule que le *bernacle* adhère aux rochers, aux vaisseaux et aux autres corps étrangers. A la partie supérieure du pédicule est la coquille composée de cinq pieces ou valves à peu près triangulaires, mais qui different assez considérablement entre elles: deux sont grandes, et trois petites: elles sont étroitement réunies par une pellicule mince qui tapisse la surface intérieure. Le jeu que cette pellicule donne aux pieces, leur permet de s'écarter foiblement et de se rapprocher. La tête de l'animal qui loge dans la coquille, paroît garnie d'une espece de houppe faite en forme de plumasseau; c'est une vingtaine de petites cornes ou bras de différentes longueurs qui, vus au microscope, paroissent frangés. Lorsque l'animal les agite, ils forment des courbes irrégulieres renfermées les unes dans les autres. M. *Néedham* croit que lorsque

l'animal les agite , soit au-dedans de sa coquille , soit au dehors , il forme dans l'eau un courant , et que par ce moyen il attire , comme dans un précipice , les animalcules dont il se nourrit. La tête hérissée de ces sortes de cornes , peut sortir au dehors de la coquille et rentrer au dedans. Le corps du *bernaclé* est assez ressemblant à une petite huître.

Outre l'espece de *conque anatifere* à gros pédicule dont nous venons de parler , il y en a deux autres especes , dont l'une se tient toute droite enfoncée dans le sable au fond de la mer , collée par sa glu sur une branche de plante marine ; ce qui fait que son pédicule a la forme d'une queue d'amande : l'autre est nommée *arborescente* , parce qu'elle s'attache en parasite sur des productions marines , telles que les *lithophytes* sur lesquelles elle prend sa croissance. Nous avons observé que ces deux dernieres especes se trouvent dans la Manche , et les premieres sont communes sur les parages de la Haute Bretagne et de la Méditerranée.

M. *Needham* soupçonne que les *conques anatiferes* se multiplient par une sorte de végétation comme les polypes. Il en a trouvé six ou sept jointes ensemble par leur extrémité , semblables à des petits qui sortent du corps de la mere ; mais c'étoient peut-être des portions de frai qui se touchoient et avoient pris leur accroissement sans se séparer les unes des autres. Il a observé une excroissance bleue placée au-dessous du groupe des cornes ; ces excroissances vues au microscope , ont paru être un sac membraneux rempli de petits globules bleus , d'une figure ovoïde , et assez semblables au frai des autres poissons. Le même Auteur fait mention d'une autre espece de *bernaclé* qui se trouve aussi attachée aux rochers et contre les vaisseaux : il est renfermé avec sa coquille et son pédicule , dans une autre coquille univalve qui a la forme d'un cône tronqué : il ressemble assez aux *glands de mer* , avec lesquels il est aisé de les confondre , à moins qu'on ne soit instruit. Voyez GLAND DE MER.

CONQUE EXOTIQUE, *Concha exotica*. Coquille bivalve, étrangere , et de la famille des *Cours* , de forme presque sphérique , blanche tant au dedans qu'au dehors , ex-

septé quelques parties qui sont d'un cannelle plus ou moins foncé ; à côtes formées de trois stries , dont celle du milieu est mince , élevée en vive arête et creuse intérieurement en forme de tuyau ; à bords dentés , laissant entre eux un jour quand la coquille est fermée ; et à charniere composée , dans l'une et l'autre valve , de deux dents sous les sommets , et d'une très-grande latérale. Cette coquille est très-rare à trouver complete. S. A. S. M.<sup>sr</sup> le *Prince de Condé* possède dans son coquillier , la plus belle et la plus grande *conque exotique*. C'est le *Kaman* de M. *Adanson*.

CONQUE SPHÉRIQUE. Coquillage univalve de la famille des *Tonnes*. Voyez ces mots.

CONQUE DE VÉNUS, *Concha Veneris*. On donne ce nom à une coquille bivalve de la famille des *Cames tronquées*, especes de *cœurs* ; Voyez ces mots. La *corque de Venus* est fort recherchée des Curieux ; elle est presque ovale et voûtée , sillonnée profondément tout autour par des lignes paralleles. Le devant de la coquille , représentant la vulve d'une femme , dévoile souvent à des yeux indiscrets et profanes , l'image d'un objet dont la possession n'est réservée qu'aux favoris de l'Hymen et de l'Amour. Ce prototype est , dit-on , un larcin fait à la Déesse de la beauté , lorsque *Mercur*e , encore enfant , eut dérobé sa ceinture. . . . Les levres de cette coquille sont quelquefois garnies , du côté de la charniere uniquement , de deux rangs de piquans plus ou moins forts et alongés , c'est alors le symbole de la pudeur et de l'innocence. Lorsqu'il est sans épines , on lui donne le nom de *gourgandine*. La couleur ordinaire de cette coquille est le lilas nué de blanc. On a donné le nom de *créole* au *concha Veneris* qui est sans pointes , dont les stries sont moins saillantes , et dont le renflement latéral est différemment coloré. On donne le nom de *Levantine* à la *conque de Venus Orientale* , *Vetula*. Ses stries sont circulaires aussi , en forme de feuilles tranchantes. L'enfoncement latéral , qui représente la vulve , est profond et d'un fauve roux.

CONSOUDE (Grande), *Simphytum magnum*, J. B. 3, 593 ; Dod. Pempt. 134. *Simphytum consolida major*, flore purpureo , quæ mas , C. B. Pin. 259 ; Tourn. 138.

*Simphytum officinale*, Linn. 195. Cette plante, qu'on appelle aussi *oreille d'âne* et *consire*, croît aux lieux humides dans les prés, en Europe; elle est de la famille des *Borraginées*. Ses racines sont vivaces, longues, garnies de fibres noires en dehors, blanches en dedans, remplies d'un suc visqueux. Ses tiges sont creuses, velues, branchues, succulentes et hautes de deux à trois pieds, ailées et feuillées dans toute leur longueur; ses feuilles sont verdâtres, un peu rudes, pointues, longues et larges. Ses fleurs naissent au sommet des rameaux et des tiges: elles sont blanches jaunâtres ou purpurines, et évasées en entonnoir, ou plutôt la partie supérieure de leur tube a la forme d'un godet peu évasé, et dont le bord est découpé en cinq pointes courtes. L'orifice du tube, dit *M. Deleuze*, est fermé par cinq lames pointues; ses fleurs sont tournées d'un même côté, et la plupart penchées ou pendantes. Le pistil qui s'élève du milieu du calice, se change en quatre graines noirâtres, luisantes, pointues, ayant la figure d'une tête de vipère.

On distingue la *consoude* à racine tubéreuse, *Simphytum majus* ( *et minus* ), *tuberosâ radice*, Bauh. Pin. 259; Tourn. 138: sa racine est blanche en dehors; cette espèce croît dans les parties Méridionales de l'Europe. Il y a encore la *consoude* qui croît aux environs de Constantinople, *Simphytum Orientale*, *foliâ subrotundo*, *aspero*, *flore caruleo*, Tourn. Cor. 7: on en connoît une variété qui croît dans la Natolie, dont les feuilles sont cordiformes, et les fleurs blanches. La *consoude royale* est le *Pied-d'alouette* des jardins.

Les feuilles, les fleurs, et sur-tout la racine de la grande *consoude*, sont d'usage parmi les incrustans. Cette racine a plus de mucilage que celle de guimauve: on en fait un sirop qu'on trouve dans les boutiques.

La *consoude* est vulnérable et arrête le crachement de sang: appliquée extérieurement, elle convient dans les luxations et dans les fractures des os. *M. Bourgeois* dit que cette plante est encore très-utile pour guérir les hernies des enfans; on pile en bouillie sa racine fraîche, qu'on applique en cataplasme sur l'anneau dilaté; on leur en fait boire en tisane; on fait même un

une conserve avec la racine pilée et le sucre, dont on leur fait prendre deux fois le jour une cuillerée à café. La tisane de racine de *consoude* est encore très-efficace dans les regles des femmes trop abondantes, et dans les pertes de sang. *Sennert* rapporte que cette plante étoit en usage parmi les filles de son pays pour réparer les ravages d'un amour trop entreprenant, (*ad sophisticationem virginittis*); mais c'est une assez mauvaise ressource en ce cas. La fleur de la virginité se flétrit pour toujours sous la main qui la cueille. Il y a beaucoup d'autres plantes qui sont rangées avec la *consoude*, uniquement à cause de leurs propriétés; savoir: la *bugle*, la *grande marguerite*, la *brunelle*, la *pâquerette* ou *petite marguerite*, la *tormentille*, le *piéd-d'alouette*, la *verge d'or*; Voyez ces mots. La *consoude dorée* est la *Jacobée des Alpes* de *Tournfort*. Voyez *JACOBÉE*.

**CONSTELLATION**, *Constellatio*. C'est l'assemblage de plusieurs étoiles voisines, exprimées et représentées sous le nom et la figure d'un homme, d'un animal ou de quelque autre objet: on l'appelle aussi un *astérisme*.

Les Astronomes, qui aujourd'hui connoissent peut-être autant le ciel étoilé, que les Naturalistes connoissent la terre, ayant considéré que toutes les étoiles qui se trouvent tant sur la ligne de l'écliptique, qu'en deçà et au-delà, forment des assemblages particuliers; ils sont convenus de les distinguer en *constellations*, et d'en comprendre douze dans cette partie du ciel appelée le *zodiaque*. Ils ont donné à ces *constellations* différens noms que nous citerons dans un instant; selon l'ordre dans lequel ces *constellations* se suivent d'Occident en Orient. Le *zodiaque* occupe dans le ciel une largeur de seize degrés. On dit communément les *signes du zodiaque*; on n'entend point par-là les *constellations* d'où chaque signe tire sa dénomination. Un signe du *zodiaque* est la douzième partie de sa circonférence: parmi les douze *constellations* comprises dans le *zodiaque*, six sont Septentrionales; savoir, le *Bélier*, le *Taureau*, les *Gémeaux*, l'*Ecrevisse*, le *Lion* et la *Vierge*. Les six autres *constellations* sont Méridionales; savoir, la *Balance*, le *Scorpion*, le *Sagittaire*, le

*Capricorne*, le *Verseau* et les *Poissons*. Il faut observer que la plupart de ces noms sont des noms d'animaux, et que dans la langue Grecque de laquelle dérivent la plus grande partie des noms et des termes de l'Astronomie, le mot ζῷον signifie *animal*; c'est la raison pour laquelle les Astronomes ont donné à cette partie du ciel le nom de *zodiaque*. On sait que les anciens Païens étoient aussi dans l'usage de donner aux diverses parties du ciel les noms de ceux qu'ils révéroient comme des Dieux ou comme des Héros. La plupart des *constellations* conservent encore ceux des différentes Divinités de la Grece qui leur ont été donnés, ainsi que ceux des choses qui avoient rapport à ces Divinités. Le nom de *Céphée* (Roi et Astrologue d'Éthiopie, au dire des Mythologues); celui de son épouse *Cassiopée*, ceux de sa fille *Andromède* et de son gendre *Persée*, furent donnés aux *constellations* voisines du pôle Arctique et hors du *zodiaque*. Les Astrologues veulent que chacune des *constellations* du *zodiaque* ait une influence pour chaque mois de l'année; le *Bélier* est pour *Avril*; le *Taureau*, pour *Mai*; les *Gémeaux*, pour *Juin*; l'*Ecrevisse*, pour *Juillet*; le *Lion*, pour *Août*; la *Vierge*, pour *Septembre*; la *Balance*, pour *Octobre*; le *Scorpion*, pour *Novembre*; le *Sagittaire*, pour *Décembre*; le *Capricorne*, pour *Janvier*; le *Verseau*, pour *Février*; les *Poissons*, pour le mois de *Mars*.

Les Astronomes conviennent que ces douze signes du *zodiaque* répondent aux douze mois de l'année; le Soleil entre dans le signe du *Bélier* le 20 ou le 21 de *Mars*; il entre aussi au mois d'*Avril* dans le signe suivant, et ainsi de suite dans les autres signes où il entre un des jours qui sont depuis le dix-huitième jusqu'au vingt-troisième de chaque mois. Enfin les Fables anciennes et la Mythologie de presque tous les peuples du Monde, n'offrent qu'une allégorie astronomique. M. *Dupuis* explique les douze travaux d'*Hercule* par les douze *constellations* du *Zodiaque*.

Voici la désignation des *constellations* qui se trouvent hors du *zodiaque*, vers le pôle Arctique.

1.° La *petite Ourse*, *Ursa minor*; elle est composée de sept étoiles: elle est voisine du pôle Septentrional,

est-à-dire, du pôle Arctique. L'étoile qui est à l'extrémité de la queue de la *petite Ourse*, est ce qu'on appelle communément l'étoile polaire, *Stella polaris*, et que les Marins connoissent sous le nom d'étoile du Nord : elle est de la seconde grandeur, et toujours sensiblement à la même place ; sa distance du pôle est moindre que de deux degrés. On remarque encore dans cette *constellation* une autre étoile, aussi de la seconde grandeur, que les Marins appellent la *claire des gardes*. 2.<sup>o</sup> La *grande Ourse*, *Ursa major* ; elle est composée aussi de sept étoiles disposées comme les sept de la *petite Ourse* ; (elle lui est parallèle, mais dans une situation renversée). Il y a les quatre étoiles du carré, et les trois étoiles de la queue. Entre les sept étoiles de la *grande Ourse*, il n'y en a qu'une de la troisième grandeur ; les six autres sont de la deuxième. 3.<sup>o</sup> Le *Dragon*, *Draco* : cette *constellation* est composée d'étoiles de la troisième, quatrième et cinquième grandeur, etc. ; les quatre étoiles de sa tête forment un losange. 4.<sup>o</sup> *Céphée*, *Cepheus*, se fait remarquer dans le ciel par trois étoiles à peu près en ligne droite, dont la plus septentrionale est la plus brillante ; c'est une étoile de la troisième grandeur. 5.<sup>o</sup> *Cassiopeë*, *Cassiopeia* ; cette *constellation* est remarquable par cinq étoiles principales, qui forment une espèce d'M irrégulière. 6.<sup>o</sup> *Andromède*, *Andromeda*, se fait remarquer par trois étoiles principales, à peu près en ligne droite, toutes de la seconde grandeur. 7.<sup>o</sup> Tout près d'*Andromède*, se trouve la *constellation* de *Pégase*, *Pegasus*. (En prenant depuis le pôle, on trouve de suite quatre étoiles qui indiquent à peu près, pour le siècle présent, le méridien d'où l'on compte l'ascension droite. Ces quatre étoiles sont la *Polaire*, la chaise de *Cassiopeë*, la tête d'*Andromède* et le bout de l'aile de *Pégase*). On remarque dans la *constellation* de *Pégase* deux autres étoiles qui, avec celles du bout de son aile et celle de la tête d'*Andromède*, forment un grand carré qui se remarque facilement dans le ciel. 8.<sup>o</sup> Le *Triangle*, *Triangulum* ; cette *constellation* est formée de trois étoiles de la quatrième grandeur, qui représentent effectivement un triangle. 9.<sup>o</sup> *Persée*, *Perseus* ; on y remarque cinq étoiles disposées en croix : il y en a



une de la seconde grandeur, qu'on appelle *claire de Persée*. 10.° Le *Cocher* ou le *Charretier*, *Eriochthonius*, *Auriga*; cette *constellation* renferme une autre petite *constellation* nommée la *Chevre*, remarquable par une étoile de la première grandeur qui s'y trouve. 11.° La *constellation* de la *Chevelure de Bérénice*, *Coma Berenices*, est un amas de petites étoiles, qui se trouve entre l'étoile du bout de la queue de la *grande Ourse* et celle de la queue du *Lion*. 12.° Le *Bouvier*, *Bootes*; cette *constellation* s'étend partie en-deçà du tropique du *Cancer*, et partie au-delà; c'est dans cette dernière partie que se trouve l'étoile nommée *Arcturus*, qui est de la première grandeur: *Arcturus* est d'ailleurs remarquable, parce qu'il est au bout d'une traînée d'étoiles en forme d'arc de cercle. 13.° La *Couronne*, qu'on appelle *Couronne du Nord*, *Corona Borealis aut Septentrionalis*, pour la distinguer d'une autre *constellation* de même nom, qui est vers le pôle *Antarctique*, est une suite d'étoiles au nombre de sept, qui forment une espèce de demi-cercle. 14.° La *constellation d'Hercule*, *Hercules*; on remarque dans la partie au-delà du tropique quatre étoiles assez brillantes, dont deux appartiennent à la *constellation d'Hercule*, et deux à celle du *Serpent*. Il y en a une autre qu'on appelle la *Tête d'Hercule*, et qui est de la même grandeur. 15.° Le *Serpentaire*, *Serpentarius*; les deux têtes d'*Hercule* et du *Serpentaire* sont deux étoiles faciles à remarquer à cause de leur proximité. 16.° Le *Serpent*, *Serpens*; au Sud de cette *constellation* qui occupe un espace fort étendu dans le ciel, est une étoile de la seconde grandeur, qu'on appelle la *claire du Serpent*: elle se trouve entre deux étoiles de la troisième grandeur. 17.° La *Lyre*, *Lyra*; la principale étoile de cette *constellation* est de la première grandeur: on y en remarque quelques autres de la troisième et quatrième grandeur. 18.° Le *Cygne*, *Cygnus*; cette *constellation* contient cinq étoiles principales, qui font une espèce de grande croix, mais qui ne sont pas également brillantes. 19.° L'*Aigle*, *Aquila*; cette *constellation* se fait reconnoître par trois étoiles en ligne droite, dont celle du milieu, dite la *claire de l'Aigle*, est la plus lumineuse. 20.° *Antinoüs*; la plus au Sud des trois étoiles de

**L'Aigle**, est la tête d'*Antinoüs*, *constellation* qui s'étend au-delà de l'équateur, et qui offre une très-petite étoile dans l'équateur même. 21.° Le *Dauphin*, *Delphinus*; cette *constellation* se fait distinguer facilement par quatre étoiles qui forment un losange assez serré, et par une cinquième étoile peu distante vers le Sud, qu'on appelle la *queue du Dauphin*: ces cinq étoiles sont de la troisième grandeur.

Nous avons dit qu'il y avoit douze *constellations* dans la partie du ciel appelée le *zodiaque*; 1.° le *Bélier*, *Aries*; cette *constellation* s'étend au-deçà et au-delà de l'écliptique. 2.° Le *Taureau*, *Taurus*; cette *constellation* n'est qu'en partie dans le signe de ce nom: on distingue dans le cou du *Taureau* un amas de six petites étoiles, que le vulgaire appelle la *Poussinière*, et les Astronomes les *Pleiades*, *Pleiades*: parmi ces étoiles il y en a une très-brillante et de la troisième grandeur, que l'on appelle la *luisante des Pleiades*. Une autre étoile est l'*œil boréal du Taureau*. L'*œil austral*, nommé *Aldébaran*, est une étoile de la première grandeur, près de laquelle se trouve une multitude de petites étoiles connues de l'antiquité et parmi nous, sous le nom d'*Hyades*. 3.° Les *Gémeaux*, *Gemini*: on y distingue trois étoiles de la deuxième grandeur et un grand nombre d'autres de différentes grandeurs. 4.° L'*Ecrevisse*, *Cancer*; cette *constellation*, à l'orient des *Gémeaux*, se fait remarquer dans le ciel par quelques étoiles de la quatrième grandeur, dont une est dans l'écliptique. 5.° Le *Lion*, *Leo*, se fait distinguer par deux étoiles de la première grandeur, dont celle nommée le *cœur du lion* ou *Regulus*, *Regia stella*, et placée dans la circonférence de l'écliptique, se trouve dans l'alignement de la *claire des gardes* et de celle du milieu du carré de la *grande Ourse*. La seconde grande étoile, nommée la *queue du Lion*, se trouve dans l'alignement de l'*étoile polaire*. 6.° La *Vierge*, *Virgo*: on remarque dans cette *constellation*, l'étoile connue sous le nom d'*épi de la Vierge*; elle est de la première grandeur, et un peu au-delà de l'écliptique, dans l'alignement de l'*étoile polaire* et de celle du milieu de la queue de la *grande Ourse*. 7.° La *Balance*, *Libra*; cette *constellation* est toute dans le huitième signe: on y remarque deux étoiles appelées le *Bassin boréal* et le

*Bassin austral*, toutes deux au-delà de l'équateur ; et la seconde qui est la plus au Sud, fort près de l'écliptique. 8.° Le *Scorpion*, *Scorpio* ; cette constellation est presque toute entière dans le neuvième signe : nous ne pouvons pas la voir entièrement ; elle se fait remarquer par une étoile de la première grandeur, nommée *Antarès* ou le cœur du *Scorpion*, d'une couleur fort rouge, placée au milieu de deux autres bien moins grandes. 9.° Le *Sagittaire*, *Sagittarius* ; cette constellation est renfermée dans le dixième signe : nous ne pouvons la voir toute entière ; mais ce que nous en voyons, est la partie la plus semée d'étoiles. 10.° Le *Capricorne*, *Capricornus*, est au Midi du *Dauphin* ; elle renferme quelques étoiles de la troisième grandeur, et un grand nombre d'autres plus petites. 11.° Le *Verseau*, *Aquarius* ; cette constellation se fait remarquer par une étoile de la troisième grandeur qui se trouve près de la queue du *Dauphin*. 12.° Les *Poissons*, *Pisces* : on trouve à la suite de la tête d'*Andromède* et du bout de l'aile de *Pégase*, deux petites étoiles, qui, avec une troisième peu éloignée de la corne occidentale du *Bélier*, font connoître le lieu des *Poissons*.

Hors du *zodiaque*, vers le pôle Antarctique, se trouvent un grand nombre d'autres constellations ; telles sont : 1.° La *Baleine*, *Cetus*, *Balæna* ; constellation fort étendue qui se trouve au Midi tant de celle des *Poissons* que de celle du *Bélier*. Une ligne tirée de la *claire des gardes* par l'étoile du Nord, passera à peu près par la *claire de Persée*, et ensuite par la *mâchoire de la Baleine*, étoile de la deuxième grandeur. 2.° *Orion*, (*Orion*) ; cette constellation est particulièrement remarquable par trois étoiles de la deuxième grandeur, que les Astronomes appellent la *ceinture* ou *baudrier d'Orient*, et que le vulgaire connoît sous le nom des *trois Rois* ; elles sont près l'une de l'autre, sur une ligne droite : on y distingue encore une étoile de la première grandeur, appelée le *ped luisant d'Orion*. 3.° L'*Eridan*, *Eridanus fluvius*, s'étend d'abord entre *Orion* et la *Baleine*, d'où ensuite il continue de s'étendre vers le Midi, jusqu'à une étoile de la première grandeur nommée la *source de l'Eridan*, laquelle n'est visible dans aucune contrée de l'Europe. 4.° Le *grand Chien*, *Canis major* ; cette

constellation placée au Sud-Est de la ceinture d'Orion, se fait remarquer par une étoile de la première grandeur et la plus lumineuse du ciel : on la nomme *Syrius*. Voyez l'article CANICULE. 5.° Le petit Chien, *Canis minor*, est au Sud des Gémeaux : on distingue dans le ventre du petit Chien une étoile de la première grandeur, nommée *Procyon*. 6.° Le Lievre, *Lepus*. 7.° Le navire *Argo*, *Argo navis*. 8.° L'Hydre femelle, *Hydra*. 9.° La Coupe, *Crater*. 10.° Le Corbeau, *Corvus*. 11.° Le Centaure, *Centaurus*. 12.° Le Loup, *Lupus*. 13.° L'Autel, *Ara*. 14.° La Couronne australe, *Corona australis*. 15.° Le Poisson austral, *Piscis austrinus*. 16.° Le Paon, *Pavo*. 17.° La Grue, *Grus*. 18.° Le Phénix, *Phœnix*. 19.° Le Poisson volant, *Piscis volans*. 20.° La Dorade, *Piscis aurata*. 21.° La Croix, *Cruce*. 22.° Le Triangle austral, *Triangulum australe*, et plusieurs autres. (On compte sur toute la surface concave du ciel, plus de soixante constellations. (Cet article est extrait du Tableau du Système du Monde selon Copernic, par M. Maclot.)

CONTINENT, *Continens terra*. Nom donné à un espace qui contient plusieurs grandes terres jointes ensemble. On compte, 1.° L'Ancien Continent; 2.° le Nouveau; 3.° Les Terres Australes connues ou soupçonnées; 4.° les Terres Arctiques dont la séparation d'avec l'Amérique n'est pas encore bien déterminée. Ils ont cela de remarquable, qu'ils paroissent comme partagés en deux parties, qui seroient toutes quatre environnées d'eau et formeroient des *continens* à part, sans deux petits étranglemens de terre appelés *isthmes*. Les *continens* forment des avancés considérables dans le bassin de la mer : ce sont des caps, des promontoires, des péninsules.

CONTOUR ou CUNTUR. Voyez CONDOR.

CONTRA-YERVA, *Contra-yerva*, Garz. Exot. t. 10. *Dorstenia Contra-yerva*, Linn. *Dorstenia spondilii folio, dentariæ radice*, Plum. Gen. 29; Burn. Amer. t. 119. *Cyperus longus, odoros (et inodorus) Peruanus*, Bauh. Pin. 14; Moris. Hist. 3, p. 240. *Tutzpatlis*, Hern. Mex. 147. Le *contra-yerva* est une plante que les Espagnols ont nommée ainsi, parce qu'elle est un contre-poison : on l'appelle aussi *racine de Drake* (*Drakena radix*,

Clus. Exot. p. 83), parce que *François Drake*, Anglois, fut le premier qui la rapporta d'un voyage dans lequel il avoit fait le tour du Monde. Parmi les Botanistes, les uns, comme *C. Bauhin*, l'ont regardée comme un *souchet long*, odorant; et le *drakena*, comme un *souchet long* et sans odeur. *Hernandez* croit que le *contra-yerva* est une espece de grenadille, *Coanacpilli*. *Bannister* dit que c'est une *caméline*; *Sloane*, une *aristoloché*. *Guillaume Houston*, Chirurgien Anglois, étant en Amérique, a recueilli dans les montagnes, auprès de l'ancienne Vera-Cruz, la racine qu'on appelle *contra-yerva* chez les Droguistes; et il a découvert que c'étoit une espece de *dorstenia*. Voyez DORSTENE.

Voici l'extrait de ce qu'on lit sur la plante *contra-yerva* dans les manuscrits du P. *Plumier*, qui dit l'avoir trouvée dans l'Isle de Saint-Vincent. Sa racine ressemble à celle du sceau de Salomon. Elle s'enfonce obliquement dans la terre: elle est fibreuse, d'un goût brûlant à peu près comme celui de la pyrethre. Il en sort six petites feuilles semblables à celles de la berce, attachées à des queues longues. Du même sommet des racines sortent quatre hampes qui soutiennent des fleurs très-petites, entourées de petites écailles noirâtres.

Selon *Linnaeus*, ses fleurs n'ont point de pétales, mais une seule enveloppe particulière à chaque fleur, quadrangulaire et concave: il leur succede plusieurs graines arrondies, pointues et blanches. Dans le commerce nous ne voyons que la racine desséchée de cette plante, qui croit communément à Charçès, Province du Pérou, et au Mexique, d'où les Espagnols nous l'apportent. Dans l'état de dessiccation, elle est grosse comme une plume de cygne, longue de deux pouces, noueuse, très-fibrée, d'un rouge tanné en dehors, blanchâtre en dedans; d'une odeur de feuilles de figuier, et d'un goût âcre, légèrement aromatique: on ne se sert que la partie tubéreuse de la racine, qui passe pour un sudorifique et un alexipharmaque puissant, ainsi que pour un antidote contre les poisons qui coagulent le sang. Bien des personnes la préfèrent, avec raison, au *bézoard*, contre la peste; mais peut-être à tort, à la thériaque, comme contre-poison.

Le nouveau *contra-yerva* des Espagnols est le *Psoralea*.  
Voyez ce mot.

CONVERS. Voyez PUCELLE.

COPAL. Voyez RÉSINE COPAL.

COPALME. Voyez LIQUIDAMBAR.

COPAU et COPAIER. Voyez à l'article BAUME DE COPAHU. A l'égard du *copahu* de Saint-Domingue, c'est le *Croton* à feuilles d'origan.

COPALXOCOTI. Petit arbre de la Nouvelle-Espagne très-vanté, et qu'on croit être le *savonnier*.  
Voyez ce mot.

COQ, *pl. enl. 1*, *Gallus-gallinaceus*. Genre d'oiseau propre à l'ancien Continent, et dont l'histoire est très-intéressante. Ses traits sont fort distinctifs et fortement exprimés : c'est un oiseau qui, au milieu de son sérail de *poules*, se fait remarquer par la beauté de sa taille, par sa démarche fière et majestueuse ; par ses longs éperons aux pattes ; par la crête charnue, festonnée et découpée sur son bord supérieur, d'un rouge vif et brillant, qu'il porte sur le front ; par les deux appendices ou membranes charnues, qui sont attachées au-dessous du bec ; par la richesse et la variété des couleurs de son plumage, et par le contour agréable des longues plumes de sa queue. La conformation de la queue est particulière au *coq* et à la *poule* : dans le *coq*, elle est composée de quatorze plumes partagées en deux plans inclinés à droite et à gauche, disposés de manière qu'ils forment entre eux un angle aigu, et que les plumes sont courbées en arc dont la convexité est du côté du corps, et tournées vis-à-vis les unes des autres du côté de leur face supérieure : ces deux plans de la queue sont en même temps relevés et à peu près perpendiculaires à l'horizon. Il y a de chaque côté, au-dessous de l'ouverture de l'oreille, une peau nue qui forme une tache blanche, oblongue, légèrement rougeâtre sur son bord antérieur.

Le *coq* et la *poule*, étant des animaux domestiques ; ils varient singulièrement pour les couleurs : aussi en voit-on de toutes les nuances.

Le *coq* domestique vulgaire ou de village, annonce par son chant les heures de la nuit et la pointe du jour : il est l'horloge vivante des gens de la cam-

pagne. On prétend avoir remarqué que parmi tous les oiseaux de jour, le rossignol et le *coq* sont les seuls qui chantent pendant la nuit. (Aussi les Mythologistes ont regardé le *coq* comme le symbole de la vigilance : c'est pour cette raison qu'on le trouve souvent dans les antiques, entre les attributs de *Minerve* et de *Mercury*).

Au reste, *M. du Verney* a fait voir dans un *coq* vivant, que la voix ne se forme pas vers le larynx, comme dans les autres animaux; mais au bas de la trachée-artère vers la bifurcation.

Le *coq*, actif et plein de vigueur, est le plus lubrique des oiseaux. Ses testicules sont d'un grand volume pendant toute l'année, et il a une double verge. Il aime à prendre ses ébats amoureux en plein air : à peine ouvre-t-on le *poulailler* qu'on le voit entrer au milieu de son sérail et courir après les *poules*, les poursuivre et les subjuguier. Son coup d'œil annonce à la fois qu'il se dispose à remplir l'acte de la génération et indique la *poule* dont la vue excite son désir : aussi-tôt, baissant les ailes et les roidissant, étalant à demi sa queue, tandis que la *poule* s'accroupit pour le recevoir, il va à elle d'un pas oblique, en poussant un son grave, bas, précipité; il la saisit par la crête avec son bec, s'élance sur elle, accomplit l'acte qui ne dure qu'un instant, après quoi le *coq* se redresse et annonce son triomphe amoureux par les mêmes accens qui marquent ses victoires : la *poule*, en se relevant, hérisse ses plumes, les secoue, et se mêle parmi ses compagnes. On dit que chaque jour le *coq* coche ses *poules* jusqu'à cinquante fois. Il peut féconder d'un seul acte tous les œufs qu'une *poule* pond en vingt jours (*Harvey* étend à six mois l'effet prolifique et fécondant d'un seul accouplement); et comme il peut suffire à douze ou quinze *poules*, il peut facilement en un jour être père de trois cents *poulets*. (On voit à l'article GÉNÉRATION, que la fécondation peut s'opérer avec une très-petite quantité de liqueur prolifique). L'usage immodéré du plaisir épuise promptement le *coq*; aussi est-il au bout de peu d'années hors d'état d'engendrer : alors son service auprès des *poules* n'a plus d'attrait, il ne fait que les fatiguer.

Cet oiseau règne en souverain parmi ses *poules* : il aime singulièrement ses sujettes ; il veille avec assiduité à leur conservation ; tantôt amant doux , complaisant , mari attentif et pere tendre , il est aux petits soins , avertit les *poules* , même les petits qu'elles conduisent , du danger. A-t-il trouvé quelques grains : sensible , entouré d'un peuple soumis qu'il chérit , il l'appelle à partager avec lui sa bonne fortune ; il pousse même la galanterie jusqu'à s'en priver pour ses *poules*. Tantôt c'est un maître jaloux qui ne souffre pas la présence d'un rival : dans cette circonstance , il s'irrite , son œil étincelle , ses plumes se hérissent , il fond sur son adversaire , lui livre un combat qui ne cesse que par l'abandon de ses forces , ou la retraite du nouveau venu. Vainqueur , il se redresse , frappe ses flancs de ses ailes , et chante à deux ou trois reprises. C'est ce que M. l'Abbé *Delille* a si bien peint par ce vers expressif et concis :

Aime , combat , triomphe et chante sa victoire.

Si l'on contrefait son chant , il est inquiet , alarmé : il rassemble ses *poules* ; son cri alors est pour elles le signe de la protection , de la réprimande et de la menace ; et rarement il les maltraite.

Un bon *coq* doit être d'une taille plus grande que petite , avoir le plumage ou noir ou rouge obscur , ou diapré de couleurs fortes ; la patte grosse et bien garnie d'ongles et d'ergots ; la cuisse longue , grosse et bien emplumée ; la poitrine large ; le cou relevé et bien fourni de plumes ; le bec court et gros ; le regard vif et animé ; les yeux noirs ou bleus ; l'oreille blanche et grande ; les barbes rouges et bien pendantes ; les plumes de la tête et du cou étendues jusque sur les épaules , et dorées ; l'aile forte , la queue grande et repliée en faucille. Il faut qu'il soit éveillé , ardent , beau chanteur ; car c'est par son chant qu'il peint souvent ou témoigne son bien être ; il faut encore accoutumer ses femmes à l'accueillir , et les autres *coqs* à souffrir ce rival , dans les cas où un seul ne suffiroit pas : mais on n'ignore pas que la



vie de deux *coqs* dans une basse-cour, est un état de guerre continuelle ; un Poëte l'a dit :

Deux *coqs* vivoient en paix,  
 Une poule survint,  
 Voilà la guerre allumée, etc.

Les *coqs* sont fiers, indépendans et courageux : ils se battent avec opiniâtreté. Le spectacle de leurs combats est du goût de plusieurs Nations : c'est la coutume en Angleterre de les nourrir avec soin pour les faire battre ensemble. On annonce ces combats de *coqs*, qui se font au milieu d'un amphitréâtre où l'on s'assemble en foule. Il s'y fait souvent des gageures considérables, et l'argent que l'on y dépose appartient quelquefois à ceux dont les *coqs* remportent la victoire. Il y a de ces *coqs* belliqueux qui aiment mieux mourir que de se laisser vaincre ou de se sauver par une fuite ignominieuse, ou de survivre à une honteuse défaite. Les Chinois et quelques peuples des Philippines et des Indes Orientales, sont aussi fort passionnés pour ces sortes de spectacles. Ces peuples font contracter à certains *coqs* l'habitude de combattre les uns contre les autres, les ergots armés d'un éperon qui en rend les coups plus sûrs, plus pénétrants et plus dangereux. On vit en Angleterre, il y a quelques années, dans un de ces spectacles, un exemple singulier de sympathie entre deux *coqs*, qui mérité d'être rapporté. Il y avoit à Chester, dit l'Auteur du *Journal Encyclopédique*, deux *coqs* très-beaux, et qui s'étoient souvent signalés dans ce cirque ; mais on ne les avoit point encore présentés l'un contre l'autre. On voulut enfin savoir lequel des deux étoit le plus fort ; chacun des spectateurs s'intéressa pour l'un des combattans ; mais les deux *coqs* se regarderent, et, contre l'attente du public, ils ne se chargerent pas. On leur jeta quelques grains de blé pour les irriter ; ils mangerent ensemble, et se promenerent ensuite paisiblement. On mit au milieu d'eux une poule, dans la persuasion que du moins la jalousie romproit l'intelligence qui paroissoit régner entre eux : on se trompa encore. Ils caresserent

la poule tour à tour, et toujours sans jalousie. Le Directeur des jeux les sépara, et leur teignit les plumes, afin que sous ce déguisement ils ne se reconnussent plus. Cet expédient ne réussit pas mieux : les deux *coqs* ne violèrent pas la paix qui les unissoit. On présenta pour dernière ressource, de nouveaux *coqs* à chacun d'eux ; ils devinrent furieux, combattirent à toute outrance, et battirent leurs adversaires. Quand on les vit bien irrités, on retira les *coqs* étrangers, et on ne laissa plus qu'eux sur l'arène : ils demeurèrent encore amis, et parurent tout aussi paisibles qu'ils l'avoient été dans les premiers instans.

#### Œufs réputés de Coq.

On trouve quelquefois dans le nid des *poules* un petit œuf gros comme un œuf de pigeon, qu'on appelle œuf de coq, parce qu'on croit vulgairement que le coq l'a pondu ; et le peuple y ajoute d'autres idées superstitieuses. Un Fermier ayant apporté plusieurs de ces prétendus œufs de coq à M. de la Peyronie, ce Savant fit plusieurs observations sur cet objet, qu'il inséra dans un Mémoire, imprimé parmi ceux de l'*Académie des Sciences pour l'année 1710*. Nous allons en donner le précis.

Beaucoup de personnes, d'ailleurs raisonnables ; croient avec le peuple, que les *coqs* pondent des œufs ; et que ces œufs étant couvés dans du fumier ou ailleurs, on en voit éclore des serpens ailés, qu'on appelle *Basilics*. Les faits suivans démontrent la fausseté de cette tradition fabuleuse. M. de la Peyronie ouvrit ces prétendus œufs de coq : il les trouva sans jaune ; mais au milieu il aperçut un corps qui ressembloit assez bien à un petit serpent entortillé : il le développa sans peine, après en avoir raffermi la substance dans de l'esprit de vin. Il en ouvrit plusieurs ; mais la différence qui s'y trouvoit, c'est que le prétendu serpent n'étoit pas dans tous également bien représenté : il y en avoit dans lesquels on ne voyoit qu'une tache jaune. D'après l'examen de ces œufs sans jaune, M. de la Peyronie conçut l'idée d'examiner si le coq, auquel on les attribuoit, n'étoit pas

*hermaphrodite*. Ses entrailles furent ouvertes, examinées; on lui trouva deux gros testicules bien conditionnés, caractères du mâle, et nulle trompe ni ovaire; ce qui prouvoit incontestablement qu'il étoit incapable de ponte par défaut d'organe. Le prétendu pondeur ayant été égorgé, le Fermier trouva des œufs semblables aux premiers, et découvrit enfin qu'ils étoient poudus par une poule. Ce fut dans les entrailles de cette poule que M. de la Peyronie découvrit la source de ce phénomène singulier, qui avoit tant induit en erreur. L'inspection lui apprit que l'organisation altérée de cet animal étoit telle, que les membranes très-minces de l'œuf qui n'avoit que très-peu de blanc et point de coque, se crevoient dans le passage de l'oviductus; le jaune s'échappoit, et la poule pondoit ces petits œufs sans jaune. M. Haller dit aussi avoir vu un œuf de coq qu'on lui avoit donné pour bien avéré; c'étoit un très-petit œuf, dont le fœtus et le jaune avoient disparu, et dans lequel il n'y avoit que du blanc avec beaucoup de bulles d'air. On voit des poules qui pondent quelquefois des œufs semblables à ceux dont on vient de parler, lorsque dans des efforts ou par quelque autre cause extérieure, le jaune de l'œuf est crevé dans l'oviductus; mais la cause n'étant pas constante, ces mêmes poules en font aussi de bien conditionnés. Des étranglemens ou des compressions à peu près semblables, qui anéantissent les petits des ovipares, en leur ôtant la matière de leur nourriture, ne rendroient que monstrueux ceux des vivipares, qui ne portent pas cette matière avec eux, et qui vont la puiser dans la matrice, pourvu que la compression ne détruise aucune partie essentielle à la vie de l'animal. On ne doit donc pas être surpris de ce que ceux-ci nous fournissent beaucoup plus de monstres que les autres.

#### *Des Coqs monstres.*

On a cependant vu des coqs monstrueux, notamment un coq à deux têtes sur un seul corps, un autre à une seule tête sur deux corps, et d'autres à trois ou quatre pattes. Il se trouve encore des coqs naturels.

ment cornus ; et d'autres qui le sont par artifice , comme on en voit quelquefois dans les cabinets des Curieux. M. *Duhamel* , dans un Mémoire imprimé parmi ceux de l'*Académie des Sciences* , année 1746 , nous apprend en quoi consiste cet artifice.

On coupe la crête du *coq* à un travers de doigt près des os du crâne ; il se forme dans la duplicature de la crête un vide , dans lequel on place un jeune ergot de la grosseur d'un grain de chenevis , qu'on coupe au pied d'un *poulet*. Au bout de quinze jours ou trois semaines , l'ergot y a contracté une union parfaite , si on a eu soin d'empêcher que le *coq* ne l'ait fait tomber par le mouvement de sa tête ; et quatre à cinq mois après , il a acquis un demi-pouce de longueur. M. *Duhamel* en a vu qui , au bout de trois à quatre ans , avoient plus de quatre pouces. Un Auteur dit avoir vu sur la tête d'un chapon une pareille corne qui avoit neuf pouces de longueur. Nous avons vu en 1765 , à Paris , un *coq* que l'on disoit originaire d'Afrique. Du milieu de sa crête sortoient deux cornes jaunâtres , creuses , cannelées , longues de trois pouces et demi , évasées et arquées comme celles du chamois. Ses ergots étoient gros et fort longs. Ses cornes nous ont paru naturellement implantées sur la tête de l'oiseau. Quoi qu'il en soit , on ne peut s'empêcher de convenir que l'ergot détaché de la patte d'un *poulet* et placé sur la tête d'un *coq* , et qui y conserve sa même organisation , à l'exception qu'il devient plus grand , est une véritable greffe pratiquée sur un animal. Il est curieux d'observer qu'il se forme une espece d'articulation et plusieurs ligamens assez forts pour soutenir cette grande corne. Tous ces organes , comme le dit M. *Duhamel* , ne se trouvent point dans l'état naturel , ni sous la crête des *coqs* , ni aux environs de leur ergot ; du moins , dit-il , je n'ai pu les apercevoir : ainsi la Nature sait subvenir à ses besoins par de nouveaux organes. C'est un fait bien singulier , mais qui se trouvera probablement confirmé par beaucoup d'observations sur les monstres.

## Des CHAPONS.

Le *chapon*, en Italien *cappone*, est un *poulet* auquel on a enlevé les deux testicules pour qu'il ne s'épuise point par les plaisirs, qu'il acquiere plus d'embonpoint, et que sa chair en devienne plus délicate. Cette opération fait perdre la voix au *coq*; ce qui prouve d'une manière bien évidente le rapport intime, quoique caché, qui se trouve entre ces organes; et si le *coq* devenu *chapon* conserve encore un peu de voix, elle n'est plus que rauque, basse et étouffée; au lieu d'être haute, sonore et perçante. Le *poulet* qui n'a été châtré qu'à demi, a un reste de voix grêle qui n'a point la plénitude du son de celle du *coq*: aussi l'appelle-t-on *cocâtre*, parce qu'il n'est réellement ni *coq*, ni *chapon*. On pratique aussi la même opération sur les *poules*, ce qui les prive de la faculté de pondre; on les engraisse délicatement, et elles se nomment alors *poulardes*: c'est un des mets les plus exquis et les plus salubres.

La méthode de châtrer les *poulets* est très-ancienne; il en est parlé dans le *Deutéronome*: on la pratiquoit à Rome, et il y avoit des *poulardes* qui pesoient quelquefois jusqu'à seize livres. Il fut défendu de châtrer les *poules*; et ce fut pour éluder cette loi qu'on chaponna les jeunes *coqs*. On chaponne les *poulets* à trois mois, en Juin, temps où il ne fait ni trop chaud ni trop froid. L'animal étant *coq*, étoit courageux et hardi; mais après cette opération, il est lâche et poltron; triste, mélancolique, honteux et confus; il semble regretter pendant quelques jours la source de sa vigueur et de ses plaisirs; on diroit qu'il sent toute l'importance de la perte qu'il a faite; aussi affecte-t-il de ne pas se montrer aux yeux des *poules* pendant quelques semaines; celles-ci ne chantent point pour lui; enfin il ne gagne que du côté de la masse et de l'embonpoint qui le surcharge.

On tire un service singulier des *chapons*: on dresse ces eunuques à conduire et à élever les *poussins* quand on ne veut pas laisser perdre de temps aux *poules*. Pour inspirer ce goût au *chapon*, on le choisit vigoureux,

vigoureux ; on lui plume le ventre ; on lui fustige la partie déplumée avec une poignée d'orties , et on l'enivre avec du pain trempé dans du vin. Après avoir réitéré cette cérémonie deux ou trois jours de suite , on le met sous une cage avec deux ou trois *poulets* un peu grands ; ces *poulets* s'approchent de lui , passent sous son ventre ; ils y cherchent la chaleur qu'ils trouvoient sous leur mere , lui font éprouver un frais agréable et adoucissent la cuisson de ses piqûres. Ce soulagement l'habitue à les recevoir : bientôt il s'y attache , il les aime , il les conduit ; et si on lui en donne un plus grand nombre , il les reçoit , les couvre de ses ailes , les élève et les garde plus long-temps que la mere n'auroit fait. Tel est le moyen de rendre utile pendant sa vie , cet animal qui ne l'est ordinairement qu'après sa mort.

On estime le *chapon* à l'âge de sept à huit mois ; plus qu'en tout autre temps. Sa chair convient à toutes sortes de tempéramens et à toutes sortes d'âges.

Le *poulet* est un aliment très-léger et très-salutaire. On en fait une eau de *poulet* que l'on donne aux malades , auxquels on veut faire faire diete : cette boisson convient aussi dans les douleurs d'entrailles et le *cholera-morbus* , pour tempérer la bile qui regorge dans l'estomac. Le bouillon de vieux *coq* , *Gallus ananosis* , est fort recommandé en Médecine dans les maladies chroniques. M. *Bourgeois* dit que ce bouillon est sur-tout très-salutaire aux asthmatiques ; qu'il soulage considérablement. On emploie assez communément sa chair dans les consommés dont on nourrit les malades foibles , languissans , certains convalescens ; et quelques vieillards qui ont besoin d'une nourriture abondante sans que leur estomac en soit fatigué. Le *coq* servoit de victime dans les sacrifices qu'on faisoit à Esculape lorsqu'on guérissoit d'une maladie.

Des *POULES* , et de leurs variétés , etc.

Les *poules* , *Gallinae* , sont du nombre des animaux domestiques les plus précieux , à cause du tribut qu'elles nous donnent tous les jours.

Le port de la queue des *poules* est particulier à ce seul genre d'oiseau, et il nous paroîtroit très-singulier si nous le voyions pour la première fois. Elles sont les seules dont la queue soit dans un plan vertical et pliée en deux parties égales. Comme le *coq*, elles ont une crête qui surmonte le front, et deux membranes charnues attachées au-dessous du bec ; mais ces ornemens ont moins de volume et des couleurs moins vives que dans le *coq* : la *poule* n'a point d'ergot, mais une protubérance ou un bouton peu saillant.

Les *poules* ainsi que les *coqs*, transportés sous tant de climats divers, nourris et soignés si différemment, plus multipliés qu'aucun des autres oiseaux, en raison de leur utilité, ont dû produire et nous présenter une multitude de variétés : voici les plus remarquables auxquelles on donne le nom de races, soit qu'elles se perpétuent par la force de leur constitution, soit par l'attention qu'on a de ne les point mêler.

1.° Le *coq* et la *poule* vulgaires.

2.° Le *coq* et la *poule huppés*, pl. enl. 49. Il y a dans cette race, des *poules* qui n'ont point de crête ni de membrane sous le bec, mais à leur place une huppe, et des flocons de plumes. On donne aux variétés de cette race des noms suivant les couleurs dominantes du plumage, et ses variétés se perpétuent en les tenant séparées, sans leur permettre de se mêler. Leur huppe varie aussi pour le port et la forme ; ces *poules*, en général, sont belles et haut montées ; et c'est la race qui prend le plus de graisse et dont la chair est la plus délicate.

3.° Le *coq nain* et la *poule naine* : ils ont les jambes courtes et la démarche sautillante ; on en nourrit beaucoup en Bretagne : la *poule de Camboge* paroît être la même.

4.° Le *coq* d'Angleterre : on le reconnoît à la hauteur de ses jambes.

5.° La *poule Angloise* : c'est une très-petite race dont le plumage est blanc quand elle est pure ; on l'a beaucoup multipliée, parce qu'elle est excellente pour couvrir. On la préfère dans les faisanderies aux *poulets*

communes, qui sont trop lourdes; on peut rapporter à cette race la *poule naine* de Java, l'*acho* ou *acoho* ou *coq* de Madagascar, le *coq nain* et la *poule naine* de la Chine; ces derniers que les Chinois peignent souvent sur leurs papiers, sont encore de près de la moitié plus petits que la *poule Angloise*; mais ils ont le plumage du *coq* et de la *poule* ordinaires.

6.° Le *coq* de Turquie: il n'est remarquable que par son beau plumage.

7.° Le *coq* de Hambourg: son plumage est riche; il a les cuisses et le bas du ventre d'un noir velouté, ce qui lui a fait donner le surnom de *culotte de velours*; on en élève avec soin, en Angleterre, de cette race tirée de Hambourg.

8.° Le *coq* et la *poule frisés*, appelés par quelques-uns *porte-laine*: leurs plumes sont à demi-décomposées et renversées en dehors; le blanc est la couleur la plus ordinaire dans cette race, qui est foible, sensible au froid, et qui réussit mieux dans les pays chauds.

9.° Le *coq* et la *poule à duvet* du Japon, *pl. ent.* 98, appelés par quelques-uns *porte-soie*: cette variété est commune à la Chine, au Japon, en différens autres endroits de l'Asie, et réussit fort aisément dans nos climats. Les barbes de leurs plumes qui sont sans adhérence les unes avec les autres, ont l'apparence et l'aspect du poil; elles sont toujours blanches.

10.° Le *coq* et la *poule negres*: cette race nous vient de Guinée, du Sénégal et de Mozambique; la crête, les membranes attachées sous le bec, la peau, le périoste des os, les plumes sont ordinairement de couleur noire. Il y a quelques individus à plumage mêlé de blanc; leur chair est assez blanche, étant cuite.

11.° Le *coq* et la *poule pattus*, ne différent du *coq* et de la *poule* ordinaires que parce qu'ils ont les pieds, et quelquefois les doigts, en partie couverts de plumes longues, dures, qui se portent en dehors; on les désigne ainsi en latin, *Gallinæ plumipedes*.

12.° Le *coq de Bantam*: ce *coq*, originaire des Indes (de l'Isle de Java), est colere, hardi et



courageux ; le plumage, sur le corps, est d'une belle couleur orangée ; sous le corps et aux cuisses, il est noirâtre ; on appelle *hottes* les plumes longues et assez roides qui dépassent de deux pouces les genoux. Les Hollandois donnent le nom de *demi-poule d'Inde* à cet oiseau.

13.° Le *coq* et la *poule sans croupion* : comme ils n'ont point de croupion, ils sont par conséquent sans queue, aussi ont-ils le surnom de *cu-nu* : quelques-uns les appellent aussi *coq* et *poule* de Perse ; mais c'est sans fondement : *Aristote* n'auroit pas manqué d'en parler. *M. de Buffon* rapporte l'origine de cette race à l'influence du climat de la Virginie, où d'après les *Transact. Philosoph. n.° 206, ann. 1693, pag. 992*, les *poules* qu'on y porte perdent bientôt leur croupion ; ce qui ne peut s'entendre que des petits qui en proviennent, et non pas des individus transportés de l'Europe.

14.° Le *coq* et la *poule* de Caux ou de Padoue ; ils sont très-gros, et, de même que ceux de Bruges et de Mirebalais, haut montés sur jambes.

15.° Le *coq* et la *poule des Gates* : ces oiseaux qui ont été trouvés dans les Gates, montagnes qui séparent le Malabar du Coromandel, ne diffèrent point de notre *coq* et de notre *poule* domestiques et ordinaires ; les nôtres sont seulement un peu plus grands ; ceux des Gates font au plus une race à part ; ils ont les plumes du cou terminées par des appendices membraneuses, comme le sont les plumes moyennes des ailes du *jaseur*. Les *poules* ainsi que les *coqs*, ont quatre doigts ; mais il y a une race de *poules* qui ont cinq doigts à chaque pied, trois antérieurs et deux postérieurs.

On a vu à Paris une grande variété de ces sortes d'oiseaux, ainsi que de pigeons, dans la Ménagerie de S. A. S. M. gr le Comte de Clermont. Voici la liste ou état des *coqs* et *poules* qui étoient dans les différentes volières à la fin de Mars 1768. Les *chamoisés*, les *écailles de poisson*, les *frisés*, les *ardoisés*, les *blancs*, les *noirs à huppe blanche*, les *dorés*, les *argentés*, les *citronnés*, les *périnées* en bleu ou en blanc ou en violet, les *faïencés*, les *herminés* en blanc ou en jaune, les

*porte-soie*, les *pierrées* en noir, ou dorées et naines, les *perlés*. Ces oiseaux sont actuellement dans la Ménagerie de Chantilly.

Les *poules* de moyenne grandeur, qui ont la tête grosse et la portent haute, qui ont l'œil animé, la crête pendante d'un côté, les jambes jaunâtres, le plumage noir ou varié de noir et de blanc, sont estimées les meilleures pondeuses. Comme les *poules* font ordinairement des œufs en abondance pendant la plus grande partie de l'année, elles ne sauroient suffire long-temps à tant de productions : aussi communément deviennent-elles stériles au bout de trois ou quatre ans. Les premiers œufs que pondent les *poules* sont petits ; et en général les œufs des seconde, troisième et quatrième années sont plus gros que ceux de la première. Il y a des *poules* qui ne donnent qu'un œuf en trois jours ; d'autres pondent de deux jours l'un ; d'autres tous les jours. M. de Réaumur en a eu une qui pondoit deux œufs dans le même jour. Les *poules* cessent de pondre plutôt les unes què les autres. A chaque œuf que les *poules* pondent, elles expriment leurs sensations par un cri particulier, auquel on donne le nom de *gloussement*. Ce cri est-il une expression de douleur ou de joie ?

La fécondité des *poules* est admirable ; mais cette faculté de produire qui paroît occasionnée par une nourriture abondante, stimulante, cesse vers la fin de l'automne et en hiver, et notamment dans le temps de la mue. Ce seroient les œufs qui viennent dans le printemps et dans l'été en si grande abondance, qu'il seroit avantageux de conserver frais. Voyez-en le procédé à l'article ŒUF.

Les *poules* ne laissent pas de pondre étant captives, isolées, en un mot sans commerce avec les *coqs* : ces œufs se conservent encore mieux et plus sûrement que ceux qui ont été fécondés ; mais ils ne valent rien pour donner à couver, parce qu'il n'y a point de germe, ou parce qu'il n'est pas vivifié, et qu'il n'en naitroit rien. Ainsi, ces sortes d'œufs sont stériles. Ce n'est que dans la saison où les autres oiseaux éprouvent aussi le désir de propager leur espèce, que la *poule* s'occupe de ses œufs, qu'elle ne

les aba donne plus après les avoir pondus, comme pendant le reste de l'année; mais qu'elle les rassemble, qu'elle y revient souvent, qu'elle les défend et qu'elle les couve quand le nombre en est suffisant. La poule parvient quelquefois à se soustraire à la vigilance de ceux qui la surveillent : alors, et comme dans l'état de liberté, elle se construit à l'écart, dans un lieu sombre et calme, un nid qu'elle forme de paille, ou de matières analogues, grossièrement assemblées, et elle y dépose, avant de couvrir, vingt à vingt-cinq œufs : on dit alors que *la poule a dérobé ses œufs*; mais elle a joui de ses droits pour couvrir en liberté.

L'organisation de l'œuf nous présente un spectacle des plus curieux, dont on voit la description aux articles OISEAU et ŒUF. On y réunit sous le même coup d'œil, l'organisation des œufs d'oiseaux, d'insectes et de poissons, et le tableau des divers moyens qu'emploie la Nature pour la reproduction de ces sortes d'animaux.

A l'égard des propriétés de l'œuf de la poule, on estime que le blanc seul est très-diététique, nourrissant; et que le jaune est très-échauffant et même aphrodisiaque; mais cet œuf est un aliment très-sain dont on peut faire usage tous les jours, si l'on en use sobrement : c'est un restaurant que les Médecins prescrivent à ceux qui sont tombés dans un état de foiblesse et d'épuisement, et pour premier aliment des convalescens. Tout le monde connoît les bouillons à la reine, dont la base est le jaune d'œuf, et qu'on emploie dans la toux, dans les coliques bilieuses et dans les tranchées violentes qui succèdent quelquefois à l'usage des purgatifs résineux. Le jaune d'œuf est la base du looch pectoral, du digestif ordinaire; il sert à lier quantité de sauces. Le blanc d'œuf est l'instrument chimique le plus usité pour la clarification des liqueurs et du sucre. Il entre dans la composition de la pâte de guimauve et de celle de réglisse. La coquille d'œuf réduite en poudre, est un absorbant terreux.

*Maniere dont les POULETS s'y prennent pour sortir de l'œuf.*

La couvée d'œufs fécondés dure vingt-un jours : à ce terme , les petits paroissent. L'incubation est une besogne très-fatigante pour la couveuse , et qui l'échauffe beaucoup : elle tient ses ailes baissées , demi-ouvertes , en maniere de berceau , au pourtour de l'ensemble des œufs. A peine quitte-t-elle ses œufs une fois par jour pour chercher de la nourriture en hâte , et pour rendre ses excréments. Le degré de chaleur de l'incubation est de trente-deux degrés et demi au thermometre de Réaumur : c'est à l'aide de cette douce transpiration que se développent avec lenteur toutes les partiés du poulet ; ( disons poussin , car le poulet proprement dit est le petit déjà d'une certaine grandeur ; ) quelques Physiciens prétendent que l'électricité est un moyen de hâter le développement des œufs fécondés ; mais ce moyen ne réussit pas toujours. La poule ne se sert de son bec que pour retourner de temps à autre les œufs et les faire changer de place , en les faisant glisser alternativement du centre au bord du nid , et quelquefois pour jeter hors du nid les fragmens de la coquille dont le poulet s'est débarrassé. Le poulet renfermé dans l'œuf , est seul chargé par la Nature de tout l'ouvrage qui doit être fait avant qu'il se puisse mettre en liberté ; ouvrage qu'on estimeroit bien au-dessus de ses forces , si des observations journalières n'apprenoient celles qu'il a , et l'emploi qu'il sait en faire quand son état actuel lui fait sentir le besoin qu'il a de naître et de jouir de la liberté.

D'excellens Observateurs ont suivi jour par jour le progrès de l'accroissement du poulet pendant toute la durée de l'incubation. C'est dans leurs ouvrages qu'il faut chercher le détail de la marche que la Nature suit dans ce travail ; nous nous contenterons de dire , d'après M. Bonnet , que l'extension en ligne droite de la charpente du poulet dans l'œuf , pendant les premiers jours de l'incubation , est un fait qui peut donner naissance à bien des réflexions. Cette extension de la charpente , dit ce Philosophe , n'au-

roit-elle point pour principale fin de diminuer la résistance des parties osseuses, ou qui doivent le devenir ? Que de choses le *poulet* ne nous offre-t-il point à méditer dans ses premiers accroissemens ? Voyez à l'article ŒUF. Entre les parties du *poulet* dans l'œuf, qui étoient alongées et étendues dans les premiers jours, les unes dans les derniers jours sont pliées dans leurs articulations, les autres courbées, et toutes plus rapprochées du corps. Les parties du *poulet* prenant chaque jour de l'accroissement, les jambes et le cou deviennent si longs que le *poulet* est forcé de les plier pour leur faire trouver place dans la cavité où il est logé. Dans ces derniers jours sa masse totale prend donc nécessairement la forme d'une boule, et sa tête est passée sous l'aile : c'est ici qu'on a lieu d'admirer, ainsi que dans toutes les opérations de la Nature, que ce qui semble fait par nécessité, est ce qui pouvoit être fait de mieux par choix.

La tête du *poulet*, ainsi que celle de tous les animaux naissans, est d'une grosseur considérable par rapport au volume du corps : c'est à l'aide de la masse de cette tête armée d'un petit bec pointu, et chargé sur la pointe de la partie supérieure d'une petite protubérance cornée, que l'oiseau frotte, pousse et percute à coups redoublés les parois du bout de la coquille qu'il lui faut percer. (Ce petit tubercule dur et rénitent a été découvert par M. Pinçon, habile Anatomiste.) Ces coups sont souvent assez forts pour se faire entendre ; et si on sait épier les momens, on les lui voit donner ; la tête n'en reste pas moins sous l'aile.

L'effet des premiers coups de bec du *poulet* est une petite fêlure qui est ordinairement entre le milieu de l'œuf et son gros bout, mais plus près de celui-ci, parce que la partie antérieure du *poulet* est tournée vers cette partie. Quand la fêlure est sensible, on dit que l'œuf est *bêché*. On sait que la substance de la coquille de l'œuf est frêle et cassante, et qu'ainsi fêlée dans un point, le reste de sa circonférence n'offre plus qu'une foible résistance, comme un morceau de verre entamé dans un endroit, se rompt aisément.

ment par le plus léger effort dans les points qui y correspondent. On voit les éclats de la coquille sauter, sans que la membrane qui tapisse l'intérieur de l'œuf, paroisse percée : ce qui avoit fait penser que les œufs étoient béchés par la *poule*. Mais on conçoit aisément que la membrane étant flexible et appuyée sur la coquille, peut résister aux coups qui font fendre et éclater une matière plus roide.

Tous les *poulets* n'emploient pas un temps égal à finir cette grande opération : il y en a qui parviennent à se tirer de leur coquille dans l'heure même où ils ont commencé à la bécher ; d'autres n'éclosent qu'au bout de deux ou trois heures : quelques-uns sont plus long-temps suivant l'épaisseur de la coquille, et suivant la force du *poulet*. Il y en a qui, trop impatiens de voir le jour, attaquent de trop bonne heure leur coquille à coups de bec ; mais il payent cher leur impatience ; car ils languissent et meurent quelques jours après être nés. La raison en est, suivant l'observation de M. de Réaumur, que les *poulets*, avant de naître, doivent avoir dans leur corps une provision de nourriture qui puisse les dispenser d'en prendre d'autre pendant plus de vingt-quatre heures après qu'ils sont éclos. Cette provision consiste dans une portion considérable du jaune, qui n'a pas été consommée, et qui entre dans le corps par le nombril. Le *poulet* qui sort de sa prison ou coquille, avant que le jaune soit entré dans son corps, périt donc nécessairement. Lorsque les années sont trop seches, les *poulets* ne peuvent pas quelquefois parvenir à ouvrir leurs coquilles. Si on ne les aide pas un peu, en enlevant une partie de la coquille, après qu'ils l'ont felée, on risque de les voir périr dans l'instant où ils étoient près de paroître au jour. Dans ce cas, on trouve souvent les plumes du jeune oiseau collées contre les parois intérieures de l'œuf ; et cela doit arriver nécessairement toutes les fois que l'œuf a éprouvé une chaleur trop forte. Pour remédier à cet inconvénient, on met les œufs dans l'eau pendant cinq à six minutes. L'œuf pompe à travers sa coquille les parties les plus ténues de l'eau ; et l'effet de cette humidité est de disposer les

plumes qui sont collées à la coquille, à s'en détacher plus facilement : peut-être aussi que cette espece de bain rafraîchit le jeune oiseau, et lui donne assez de force pour briser sa coquille avec le bec. Il en est de même des perdrix, des pigeons, et probablement de plusieurs oiseaux utiles, dont on pourroit sauver un grand nombre par le procédé indiqué ci-dessus, ou par quelque autre procédé analogue.

Quand le *poulet* est parvenu à ouvrir sa coquille, dans le premier instant où on le voit, on en augereroit mal ; on jugeroit ses forces épuisées par les efforts qu'il a faits, et on le croiroit bien près d'expirer ; mais au bout d'un temps, quelquefois assez court, il paroît tout autre. Toutes ses parties se fortifient ; il entreprend de se trainer sur ses jambes ; ses plumes qui ne sont qu'un duvet fin, et qui, pendant qu'elles étoient mouillées, faisoient paroître le *poulet* presque nu, commencent à se développer. Le duvet étoit tenu dans des tuyaux de membranes qui se brisent en se desséchant : les barbes du duvet prennent leur ressort ; elles s'épanouissent, et quand elles sont toutes séchées et redressées, le *poulet* est revêtu très-joliment et très-chaudement. Au bout de vingt-quatre heures, le petit tubercule qui est sur la pointe du bec, tombe, et l'on voit ce petit peuple emplumé, courant, trottant, sautant, becquetant le grain, et excitant par leur gentillesse le plus grand intérêt, tandis que d'un autre côté la mere présente le tableau le plus frappant des soins et de la tendresse maternelle. Ces marques extérieures de tendresse pour ses petits, offrent à tout le monde un spectacle agréable et touchant, puisqu'il est si propre à rappeler le plus tendre des sentimens, et à peindre la plus douce image ; une *poule* entourée de ses *poussins*, ne les perd pas de vue un instant ; ils sont l'objet de tous ses soins, le but de tous ses mouvemens ; ils exercent toutes ses facultés ; elle n'existe que pour eux, sans aucun retour sur elle-même ; tantôt elle les conduit, en les invitant à la suivre, en les rappelant, par un murmure bas et répété ; tantôt elle s'arrête pour les recevoir sous ses ailes qu'elle entr'ouvre en s'accroupis-

sant , et les réchauffer sous ses plumes qu'elle hérissé ; elle souffre que les uns se jouent sur son dos , et que les autres la becquettent : elle se prête à tous leurs mouvemens , auxquels elle paroît se plaire ; elle leur abandonne , ou au moins elle partage la nourriture qu'elle a trouvée , et leur distribue la plus délicate ; si la picorée en grains manque , elle gratte la terre , pour y découvrir et en tirer des vers dont les *poussins* sont friands : y a-t-il rien de comparable à ces douces occupations ? Rien de plus singulier que le spectacle d'une *poule* à qui l'on a fait couvrir des œufs de canard. Aussi-tôt que ces nouveaux nés apperçoivent un ruisseau , plus dociles au penchant de la Nature , qu'à la voix d'une mere désolée qu'ils méconnoissent , ils se jettent à l'eau et nagent : c'est alors qu'on voit la poule qui leur a servi de mere les suivre de l'œil le long du bord , leur donner des avis , leur reprocher leur témérité , demander avec empressement , à tout le monde , du secours contre ses inquiétudes , ses craintes et ses alarmes. On a observé que la *poule* qui a couvé et qui conduit ses *poussins* depuis quelque temps , a la voix rauque , les plumes hérissées , les ailes trainantes , la crête pâle et penchée ; cet état d'altération dure autant que les soins de l'éducation des petits.

*De la maniere de faire éclore des POULETS sans poule.*

Les Egyptiens à qui les autres peuples ont dû les premières connoissances de la plupart des Arts , s'en sont conservé un qui n'est encore mis en pratique que chez eux , celui de faire éclore des *poulets* sans le moyen des *poules*. Ils savent construire des fours longs et spacieux , d'une forme particuliere , rangés l'un sur l'autre , en différens étages , dans un double rang qui forme une espece de dortoir , et dans lesquels ils mettent une grande quantité d'œufs : par le moyen d'un feu doux , bien ménagé , et dont l'aliment est de la fiente d'animaux mêlée avec de la paille , ils leur procurent une chaleur égale à celle que les *poules* donnent aux œufs qu'elles couvent ; au bout d'un certain nombre de jours ( de vingt à vingt-deux , ) on en



voit éclore un si grand nombre de *poussins*, qu'on peut les mesurer et les vendre au boisseau. En effet, à mesure que les coques inanimées se rompent, une armée de petits bipèdes s'éleve et se dégage de la prison qui les retenoit. Le spectacle en est agréable; on croit voir en petit le prodige qu'on fit voir au Prophete, un lieu couvert d'ossemens qui se levent et ressuscitent. C'est à Mansoura que l'on voit le plus grand nombre de ces fours; et il n'y a que les seuls habitans du village de Bermé, situé dans le Delta, qui ont l'industrie héréditaire de diriger ces fours. Cette maniere de faire éclore les œufs, a été connue de *Plin* et de *Diodore* de Sicile.

C'est cette science économique, précieuse pour la multiplication d'oiseaux domestiques d'une utilité si immense, que *M. de Réaumur* a cherché à enlever aux Egyptiens. Il n'est sorte d'expériences qu'il n'ait tentées; et il est enfin parvenu à en faire un art dont il nous a donné la description dans son Ouvrage intitulé : *Art de faire éclore et d'élever en toutes saisons des oiseaux domestiques de toute espece, soit par le moyen de la chaleur des couches de fumier, soit par le moyen de celle du feu ordinaire*, Paris, 1751. Ouvrage excellent, où brillent également la sagacité, l'exacte vérité et le zèle pour le bien public (a). L'intérêt que tout le monde peut prendre naturellement pour un art si utile, nous engage à en donner une légère esquisse.

Cette matiere vraiment importante, offre deux objets : celui de faire éclore les *poulets*, et celui de les élever. Les Egyptiens ont été dispensés, par la chaleur des contrées qu'ils habitent, de faire des recherches par rapport à ce second objet; mais dans nos climats, c'est celui qui présente les plus grandes difficultés.

---

(a) *M. Haller* dit que cet art de faire éclore les poulots sans poule, se trouve dans le *Recueil d'Ouvrages d'Agriculture*, attribué à *Constantin*, et dans un Chapitre attribué à *Démocrite*. *M. l'Abbé Copineau* a donné aussi sur l'art de faire éclore et d'élever la volaille, par le moyen d'une chaleur artificielle, un Ouvrage intitulé : *Ornithologie artificielle*. On le trouve chez *Morin, Libraire, à Paris*.

M. de Réaumur donne dans son Ouvrage la construction des fours, au moyen desquels on peut faire éclore les *poulets* comme en Egypte, et les élever; il y indique aussi l'avantage qu'on peut retirer des fours et des fourneaux qui sont toute l'année en feu, pour y entretenir dans des étuves qui contiendroient un grand nombre d'œufs, une chaleur propre à les couvrir : tels sont les fours de verrerie, les fourneaux où l'on fond les mines, ceux des Pâtissiers, et surtout ceux des Boulangers. On pourroit même, dit-il, avoir des étuves dans toutes les campagnes où il y a des fours banaux qu'on chauffe tous les jours.

M. de Réaumur convient qu'il n'avoit pas assez pensé au parti qu'on peut tirer de la chaleur de ces fours ou fourneaux, lorsqu'il imagina de faire servir des couches de fumier à cet usage. Mais au reste, ces couches peuvent devenir nécessaires dans les campagnes où l'on peut manquer de la première ressource. Ces moyens sont trop ingénieux pour que nous n'en donnions pas une légère idée.

Un tonneau défoncé par un bout est presque un four tout fait, qu'il ne s'agit que de mettre en place. On établit une couche de fumier sous un angr, dans un lieu où il puisse régner un peu d'air. On place au milieu de cette couche le tonneau défoncé, qu'on enduit en dedans de plâtre, afin d'empêcher les vapeurs du fumier, qui seroient mortelles pour les *poulets*, de pénétrer dans l'intérieur du tonneau; on recouvre ce tonneau avec un couvercle percé d'un grand nombre de trous fermés avec des bouchons : ces trous multiplient les moyens de régler la chaleur à volonté, en donnant autant et aussi peu d'air qu'on le désire. On suspend dans ce tonneau des paniers les uns au-dessus des autres; et on les remplit d'œufs : on leur procure autant qu'il est possible, une chaleur de trente-deux degrés au thermomètre de M. de Réaumur; c'est là la vraie chaleur de la *poule* qui couve : trente-quatre degrés sont une chaleur forte, mais qui n'est point mortelle aux *poulets*; au lieu que celle de trente-six degrés est absolument trop forte. Lorsque les œufs ont à peu près une chaleur de trente-deux degrés, pendant toute

la durée de la couvée, il est assez ordinaire d'en voir sortir les *poulets* le vingtième jour, c'est-à-dire, un jour plutôt qu'ils ne sortent, dans ce pays, des œufs couvés par une *poule* : la raison en vient de ce que ces œufs ne sont pas exposés au refroidissement, comme le sont de temps en temps ceux de la *poule*. Entre les œufs d'une même couvée, les uns éclosent plutôt, les autres plus tard, à raison de l'épaisseur plus ou moins grande de la coque qui fait varier la transpiration.

Comme il transpire toujours du fumier de la couche une espèce d'humidité qui s'introduit par les trous qu'on est obligé d'ouvrir pour entretenir une chaleur égale, et que cette humidité, quoiqu'elle ne nous paroisse pas sensible, devient mortelle aux *poulets*, M. de Réaumur a éprouvé que le moyen certain de l'éviter, est de coucher le tonneau ou de lui substituer de longues caisses, qu'on dispose de manière qu'il y ait une espèce de mur qui sépare le corps de la caisse de l'ouverture : on entoure donc les caisses de fumier par derrière ; et de cette manière l'humidité ne peut nullement se communiquer ; et les *poulets* éclosent à merveille. Il paroîtroit par l'examen qu'on en a fait, qu'à égale quantité d'œufs il naît un plus grand nombre de *poulets* des œufs couvés dans les fours à fumier ou dans ceux échauffés à l'aide du feu, que des œufs couvés par les *poules*, qui elles-mêmes en brisent quelquefois plusieurs, ou abandonnent leurs œufs avant qu'ils soient éclos. On peut estimer qu'il vient des œufs couvés dans les fours, à peu près les deux tiers de *poulets*.

Lorsque les petits *poulets* ou *poussins* sont éclos, il faut les mettre en état de jouir de la liberté nécessaire, pour exercer leurs jambes et fortifier leur corps. Pour cet effet on les met dans une boîte longue de cinq ou six pieds, et recouverte d'une claie d'osier. On peut donner à cette boîte le nom de *poussinière* : on la place au milieu d'une couche de fumier qui lui communique une douce chaleur. On met dans cette *poussinière* de petits vases qui contiennent la nourriture propre aux *poulets*. Quand on veut opérer des effets pareils à ceux que la Nature nous fait voir,

Il faut la copier dans ses procédés : ainsi il faut donner aux *poulets* quelque chose d'équivalent à cette douce pression du ventre de la mere contre le dos des petits qu'elle couve ; pression qui leur est très-nécessaire , puisque leur dos a plus besoin d'être échauffé que toutes les autres parties du corps. On établit donc dans la poussiniere une mere ou une couveuse inanimée qui leur tient lieu d'une poule vivante. Qu'on se représente un pupitre tel que ceux qu'on met sur une table à écrire , dont toutes les parois de la cavité intérieure sont revêtues d'une bonne fourrure d'agneau , on jugera qu'elle peut être pour les *poulets* l'équivalent d'une mere , et même valoir mieux pour eux. C'est un logement qui leur donne une libre entrée ; mais le toit étant un peu élevé et incliné , ils ne sauroient avancer dans l'intérieur sans que leur dos touche les poils de la peau dont la surface intérieure de ce toit est recouverte ; à mesure qu'ils s'enfoncent plus avant , leur dos presse davantage la fourrure , et ils la pressent plus ou moins à leur gré. C'est sous cette mere artificielle que les *poulets* vont se réchauffer suivant leur besoin. Lorsque les *poulets* sont plus forts et plus gros que des merles , on les fait passer dans une grande cage où ils peuvent se percher sur des juchoirs , et faire usage de leurs ailes. Il est avantageux d'y pratiquer une mere artificielle pour mettre les *poulets* à l'abri des vents froids et de la pluie ; car c'est dans les années pluvieuses et froides , qu'il périt plus de *poules* et qu'on élève moins de *poulets*. Lorsqu'après ces soins et avec le temps les *poulets* sont devenus assez forts , on les laisse courir dans la basse-cour.

Ce que nous avons dit de la maniere d'élever des *poulets* , s'étend à tous les oiseaux qu'on aura fait éclore dans les fours , pourvu qu'ils soient du nombre de ceux qui , après être nés , se nourrissent d'eux-mêmes dès qu'ils ont à leur disposition des alimens convenables , et qui n'exigent point que leurs pere et mere leur donnent la becquée ; tels sont les *dindonneaux* , les *faisandeaux* , les *perdreaux* , les *cailleteaux* , et tant d'oiseaux de différentes especes qui appartiennent à la classe des *Poules* ou *Gallinacées*. Les

oiseaux de la classe des *Canards* et des *Oies* naissent aussi bien instruits ; mais ils ne sont pas contents s'ils ne trouvent de l'eau où ils puissent s'aller jeter de temps en temps, y manger et y barboter : c'est pourquoi il faut pratiquer dans les poussinieres préparées pour ces especes d'oiseaux, une terrine pleine d'eau qui servira de petit bassin, dans lequel les *canetons* et les *oisons* ne manqueront pas de s'aller baigner. L'observation d'un fait où se reconnoît la sagesse de la Nature, se présente ici tout naturellement. On a remarqué qu'en général les oiseaux dont les petits sont en état de prendre eux-mêmes leur nourriture au sortir de la coquille, ont un très-grand nombre de petits ; au lieu que ceux qui sont obligés de leur porter la becquée, en ont un plus petit nombre : ces oiseaux n'auroient pu suffire à ce travail. La *mésange* qui a jusqu'à douze à quinze petits, paroît offrir une exception à cette regle ; mais elle nourrit ses petits avec des vers ; dont un seul peut servir d'aliment à plusieurs.

Outre le grand profit que l'on peut tirer de cette méthode ingénieuse, pour multiplier beaucoup les *poulets*, on a l'avantage de mettre les *poules* dans le cas de ne pas perdre à couvrir, le temps qu'elles emploiroient à pondre.

COQ (le), *Zeus vomer*, Linn. Poisson du genre du *Dorc*. Il se trouve dans les mers de l'Amérique. Selon *Linnaeus*, ce poisson a le corps de couleur argentée ; la premiere nageoire dorsale offre cinq rayons, dont les derniers sont épineux ; la seconde en a vingt-deux, dont un épineux ; les pectorales, chacune dix-huit ; les abdominales, cinq ; celle de l'anus, vingt, dont un épineux et mobile ; la queue, qui est fourchue, en a vingt-trois. Les lignes latérales ont une courbure sensible ; le ventre est arrondi et saillant.

COQ D'ANGLETERRE. Voyez à l'article COQ.

COQ DE BANTAM. Voyez à l'article COQ.

COQ DES BOIS, par les Créoles. Voyez COQ DES ROCHES.

COQ DES BOIS de l'Amérique ; c'est la *Gélinotte huppée* d'Amérique.

COQ

**COQ DES BOIS d'ECOSSE.** Voyez **COQ DES BRUYERES**, appelé *tétras petit à queue pleine*.

**COQ DES BOIS d'EUROPE, ou TÉTRAS.** Voyez l'article **COQ DES BRUYERES**.

**COQ DE BOULEAU;** c'est le *Coq des bruyeres à queue fourchue*.

**COQ DES BRUYERES ou TÉTRAS;** en latin *Urogallus* et *Tetrao*. Les *tétras* sont des oiseaux du même genre que la *gêlinotte*. On en distingue plusieurs especes, dont deux étoient connues du temps de *Pline*; la grande et la petite.

**COQ (grand) DES BRUYERES ou le grand TÉTRAS;** *pl. ent.* 73 le mâle, 74 la femelle. C'est le *Coq des bois* d'Europe ou *Faisan bruyant* de *Belon*, en latin *Tetrao major*. C'est le *Gallo Alpestre*, *Fesan negro* des Italiens; le *Grosser berg-fasan* des Allemands: les Chasseurs de Suisse l'appellent *auerhahn*.

Le grand *tétras* qu'on nous envoie de l'Alsace, des Vosges et de la Lorraine, est de la grosseur du paon; mais il est un peu moins gros dans les pays Septentrionaux; la longueur ordinaire du mâle est de deux pieds neuf pouces; son envergure de trois pieds dix pouces: la femelle est beaucoup plus petite. Une sorte de sourcil ou de membrane papillaire, plus ou moins rougeâtre, est placée au-dessus de l'œil; l'iris est d'un gris-brun; le bec d'une couleur de corne blanchâtre; les doigts sont bruns, et garnis de chaque côté d'une rangée d'appendices écaillées; les ongles noirs. Le plumage de ce *tétras*, vu de loin, paroît d'un roux-brun ou gris noirâtre; mais vu de près, on distingue ces teintes par zigzags ou par raies transversales; le bas du cou en devant est, dans le mâle, d'un vert de canard; il y a quelques taches blanches sur la poitrine, le ventre, aux côtés, sur les couvertures des ailes et sur les penes de la queue. La gorge de la femelle est rousse; le plumage supérieur est varié de roux, de noir et de cendré; le ventre cendré; les plumes de la queue rousses, terminées de blanc.

Ce *tétras* ne se trouve que dans les pays froids; c'est un oiseau très-sauvage, il n'habite que les grandes forêts; il se tient dans celles qui sont en plaine.

dans les pays Septentrionaux, non-seulement en Sibérie; mais on prétend jusqu'à dans celles de la Baie d'Hudson; et ce n'est que dans les bois des montagnes élevées qu'on le trouve dans les régions tempérées de l'Europe; il se nourrit de feuilles ou de sommités de *sapin*, de *genévrier*, de *bouleau*, de *coudrier*, de *myrtille*, et même, dit-on, des fleurs et des feuilles du *blé-sarrasin*, de la *gesse*, du *pissenlit*, etc. Lorsqu'un *tétrás* a fait choix d'un arbre *picea*, il n'est pas rare de le voir tout dépouillé de ses fruits par cet oiseau. La chair du *tétrás* est très-noire; elle a un fumet bien fort, et elle passe pour être exquise. Cependant son goût doit varier selon les substances dont l'oiseau s'est nourri; les baies de *genievre* lui donnent un goût désagréable; les sommités de *picea* donnent à sa chair un goût de résine que l'on reconnoît même à l'odorat; il suffit quelquefois de manier pendant quelques minutes les plumes de ces oiseaux, pour que les mains contractent cette même odeur.

Un seul *tétrás* mâle suffit à plusieurs femelles; c'est un animal très-ardent; ses amours présentent un spectacle aussi curieux que singulier à l'œil d'un Observateur. Le *tétrás* commence à entrer en amour dès les premiers jours de Février; ses desirs pour l'acte de la reproduction, sont dans toute leur force vers la fin de Mars, et ils continuent encore quelque temps; pendant qu'ils durent, le *tétrás* adopte dans un canton quelque gros arbre, sur les principales branches duquel il ne cesse de s'agiter, de battre des ailes, de passer de l'une à l'autre branche, sa queue épanouie et relevée comme celle du *dindon*, les plumes qui couvrent sa tête hérissées et lui formant une sorte de huppe, car elles sont longues et étroites; le cou se porte en arrière; le *tétrás* jette en même temps un cri perçant et très-fort, semblable au bruit d'une faux qu'on aiguise; (les Allemands expriment ce bruit singulier par le mot *falzen*.) La Nature fait obéir les femelles à la voix de leur sultan: à ce cri d'appel et d'amour, répété pour chaque séance, les *poules* de son espèce se rendent et se tiennent rangées au-dessous de l'arbre d'où le bruit est parti; alors le

mâle en descend ; il remonte et redescend fréquemment pour satisfaire leurs besoins et les siens. Cet oiseau farouche , qu'on ne peut presque approcher dans un autre temps , est tellement affecté de la sensation qu'il éprouve , qu'elle semble le rendre insensible à toutes les autres. Ni la vue et l'approche des hommes , ni les foudres du Chasseur qui tonnent sans cesse autour de lui , ne l'épouvantent ; c'est aussi la saison et l'instant qu'on préfère pour lui donner la chasse ; mais cette espece d'ivresse ou d'effervescence , produite par le plus impétueux des sentimens , ne se fait sentir qu'au lever de l'aurore et aux premiers rayons du jour : dès que les rayons du soleil paroissent sur l'horizon , et que le principe de la reproduction est en partie épuisé , du moins pour quelque temps , alors les *tétràs* commencent à reconnoître le danger qui a pu les menacer , ils s'y soustraient par la fuite ; une fois qu'ils se sont envolés , il n'est plus possible de les approcher que le lendemain matin. Il suffit de savoir le lieu où ils ont passé la nuit. Nous avons dit qu'un seul mâle suffit à plusieurs femelles , aussi ne s'attache-t-on , dans les chasses , qu'à détruire les mâles.

La femelle pond de cinq à neuf œufs , blancs , tachetés de jaune ; elle les dépose sur la mousse , en un lieu sec , et les recouvre de feuilles quand elle se levé pour aller à la picorée. Le mâle ne prend aucun soin de la couvée ; les petits suivent leur mere dès qu'ils sont nés ; elle les conduit avec beaucoup d'intérêt ; les chrysalides des fourmis sont leur premiere nourriture ; les jeunes demeurent en troupe avec leur mere jusqu'au printemps suivant. On prétend que les oiseaux de proie et les renards détruisent beaucoup de ce gibier. C'est une opinion commune parmi les Chasseurs , que les *coqs de bruyere* n'ont point de langue : elle est fondée sur ce que , dès que ces oiseaux sont tués , leur langue , dit-on , se retire dans leur gosier ; peut-être l'*aigle-noir* dont parle *Pline* , et l'*oiseau du Brésil* dont *Scaliger* fait mention , sont - ils dans le même cas.

COQ DES BRUYERES A FRAISE. C'est la *Gélinotte* (grosse) de Canada. Voyez ce mot.



COQ DES BRUYERES A QUEUE FOURCHUE ou petit TÉTRAS , *pl. enl.* 172 le mâle , 173 la femelle ; en latin *Tetrao minor*. On l'appelle encore *coq de bouleau* , *faisan de montagne* ; les Chasseurs des Alpes lui donnent le nom de *birckhahn*. Le *petit tétras* est un peu plus gros que le *faisan* ; l'œil est ombragé par une membrane papillaire en forme de croissant d'un rouge fort vif ; le bec noir ; les doigts comme dans le grand *tétras* ; presque tout le plumage est noirâtre ou d'un noir-violet ; il y a quelques plumes blanches vers l'épaule ; les cuisses variées de brun et de blanc ; les jambes sont couvertes jusqu'à l'origine des doigts , de plumes des mêmes teintes , décomposées et semblables à du duvet ; les grandes pennes des ailes sont brunes et leur tige est blanchâtre ; les moyennes au contraire sont blanches et leur tige est brune ; les huit pennes intermédiaires de la queue sont plus courtes de quatre pouces que les quatre extérieures de chaque côté ; celles-ci sont fléchies , et contournées en dehors par le bout , ce qui rend la queue très-fourchue.

Tout le plumage supérieur de la femelle est varié de petites raies noires sur un fond roussâtre ; l'inférieur offre du gris au ventre et à la poitrine ; la gorge est blanchâtre ; les ailes offrent du brun et du blanc ; la queue noire ; les jeunes mâles ont d'abord le plumage de leur mere ; ce n'est qu'à la première mue qu'ils prennent les nuances qui leur sont propres , et qui deviennent plus foncées ensuite ; ce n'est qu'à trois ans qu'ils prennent du blanc à la gorge ; lorsqu'ils sont très-vieux , il paroît une tache noirâtre sous la queue.

Le *petit tétras* , dit M. Mauduyt , n'habite , comme le grand , que les pays froids et les montagnes dans les lieux tempérés ; il est très-commun dans le Nord de l'Europe , et sur-tout en Pologne ; on le trouve sur les Alpes , sur les montagnes du Bugey , où on le nomme *griano* , etc. Dans les Alpes ; il se plaît dans les pierrailles couvertes de *rhodendros* et d'*airelle* ; il se nourrit des boutons et des feuilles du *bouleau* , des baies de *bruyere* , des chatons du *coudrier* ; il mange aussi du grain ; il se rabat l'hiver sur les sommités du *sapin* , sur les baies de *genievre* , sur celles de *canneberge*

qu'il cherche sous la neige : des Auteurs assurent que dans les pays très-froids, comme la Norwége, cet oiseau passe les deux ou trois mois les plus rigoureux de l'hiver, engourdi sous la neige, sans prendre de nourriture : mais un tel fait mérite d'être avéré et mieux constaté qu'il ne paroît l'être.

Les *petits tétras* volent en troupes et habitent dans les bois ; ils entrent en amour sur la fin de l'hiver. Quelques Observateurs ont écrit, qu'alors les mâles se rassemblent tous les matins, en grand nombre, sur quelque lieu élevé, tranquille, environné de marais. Là, dit-on, il se livre de rudes combats qui finissent par la fuite des plus foibles ; les vainqueurs se dispersent sur les grosses branches des arbres, et l'œil en feu, la figure animée du sentiment ou du besoin qu'ils éprouvent, tout le corps agité, ils poussent un cri de rappel, qui s'entend de très-loin, auquel les femelles répondent ; elles accourent au pied des arbres d'où les mâles les ont appelées ; chaque mâle se choisit trois ou quatre femelles ; et l'on prétend que ces combats ou défis, ces appels et ces rendez-vous réguliers, se renouvellent tous les jours dans le même endroit qui a été choisi ou adopté dans la saison de l'amour. Les femelles fécondées se séparent et se retirent chacune en particulier dans le plus épais des taillis, pour y faire leur ponte ; elle est de six à dix œufs ; les petits prennent un accroissement assez rapide. Dès l'âge de cinq à six semaines, ils peuvent déjà prendre leur essor et se percher sur les arbres avec leur mere ; on imite alors leur cri, dit M. *Mauduyt*, par le moyen d'un appeau ; et la mere trompée, qui croit entendre un de ses petits égaré, va à ce cri, menant avec elle sa couvée, qu'elle livre aux Chasseurs, soit qu'ils la prennent au filet ou la tuent à coups de fusil. M. *Mauduyt* dit encore qu'en hiver les vieux mâles ont coutume de rassembler le matin, quand le ciel est serein, tous les oiseaux de leur espece, par un cri de rappel auquel ils se rendent ; qu'ensuite ils se portent tous ensemble sur les endroits qu'on a découverts de neige, notamment sur les pieces de terre qui ont été ensemencées l'été pré-

cèdent. On les chasse alors dans les plaines du Nord avec les oiseaux de proie.

Nous avons déjà rapporté dans l'édition donnée de cet Ouvrage, en 1775, une autre manière de prendre les *tétras*, usitée en Courlande, en Livonie, en Lithuanie; c'est de préparer une peau de la femelle de ces oiseaux, qu'on empaille comme celles qu'on garde dans les Cabinets; d'autres fois on fait un *tétras* artificiel avec de l'étoffe d'une couleur convenable; en Pologne on donne à ces peaux fourrées le nom de *balvane*. Dans la saison des amours, en Avril, on attache une *balvane* au bout d'un bâton, que l'on fixe sur un bouleau dans le lieu où les *tétras* ont coutume de s'assembler; à la vue de cette peau, les mâles s'animent, s'engagent dans des combats où ils sont si acharnés, qu'il est facile de les assommer ou même de les prendre vivans. Ces oiseaux s'apprivoisent bien plus facilement que le *grand tétras*, et ceux qu'on a conservés servent d'appau pour les années suivantes. Lorsque la saison des amours est passée, on se sert encore, mais avec moins de succès, de la *balvane*. On la place sur un arbre à distance convenable d'une hutte où un Tireur est caché; des Chasseurs à cheval se dispersent, et faisant une enceinte plus ou moins étendue, ils poussent insensiblement, en faisant claquer fortement leur fouet, et à propos, les *tétras* d'arbre en arbre; ceux-ci attirés par la *balvane*, se portent vers le lieu où ils l'apperçoivent, et se perchent sur les arbres d'alentour: le Tireur, qu'on avertit par un coup de sifflet, doit bien prendre son temps, et attendre que les *tétras* se croyant en sureté, se soient mis à becqueter les boutons des arbres. On peut faire cette dernière espece de chasse depuis le lever du soleil jusqu'à dix heures du matin, et d'une heure à quatre après midi; dans le reste de la journée les *tétras* sont trop dispersés, si ce n'est en automne, par un temps calme et couvert; alors ils se séparent peu, et la chasse peut avoir lieu toute la journée. On prétend que quand ces oiseaux volent en troupe, ils ont souvent à leur tête un vieux *coq* qui les mene en chef expérimenté, et qui leur fait

éviter tous les pièges des Chasseurs ; en sorte qu'il est alors fort difficile de les pousser vers la *bâlvane* ; on assure encore avoir observé que lorsque les *tétras* se posent sur la cime des arbres et sur les nouvelles pousses , c'est signe de beau temps ; mais que si on les voit se rabattre sur les branches inférieures et s'y tapir , c'est signe de mauvais temps ; ces faits , qui sont les présages de la température dans la journée suivante , annoncent dans ces oiseaux comme dans beaucoup d'autres , une sensation très-étonnante : dans les temps des plus grandes pluies , les *tétras* se retirent dans les forêts les plus touffues , pour y chercher un abri ; et comme ils sont alors fort pesans , et qu'ils volent bien moins facilement , on peut les chasser avec des chiens courans , qui les forcent souvent et les prennent même à la course. La chair des *petits tétras* n'est estimée que comme aliment ; on n'en fait pas le même cas que de celle du *grand tétras* : cependant ces oiseaux sont quelquefois d'une grande ressource dans les pays de montagne.

COQ DES BRUYERES PIQUETÉ. C'est le *Racklan*. Voyez ce mot.

COQ DES BRUYERES appelé *tétras* (petit) à plumage variable. *Rzaczynski* , *Klein* et *Weigand* ont indiqué ce *tétras*. Il se trouve en Courlande ; il ne se perche point , et il se plaît dans les taillis épais et les bruyeres : en été son plumage est ou d'un brun rougeâtre , ou d'un gris bleuâtre , et il devient blanc en hiver.

COQ DES BRUYERES appelé *tétras* (petit) à queue pleine ; c'est le *Coq des bois* d'Ecosse de *Gesner* : le mâle est presque tout noir ; la poitrine offre des taches roussâtres ; le plumage de la femelle est à peu près de la même couleur que celui de la *perdrix grise* ; les individus des deux sexes ont la queue pleine , et ont d'ailleurs les caracteres des *tétras*.

COQ DE CAUX OU DE PADOUE. Voyez à l'article COQ.

COQ DE CURASSAU , est le *Hocco* proprement dit. On l'appelle aussi *coq Indien* ; Voyez Hocco.

COQ ET POULE DES GATES. Voyez à l'article COQ.

COQ DE HAMBOURG. Voyez à l'article COQ.

**COQ DES JARDINS** ou **GRAND BAUME**, *Costus hor-  
torum*. Cette plante, connue aussi sous le nom  
d'*herbe du coq*, est cultivée dans les jardins. *Tournefort*  
la regarde comme une tanaïsie, et on l'appelle *tanaïsie*  
*baumière*, *Tanacetum hortense*, *foliis et odore menthæ*,  
H. L. B. *Mentha corymbifera*, sive *Costus hortensis*,  
J. B. 3, 144. *Tanacetum balsamita*, Linn. 1184 ;  
d'autres la nomment *menthe-coq*, parce que ses racines  
fibreusees ressemblent à celles de la menthe. Ses tiges  
sont cannelées, velues, rameuses, blanchâtres, pâles  
et hautes de deux pieds ; ses feuilles sont pétiolées,  
oblongues, dentelées en leurs bords. Ses fleurs sont  
jaunâtres ; elles naissent comme celles de la tanaïsie en  
bouquets, au sommet des branches ; il leur succede des  
semences menues et sans aigrettes. Cette plante a une  
odeur forte et aromatique : elle est alexipharmaque,  
vermifuge et propre à exciter les mois aux femmes ;  
elle est la base d'une huile par infusion, appelée à  
Paris *huile de baume*, remede populaire et domestique  
pour les plaies et les contusions. On en mettoit  
autrefois dans les sauces pour en relever le goût.

**COQ-D'INDE** ou **DINDON**, *pl. enl. 97*, en latin ;  
*Gallo-pavo*. C'est un gros oiseau d'un genre différent de  
celui du *coq*, et qui nous a été apporté des Indes Oc-  
cidentales : *Pavon de las Indias*, disent les Espagnols ;  
les Italiens l'appellent *Gallo-Dindia*. On l'a naturalisé  
et multiplié dans ce pays-ci, au point qu'il y est de-  
venu très-commun. Ces oiseaux remarquables se ras-  
semblent en troupeaux, qu'on conduit dans les champs  
pour les faire paître.

La tête et le haut du cou du *coq-d'Inde* sont dégarnis  
de plumes, mais couverts d'une peau d'un blanc  
bleuâtre, chargée de mamelons d'un rouge vif sur le  
devant du cou, plus petits, plus serrés, et sur la tête  
et le derriere du cou, variés de blanc qui est leur  
couleur dominante, de rouge et de bleuâtre : ces  
mamelons sont donc plus gros sur le devant du cou,  
et sur-tout à sa partie inférieure, où ils pendent  
comme en paquets au bas d'une duplication de la  
peau, qui est lâche et qui tombe, à replis ondoyans,  
de la base du bec sur le devant et jusque vers le milieu  
du cou : quelques poils noirs et de petites plumes de

la même couleur , sont dispersés sur la peau , entre les mamelons dont elle est chargée. Au-dessus de l'origine du bec , à sa partie supérieure , s'élève une caroncule charnue , ridée , conique , qui dans l'état de repos , n'a guère qu'un pouce de haut : lorsque le *dindon* est ému et agité par quelque impression vive , soit d'amour ou d'antipathie , alors cette caroncule s'allonge jusqu'à trois ou quatre pouces , et retombe ou en devant ou sur l'un des côtés du bec ; en même temps les mamelons dont nous avons parlé , se tuméfient ; la duplicature de la peau qui pend sous le bec , se remplit de sang ; et toutes ces parties en paroissent gonflées au point de sembler près de s'ouvrir. Le *coq-d'Inde* âgé de deux ans , se distingue des femelles par un petit pinceau ou bouquet de crins , durs , noirs , longs de quatre à six pouces , semblables à de la soie de cochon et qui se trouve sous sa gorge. Les femelles que l'on nomme *poules-d'Inde* , en Italien , *Gallina-Dindia* , ont dans le même endroit un petit tubercule sans crin.

Quant au plumage , on doit remarquer que les plumes du dos , et celles qui couvrent le dessus des ailes , sont comme coupées carrément par le bout : la queue du mâle est , en quelque sorte , double , composée de dix-huit longues plumes , qu'il peut relever à volonté , et dont l'épanouissement , lorsqu'il *piaffe* , forme les trois quarts d'un cercle ; sous ces longues plumes , il y en a de plus courtes qui leur servent comme de support et que l'oiseau ne relève jamais. Ainsi le *dindon* ressemble au *paon* par l'organisation de sa queue , et au *coq des roches* par la manière dont sont terminées les plumes qui couvrent le dos et le dessus des ailes. Le *dindon* mâle a , à la partie postérieure de chaque pied , un ergot très-gros , mais fort court ; les pieds et le bec sont noirs dans les jeunes *dindons* ; les pieds rougissent à mesure que ces oiseaux avancent en âge ; ils blanchissent dans l'extrême vieillesse. Le *dindon* est toujours plus grand que la *dinde* : ces oiseaux boivent , mangent , avalent de petits cailloux , et digèrent à peu près comme les *coqs* , et comme eux ils ont un double estomac , c'est-à-dire , un jabot et un gésier ; mais comme ils sont plus gros ;

les muscles de leur gésier ont aussi plus de force.

Les *coqs-d'Inde* varient pour la couleur du plumage. Il y en a dont les plumes sont d'un très-beau noir ; d'autres les ont noires avec un peu de blanc à l'extrémité ; d'autres sont grisâtres ; d'autres d'un gris à reflets rougeâtres. Nous en avons vu un grand nombre de tout blancs, tant mâles que femelles, à l'Isle-Adam, chez S. A. S. M.<sup>gr</sup> le Prince *de Conti* ; et la chair de ces derniers est estimée plus délicate. Le *dindon* passe pour un oiseau stupide et colere : son allure ordinaire est lente et grave ; son vol pesant. Le *dindon* a différens tons, différentes inflexions de voix, selon l'âge, le sexe, et suivant les passions qui l'agitent ; son extérieur a quelque chose de mélancolique, et son maintien est celui d'un animal craintif ; mais lorsque quelque objet le frappe et l'anime, il se redresse, il hérissé ses plumes, il épanouit et relève sa large queue, il porte son cou droit, il rejette sa tête en arriere, il étend et abaisse ses ailes jusqu'à les faire traîner à terre ; en même temps les différens corps mamillaires qui couvrent la tête et le cou, se tuméfient et deviennent d'un rouge-pourpre : dans cette attitude le *dindon* marche à pas lents et mesurés, faisant entendre tantôt un gloussement grave, tantôt un son aigu ; au moment de ce dernier cri, il fait quelques pas plus précipités en avant, et il fait claquer ses ailes roidies qu'il froisse contre terre. Il ne prend ce fier maintien que quand il est en amour ou en colere : on excite aisément le mouvement de cette dernière passion, en lui présentant quelques corps colorés en rouge, ou en le provoquant par quelques gestes. L'air grave qu'il a alors, les mouvemens gênés et contraints qu'il se donne, en opposition avec la colere violente qu'il témoigne, et qui sont si peu propres à la satisfaire, joints au peu d'importance que nous attachons à ce qui l'irrite, sont les principales causes qui l'ont fait regarder comme un animal sot et stupide.

Le *dindon*, pacifique par lui-même, et n'ayant d'autre défaut qu'une colere ridicule, quand on l'excite, avec un air de fierté que ses actions démentent, est, après le *coq*, l'oiseau le plus utile de la basse-cour, et celui qui demande le plus de soins pour

propager son espece. La guerre que les *coqs-d'Inde* se livrent entre eux , est bien moins violente que celle de nos *coqs* de basse-cour ; le vaincu ne cede pas toujours le champ de bataille ; quelquefois même il est préféré par les femelles : on a dit avoir remarqué qu'un *dindon blanc* ayant été battu par un *dindon noir* , presque tous les *dindonneaux* de la couvée furent blancs. L'accouplement des *dindons* se fait à peu près de la même maniere que celui des *coqs* ; mais il dure plus long-temps ; et c'est peut-être par cette raison qu'il faut moins de femelles au mâle , et qu'il s'use beaucoup plus vite. Il peut suffire à cinq ou six femelles : celles-ci ont besoin , pour devenir plus fécondes , d'être échauffées par l'usage du chenevis , du sarrasin ou de l'avoine. La *dinde* est une excellente couveuse : son attachement pour ses œufs paroît encore plus grand que celui de la poule commune.

Les *poules-d'Inde* font deux pontes tous les ans ; l'une en Février , et l'autre au mois d'Août : chaque ponte est de quinze œufs ; une *poule* en peut couvrir à la fois vingt à vingt-cinq. L'incubation est de trente jours : le lieu doit être solitaire et écarté , sec et ignoré du mâle qui casseroit ses œufs. Ces œufs sont blancs , parsémés de petites taches rougeâtres mêlées de jaune. Quoique cet oiseau se soit très-bien habitué à notre climat , les petits ou *dindonneaux* sont délicats à élever dans leur premiere jeunesse ; mais lorsque ce temps critique est passé , ils deviennent fort vigoureux , supportent très-bien le froid ; c'est même dans le temps des gelées que les *dindons* engraisent le plus : ils supportent à merveille , en plein air , le froid et les frimats.

Une Fermiere intelligente nous a dit avoir observé que l'espece des *dindons grisâtres* est la plus robuste. Elle a employé avec succès la méthode de les plonger dans l'eau à l'instant de leur naissance : leur tempérament en est devenu plus fort , plus en état de supporter les intempéries des saisons ; et elle les a toujours élevés avec la plus grande facilité. Dans les premiers jours on nourrit les *dindonneaux* avec du pain et du vin ou du cidre , et ensuite avec une pâte de farine d'orge , etc. du jaune d'œuf durci , et d'orties hâchées :



Lorsqu'ils ont un mois on peut les mener paître aux champs. Il faut avoir soin de les mener boire, sur-tout dans le temps des grandes chaleurs, et éviter qu'ils ne mangent de la *grande digitale à fleurs rouges*; c'est un poison pour eux.

Lorsqu'on voit les *dindonneaux* un peu languissans, il faut leur faire boire un peu de vin, et leur faire avaler un grain de poivre; il ne faut pas manquer de les visiter de temps en temps, et de leur percer les petites vessies qui leur viennent sous la langue et autour du croupion, et de leur donner de l'eau de rouille; on conseille même de leur laver la tête avec cette eau pour prévenir certaines maladies auxquelles ils sont sujets; mais il faut avoir soin de les bien essuyer et de les sécher exactement: car on sait combien toute humidité est contraire aux *dindons* du premier âge. Ce n'est qu'à six semaines que commencent à paroître, sur la tête et le cou, les mamelons charnus dont nous avons parlé: c'est un temps de crise pour les jeunes *dindons*: on dit alors qu'ils *poussent le rouge*.

Il y a des Provinces où on châtre les *coqs-d'Inde*, et où on les engraisse en leur faisant avaler de la pâte faite d'orties, de son et d'œufs. Il est rare que l'on soumette les *dindonneaux* à la castration, comme les poulets; ils engraisent fort bien sans cela, et leur chair n'en est pas moins bonne: nouvelle preuve qu'ils sont d'un tempérament moins chaud que les coqs ordinaires. En consultant l'article OISEAU, dans ce Dictionnaire, on trouvera un exemple bien singulier de la force des muscles du ventricule de ce genre de gallinacées.

On connoît encore plusieurs variétés des *coqs-d'Inde*: Celui qui porte une huppe blanche; et Celui du Brésil dont le bec et les ongles sont noirs et les pieds d'un beau rouge. A l'égard du *dindon du Brésil* sans caroncule au front, c'est l'*Yacou*; Voyez ce mot.

On voit à la Louisiane, à la Virginie, à la Caroline et au Canada, beaucoup de *coqs-d'Inde* ou *dindons sauvages*: ils ont la forme des nôtres, mais ils sont bien plus gros; ils pesent de trente à quarante livres; ils vont par bandes nombreuses; leur plumage est d'un

gris de more , bordé d'un filet doré , ce qui les rend plus beaux. Lorsque les Naturels du pays veulent aller à la chasse de ces oiseaux , ils vont aux endroits où il y a le plus d'orties. Ils font chasser leurs chiens : les *dindons* s'échappent d'abord en courant fort vite ; mais lorsqu'ils sont près d'être atteints et saisis par la gueule des chiens , ils vont se percher en grande quantité sur un même arbre ; alors les Chasseurs peuvent tourner tout autour , et les tuer l'un après l'autre sans qu'aucun s'envole. Les Naturels du pays tressent les petites plumes de ces oiseaux pour se faire des mantes pour l'hiver. Ils se servent de la queue pour faire des éventails et des parasols.

COQ DE LIMOGES ; c'est le *Coq des bruyeres.*

COQ DE MADAGASCAR. *Voyez à l'article COQ.*

COQ DE MARAIS. *Voyez ATTAGEN.*

COQ DE MER. C'est le poisson *Quatre-dents* , sur-nommé le *Hérissé*. On donne aussi ce nom au *canard à longue queue* ou *pilet* ; *Voyez à la suite de l'article CANARD.*

COQ DE PADOUE. *Voyez à la suite de l'article COQ.*

COQ DE PERSE. *Voyez à la suite de l'article COQ.*

COQ DES ROCHES ; COQ DES BOIS par les François qui habitent la Guiane. Très-bel oiseau , qui se trouve dans la Guiane ; c'est le *Rupicola* de M. *Brisson*. M. *Linnæus* lui donne le même nom latin en le rangeant dans un genre d'oiseaux qu'il appelle *pipra*.

Le *coq des roches* , pl. enl. 39 , est un peu plus petit que le pigeon commun. Son bec est d'un jaune clair et à peu près fait comme celui du *coq* ordinaire. Les narines un peu ovales , grandes et cachées sous les plumes antérieures de la huppe dont ce magnifique oiseau est paré. Les yeux sont entourés d'un demi-cercle de plumes décomposées. Tout le plumage est , tant en dessus qu'en dessous , d'une belle et éclatante couleur d'orange , seulement plus claire sous le bec. Les belles plumes de la huppe qui forment un croissant à double plan incliné l'un vers l'autre , sont aussi couleur de feu : cette huppe arrondie en demi-cercle , est aplatie sur les côtés , et élevée d'environ un pouce et demi : au haut des plumes de cette huppe se voit une bandelette étroite , composée de deux traits en demi-

cercle , l'un brunâtre , et l'autre , à l'extrémité , d'un beau jaune pourpré , ce qui donne à l'oiseau un aspect superbe. Aussi *Barrere* , qui est le premier Nomenclateur de cet oiseau , le désigne-t-il par cette phrase : *Gallus ferus , saxatilis , croceus , cristam à plumis constructam gerens* , ( *Essai sur l'Histoire Naturelle de la France Equinoxiale* , Paris , 1749 , 8.° ) Les grosses plumes inférieures des ailes sont d'un noir pâle , tachetées de blanc vers le milieu. Les plumes des côtés intérieurs , au bout de la première grosse plume , diminuent tout à coup de leur largeur , de façon que la penne y paroît au bout comme nue et sans plumes , ce qui est fort remarquable dans cet oiseau. Les grosses plumes suivantes sont aussi d'un noir pâle , du côté extérieur , de couleur d'orange , et aux extrémités , d'un blanc reflétant la couleur de feu. Près du dos se voient quelques plumes filamenteuses , de la même couleur et qui flottent sur les ailes. On distingue un peu de noir dans quelques plumes de la queue , qui toutes sont de couleur aurore , courtes et comme coupées carrément au bout. Les jambes sont courtes , et les cuisses sont couvertes jusqu'au genou par les plumes du ventre : les pieds , qui sont jaunes ainsi que les doigts et les serres , ont trois doigts devant et un derrière. Les ongles sont crochus et larges. *M. Brisson* dit que le doigt du milieu des trois antérieurs est adhérent au doigt extérieur , jusqu'à la troisième articulation , et au doigt intérieur , jusqu'à la première jointure. Le *coq des bois* n'a point d'ergots.

La femelle du *coq des roches* , pl. enl. 747 , est plus petite que le mâle , et son plumage est entièrement d'un brun tirant sur l'olive foncé ; sa huppe est très-petite ; son bec est brun ; les jeunes mâles ont d'abord le plumage de la mère , ils n'acquièrent leur beau coloris ou teinte orangée , qu'avec l'âge.

Le *coq des roches* se trouve à la Guiane , aux environs du poste qu'on nomme *Oyapoc* ; ces oiseaux se retirent en grand nombre dans les fentes et les cavernes des rochers ; ils volent aux environs pendant le jour , mais sans s'écarter. Leur vol est bas , court et rapide : ils sont très-farouches , fort vifs et très-méfians. On ne peut les tirer qu'en les surprenant et les attendant

à l'affût au sortir de leurs cavernes. Les femelles en sortent moins fréquemment que les mâles pendant le jour ; elles y font leur nid , et le composent de quelques brins de menu bois et d'herbes seches ; la ponte est de deux œufs blancs , sphériques et de la grosseur de ceux des plus forts pigeons. Les *coqs des roches* vivent de fruits et de grains ; ils ont l'habitude de gratter la terre , de battre des ailes et de se secouer comme les *poules*. Leur cri semble exprimer la syllabe *ké* , prononcée d'un ton aigu et traînant. On connoît un *coq des roches du Pérou* , pl. enl. 745. Il est plus grand et d'une couleur beaucoup plus vive ; sa queue est plus longue et d'un noir de velours , ainsi que les grandes plumes des ailes ; sa crête est d'une couleur uniforme , et sans aucun trait de couleur différente.

COQ DE TURQUIE. Voyez à la suite de l'article COQ.

COQ DE WENDHOVER d'Albin. Les Anglois donnent ce nom à un oiseau de proie diurne , qui est la *crosserelle*. Voyez ce mot.

COQ MARRON OU COLIN. Oiseau naturel à l'Isle de France. Il est de la grosseur de la *gorge-rouge* ; il a le bec convexe , aplati , un peu recourbé à l'extrémité de la partie supérieure , garni de longs poils à sa base ; il a le dessus de la tête d'un bleu foncé , luisant et soyeux , il en relève les plumes en forme de huppe ; le dos , le dessus des ailes , et toute la queue qui est assez longue , sont d'une couleur de cannelle claire ; il a le dessous du corps et des ailes , gris de fer ; les pattes , les yeux et le bec noirs. La femelle a le bleu du dessus de la tête plus terne , et presque gris de fer foncé. Le nom de *coq marron* lui a été donné parce qu'il est le premier oiseau des bois qui fasse entendre son chant au lever de l'aurore ; ce chant est un petit sifflement monotone : quoiqu'il habite toujours les bois , il n'est point sauvage ; on l'attire aisément en contrefaisant son cri ; il est , à ce qu'on a assuré à M. le Vicomte de *Querhoënt* , toujours apparié et ne s'écarte point de sa femelle. Il niche en Septembre dans les arbres des bois ; son nid est composé à l'extérieur de plantes et de feuilles seches , et le dedans est rempli de sommités d'herbes seches et douces ; ce nid

est un peu allongé ; une partie se relève en dessus en forme d'anse , et sert à attacher le nid et à couvrir les petits ; il y pond quatre œufs verdâtres , marqués de petits points bruns ; il vit d'insectes.

COQ MERDEUX. Voyez à l'article HUPPE.

COQ NAIN de la Chine. Voyez à l'article COQ.

COQ NEGRE. Voyez à l'article COQ.

COQ PATTU. Voyez à l'article COQ.

COQ SANS CROUPION. Voyez à l'article COQ.

COQUALLIN. Animal quadrupede qui ne se trouve que dans les parties Méridionales de l'Amérique. Il a été regardé par quelques-uns comme une espece d'écureuil ; mais il ne ressemble à ce dernier que par la figure et le panache de la queue , et en differe par plusieurs autres caracteres extérieurs , par le naturel et par les mœurs. (*Coquallin* est formé par contraction de *Coçtiotequallin* , qui est son nom Mexicain dans *Fernandez*).

Le *coquallin* , dit *M. de Buffon* , est beaucoup plus grand que l'écureuil. C'est un joli animal et très-remarquable par ses couleurs : il a le ventre d'un beau jaune , et la tête aussi-bien que le corps , variés de blanc , de brun , de noir et d'orangé. Il se couvre de sa queue comme l'écureuil ; mais il n'a pas comme lui des pinceaux de poils à l'extrémité des oreilles ; il ne monte pas sur les arbres ; il habite , comme l'écureuil de terre appelé *Suisse* , dans des trous et sous les racines des arbres ; il y fait sa bauge et y élève ses petits ; il remplit aussi son petit domicile de grains et de fruits pour se nourrir pendant l'hiver. Il est défiant et rusé , et même assez farouche pour ne jamais s'appivoiser.

COQUARD ou FAISAN BATARD , *Phasianus ubridus*. Quelques-uns appellent ainsi l'oiseau produit par le mélange du *faisan* avec la *poule* ordinaire. Le *coquard* est un peu plus petit que le *faisan* ; il tient beaucoup plus de son pere que de sa mere ; les papilles charnues et rouges , ne forment pas autour de ses yeux un cercle aussi étendu que dans le *faisan* ; sa queue n'est pas si longue , ni si rassemblée en faisceau , mais plus étalée , un peu relevée dans son milieu , et les plumes vont en diminuant considérablement du milieu , sur les côtés ; les couleurs du plumage sont celles du *faisan* ,

mais

mais fondues en un brun uniforme , et brouillées ensemble ; dans ces *faisans métis* le mâle est stérile décidément , et l'on prétend que la femelle accouplée avec le faisan ordinaire , produit une race qui rentre dans l'ordre de la première souche , c'est-à-dire , du *faisan ordinaire*. L'accouplement du *faisan* commun avec la *poule* ordinaire réussit difficilement , parce que , quoique le *faisan* fasse les avances , la poule s'y refuse. Pour réussir dans l'entreprise d'avoir des métis , il faut resserrer la poule avec le faisan mâle , et qu'elle n'ait pas la liberté de se soustraire à ses poursuites. *Frisch* dit qu'on élève beaucoup de *faisans bâtards* en Allemagne , parce qu'ils sont un mets très-délicat. Les Chasseurs donnent plus communément le nom de *faisans-coquards* à de vieilles *poules faisanes* , qui ne pondent plus et qui prennent un plumage approchant de celui du mâle.

**COQUE.** Les Naturalistes expriment , par ce mot , toute enveloppe ou nid de différente texture et figure , formé avec un art singulier par certains insectes. Les matières qui servent à la construction de ces enveloppes sont , ou de soie ou de poils , ou de poussière ou d'épiderme de plantes , de glu , etc. Diverses chenilles se renferment sous cette *coque* lorsqu'elles deviennent *nymphes* ou *chrysalides* ; d'autres insectes y déposent leurs œufs. *Voyez le mot NYPHPE et celui de COCON.*

**COQUELICOT.** *Voyez à l'article PAVOT.*

**COQUELOURDE.** *Pulsatilla folio crassiore et majore , flore purpureo cæruleove.* Cette plante qu'on appelle *pulsatille* et *passé-fleur* , ou *herbe du vent* , est naturellement champêtre , et croît aux lieux pierreux , incultes , secs et montagneux : on en trouve aux environs de Paris , sur le Mont-Valérien ; mais comme sa fleur est belle , on la cultive aussi dans les jardins. Sa racine est longue , grosse comme le petit doigt , noire , d'un goût âcre et amer , simple ou divisée en plusieurs têtes , chevelue au collet. Elle pousse des feuilles attachées à des côtes longues , fort velues. Les feuilles ressemblent , par leur découpeure et leurs poils , à celles du panais sauvage. Il s'élève d'entre elles une tige haute d'environ neuf à dix pouces , ronde , creuse et velue : son sommet soutient une seule fleur à six

grandes feuilles oblongues, pointues, disposées en rose, velues en dehors, glabres en dedans. Cette fleur paroît communément à la fin de Mars : les Anglois l'ont nommée par cette raison, *the Pasque-flower*, fleur de Pâques. Sa couleur varie suivant l'exposition du lieu où elle croit : elle est un peu colorée de pourpre clair lorsqu'elle vient à l'ombre ; mais quand la plante vient à l'exposition du soleil, la fleur est d'une belle couleur de violette. Le pistil de la fleur se change en un fruit formé en maniere de tête arrondie, chevelue, composée de plusieurs semences, qui finissent par une queue barbue comme une plume. M. Haller dit qu'il y a plusieurs belles especes de *coquelourde* aux Alpes ; elles sont blanches, jaunes, et pourprées, avec un velouté doré.

La *coquelourde* est incisive et vulnérable, propre contre les maladies soporeuses : ses feuilles fraîches ou desséchées et mises dans le nez, sont sternutatoires. Les Maréchaux s'en servent pour déterger et incarner les vieux ulceres. Le peuple en applique les feuilles pilées aux poignets ou à la plante des pieds, où elles font l'effet d'un petit vésicatoire qui guérit souvent les fievres. M. Storck recommande l'extrait de *coquelourde* contre la paralysie. On en modere la force par un composé d'une partie de cet extrait sur huit et même quatorze parties de sucre en poudre. On fait d'abord usage, à la dose de dix grains, du mélange le moins actif (une partie d'extrait sur quatorze de sucre). Au bout d'un mois, on en fait usage à la dose de dix-huit grains, et pendant quelques mois, du mélange le plus actif (une partie d'extrait sur huit de sucre). Ce remede opere en provoquant les urines, les menstrues, et en occasionnant de fortes douleurs dans les membres paralysés. M. Storck a même dissipé par l'usage d'un tel remede des douleurs occasionnées par un vice vénérien, des ulceres scrofuleux et des dartres.

La *coquelourde* des Jardiniers est la *Couquelourde*.  
Noyez ce mot.

**COQUELUCHE.** Nom donné par M. de Montbeillard à un oiseau que M. Mauduyt regarde comme un *ortolan de roseaux* de Sibérie. Une especie de *coqueluchon* d'un beau noir recouvre la tête, la gorge et le cou, à peu

près comme dans l'ortolan de roseaux de nos climats. Le plumage de l'oiseau *coqueluche* est varié de roux et de noirâtre sur le dos ; mais au ventre , il est blanchâtre , moucheté de noir sur les flancs.

COQUE-MOLLIER. Nom donné, dit le Pere *Nicolson*, à un végétal dont le nom synonyme est *Tu-tu-moques*. On en distingue deux sortes, le grand et le petit : l'un et l'autre se trouvent à Saint-Domingue , et croissent dans les mornes et dans les savanes incultes.

« Le grand *coque-mollier*, *Theophrasta Americana major*, s'éleve jusqu'à plus de vingt pieds : son tronc est droit, lisse, grisâtre, sans aucune branche. Il porte, à la manière des palmistes, à son sommet une touffe de feuilles longues de deux à trois pieds, larges d'environ trois pouces, luisantes et d'un vert foncé en dessus, pâle en dessous, sans nervure apparente, arrondies par le sommet, pointues par la base, fermes, sans dentelure, cassantes, attachées par un pétiole épais, arrondi, dont le prolongement forme une côte saillante, qui divise la feuille en deux parties égales. Les fruits naissent en grappe au haut de la tige : ils sont pendans, portés sur un long pédicule, sphériques, rougeâtres, de près d'un pouce de diamètre, couverts d'une peau coriace, ridée en dehors, lisse en dedans, contenant plusieurs graines dures, oblongues et environnées d'une pulpe jaunâtre, sucrée.

» Le *coque-mollier* petit ou nain, *Theophrasta Americana minor*, Linn. *Eresia foliis aquifolii longissimis*, Plum. Gen. 8, ne s'éleve guere au-dessus de trois à quatre pieds. Il ne produit aucune branche : le sommet de sa tige est garni d'une vingtaine de feuilles épaisses, bien nourries, sinuées, cassantes, découpées, armées d'épines dans leur contour comme les feuilles de houx, d'un vert foncé et luisantes en dessus, pâles en dessous, larges de deux pouces, et longues d'environ un pied et demi. Les fruits naissent en groupe au sommet de la tige ; ils sont sphériques, de quinze à dix-huit lignes de diamètre, jaunâtres, couverts d'une pellicule coriace, ridée en dessus, très-lisse en dedans. Ces fruits contiennent plusieurs graines serrées les unes



contre les autres, anguleuses, assez semblables à des grains de maïs, environnées d'une pulpe sucrée.

» On mange la pulpe de ces fruits : elle est rafraîchissante et assez agréable. Les feuilles du grand *coqueret mollier* sont employées pour panser les chevaux.»

**COQUERET**, *Physalis*. Nom d'un genre de plantes à fleurs monopétalées, qui a des rapports avec les *belladones*, et qui comprend des arbustes et des herbes à feuilles simples et alternes, à fleurs jaunâtres, communément axillaires, et à fruits baccifères, renfermés dans des calices vésiculeux, ordinairement colorés et pentagones : cette baie contient plusieurs semences aplaties en forme de rein.

#### COQUERETS vivaces.

Parmi les espèces vivaces : il y a : 1.° Le *coqueret* somnifère, *Physalis somnifera*, Linn. *Alkekengi fructu parvo verticillato*, Tourn. ; J. Bauh. 3. *Solanum somniferum Antiquorum*, Alp. Exot. p. 70. Cette espèce, haute d'un pied et demi ou deux pieds, croît dans les régions Australes de l'Europe et dans le Levant : elle est un peu narcotique. On trouve dans les Indes Orientales une variété dont les rameaux sont fléchis en zigzag, *Physalis flexuosa*, Linn. *Poevetti*, Rheed. 4, t. 55.

2.° Le *coqueret* en arbrisseau, *Physalis arborescens*, Linn. Il croît dans les environs de Campêche, et s'élève à la hauteur de quatre ou cinq pieds : les jeunes pousses sont un peu cotonneuses.

3.° Le *coqueret* de l'Isle de Curaçao, *Physalis Curasavica*, Linn. Ses feuilles sont conformées à peu près comme celles de l'origan.

4.° Le *coqueret* de Pensylvanie, *Physalis Pensylvanica*, Linn. Cette espèce croît dans la Virginie ; ses fleurs sont grandes ; ses baies sont rouges et de la grosseur d'un pois.

5.° Le *coqueret* visqueux, *Physalis viscosa*, Linn. *Alkekengi Bonariense repens*, *baccâ turbinatâ, viscosâ*, Dill. Elth. 11. Cette plante croît à Buenos-Ayres et dans la Virginie : ses baies sont orangées et pleines d'un suc visqueux.

6.° Le *coqueret* des boutiques. Voyez l'article ALKEKENGÉ vulgaire.

7.° Le *coqueret* des environs de Lima, *Physalis Peruviana*, Linn. Cette espece ressemble beaucoup au *Datura metel*, Linn. Voyez POMME ÉPINEUSE. Les feuilles qui sont cordiformes, sont, ainsi que la tige, chargées d'un duvet fin et mou. Les fleurs ont cinq taches brunes, tant en dehors qu'en dedans, sur un fond jaune.

#### COQUERETS annuels.

Ils offrent : 9.° Le *coqueret* anguleux des deux Indes ; *Physalis angulata*, Linn. *Alkekengi Indicum majus* ; Tourn. 151. *Solanum vesicarium Indicum*, Bauh. Pin. 166. Ses tiges et ses feuilles sont glabres ; les antheres sont bleuâtres ; la corolle offre cinq taches roussâtres, sur un fond d'un jaune pâle ; le calice du fruit est une vessie en cône pointu, à dix angles, et pendante.

10.° Le *coqueret* pubescent, *Physalis pubescens*, Linn. *Alkekengi Virginianum, fructu luteo*, Tourn. 151. *Cammaru*, Pis. Bras. 223. *Inota-inodien*, Rheed. Mal. Cette espece croît aussi dans les deux Indes, et particulièrement dans la Virginie : ses tiges et ses feuilles sont chargées de duvet ; la corolle est jaunâtre, avec des taches d'un pourpre brun ; le fruit est pentagone.

11.° Le *coqueret* nain des Indes, *Physalis minima*, Linn. *Pee-inota-inodien*, Rheed. Mal. ; il ne differe guere du *coqueret pubescent*, que par sa petitesse. On trouve dans les Indes Orientales un petit *coqueret* dont les fruits ressemblent à ceux de l'espece suivante, mais dont les feuilles ont beaucoup de rapport à celles d'une petite espece de *coqueret* anguleux, *Alkekengi Indicum minimum, fructu luteo*, Tourn. 151.

12.° Le *coqueret* à feuilles de stramoine, *Physalis daturæ folia* ; *Alkekengi amplo flore violaceo*, Fewill. Peruv. 724, t. 16. Cette espece est glabre et croît au Pérou. Ses feuilles sont plus grandes que dans les autres *coquerets* : sa corolle est bleuâtre, et son fond est blanc, avec cinq taches bleues en étoile.

M. Dombey a découvert au Pérou, une espece de *coqueret* couché, *Physalis prostrata*. Sa tige est hérissée

de poils blancs ; ses feuilles glabres ; les fleurs d'un violet-bleu , et ont l'aspect de la *campanule* gantelée : le fruit est une baie sèche.

**COQUES DU LEVANT**, *Cocci Orientales*. Ce sont de petits fruits ou des baies grosses comme de gros pois , sphériques , d'un brun noirâtre , qu'on nous envoie sèches des Indes Orientales ; elles contiennent chacune une semence jaunâtre plus ou moins friable , mais très-susceptible de l'attaque du ver ; ce qui fait qu'en vieillissant , elles sont presque toujours vermoulues , et qu'elles deviennent de plus en plus vides et fort légères. Dans le commerce , on les trouve toujours avec une petite queue ; mais on ignore précisément à quelle espèce de plante ce fruit appartient. Quelques-uns , selon *Leclerc* , prétendent que c'est à une espèce de *clématite* ; les autres à un *tithymale* ou à un *solanum* d'Égypte ; peut-être appartient-il à cet arbre singulier dont nous avons parlé , sous le nom d'*arbre à enivrer les poissons*. Quoiqu'il en soit , on s'en sert comme de la graine de staphisaigre pour faire mourir les poux : l'expérience a aussi appris que les *coques du Levant* , réduites en pâte et mêlées avec du pain , étoient propres pour enivrer et endormir tellement les poissons qui en avoient mangé , qu'ils paroissent comme morts et faciles à prendre. Moyen sûr , s'il en est un , de se procurer une pêche abondante , heureuse et facile. Mais comme on a reconnu que la chair du poisson , pêché par cette méthode , étoit dangereuse , on décerna , dans le siècle dernier , des peines pécuniaires et même afflictives en cas de récidive , contre ceux qui useroient à l'avenir de cette méthode.

**COQUILLADE**. Nom donné par *M. de Montbeillard* à une *alouette huppée* qui se trouve en Provence. Les plumes de sa huppe sont noires , bordées de blanc ; le dessous du corps est blanchâtre , tacheté de noir ; le dessus du corps est varié de noirâtre et de roux clair ; les ailes et la queue brunes ; les pieds jaunâtres , *pl. enl. 662*.

**COQUILLADE**, *Blennius gattorugine*, Linn. Poisson du genre du *Blenne*. Il se trouve dans les mers de l'Europe. La vessie aérienne manque à ce poisson. Selon *Willughby* , il a environ six pouces de longueur , la peau

glissante et sans écailles , la couleur diversifiée par des especes de bandes alternativement d'un vert olivâtre sombre et d'un rouge de feuilles de vigne desséchées ; ces bandes sont séparées par des traits d'azur pâle ; les yeux sont saillans et presque contigus. Entre ces organes , on voit deux appendices longues d'un pouce et demi , épaisses à leur base , effilées à leur extrémité , garnies de poils sur les côtés , et quelquefois divisées en quatre parties. Le devant de la tête est presque perpendiculaire ; la gueule peu fendue ; les dents disposées dans un ordre régulier , sont recouvertes par les levres que le poisson peut retirer et ramener à volonté , pour découvrir ses dents ou les cacher. La nageoire dorsale commence assez près du museau et s'étend jusqu'à la queue ; elle offre trente-un rayons , et est quelquefois marquée d'une tache noire ; ces rayons sont blancs , et dépassent un peu la membrane qui les réunit. La nageoire de l'anus a vingt-trois rayons , saillans aussi , et recourbés à leur extrémité : les pectorales ont chacune quatorze rayons ; les abdominales n'en ont que deux : celle de la queue , qui est terminée à peu près carrément , et de couleur rougeâtre , en a environ douze.

**COQUILLAGE**, *Conchylum*. Ver testacée , dont le corps est mou , sans articulation sensible , et recouvert , en tout ou en partie , d'une enveloppe de substance dure , de nature crétacée , que l'on nomme *coquille* ; substance soluble avec effervescence dans les acides , et à laquelle l'animal est attaché par plusieurs muscles. C'est elle qui le garantit du choc des corps étrangers , et il s'y retire au moindre danger. Nous disons que l'animal n'est attaché , dans l'intérieur de sa *coquille* , que par un ou deux muscles , ou au plus quatre ; il differe en cela des crustacées et des insectes , qui en ont une grande quantité répandue sur toute la surface interne de leur enveloppe.

Si quelque chose peut nous donner lieu d'admirer comment la Nature parvient à ses fins par des moyens différens , c'est de voir que dans les animaux ordinaires , tels que les oiseaux , les quadrupedes , les poissons , les reptiles , etc. , les os sont recouverts de muscles et de chairs , auxquels ils servent de point

d'appui ; ici la *coquille* , qu'on peut regarder comme l'os de l'animal , puisqu'elle en fait les fonctions en lui servant de base et d'appui , enveloppe au contraire les muscles et la chair.

Tous les *coquillages* ont une ressemblance générale ; la figure et le nombre des parties , qui composent l'animal et la coquille , mettent entre eux de grandes différences. Les parties de l'animal qui sont extérieures , que la vue et le toucher font appercevoir et reconnoître facilement , sont au nombre de vingt : elles ne se trouvent cependant pas toutes réunies dans tous les animaux de cette classe. Les parties de la *coquille* , et qui ne sont pas toutes essentielles à chaque *coquillage* , sont au nombre de dix. Nous rapprocherons tous ces détails sous un même point de vue.

#### *Distinction des COQUILLES.*

M. *Adanson* , qui s'est autant et peut-être plus attaché à donner la description des animaux logés dans les *coquilles* , que celle de leurs robes ou des *coquilles* elles-mêmes , distingue quatre ordres de *coquilles* : 1.° Celles d'une seule piece , qui sont les *univalves* : 2.° Celles qui sont composées de deux pieces inégales en grandeur , et souvent de nature différente , dont l'une est plate et sert d'opercule ; ce sont les *coquilles operculées* : 3.° Celles dont les deux pieces que l'on nomme *batrans* , sont à peu près égales ; elles sont nommées *coquilles bivalves* : 4.° Celles qui sont formées par l'assemblage de plusieurs pieces ordinairement inégales , qui sont les *coquilles multivalves*.

M. *d'Argenville* , qui dit fonder son système des *coquilles* sur des observations comparées et rectifiées d'après ce qu'en ont dit *Aristote* , *Plin* , *Dioscoride* , *Aldrovande* , *Gesner* , *Jonston* , *Rondelet* , *Belon* , *Lister* , *Rumphius* , *Bonanni* , *Langius* , etc. s'est attaché à considérer le *coquillage* par l'extérieur et l'enveloppe , ce qui ne comprend que la *coquille* ou robe de l'animal. En conséquence , il a divisé les *coquilles* en *coquilles* de mer , d'eau douce et de terre. Voici le système de ce Naturaliste : trois classes contiennent les diverses *coquilles* ; il les divise , 1.° en *univalves* , 2.° en *bivalves* , 3.° en *multivalves*.

La première classe comprend quinze familles ou genres ; savoir : les *lépas*, l'*oreille de mer*, les *vermis-seaux* ou *coquilles en tuyaux*, les *nautilus*, les *limaçons à bouche ronde* ; ceux qui l'ont *demi-ronde*, et ceux qui l'ont *aplatie* ; les *buccins* ou *trompes*, les *vis* ; les *cornets* ou *volutes*, les *cylindres* ou *rhombés*, les *murex* ou *rochers*, les *pourpres*, les *tonnes* et les *porcelaines*.

La deuxième classe fournit six genres ou familles ; savoir : les *huîtres*, les *comes*, les *moules*, les *cœurs* ou *bucardites*, les *peignes* et *pétoncles*, et les *solen* ou *couteliers*. (Les *couteliers* ne font qu'un sous-genre de la famille des *Tellines*, qui doit être la sixième des *bivalves*).

La troisième classe, dont il a aussi formé six familles, renferme les *oursins*, les *glands*, les *pousse-pieds*, les *conques anatiferes*, les *pholades* et l'*oscabrion*. Nous ne formerions volontiers des *pousse-pieds* et des *conques anatiferes* que deux sous-genres de la même famille, et nous proposerions pour sixième famille les *tuyaux de mer multivalves*, tels que le *taret*.

Pour ce qui regarde les *coquillages* fluviatiles, M. d'Argenville les divise en deux classes, en *univalves* et en *bivalves*. On ne connoît dans les univalves fluviatiles que six familles ; savoir : le *lépas*, les *plan-orbis*, les *limaçons*, les *buccins*, les *tonnes* et les *vis*. Les bivalves fluviatiles n'offrent que des *comes*, des *moules* et des *tellines*. Il distingue les *coquillages terrestres* en *vivans* et en *morts* ; les *vivans* sont toujours univalves, et ne comprennent que les *limaçons*, les *vis* et les *buccins* ; la robe des *limaçons* est fort variée : ceux qui sont *morts*, sont nommés *fossiles*. Dans les *coquilles fossiles* on en trouve de marines, de fluviatiles et de terrestres, qui comprennent les trois classes, d'univalves, de bivalves et de multivalves. Par cette division, qui plaît à beaucoup d'Amateurs, on voit que la mer, les eaux douces et la terre nourrissent des *coquillages* différens, dont les organes sont appropriés à la nature de chacun des espèces élémens.

Il y a des Naturalistes qui distinguent seulement les *coquilles* en *littorales* et en *pélagiennes* : les premières se trouvent sur les bords de la mer ou à des profondeurs médiocres. Les *pélagiennes*, au contraire, se produisent

au plus profond de la mer : de là vient que l'on ne trouve presque jamais ces dernières que dans l'état de fossiles, et que leurs analogues dans l'état naturel semblent nous manquer.

Comme la *coquille* est ce qui frappe d'abord la vue, nous l'examinerons d'après M. *Adanson*, pour en connaître les parties.

*Définition des parties externes et internes des  
COQUILLAGES.*

On nomme *spires* les tours et circonvolutions que fait une *coquille* en se repliant sur elle-même : on compte les *spires*, en partant de l'ouverture de la *coquille*, et en remontant vers le sommet. Les *spires*, dans le plus grand nombre des *coquilles*, vont de droite à gauche, en se supposant dans la *coquille* à la place de l'animal ; les *coquilles* dans lesquelles les *spires* tournent de gauche à droite, sont rares, et se nomment *uniques*.

Le nombre des *spires* et leur figure varient dans la même espèce, par l'âge et par le sexe : Par l'âge ; car l'accroissement de la *coquille* se fait par l'ouverture, qui s'étend de jour en jour, d'où il suit nécessairement que le coquillage a d'autant plus de *spires*, qu'il est plus âgé : Par le sexe ; car, suivant la curieuse observation de M. *Adanson*, on trouve des *coquillages* de même espèce, tels que ceux de la *pourpre* et du *buccin*, dont les *spires* sont plus nombreuses, plus alongées et plus renflées, caractère du mâle : la *coquille* de la femelle est plus petite.

On donne le nom de *columelle* au fût ou axe intérieur d'une *coquille*, depuis le haut jusqu'en bas. C'est autour de ce fût que les spirales sont appliquées. Ce fût ne se découvre que vers la bouche.

Le *sommet* est la partie qui fait ordinairement la pointe, et toujours le fond même de la *coquille* : cette partie varie un peu dans quelques-unes, telles que le *lépas*, dans lequel elle est remplacée par un creux en forme d'ombilic ; le bouton est la pointe du *sommet*.

La partie par où sort l'animal, et appelée ordinairement *bouche* ; mais M. *Adanson* l'a désignée par celui

d'ouverture, afin de ne point confondre l'ouverture de la *coquille* avec la bouche de l'animal. La forme de l'ouverture varie dans les diverses especes de *coquillages*. L'on a observé que si les levres ou bords d'une *coquille* sont tranchans, c'est que l'animal qui l'habite n'est pas encore parvenu à sa grandeur naturelle : avec l'âge ils parviennent presque tous, notamment ceux de mer, à former un léger rebord autour de la bouche, en tout ou en partie.

L'*opercule* est une petite piece cartilagineuse ou pierreuse, dont la forme varie, et qui est attachée au corps de l'animal. Dans quelques especes, elle ferme exactement l'ouverture : l'animal l'ouvre lorsqu'il veut sortir de sa *coquille*, et la referme au moindre danger ; mais il y a des *coquilles*, telles que les *rouleaux* et quelques especes de *pourpres*, dont l'*opercule*, beaucoup plus petit que l'ouverture, ne paroît pas propre à garantir l'animal contre l'attaque des corps étrangers. L'*opercule*, dans les especes de *limaçons* operculés, est toujours sillonné de plusieurs lignes concentriques et paralleles à ses bords ; il est ou d'une nature crétacée, opaque, dissoluble dans les acides, ou d'une substance cartilagineuse à demi-transparente, inaltérable aux acides ; celui-ci mis sur le feu, répand ordinairement une odeur forte, insupportable, mais quelquefois gracieuse. Ces *opercules* qui se trouvent rarement dans les Cabinets avec les *coquilles* auxquelles ils appartiennent, sont remarquables par leurs sillons concentriques, et different essentiellement des *opercules* des *limaçons* terrestres ; car ces premiers naissent avec l'animal auquel ils sont adhérens, au lieu que ceux des *limaçons* terrestres n'adhèrent point à l'animal, mais sont formés tous les ans une ou plusieurs fois, par une bave visqueuse, sortie du corps du *limacon*. Cette bave se durcit, devient blanche, et le garantit de la grande sécheresse occasionnée, soit par la grande chaleur, soit par le grand froid : elle n'offre point de rayons concentriques ; elle est un peu dissoluble dans les acides, excepté celles de quelques *limaçons* dont l'*opercule* ressemble assez à du vélin.

L'*ombilic* est un trou en forme de nombril, dont est percé le noyau de la *coquille univalve* à sa partie supérieure.



On nomme *battans*, les deux pièces des *coquillages bivalves*, parce qu'elles sont ordinairement toutes deux d'une forme assez semblable, comme le sont les deux battans d'une porte. L'endroit où les muscles du corps de l'animal étoient attachés, se fait toujours reconnoître dans la surface interne de ces *battans* ou *écailles*, où l'on voit une, deux ou plusieurs taches enfoncées.

La *charniere* se trouve placée proche des sommets, accompagnée de dents qui contiennent les *battans* toujours dans la même place, ainsi qu'on l'observe dans la *nerite*.

Le *ligament* est un corps spongieux, ou une espèce de muscle placé à la *charniere*, et dont l'usage est de fermer et d'ouvrir la *coquille*; il est en dedans dans les *coquilles* qui ne sont point dentées comme l'huître; mais il se trouve placé en dehors dans celles qui le sont: les Naturalistes nomment ce ligament *gynglime*.

Les *coquilles* sont enveloppées extérieurement d'une membrane plus ou moins fine, suivant les espèces de *coquillage*; on peut la nommer le *périoste*: elle en fait réellement l'office, puisqu'elle contribue à l'accroissement de la *coquille* et à sa conservation. M. *Adanson* ne distingue la *nacre*, comme partie de la *coquille*, que pour faire connoître quelles sont celles qui en portent, celles qui n'en portent pas, et enfin celles dont la substance tient le milieu entre la *nacre* et la nature ordinaire des *coquilles*. Après cette légère description des parties de la *coquille*, passons à celle de l'animal.

Suivant les excellentes observations de M. *Adanson*;  
 « entre les animaux renfermés dans les *coquilles*, les  
 » unſ ont une tête, une bouche, des mâchoires, des  
 » dents, des cornes, des yeux, un cou, un manteau,  
 » un pied, des trachées, des ouies, un anus et un  
 » corps; d'autres ont toutes ces parties, excepté les  
 » yeux, les cornes et le manteau; d'autres enfin n'ont  
 » que le manteau, les trachées, les ouies, la bouche,  
 » l'anūs et quelquefois le pied. De là, deux divisions  
 » générales des *coquillages* en *limaçons* et en *conques*;  
 » de là, la subdivision des *limaçons* en *univalves* et en  
 » *operculés*, et celle des *conques* en *bivalves* et en *mul-*  
 » *tivalves* ».

On observe d'abord , dans les *limaçons* , à la partie supérieure du corps , une éminence ronde et charnue , dans laquelle *Swammerdam* a découvert un cerveau composé de deux parties globuleuses ; ainsi on donne à cette éminence , le nom de *tête* : dans les *conques* , telles que l'*huître* , on ne peut l'appercevoir. Les *cornes* sont des tuyaux mobiles , qui ne se trouvent que dans les *limaçons* , et même pas dans tous : elles ne sont jamais moins de deux , ni jamais plus de quatre ; leur structure varie dans diverses especes de *coquillages*. Dans le genre du *limaçon* terrestre , c'est , selon les observations de *Swammerdam* , le nerf optique lui-même , sous la forme d'un tuyau creux , qui a la propriété de se développer , d'élever jusqu'à son extrémité , une espece de bulbe qui est l'*œil* de l'animal. Il a observé que cet *œil* est recouvert intérieurement d'une tunique qu'il appelle *uvéé* ; dans l'intérieur , il a distingué trois humeurs ; savoir : l'*aqueuse* , la *crystalline* et la *vitrée*. Malgré tant d'appareil , le sens de la vue paroît très-obtus dans ces animaux ; cependant c'est la partie de l'animal la plus sensible : au moindre choc , ce nerf est attiré dans l'intérieur de la tête , par le moyen d'un muscle. La structure de cet organe est différente dans les autres *limaçons* ; leurs cornes sont composées de fibres longitudinales , entrecoupées de muscles annulaires , par le jeu desquels l'animal développe , alonge et contracte à volonté ses cornes ; mais elles conservent toujours à l'extérieur une partie de leur longueur , et ne rentrent jamais entièrement dans la tête. Leur usage n'est point apparent. *Swammerdam* a contredit *Plin*e , qui dit que les cornes de ces *limaçons* leur servent à sonder le terrain où ils veulent marcher , et que ces parties sont les organes les plus sensibles et les plus délicats de tout le corps de l'animal. Les *limaçons* n'ont jamais plus de deux yeux ; mais leur position varie : dans quelques-uns ils sont sur le sommet de deux des cornes ; dans d'autres , à la base des cornes ou au milieu : quelques-uns même en sont privés.

La *bouche* , dans les *limaçons* , est placée au-dessous de la tête , et elle varie dans les especes par sa grandeur , sa forme et sa position. Dans les *conques* , telles

que l'huître, la *bouche* est placée dans la partie basse de la *coquille*, près de la charnière : elle est composée de quatre feuillets minces et d'un tissu fibreux, qui aboutissent à l'estomac par un œsophage fort court. Cette *bouche*, par son mouvement continu, attire l'eau, lorsque l'animal ouvre sa *coquille*. Dans les *limaçons*, on observe deux mâchoires ; l'une supérieure, l'autre inférieure, qui, dans quelques-uns, sont garnies de petites dents ou osselets cartilagineux, analogues à la corne, très-durs, quelquefois rouges, et dont la pointe est recourbée vers l'estomac ; ils ont aussi une espèce de langue, mais on n'a pu découvrir ces parties dans les *conques*. D'après cet examen, on ne doit plus être étonné du dégât que les *limaçons* font sur nos fruits et sur nos légumes.

Les *limaçons* carnassiers sont ordinairement dépourvus de mâchoires ; mais ils ont à leur place une espèce de *trompe* qui rentre dans leur corps à volonté : elle est plus ou moins longue, percée à son extrémité d'un trou rond, et bordée d'une membrane cartilagineuse, armée de dents. Ces *limaçons* carnassiers s'attachent sur les *coquillages*, les percent comme avec une tarière, les sucent et s'en nourrissent. Tous les *limaçons* ont une espèce de cou plus ou moins long, qui supporte la tête, et l'éloigne du reste du corps. Les *conques* n'ont rien de semblable. Le corps des *coquillages* est contourné et moulé dans leur *coquille* : aussi, dans les *limaçons*, est-il à spires, et dans les *conques* et *patelles* il est plat.

Le *piéd*, dans les *coquillages*, est cet assemblage de gros muscles, à l'aide duquel et par un mouvement d'ondulation, l'animal se traîne et se transporte d'un lieu à l'autre, mais toujours en glissant ; tel est le mouvement progressif des *limaçons*. Cette partie, qui varie dans les *conques*, ne leur sert point toujours à ces mêmes usages : elle sert de ressort aux *tellines* pour sauter avec force : elle n'existe point dans quelques genres, tels que l'*huître*.

M. Adanson donne le nom de *manteau*, au lieu de celui de *collier*, à une membrane musculeuse, ordinairement assez mince, qui recouvre et tapisse les parois intérieures de la *coquille*. L'inconstance et l'irrè-

gularité de sa forme, qui varie suivant les divers mouvemens de l'animal, l'a déterminé à lui donner ce nom. Dans quelques *coquillages*, cette membrane environne le cou de l'animal : dans d'autres elle forme effectivement une espece de manteau, qui enveloppe et recouvre non-seulement le dedans, mais même le dehors de la *coquille*. Dans les *conques*, telles que l'huître, cette membrane se divise en deux, et recouvre tout le corps de l'animal. Le principal usage du *manteau* dans les *coquillages*, est d'empêcher que l'eau n'entre dans la *coquille* contre la volonté de l'animal, ou de la retenir à son gré. Dans les *conques*, par exemple, où il est divisé en deux lobes, lorsque la *coquille* s'ouvre, les deux lobes s'appliquent exactement l'un contre l'autre ; de maniere que l'eau du dehors ne peut y entrer, ni celle du dedans en sortir, sans la participation de l'animal.

On remarque à droite, sur le dos du *limaçon*, une ou deux ouvertures qui sont des *trachées* qui servent à la respiration de l'animal. Un peu au-dessous de cette *trachée*, on voit une ouverture séparée par une simple cloison ; c'est son *anus*. Dans les *conques*, le manteau fait quelquefois deux ouvertures, qui sont les *trachées* par où l'animal aspire l'air, et l'eau chargée du limon qui fait sa nourriture. L'air et l'eau, que le *limaçon* aspire par ses *trachées*, sont portés dans quatre petites ouïes, qui séparent et filtrent l'air nécessaire pour l'animal. Il est facile d'observer les ouïes dans les *conques*, telles que l'huître. Ce sont quatre feuillets membraneux, extrêmement minces, taillés en demi-lune, formés d'un tissu disposé comme de petits tuyaux d'orgues très-serrés ; sur le dos de chacun de ces feuillets est un rang de petits trous ovales, par lesquels l'eau entre dans les tuyaux et les fait gonfler. Les excréments des *limaçons* sont vermiculés, contournés comme de petits tourillons de corde ou de fil ; au lieu que ceux des *conques* sont en petits grains. Dans les *limaçons*, le cœur a un mouvement très-sensible, et est placé presque sur la surface du corps ; au lieu que dans les *conques*, il est dans l'intérieur. *Willis* assure avoir apperçu dans l'*huître* le mouvement de systole et de diastole.

Les *limaçons* univalves ne sont attachés à leur *coquille* que par un seul *muscle*, en forme de ruban adhérent à la *coquille*, et qui se ramifie dans le corps de l'animal ; les *limaçons* operculés font mouvoir leur opercule à l'aide d'un autre muscle. Parmi les *conques* il y en a qui, comme l'huître, n'ont qu'un muscle qui leur traverse le corps pour s'attacher au milieu des battans de la *coquille*, où l'on en voit toujours l'impression ; dans d'autres especes il y en a plus ou moins, et placés diversement. L'usage de ces *muscles* est d'écarter et de rapprocher les battans, au gré et suivant le besoin de l'animal.

L'être le plus négligé de la Nature en apparence, a, ainsi que les autres, une organisation merveilleuse ; mais il n'y a peut-être pas d'endroit, ainsi que le dit très-bien M. *Adanson*, par où les *coquillages* soient plus bizarres et en même temps plus admirables, que par le sexe. Dans les uns le *sexe* est distingué ; on voit des individus mâles et des individus femelles comme dans la *pourpre* ; dans les autres le *sexe* est réuni. Ceux-ci sont appelés *hermaphrodites*.

On peut, suivant les curieuses observations de cet Académicien, distinguer trois sortes d'hermaphrodisme dans les *coquillages* ; 1.° celui qui n'offre aucune des parties de la génération, soit mâles, soit femelles, et dans lequel, sans aucune espece d'accouplement, l'animal reproduit son semblable : il est particulier aux *conques* ; 2.° celui qui, réunissant les deux especes de parties sexuelles, ne permet pas à l'animal de se suffire à lui-même, mais rend nécessaire le concours de deux individus qui se fécondent réciproquement et en même temps, l'un servant de mâle à l'autre, pendant qu'il fait à son égard les fonctions de femelle : cet hermaphrodisme se voit dans les *limaçons terrestres* ; 3.° celui qui, réunissant les deux especes de parties génitales, exige la jonction de deux individus, sans qu'ils puissent se féconder en même temps, à cause de l'éloignement de leurs organes. Cette situation désavantageuse les oblige de monter les uns sur les autres pendant l'accouplement. Si un individu fait, à l'égard de l'autre, la fonction de mâle, ce mâle ne peut être en même temps fécondé par sa femelle, quoique hermaphrodite ;

ôte ; il ne le peut être que par un troisieme individu qui se met sur lui vers les côtés en qualité de mâle. C'est pour cette raison que l'on voit souvent un grand nombre de ces animaux accouplés en chapelet les uns à la queue des autres. Le seul avantage que cette espece d'hermaphrodites ait sur les *limaçons* dont le sexe est partagé, c'est de pouvoir féconder, comme mâle, un second individu, et être fécondé en même temps, comme femelle, par un troisieme individu. Il ne leur manqueroit plus, selon les réflexions de M. *Adanson*, pour réunir toutes les especes d'hermaphrodismes, que de pouvoir se féconder eux-mêmes, et être en même temps le pere et la mere du même animal. La chose, ainsi qu'il l'observe, n'est pas impossible, puisque plusieurs sont pourvus des deux organes nécessaires ; et peut-être quelque Observateur y découvrira-t-il un jour cette sorte de génération, qui ne doit pas nous paroître plus étrange que celle des *conques*, des *polypes* et de tant d'autres animaux semblables, qui se reproduisent sans accouplement sensible, et sans aucun des organes requis dans les autres animaux pour opérer la génération. Dans les *limaçons* dont le sexe est partagé, l'ouverture de l'organe est placée sur la droite de l'animal. Dans les hermaphrodites de la seconde espece, les parties masculines et les parties féminines sont unies ensemble : elles ont une ouverture commune qui se trouve sur le côté droit, à l'origine des cornes. Dans les hermaphrodites de la troisieme espece, chaque organe a son ouverture distinguée ; l'une à l'origine des cornes, et l'autre beaucoup au-dessous. Voyez HERMAPHRODITE.

Les *conques* et les *limaçons* different encore par la maniere de faire leurs petits. Les *conques* sont vivipares ; mais leurs petits sont enveloppés dans une *coquille*, qui est nette au dehors dans les especes qui changent de place, mais recouverte d'un gluten dans les *coquillages* qui, comme les huîtres, sont destinés à rester fixés sur les lieux où ils sont collés dès leur naissance. Quelques *limaçons* sont vivipares, d'autres sont ovipares. Il y en a dont les œufs sont recouverts d'une croûte, comme celle des œufs des oiseaux et des reptiles ; tels sont ceux des *limaçons* terrestres. Il y en

a d'autres dont les œufs sont par paquets, et enveloppés d'une matière gélatineuse, comme la glaire baveuse qui recouvre les œufs des grenouilles et de certains poissons; tels sont ceux des *pourpres*. D'autres ont des œufs qui sont des espèces de sacs membraneux, sphériques, quelquefois solitaires, ordinairement réunis en masse, ayant quelque ressemblance aux cellules d'une ruche à miel, ce qui leur a fait donner le nom de *favago*. Chaque sac contient plusieurs petits, qui éclosent dans leur maturité. *Aristote* et *Rondelet* avoient dit le contraire de cette production des *coquillages*, persuadés que tous ces animaux devoient uniquement leur origine au limon et à la pourriture. Les *conques* sont les *coquillages* les plus féconds, le nombre de leurs petits va à plusieurs milliers: la fécondité est beaucoup moindre dans les *limaçons operculés*, et encore moins dans les univalves:

Les *coquillages* ont une partie dont on ignore encore l'usage; ce sont les *filets*. On peut les observer le long du bord du manteau de l'huître. Ils paroissent être de la même nature que leurs cornes, pour la structure et la sensibilité; lorsqu'on coupe, par exemple, les filets d'une huître, quoiqu'ils n'aient point de mouvement progressif, ils se meuvent avec tant de vivacité, que la vue en est fatiguée.

La dernière partie des *coquillages* dont il nous reste à parler, sont les *fil*s, qui sont d'une nature analogue à celle des cheveux ou des fibres nerveuses des quadrupèdes. Leur usage est de fixer et d'attacher les *conques* au fond des eaux, comme l'ancre fixe un vaisseau sur les mers. Si on coupe les fils de ces animaux, ils ne tardent pas à en poser d'autres avec leur pied, qui leur sert de conducteur, et par le moyen duquel ils se fixent aux corps immobiles qu'ils rencontrent. Voyez BISSUS.

#### Manière dont sont formées les COQUILLES.

D'après la connoissance organique du corps de l'animal qui habite la *coquille*, on concevra facilement la manière dont elle s'est formée; des expériences faites par M. de Réaumur sur des *coquillages* de terre, de mer

Et de riviere ; le prouvent d'une maniere incontes-  
table. Le corps de l'animal est couvert ou criblé d'un  
grand nombre de tuyaux remplis de pores, dans les-  
quels s'éleve la liqueur dont il se nourrit : ce sont des  
vaisseaux qui charient la liqueur qui est déposée dans  
les vésicules des membranes ou du corps spongieux ;  
tout s'y passe comme dans l'ossification de la partie  
membraneuse de nos os. La liqueur est mêlée de parties  
visqueuses et calcaires qui se rassemblent sur la sur-  
face du corps de l'animal, qui s'y étendent succes-  
sivement, s'y épaississent et s'y figent en une espece  
d'émail ; de la réunion de ces parties visqueuses, se  
forme une petite croûte solide, qui est la premiere  
couche ; à celle-là s'appliquent, par une semblable  
opération, une seconde, une troisieme couche, et  
ainsi de suite. Les *coquilles* croissent en quelque ma-  
niere, à la façon des pierres : la seule différence est  
que dans les *coquilles* l'application de la nouvelle ma-  
tiere se fait par feuillets, et toujours tuilés en des-  
sous de la premiere couche, c'est-à-dire, par *infra-*  
*position*. La preuve en est, que si l'on expose une  
*coquille* au feu, ses couches se détachent comme une  
pâtisserie feuilletée, et l'on apperçoit alors aisément  
cette organisation.

S'il existe quelque différence entre la formation de  
la *coquille* des *conques* et celle des *limaçons*, c'est que  
les *conques* naissent avec la premiere couche de la  
*coquille* déjà toute formée, au lieu que les *limaçons*  
ovipares naissent sous une coque qui n'est point leur  
*coquille* ; celle-ci est formée postérieurement de la ma-  
niere dont nous l'avons décrit. C'est toujours par l'ou-  
verture que le *coquillage* s'agrandit par le même mé-  
canisme, sans quoi son collier resteroit à nu. L'ani-  
mal recommence cette opération jusqu'à ce que son  
corps soit parvenu à son état de perfection. On  
reconnoît que les *coquilles* des *limaçons* sont à leur  
dernier période d'accroissement, lorsqu'on observe à  
l'ouverture de leur *coquille*, une espece de rebord  
d'une ligne de largeur qui tourne en dehors ; c'est ce  
qu'on nomme *bourlet*. (On trouvera à l'article Os, des  
détails intéressans sur l'espece d'ossification des *co-*  
*quilles*, etc.)



La *coquille* qui sert de maison à ces animaux , devient d'autant plus épaisse , plus solide , plus contournée ou plus étendue , que l'animal vieillit davantage , sans quoi l'animal , en croissant , seroit resté nu. Toutes les fois qu'un *coquillage* vivant a sa robe mutilée , aussitôt l'animal répare la brèche ou le trou , ou la fracture avec une bave qui , en se durcissant , devient d'un blanc sale , et souvent est ridée. Il y a des *coquilles* qui sont cannelées perpendiculairement , comme la famille des *Peignes* : d'autres sont striées en deux sens , comme la *pholade* ; ou transversalement , comme certains *rouleaux*. Dans les *tonnes* , on en trouve dont les unes sont cannelées perpendiculairement , et d'autres un peu horizontalement ou obliquement. On dit qu'une *coquille* est *striée* , quand elle porte de petits filets ou sillons tracés sur sa robe : si ces sillons sont forts , et qu'ils saillent beaucoup , alors on les nomme *cannelures*. Une même *coquille* peut être striée et cannelée en même temps : il y en a de lisses ; d'autres sont chargées de parties saillantes , ou qui sont garnies de grosses pointes comme les *murex* ou *rochers* , ou d'éminences feuillées comme les *pourpres*. On trouvera des exemples de ces termes à l'article général de chaque classe de *coquilles*.

#### Couleurs des COQUILLES.

M. de Réaumur dit que la couleur des *coquilles* est une suite nécessaire de la manière dont croît la *coquille* du *limaçon* ; que tout le contour de cette maison doit être formé par son collier , comme étant la partie la plus proche de la tête ; ainsi il suffira que ce collier ( qui est rayé de taches noires , brunes , etc. égales aux raies de la *coquille* , placées dans le même sens ) soit composé de différens couloirs ou cribles particuliers , pour former extérieurement une *coquille* de diverses couleurs , et variée dans les nuances de ses couleurs mêmes , au moyen des liqueurs de différentes nuances , ou des sucs variés qui auront passé par les divers cribles. A l'égard des *limaçons* , dont le corps vers le collier est diapré de différentes couleurs , ces taches répondent à des taches semblables à celles dont

la *coquille* est peinte. Ce mécanisme et cette correspondance entre les raies ou les diaprures sur les colliers, et sur celles dont les *coquilles* sont tracées, étant une fois admis, on peut concevoir la régularité des rubans ou des lignes; quant à l'irrégularité de ces taches, sur quelques *coquilles*, le déplacement brusque de l'animal suffit pour cela. On a remarqué que la robe des vieux *coquillages* est ornée de couleurs moins vives que celles dont l'animal est d'un âge moyen : les jeunes *coquilles* ont aussi les couleurs de la bouche plus foibles.

*Crue des COQUILLAGES, leur mouvement progressif; leur adhésion, etc.*

Entre les animaux à *coquilles* les uns sont carnassiers, tels que les *pourpres*, qui percent les *coquillages* et en mangent les petits habitans; d'autres se nourrissent des eaux qu'ils pompent, et qui contiennent des parties grasses, des débris d'herbes, et même de petits insectes ou des vers; car ces êtres innombrables sont semés dans toute la Nature; la moindre goutte d'eau en contient quelquefois un grand nombre. Parmi les *coquillages*, les uns restent ensévelis dans le limon; d'autres s'en élèvent pour respirer sur la surface de l'eau : les *lépas*, qui sont attachés aux rochers, sortent de leur place pour aller chercher leurs alimens. Les *oreilles de mer* vont paître pendant les nuits des beaux jours. On remarque que les uns vont chercher leur nourriture, ainsi que tous les animaux; les autres, collés dans les lieux de leur naissance, tels que les *huitres* et les *orgues de mer*, extraient, à la manière des plantes, leur nourriture du fluide ou de la matière ambiante. On peut croire que les gros animaux à *coquilles* qui occupent le fond des mers, y sont immobiles : leur grosseur et leur pesanteur spécifique qui va quelquefois jusqu'à deux cents livres et plus, sont des preuves de leur stabilité, au moins de l'extrême lenteur de leur mouvement progressif. Au reste, les testacées qui marchent sont presque tous à couvert de toute injure et à l'abri des poursuites de leurs ennemis. Ils transportent sans peine leur demeure où ils vou-

lent, et ils se trouvent toujours chez eux ; en quelques pays qu'ils voyagent. Ils ne la quittent jamais ; elle est attachée à leur corps par un ligament, qui dans les univalves turbinés tient à la première spire intérieure de la *coquille* : c'est comme un vaisseau muni de tous ses agrès, dont l'animal se sert pour se transporter dans les différens endroits où il veut aller ; sa manœuvre toute simple est des mieux concertée. Voyez le *buccin* tant marin que fluviatile : cet animal a reçu des mains de la Nature une grande peau musculieuse qu'il alonge et resserre à volonté. Veut-il quitter le fond de l'eau pour prendre l'air à la surface de cet élément : il vide son vaisseau de toute l'eau qui pourroit s'y trouver, en étendant sa peau musculieuse, de façon qu'elle en bouche toutes les voies et en remplisse exactement toute la capacité sans déborder, et il tourne en haut la proue ou la partie pointue de sa *coquille*, pour fendre l'eau plus facilement : cette manœuvre finie, il donne le mouvement à la machine, et il arrive sans peine à la superficie ; alors il lui suffit de faire déborder quelque peu sa peau musculieuse tout autour de sa *coquille*, pour rester plus facilement suspendu dans l'eau, jusqu'à ce qu'ennuyé ou pressé par la faim, il soit obligé de faire quelque trajet pour trouver de quoi pâturer : c'est en ce moment qu'il étend deux especes de cornes larges, aplaties, et cependant coniques, qui sortent de derrière sa tête et lui servent tour à tour de voile, de gouvernail et de rames : s'il est rassasié et qu'il lui prenne fantaisie de regagner le fond de l'eau, ici la manœuvre change : il a besoin d'eau dans son vaisseau pour le couler à fond ; pour cela il lui suffit d'étendre et d'alonger son cou hors de sa *coquille* ; la peau musculieuse qui fait partie de son cou, se trouvant rétrécie, l'eau entre de toutes parts et submerge le vaisseau. Cette mécanique est une industrie naturelle à tous les *limaçons* : on présume bien qu'il y a quelques différences dans les manœuvres à cause de la différente configuration de leurs *coquilles*, qui exige une différente position ; par exemple, l'espece appelée *cornet de S. Hubert* ou *de chasse*, tourne sa *coquille* sur le plat pour se soutenir facilement sur la superficie de l'eau. Voyez main,

tenant la marche du *nautil*, à l'article NAUTIL. Les *coquillages*, ainsi que les autres animaux, ont des sensations proportionnées à leurs besoins. Celles des *coquillages* ne paroissent pas bien exquises; cependant on dit que les *coquillages* non fixés aux rochers, mais libres et ambulans, se retirent lorsqu'ils entendent du bruit, et que lorsqu'on va pour les pêcher, on garde un profond silence. La Nature, qui veille sur tous les êtres créés, leur a donné à tous les moyens nécessaires de conservation.

Les *coquillages* qui vivent dans le sable et sous la boue, ont un ou deux tuyaux, plus ou moins longs, selon que ces animaux s'enfoncent plus ou moins dans le sable. C'est par le moyen de ces tuyaux qu'ils se conservent une communication libre avec l'eau qui est au-dessus d'eux.

Certains *coquillages* adherent d'une maniere involontaire sur les sables, les rochers; entassés les uns sur les autres, ils y sont collés par une espèce de glu, qui est le ciment universel dont la Nature s'est servie toutes les fois qu'elle a voulu, pour ainsi dire, bâtir dans la mer. Ces *coquillages* ainsi fixés dans les mers, résistent à la violence des eaux, dont les mouvemens brusques et violens les emporteroient; d'autres se cramponnent, pour ainsi dire, à la maniere des *écrevisses de mer*, des *homars*; les *moules de mer*, la *pinne marine*, et autres, s'attachent sur différens corps, et s'en détachent à volonté à l'aide de leurs fils; d'autres, ainsi que l'*ail de bouc*, espèce de *lépas*, s'attachent par une base très-plate à des surfaces très-polies; et ils y adherent avec tant de force, que mis dans une position verticale, il faut des poids de vingt et trente livres pour leur faire lâcher prise. Cette adhérence si forte de l'*ail de bouc*, vient d'une glu qui sort de son corps.

Tout ce qui vient d'être dit de la structure organique tant interne qu'externe des *coquillages de mer*, est applicable aux *coquillages d'eau douce*. Ces derniers sont seulement moins variés dans leurs genres et dans leurs espèces: ils n'ont ordinairement que deux cornes, au lieu qu'on en voit quatre dans les *coquillages de mer* et dans ceux de terre. La mer fournit d'ailleurs des

*coquillages* infiniment plus nombreux et plus beaux que tous les fleuves, les rivières et les lacs pris ensemble. La couleur des *coquillages* d'eau douce est de beaucoup inférieure à celle des *coquillages* de mer; effet que l'on attribue au défaut de particules salines; ce qui rend aussi ces *coquillages* mal-sains et peu propres pour la table, sur-tout les *moules*, dont la chair est dure et indigeste, etc. La terre nourrit, ainsi que les eaux, des *coquillages*. On ne connoît que cinq genres de ceux qui sont couverts de *coquilles*; savoir: les *limaçons*; les *buccins*, les *conques sphériques*, les *vis* et les *lépas*. La classe des *vers nus*, qui paroissent du même ordre que les *limaçons* de terre, se réduit à la seule *limace*, dont il y a plusieurs espèces. Les *limaces* pondent des œufs tout bleus, et gros comme des grains de poivre, qu'elles cachent en terre avec grand soin. Voyez à l'article LIMACE.

De ce qui vient d'être exposé concernant les *coquillages*, il résulte que l'animal est formé avant sa *coquille*, et que leur structure intérieure est bien différente de celle des poissons. Leur ventre suit la bouche, et la bouche s'attache aux intestins. Comme ces animaux sont privés de sang, l'humeur dont ils sont remplis leur en tient lieu. Leur chair est moins attachée à la *coquille* que celle des poissons l'est à l'écaille: elle n'y tient que par un point au sommet. On doit encore remarquer que dans les *coquillages* qui, comme les huîtres, doivent rester fixés toute leur vie, la *coquille* est d'abord couverte d'une matière mucilagineuse capable de la coller aux différens corps auxquels elle peut toucher; cette matière fait la première adhésion, qui se fortifie ensuite par les sucs qui servent à l'accroissement de la *coquille*. Dans les *coquillages* destinés à changer de place, la *coquille* est fort nette au dehors: toutes les *coquilles* sont égales, très-polies en dedans, et souvent raboteuses ou épineuses en dehors, *cochlea mucronata*.

Au reste, les caractères que l'on assigne vulgairement aux *coquilles* et qui se réduisent aux formes et aux couleurs, ne pourroient servir à en distinguer les différentes espèces, s'ils se réunissoient tous dans chaque espèce particulière; mais heureusement on y

trouve toujours un caractere spécifique qui donne moyen d'employer un nom, une épithete, même une phrase pour désigner une *coquille* et la distinguer parfaitement des autres : on a même trouvé le moyen en faveur de ceux qui ne veulent prendre qu'une légère teinture de l'Histoire Naturelle des *coquilles*, de substituer aux phrases des Naturalistes, des noms usités tels que ceux des choses auxquelles elles paroissent ressembler ; c'est ainsi qu'on a désigné le *chou*, le *coutelier*, le *ruban*, la *lampe*, le *cor de chasse*, l'*oreille de mer*, le *cœur*, la *conque de Vénus*, etc. Parmi ces noms il y en a qui caractérisent assez bien les *coquilles* auxquelles on les a donnés. Mais le langage des Naturalistes est généralement plus connu. Voyez l'article LIMAÇON, pour avoir une idée plus complete de la crue des *coquilles*.

*Maniere de pêcher, de ramasser les COQUILLES et de les encaisser.*

Lorsqu'on se promene sur la greve d'une mer, il ne faut pas croire que toutes les *coquilles* qu'on y trouve sont originaires du lieu. Il y a de ces animaux qui voyagent, et que la mer, dans l'effet d'une tempête, charie ou dépose quelquefois en abondance sur des rivages éloignés ; rarement alors leur *coquille* est bien conservée. Il y a cinq manieres de pêcher les *coquillages* ; savoir : à la main, au râteau, à la drague, au filet et en plongeant. Dans l'Inde on fait pêcher les *coquilles* par des Negres qui sont au fait de cette manœuvre. Communément l'un d'eux descend un panier rempli de pierres, et celui qui plonge jette ces pierres et les remplace par des *coquilles*. Les *coquilles* que la mer amene par son reflux sur ses bords, sont plus ou moins mutilées ou roulées, ou altérées dans leurs couleurs. Souvent l'on profite du retour des grandes marées pour en ramasser, et particulièrement dans les temps des équinoxes ; parce que la mer montant plus qu'en d'autres temps, et se retirant plus qu'elle n'a coutume, on peut avancer plus loin sur la greve, y marcher à pied, et prendre les *coquillages* à la main. Souvent aussi le *coquillage* s'ensable ; alors il faut fouler

le sable avec le pied , c'est un moyen de le faire sortir. Les Negres plongeurs , pour pêcher des *coquilles* fixes , sont armés d'un fer pointu qui leur sert à détacher non-seulement des huitres , mais encore des madrépores , des lithophytes , et en même temps à se défendre contre les animaux de mer dangereux. Sur nos Côtes on drague les *coquillages* ; mais cette maniere endommage leur robe. On retire facilement l'animal de sa *coquille* en la mettant dans l'eau chaude ; on tâche cependant de conserver le ligament de la charniere des *bivalves* : cette attention empêche que les valves ne soient dépareillées. Quant aux *multivalves* , on les laisse simplement sécher d'elles-mêmes sans en faire sortir l'animal. L'odeur qui en résulte n'est pas très-désagréable ni de longue durée , sur-tout quand à la sortie de la mer , on a eu soin de les plonger deux ou trois fois dans l'eau douce.

La plupart des *coquilles* en sortant de la mer , sont revêtues ou d'un drap ou d'un tartre marin , qui cachent leurs couleurs brillantes : heureusement les Curieux savent bien les débarrasser de ces enveloppes , pour jouir de tout ce qu'elles peuvent offrir d'agréable à la vue , etc. On a encore l'attention de ne point séparer les *coquilles* qui se trouvent attachées plusieurs ensemble. On aime à voir dans les Cabinets , des groupes d'*huitres* , de *glands de mer* , d'*arches de Noé* , de *pousse-pieds* , de *tubulaires* , ou plutôt de *tuyaux marins* , etc.

Ceux qui envoient des *coquilles* sont dans l'usage de les mal encaisser. On doit toujours avoir la précaution de séparer celles qui sont pesantes , ou grosses , ou épaisses , de celles qui sont légères , petites et minces. L'on doit envelopper de papier celles qui , comme les *rouleaux* , sont unies et solides ; remplir de coton la bouche de celles qui ont peu de consistance ; et lorsqu'elles sont très-fragiles , les mettre séparément dans des boîtes. Les *coquilles* épineuses doivent être entremêlées de varec dessalé et bien séché , ou même de coton , et non pas de son ou de sciure de bois , qui s'affaissant à la longue , laissent un vide dans lequel les *coquilles* se heurtent les unes contre les autres.

Pourrions-nous terminer cet article sans rapporter

l'usage que plusieurs peuples ont fait et font encore à présent des *coquilles* ; corps qui , par la variété et l'élégance de leurs formes , la beauté et la vivacité de leurs couleurs , et par mille autres singularités , font aujourd'hui l'objet de la recherche et de l'amusement de tant de Curieux ? L'espece appelée *monnoie de Guinée* , petite porcelaine qui est nommée vulgairement *puclage* ou *colique* , sert en effet de monnoie en Guinée , et même aux Isles du Cap-Vert , à Léonda , au Sénégal ; à Bengale et dans quelques-unes des Isles Philippines. A Bengale on en fait encore des brasselets , des colliers et d'autres bijoux. Quelques Indiens , sur-tout à Zangaguara , en ornent des *ceintures de nudité* , c'est-à-dire ; pour couvrir les parties naturelles. Des Canadiens en font aussi des *ceintures* et des *colliers de paix*. On y distingue la *came* , violette en dedans , qui se trouve dans les mers de l'Occident , et des morceaux de *lambis* , couleur de rose. Nul traité entre eux ni avec les Officiers du Roi , qu'on ne se présente de part et d'autre ces sortes de *colliers* , pour assurance de sa parole. En Egypte et en Afrique les Dames pendent pour ornement des *coquillages* à leurs oreilles et à leur cou. Les Grecs en composoient un fard avec du suc de citron ou avec de la pommade dont ils se frottoient le corps. Les habitans de Tyr retiroient autrefois du *murex* , une belle couleur pourpre dont ils faisoient usage en teinture. Les Turcs et les Levantins garnissent les harnois de leurs chevaux avec des *cauris* , et en revêtent des vases avec une adresse surprenante. Dans l'Isle de Sainte-Marthe elles sont employées à orner les nattes de joncs et de palmes qui couvrent les murailles. Des ouvriers ont l'art de tirer du *burgau* une belle nacre , nommée dans le commerce *burgau-dine* , qu'on incruste d'or et dont on fait des *navettes*. Combien d'ouvrages , tels que tabatieres , boîtes à mouches , manches de couteaux , cuillers , jetons , etc. sont faits avec la *nacre* de l'huître à perle. On a fait avec les *comes* , des bagues sculptées , que l'on appelle *camées*. Des especes d'huîtres produisent des *perles* qui servent d'ornement ; et leur grosseur , ainsi que leur orient , contre-balaencent quelquefois la valeur et le brillant du diamant. Des personnes industrieuses font



des bouquets de fleurs avec des *coquilles* ; et l'art avec lequel on choisit et on arrange ces petites *coquilles* diversement colorées et figurées , trompe souvent les yeux. On en fait aussi de jolis compartimens de dessin sur les cristaux de dessert. On en exécute aujourd'hui en France très-parfaitement et avec tant de dextérité , qu'on ne peut rien voir de plus agréable en ce genre. Chez les Romains les *coquilles* nommées *buccins* , servoient de trompettes à la guerre : ce sont ces mêmes *coquilles* que les Hollandois nomment *trompettes*. Les Sauvages , peuple amateur du chant et de la danse , joignent ensemble des *tonnes* , des *buccins* , des *porcelaines* , des *casques* , et en forment des especes de *lyres* , qui , étant exposées à un courant d'air , rendent un certain son propre à les animer dans leurs danses. On fait dans quelques pays avec les *nautilus* , des coupés dont on se sert en place de verre à boire. Avant l'usage des fèves , établi aujourd'hui dans plusieurs endroits , les *coquilles* servoient dans les grandes Assemblées pour donner son suffrage. La *Loi de l'Ostracisme* tire son nom du mot *οστρακισμος* qui signifie *huître* ou *coquille*. Cette Loi , comme l'on sait , fut établie chez les Athéniens pour exiler pendant dix années ceux que leurs grandes richesses ou leur grand crédit avoient rendus suspects au peuple : on se servoit de *coquilles* sur lesquelles on écrivoit le nom de l'exilé , et le nombre des suffrages devoit excéder celui de six cents.

En Corse on fait des étoffes avec la soie ou *byssus* de la pinne marine : cette soie a beaucoup de rapport avec le *byssus* des Anciens. On prétend qu'à la Cour de l'Empereur de la Chine l'on joue avec des valves de *comes* peintes intérieurement , comme nous jouons en France avec des cartes ; et que dans les provinces de Kiam-si on pile les *coquilles* appelées *cauris* , qu'on les enfouit dans terre , et qu'ensuite on les fait entrer dans les pâtes de certaines porcelaines. Aux Indes Orientales , sur-tout à la Côte de Coromandel , on calcine les *coquilles* pour en faire de la chaux. En Angleterre et en d'autres pays , les *coquilles* servent à blanchir la cire ; les Anglois s'en servent aussi , de même que les Cultivateurs de Sardaigne et de Sicile , pour fertiliser les terres : par ce moyen on produit

une espèce de *crôn* ou de *faluniere* telle qu'on en trouve en Touraine et en Vexin. En France, dans la Bretagne, à Landernau, on calcine quelquefois les écailles d'huitres pour faire de la chaux et pour blanchir les toiles. On se sert aussi des valves de petites *moules* de rivieres, dans lesquelles on fixe, par le moyen d'une gomme, de l'or, de l'argent ou autre métal moulu et réduit en poudre, à l'usage des Peintres et des Eventaillistes. On fait avec toutes sortes de *coquilles*, des grottes; on en garnit le bord de quelques bassins, on en décore des cascades. Les *coquilles* servent aussi de modele pour orner certaines sculptures. Il y a plusieurs especes de *coquillages* dont bien des personnes mangent la chair avec délices; tels sont les *moules*, les *huitres*, les *lépas*, les *limaçons*, les *oursins*, etc. Les Romains qui prétendoient que l'usage de ces animaux portoit à la volupté, en admettoient toujours dans leurs repas; on en abusoit même tellement qu'on fut obligé de promulguer une loi pour les proscrire. *Aldrovande* les appelle *viduarum cupedia*. *Pétrone* s'explique à peu près dans les mêmes termes à cet égard. On lit même dans la *Maison Rustique* de *Varron* la maniere dont ils s'y prenoient pour engraisser les *coquillages*, afin de les rendre plus agréables au goût.

**COQUILLE**, *Testa*. Nom donné à la partie dure qui recouvre les animaux testacées, et dont la forme varie toujours, suivant la différence de l'espece. Une belle Collection de *coquilles*, distribuée comme il est dit à la suite du mot *Histoire Naturelle*, est une chose fort agréable à voir. Presque tout le monde se laisse d'abord éblouir par le brillant de ces belles enveloppes, mais bientôt on désire de connoître l'organisation de tous les animaux qui s'en revêtent: elles fournissent même au Naturaliste un sujet de méditation qui est, pour ainsi dire, indépendant des animaux auxquels elles ont appartenu. Ainsi *Bonanni* a eu raison d'appeler les *coquillages*, *recreatio mentis et oculi*.

La plupart des *coquilles* de mer et des fluviales qui ont existé depuis le commencement du Monde, existent encore aujourd'hui à peu près sous la même forme. Non-seulement la matiere dont elles sont formées a la propriété de conserver la même apparence,

sans que le cours des siècles puisse la voir changer de nature , mais elle se multiplie chaque jour , et la quantité des *coquilles* augmente excessivement par le nombre prodigieux des individus que produisent la plupart des espèces de *coquillages* , et par leur accroissement qui se fait en peu de temps ; aussi toutes les mers en sont-elles jonchées ; *Voyez au mot COQUILLAGE*. A l'égard des *coquilles* de mer que l'on trouve dans tous les pays du Monde habité , soit dispersées dans les plaines , soit réunies en plusieurs endroits en assez grande quantité pour former des terrains fort étendus , etc. rien ne prouve mieux le changement qui est arrivé à notre globe. Souvent les *coquilles-fossiles* sont mêlées dans les graviers , les craies , les marnes , les argiles , etc.

Comme les *coquilles* sont une des matières les plus abondantes que nous appercevions sur la surface de la terre et dans son sein , jusqu'aux plus grandes profondeurs où il a été ouvert ; et que de toutes les parties des animaux , si on en excepte les dents , les *coquilles* sont celles qui se conservent le plus longtemps après la mort de l'animal ; il est facile de concevoir comment ces sortes d'enveloppes se trouvent ainsi dans la terre , séparées de leurs animaux , et cependant conservant encore une figure analogue à celles des *coquilles* vivantes. On trouve aussi des *coquilles* pétrifiées. *Voyez à l'article PÉTRIFICATION et à l'article FOSSILES*.

**CORACAN.** *Voyez à l'article CYNOSURE*.

**CORACIAS**, *Coracia*. Genre d'oiseau qu'il ne faut pas confondre avec celui du *choucas* ; ce dernier est du quatorzième genre dans la Méthode de M. Brisson : le *coracias* est du treizième genre.

Le *coracias* , surnommé *Crave* , ou *Coracias* des Alpes ; *pl. enl. 255* ; *Chouette rouge* ou *Choucas aux pieds et bec rouges* de Belon , est un peu moins gros qu'une corneille ; son plumage est d'un noir brillant à reflets changeans en violet , en verdâtre et en pourpre : son bec est d'un beau rouge , conique , long de deux pouces et arqué ; ses pieds sont rouges aussi , mais les ongles sont noirs ; il est élégant dans sa forme , agile et même turbulent dans ses mouvemens : il a les bonnes et

mauvaises qualités de la *pie* ; il se familiarise comme elle ; il apprend à parler , et il aime à dérober ou plutôt à remuer et à transporter d'une place à une autre tout ce qu'il rencontre , et sur-tout ce qui le frappe par quelque éclat , comme le verre , les piéces de métal , etc. Son cri est fort et aigu ; il vit de tout ce qu'on lui donne , pain , viande , etc. Dans l'état de liberté , il se nourrit d'insectes et de semences ; peut-être se rabat-il , comme les corbeaux , sur les dépouilles des animaux morts : il habite les sommets des montagnes élevées , et plus particulièrement les environs des glaciers dans les Alpes ; il descend rarement dans les plaines : il fait son nid sur le sommet des rochers escarpés , ou dans les débris des vieux édifices. La femelle pond quatre ou cinq œufs blancs tachetés de jaune sale.

On distingue encore le *coracias huppé* , surnommé le *Sonneur* , *Corvus sylvaticus*. Voyez **SONNEUR**.

**CORAIL**, *Corallum*. C'est une des plus belles , des plus précieuses et des plus singulieres substances marines. Il n'y a peut-être point de production naturelle sur laquelle les Anciens et les Modernes aient tant écrit. On l'a pris autrefois pour un arbrisseau de mer ; mais les curieuses observations de M. *Peyssonel* (étant en 1725 sur les Côtes de Barbarie par ordre du Roi) , jointes aux découvertes de M. *Bernard de Jussieu* , faites en 1732 , sur la structure , l'organisation et l'économie des *polyypes* des *corallines* , ont prouvé par la suite que les *coraux* sont de véritables productions de vers , des especes de cellules formées par des *polyypes* , de même que les *madrépores* , les *lithophytes* , les *éponges*. Voyez au mot **POLYPE** les surprenantes observations qui ont été faites par M. *Trembley* , etc. sur les *polyypes d'eau douce*.

La structure et la forme du *corail* qui ressemble à un arbrisseau dépouillé de feuilles , n'avoient pu manquer d'induire en erreur : ce tronc d'où partent des branches latérales , cette especes d'écorce qui le couvre , tout concouroit à en imposer. M. *de Marsigli* , ce grand Observateur des productions naturelles de la mer , avoit cru , en 1706 , y découvrir des fleurs ; mais c'étoient les *polyypes* habitans de ces cellules , que son

imagination séduite transformoit en fleurs ; et que M. Peyssonel appelle *orties corallines*. Quelques-uns trompés par la dureté du *corail*, l'avoient mis au nombre des pierres : d'autres avoient cru que c'étoit le produit d'un précipité de sels, de terres et d'autres principes. On l'appeloit *arbre pierreux*, *Lithodendros*.

Le *corail* n'a point de racines ; on le trouve collé fortement sur la surface de différens corps. On en a vu sur des os de baleine, sur des crânes, sur des bouteilles, communément sous les avarres des rochers, dans les antres de la mer, et toujours la tête en bas. Ces corps servent simplement de base au *corail*. Sa tige est pour l'ordinaire armée de branches : sa grosseur ne passe guere un pouce. La plus grande hauteur à laquelle il s'éleve dans la mer Adriatique, et même très-rarement, est d'un pied ou un peu plus. Quoique la tige et les ramifications soient communément rondes, on en voit quelquefois de larges et plates. Le *corail rouge* ou *rose* est le plus commun : on le trouve dans la mer Adriatique. On en voit aussi du blanc dans cette mer et dans la Baltique. Il n'est pas rare de trouver des branches de *corail* en partie rouges et en partie blanches, ou dont la coupe transversale présente différentes couches concentriques couleur de rose jaunâtre, blanches, violettes, et d'un rouge sanguin de la plus haute couleur. Pour ce qui concerne la nature du *corail* noir, ou bleu, ou vert, etc. le *corail* blanc des boutiques, espece de madrépore, et le *corail* articulé, *Voyez ces mots*, et l'article LITHOPHYTE, à la suite du mot CORALLINE.

Lorsqu'on examine l'organisation du *corail*, on observe que la tige et les branches paroissent formées d'une suite de petits tubes, dont plusieurs croissent ensemble parallèlement les uns aux autres, et poussent des branches en différens sens ; ce qui fait que le *corail* ressemble à quelques arbrisseaux de mer pétrifiés. On observe que ces petits tubes qui rampent ensemble, varient leurs directions suivant les obstacles que leurs architectes trouvent en chemin ; si, par exemple, il s'attache une coquille à la tige ou aux branches du *corail*, elle ne manque pas d'être recouverte en tout ou en partie, par la substance même de ce  
*corail.*

*Corail*. Ces tubes étant composés d'une matière crétacée et mêlée avec la substance visqueuse et membraneuse qui respire des *polypes* qui habitent le *corail*, ils se contractent, et deviennent solides à mesure que leurs habitans les abandonnent; c'est-à-dire, que les différentes particules dont ils sont composés, s'attirent fortement les unes les autres, et acquièrent la dureté du marbre, avec la propriété d'en recevoir le poli. Les petits tubes qui forment l'enveloppe extérieure du *corail* ont de couleur jaunâtre: ils ne sont point solides comme ceux qui sont en dedans; on les trouve pleins d'une matière laiteuse qui est le corps tendre des *polypes*. Nous disons que la matière qui respire du corps des *polypes* forme les tubes, et qu'à mesure que les *polypes* en forment de nouveaux sur la surface, ils quittent les anciens; ceux-ci s'agglutinent et se serrent les uns contre les autres. Le *corail* se durcit dans l'intérieur. C'est toujours dans la partie extérieure qu'habitent les petits *polypes*.

A l'instant où on retire le *corail* des mers, on le voit couvert d'une substance rouge et comme membraneuse, qui semble en être l'écorce: cette espèce d'écorce s'enlève aisément avant qu'elle soit desséchée; elle est extérieurement ornée de points saillans, et intérieurement toute parsemée de cavités en forme d'étoiles: ces cavités reçoivent cette figure des griffes ou bras des *polypes*. Si on enlève l'enveloppe ou écorce membraneuse, on aperçoit que les étoiles ont une communication avec les apparences de tubes qui sont en dessous, et qui sont formés par les *polypes*, que l'on peut regarder comme les architectes et les habitans de ces belles productions. Il y a lieu de penser que les *coraux* se forment à la manière des coquilles ou des madrépores. Voyez au mot COQUILLAGE l'article de la formation des coquilles.

Lorsqu'on met un morceau de *corail* dans du vinaigre ou plutôt dans de l'esprit de nitre fumant, affoibli peu à peu par six parties d'eau, sa partie calcaire se dissout d'abord, les cellules deviennent très-visibles, et la partie membraneuse reste dans son entier; ce qui prouve bien que les *coraux* doivent leur formation à des animaux.

Les *polypes* qui habitent les *coraux* paroissent ressembler beaucoup aux *polypes d'eau douce*. Voyez à l'article POLYPE.

Ces vers sont blancs, mous, un peu transparens, et leurs bras se présentent sous la forme d'une étoile à huit rayons; ces petits bras ainsi étendus servent au *polype* pour saisir sa proie: ce sont ces bras qu'on avoit pris pour des pétales de fleurs. Tout ceci ne peut s'observer que dans le *corail* très-récemment pêché, et tenu dans l'eau de la mer; car au moindre mouvement les *polypes* se contractent par un jeu semblable à celui des cornes des limaçons, et se replient dans leurs cellules. On voit au Cabinet du Roi un petit morceau de *corail* bien intéressant, il est couvert de *polypes* dans l'état de développement. Ces *polypes* se multiplient par des œufs extrêmement petits qui se détachent par les côtés de l'animal; et la mollesse de leur consistance les fait adhérer aux corps sur lesquels ils tombent. Tant que cette première cellule ou cet œuf du *polype* est encore fermé, tout y est dans un état de mollesse; mais lorsqu'il s'est ouvert, on commence à y remarquer quelques petites lames dures, qui prennent peu à peu la vraie consistance du *corail*. A mesure qu'il croît, les *polypes* se multiplient, et il se forme de nouvelles ramifications; et à mesure que les *polypes* abandonnent leur première habitation, le *corail* acquiert de la grosseur, de la dureté, de la pesanteur. Ainsi le *corail* est un polypier d'une substance dure et compacte, intérieurement massive, pleine et solide, sans aucun trou, ni porosité, comme dans les madrépores; toujours branchu, légèrement strié. Pour achever de prendre une légère idée de la structure merveilleuse des *coraux*, des madrépores, des lithophytes, etc. Voyez à la suite du mot CORALLINE.

Le *corail* peut être employé seul comme absorbant ou alkali terreux. Dissous par l'acide du vinaigre, il donne un sel neutre savonneux, qui peut être regardé comme diurétique et tonique. On en fait aussi une teinture et un sirop astringent. La préparation du *corail* proprement dite, celle dont le produit est connu dans les boutiques sous le nom de *corail rouge préparé*, con-

siste à le réduire en poudre dans un mortier de fer ; à le tamiser , à le porphyriser , et à le former ensuite en petits trochisques. Ce *corail* entre dans les confecti-  
ons d'hyacinthe , et d'alkermès , et dans les poudres dentifrices. M. *Bourgeois* dit que le *corail* préparé est un très-bon astringent , qu'on peut employer sans crainte dans toutes les especes d'hémorragies , et dont il fait beaucoup d'usage dans sa pratique. Il se sert avec un grand succès dans les pertes des femmes les plus opiniâtres d'une poudre composée de parties égales de *corail rouge* , de quinquina et de nitre , à la dose de deux scrupules trois fois le jour.

Quoique le *corail* soit très-dur , lorsque par le temps ou par quelque accident il a perdu son écorce , il est sujet à être rongé par de petits animaux , qui le rendent si foible et si fragile , qu'on ne peut plus l'employer en bijouterie. Les marbres les plus durs , qui se trouvent dans le fond des mers ; ne sont pas exempts de leurs attaques.

La pêche du *corail* se fait depuis le commencement d'Avril jusqu'à la fin de Juillet , notamment dans les bouches de Bonifacio , vis-à-vis l'Isle de Sardaigne ; on en pêche aussi sur les Côtes de Tunis. Les Pêcheurs *Corailliers* , soit de Corse , soit de Catalogne , attachent deux chevrons assemblés en croix ; ils les chargent avec un boulet ou avec un gros morceau de plomb , qu'ils placent au milieu pour les faire aller à fond ; ils y entortillent négligemment du chanvre de la grosseur du pouce , et ils en entourent les chevrons , qui ont aussi à chaque bout un filet en forme de bourse ; ils attachent cet instrument à deux cordes , dont l'une tient à la proue , et l'autre à la poupe de leur barque ; ensuite ils le laissent aller au courant et au fond de l'eau , afin que la machine s'accroche sous les avances des rochers ; par ce moyen le chanvre s'entortille autour des branches de *corail*. On emploie cinq ou six personnes pour retirer les chevrons et pour arracher le *corail* qui reste attaché à la filasse , ou qui tombe dans la bourse ; s'il tombe dans la mer , les Plongeurs le vont chercher.

On recherche beaucoup les grandes branches de *corail* , pour les vendre aux personnes qui font des



Collections de curiosités naturelles, ou pour les polir avec le fil de chanvre, le blanc d'œuf ou l'émeri, ou pour les sculpter et en faire des ornemens qu'on envoie dans l'Inde, en Asie, et sur-tout en Arabie. On en fait une infinité de petits ouvrages, comme des cuillers, des pommes de canne, des manches de couteau, des poignées d'épée, des colliers, des brasselets et des grains de chapelet. Les Mahométans de l'Arabie Heureuse comptent le nombre de leurs prières sur un chapelet de *corail*; et l'on n'enterre presque personne parmi eux, sans lui mettre un de ces chapelets au cou.

**CORAIL ARTICULÉ.** Sa substance est alternativement dure et flexible. Il y en a de rouge, de blanc, de jaune. C'est *polypier*, dont l'organisation est très-régulière; paroît servir de passage des *coraux* aux lithophytes; il n'a point de pores ni d'étoiles; il est toujours en arbrisseau et bien branchu. Les especes varient pour la grandeur, la couleur et la dureté. Les digitations sont dures, striées, inégales en hauteur, demi-transparentes, dures dans l'espece blanche, et les articulations sont presque lisses, petites, étranglées, et d'une substance de corne d'un brun noirâtre dans cette même espece. Aussi rien ne ressemble-t-il mieux, pour la configuration extérieure, à la plante qui porte le nom de *prêle* ou de *queue de cheval*. Dans le *corail* rouge articulé, les articulations, au lieu d'être enfoncées, sont plus saillantes que la reste; aussi l'appelle-t-on *corail noueux* ou *généculé*.

**CORAIL BLANC** des boutiques. On l'appelle aussi *corail blanc oculé*. C'est une espece de madrépore d'un blanc de lait, commun dans la Méditerranée. Ses rameaux sont arrondis, lisses, tortueux et entrelacés les uns dans les autres, parsemés de grands trous ou pores assez éloignés les uns des autres, débordant un peu la superficie, étoilés et cannelés en dedans. On en trouve dans les autres mers à étoiles moins éparées, et d'une couleur lilas. Il n'est pas rare d'y observer des tubes vermiculaires.

**CORAIL FAUX** ou **NOIR.** Voyez LITHOPHYTES à la suite du mot CORALLINE.

**CORAIL DE JARDIN.** Voyez POIVRE DE GUINÉE.

On donne aux Isles le nom de *corail* à un arbrisseau qui se trouve dans les terrains rocheux et incultes ,  
 Voyez BOIS IMMORTEI.

CORAIL TUBULEUX , etc. Voyez à la suite de l'article  
 CORALLINE.

CORAL. Couleuvre de la riviere des Amazones ; remarquable par la variété et la vivacité des ses couleurs. Ce serpent est , dit-on , amphibie. On assure en avoir vu de vingt-cinq à trente pieds de longueur et d'un pied d'épaisseur. Un tel monstre est bien capable d'inspirer la terreur ; cependant M. de la Condamine dit qu'on peut en être mordu sans qu'il en résulte d'autre accident que celui d'une blessure ordinaire. Plusieurs Auteurs rapportent fort sérieusement des faits extraordinaires de ce serpent. Il habite ordinairement les grands lacs formés par l'épanchement des eaux des fleuves au-dedans des terres. Les Indiens Maynas l'appellent *yacumana* ou *mere de l'eau*. Dans d'autres contrées , le long de l'Orénoque , on le nomme *buio* , *aviosa*. Voyez maintenant l'article SERPENT.

CORALLINE. Coquillage bilvalve de la famille des *Peignes*. Cette coquille est rouge et ponceau vers la tête , striée , cannelée , ornée de bosses élevées , creuses et disposées par zones : ses oreilles sont inégales , mais le chantournement de ses bords est régulier.

CORALLIN , *Coluber corallinus* , Linn. ; *Serpens corallina Amboinensis* , Seba. Ce serpent est du troisieme genre ; il est venimeux , et se trouve en Asie. *Linnaeus* dit que les caracteres de ce reptile sont d'avoir les écailles écartées entre elles , le dessus du corps marqué de trois bandes brunes , et le dessous d'une couleur pâle , parsemée de points blancs. Cette description , dit M. *Daubenton* , semble d'abord n'avoir aucun rapport avec celle de *Seba*. Suivant ce dernier Auteur , le serpent dont il s'agit est orné de seize bandes , dont chacune ressemble à une branche de *corail*. Ces bandes , dit-il , s'étendent sur la peau , le long du dos ; et sur les côtés , à une petite distance du ventre , elles se changent en écailles ; tout le ventre est couvert de pareilles écailles , mais allongées et situées transversalement. Il paroît , ajoute M. *Daubenton* , que

les seize bandes longitudinales dont parle *Seba*, sont réellement composées d'écailles, mais si minces, que cet Auteur ne les a point distinguées; ce qui lui fait dire que ces bandes se changeoient en écailles vers les côtés. Par-là les deux descriptions se concilient, et l'on retrouve le caractere indiqué par *Linnaeus*, qui consiste dans la séparation des écailles, dont les seize bandes sont composées; car celles-ci laissent entre elles des distances sensibles, comme on peut en juger par la figure qu'en donne *Seba* (*Mus.* 2, t. 17, fig. 1.). Cette même figure représente le serpent dont il est question, faisant tous ses efforts pour avaler un lézard presque aussi gros que lui; ses mâchoires se sont tellement ouvertes par cette action, qu'elles paroissent disloquées. *Seba* observe que la raison pour laquelle ce serpent n'est point suffoqué en avalant une proie de cette grosseur, est qu'il a la trachée-artère située dans l'intérieur même de la gueule, au-dessus de la langue; ce qui laisse un passage libre à l'air pour entrer et pour sortir.

*Linnaeus* indique d'autres caracteres propres au serpent *corallin*; l'abdomen est recouvert par cent quatre-vingt-treize grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de quatre-vingt-deux paires de petites plaques. Ce serpent est assez long, mais d'une grosseur médiocre.

**CORALLINE**, *Corallina*. C'est le nom qu'on donne à des productions marines, qui ont la forme de plantes, et qui sont composées de plusieurs branches minces, et subdivisées en fines ramifications; elles ressemblent à certaines mousses: aussi quelques Botanistes, avec *Tournefort*, ont-ils mis toutes les *corallines* au rang de ces mousses; mais les observations de M. *Peyssonel*, suivies des découvertes de l'illustre M. *Bernard de Jussieu*, ont appris à distinguer les *corallines* en deux classes, dont les unes sont de vraies plantes, et les autres sont produites par des vers marins, ainsi que le corail. Voyez ce mot. Consultez aussi les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*, 1742, et la Préface du VI<sup>e</sup> volume des *Mémoires pour servir à l'histoire des Insectes*.

Les découvertes que l'on a faites et que l'on fait

tous les jours ; prouvent que cette dernière classe est la plus nombreuse. On remarque que la plupart des corps marins que leur figure avoit fait prendre jusqu'à présent pour des arbrisseaux, des plantes, des mousses de mer, sont non-seulement habités par des animaux, mais qu'ils sont encore leur ouvrage, et qu'ils servent à leur conservation, leur défense, leur propagation.

Nous disons que parmi les corps auxquels on a donné le nom de *corallines*, il y en a dont les unes sont formées par des vers marins, especes de faux insectes ; les autres sont de véritables plantes. M. *Bernard de Jussieu*, cet excellent Observateur, n'a pu reconnoître jusqu'à présent que sept especes différentes de *corallines* plantes, désignées dans *Tournefort* sous le nom de,

1. *Corallina*, J. B.
2. *Corallina rubens millefolii divisuræ*.
3. *Corallina capillaceo, multifido folio albido*.
4. *Corallina capillaceo, multifido folio nigro*.
5. *Corallina capillaceo, multifido folio viridi*.
6. *Corallina rubens, valdè ramosa, capillacea*.
7. *Corallina alba, valdè ramosa, capillacea*.

Il en reste un très-grand nombre dont la nature est encore incertaine, et que l'on ne sauroit classer avec certitude dans le genre des vers-insectes marins, ou dans celui des plantes, tant la Nature passe, par des nuances insensibles, du regne végétal au regne animal.

On s'attachera, dans le reste de cet article, à parler des *corallines productions de vers marins*, comme d'objets nouveaux et dignes d'attirer l'attention, par leur beauté, leur élégance, leur diversité, et plusieurs autres traits curieux. On verra avec plaisir les demeures imperceptibles d'une multitude d'animaux, ou plutôt un nouveau monde, peuplé par des millions d'habitans, aussi remarquables par la diversité de leurs formes, que par la singularité des procédés industriels qu'ils suivent pour leur conservation : mais oüvrons l'Essai sur les *corallines* de M. *Ellis*, imprimé à la Haie en 1756, in-4.° avec fig. Consultons

ce qu'il en dit, et ce que nous avons vérifié à Londres dans le Cabinet de ce Savant.

On distingue les *corallines* en *vésiculeuses*, en *tubuleuses*, en *celluleuses* et en *corallines articulées*. On regarde aussi comme productions de vers-insectes les *kératophytes*, les *escarres*, les *éponges*, les *alcyons*. Nous parlerons dans ce même article de ces diverses productions, parce qu'étant réunies en un seul point de vue, on peut jouir du plaisir de la comparaison.

Voyons d'abord la manière dont on peut s'y prendre pour étudier des animaux si déliés.

C'est sur les rochers ou sur les bancs d'huîtres qui ont été négligés pendant quelque temps, que l'on trouve en petits buissons les *corallines* les plus variées. Aussi-tôt que les Pêcheurs ont pris les huîtres qui en sont chargées, il faut les mettre dans un grand vase de bois, et les couvrir d'eau de mer. Au bout d'une heure on voit s'épanouir les *polypes*, qui s'étoient contractés à l'instant où on les avoit tirés de l'eau. Pour lors on verse doucement sur les bords du vase autant d'eau bouillante qu'il y a d'eau froide. (On pourroit aussi les plonger dans le vinaigre.) Cela fait, on ôte promptement avec des pinces les *corallines* de dessus les coquillages : on met les especes séparées dans de petits vases de cristal blanc, remplis d'un esprit de vin bien clair, mais affoibli par de l'eau au point de n'être pas plus fort que la bonne eau-de-vie : à l'instant les *polypes* perdent la vie sans avoir le temps de se contracter. Il faut avoir soin que le diamètre des petits vases de cristal n'excede point la longueur du foyer de la loupe avec laquelle on se propose de faire les observations. On ne peut faire ces sortes de collections que pendant l'été, parce qu'en hiver les *polypes* sont contractés par le froid.

Les *polypes*, constructeurs des cellules dont nous allons parler, ressemblent assez aux *polypes d'eau douce*. Nous avons dit à l'article CORAIL, que l'on voit aujourd'hui dans différens Cabinets d'Histoire Naturelle, de petits bocaux contenant quelques branches de corail rouge, chargées de leurs *polypes* très-bien conservés dans une liqueur appropriée, où on observe très-distinctement leurs bras étendus en forme d'étoiles,

et semblables aux pétales d'une petite fleur blanche, qui se détachent sur un fond rouge.

On verra au mot *polype d'eau douce* la manière de se nourrir, de croître, de se multiplier de ces vers-insectes, qui vraisemblablement est la même que celle des *polypes de mer*, suivant les Observations de M. *Ellis*. La réunion de ces deux articles donnera l'histoire de ces singulieres productions de la Nature. On va considérer les diverses especes de *corallines*.

**CORALLINES VÉSICULEUSES.** Ces *corallines* se distinguent par leur substance, qui approche de celle de la corne, et par des branchages, qui sont autant de tuyaux disposés de façon qu'ils semblent former une très-jolie plante. La plupart de ces *corallines* ont leurs branches dentelées, comme les feuilles des mousses. Dans certains temps de l'année on les trouve chargées de petits corps, qui, vus au microscope, paroissent comme autant de *vésicules*. Quelques Auteurs, faute d'avoir examiné ces *corallines* animées dans les eaux de la mer, avoient pris ces *vésicules* pour des ampoules flottantes qui soutenoient les *corallines* sur l'eau, semblables en cela à celles de l'*aciniaire* et du *chêne de mer*. Les Observations de M. *Ellis* lui ont appris que ces *vésicules* sont les matrices ou l'habitation des jeunes *polypes*, qui sortent du corps de leur mere, comme ceux d'*eau douce*, avec cette différence, que les corps des *polypes marins* sont à l'abri sous cette couverture *vésiculeuse*. Lorsque le jeune *polype* a pris un certain accroissement, le sommet de la *vésicule* commence à s'ouvrir; l'animal s'avance en dehors, en déployant ses bras, cherche de tous côtés sa nourriture; au moindre mouvement il se contracte et se retire au fond de sa *vésicule*, qui se referme en même temps. La forme des *vésicules* varie dans différentes especes de *corallines*. Il y en a quelques-unes dont les *vésicules* ont un petit couvercle élastique, qui en ferme l'entrée aussi-tôt que l'animal s'est retiré au fond. Lorsque les *polypes* ont acquis un certain degré de force, les *vésicules* se détachent comme les pétales des fleurs.

Parmi ces *corallines vésiculeuses*, il y en a d'une très-jolie forme. L'une, que l'on nomme la *queue d'écu-*

*reuil*, forme un jet droit ; elle est garnie d'une touffe épaisse de branches placées en spirale comme sur le pas d'une vis, et qui environne la tige depuis son sommet jusqu'à la racine. Les *vésicules* d'une autre espèce, grossies au microscope, ont la figure d'une *fleur de lis* ou d'une *pomme de grenade* qui commence à s'ouvrir ; ce qui lui en fait donner le nom. Une autre espèce, qui est très-rare, et qui croît à la hauteur de dix à douze pouces, a mérité par sa forme élégante le nom de *queue de faisan*. Les articulations de la *coralline* que l'on nomme *fil de mer*, et qui se trouve sur les Côtes d'Angleterre, sont formées d'une matière élastique ; ce qui les rend très-propres à résister à la violence des vagues. Ses *vésicules*, placées sur des pédicules faits en forme de vis, cedent aisément à l'effort des ondes sans en être endommagées. Le *tamaris de mer*, le *sapin de mer*, l'*antenne d'écrevisse* ou *barbe de mer*, les *corallines à lendes* et à *cosses*, sont aussi des *corallines vésiculeuses*.

**CORALLINES TUBULEUSES.** La substance de ces *corallines* est de corne élastique ; ce sont de simples tubes qui croissent appliqués les uns aux autres ; ces *corallines* sont garnies de branches, mais elles n'ont point de vésicules. Il y a des *corallines* qui ressemblent à des tuyaux de paille d'avoine longs de cinq à six pouces : c'est à leur sommet que se trouvent les *polypes* ornés de crêtes garnies de plumes. Il y en a dont les *polypes* sont d'un rouge-cramoisi très-éclatant. On peut regarder cette espèce de *coralline* comme la plus simple de toutes, et en partant de celle-là, suivre toutes les autres, à travers la variété infinie de leurs formes, et remonter jusqu'à la plus parfaite de toute l'espèce.

On peut remarquer que les *polypes de mer*, destinés par la Nature à vivre dans le sein des flots agités, et au milieu d'un peuple d'ennemis de tout ordre ont été pourvus de tout ce qui étoit nécessaire à leur conservation. Ils sont fixés par leur base sur des corps solides, et armés d'une enveloppe d'une matière dure ou semblable à de la corne ; précaution inutile pour les *polypes d'eau douce*, qui vivent dans les eaux tranquilles des étangs et des fossés.

**CORALLINES CELLULEUSES.** La substance de ces *corallines* est crustacée, cassante et transparente : grossies au microscope, elles paroissent toutes couvertes de petites cellules très-minces, où logent de petits animaux joints ensemble. M. *Ellis* s'est assuré, par plusieurs observations, que dans cette espee il y en a qui se métamorphosent en corps testacées de la forme des *limaçons* ou des *nérites* ; mais ils restent attachés à leurs cellules par un ligament ombilical, jusqu'à ce qu'ils puissent pourvoir eux-mêmes à leur subsistance. On peut penser qu'ils se multiplient en répandant leur frai par toute la *coralline*. Il y a aussi, dans cette classe, beaucoup de variétés pour les formes. Il y a : La *rampante* : La *coralline à cils* : Celle à *touffe couleur d'ivoire*.

**CORALLINES ARTICULÉES.** Ces *corallines* sont formées d'une matiere pierreuse ou crétacée et cassante ; dont la surface est couverte de cellules de *polypes*. Les articulations de ces *corallines* sont unies l'une à l'autre par une membrane rude et pliante, formée d'une infinité de petits tubes de la même nature et joints étroitement ensemble. Comme ces tubes sont très-plians dans l'eau, ils cedent sans se rompre à l'agitation des flots. Lorsqu'on met ces *corallines* dans le vinaigre, l'acide dissout la matiere crétacée ; et laisse en entier l'autre partie, qui forme non-seulement les ligamens des articulations pierreuses, mais qui sert encore de fondement aux cellules de ces articulations. Les *corallines* de ces especes sont de la forme la plus élégante. Il y en a de blanches, de rouges, de vertes et de cendrées ; on distingue la *bugle coralline*, la *commune* ou blanche des Apothicaires, la *coralline rouge*, le *pinceau marin*, etc. elles ont toutes ceci de commun, que lorsqu'on les laisse exposées à l'air et au soleil, elles deviennent blanches.

Les *corallines articulées* de nos climats sont si denses ; et leur surface si unie qu'on peut à peine en découvrir les pores à l'aide du microscope. Celles des climats plus chauds sont généralement d'un tissu plus lâche : les cellules et les tubes qui unissent les articulations, se voient à l'œil simple. Lorsque la matiere crétacée



est dissoute, on aperçoit les petits tubes qui répondent à la surface des articulations, où ils sont terminés en petites coupes, qui, jointes ensemble par les côtés, représentent au naturel les gâteaux des abeilles. Le sommet de chacune de ces coupes répond à un pore de la surface crétacée.

*Lithophytes ou faux Coraux.*

**LITHOPHYTES** ou **KÉRATOPHYTES**. Noms différens que l'on donne à l'ouvrage des *polypes* branchus, de la nature de l'*ortie de mer*. Les *lithophytes*, au premier coup d'œil, paroissent être formés d'une substance qui tient en partie de la nature du bois ou de la corne, et en partie de celle de la pierre : ce qui les a fait appeler par quelques-uns *fausses plantes marines*. On y observe, comme dans les *coraux*, un tronc, des tiges, des ramifications qui sont tellement entrelacées dans certaines especes, qu'elles ont la forme d'un filet : cette diversité de formes leur a fait donner aussi les noms d'*éventail de mer*, de *plumes de mer*, de *cyprès marin*, et d'autres dénominations analogues à leur forme.

Les rameaux principaux des *lithophytes* paroissent tous composés de fibres longitudinales, étroitement serrées les unes contre les autres ; la même organisation se retrouve jusque dans les plus petites ramifications qui sont flexibles. Lorsqu'on en coupe transversalement un tronc principal, on observe que tous ces tubes sont placés en rond autour du centre du tronc, à peu près de même que les anneaux circulaires qui se forment dans le bois. Cette substance, qui n'est pas si dure que le *corail*, est flexible et paroît tenir de la nature de la corne : elle en donne l'odeur lorsqu'on la brûle ; ce qu'on doit sans doute regarder comme une des meilleures preuves que c'est une matiere animale. Toute la surface du tronc et des branches est recouverte d'une espece d'écorce celluleuse et friable, qui varie beaucoup, soit pour la forme, soit pour l'épaisseur. Ces cellules qui sont la demeure des *polypes*, sont souvent ornées des plus belles couleurs, jaune, violet, rouge, gris, etc. Les

*Lithophytes* ressemblent donc au *corail*, tant dans leur tissu, que dans les principes animaux que la chimie en retire; mais il y a cette différence entre eux, que les tubes du *corail* se changent en une matière pierreuse, et ceux des *lithophytes*, en une matière cornée, de la nature de celle qui est connue communément dans le commerce sous le nom de *baleine*. Du reste, c'est la même organisation, et on voit que ces corps sont peu éloignés l'un de l'autre dans la grande échelle de la Nature. Voyez CORAIL.

Il est bon d'observer que les tubes longitudinaux des *lithophytes* et des *coraux*, ne sont point unis par des fibres ou tuyaux latéraux, comme les vaisseaux longitudinaux du bois; d'où il paroît que leur grande adhérence vient de la viscosité que répandent les *polypes*. On remarque que les *lithophytes* des climats les plus chauds, ceux des Indes Occidentales, sont même beaucoup plus durs que le bois; telle est l'espèce appelée improprement *corail noir*, *corail anthipates*, et qui n'est qu'un *kératophyte* ou *lithophyte noir*, dont les rameaux sont plus ou moins nombreux, ronds ou aplatis, droits ou tortueux. Ce *lithophyte* est creux intérieurement; formé en couches, lisse et luisant en sa superficie, nullement dissoluble dans les acides, brûlant très-bien sans laisser de cendres comme les végétaux, mais seulement une matière charbonneuse très-friable, semblable à la corne brûlée; on en rencontre beaucoup près de Malthe, et près de l'Isle d'Amboine. Il n'est pas rare d'en pêcher de couleur olivâtre près de Corfou dans la Méditerranée.

On assure avoir trouvé sur les Côtes de Norwege de très-beaux *lithophytes*; on en a vu qui avoient jusqu'à seize pieds de haut. Leur empatement sur les corps pierreux, est semblable à celui du *corail*; c'est-à-dire, que leur base n'est ni chevelue, ni fibreuse comme dans les végétaux; mais le plus souvent étendue en forme de plaque ou de feuillet, qui, par sa surface assez large, comme garnie de suçoirs mucilagineux et insinués foiblement dans les pores de leur soutien, embrasse fortement les corps sur lesquels ils ont pris naissance. On diroit quelquefois que cette plaque est un amas de cordons collés sur la surface

des cailloux ou des rochers qu'ils embrassent, où qui leur servent de basé et de point d'appui.

*Escarres.*

**ESCARRES**, *Escarra*. Autres especes de *polypiers* ; les uns sont de substance molle , les autres sont durs ; ceux-ci appartiennent proprement à la classe des *Millepores*. Les autres *polypiers* qui sont quelquefois d'une substance cornée , ont une très-grande ressemblance avec les feuillés des mousses de mer ou plantes nommées par les Botanistes , *fucus*. Leur caractère distinctif consiste en ce que les petites cellules , dont leur surface est parsemée , ressemblent par leur arrangement à une toile sur le métier.

On observe que dans ces *escarres* , les rangs des cellules sortent de petits tubes qui s'unissent ensemble et forment une sorte de tige , qui , en s'élevant , se partage en feuilles étroites , dont les cellules sont disposées comme des rayons de miel. Ces especes de productions à *polypiers* , lorsqu'on les retire de la mer , sont d'un tissu mou et spongieux : elles répandent une forte odeur de poisson ; mais lorsqu'elles sont desséchées , elles deviennent semblables à de la corne ou à de certaines feuilles fanées.

Il y a aussi de ces *polypiers* qui environnent quelques *fucus* , et les enveloppent avec leurs cellules , *Fucus telam lineamve referens* ; mais il ne faut point les confondre entièrement avec les *escarres* pierreuses et les *kératophytes*.

C'est dans le Cabinet du Jardin du Roi , qu'on a occasion d'admirer toute la richesse de la Nature dans la variété des productions à *polypiers*. Quelle diversité n'observe-t-on pas dans les formes , dans les organisations ! quelle finesse dans le *rétépore dentelle* ! quelle forme singulière dans le *chou de mer* ! C'est dans cette même Collection , et dans une infinité d'autres , qu'on voit ces domiciles de vers dont nous avons parlé , ainsi que ceux que nous aurons occasion de citer en exemple , et une multitude d'autres sous des noms appropriés à leur forme ou à leur organisation , tels que l'*astroïte cerveau* et autres. *Voyez ces mots.*

*Eponges.*

EPONGE, *Spongia*. Substance légère, grisâtre ou jaunâtre, molle et cependant élastique, très-poreuse, qui s'imbibe d'une grande quantité d'eau à proportion de son volume. On avoit pensé, même avant *Aristoté*, qui avoit rejeté cette idée, que ces corps étoient susceptibles de sentiment. On fut sans doute conduit à cette pensée par une sorte d'expérience. Les *éponges* étant le domicile de *polypes* ou d'animalcules d'un ordre particulier, on ne peut pas douter que tant de milliers de petits animaux qui se retirent subitement et tous à la fois dans leurs cellules, ne fassent éprouver à la main qui veut arracher toute la colonie, une résistance d'une nature bien différente de l'impression que feroit sur elle un corps inanimé.

Les *éponges* sont des *polypiers* composés de plusieurs fibres qui s'entrelaçant les unes dans les autres, s'unissent et forment une espee de réseau percé de tubes plus ou moins larges et profonds. Ces tubes qui paroissent remplis d'une substance molle et blanchâtre, forment par leur différentes inflexions des figures très-variées. La structure organique des *éponges* n'a pas encore été étudiée autant qu'elle pourroit l'être ; c'est aux Observateurs des bords de la mer à nous en instruire. On trouve des *éponges* qui ressemblent à des ruches à miel ; d'autres à des entonnoirs, à un éventail, à une crosse, à une calote, à un mortier, à un manchon, à une mitre d'Evêque, à un chapeau, à un turban, à un bonnet. Il y en a une espee qui est ordinairement longue de quinze à dix-huit pouces, comprimée, à côtés garnis de petits trous : la partie supérieure est percée d'une suite de trous larges et profonds, rangés sur une même ligne, qui lui ont fait donner le nom de *flûte de Pan*. Une autre espee d'*éponge* très-singulière et que l'on appelle le *priape de Neptune*, est en forme de colonne de couleur rousse, à fibres rudes, serrées et assez solides, parsemée en toute sa circonférence de grandes cavités irrégulières, et creusée ou percée dans toute sa longueur d'un ou de deux grands trous cylindriques,

qui ne sont communément ouverts que par un bœuf.  
Quand plusieurs gros tuyaux se trouvent placés l'un près de l'autre, on les appelle *tuyaux d'orgue*.

L'espece connue sous le nom de *cierge*, est en colonne pyramidale. Il y a une *éponge* dont le tissu est semblable à la mie de pain, de forme ovale, comprimée, avec une espece d'empatement circulaire. On l'appelle le *gobelet de Neptune*.

L'espece qui est renflée par sa base, et digitée au sommet, porte le nom de *gant de Neptune*; celle qui a la forme d'un cornet, est appelée *trompette de mer*. Le tissu en est mince et remarquable par quantité de petits trous cylindriques. Enfin il y a des *éponges* qui portent le nom des substances organisées qu'elles imitent. Il y a : L'*éponge opuntia*; elle est en feuilles très-épaisses et arrondies. L'*agaric de mer*; ses feuilles sont minces et découpées. L'*éponge oursin*; les pointes dont elle est hérissée, et qui la traversent de part en part, sont liées les unes aux autres par des fils épars, minces et très-déliés. L'*éponge morille* a une grande ressemblance avec ce végétal. L'*éponge corne de daim* est palmée et digitée; sa couleur est d'un brun obscur.

La plupart des *éponges* se trouvent dans la Méditerranée; on en pêche beaucoup du côté des Isles de l'Archipel et de Samos, où il y a de bons Plongeurs pour cela, et où, selon M. de Tournefort, on ne marie guere les garçons qu'ils ne puissent plonger sous l'eau au moins à huit brasses de profondeur, pour détacher les *éponges* fixées aux rochers.

On retire des *éponges*, par la Chimie, le même produit animal, que des *coraux* et des *corallines*; ce qui prouve bien encore leur origine animale.

Les *éponges fines* different de celles que l'on nomme *grosses éponges* ou *éponges des frotteurs*, parce que leur tissu est plus serré, et que leurs pores sont plus étroits. Les meilleures et les plus fines ont une teinte de gris cendré. La préparation des *éponges* consiste en une macération dans l'eau douce pour les dépouiller de leur odeur marine : les Parfumeurs les font encore baigner à diverses reprises dans l'eau rose, ou de fleurs d'oranges, etc. On les fait sécher autant  
de

de fois ; enfin on les arrose d'un petit filet d'essence d'ambre. Ces sortes d'éponges ont alors une odeur agréable quand on se lave.

*Alcyons.*

ALCYON, *Alcyonium*. Ce sont des productions marines, qu'on n'a encore pu rapporter à aucune autre classe. Elles sont principalement destinées à servir de nid et de matrice à des animaux de mer ; telle est la *figue de mer*, qui, lorsqu'on l'ouvre, fait voir une multitude de petites particules jaunâtres, et qui contient une grande quantité de petits *polypes*. Les *alcyons* varient beaucoup dans leur forme et dans leur substance : il y en a de spongieux, et d'autres qui paroissent charnus. Ils ont aussi différentes sortes d'enveloppes ; les uns ont une peau graveleuse, d'autres coriace, d'autres calleuse ; d'autres friable ; il en est qui ressemblent à des fruits ou à d'autres corps. Il y a la *poire de mer*, le *guépier de mer*, le *chardon de mer*, la *vesse de loup de mer*.

On met aussi au rang des *alcyons* le *raisin* ou la *savonnnette de mer*, production marine, ainsi nommée de sa forme, et parce que les Matelots en font usage pour se laver les mains en guise de savon. Elle est composée de petites vessies de la grosseur d'un pois ou d'un grain de raisin, jaunes, rondes, appliquées ensemble en forme de boules. Ces vessies sont-elles le frai ou les ovaires du *buccin* commun ? Chacune d'elles contient plusieurs embryons de petits coquillages qui, lorsqu'ils grandissent, forcent une porte en forme de valvule qui est à la vessie, et vont vivre au milieu des eaux. Le frai ou les ovaires du *buccin* de la Virginie, ont la forme des coquillages nommés *patelles*, qui seroient enfilés comme un chapelet ; chacune des vésicules est pourvue d'une valvule qui met les jeunes coquillages à l'abri de tout danger, et leur permet de sortir lorsqu'ils sont assez forts.

Les *alcyons* faits en forme de petites coupes portées sur des pédicules, renferment quelquefois des œufs ; on a découvert dans d'autres de petits *pétoncles* très-bien formés. Peut-être pourra-t-on y découvrir par la suite de petits *polypes* comme dans la *figue de mer*.

*Scolopendre de mer* ou *Chenille coralline*, qui construit des *Coraux tubuleux*, ou plutôt des espèces de *Tubulaires*.

Les *polypes* ne sont pas les seuls vers qui construisent des espèces de *coraux* et des *corallines tubuleuses*. On trouve souvent sur les bords de la mer, auprès de Dieppe, après la marée, des masses organisées, de couleur de sable foncé, d'un tissu cassant et poreux. Nous en avons trouvé des quantités innombrables sur la greve de Scheveling, près de la Haye, en Hollande. La masse sablonneuse représente de petits entonnoirs un peu aplatis, placés obliquement les uns sur les autres; ces ouvertures se terminent en dedans par de petits tubes qui sont le domicile de l'animal. Quelquefois ce sont des fourreaux minces, fragiles, isolés, trézalés, ronds et coniques, d'environ deux pouces de longueur, et quatre lignes de diamètre par la base, et de diverses couleurs, mais en général grisâtres. On remarque sur la plupart des cellules un petit couvercle de sable que les animaux forment vraisemblablement pour leur propre sûreté et pour leur défense, lorsque quittant la partie ouverte de l'entonnoir, ils se retirent dans leur tuyau. Ces tubes ont un certain rapport avec une espèce de *vermisseaux de mer*. Voyez à l'article VERS DE MER, appelés *vermiculaires*, etc. et le mot AMATOTE.

L'animal qui habite ces *coraux tubuleux*, est une espèce de *scolopendre*, qui ressemble à une *sangsue* étendue et aplatie; sa tête est garnie de trois rangs ovales de plumes plates, c'est-à-dire, de filets fermes que l'animal agite à son gré pour attirer la nourriture dans sa bouche. Peut-être le petit animal de mer, rongeur ou taraudeur de pierres, qui borde les rivages du Havre, et dont M. l'Abbé *Dicquemare* a fait mention dans le *Journal de Physique*, Septembre 1781, et Septembre 1782, est-il une espèce particulière de *scolopendre marine*.

Pour servir de récapitulation à ce que nous avons dit sur les *coraux*, les *escarres*, les *lithophytes* ou *kératophytes*, les *alcyons*, les *corallines*, et autres productions à *polypiers* de cette nature, telles que les *madré-*

*pores*, nous ajouterons les remarques que nous avons eu occasion de faire à ce sujet en visitant les différens parages des mers de l'Europe. Sans prétendre rien ajouter aux observations de MM. *Donati*, *Peyssonel*, *Trembley*, *Ellis*, *Réaumur*, et aux découvertes de M. *Bernard de Jussieu*, nous attribuons aux petits *polypes marins*, l'origine des productions dont il est question. La répétition de leurs expériences, qui nous a réussi, est moins la preuve de notre assertion, que l'autorité de ces savans Naturalistes. Que penser de l'opinion de quelques Modernes qui, pour se ranger du parti de *Tournefort*, et faire végéter, avec ce Botaniste, tous les corps pierreux, disent que les *coraux* sont des plantes cryptogames, c'est-à-dire, de l'ordre des plantes qui cachent leurs fleurs dans leurs feuilles ou leurs fruits? Qui pourroit admettre aujourd'hui un semblable système, puisqu'on ne trouve point de feuilles dans les especes de *coraux*, ni de fruits dans les madrépores, ni de racines traçantes dans les lithophytes?

Les *polypes marins* qui abondent dans la mer à l'extrémité des branches du *corail* et qui ont été autrefois regardés par M. de *Marsigli* comme des fleurs, sont donc des animaux qui laissent appercevoir des mouvemens et une apparence de vie, et qui sont capables d'avoir produit le *corail*. Ce qui avoit été pris pour des graines ne sont que les œufs de ces animaux. La seule difficulté qui nous reste à expliquer, c'est la maniere dont ces animaux ont formé un corps dur et roide, organisé, quelquefois perforé, quelquefois sans apparence de pores, et disposé en branches ou rameaux à la maniere des végétaux. Comment l'animal a-t-il pu pénétrer à volonté, sortir, habiter dans l'intérieur des branches ou entre l'écorce et la substance du *corail*? Tels sont les problèmes que nous allons tâcher de résoudre.

On sait que ces *polypes de mer* sont des vers qui vivent réunis et en république: ils se pratiquent chacun une cellule qui s'obstrue bientôt (dans l'espece propre au *corail*) par une abondance de matiere gélatineuse, plus ou moins empreinte de la substance calcaire, qui exsude de leur corps, de la même maniere que le



*limaçon* laisse sortir de son collier la substance nécessaire à l'augmentation de sa *coquille*. La seule différence est que le *limaçon* travaille à augmenter la capacité de sa maison pour se couvrir ; au lieu que les *polypes* étant des animaux très-petits, presque imperceptibles et foibles, n'abandonnent leur première demeure que quand elle est presque pleine. Ils jettent les fondations d'une deuxième sur la première, et bâtissent ainsi de suite. L'ouvrage se continue toujours par *juxta-position*, et non par *intus-susception*, comme dans les végétaux. L'extrême multiplication par les côtés, et l'espece de palingénésie dont ces petits animaux *polypiers* sont susceptibles, obligent les derniers venus ou reproduits qui ont besoin d'un espace pour pouvoir faire les mouvemens nécessaires à leur vie et à leur conservation, à s'éloigner, à s'étendre, et par ce moyen former latéralement de petites colonies : voilà ce qui produit les branches dans les *coraux*, les *madrépores*, etc., et leur donne extérieurement le port de plantes garnies de leurs rameaux. Ceci explique aussi comment de si petits animaux forment des masses aussi grandes, aussi grosses et aussi étendues. Le trop grand nombre d'habitans détermine les deux tiers d'entre eux à se disperser ailleurs, à commencer de nouveaux travaux ; il en reste seulement quelques-uns qui prolongent l'édifice ou la tige primitive. Ces *polypes* sont différens d'une autre espece parasite ou simple locataire, laquelle habite quelquefois sous l'espece d'écorce qui recouvre le *corail* et tant d'autres corps marins. Elle en sort quand elle veut : on apperçoit ses cellules en maniere de proéminences. Voilà sans doute l'espece d'animaux qui aura induit en erreur quelques personnes, et qui leur aura fait soupçonner que tous les *polypes* qu'on découvre sur les *coraux* et les *madrépores*, n'y sont pas plus nécessaires que les *Bernard-l'Hermite*s, qui vont se nicher dans les coquilles vides des *limaçons* ou des *buccins*.

Une des objections les plus importantes qu'on m'ait faites, c'est de demander si le *corail* dont on auroit ôté l'écorce et séparé le pied, ou détaché l'empatement, pourroit vivre, parce que c'est le seul moyen de savoir si les *polypes* sont nécessaires à cette pré-

tendue plante, et jusqu'où elle leur est redevable de sa formation ? Voici ma réponse. Il est connu par les différentes pêches du *corail rouge* de la Méditerranée, et du *corail blanc* dans la mer Baltique, qu'on retire souvent ces corps sans écorce, séparés depuis longtemps de leur pied ou de leur empatement, et qu'on y trouve des *polypes* qui sont encore adhérens ; ainsi le pied ne sert que de base et d'appui au *corail* fixé, et l'écorce me paroît souvent étrangère et inutile aux divers *coraux* ; car elle n'est pas même toujours l'ouvrage des *polypes*. Elle n'est quelquefois qu'une sorte de tartre marin et limoneux, qui n'a pas les mêmes propriétés du *corail* ; celui-ci est calcaire : l'enveloppe au contraire est inattaquable aux acides ; elle ne fait que s'y amollir comme dans tous les fluides ; en un mot, elle me paroît différer absolument des *titano-kératophytes*, autres especes d'écorces formées d'un amas immense de petits *polypes* morts et desséchés à l'entrée de leurs cellules, et qui recouvrent certaines especes de *lithophytes* ; ou ce ne sont que des peaux, les membranes extérieures formées par la réunion d'especes de tuyaux membraneux dans lesquels les *polypes* sont renfermés, et qui font partie de leur corps. Les prétendues racines ne sont, comme nous l'avons dit ci-dessus, qu'une especie d'empatement fourni par la première masse de ces animaux qui se sont trouvés réunis dès la sortie de l'amas d'œufs.

Toutes les mers ne contiennent pas également des productions à *polypiers*. Les *coraux* ne se trouvent guere que dans la Méditerranée ; celles qui bordent certaines contrées de l'Amérique, sont fertiles en différens *madrépores* : quantité de Baies des Indes Orientales ne sont pas moins riches en *polypiers* des plus beaux. L'Océan qui baigne les Côtes de la France, et les mers du Nord n'offrent guere que des *corallines* et des *lithophytes* en petit nombre et peu variés. Comme la mer a autrefois recouvert la terre, de là vient que certains cailloux de la terre sont remplis de *madrépores*, etc. tandis que l'autres n'en offrent point ou très-peu. Si l'on examine la cause qui fait rencontrer plus de *polypiers* vivans dans les mers des deux Indes qu'ailleurs, on verra que la nature des rochers, des plages, la température qui

convient à ces *polyptes* et à ce qui leur sert de nourriture, se réunissent pour les inviter à se fixer et à bâtir dans les régions marines qui sont plus tranquilles.

Voici une autre objection plus forte encore contre le système qui range les *corallines*, les *éponges*, les *alcyons*, les *escarres*, etc. parmi les productions à *polyptiers* : c'est qu'il ne seroit pas possible, dit-on, que tantôt une même *coralline* fût l'ouvrage uniforme de différentes especes de *polyptes*, et tantôt que la même especes de *polyptes* construisît des *corallines* de formes différentes ; car on trouve en effet les mêmes sortes de *polyptes* sur des especes de *corallines* qui se ressemblent très-peu. Je dirai, pour répondre à cette objection, que dans le nombre des cinquante-trois sortes de *corallines* dont M. Ellis a parlé dans son Essai, il y en a qui sont souvent habitées et visitées par plusieurs *polyptes* vagabonds, qui ne participent point au travail qui se fait dans ces *corallines* qu'ils ne font que visiter, mais qui deviennent, au contraire, habiles ouvriers dans leurs travaux propres. Par exemple, les *polyptes* des *corallines à collier*, ceux de la *main de mer* paroissent les mêmes ; ces premiers ont cependant un plus grand nombre de bras ou de rayons, et un plus grand nombre de griffes que les autres. Si leurs habitations sont assez voisines les unes des autres, comme il se rencontre très-souvent, les *polyptes* de la *coralline à collier*, d'ailleurs très-actifs, venant à sortir de leurs cellules, et à visiter celles de leurs voisins, y demeurent sans y travailler ; ceux de la *main de mer* en font de même à l'égard de la *coralline à collier* ; il en est sans doute de même pour les autres *corallines sectulaires*, *Corallina sectularia*, *depressa*, (à articulations aplaties). Il n'y a donc rien d'étrange d'admettre ; pour la construction des *coraux*, des *madrépores*, etc. que les *polyptes* n'ont pas besoin de faire un seul corps avec ces matieres. Si quelques-uns, comme je le viens d'exposer, sont domiciliés et fixés, les autres sont vagabonds, et ne tiennent nullement à leur domicile. Les *polyptes*, instrument des productions dont nous venons de faire mention, bâtissent le plus souvent en contre-bas. Chacune de ces différentes productions a eu son especes particuliere d'ouvriers : le *corail* est donc l'ouvrage

d'une seule et même famille, et le *corail* n'est en ce sens qu'un assemblage de cellules bâties par ces petits animaux. Le *corail* est aux *polypes*, ce que le *guépier* est aux *guêpes* : tel bâtit à réseau, ou à filet, ou à mailles ; un autre à cellules rondes ou hémisphériques, ou en stelloïdes, ou en feuillets, ou à petits trous symétriques, ou en entonnoir ; pour cela chaque *polype* a une manière de se placer : celui des *champignons de mer* s'arrange horizontalement ; ceux du *cerveau marin* prennent des directions sinueuses et contournées, etc. De là la différence de configuration dans les travaux des divers *polypes*. Doit-on être étonné de trouver dans la mer le bout des *coraux* encore mou, puisque ces bouts sont le dernier période du travail des *polypes* et le prolongement d'un corps qui s'accroît fort vite, et qui ne prend de dureté et de consistance qu'à mesure que les *polypes* vieillissent et sont nécessités d'ajouter à la souche de leurs alvéoles ou habitations au moyen des générations successives ? La charpente organique en est d'abord mucilagineuse, bientôt cartilagineuse, et enfin étayée, consolidée par les parties calcaires, mais qu'on peut désunir par l'administration de l'acide nitreux affaibli : c'est alors qu'on ne peut voir, sans admiration, tout cet ouvrage organisé à mailles, devenir susceptible d'être plié et chiffonné en tous sens, et conserver cependant toute sa régularité. Ce qui vient d'être dit, peut, jusqu'à certain point, s'appliquer à la formation et à la nature des coquilles, des perles, petit-être à la coquille de l'œuf, des os, et à la bizarre construction du *corail articulé* ou *noueux*, qui semble en quelque sorte formé, tantôt par le *polype* du *corail*, et tantôt par celui du *lithophyte*, comme si chacun de ces animaux devoit enter l'un sur l'autre respectivement leur ouvrage, etc. ouvrage dont chaque articulation ou anneau n'est peut-être dû qu'à chacune des générations successives. Cette sorte de *corail* est ou blanc, et se trouve communément sur les parages de la Jamaïque, etc., ou rouge, et se rencontre abondamment dans les grandes Indes.

Il n'y a que les *lithophytes* ou *kératophytes*, les *éponges*, quelques *corallines* qui ne produisent pas sensiblement

d'effervescence avec les acides, comme ne contenant que peu ou point de parties calcaires. D'ailleurs leur substance convient avec la matière molle et cartilagineuse qui fait le canevas des *madrépores* : elle brûle également comme de la corne, en exhalant une odeur fétide urinaire, en un mot, une odeur de plumes ou de baleines brûlées.

**CORALLINITES.** Genre de *Polypites* finement branchus et ramifiés; ce sont des *Corallines* devenues *fossiles*. Elles sont rares.

**CORALLITES.** Ce sont les *Coraux* devenus *fossiles*. On en trouve d'articulés dans les environs de Messine. Les *coraux* devenus *fossiles* n'ont plus la même couleur qu'ils avoient dans la mer.

**CORALLOIDES.** On donne ce nom à des productions en forme d'arbrisseau qui se trouvent dans la mer contre les rochers, et qui sont plus ou moins dures : elles diffèrent en grandeur, en couleur et en figure : elles sont toujours étendues en branches comme les *madrépores*, et il y en a sans trous, comme les *coraux*; quelquefois elles sont striées; Voyez **CORAIL** et **MADRÉPORE**. On trouve beaucoup de *coralloïdes fossiles*, elles diffèrent peu des *corallites*. Quelques Botanistes ont donné le nom de *coralloïdes* à quelques espèces de *lichens branchus* et à des plantes rameuses de la famille des *Champignons*.

**CORAYA.** Nom d'une espèce de *fourmillier*, de la section de ceux que M. de Buffon appelle *Fourmilliers rossignols* : on voit la figure de cet oiseau dans les *pl. enl.* 701, fig. 2.

**CORBEAU**, *pl. enl.* 495, en latin *Corvus* aut *Corax*. Oiseau de moyenne grandeur, gros comme un chapon, et connu parmi le peuple sous le nom de *colas*. Son envergure est de trois pieds sept pouces : il a le bec robuste, gros, pointu, un peu voûté et très-noir; les narines entourées de poil; la langue large et fendue; tout son plumage est noir, teint d'une nuance de pourpre sur le dessus du corps, changeant en vert sur les parties inférieures; les ongles noirs, crochus, grands, principalement ceux de derrière; le pied écailleux et noirâtre.

Cet oiseau, très-anciennement connu, a joui dans

tous les temps d'une mauvaise réputation : on l'a toujours représenté comme un animal désagréable, dégoûtant et sinistre. Son extérieur, ses habitudes ont été les fondemens du premier sentiment, et la superstition a inspiré le second ; en lui accordant de la finesse et de la sagacité, on l'a accusé de ruse, d'aimer à dérober, à amasser et à cacher. Ainsi ses bonnes qualités même ont tourné à son désavantage, et lui ont fait attribuer des intentions dont un animal de cet ordre n'est pas susceptible. Que n'a-t-on pas dit sur les présages qu'on pouvoit tirer de son vol, de sa voix, dont les Aruspices comptoient et distinguoient au-delà de soixante inflexions : sur les armées de *corbeaux*, qui, combattant dans les airs, annonçoient les combats des hommes sur la terre ; sur son antipathie pour certains oiseaux ; sur les vols et les flouteries des uns, sur la finesse, la ruse et l'instinct courtisan des autres, etc. ?

Le *corbeau* ne doit pas être confondu avec d'autres oiseaux du même genre, très-communs dans nos campagnes : on le trouve dans beaucoup de Provinces de France, et dans presque toutes les Contrées de l'Europe ; quelques-uns veulent que le *corbeau* soit *cosmopolite* ; toujours est-il certain qu'il est *omnivore*. Il ne fréquente guere que les régions où il trouve de vastes forêts, et il se plaît sur-tout sur les montagnes ; il ne descend guere dans les plaines qu'en hiver : son cri, auquel on donne le nom de *croassement*, est rauque, sonore et grave. Le *corbeau* a le gosier dilaté au-dessous du bec ; ce qui forme une poche, dans laquelle il porte sa nourriture. Il vit très-long-temps, mange de tout, grains, insectes, charognes de quadrupedes, de poissons, d'oiseaux : il prend même des petits quadrupedes et des oiseaux vivans dans les basse-cours et dans les champs, à la maniere des oiseaux de proie. (Le Lecteur trouvera à l'article OISEAU dans ce Dictionnaire, des expériences curieuses sur l'estomac de ce bipede ; son estomac est de l'ordre de ceux à ventricule moyen). Le *corbeau*, enlevé jeune de son asile, se peut apprivoiser et dresser pour la fauconnerie : il devient familier, importun et même dangereux à cause de la force de son bec ; il apprend à parler et à pro-

noncer quelques mots ; il est naturellement pantomime et gesticulateur ; il a sur-tout l'habitude de baisser , de lever , de plier et de mouvoir son cou en sens différens ; il resserre et dilate fréquemment la pupille de ses yeux. Ces différens gestes , ces mouvemens fixent l'attention et attirent le spectateur , mais il faut se tenir sur ses gardes : le *corbeau* est traître , méchant , hardi et très-porté à donner des coups de bec ; ils sont assez forts pour percer les vêtemens peu épais , entamer la peau et faire une plaie : aussi le *corbeau* ne craint-il aucun des animaux domestiques , et tous le redoutent ; il est doué d'un odorat exquis ; il ne craint ni le froid , ni le chaud , et l'espece se multiplie beaucoup. Il fait son nid dans les forêts épaisses , sur les arbres les plus élevés , ou dans les fentes des rochers , ou dans de vieilles tours , au commencement de Mars ; les femelles pondent quatre , cinq et jusqu'à six œufs , qui sont d'un vert pâle , tirant sur le bleu , tachetés de points ou raies noirâtres : les petits s'appellent *corbillards* ou *corbillats*. Le mâle marque un grand amour pour la femelle : il prend soin de la nourrir dans le temps de l'incubation , qui dure vingt jours ; ils se caressent mutuellement bec à bec , comme font les pigeons avant de s'accoupler ; et une fois appariés , ils ne se quittent plus , même hors la saison de produire. Les petits sont couverts d'un duvet gris en naissant. Le pere et la mere les nourrissent très-long-temps ; c'est vers la fin de l'été que les petits quittent leurs parens et vont , par couples , se choisir un domaine qu'ils défendent suivant leur pouvoir : leur domicile est fixe , ils y reviennent toujours passer la nuit.

En Angleterre il est défendu de faire aucune violence au *corbeau* , parce qu'il mange les charognes terrestres et des rivages , qui pourroient empuantir l'air. On le respecte aussi en Suede. Il est très-estimé dans les Indes. Mais en revanche dans l'Isle de Féroë , où il est de tous les oiseaux de proie le plus redoutable , dit-on , aux brebis , on lui fait la chasse ; sa tête est à prix ; il est d'usage qu'à certain jour de l'année , chaque habitant apporte à la *Chambre de Justice* un bec de *corbeau*. On fait un monceau de tous ces

becs ; on y en fait un feu de joie ; et il y a amende pour ceux qui ne fournissent pas leur contingent. Les *corbeaux* multiplient effectivement beaucoup dans les déserts et sur les rochers de l'Islande : on y en voit quelquefois , ainsi qu'en Suisse , de tout blancs , moins rarement de blancs et de noirs. Ces terribles oiseaux se jettent impitoyablement , dit - on , sur les petits agneaux ; et après leur avoir crevé les yeux , pour les empêcher de se sauver , souvent ils les ont mangés avant que les Paysans , qui sont toujours au guet , soient arrivés au secours : s'ils arrivent assez tôt pour chasser le *corbeau* , l'agneau n'en est pas moins aveuglé ; et comme dans cet état il ne sauroit trouver sa nourriture , ils le tuent et l'écorchent sur le champ. C'est de là que viennent ces fourrures ou petites peaux douces qu'on trafique en Danemarck et dans le pays de Holstein , sous le nom de *sma-asken* , et qui sont beaucoup en vogue parmi les gens du médiocre état. En France , les Gardes-chasse ont grand soin de couper les pattes des *corbeaux* qu'ils tuent , pour les présenter aux Seigneurs , qui leur donnent une petite récompense.

Le *corbeau* a pour ennemi le milan : son vol est pesant. Par-tout où le *corbeau* est établi , la corneille ni les oiseaux de son espece n'y peuvent prétendre aucune possession ; cependant ils se réunissent pour la défense commune. S'ils voient tomber un de leurs camarades , ils volent autour de lui , en croassant , reviennent vers le Chasseur , presque sur son fusil ; semblent le menacer , et ne respirent que vengeance. Les pennes du *corbeau* servent à garnir les sautereaux des épinettes , des clavecins , et aux Artilliers pour empenner les traits. La chair de cet oiseau a un goût de venaison qui n'est pas agréable ; les seuls pauvres gens en mangent : on prétend que les petits calcinés au sortir du nid , produisent un excellent spécifique pour le mal caduc.

**CORBEAU AQUATIQUE.** Nom donné par quelques-uns au *cormoran*. Voyez ce mot.

**CORBEAU BLANC.** Voyez à l'article **CORBEAU**.

**CORBEAU A COLLIER.** Nom donné par quelques-uns au *choucas blanc*. Voyez **CHOUCAS**.



**CORBEAU DES INDES** de *Bontius* ; *Corvus Indicus cor-nutus*, seu *Rhinoceros avis*, Bont. Ind. ori. pag. 63. C'est un *calao* qui se trouve aux Moluques, où il se nourrit de muscades. Sa longueur totale est de deux pieds quatre pouces ; l'envergure de deux pieds dix pouces ; le bec long de cinq pouces, et épais de deux à son origine. Ce bec est cendré-noirâtre, peu dentelé ; une excroissance cornée, plate en dessus, peu élevée, arrondie en arrière, blanchâtre, regne sur le demi-bec supérieur ; son plumage est terne ; le marron et le gris-terne en sont les couleurs dominantes. On voit cet oiseau dans le Cabinet de Chantilly.

**CORBEAU DE MER.** Voyez FOU.

**CORBEAU DE NUIT.** Nom donné à trois différens oiseaux : 1.° L'un dont le cri est si désagréable, qu'on croit entendre un homme qui vomit ; c'est le *Bihoreau*. 2.° Celui dont le cri est un hurlement ; c'est la *Hulotte*. 3.° Celui qui se met en mouvement le soir au crépuscule, et fait entendre un cri perçant ; c'est le *Crapaud volant*. Voyez chacun de ces mots.

**CORBEAU-RHINOCEROS.** C'est le *Calao des Moluques*. Voyez CALAO.

**CORBEAU VARIÉ.** Des Voyageurs disent avoir vu au Mexique des *corbeaux* noirs tachetés de blanc, à bec et pattes rouges ; ne seroit-ce point l'espece de *Coracias des Alpes*, surnommé le *Crave* ?

**CORBEAU (Poisson).** Voyez OMBRE DE MER.

**CORBEILLE.** Nom donné, suivant M. d'Argenville ; à un beau coquillage bivalve, à grosses stries longitudinales, larges, aplaties, quelquefois chargées par zones de petits tubercules, à carène large, à coque épaisse et pesante, à bords intérieurs profondément découpés et de la famille des *Cours*. Voyez ce mot.

On donne aussi le nom de *Corbeille* à la *Tricotée*. Voyez ce mot.

**CORBICHET** et **CORBIGEAU.** Voyez COURLI.

**CORBILLATS**, petits du *corbeau*.

**CORBIN.** En vieux langage, *corbeau*. Voyez ce mot.

**CORBINE.** C'est la *Corneille noire*. Voyez à l'article

**CORNEILLE.**

**CORCELET** ou **CORSELET.** C'est la partie du corps des insectes, placée entre la tête et le ventre. Voyez à l'article INSECTE.

**CORCHORE POTAGERE**, ou **CORETTE COMMUNE**, ou **MAUVE DES JUIFS**, *Corchorus olitorius*; Linn. *Melochia*, Tourn. 259. Plante fort jolie et cultivée avec soin dans les jardins en Egypte, en Judée et dans l'Inde. Sa tige est haute d'un pied et demi, cylindrique et glabre : ses feuilles sont alternes et semblables à celles de la mercuriale : ses fleurs d'un jaune rougeâtre et petites, à cinq feuilles, et disposées en rose ; elles ont un grand nombre d'étamines et un pistil : le calice est aussi à cinq feuilles. Il leur succède des fruits ronds en forme de silique, à cinq loges, et qui renferment de petites graines cendrées, anguleuses et d'un goût visqueux.

Les Indiens et les Américains mettent le *corchore* au nombre de leurs plantes potageres : on prétend qu'en général c'est un manger plus agréable que sain. En Médecine elle a les mêmes propriétés que la guimauve. On l'appelle aussi *guimauve potagere*. On connoît plusieurs autres especes de *corchore* ; Voyez **CORETTE**. Au reste, dit M. *Deleuze*, le nom de *melochia*, qui lui a été donné par *Alpin*, est employé par les Botanistes modernes, pour désigner un genre de plantes de l'ordre des *Malvacées*.

**CORCOPAL**. Voyez **MELOCORCOPALI**.

**CORDE A VIOLON**, *Periploca*, Plum. *Synnate*; *Achyry*, des Caraïbes. *Nicolson* dit que c'est une plante qu'on trouve par-tout à Saint-Domingue. Sa racine est traçante, chevelue, grisâtre ; il en sort plusieurs tiges cylindriques, souples, longues, minces, rampantes, et qui s'étendent de tous côtés sur la surface de la terre ; ses feuilles sont droites, pointues et tendres.

**CORDON BLEU**. Nom donné par les Amateurs à une coquille ombiliquée de la famille des *Limaçons* à bouche demi-ronde : on la soupçonne terrestre. M. d'Argenville place le *cordon bleu* dans les tonnes. Voyez ce mot.

**CORDON BLEU**. Nom donné à deux oiseaux différens ; l'un est un *Cotinga du Brésil*, à poitrine et ventre d'un pourpre violet ; la tête et tout le dessus du corps sont d'un beau bleu de *lapis-lazuli*, planch. enlum. 186 et 188. Cet oiseau semble n'être qu'une variété

du *cotinga* des Maynas. L'autre oiseau est une espèce de *bengali*. Voyez COTINGA et BENGALI.

CORDON ombilical. Voyez à l'article HOMME.

CORDONNIER. Voyez GOILAND BRUN.

CORDYLE, *Lacerta* (*Cordylus*) *caudâ verticillatâ brevi, squamis denticulatis, corpore lævigato, pedibus pentadactylis*, Linn. *Lacertus Africanus, caudâ spinosâ, mas et femina*, Seba. Ce lézard se trouve en Afrique et en Asie. Il est du deuxième genre.

Le *cordyle* a la tête marquée sur son sommet de quatre sutures disposées en croix, autour d'un petit os quadrangulaire, auquel aboutissent d'autres segmens plus petits, distingués également par des sutures : elle est très-ridée sur sa partie antérieure, ses côtés sont couverts de six à sept écailles, convexes, larges et obtuses. Les ouvertures des oreilles sont petites et situées derrière la tête. Les trous des narines très-petits et arrondis. La mâchoire inférieure est sillonnée de rides, et la gueule est garnie d'écailles tuilées. Le corps est partagé à l'endroit du dos en vingt-six segmens, presque égaux, situés transversalement, et recouverts en partie les uns par les autres : le premier est composé de tubercules d'une forme presque carrée, et terminés en un sommet aigu ; les trois suivans sont interrompus par le milieu. Le dos est plat, et les côtés lui sont perpendiculaires ; ce qui donne à l'abdomen une forme à peu près quadrangulaire. Les côtés sont divisés par les mêmes segmens que le dos. Quant à l'abdomen, on y compte vingt segmens qui le partagent transversalement, depuis les pieds de devant jusqu'aux cuisses. Les écailles qui garnissent le dos et l'abdomen ne sont point relevées en carène, ni dentées comme celles qu'on observe sur les flancs, qui paroissent hérissés d'aiguillons : elles sont d'une couleur bleue, rayée de châtain. La queue est d'une forme arrondie, et sa longueur n'excede pas celle du corps ; elle est partagée par vingt ou vingt-deux coupures disposées en anneaux. Les écailles qui sont vers son extrémité, forment une arête saillante ; elles ont leur sommet en forme d'épine allongée, et sont garnies de part et d'autre de deux très-petites dents. Chacun des quatre pieds a cinq doigts garnis d'ongles.

crochus et pointus. Les cuisses et les jambes sont couvertes d'écaillés aiguës et disposées en recouvrement. *Seba* a dit que la langue du *cordyle* étoit fendue en deux. Cependant *Gronovius* l'a trouvée entière dans trois individus qu'il a observés.

**CORETTE**, *Corchorus*. Nom d'un genre de plantes à fleurs polypétalées, de la famille des *Tilleuls*, et qui comprend des herbes et des arbrisseaux à feuilles alternes, simples, et à fleurs petites, latérales, disposées communément par petits bouquets ou faisceaux opposés aux feuilles. Le fruit est une capsule oblongue à deux ou à cinq valves, divisée intérieurement en deux ou en cinq loges, et qui contient beaucoup de semences anguleuses.

On distingue : La *corette* commune ; Voyez **CORCHORE potagere**. La *corette* trilobulaire d'Arabie, *Corchorus trilobularis*, Linn. La *corette* à trois dents de l'Inde, *Corchorus tridens*, Linn. *Corchorus Americana*, *foliis et fructu angustioribus*, Tourn. 259. La *corette* à feuilles de charme des pays chauds de l'Amérique, *Corchorus astuans*, Linn. La *corette* à capsule figurée en gros clou de girofle, *Lysimachia non papposa*, *melissophylla*, *Maderaspatensis*, Pluk. tab. 44, f. 1 ; elle croît dans l'Inde. La *corette* à capsules courtes, arrondies, striées, radiées, à cinq valves et à cinq loges, *Corchorus capsularis*, Linn. *Ganja sativa*, Rumph. Amb. ; cette espece est fort grande, et croît dans les Indes Orientales. On fait rouir ses tiges dans l'eau, comme celles du chanvre, parce que son écorce fournit alors une filasse dont on fait beaucoup d'usage, principalement à la Chine. La *corette* laineuse de l'Amérique Méridionale, *Corchorus hirsutus*, Linn. *Guazuma frutex chamædrifolia*, *fructu lanuginoso*, *major* (et *minor*), Plum. Gener. 36 ; Burm. Amer. tab. 104 ; c'est un arbrisseau de deux ou trois pieds ; ses capsules sont légèrement arquées. La *corette* hérissée de l'Amérique Méridionale, *Corchorus hirtus*, Linn. ; elle est toute chargée de poils séparés. La *corette* siliqueuse de l'Amérique Méridionale, *Corchorus siliquosus*, Linn. *Sloane* dit qu'elle acquiert quelquefois trois à quatre pieds de hauteur. *Linnaeus* observe que les fleurs qu'elle produit au printemps, sont sans pétales, tétrandriques, et à calice

de quatre folioles ; mais que celles d'automne ont un calice de cinq folioles , cinq pétales et beaucoup d'étamines. La *corette* du Japon , *Corchorus Japonicus* , Thunb. *Teito vulgò Jamma buki* , Kæmpf. Amœn. p. 844. Elle croit naturellement au Japon , et on l'y cultive pour la beauté de ses fleurs qui paroissent au printemps ; elles sont de couleur orangée.

CORI d'*Oviedo*. Animal de l'Amérique , et qui paroît être le même que l'*apérea*. Voyez ce mot.

CORIANDRE , *Coriandrum majus* , C. B. Pin. 158 ; Tourn. 316. *Coriandrum sativum* , Linn. 367. C'est une plante annuelle , originaire d'Italie , et qu'on cultive dans les champs aux environs d'Aubervilliers , près Paris , et autres lieux voisins : sa racine est petite , simple et blanche ; sa tige est haute d'un à deux pieds , ronde , grêle et rameuse ; ses feuilles inférieures sont comme conjuguées , arrondies , dentelées ; les supérieures , plus profondément découpées , et divisées en lanieres fort étroites ; ses fleurs sont au sommet des rameaux , disposées en ombelles , petites , terminales , de couleur de chair , composées chacune de cinq feuilles rangées en rose : leur calice se change en un fruit globuleux , composé de deux graines rondes , vertes d'abord , ensuite jaunâtres.

L'odeur de toute la plante est aromatique , forte ; désagréable : quand on la brise entre les doigts , elle rend une puanteur insupportable , approchant de celle de la *punaïse* , et portant à la tête ; mais elle s'adoucit avec le temps , et acquiert une saveur suave et agréable. Il n'y a que la graine desséchée qui soit aujourd'hui chez nous d'un usage familier ; car la plupart des Arabes et des Grecs lui attribuent une vertu froide , narcotique , étourdissante , destructive , notamment au suc de la feuille , qui , pris en breuvage , est selon eux un aussi grand poison que le suc de la ciguë. *Tragus* avertit aussi les Droguistes de ne jamais vendre à qui que ce soit cette graine sans être préparée avec du sucre , ou macérée dans le vinaigre , à moins , dit-il , qu'ils ne veuillent vendre du poison en guise de remède : mais l'expérience a détruit depuis longtemps ce préjugé. Les Egyptiens font même un usage singulier de cette plante verte : les Espagnols en prennent

nent fréquemment, sur-tout de la graine, dans leurs cordiaux : les Hollandois en mêlent dans leurs alimens. Toutefois l'on n'en doit user que modérément et deséchée ; alors elle est un aromate gracieux. C'est un bon carminatif et stomachique : elle donne bonne haleine. On l'emploie dans l'eau clairette ou le rossolis des six graines, dans la biere, dans l'eau des Carmes, et dans l'eau de miel royale. On la couvre de sucre chez les Confiseurs, pour en faire de petites dragées qui sont d'un bon goût.

On trouve dans les champs de l'Europe Australe ; une espece de *coriandre* plus petite et d'une odeur encore plus puante ; les semences sont géménées, didymes ou de la forme du scrotum inférieurement ; *Coriandrum testiculatum*, Linn. ; ( *et minus* , ) Bauh. Pin. 158 ; Tourn. 316.

CORIDON. Nom donné à deux sortes de papillons. Voyez à l'article MIRTIL, et à celui d'ARGUS.

CORIGUAYRA. Nom donné par quelques-uns à une espece de *sarigue* ; Voyez ce mot.

CORIMBE ou CORYMBE. Voyez à l'article PLANTE.

CORINDE. Voyez POIS DE MERVEILLE.

CORINE. Suivant *Pallas*, c'est une espece d'*Antilope*. Voyez ce mot à l'article GAZELLE. Cet animal paroît être ou une variété ou une espece de gazelle ; il en a les mœurs, les habitudes, le naturel, et n'a que quelques petites différences extérieures : on le trouve au Sénégal : il est plus petit que le *kevel* : il peut avoir à peu près deux pieds de hauteur, et deux pieds et demi de longueur ; ses cornes sont beaucoup plus menues, plus courtes et plus lisses que celles de la gazelle commune et du *kevel* : elles ont six pouces de longueur, et six lignes seulement d'épaisseur ; elles sont distantes l'une de l'autre de deux pouces à leur naissance, et de cinq à six pouces à leur extrémité ; elles portent, au lieu d'anneaux, des rides transversales, annulaires, fort serrées les unes contre les autres dans la partie inférieure, et beaucoup plus distantes dans la partie supérieure de la corne : ces rides qui tiennent lieu d'anneaux, sont au nombre de près de soixante. Il a les oreilles longues de quatre pouces et demi, la queue de trois pouces ; son poil est court,

luisant et fourni , fauve sur le dos et les flancs , blanc sous le ventre et sous les cuisses , avec la queue noire. Il y a dans cette même espece de la *corine* , des individus dont le corps est tigré de taches blanchâtres , semées sans ordre.

**CORIOPE** ou **COREOPE** , *Coreopsis*. Nom d'un genre de plantes à fleurs composées , de la famille des *Corymbifères* , qui a des rapports avec les *Verbesines* , et qui comprend des herbes la plupart à feuilles opposées et à fleurs radiées , en corymbe terminal ; le réceptacle est chargé de paillettes. Le fruit consiste en plusieurs semences orbiculaires , convexes d'un côté , concaves de l'autre , ayant une protubérance transversale du sommet à la base , entourées d'un bord membraneux , et munies de deux cornes à leur sommet.

On distingue : La *coriope* à feuilles menues de la Virginie et de la Louisiane , *Coreopsis verticillata* , Linn. La *coriope* à feuilles de dauphinelle de la Virginie , *Ceratocephalus delphinii foliis* , Vaill. Act. 1720. La *coriope* triptere de la Virginie , *Coreopsis triopteris* , Linn. *Chrysanthemum Virginianum* , folio acutiore , lævi , trifoliato , sive folio anagyridis , Moris. Hist. 3. On la cultive depuis long-temps au Jardin du Roi , où elle contribue à l'ornement du parterre. La *coriope* auriculée , *Coreopsis foliis integerrimis , ovatis , inferioribus ternatis* , Linn. ; Gron. Virg. 131. Cette belle espece croît dans la Virginie : ses fleurs sont grandes , d'un beau jaune , et ont huit demi-fleurons larges et à cinq dents. La *coriope* à feuilles lancéolées , *Coreopsis lanceolata* , Linn. ; elle croît dans la Caroline. Il y a encore les *coriopes* qui ont l'aspect d'un *bidens* ; l'une de Saint-Domingue , *Coreopsis leucanthema* , Linn. ; l'autre , *Coreopsis chrysantha* , Linn. , qui est commune à la Martinique sur le bord des chemins et dans les prés : sa fleur ressemble à celle de notre camomille ; son odeur approche de celle de notre angélique ; elle forme un fourrage dont les chevaux sont assez friands. La *coriope* dont les fleurs ont l'aspect de celles de la grande marguerite des prés , *Coreopsis alba* , Linn. ; cette espece se trouve aux Antilles , dans l'Isle de Sainte-Croix. La *coriope* à tiges rampantes de la Jamaïque , *Coreopsis*

*reptans*, Linn. La coriope à feuilles alternes du Canada ;  
*Coreopsis alternifolia*, Linn. *Coronæ solis altissima*, caule  
*alato*, Tourn. 490. La coriope à fruits bacciformes de  
 Surinam, *Coreopsis baccata*, Linn. F. Supp. 380.

CORIS ou CAURIS. Voyez CAURIS et l'article POR-  
 CELAINE.

CORIS à fleurs pourprées de Montpellier, *Coris cæ-  
 rulea maritima*, Bauh. Pin. 280 ; Tourn. 652. *Coris  
 Monspessulana purpurea*, J. B. 3, p. 434. Petite plante  
 de la famille des *Lysimachies*, et qui croît dans les  
 lieux sablonneux et maritimes de l'Europe Australe.  
 Elle est remarquable par les pointes épineuses de ses  
 calices, et elle ressemble à une bruyere par son feuil-  
 lage : elle fleurit en Mai. Son fruit est une capsule  
 arrondie, et qui contient plusieurs petites semences.

CORISE, *Corixa*, *notonectæ species*. Cet insecte a  
 quelque ressemblance avec la punaise à avirons ; mais  
 il en diffère par des caracteres particuliers, qui doivent  
 empêcher de les confondre : ces caracteres sont d'avoir  
 un seul article aux tarses, d'avoir quatre ailes croisées,  
 des antennes très-courtes, situées au-dessous des yeux,  
 une trompe courbée en dessous ; les autres caracteres  
 par lesquels le corise diffère de la punaise à avirons,  
 sont de ne point avoir d'écusson, et d'avoir les deux  
 premières pattes figurées en pinces d'écrevisse, à peu  
 près comme celles de la *naucore* ; les quatre dernières  
 pattes, comme celles des *punaises à avirons*, repré-  
 sentent des nageoires. Le corise, dont M. Geoffroy ne  
 connoît qu'une espece aux environs de Paris, se trouve  
 dans les ruisseaux, les mares : il nage quelquefois sur  
 le ventre ; ce que ne fait jamais la punaise à avirons.  
 Du reste, même agilité dans l'eau, mêmes habitudes,  
 même port extérieur, même maniere de nager sur le  
 dos, mêmes armes pour piquer, et même puanteur.  
 Voyez PUNAISE A AVIRONS.

CORISPERME ; *Corispermum*. Genres de plantes de la  
 famille des *Arroches*. Les feuilles sont alternes, les  
 fleurs axillaires ; le fruit est une semence nue et à  
 rebord mince. Il y a : L'espece à feuilles d'hysope des  
 environs d'Agde : Celle à épis rudés, *squarrosum*, de  
 la Tartarie, et des environs de Narbonne : Celle à tige  
 pubescente du Levant,



CORLIEU ou petit COURLY. *Voyez CÔURLIS.*

CORMIER ou SORBIER, ou COCHÈNE, en latin *Sorbus*. C'est un de nos beaux arbres de forêts, qui se plaît dans les climats tempérés de l'Europe, notamment en Alsace. Le *cormier* croit dans un bon terrain, à la hauteur des plus grands arbres. On en a mesuré un en Bretagne, dans l'été de 1778, qui, à six pieds de terre, avoit neuf pieds de circonférence. Ses racines sont grosses et s'enfoncent autant qu'elles s'étendent; son tronc est droit, uni, long, d'une grosseur bien proportionnée à son bois, dont l'accroissement est fort lent, qui est très-dur, compacte et rougeâtre: ses branches qui se soutiennent et se rassemblent, forment une tête assez régulière: lorsqu'elles ont un pouce de diamètre, elles sont marquées de taches blanchâtres qui s'étendent et couvrent le bois, lorsqu'il devient de la grosseur du bras: mais dès qu'il prend plus de volume, son écorce rembrunit par les gerçures qui la déchirent et la font tomber par filandres. Ses feuilles sont oblongues, dentées, blanchâtres ou un peu velues en dessous, stiptiques, rangées par paires sur une côte, comme celles du frêne, garnies de stipules à leur insertion sur les branches. Ses fleurs sont petites, blanchâtres, en rose, disposées plusieurs ensemble, en corymbes: chacune est composée d'un calice d'une seule pièce découpée en cinq parties, et au bord intérieur duquel sont attachées plusieurs étamines, de trois pistils et d'une corolle à cinq pétales. Il leur succède des fruits surmontés des restes du calice, et contenant trois semences qui diffèrent un peu de forme et de couleur dans les diverses especes.

Voici le détail de ces différentes especes ou variétés du *cormier*, les plus connues jusqu'à présent. 1.° Le *cormier franc*; c'est celui que l'on trouve plus communément dans les enclos. 2.° Le *cormier à fruit en forme de poire*, *Sorbus sativa*, C. B. Pin. 415. *Sorbus domestica*, Linn. 684; Matth.; 3.° ou en forme d'œuf: les fruits de ces deux dernières especes sont les plus âpres et les plus austeres de tous. 4.° Le *cormier à fruit rouge* ou *rougeâtre*: ce fruit est plus gros et d'un meilleur goût que ceux des especes précédentes. Il y en a une especie dont le fruit est rouge aussi, mais très-petit,

peu moëlleux , tardif et d'un mauvais goût. 5.° Le *cormier du Levant à feuille de frêne* : cette espece est fort rare ; *Tournefort* l'a trouvée dans le voyage qu'il a fait au Levant : quelquefois le fruit en est jaunâtre. 6.° Le *cormier sauvage*, ou des *Oiseleurs*, *Sorbus aucuparia*, Linn. 683 : celui-ci est exactement une espece, car les autres ne sont que des variétés occasionnées par la différence des climats ou des terrains. Ce *cormier* est droit, rameux, mais d'une bien petite taille, relativement au *cormier* décrit ci-dessus. Ses feuilles sont hâtives et vertes, ailées, pinnées et glabres ; les folioles lancéolées, pointues et dentées ; ses fleurs disposées en corymbes, comme en ombelles, sont plus blanches et plus belles : ses fruits sont des baies d'un beau rouge un peu jaunâtre, et servent particulièrement de pâture aux oiseaux, qui en font leurs délices. Il résiste dans des climats froids, et jusque dans la Laponie. C'est là le véritable *sorbier*. On le nomme aussi *branssis* ou *harlassier*. Il se trouve aussi dans les forêts.

Les Bûcherons nomment *cormieres* ceux dont les fruits sont semblables à de petites poires de couleur un peu rouge, et *cochénes* ceux dont les fruits ou baies sont d'un beau rouge orangé, souvent écarlate, et rassemblés par bouquets qui de loin offrent le spectacle le plus agréable et le plus enchanteur ; la pulpe en est jaune, et contient quatre pepins. Les *cormiers* aiment une terre substantielle, et font un très-bel effet dans les bosquets du printemps, par la multitude de leurs fleurs d'un blanc sale et en bouquets. On les multiplie à merveille de pepins de *cormes* dépouillés de leur pulpe, et on les conduit comme les plants de poirier. Mais comme tout est conséquent dans les opérations de la Nature, la lenteur de l'accroissement de cet arbre influe aussi sur le temps de la production de son premier fruit, en proportion à peu près égale : ce n'est guere qu'après trente ans de plantation qu'il en rapporte. Nul doute aussi que la dureté de son bois ne contribue à faire résister cet arbre à toutes les intempéries des saisons. Le grand hiver de 1709 ne porta aucun préjudice au *cormier*. Le plant de *cormier* réussit merveilleusement à la transplantation : on en a vu

réussir dans les plantations de M. de Buffon, en Bourgogne, qui avoient plus d'un pied de tour, et au moins vingt-cinq de hauteur; mais il faut à ces arbres transplantés une demi-culture, telle qu'ils la peuvent trouver dans les vignes, les enclos, les terres labourables, etc. On peut greffer le *cochéne* sur le poirier, l'alizier, le pommier et l'épine blanche. Le *cormier* se trouve plus fréquemment en Italie que nulle autre part. Il est très-commun en Alsace et en Lorraine.

Les *cormes* ou fruit des *cormiers*, donnent une bonne nourriture aux bêtes fauves: les fruits du *cochéne*, suspendus aux arbres en automne et même en hiver, attirent les grives et les geais, qui en sont friands. Ce fruit, avant d'être mur, est astringent et convient dans les diarrhées: on cueille en automne celui des *cormiers* cultivés, on le laisse mûrir sur la paille, et il est alors plus agréable que les *nestes*. On peut retirer de ce fruit, par la fermentation, un cidre plus fort que celui des pommes. Les Suédois en font une liqueur dont ils usent en guise de vin. Ce *cidre de cormes* est piquant; le froid en le gelant, et la chaleur en le faisant fermenter, le gâtent; il faut le consommer dès le premier hiver. Nous disons que le bois de *cormier* est le plus dur de tous ceux que fournissent les arbres de nos forêts; aussi est-il recherché par les Tourneurs, les Menuisiers, les Charrons, les Ebénistes, les Graveurs, les Armuriers; sa couleur est d'un gris tendre, il est susceptible du plus beau poli; il est sur-tout excellent pour les parties de machines exposées à de grands frottemens, telles que des pièces de pressoir, des outils de menuiserie, des chevilles de moulins, etc. Il a pour défaut d'être sujet à se tourmenter un peu. On fait avec son écorce des seaux pour recueillir la poix. On sait assez généralement que l'on se sert des rameaux de *sorbier* dans la teinture noire commune; mais peu de personnes savent que ce bois seul suffit pour teindre du plus beau noir. Voyez *Mém. de Suede*, xv.<sup>e</sup> vol. 1753.

**CORMORAN**, pl. enl. 927, *Corvus aquaticus* aut *Phalacrocorax*; c'est le *Corvo marino* des Italiens. Genre d'oiseau aquatique dont l'espece se trouve répandue dans différentes contrées, tant dans les pays chauds

que tempérés et froids , de l'ancien et du nouveau Continent. On en distingue deux especes dont le caractere est d'avoir quatre doigts à chaque pied ; les trois antérieurs tiennent au postérieur par deux membranes ; tous les doigts sont gros ; l'ongle de celui du milieu antérieur , est dentelé intérieurement comme une scie. Le bec est droit , arrondi , assez long , fort crochu par la pointe , et très-fort.

Le grand *cormoran* est presque aussi gros que l'oie domestique ; il a du bout du bec à celui de la queue , deux pieds sept à huit pouces ; son envergure est de quatre pieds un pouce et demi ; ses ailes pliées dépassent d'un pouce l'origine de la queue. Les plumes qui couvrent la tête et le haut du cou , sont fines , longues , lustrées , d'un vert foncé , terminées par une pointe blanche ; ces plumes forment à l'oiseau une sorte de huppe et de mentonnière qui est un ornement singulier ; la gorge est blanche ; tout le reste du plumage est d'un noir-vert avec des reflets obscurs ; les yeux placés en avant , sont entourés d'une peau nue , noirâtre entre l'œil et le bec , et orangée au dessous ; le haut de la gorge est nu aussi et couvert d'une peau variée de noirâtre et de jaune verdâtre ; elle est très-extensible ; la prunelle est bleuâtre , l'iris verdâtre , les paupières parsemées de blanc nué de violet ; le bec est d'un cendré-brun ; les pieds , les doigts , les ongles , les membranes , sont d'un noir foncé.

On remarque dans le pied du *cormoran* , ainsi qu'il est dit ci-dessus , une structure extraordinaire ; les quatre doigts sont unis ensemble par trois membranes , ce qui donne à ces oiseaux la facilité de voguer entre deux eaux avec une vitesse incroyable , au lieu que les autres *palmipedes* n'ont que deux membranes qui joignent les trois doigts de devant. Un autre avantage qu'a le *cormoran* , c'est que ses pattes sont tournées en dedans , au contraire des autres oiseaux nageurs et *palmipedes* ; mais ce que dit *Gesner* , que les *cormorans* prennent quelquefois leur proie avec un pied , et l'apportent au rivage en nageant de l'autre , rend raison pourquoi les pattes de ces oiseaux sont tournées en dedans : car au moyen de cette disposition , une

seule frappant l'eau, la pousse justement et directement sous le milieu du ventre, et fait aller le corps de l'oiseau droit; au lieu qu'une seule patte, tournée en dehors, n'eût donné à l'eau qu'une impulsion oblique par rapport au corps, et par conséquent le *cormoran* eût tourné en nageant, comme fait un bateau où l'on ne rame que d'un aviron: ainsi la seule patte qu'il emploie pour nager, fait l'office de rames et de gouvernail; elle seule le conduit à bord. L'ongle du second doigt antérieur de ces oiseaux étant dentelé en dessous comme une scie, lui donne encore la facilité de serrer et de retenir plus facilement le poisson dont les écailles sont glissantes. Une autre singularité qui ne se trouve point encore dans d'autres oiseaux, et que l'on rencontre dans le crâne derrière la tête du *cormoran*, c'est un petit osselet long de trois doigts, menu, en forme de poignard. Il est planté dans les muscles du cou.

Le *cormoran* est un oiseau pêcheur, et il en est peu qui détruisent autant de poissons: il poursuit sa proie en plongeant et en nageant entre deux eaux avec presque autant de rapidité que les autres oiseaux fendent l'air; lorsqu'il a fait capture, il reparoît tenant le poisson qu'il a pris en travers de son bec, il le jette en l'air, en lui faisant faire un demi-tour, afin que la tête retombe la première, et il le rattrape avec tant d'adresse qu'il ne manque jamais son coup, après quoi il l'avale: par ce moyen, les nageoires et l'arête qui est sur le dessus du dos, se couchent le long du corps du poisson: (raisonnement bien juste, si c'est le raisonnement d'un animal; instinct incroyable, si c'est un instinct!) Un seul *cormoran* suffit pour faire beaucoup de dégât en peu de temps dans un étang; mais ces oiseaux fréquentent bien moins les eaux douces que la mer. Néanmoins, l'homme industrieux a su profiter des talens du *cormoran*. Le Pere le Comte dit qu'à la Chine on les dresse pour la pêche, comme on dresse ici des chiens et des oiseaux pour la chasse: on leur donne le nom de *lowa*. Un Pêcheur peut aisément gouverner jusqu'à cent de ces pourvoyeurs: on les place sur les bords du bateau; et lorsqu'on est arrivé au lieu de la pêche, au moindre signal ils par-

tent tous , et se dispersent sur un étang ; ils cherchent , ils plongent , ils reviennent cent fois sur l'eau , jusqu'à ce qu'ils aient trouvé leur proie ; alors ils la saisissent avec leur bec , et la portent incontinent à leur maître. Quand le poisson est trop gros , ils s'entr'aident mutuellement ; l'un le prend par la tête , l'autre par la queue , et tous de concert l'amènent ainsi jusqu'au bateau , où on leur présente de longs bâtons , sur lesquels ils se perchent avec leur poisson , qu'ils n'abandonnent au conducteur que pour en aller chercher d'autres. On a la précaution de leur mettre un anneau au bas du cou , de peur qu'ils ne succombent à la tentation d'avalier le poisson de la pêche : car s'ils en étoient rassasiés , ils n'auroient plus ni ardeur , ni courage , ni envie de travailler. Ils peuvent avaler d'autant plus facilement un poisson d'une certaine grosseur , que leur œsophage est fort membraneux , et susceptible de se dilater beaucoup. Tout démontre que la Nature a organisé cet oiseau pour être un excellent pêcheur. \*

Quoique les *cormorans* vivent de poisson et soient peut-être les meilleurs nageurs de tous les oiseaux , ils ne passent sur l'eau que le temps nécessaire pour leur pêche ; ils s'en éloignent quand ils sont rassasiés , et se retirent sur les arbres les plus élevés où ils se tiennent perchés ; ils se retirent aussi sur les rochers des bords de la mer où ils nichent.

La petite espèce de *cormoran* ou le *nigaud* , est beaucoup plus petite : la peau nue , entre l'œil et le bec , est rouge ; le haut de la gorge n'est pas dénué de plumes ; et la tête n'est ornée ni de huppe ni de mentonnière , comme dans le grand *cormoran*. Le *nigaud* a les couleurs plus sombres , et le dessous du corps d'un gris-brun ; il n'a que douze plumes à la queue ; le grand *cormoran* en a quatorze. Le *nigaud* se trouve plus communément vers le Nord que dans les pays chauds , dans l'un et l'autre Continent. La stupidité de ces petits *cormorans* , qui ont été observés dans les pays très-froids , produite peut-être par la stupeur et l'engourdissement ou qui peut aussi être l'effet de la sécurité et de la paix dans lesquels ils vivent , est si grande , qu'ils se laissent approcher et assommer sans

prendre aucun soin de se soustraire au danger. C'est cette stupidité réelle ou apparente, ou cette confiance funeste pour eux dans le commerce redoutable de l'homme qu'ils ne connoissent pas, qui leur a fait donner le surnom de *nigaud*.

Quoique le *cormoran* ne se nourrisse que de poisson, sa chair n'est pas excellente. Les Kamtschadales donnent le nom de *chaiki* à ces oiseaux. Ces Insulaires se servent de la vessie du *cormoran* en guise de liège pour faire flotter leurs filets; et des os des ailes ils en font des étuis à aiguilles, etc.

**CORNALINE**, ou PIERRE DE SARDE, *Carneolus*, *aut Sarda lapis*, Plinii. C'est une pierre scintillante, d'un grain fin, demi-transparente, de la nature de l'agate, dont elle est néanmoins distinguée par son tissu semblable à de la corne, et d'un rouge de sang, ou de couleur de chair vive: on ne peut la confondre avec le jaspe, quelque rouge qu'il fût, puisqu'il est opaque; ni avec l'agate rouge, dont l'incarnat est ou mal fondu, ou lavé et comme éteint en comparaison de celui de la *cornaline*, qui cependant est susceptible de toutes les teintes de rouge pur.

Comme la netteté de la couleur suppose toujours dans les pierres une pâte fine ou épurée, celle de la *cornaline* a en cela beaucoup de rapport avec celle de l'agate et de la sardoine. Ainsi telle pierre dont la teinte tient du rouge et de l'orangé, rend la dénomination équivoque; mais on pourroit dire qu'elle seroit une *sardagate*, ou moitié *cornaline* et moitié *sardoine*, ou moitié *agate*, si la teinte de la *sardoine* étoit très-légère.

La couleur et la dureté des *cornalines* sont peu constantes. Les Joailliers nomment *cornalines orientales* et de *vieille roche*, celles qui sont fort dures, également transparentes, et qui prennent un beau poli, celles, en un mot, qui, exposées entre la lumière et l'œil, offrent un éclat vif, soit qu'elles se trouvent d'une couleur rouge foncé, ou de couleur rouge orangé, safranée; de même qu'ils nomment *cornalines occidentales* ou de *nouvelle roche*, celles qui sont tendres et d'un rouge-jaune clair peu brillant. Si la teinte n'étoit que fauve, couleur de corne, ce seroient des *sar-*

*loines.* La *cornaline* rouge-fauve est le *cactonites* des Anciens. Les Joailliers distinguent encore la *cornaline blanche* : elle a une nuance de bleu qui la fait paroître de couleur laiteuse. Quelques-uns la regardent comme un *cacholong* à tissu de corne ; Voyez CACHOLONG. Les *cornalines panachées* sont d'un rouge jaunâtre ou d'un jaune rougeâtre , bariolées de lignes blanches , onglées , rouges ou noires. Quelquefois elle est pâle , blanchâtre et comme tachetée de gouttes de sang. On l'appelle *stigmities* , *pietre de Saint-Etienne*. Il y a aussi la *cornaline onyce* , la *cornaline aillée* , la *cornaline herborisée*. Les caractères et les différences de ces especes de *cornalines* sont les mêmes que dans l'*agate* , en supposant le rouge vif et toutes ses nuances sur un fond blanc ou blanchâtre. Les *cornalines herborisées* sont plus estimées que les *agates herborisées* , parce que les ramifications d'un rouge vif sur un fond blanc , ont plus d'éclat que le noir ; les jeux de la Nature leur donnent plus ou moins de prix. Voyez AGATE.

Les *cornalines* les plus parfaites approchent en quelque sorte du *grenat* pour la couleur , et même pour la transparence. Ces *cornalines* sont très-rares : on prétend qu'elles ne se trouvent qu'en Perse , et qu'on n'en connoît plus aujourd'hui les carrieres : les *cornalines* ordinaires viennent des Indes , de l'Arabie et de l'Égypte. Nous en avons rencontré aussi aux confins du Poitou , qui étoient en partie d'un rouge de sang.

On fait avec la *cornaline* des bagues , des cachets et d'autres bijoux semblables , qui sont aujourd'hui très à la mode , sur-tout quand on y remarque quelque accident singulier , ou qu'elle est assez dure pour recevoir la peinture à l'émail.

CORNARET ou CORNARD , *Martynia*. Nom d'un genre de plantes à fleurs monopétalées , et suivant M. de la Marck , de la division des *Personnées* , qui a des rapports avec les *Bignones* , et qui comprend des herbes originaires de l'Amérique Méridionale , etc. , dont les feuilles sont simples , opposées ou alternes , et dont les fleurs sont grandes , belles , campanulées et en entonnoir , disposées en grappe ou terminales. Le fruit est d'une structure remarquable et très-particulière ;



c'est une capsule ligneuse , très-dure , terminée par une pointe crochue , comme une corne très-arquée ou frisée ( quelquefois bifurquée ) , plus ou moins longue , ridée à l'extérieur , avec quatre sillons longitudinaux , à bord du sillon extérieur dentés ou frangés , s'ouvrant par son sommet en deux valves qui ne se séparent qu'imparfaitement , uniloculaire à sa base , et à cinq loges dans le reste de sa longueur où se trouvent plusieurs semences raboteuses , ovales , un peu comprimées.

Il y a : Le *cornaret* vivace , à feuilles cordiformes , *Martynia perennis* , Linn. Sa tige est parsemée de petites taches rouges sur un fond vert ; les fleurs bleues ; le dessous des feuilles est quelquefois rougeâtre. On la trouve principalement près de Carthagene , dans l'Amérique. Le *cornaret* à feuilles anguleuses , *Martynia annua* , Linn. 862 ; et *villosa et viscosa* , *folio subrotundo* , *flore magno rubro* , Mart. Cent. t. 42. Cette espece est chargée de poils très-visqueux ; sa fleur est blanche , avec de larges taches d'un violet-cramoisi. Le *cornaret* à feuilles alternes , *Martynia caule ramoso* , *foliis cordato-ovatis* , *pilosis* , Mill. Dict. n.<sup>o</sup> 1. Cette espece est chargée aussi de poils très-glutineux ; ses feuilles sont d'un vert grisâtre ; ses fleurs sont blanchâtres , tiquetées d'orangé dans leur intérieur. C'est le fruit de cette espece qui se voit plus communément dans les Cabinets ; sa corne très-arquée ( bifurquée lorsqu'elle est à demi-ouverte ) est longue d'environ quatre pouces. Le *cornaret* spathacé , *Craniolaria annua* , Linn. ; sa racine est blanche , grosse , charnue , un peu rameuse , et d'une saveur douce. Les habitans des environs de Carthagene la servent sur la table , dépouillée de son écorce et cuite avec la viande de bœuf , ou ils la confisent au sucre et en font usage dans le dessert. La corolle de cette espece est blanche , et marquée sur le limbe campanulé , de trois taches d'un noir pourpre. Le *cornaret* à longues fleurs ( cette espece se trouve au Cap de Bonne-Espérance ) , *Martynia longiflora* , *caule simplici* , *foliis orbiculatis repandis* , Linn.

CORNE , *Cornu*. C'est un corps organisé , dur et solide qui croît sur la tête de diverses especes ou familles d'animaux à quatre pieds , et qui est une de

leurs armes défensives et offensives. Les *cornes* varient pour la forme et la substance, quoique d'ailleurs elles soient la plupart assez semblables pour l'organisation, au moins à la partie centrale. Dans quelques-unes de ces familles, le mâle seul porte des cornes; dans d'autres, la femelle en porte également (telles que la vache et la femelle du rhénne). Les *cornes* sont ordinairement au nombre de deux, et néanmoins on voit en plusieurs contrées des bœliers à trois et quatre *cornes* ou plus. Cette production paroît tenir dans le corps de l'animal à la surabondance de nourriture.

Ce n'est qu'improprement qu'on donne le nom de *cornes* aux *bois* que portent sur la tête quelques animaux sauvages, tels que le *cerf*, le *daim*, l'*élan*, le *rhénne*, le *chevreuil*; outre la différence dans la forme et dans la substance, dont nous parlerons ci-après, il y en a une caractéristique entre les *cornes* et les *bois*: ceux-ci sont sujets à tomber en une saison réglée, et repoussent ensuite; au lieu que les *cornes* proprement dites, sont permanentes et ne tombent point, si ce n'est par accident.

Ainsi en Zoologie ou dans l'Histoire Naturelle des animaux, le *bois* est cette production en forme de *corne* ou plutôt de tige rameuse, qui croît et s'élève sur la tête des animaux, que nous appelons proprement *animaux sauvages*, et qui sont le *cerf*, le *daim*, le *chevreuil*, l'*élan*, le *rhénne* et les diverses espèces ou variétés de ces genres, Voyez ces articles. Le *bois* diffère des *cornes*, et par sa substance, et en ce qu'il semble se rapprocher d'un véritable bois végétal, par l'espèce d'écorce qui le revêt dans le temps de son accroissement, par les rameaux qu'il jette de son tronc, et par la faculté qu'il a de recroître lorsque naturellement il est tombé.

Le tissu de ce corps paroît composé de plusieurs filets, qui naissent par étage de toute la surface de la peau qui est sous le *bois* de l'animal; ce ne sont que les productions des mamelons de la peau, ainsi que le prouvent l'accroissement et le gonflement de la tige des *bois du cerf*. Ces filets, soudés ensemble par une humeur visqueuse, forment autant de cornets de différentes hauteurs, enchâssés les uns dans les au-

tres ; la pointe composée de toutes ces enveloppes , est plus compacte , plus solide que la base. On peut satisfaire sa curiosité sur l'exactitude de tous ces détails , en examinant un *bois* d'animal , scié longitudinalement , et que l'on a fait bouillir. On verra que l'os cellulaire qui soutient le *bois* , et qui se trouve aussi scié selon sa longueur , est revêtu d'une membrane parsemée d'un grand nombre de vaisseaux qui portent la nourriture à toutes les parties. Les sillons qui paroissent sur les *cornes* , semblent formés par le gonflement et la tension perpétuelle des veines , et des artères parsemées dans la peau dont elles sont recouvertes dans leur naissance.

L'accroissement des *cornes* se fait différemment dans les animaux à qui elles ne tombent point ; (*Voyez* les articles BŒUF , BUFFLE , BOUC , BELIER , CHEVRE , GAZELLE.) ; l'apophyse de l'os du front qui sert de première base à la *corne* , et le péricrâne qui la couvre , croissent et font croître la *corne* par couches successives qui s'appliquent les unes aux autres , et qui forment une croûte.

On a vu sur le front de quelques humains , s'élever quelquefois une excroissance dure , longue , pointue , ayant l'apparence d'une *corne*. Le cas le plus singulier de cette difformité , est celui d'un Paysan du pays du Maine , auquel , à l'âge de sept ans , il avoit percé du côté droit de la tête , une *corne* cannelée , qui s'étendoit en se recourbant vers le côté gauche ; en sorte que la pointe seroit retombée sur le crâne , si on ne l'eût coupée de temps en temps. Il ressentoit alors de grandes douleurs , ainsi que lorsqu'on la touchoit. Ce malheureux , pour cacher sa difformité monstrueuse , s'étoit retiré dans les bois jusqu'à l'âge de trente-cinq ans , où le Maréchal de Lavardin étant à la chasse , le fit prendre , et le présenta à *Henri IV* : ensuite il fut donné en spectacle dans Paris à tout le monde. Cet homme , désespéré de se voir promener comme un ours , en conçut tant de chagrin , qu'il en mourut bientôt après : Consultez *Mezerai* et l'*Histoire* de M. de Thou , Livre *cxxiii*. Ces sortes d'excroissances ne paroissent être que des productions des mamelons de la peau. Il y a lieu de penser qu'on pourroit pré-

venir ces difformités dès leur origine : il ne s'agiroit que de frotter l'excroissance naissante avec de l'esprit de sel ; la racine s'en dessécheroit et tomberoit d'elle-même.

Il paroît qu'il y a une grande différence dans la nature des diverses especes de *cornes* des quadrupedes.

La substance totale de la *corne* ou du bois de l'*élan*, du *chevreuil*, du *daim*, du *cerf* et du *rhenne*, paroît se rapprocher plus de la nature osseuse de la défense du *narhwal* et de celle de la *vache marine*, etc.

La substance extérieure de la *corne* du *taureau*, du *buffle*, du *bouc*, du *bélier*, du *chamois*, des *gazelles*, etc. (*corne* qui est comme un étui, et qui recouvre le noyau osseux), tient de la nature de l'ongle, de l'écaille de la tortue, des fanons de baleine, et des lithophytes. Quant à la forme, ces *cornes* à substance d'ongle, sont, ou lisses, ou striées et cannelées, ou chargées d'anneaux, ou droites, ou courbes, plus ou moins creuses à leur base, qui est implantée sur une proéminence de l'os frontal.

L'ingénieur et industriel *Malpighi* a le premier découvert, avant l'année 1675, (*Voyez ses Epîtres*, p. 21.) l'origine, l'accroissement et la structure de la *corne* des animaux : ensuite l'illustre *du Verney* exposa le même mécanisme dans une Lettre insérée dans le *Journal des Savans*, du 3 Mai 1689. Il faut cependant convenir que depuis ce temps les Physiciens n'ont fait que jeter un coup d'œil trop superficiel et trop peu curieux sur les contours variés, la forme, la grandeur, la dureté, les usages, etc. des *cornes* des animaux.

La Nature a aussi donné des especes de *cornes* dures et à pointe fine à quelques insectes : *Voyez* à la suite de l'article général INSECTE. On donne communément le nom de *corne* à ces especes de petits télescopes qui partent de la tête du limaçon et autres animaux semblables, et aux touffes de plumes qui s'élevent sur celle des chats-huans et autres oiseaux ; et enfin à l'ongle dur et épais dont est garnie la substance du sabot dans les solipedes et les animaux à pieds fourchus, et cette substance est en effet de la nature de la *corne*.

On donne le nom de *corne* à certaines substances métalliques unies à l'acide du sel marin. Consultez le *Dictionnaire de Chimie*.

**CORNE D'AMMON**, *Cornu Ammonis*. C'est une coquille fossile, contournée en spirales, aplatie, semblable à des *cornes* de bélier ; il y en a de différentes espèces ; les unes sont unies comme les gros *nautilus* ; d'autres sont striées, tuberculées, épineuses, ombiliquées ou à oreilles ; plusieurs d'entre elles paroissent ornées d'arborisations sur la face extérieure. Ces arborisations qui ressemblent à des feuilles de cerfeuil, ne sont qu'autant de sutures ou d'apophyses qui regnent dans l'intérieur, et par où s'unissent et se désunissent les parties comme vertébrées de ces coquilles qui sont en quelque sorte concamérées, cloisonnées ou chambrées, comme le sont quelques *nautilites* avec lesquelles elles ont de la ressemblance : les *nautilites* ont les articulations et les concamérations simples et unies ; mais les *cornes d'Ammon* ont plus de volutes extérieurement apparentes, et la bouche en est moins ouverte. Voyez NAUTILE et NAUTILITE.

On rencontre beaucoup de *cornes d'Ammon* en Europe : c'est une des pétrifications les plus abondantes qui soient en France, notamment en Bourgogne près d'Agey ; dans les environs de Caen en Normandie, et entre Saint-Macaire et Marmande en Guienne, où dans certains endroits la terre en est jonchée ; les chaussées, les grands chemins en sont en partie construits. Les bancs des carrières de pierre et de marbre en renferment dans leur sein. Les *cornes d'Ammon* sont aussi les plus nombreuses des pierres figurées. Il y en a de grandeurs très-différentes. Il s'en trouve qui ont jusqu'à près d'une toise de diamètre. On en a découvert dans des sables, à Rimini, qui sont si petites qu'on ne peut les appercevoir qu'à l'aide du microscope. Entre ces deux extrémités, il y en a une grande quantité de toutes les grandeurs. M. Spada, dans son *Catalogue des fossiles des environs de Vérone*, parle de quarante-quatre sortes de *cornes d'Ammon*. Ces sortes de fossiles, sur-tout ceux de la grande espèce, ne sont communément que le noyau des coquillages proprement

proprement dits ; mais dont on ne trouve plus les analogues vivans de l'espece. L'on a seulement des preuves incontestables qu'elles sont des coquilles du genre des *Nautiles*. Voyez les *Mémoires de l'Académie*, 1722, pag. 237. Lorsque ces pétrifications sont dépouillées de leur enveloppe nacrée, il arrive souvent qu'elles se revêtent d'une croûte ferrugineuse ou pyriteuse, qui a la couleur et le brillant d'un métal doré : c'est ce qu'on appelle l'*armature*. Ce faux brillant se détruit bientôt par le contact de l'humidité. Il n'est pas rare de voir dans les Cabinets, des *cornes d'Ammon* sciées en deux, dont les concamérations sont remplies de spath.

Quelques Auteurs prétendent que le *salagraman* des Indiens, qui se trouve en Indostan, dans la riviere de Gandica, au nord de Patna, est une sorte de *corne d'Ammon* vivante. Cette coquille est fort chere chez les Indiens. Les Bramines qui leur font un sacrifice tous les jours, en font un cas particulier, et les conservent dans des boîtes précieuses. Ils prétendent qu'un de leurs Dieux y a long-têmps resté caché. Loin de vouloir vendre des *salagramans* aux Européens curieux, ils ne veulent pas même les leur faire voir, croyant que leur Dieu seroit souillé s'il étoit touché par un Chrétien. Consultez sur le *salagraman* la Lettre du Pere Calmette au Pere du Halde, dans le *XXVI.<sup>e</sup> Recueil des Lettres Edifiantes*, pag. 599, etc. et la planche qui est à la page 375 du même volume.

On a nommé ce fossile *corne d'Ammon*, à cause de sa forme, et parce que cette coquille étoit autrefois consacrée dans les dévotions qu'on faisoit à *Jupiter Ammon*, car les Anciens croyoient qu'elle avoit la vertu de faire expliquer les songes mystérieux. On voit que la superstition a toujours régné parmi les hommes.

CORNE DE CERF, *Coronopus*. C'est une plante dont on distingue deux especes, l'une domestique et l'autre sauvage. La premiere, *Coronopus hortensis*, C. B. Pin. 190. *Plantago coronopus*, Linn. 166, est annuelle et cultivée dans les jardins potagers pour l'usage des salades. Sa racine est petite; elle pousse beaucoup de feuilles, longues, si étroites, comme nerveuses et

tellement découpées, qu'elles représentent de petits bois de cerf ; et c'est de là qu'est venu le nom de *corne de cerf* : elles sont d'un goût astringent, mais agréable. Il s'éleve d'entre ces feuilles des tiges ou hampes, à peine velues, longues d'un pied ou environ, cylindriques, portant des fleurs semblables à celles du plantain et disposées de même.

La *corne de cerf sauvage*, *Coronopus sylvestris*, *hirsutior*, C. B. ; Pitt. Tourn., a des feuilles plus découpées, très-velues, ressemblantes au pied d'une corneille. Ses tiges portent un épi également velu, où il naît des fleurs et des semences semblables aux précédentes. Sa racine est fibrée. Cette plante croît principalement en Provence, aux lieux sablonneux proche de la mer : elle est vulnéraire, apéritive et propre à arrêter les hémorragies.

CORNE DE CERF D'EAU. Voyez CRESSON SAUVAGE.

CORNE DU NARHWAL. Voyez à la suite de l'article BALEINE, la description de cette défense osseuse du narhwal.

CORNE DE RHINOCÉROS. Voyez à l'article RHINOCÉROS.

CORNÉE. On nomme ainsi la tunique la plus externe, la plus épaisse, et la plus forte du globe de l'œil, et qui renferme toutes les autres parties dont ce globe est composé : Voyez ŒIL, à l'article des SENS, à la suite du mot HOMME. Voyez aussi à la suite de l'article INSECTE.

CORNEILLE, *Cornix*. Oiseau du genre du Corbeau ; mais d'un tiers plus petit : on en distingue plusieurs espèces ; nous commencerons par la *corneille noire*, pl. enl. 483, surnommée *corbine*.

La CORBINE est nommée en Italien, *cornice*, *cornachia*, *grachia* ; en vieux François, *graille*, *graillet* ; en Touraine, *grolle* ; *couale*, *couar*, *crouas*, dans d'autres Provinces. La *corbine* a dix-huit pouces du bout du bec à celui de la queue ; l'envergure est de trois pieds : tout le plumage de cet oiseau est d'un noir-violet ; le bec, les jambes, les pieds et les ongles sont noirs.

La *corbine* se rapproche beaucoup du *corbeau* par un grand nombre d'habitudes ; elle se familiarise en-

coré plus aisément ; elle apprend ; comme lui , à prononcer quelques mots ; elle a les mêmes inclinations pour enlever , transporter , accumuler et cacher ce qu'elle rencontre ; mais elle n'est pas aussi pantomime , ni aussi méchante. Cet oiseau exhale une odeur désagréable. Sa chair n'est pas estimée.

Pendant l'automne et l'hiver , la *corbine* se tient durant la journée sur les terres nouvellement labourées. et même ensemencées. Le soir , vers le coucher du soleil , ces oiseaux qui ont passé la journée en troupes et pêle - mêle avec deux autres especes de *cornilles* se rassemblent , forment des bandes , prennent leur essor , et regagnent ou les bois , ou les forêts , se retirent sur certains arbres qu'ils ont adoptés , et y passent la nuit. Ils en redescendent au lever de l'aurore pour aller , comme la veille , chercher leur pâture. Leur vol , dans les trajets que les *corbines* font soir et matin , est assez élevé , mais lent ; lourd et pesant : elles *croassent* souvent en volant , et elles se suivent les unes les autres : on voit les bandes se succéder ; il y a apparence qu'elles sont composées de quelques familles réunies avec les petits nés l'été précédent. Au printemps , les *corbines* se retirent dans les bois ; l'abondance des vivres de toute espece leur épargne de longues courses : elles mangent beaucoup d'œufs des autres oiseaux , et en particulier ceux de perdrix. En cette saison , elles se séparent deux à deux , se choisissent , comme le *corbeau* , une certaine étendue de domaine , construisent sur des arbres élevés un nid formé en dehors de menues branches , et mastiqué de fientes d'animaux , garni en dedans de chevelus de racines : la ponte est de quatre ou cinq œufs d'un blanc bleuâtre : l'incubation est de trois semaines. Le pere et la mere , une fois apparés , paroissent ne plus se quitter ; ils ont beaucoup d'attachement pour leur couvée , et d'affection pour leurs petits ; leur conduite à cet égard est la même que celle du *corbeau*. Les *corbines* , lors de l'incubation , ou lorsque les petits sont nés , ont pour ennemis les oiseaux de proie , et communément la pie-grieche : leurs combats sont fréquens ; les *corbines* vont à la rencontre de l'ennemi , s'élancent sur lui ;



le maltraitent et tâchent de l'abattre à coups de bec ; cet ennemi porte aussi , et plus adroitement , des coups de bec , et ne manque guere d'enlever la progéniture avec ses serres. Lorsque les *corbines* ne sont point troublées , elles apportent à leurs petits des œufs qu'elles ont l'adresse de percer et de transporter en volant , au bout de leur bec , qui ferme l'ouverture qu'elles y ont faite.

On chasse aux *corbines* ou *corneilles* , de différentes manieres : on en tue beaucoup avec le fusil ; leur tête est à prix dans les Capitaineries. Voici la meilleure maniere de détruire ces brigands. On prend des fresures de bœuf ou d'autres morceaux de basse boucherie découpés en petites parties , que l'on mêle avec la râpüre de noix vomique ; on laisse le tout s'incorporer pendant vingt-quatre heures à froid : on répand à la pointe du jour ces morceaux de viande sur les terres fréquentées par ces *corneilles* : dès qu'elles en ont mangé et que la viande est digérée , elles tombent mortes. Les chiens qui en mangent en sont fort malades : pour les guérir , il faut leur faire avaler promptement quelque acide. Un des appâts que les *corneilles* aiment beaucoup aussi , sont les fèves de marais. On les perce quand elles sont vertes , avec une aiguille ou épingle sans tête , qu'on laisse dans la fève , et en hiver on les répand sur la terre : les *corneilles* ne les ont pas plutôt mangées et digérées , qu'elles languissent et meurent , l'aiguille leur restant dans les intestins. (Le Lecteur trouvera à l'article OISEAU , des détails intéressans et curieux sur l'œsophage , le suc gastrique , etc. de ce bipede dont l'estomac est de l'ordre de ceux appelés à *ventricule moyen*.) On fait dans le temps des neiges une chasse à la *corneille* , très-plaisante : on met un morceau de viande crue dans le fond d'un cornet , et de la glu à l'entrée. On distribue ces cornets dans la neige. Dès que ces oiseaux apperçoivent la viande , ils plongent la tête dans le cornet. A l'instant ils sont capuchonnés , se mettent à voler , ne voient plus , s'élèvent en ligne droite à perte de vue , et tombent à terre excédés de fatigue. Il en arrive autant au corbeau et autres oiseaux carnivores qui donnent dans le piège.

Les *corbines* ont l'odorat très-fin , et éventent de loin les corps morts. Les charognes , les vers , les limaçons , les chenilles , les grenouilles , le petit gibier , les œufs d'oiseaux , etc. sont leur nourriture ordinaire. La *corbine* est omnivore comme le corbeau.

L'espece de la *corbine* ne s'étend guere dans le Nord , mais elle s'est propagée fort loin vers le Midi ; elle a pénétré jusqu'au Cap de Bonne-Espérance et même aux Indes.

CORNEILLE BLEUE d'*Edwards*. Voyez ROLLIER.

CORNEILLE CENDRÉE , OU CORNEILLE D'HIVER ; OU CORNEILLE MANTELÉE , *pl. enl. 76* ; c'est la *Corneille emmantelée* ou la *Corneille sauvage* de *Belon* ; la *Corneille jacobine* ou *Corneille méuniere* , en plusieurs Provinces de France. Son plumage est d'un noir-violet , mais il offre comme un mantelet d'un cendré varié de taches noires. Cette *corneille* n'habite nos campagnes qu'en hiver , et se retire en été dans les contrées Septentrionales où elle passe l'été sur les montagnes , et y niche sur les pins , les sapins , etc. Sa ponte est de quatre œufs. Quoique omnivore comme la *corbine* , elle paroît faire une plus grande consommation de grains. *M. de Montbeillard* croit que la *corneille mantelée* est une race nouvelle , provenue du mélange de la *corbine* et de la *frayonne* , appelée *freux*.

CORNEILLE DE LA JAMAÏQUE. Elle est très-commune dans la partie Septentrionale de cette Isle , et se tient constamment sur les montagnes ; elle est totalement noire et de la même grosseur que la *corbine* ; mais son bec et sa queue ont proportionnement moins de longueur ; elle babille continuellement , et son cri est différent de celui de nos *corneilles*.

CORNEILLE MANTELÉE. Voyez CORNEILLE CENDRÉE.

CORNEILLE MOISSONNEUSE. Voyez FREUX.

CORNEILLE SAUVAGE. Voyez CORNEILLE CENDRÉE.

CORNEILLE DU SÉNÉGAL , *pl. enl. 327*. C'est une *Corneille mantelée* , mais dont le mantelet , au lieu d'être cendré , est d'un blanc assez brillant ; elle se trouve aussi à Madagascar et à la Chine.

CORNEILLE ( plante. ) Voyez CHASSE-BOSSE.

CORNETS , *Volutæ*. Coquillages univalves et operculés , du genre des *Volutes* ; Voyez ce mot. Ces especes

de coquilles sont des plus agréables et des plus précieuses : leur forme est en cône ; leurs spires comprimées et roulées les unes sur les autres , se terminent du côté du sommet , en une tête aplatie ou peu élevée , et forment de l'autre une pyramide plus ou moins conique. Leur bouche est étroite , longue ; la levre intérieure est cachée en dedans , et ne se montre point en dehors comme dans les *rouleaux*. Leur robe est toujours richement bigarrée de jolies couleurs. Il y a des *cornets* d'une seule couleur ; d'autres sont cannelés , d'autres entourés de lignes marquées par des taches ou points en ondes ou en réseaux , ou entourés de bandes. Parmi ces coquilles on distingue le *tigre jaune* , *cornet rare* , par ses taches blanches sur un fond jaune , l'*aile de papillon* , la *tine de beurre* , l'*Amadis* , l'*esplandian* , l'*Amiral* et le *vice-amiral* , le *grand amiral* et l'*extramiral* , la *flamboyante* , l'*aumusse* , le *pavillon d'Orange* , le *spectre* , l'*hébraïque* , le *cierge* ou l'*onyx* , la *couronne impériale* , le *damier*.

CORNICHONS. *Voyez au mot CONCOMBRE.*

CORNIFLE ou CORNILLE. *Voyez HYDRE ( plante ) ;*

CORNOUILLER ou CORNIER , en latin *Cornus*.  
Arbre ou grand arbrisseau de la famille des *Chevre-feuilles* , dont on distingue plusieurs especes , notamment deux principales , qui sont fort différentes entre elles par le volume , la disposition des fleurs , la forme des fruits , la qualité du bois ; mais que les Méthodistes ont toujours fait aller ensemble. Cette distinction principale se fait en *cornouiller mâle* et en *cornouiller femelle* ; et cependant ces caracteres se trouvent là faussement employés et induisent en erreur , attendu que chaque espece de ces arbres est mâle et femelle tout ensemble. Comme l'on doit donc se dispenser de conserver ces dénominations abusives , nous traiterons les prétendus *cornouillers mâles* sous le simple nom de *cornouiller* ; et ceux qu'on fait tout aussi mal-à-propos passer pour femelles , sous celui de *cornouiller sanguin*.

Le CORNOUILLER , *Cornus mascula* , Linn. , est un arbre d'une grandeur médiocre , assez commun dans les bois et dans les haies de l'Europe. Sa tige est tortue , courte , noueuse et chargée de beaucoup de

rameaux, qui sont légèrement carrés vers leur sommet. Son écorce d'un gris roussâtre, se détache lorsque l'âge la fait gercer. Les feuilles qui ne paroissent que dans l'intervalle des fleurs aux fruits, sont d'un vert foncé, un peu velues, ovales, opposées, relevées en dessous de nervures très-saillantes, qui partent de la nervure du milieu, et vont parallèlement, mais circulairement, se joindre à la pointe. Cet arbre fleurit dès le commencement du printemps, même à la fin de Février; il est si chargé de petites fleurs disposées en petite ombelle garnie à sa base d'une fraise ou collerette de quatre folioles ovales, et composées de quatre pétales jaunâtres, d'un pistil et de quatre étamines jaunâtres, qu'il en paroît tout jaune. A ces fleurs succèdent des fruits approchans de l'olive, mais d'un beau rouge dans leur maturité, mous, charnus, d'une saveur douce un peu acerbe, contenant un noyau divisé en deux loges qui renferment chacune une amande. Lorsqu'ils sont mûrs, on les appelle *cornouilles* ou *cornioles*. On peut alors les manger et les confire comme l'épine-vinette, car ils sont fort aigrelets. On prétend que ces fruits verts peuvent être confits au vinaigre comme les olives.

L'accroissement du *cornouiller* est si lent, qu'il lui faut quinze années pour prendre environ dix pieds de hauteur: aussi son bois qui est très-dur, a-t-il les qualités de celui du *cormier*; on en fait des cerceaux et des échalas, etc. Les intempéries des saisons ne sont point capables de retarder sa venue: il s'accommode de tous les terrains et de toutes les expositions. Cet arbre n'est pas sans quelque agrément. Sa fleur très-hâtive, assez apparente, et de longue durée, son feuillage d'une belle verdure, qui n'est jamais attaqué des insectes, et qui souffre l'ombre des autres arbres, et la figure régulière qu'on peut donner par la taille au *cornouiller* sans nuire à son fruit, doivent engager à l'employer dans quelques cas pour l'ornement, soit à des palissades basses, soit en le mettant dans les remises. On peut multiplier le *cornouiller* de rejets qui poussent au pied, et ce sera la voie la plus courte; ou s'en tenir à semer les noyaux de *cor-*

*rouilles*. Quoique cet arbre n'exige point de culture ; il n'est pas moins certain qu'il profite beaucoup mieux quand on le cultive , et que son fruit en devient plus gros , plus coloré , moins astringent et d'un meilleur goût.

Voici les différentes especes de *cornouiller* que l'on connoît à présent. 1.° Le *cornouiller sauvage* , ou le *cornouiller mâle* des bois , *Cornus sylvestris mas* , Bauh. Pin. 447 ; Tourn. 641 : c'est celui que nous venons de décrire. 2.° Le *cornouiller franc* ; c'est la même especes améliorée par la culture ; c'est l'*Aournier* , *Cornus sativa seu domestica* , J. B. 1 , 210. *Cornus hortensis mas* , Tourn. 3.° Celui à *fruit jaune* ; il est assez rare ; c'est une variété du précédent. 4.° Celui à *fruit blanc* ; il est encore plus rare ; son fruit plus précoce et plus doux , mais plus petit. 5.° Le *cornouiller du Levant* ; son fruit qui vient rarement , est cylindrique. 6.° Celui à *feuilles de citronnier*. 7.° Le *cornouiller de Virginie* à feuilles tachées. 8.° Idem à *gros fruit rouge*. 9.° Idem à *grande fleur* , *Cornus florida* , Linn. ; il n'a que sept à huit pieds de haut , et est très-commun dans les pépinières autour de Londres où il est connu sous le nom de *dogwood de Virginie*. M. Miller dit qu'il ne l'a point encore vu porter de fruits en Angleterre. Ses fleurs restent six semaines épanouies et à se perfectionner ; après ce temps , dit *Catesby* , il leur succede des baies disposées en grappes , qui sont rouges , ovales , ameres , et qui en restant sur l'arbre , sont d'un aussi bel aspect en hiver , que ses fleurs l'ont été au printemps. Les fleurs de ce *cornouiller* sont quelquefois rougeâtres , et leurs fruits tardifs. Il y en a qui demandent l'orangerie pour passer l'hiver. On le cultive aujourd'hui en France.

Le CORNOUILLER *sanguin* ou *bois punais* de quelques-uns , *Cornus sanguinea* , Linn. 171. *Cornus fœmina* , C. B. Pin. 447 ; Tourn. 641 ; et *putata Virga sanguinea* , J. B. 1 , 214 , est un arbrisseau très-commun dans les bois , dans les haies , etc. L'écorce de ses jeunes rameaux est souvent d'un rouge vif et foncé. Sa fleur vient en ombelle comme celle de toutes les especes de ce genre ; mais l'ombelle est toute nue : ses fruits sont noirâtres et huileux , amers et styp-

tiques. Cet arbrisseau se multiplie plus qu'on ne veut. Les baies ou fruits du *cornouiller sanguin*, au poids de cent trente-trois livres, donnent trente-quatre livres d'huile bonne à brûler, et qui peut entrer dans la composition du savon : on peut l'épurer et la blanchir en la battant avec de l'eau. *Matthiolo* a le premier parlé de cette huile. Il y a aussi des *cornouillers sanguins* à feuilles panachées, *foliis variegatis*, à fruit blanc, à feuilles blanches, et à feuilles de laurier. Il y a encore une espèce de *cornouiller nain de Canada*, qui n'est presque qu'une herbe ou plante herbacée, qui seroit propre à faire des bordures si elle pouvoit s'accommoder à notre climat, *Cornus Canadensis*, *herbacea*, *ramis nullis*, Linn. Amœn. p. 227. *Pyrola al-sines flore*, *Brasiliana*, Bauh. Prodr. 100 ; Pin. 191. On distingue aussi un *cornouiller* herbacé ou de Suede, *Cornus Suecica*, *herbacea*, *ramis binis*, Linn. Fl. Lap. p. 65. *Periclymenum humile*, Bauh. Pin. 302.

A Saint-Domingue l'on donne le nom de *bois de lance* à deux sortes de *cornouillers*, *Cornus* ; l'un s'appelle *bois de lance franc*. Sa tige est droite, longue, peu grosse ; l'écorce d'un roux cendré, un peu crevassée ; son bois blanc, flexible, coriace ; ses feuilles sont fermes, unies, pointues, sans dentelure, alternes, portées sur un pédicule très-court, larges d'un pouce sur trois de longueur, d'un vert noirâtre ; la fleur petite, et blanche, se change en un fruit triangulaire, arrondi, d'abord vert, ensuite violet, et enfin noirâtre, divisé en trois capsules, qui renferment chacune une petite graine grise, assez semblable aux grains de chenevis, tant pour la forme que pour le goût. Cet arbre qui est d'une moyenne grandeur, se trouve dans les mornes. On emploie son bois pour faire des chaises, des échelles et d'autres meubles de cette nature.

Le *bois de lance bitard* a les feuilles une fois plus grandes et plus flexibles ; son bois est moins estimé pour la charpente.

CORNU (le), *Blennius cornutus*, Linn. Poisson du genre du *Blenne* ; il se trouve dans la mer des Indes. Il se rapproche beaucoup de l'espèce appelée *coquillat*. Sa tête est comprimée, hérissée sur le devant

et sur les côtés, d'une grande quantité de tubercules à peine sensibles; le front obtus; la gueule garnie d'un grand nombre de dents égales entre elles, parallèles et contiguës, excepté qu'à la mâchoire inférieure, il y a de chaque côté une dent canine recourbée et plus longue que les autres; les yeux sont très-ouverts; il y a vers l'angle supérieur de chacun, un appendice long et effilé. La peau du corps est nue, parsemée de petites taches roussâtres. La nageoire dorsale s'étend depuis la tête jusqu'à la queue; elle offre trente-quatre rayons simples et flexibles. Les pectorales en ont chacune cinq; les abdominales, chacune deux; celle de l'anüs, vingt-six, dont les deux premiers sont terminés par une espece de mamelon; celle de la queue en a onze qui sont rameux; elle est sans échancrure.

**CORNU** (le), *Chatodon cornutus*, Linn. Cette espece est du genre du *Chatodon*, et se trouve aussi dans la mer des Indes. Suivant *Artedi*, ce poisson a le museau très-alongé; les mâchoires garnies de deux rangées de longues dents; un petit os dentelé, situé de chaque côté au-dessus des yeux, et plus haut encore un aiguillon court, épais, un peu recourbé en arriere; le commencement du dos très-proéminent; la plus grande largeur du corps est à peu près égale à la longueur totale de ce poisson; ses écailles sont petites, serrées entre elles, dures et âpres au toucher; la nageoire dorsale, qui est très-élevée à son commencement, offre quarante-six rayons, dont les sept premiers sont épineux; le troisième est comme un long filament qui s'étend plus loin que la queue; les nageoires pectorales ont chacune dix-huit rayons, presque tous rameux; les abdominales, qui sont noires, chacune six, dont le premier est épineux; celle de l'anüs en a trente-six; celle de la queue, qui est large, un peu échancrée, en a seize, dont ceux du milieu très-rameux. La couleur de ce poisson est variée de lignes et bandes transversales, les unes blanches, et les autres noires.

**CORNUPEDE**, *Corniger* aut *Cornifer*. On donne ce nom à tout quadrupede dont la tête est naturellement armée de cornes. Voyez ce mot,

**COROLLE**, *Corolla*. Nom que les Botanistes donnent à la partie la plus apparente des fleurs. Voyez le mot FLEUR, et le Vocabulaire de l'article PLANTE dans ce Dictionnaire.

**CORONILLE**, *Coronilla*. Nom d'un genre de plantes, de la famille des *Légumineuses*, et qui comprend des herbes et de petits arbrisseaux dont les feuilles sont alternes, ordinairement ailées avec impaire, et dont les fleurs papilionacées, le plus souvent disposées en ombelle simple ou en manière de couronne, produisent des gousses allongées, articulées, partagées par des cloisons transversales; chaque articulation contient une semence oblongue.

Suivant M. de la Marck, on distingue: La coronille des jardins; Voyez SÉNÉ SAUVAGE. La coronille à feuilles glauques des lieux maritimes et Méridionaux de la France, *Coronilla maritima*, folio glauco, Tourn. 650. *Colutea scorpioides maritima*, glauco folio, Bauh. Pin. 397: l'odeur très-marquée que ses fleurs exhalent (le jour seulement), plaît aux uns et déplaît à d'autres. La coronille couronnée des parties Australes de l'Europe, *Coronilla coronata*, Linn.; ses fleurs viennent en couronne, environ vingt ensemble. La coronille à feuilles de jonc d'Espagne et du Midi de la France, *Coronilla juncea*, Linn. *Coronilla caule genistæ fungoso*, Tourn. 650. La coronille à petites feuilles, *Coronilla minima*, Linn.; Tourn. 650: cette espèce se trouve dans les contrées chaudes de l'Europe: il y en a une variété, *Coronilla sive Colutea minima*, Tourn. 650. La coronille à fleurs bigarrées de rose, de blanc et de violet, et à feuilles de sainfoin, *Coronilla varia*, Linn. 1048. *Coronilla herbacea*, flore vario, Tourn. 650. *Hedysarum purpureum*, Tabern. p. 516. *Securidaca dumetorum major*, flore vario, siliquis articulatis, Bauh. Pin. 349: elle croît sur le bord des champs en diverses contrées de l'Europe; on prétend qu'elle est un bon fourrage pour les bestiaux. La coronille à gousses plates et un peu arquées d'Espagne, *Coronilla securidaca*, Linn. *Securidaca lutea major*, Bauh. Pin. 348; Tourn. 399. *Hedysarum primum*, Dod. Pempt. 546. La coronille de l'Isle de Candie, *Coronilla Cretica*, Linn. *Coronilla Cretica herbacea*, flore parvo purpurascente, Tourn. Cor.



44. La *coronille* à ombelles globuleuses et d'un beau blanc des champs cultivés de Crete, *Coronilla Cretica herbacea*, flore magno candido, Tourn. Cor. 44. *Hedysarum argenteum*, Prosp. Alp. Exot. p. 314. La *coronille* grimpanche de la Martinique et de la Guiane, *Coronilla scandens*, Linn.

**COROSSLIER** ou **COROSSL**, *Anona*. Nom d'un genre de plantes à fleurs polypétalées, qui a beaucoup de rapports avec les *Magnoliers*, et qui comprend des arbres exotiques à feuilles simples et alternes, et à fleurs solitaires, auxquelles succèdent des fruits pulpeux, arrondis, turbinés, ou presque en cœur, à écorce souvent écailleuse, tuberculeuse ou réticulée; la pulpe contient nombre de semences ovalaires et dures. On prétend que le *corossol* tire son nom d'une Isle Hollandoise nommée Curaçao, d'où l'arbre a été porté dans nos Isles. M. le Chevalier de la Marche distingue quinze especes de *corossols*, et quelques variétés.

1.° Le *corossol* à fruit hérissé, *Anona muricata*, Linn, *Guanabarus fructu à viridi lutescente, molliter aculeato*, C'est un arbre très-commun dans les Antilles; on le trouve par-tout à Saint-Domingue; cet arbre, en croissant à son aise, acquiert la grandeur et la forme d'un poirier médiocre: son bois est blanchâtre, peu dur; son écorce est d'un gris-brun; le bout des rameaux est de couleur orangée; les feuilles sont pétio-lées, épaisses, oblongues, glabres, larges de quinze à dix-huit lignes, longues de quatre à cinq pouces, d'un vert foncé en dessus, mais pâle en dessous. La fleur est grande, d'un blanc jaunâtre, à six pétales, dont trois extérieurs, très-grands, épais, acuminés et cordiformes; les trois autres sont intérieurs, moins grands et obtus: les péduncules sont uniflores, solitaires, et naissent la plupart sur les vieux rameaux et même sur le tronc: le fruit est une baie en cœur oblong, ayant la pointe un peu courbée, de cinq à six pouces de diamètre, à écorce d'un vert jaunâtre et d'une demi-ligne d'épaisseur, couverte de pointes molles et non piquantes: la pulpe est fibreuse, succulente, blanche, odorante, de la consistance du beurre, bonne à manger et d'une saveur douce mêlée

d'un peu d'acidité. Il y a de ces fruits qui pesent jusqu'à huit livres. On les mange lorsqu'ils sont bien mûrs, ils sont même très-estimés des Créoles; mais ils ne plaisent pas aux Européens nouvellement arrivés. La manière usitée de manger ce fruit, est de l'ouvrir avec les mains, et d'en prendre la pulpe avec une cuiller, ou d'en porter les morceaux à la bouche: on jette l'écorce, qui a une saveur désagréable et une odeur approchante de celle de la térébenthine.

2.° Le *corossol* vulgairement appelé le *cachiman*, le *cachimentier* ou la *pomme de cannelle*, *Guanabanus fructu aureo et molliter aculeato*, Plum. Ses feuilles sont un peu plus grandes que dans l'espèce précédente, et leurs nervures bien plus remarquables; elles sont un peu pubescentes en dessous: les fruits plus arrondis, jaunes dans leur maturité; la chair pulpeuse est blanchâtre, fondante, d'une saveur aromatique et comme sucrée, parfumée d'une petite odeur d'ambre et de cannelle, fort agréable, d'où lui vient son surnom. Ses fruits sont plus gros que le poing; les semences assez dures, elles ressemblent un peu à de petits haricots bruns. Cette espèce se trouve dans les mêmes endroits que l'espèce précédente.

3.° Le *corossolier* à fruits écailleux, *Anona squamosa*; Linn. *Guanabanus fructu subcaruleo*, Plum. *Anona tuberosa*, Rumph. Amb. p. 138, t. 46. *Atamaram*, Rheed. Mal. Cette espèce croît dans les pays chauds de l'Amérique, aux Indes Orientales et dans les Moluques. Ses fruits sont obtusément coniques, verts ou noirâtres dans leur maturité; leur superficie est composée de mamelons obtus, convexes en dehors, comme bosselés ou paroissant écailleux; la chair pulpeuse est blanchâtre, fondante, presque semblable à de la bouillie, d'une saveur douceâtre fort agréable, et d'une odeur suave; ces fruits sont estimés très-rafraîchissans; ils sont fort recherchés, et se mangent avec délices.

4.° Le *corossol* du Pérou. Voyez CHIRIMOYA.

5.° Le *corossol* réticulé, vulgairement le *cœur de bœuf*. Voyez cet article.

6.° Le *corossol* des lieux aquatiques et marécageux de l'Amérique Méridionale, *Anona palustris*, Linn. Selon

*Sloane*, cette espèce s'éleve à trente ou quaranté pieds ; ses fruits à écorce réticulée , d'abord verts , ensuite jaunâtres , sont cordiformes ; leur pulpe a la couleur , la saveur et l'odeur d'orange , cependant elle est peu savoureuse , excepté dans la variété à chair rougeâtre. On prétend que son bois est si doux , si pliant , même lorsqu'il est séché , que les gens du pays l'emploient en guise de liège pour boucher les bouteilles et les calebasses.

7.° Le *corossol* à fruits glabres de *Catesby* , *Anona glabra* , Linn. C'est un petit arbre , qui croît dans la Caroline. Son fruit est en cône court , à écorce lisse et d'un vert jaunâtre ; sa pulpe est de la consistance d'une poire mûre , bonne à manger , douce , mais un peu insipide ; les lézards et d'autres animaux sauvages s'en accommodent bien. On distingue une variété de *feuilles de laurier* , dont le fruit ressemble à une-poire renversée , à écorce verte , et du volume d'une très-grosse poire. On le trouve entre les Tropiques.

8.° Le *corossol* à fruits trilobés. Voyez ASSIMINIER.

9.° Le *corossol* de l'Isle de Ceylan , *Anona Asiatica* , Linn. *Anona sylvestris* , Burn. Thes. Zeyl. 21. *Alugas Zeylanensium* , an *Guanabanus fructu purpureo* ? Plum. Spec. 43. Selon *Burmah* , sa racine s'emploie à Ceylan pour teindre en rouge.

10.° Le petit *corossol* de la Guiane ; c'est le petit *Cœur de bœuf*. Voyez ce mot.

11.° Le *corossol* à feuilles longues , presque sessiles , *Anona longifolia* , Aubl. Guian. 615 , t. 248. C'est le *Pinaïoua* des Indiens. On trouve cet arbre dans la Guiane , au bord de la crique des Galibis. Son fruit est de très-bon goût ; les Indiens le mangent avec délices.

12.° Le *corossol* à petites fleurs , velues et verdâtres ; c'est l'*Ambotay* des Galibis. Ils emploient la décoction de l'écorce de cet arbrisseau pour guérir les *malingres* , qui sont des ulcères malins. Ce *corossol* croît dans les forêts de la Guiane. Ses feuilles sont vertes en dessus , cotonneuses et roussâtres en dessous.

13.° Le *corossol* à douze pétales , *Magnolia amplissimo flore albo* , *fructu caruleo* , Plum. Gen. 38 , t. 7. Cet arbre que *Plumier* a observé dans l'Isle de la Mar-

linique, fleurit et fructifie en Mai : il est de la grandeur de notre noyer commun. M. le Chevalier de la Marck dit que son fruit a le caractère des *corossols*, et ses fleurs celui du *magnolier*. Ces fleurs sont odorantes, blanches, grandes, et presque semblables à celles du *nénuphar* blanc.

Il y a encore : Le *corossol* à grandes fleurs et à grandes feuilles. L'espece à feuilles *amplexicaules*. L'espece à péduncule porté sur un crochet, *an Modira-valli*? Rheed. Malab.; *Long-yen*, ex Herb. Juss. Ces trois *corossols* croissent aux Isles de France, de Bourbon et de Madagascar.

CORP, *Sciama cirrosa*, Linn. *Chromis* et *Umbra marina*, Belon; à Venise, *Corvo*. Ce poisson est du genre du *Sciame*. Il se trouve dans la Méditerranée, et dans la mer Adriatique : il est de la grandeur d'une carpe ordinaire; mais *Belon* dit qu'il y en a qui ont quatre coudées de long, et qui pesent quelquefois jusqu'à soixante livres; la couleur du corps est agréablement diversifiée par des lignes ou de petites taches, les unes de couleur plombée, les autres d'un jaune pâle, disposées alternativement. La tête est d'une grandeur médiocre, ainsi que les yeux; l'ouverture de la gueule est étroite; les mâchoires, dont celle de dessus dépasse un peu celle de dessous, sont garnies de petites dents; il s'en trouve encore de disposées par groupes au fond de la gueule; le bout de la mâchoire inférieure est percé de huit trous dont trois sont grands, et porte un petit barbillon pendant; le dos est arqué et aminci. La première nageoire dorsale offre neuf à dix rayons épineux; la seconde en a vingt-trois ou vingt-quatre, dont le premier est épineux. Ces deux nageoires semblent n'en faire qu'une; celles de la poitrine ont chacune quinze rayons; les abdominales, six, dont l'antérieur est épineux; celle de l'anus, huit, dont le premier est épineux aussi. Les écailles sont peu grandes; il y en a sur les opercules des ouïes et sur toute la tête, jusqu'à la gueule. Les lignes latérales ont la forme d'une *S* très-allongée.

CORPS, *Corpus*. Est cette partie de l'animal composée d'os, de muscles, de canaux, de liqueurs, de nerfs, etc. qui sont le sujet de l'*Anatomie comparée*,

Il y a tant de diversité dans la seule figure du *corps* des animaux, et sur-tout des insectes, qu'il seroit impossible d'épuiser cette variété. *Voyez les articles ANIMAL; QUADRUPÈDE, HOMME, POISSON, OISEAU et INSECTE.*

On appelle *corps marins*, des coquilles, des coraux, des madrépores, des poissons, etc. que l'on trouve enfouis et pétrifiés dans le sein de la terre. *Voyez FOSSILE.*

On donne le nom de *corps organisés* à des individus ou parties de *corps* qui ont eu un principe de vie; soit végétale, soit animale; les êtres qu'on nomme *organisés*, parce qu'ils sont pourvus d'organes propres à différentes fonctions, jouissent d'un principe vital très-marqué, avec la faculté de produire leur semblable. Ils se partagent en deux regnes très-distincts; le végétal et l'animal; *Voyez REGNES.* Les plantes sont des *corps* vivans et végétans, qui s'accroissent par voie de développement et d'intus-susception, et qui se reproduisent par l'union des sexes ou le concours des organes nécessaires à la formation, au développement des germes implantés dans une matrice convenable. Outre ces facultés, les animaux ont encore en partage, et d'une manière distincte, le sentiment et le mouvement spontané. Il est dans les êtres de la chaîne animale un principe interne et sensible qu'on appelle *ame*, qui anime ces *corps organisés* si différemment de ceux de la chaîne végétale, et qui leur a fait donner le nom d'animaux. Il semble qu'il y ait pour les *corps organiques* un prototype pour chaque espèce, une force plastique, un modèle particulier dont la Nature ne peut s'écarter; modèle déterminé pour la forme des organes sexuels, afin que les espèces ne puissent se mélanger et se confondre indifféremment. Sans cela la Nature organisée ne seroit bientôt dans les deux regnes vivans, qu'un chaos de formes monstrueuses; et l'on verroit sans cesse paroître sur la scène, de nouveaux monstres incapables de se reproduire, comme on le voit dans la plupart des mulets dont les espèces du père et de la mère sont trop distantes. *Voyez les articles GÉNÉRATION, SEXE, MONSTRE, HERMAPHRODITE, MULET et JUMART.* Ainsi, ce rapport des sexes et des formes, ce modèle particulier à chaque espèce, se trouvant

trouvant réalisé dans les individus, et pouvant être saisi par l'esprit observateur, c'est le point de ralliement qui sert d'étendard aux Naturalistes pour rappeler les individus et leurs variétés chacun à leur espece.

On appelle *corps inorganiques*, les substances brutes, propres au regne minéral, et qui n'ont aucun principe de vie; la distinction en sera amplement détaillée à l'article REGNES.

Les Naturalistes appellent *corps figurés*, des pierres à qui des circonstances fortuites ont fait prendre dans le sein de la terre des formes bizarres, qui peuvent quelquefois avoir de la ressemblance avec des corps étrangers aux regnes végétal et animal. Voyez JEUX DE LA NATURE : Voyez aussi ARTHOLITE, LARDITE, etc.

L'on donne aussi le nom de *corps inconnus* à certains fossiles qui ne peuvent se rapporter à aucun analogue vivant, ni à aucunes pétrifications; telles sont les loupes pierreuses appelées *oolithes*, *hammites*, *cenchrites*, *pisolites*, *méconites*, *orobites*, etc.; on peut y placer les *pierres numismales*, les *phacites*, les *lumbricites*. Les différens noms qu'elles portent ont été tirés de la ressemblance qu'on leur a trouvée ou avec des œufs de poissons, ou avec des graines de végétaux; mais on ne sait rien de positif sur leur véritable origine. Les uns, comme la *Pierre nummulaire*, sont-ils des *testacites*? les autres seroient-ils ou des *stalagmites*, ou des *boutons d'étoile de mer*? Voyez PIERRE NUMMULAIRE et OOLITHES.

On désigne sous le nom de *corps étrangers*, des substances ou des corps que l'on trouve accidentellement, soit dans la terre, soit dans les végétaux, soit dans les animaux. Parmi ces *corps accidentels*, les uns n'ont pas été formés originairement dans le lieu où on les trouve, ils existoient avant d'avoir été chariés, déposés, ou par l'art, ou par le hasard, ou par la Nature; d'autres se sont formés dans les parties soit organiques, soit inorganiques, qui les contiennent; et les contenus sont d'une nature très-différente des contenans. On trouve des exemples de *corps étrangers* parmi les fossiles, les bézoards de divers animaux; les égagropiles des ruminans, les pierres ou petits

cailloux avalés par des brutes, ceux qu'on trouve enfermés dans des parties de végétaux, etc. etc. voilà des *corps* réputés *étrangers*.

Enfin on appelle *corps naturels*, toutes les substances matérielles dont l'assemblage compose l'Univers. On trouvera à l'article ÉLÉMENTS, l'Histoire des opinions philosophiques sur les principes et les éléments des *corps naturels*.

À l'égard du *corps réticulaire*, Voyez à l'article PEAU. CORROYERE. Voyez à l'article REDOUL.

CORSELET ou CORCELET. Voyez ce que c'est à l'article INSECTE.

CORTUSE de Matthioli, *Cortusa Matthioli*, Linn. *Auricula ursi sive Cortusa Matthioli*, Tourn. 121. *Sanicula montana latifolia, laciniata*, Bauh. Pin. 243. Plante astringente et vulnérable, dont les feuilles, la plupart couchées en rond sur la terre, sont larges, découpées, et portées sur des pétioles velus. Ses fleurs, qui viennent sur des hampes, sont semblables à celles de l'oreille d'ours, et purpurines. Sa racine est fibreuse. Toute la plante est odorante : eile croit aux lieux ombragés des montagnes de l'Italie, de l'Autriche, etc. dans les terres argileuses. On distingue l'espece de *cortuse d'Inde* à fleur frangée, *Sanicula*, aut *Cortusa Indica, flore spicato, fimbriato*. On trouve dans la Sibérie une *cortuse* dont la corolle est blanche et plus courte que le calice ; *Cortusa Gmelini*, Linn.

CORU. Arbre du Malabar semblable au coignassier. Sa fleur est jaune et inodore ; sa feuille ressemble à celle du pêcher : son écorce est mince, légère, verte, et pleine d'un suc laiteux et fort gluant, dont on fait usage contre toute sorte de flux. Consultez Ray et James.

CORYPHE, *Corypha*. Voyez TALIPOT et PALMIER NAIN des marais.

CORYPHENE, *Coryphæna*, Linn. Nom d'un genre de *poissons pectoraux*. On en distingue six especes. Voyez à l'article POISSON. Nous parlerons ici de celui qui n'a pas de nom propre ; savoir :

Le CINQ-TACHES, *Coryphæna pentadactyla*, Linn. Ce poisson, qui se trouve dans l'Inde, offre de chaque côté de la poitrine cinq taches noires, longitudinales,

et que l'on a comparées à l'empreinte que des doigts teints de la même couleur, auroient laissée en s'appliquant sur le poisson. Cette espece a environ un pied et demi de longueur; la tête est petite, quoique le museau soit grand. La nageoire dorsale a vingt-un rayons, dont les neuf premiers épineux; les pectorales, chacune onze; les abdominales, chacune six, dont un épineux; celle de l'anus, quatorze, dont trois épineux; celle de la queue, treize. La couleur du corps est mélangée de bleu et de pourpre, qu'on jettent des reflets brillans et argentés. *Lister* dit que ce poisson n'a point d'écaillés; sa chair est d'un goût agréable, quoique seche.

**CORZA.** Nom sous lequel le *daim* est connu en Espagne. Voyez **DAIM**.

**COS.** Voyez **PIERRE A AIGUISER OU A RASOIR**.

**COSCUI.** Dans quelques endroits de l'Amérique, c'est le *Pécari*; Voyez **TAJACU**.

**COSQUAETH** ou **COZQUAETHLI** de *Hernandez* et de *Laët*. Voyez à l'article **URUBU**.

**COSSAC.** Est le nom que les Tartares du Jaïk et de l'Irisch, qui viennent à Orembourg faire commerce de peaux d'*isatis*, donnent à cet animal. Voyez **ISATIS**.

**COSSON.** Espece de charançon qui attaque les fèves; les pois et même les blés. Voyez **CHARENÇON**.

**COSSUS.** Voyez à l'article **CHENILLE DU SAULE**.

**COSTOTOL.** C'est le *Troupiale* de la Nouvelle Espagne de *M. Brisson*, où en langue du pays, dit *Fernandez*, il est appelé *coztotól*. Le plumage supérieur est noir; l'inférieur et la queue, d'un jaune de safran mêlé d'un peu de noir; les ailes variées de noir et de blanc.

**COSTUS**, *Costus iridem redolens*. Sa racine est célèbre parmi les antidotes des Pharmaciens. La racine du *costus*, dont il est mention, est différente du *costus corticosus*, qui est la *Cannelle blanche*; Voyez ce mot. Le *costus* des boutiques est une racine exotique, coupée en morceaux oblongs, gros comme le pouce, légers, poreux, et cependant durs, mais friables, un peu résineux, d'un goût âcre de gingembre mêlé de quelque amertume, aromatique, d'une odeur légère de violette, d'un jaune-gris ou brun: elle est tirée d'un arbrisseau



qui ressemble beaucoup au sureau, et qui croît abondamment dans l'Arabie Heureuse, en Malabar, au Brésil et à Surinam : il porte une fleur odorante, que M. *Linnaeus* dit être composée de trois feuilles avec un *nectarium*. Cette plante est le *Chian-fou* des Chinois, le *Tsavakuta* dont on trouve la description et la figure dans l'*Hort. Malabar. t. XI, pl. 15*. *Margraff* pense que c'est le *Pico-caatingua* du Brésil. Sa racine est mise au nombre des céphaliques : c'est un des ingrédients de la grande thériaque d'*Andromaque*. M. *Geoffroy* (*Mémoires de l'Académie des Sciences, 1740, pag. 98.*) pense que l'aunée est une racine fort approchante du *costus* ; car étant choisie bien nourrie, séchée avec soin et gardée long-temps, elle perd cette forte odeur qu'on lui connoît, et acquiert celle du *costus* dont on mange dans le pays les tiges fraîches pour les gonorrhées. On se sert des feuilles du *costus* appliquées extérieurement, pour guérir les coliques, et sur les yeux pour les fortifier.

Le *costus* qu'on trouve dans les Cabinets des Curieux, est de couleur cendrée ou blanchâtre en dehors, tirant sur le rouge en dedans, léger, d'une odeur très-suave, d'un goût âcre, brûlant et mordant, et se nomme *costus Arabique* ; ou il est léger, plein et noir, très-amer, d'une odeur forte d'œillet ; c'est le *Costus Indien*, le *Puchô* des Malabares, dont on fait un grand commerce dans la Perse, l'Arabie ; ou enfin pesant, d'une couleur de buis, dont l'odeur porte à la tête, c'est le *Costus Syriaque* ou *Romain*.

Les *costus* des Anciens étoient beaucoup plus odorans que ceux de nos jours : ils s'en servoient pour faire des aromates et des parfums, ils les brûloient sur les Autels comme l'encens. On voit par cette description que le *costus* des Grecs, des Latins et des Arabes, est un même nom qu'ils ont donné à différentes racines. L'homonymie, en Botanique, fait un chaos qu'on ne débrouillera jamais.

CÔTE (12), *Silurus costatus*, Linn. *Mystus cirris sex longissimis, unico squamarum aculeatarum ordine utrinque in lateribus*, Gronov. Mus. 2, n.° 177. Ce poisson est du genre du *Silure* ; il se trouve dans la mer des Indes. *Gronovius* dit qu'il a la tête aussi large que le corps,

couverte en dessus d'un cuir osseux qui offre différentes figures formées par de petites lignes saillantes : la gueule est située transversalement sur le sommet de la tête, obtuse et peu fendue ; la mâchoire inférieure plus courte que celle d'en haut ; toutes deux garnies sur leurs bords de petites dents très-serrées et très-aiguës ; quatre barbillons pendent à la mâchoire inférieure, et deux autres plus longs sont situés aux angles de la gueule ; les opercules des ouïes très-étroites ; le corps très-large entre les nageoires pectorales et la première du dos, et diminuant ensuite insensiblement vers la queue ; le ventre saillant et très-large : ce poisson n'a d'écaillés que sur les côtés ; elles sont au nombre de trente-quatre de part et d'autre, disposées sur deux lignes ; du milieu de chaque écaille sort un aiguillon dont la pointe est tournée vers la queue. La première nageoire dorsale est garnie de sept rayons, dont le premier est très-fort, très-long et hérissé sur ses bords de petits aiguillons en différentes directions ; la seconde nageoire du dos est très-étendue et d'une substance charnue ; les pectorales offrent chacune neuf rayons, dont le premier ressemble au plus long de la première nageoire du dos : les abdominales ont chacune sept rayons minces et rameux ; celle de l'anus en a douze ; celle de la queue, qui est grande, très-échancrée, en a dix-sept, sans compter d'autres bien plus petits, et qui sont sur les côtés.

CÔTE, *Costa*. Nom donné à un long os courbé, placé sur les côtés du thorax dans une direction oblique. *Voyez à la suite du mot Os, l'article SQUELETTE HUMAIN.* Qu'il nous soit permis de dire ici que la *fièvre des côtes* n'est qu'un vain nom ; et leur *enfouçure* prétendue sans fracture, n'est qu'une pure illusion que les *Baillieux* ou *Renoueurs* ont répandue dans le public comme des accidens communs, qu'eux seuls savent rétablir par leur expérience, leur manuel particulier et leurs appareils appropriés. Nous finissons par indiquer les bonnes sources où le Lecteur peut puiser les plus grandes lumières sur cette partie du corps humain. Nous devons entièrement à *Vesale* l'exacte connoissance de la structure et de la connexion des côtes. Il faut consulter *Winslow* sur la mécanique et sur l'usage de ces segmens

osseux ; dans les *Mémoires de l'Académie*, année 1720 ; sur leur configuration , leurs attaches et leur effet dans la respiration , M. *Sénac*, *Mémoires de l'Académie*, 1724 ; sur leur nombre plus ou moins grand , M. *Hunaud*, *idem* 1740 ; sur leur fracture interne , MM. *Petit* et *Goulard*, *idem*, 1740. Tous ces Auteurs sont admirables sur ce sujet , et excellens sur les autres parties de l'Anatomie , etc. A l'égard des côtes de la baleine , cet animal de mer a des côtes véritablement osseuses ; et c'est à tort qu'on les confond avec les barbes ou fanons de ce cétacée. *Voyez* ce que c'est que les fanons à l'article BALEINE de Groënland.

**CÔTE.** On donne aussi ce nom aux terres et rivages qui s'étendent au loin le long du bord de la mer ou des rivières. Il y a des côtes très-hautes , très-escarpées , comme coupées à pic , et très-dangereuses pour la navigation par les roches dures , les bancs de sable , ou les bas-fonds , ou les roches à fleur d'eau qui sont auprès.

On appelle *côteau* et *colline* , tout terrain élevé en plan incliné au-dessus du niveau d'une plaine , supposé que ce terrain n'ait pas une grande étendue ; ainsi *côteau* est le diminutif de *côte*. Les *côteaux* doivent être autrement cultivés que les plaines : cette culture varie encore selon la nature de la terre et l'exposition. On a observé que les côtes et les *côteaux* ne sont ordinairement fertiles que d'un côté : on diroit que le côté opposé ait été dépouillé de sa terre fertile par des courans. *Voyez* cette théorie au mot TERRE.

**COTIA** , au Brésil , est l'*Agouti*. *Voyez ce mot*.

**COTINGA.** Oiseau du même ordre que le *Merle* , mais d'un genre différent , et qui paroît propre aux contrées les plus chaudes du Nouveau Continent. On n'en trouve guère au-delà du Brésil du côté du Sud , ni au-delà du Mexique du côté du Nord. Leur plumage est en général peint des couleurs les plus belles et les plus éclatantes , sur-tout les mâles. Ces oiseaux font des tournées plutôt que des voyages , deux fois par an ; ils vont séparément ; ils se nourrissent des baies de fruits , d'insectes , poux de bois , etc. On en distingue plusieurs espèces ; deux entre autres méritent d'être remarquées.

La première, qui se trouve dans le Brésil et dans le pays des Maynas, sur les rives de l'Amazone, *pl. enl. 229*, est surnommée *cotinga à plumes soyeuses*; ce *cotinga* est à peu près de la taille d'une grive, à le dessus du corps d'un bleu très-éclatant, les ailes noires, le dessous du corps d'un pourpre violet; il ressemble beaucoup à l'espece appelée *cordon bleu*, et nommée par *Edwards*, *manquin bleu à poitrine pourpre*. Les plumes de la tête et du cou sont brunes à leur origine, terminées par un bleu chatoyant: la queue de cet oiseau est variée des mêmes couleurs. Sa gorge est d'un violet foncé. Les autres plumes de son corps sont blanches à leur origine, et d'un violet pourpre terminé par un bleu éclatant.

Quelques *cotingas* ont à la poitrine une bande du même bleu que celui du dos, et quelques taches de couleur de rose à la partie inférieure du cou et du ventre. Ce *cotinga* tacheté fait un bruit semblable à celui d'une clochette fêlée que l'on entend de très-loin. La saison où il se fait entendre ainsi dans le Brésil, est dans le mois de Décembre et de Janvier.

La seconde espece, inférieure en beauté, a ses plumes noires à leur origine, et d'un bleu d'aigue-marine à leur extrémité; la gorge et la partie inférieure du cou sont d'un pourpre-violet très-éclatant; cette espece se trouve à Cayenne, ainsi qu'une autre espece qui est généralement d'un rouge-pourpre, excepté le bout des ailes, qui est blanc. Il y en a aussi à ventre jaune.

On rencontre aussi dans le Mexique, des *cotingas* qui ont le dos d'un bleu pur, le ventre d'un beau violet; le bout des ailes et de la queue sont noirs.

Il y a encore: Le *cotinga* tout blanc de Cayenne, c'est le *Guira-panga*. Le *cotinga* gris de Cayenne, est le *Guirarou*. Le *cotinga* pourpre, est le *Pacapal*. Le *cotinga* rouge, est l'*Ouctte*. Le *cotinga* tacheté, c'est l'*Averano*; Voyez ces mots. Le *cotinga* de Surinam, est de la corpulence de notre gros-bec: il est d'un rouge-écarlate sur la tête, aux reins, au croupion, au bas du ventre, à la queue qui est terminée de noir. Toutes les autres parties du corps sont d'un rouge-terne, de même que le bec. Le *cotinga* de Cayenne, est le *Quereiva*.

COTONNIER, *Gossypium*. C'est un des végétaux

les plus intéressans à connoître, l'un des plus utiles que la Nature nous présente dans l'un et l'autre Continent, et que l'industrie humaine travaille avec le plus d'art. Il est de l'ordre des *Mauves*. Le *cotonnier* ne croît que dans les pays chauds, depuis le trentième degré de latitude jusqu'à la ligne : les terres arides, sablonneuses, rocheuses, lui conviennent ; il vient également en plaine et dans les mornes. Toutes les expositions lui sont favorables, excepté celles du vent du Nord, qui, pour peu qu'il soit violent, desseche et brûle ses fleurs et ses feuilles.

Il y a plusieurs especes de *cotonniers*, dont les unes s'élevent en arbre, et une autre qui est herbacée, est connue des Botanistes sous le nom latin, *Xylon aut Gossypium herbaceum*, J. B. 1, 343; Linn.; Tourn. 101, par opposition aux autres especes nommées *Xylon arboreum*, le *cotonnier* en arbre. Enfin, les différentes especes de *cotonniers*, que l'on distingue, peuvent se rapporter aux suivantes.

1.° Le *cotonnier commun* en arbre, *Xylon filo albo*, *Xylon arboreum*, Barr. 117, s'éleve, au rapport du P. Dutertre, du P. Labat et de M. Frezier, à la hauteur de huit à dix pieds. On prétend qu'il est indigene à Saint-Domingue. Dans cette contrée, abandonné à lui-même, il s'éleve à la hauteur de douze à quinze pieds : quand on le cultive, on a soin de l'arrêter à quatre ou cinq pieds, ainsi que nous le dirons ci-après. Sa tige ou son tronc est gros comme le bras, branchu et fort rameux ; son écorce est mince, grisâtre, unie ; son bois tendre, blanc, léger ; ses feuilles alternes, lisses, d'un vert foncé en dessus, blanchâtres et garnies d'un duvet rude en dessous, divisées en trois parties, quelquefois en quatre, et même en cinq. Chaque division est terminée par une pointe et traversée par une côte saillante. Ces côtes se réunissent dans l'endroit où commence la queue ; celle-ci a environ six pouces de longueur ; le diametre de la feuille est de quatre à cinq pouces. Les fleurs naissent sur les rameaux dans la partie opposée aux feuilles ; elles sont monopétales, en forme de cloche, du volume de la mauve appelée *rose d'outre-mer*, portées sur un calicé découpé aussi en cinq quartiers frangés et

verdâtres. Ces fleurs sont jaunâtres ; leur base est marquée d'une tache rouge, qui peu à peu communique sa couleur à toute la corolle, de sorte que le même arbre fleurissant successivement, paroît produire deux sortes de fleurs, dont les unes sont rouges, les autres jaunâtres. *Nicolson* dit que ces fleurs ne s'épanouissent jamais parfaitement ; mais en se flétrissant, elles se resserrent, et ne se détachent du fond du calice que lorsqu'elles sont entièrement fanées. Le centre de la fleur est occupé par un petit corps pyramidal, environné d'étamines très-petites dont les sommets sont jaunâtres. Le pistil placé au fond du calice, et fécondé par la poussière des étamines, devient un fruit gros comme une noix, divisé en plusieurs loges, qui sont séparées par des cloisons, et qui contiennent depuis cinq jusqu'à neuf graines d'un brun foncé, oblongues, arrondies, oléagineuses, de la grosseur d'un petit pois, environnées d'un duvet en flocons d'une grande blancheur, et qu'on nomme *coton*. Quelques-uns prétendent que la matière du *coton* qui est adhérente aux graines, s'est formée dans les cellules en suintant des graines mêmes. Ce fruit s'ouvre de lui-même lorsqu'il est mûr ; et si l'on ne saisissoit le moment pour en faire la récolte à propos, le *coton* se disperseroit et se perdrait.

2.<sup>o</sup> Le *cotonnier marron*, *Xilon sylvestre*. Cet arbre n'a jamais plus de huit à dix pieds de hauteur ; ses feuilles sont toujours fendues en trois ; ses fleurs de couleur de citron pâle, petites ; ses fruits de la grosseur d'une noisette ; le duvet très-court, rude au toucher ; la graine petite, très-adhérente : son *coton* est très-peu estimé.

3.<sup>o</sup> Le *cotonnier de Siam*, *franc*, *Xilum sativum*, *filo crocco*. L'écorce de l'arbre est de couleur de violet-pourpre ; les branches collatérales sont très-fragiles, pendantes jusques à terre ; son duvet est roux ou couleur de chamois, soyeux, doux, fin. On en fait des bas dont le tissu est d'une extrême finesse, et qui sont estimés à cause de leur belle couleur naturelle.

4.<sup>o</sup> Le *cotonnier de Siam*, *bâtard*, *Xilon spurium* ; *filo crocco*. Il est assez semblable au *cotonnier marron*,

dont il differe cependant : 1.° par la couleur de ses fleurs qui sont purpurines ; 2.° par ses fruits qui sont plus gros et mieux nourris ; 3.° par la couleur de son duvet (*coton*) qui est roussâtre , moins doux et moins fin.

5.° Le *cotonnier de Siam* , blanc , *Xilon bombycum*. On l'appelle aussi *cotonnier de soie*. Ses feuilles sont petites, découpées en trois parties, rarement en quatre ou en cinq, d'un vert céladon, bordées d'un rouge-brun, veloutées dessus et dessous, douces au toucher. Les fibres de son duvet ou *coton*, sont longues, très-soyeuses, d'un blanc éclatant ; sa graine est très-adhérente et difficile à détacher. Quelquefois cette graine est verte ; alors on dit : *Coton de Siam* , blanc et à graine verte.

6.° Le *cotonnier de Gallipoli* , *Xilon filo aspero*. Il égale en grandeur et en grosseur les *cotonniers* ordinaires, mais ses fruits sont une fois plus gros. Son *coton* ressemble à de la laine par son élasticité ; il est d'un blanc sale, rude au toucher, difficile à passer au moulin dont il sera mention ci-après.

7.° Le *cotonnier samblas* , *Xilon samblas*. Il est originaire d'un lieu de la Côte d'Espagne, situé près du Golfe de Darien, habité par les Indes-Braves. Cet arbre a beaucoup de rapport avec le *cotonnier de Siam* , franc ; son bois est fragile ; son écorce d'un violet foncé ; ses feuilles ne sont découpées qu'en trois parties, terminées en cœur, veloutées, d'un vert mêlé de blanc ; ses fleurs bordées d'un rouge-incarnat ; le *coton* en est doux comme de la soie, d'une grande blancheur, mais difficile à passer au moulin.

8.° Le *Cotonnier de Cayenne*. Il porte à Saint-Domingue, le nom du lieu d'où il a été tiré. Il ressemble à celui de la première espèce, qui est le *cotonnier commun* en arbre ; les fruits en sont cependant plus gros, le duvet très-blanc, les fibres longues et fortes ; ses graines, au lieu d'être éparses dans le duvet, sont très-amoncélées et serrées les unes contre les autres ; ce qui l'a fait nommer *coton de pierre*. Ce *cotonnier* se trouve aussi à la Martinique ; c'est le *Manhoulou* des Caraïbes. M. Thouin dit qu'il existe à

Cayenne un autre *cotonnier*, dont le *coton* est très-estimé : on l'appelle *coton natté*, à cause de la disposition de ses semences qui sont jointes ensemble.

On appelle en Amérique, *cotonnier à sept pierres*, celui dont la graine, par sa multiplicité, ainsi que par sa disposition, remplit presque tout l'intérieur du fruit d'un corps étranger au duvet ; et ce peu de *coton* est d'une médiocre qualité.

M. de Préfontaine, *Maison Rustique de Cayenne* ; observe que le *coton* est de toutes les denrées d'Amérique, la plus facile à cultiver, et celle qui exige le moins de Negres dans une habitation. Le *cotonnier* vient de graine : on le plante ordinairement en quinconce, de huit ou dix pieds de distance. Nous avons dit que tout terrain convient à ce végétal : les plaines, les mornes, les terres seches ou humides. Un peu de pluie suffit pour faire sortir de terre le jeune brin ; au bout d'un mois ou environ, suivant le temps sec ou pluvieux que le brin a éprouvé depuis sa plantation, sur-tout à Saint-Domingue ; on le sarcle et on arrache les plants superflus en ne laissant dans chaque trou que deux ou trois tiges. Lorsqu'elles ont atteint la hauteur de quatre à cinq pieds, dit le Pere *Nicolson*, on les arrête, pour contraindre la sève à se porter vers les branches collatérales, qui sont celles qui portent le plus de fruit. Il faut rompre toutes les branches verticales, parce qu'elles absorbent la sève en pure perte ; il faut même arrêter les branches latérales, lorsqu'elles poussent des jets trop longs. Ces retranchemens sagement exécutés, forcent les branches à se subdiviser et à s'arrondir dans leur ensemble ; c'est par ce moyen qu'on procure à ce végétal toute la fécondité dont il est susceptible. Lorsque la saison a été favorable, le *cotonnier* donne, après sept ou huit mois de plantation, des gousses ou fruits en état d'être recueillis à la main et sans monter à l'échelle. La récolte dure trois mois ; quand elle est faite, on coupe l'arbre au pied dans un temps de pluie, et la souche qui est restée en terre, pousse des rejetons qui portent du fruit plus promptement que les jeunes plants. Dans la Guiane, ce n'est que quand l'arbre est parvenu à la hauteur de près



de huit pieds, qu'on en casse le sommet, et il s'ar-  
 rondit alors; on coupe aussi la branche qui a porté  
 son fruit à maturité, afin qu'il renaisse des princi-  
 paux rameaux, de nouveaux rejetons, sans quoi l'ar-  
 brisseau périt en peu de temps: c'est pour la même  
 raison qu'en cette dernière contrée on coupe le tronc  
 tous les trois ans rez terre, afin que les nouveaux  
 jets qui partent de la souche, portent un *coton* plus  
 beau et plus abondant. L'arbre y donne du *coton* au  
 bout de six à sept mois de plantation. Il y a deux  
 récoltes, une d'été et une d'hiver. La première est la  
 plus abondante et la plus belle; elle se fait en Sep-  
 tembre et Octobre: l'autre qui se fait communément  
 en Mars, est encore moins avantageuse par rapport  
 aux pluies qui salissent le *coton*, et aux vents qui  
 fatiguent l'arbre. Pour bien cueillir le *coton*, il doit  
 être sec; l'humidité le feroit fermenter, et la graine  
 pourroit germer. Le Nègre qui le cueille ne doit se  
 servir que de trois doigts: et pour ce travail il n'a  
 besoin que d'un panier dans lequel il met le *coton*,  
 qu'on expose aussi-tôt au soleil pendant deux ou  
 trois jours, après quoi on le met en magasin, pre-  
 nant garde que les rats ne l'endommagent (car ils  
 sont assez friands de sa graine, et ils tirent parti du  
*coton*, qui leur sert à garnir les endroits où ils font  
 leurs nichées): on se sert ensuite de moulins à une,  
 deux et quatre passes pour l'éplucher, c'est-à-dire,  
 pour séparer la graine d'avec le duvet qui est le *coton*.  
 A Saint-Domingue, le *moulin à coton* est une ma-  
 chine composée de deux rouleaux d'environ quatorze  
 à quinze pouces de longueur et d'un pouce de dia-  
 mètre, cannelés dans toute leur longueur, et posés  
 horizontalement l'un sur l'autre: une manivelle que  
 l'ouvrier met en mouvement avec le pied, fait tour-  
 ner ces rouleaux sur leur axe dans un sens contraire.  
 Ils sont suffisamment éloignés l'un de l'autre pour  
 laisser passer le *coton* qu'on leur présente, et qu'ils  
 attirent par leur mouvement de rotation: mais ils  
 sont en même temps trop serrés pour laisser passer  
 les graines; elles sont donc obligées de se détacher  
 du *coton* qui les enveloppe; elles tombent à terre  
 par-devant les rouleaux, et le *coton* est reçu dans un

sac qu'on tient ouvert par-derrière. Un negre habile en épluche ordinairement vingt-cinq à trente livres par jour. Lorsque le *coton* est bien épluché, on le met en balle dans un sac de toile forte, bien cousu et mouillé, afin que le *coton* s'y attache et qu'on puisse le fouler également. Les balles de *coton* pesent depuis deux cents soixante-dix livres jusqu'à trois cents vingt livres.

Quoique la culture du *cotonnier* soit facile et peu dispendieuse, il n'en est pas moins vrai, dit le Pere *Nicolson*, « que cet arbre depuis l'instant de sa plantation jusqu'au moment de la parfaite maturité de ses fruits, est attaqué dans ses différens âges par une multitude d'insectes qui se succèdent les uns aux autres, et qui semblent avoir entre eux conjuré sa perte. Les *vers*, les *cloportes*, des *scarabées*, pénètrent jusque dans l'intérieur des trous où la graine a été déposée, en rongent la substance que le développement du germe a attendrie. Les graines échappées à ce premier danger, produisent bientôt des jeunes plants qu'on voit sortir de terre; alors les *criquets* ou *grillons* les attaquent pendant la nuit. Les jeunes feuilles sont dévorées en plein jour par des insectes qu'on appelle *diabes* ou *diablotins*, suivant leur grandeur et leur espèce. Voyez DIABLE-INSECTE. Des chenilles printanières dévorent ce qui a échappé aux insectes précédens. Deux autres ennemis, également redoutables au *cotonnier* qui s'est élevé en trois mois à la hauteur de dix-huit à vingt pouces, sont connus dans le pays, l'un sous le nom de *maoka*, l'autre s'appelle *écrevisse*. Le premier est un ver blanc qui ronge sa racine et fait sécher la jeune plante; le second provient d'une mouche qui pique l'écorce, y dépose un œuf, d'où sort un petit ver dont la forme est en spirale, ce qui paroît lui avoir mérité le nom d'*écrevisse*. Ce ver, aussitôt qu'il est éclos, ronge la partie ligneuse de l'arbre; il s'y forme un chancre: la partie attaquée devient si fragile, que le moindre vent suffit pour la rompre. Des *punaïses* vertes ou de toutes couleurs, font tomber les fleurs du *cotonnier*, et les fruits avortent. Le *puceron* se joint aux *punaïses* vertes; l'arbre languit, devient stérile et finit par périr. Des *punaïses*

rouges et noires ravagent les gousses de *coton* qui viennent à s'ouvrir et qui sont alors vertes et tendres. Les graines altérées, n'ayant plus de substance, passent entières en s'aplatissant ou s'écrasant à travers les baguettes. Le *coton* se trouve taché par l'excrément jaune et huileux de cet insecte, et le fait mettre au rebut. La *chenille à coton* est encore l'ennemi le plus redoutable pour une habitation plantée en *coton*; en deux ou trois, quelquefois en vingt-quatre heures, des légions de cet insecte fondent sur les pieds de *cotonniers* et les dépouillent de leurs feuilles, de même que si le feu y avoit passé. La *chenille à coton*, en moins d'un mois, passe par les différens états de ver, de chrysalide et de papillon : nouvelles pontes, nouveaux ravages qui durent quelquefois six mois de suite. Les habitans renonceroient à la culture du *cotonnier*, si des pluies fraîches et abondantes, suivies de chaleurs excessives, ne les délivroient de ce fléau destructeur. »

Ce sont nos Isles Françaises de l'Amérique, qui fournissent les meilleurs *cotons* qui sont employés dans les fabriques de Rouen et de Troyes. Les Etrangers même tirent les leurs de la Guadeloupe, de Saint-Domingue et des contrées adjacentes. On cultive aussi des *cotonniers* dans la Sicile, dans la Pouille, en Syrie, en Chypre et à Malthe. Quelques-uns ont prétendu qu'en Amérique tous les *cotonniers* sont vivaces, et que ceux des Indes et de Malthe sont annuels; c'est presque l'inverse. On trouve autour du golfe de Bengale, le *cotonnier* en arbre. Dans plusieurs endroits du Levant on cultive à la vérité le *cotonnier* herbacé. Sa tige velue, ligneuse, abandonnée à la Nature, ne s'éleve qu'à deux ou trois, et rarement quatre pieds: ses feuilles sont semblables à celles du petit érable, et son fruit est de la grosseur d'une petite noix.

C'est dans l'emploi de cette matière (le *coton*), reçue toute brute des mains de la Nature, que brille l'industrie humaine, soit dans la récolte, le moulinage, l'emballage, le filage; soit dans la manière de filer le *coton*, de le carder, de l'étouper, de le lustrer, d'en mêler diverses sortes pour différens ou-

vrages, de former le fil, de le dévider, de l'ourdir, etc. Sous combien de formes différentes et presque contraires, ne voit-on pas paroître cette même matière ! Quelle différence de la mousseline à des tapisseries ! des couvertures de *toile de coton* à du *velours de coton* ! Cette diversité dépend du choix de la matière et de la manière de l'employer. Consultez le *Dictionnaire des Arts et métiers* (a).

(a) L'Académie Royale des Sciences a couronné, en 1784, un Mémoire intitulé : *Essai sur les caracteres qui distinguent les cotons des diverses Parties du Monde, et sur les différences qui en résultent pour leur emploi dans les Arts.* Dans ce Mémoire, dont M. Quatremere d'Isjonval est l'Auteur, on observe que le *cotonnier*, en raison de l'influence des climats, dégénere peu à peu, et passe de l'état d'arbre vigoureux et élevé, à celui de plante rampante et sans produit ; que dans les deux Mondes, cette dégénération a lieu en remontant du Midi au Septentrion : elle s'observe dans l'Ancien Continent, en remontant de Siam à Surate, Agra, Alexandrie, Acre, Chypre, Smyrne, Salonique : elle s'observe dans le Nouveau Monde, en remontant du Brésil à Marignan (Maragnon), à Cayenne, Surinam, Carthagene, la Martinique, la Guadeloupe, Saint-Domingue, la Caroline. Cette gradation constante prouve évidemment que le *cotonnier* a besoin de climats chauds : et en effet, c'est d'une part dans les plaines brûlantes de Siam, Surate, Agra, qu'il s'éleve à la hauteur de dix-huit pieds : de l'autre, c'est dans ces mêmes pays où il ne pleut presque jamais, que le *cotonnier* nous présente le duvet ou la bourre la plus fine et la plus disposée à produire des chef-d'œuvres par les mains de l'Art, parce qu'elle est la plus propre au filage, et la plus soyeuse. La couleur du *coton* propre aux climats brûlans est d'un jaune très-foncé : celui des contrées mitoyennes est d'un blanc éclatant, mais peu soyeux et peu fin. Les *cotons* d'Acre, de Chypre et d'Alexandrie sont les plus estimés à tous égards, de ceux qui nous viennent des Echelles du Levant. Les *cotons* de Smyrne et de Salonique sont ceux de la dernière espece, et portent spécialement le nom de *coton courte-soie*. La gousse ou fruit du *coton* de l'Ancien Monde est fort grosse et exactement arrondie ; mais dans le Nouveau Monde, cette gousse s'éloigne de la forme ronde, et est sujette à trois variétés de configuration : elle est en général oblongue, et le duvet ou *coton* est d'une teinte bien moins foncée que celle des *cotons* de l'Inde ; mais elle est bien, moins blanche que celle des *cotons* des parties Septentrionales des Echelles du Levant. Le duvet des *cotons* d'Amérique est aussi plus fin, plus soyeux que celui de ces dernières contrées, et moins que celui des Indes. Au reste, les *cotons* se blanchissent à force de lessives, ou en exposant à la rosée, sur le pré, les étoffes qui en sont faites.

Presque tous les ouvrages faits avec le *coton* ; sont moussoux , parce que les bouts des filamens paroissent sur les toiles ou estames qui en sont faites : c'est cette espece de mousse qui a fait donner le nom de *mousseline* à toutes les toiles de *coton* fines qui nous viennent des Indes , et qui en effet ont toutes ce duvet. Pour éviter ce défaut dans les mousselines très-fines , on étoupe le *coton* ; c'est-à-dire qu'on enleve tous les filamens courts. Ces belles mousselines fines sont les ouvrages les plus délicats et les plus beaux que l'on fasse avec le *coton* filé. Outre ceux dont nous avons déjà parlé , on en fait encore des futaines , des basins , des bas dont la beauté et la perfection est quelquefois telle , qu'une paire de bas pesant une once et demie ou deux onces , vaut depuis trente jusqu'à soixante et quatre-vingts livres. En Amérique on mélange les diverses sortes de *cotons* pour faire des rayures dans les ouvrages : pour cela on met sur la cardé tant de fils en flocons d'une telle qualité , et tant d'une autre , suivant l'usage qu'on en veut faire : les Indiens ne connoissent point ces mélanges. La diversité des especes que la Nature leur fournit , les met en état de satisfaire à toutes les fantaisies de l'art ; et les préparations qu'ils donnent à leurs *cotons* , n'ont nul rapport avec les nôtres. Le *coton* entre aussi dans une infinité d'étoffes où il se trouve tissu avec la soie , le fil et diverses autres matières. Enfin , c'est la mèche ordinaire des matières propres à éclairer ; et à défaut de laine , on en fait des matelas ; dans ce cas , aux Isles , on emploie le *coton* commun.

Quelques Auteurs parlent d'une espece de *cotonnier* qui rampe comme la vigne : ils disent aussi qu'il croît au Brésil un autre *cotonnier* de la hauteur de nos plus grands chênes , et que dans l'Isle de Sainte-Catherine , il y en a un dont la feuille est large et divisée en cinq segmens , et le fruit , de la grosseur d'un petit œuf de poule.

Outre les *cotons* dont nous venons de parler , il y a aussi en Amérique le *coton* de *mapou* ou *coton* du *fromager* ; le *cotonnier* *flos* ou *cotonnier* de *fléau* , ou *cotonnier* *siffleux* , c'est le *Cotonnier* de *mahot* à grandes  
feuilles

feuilles ; il y a aussi le *cotonnier blanc* ou *cotonnier de mahot* simplement dit. Voyez les articles FROMAGER et MAHOT.

A la Chine les Laboureurs sement dans leurs champs, immédiatement après la moisson ordinaire, une espèce de *cotonnier herbacé*, et ils en recueillent le *coton* peu de temps après. Les Égyptiens en font de même à l'égard de l'*apocin* pour en retirer la *ouate* ; Voyez APOCIN. On croit que la *mèche cotonneuse* de la Chine est tirée d'une espèce d'armoise très-velue, appelée *moxa*. On en sépare la bourre ou la moëlle, en écrasant les tiges et les feuilles : les Chinois, les Japonois et même les Anglois, en forment des mèches grosses comme un tuyau de plume, dont ils se servent pour guérir la goutte : ils mettent le feu à une de ces mèches, et ils en brûlent la partie affligée, d'une manière à produire peu de douleur. Quoi qu'il en soit de ces propriétés, il est sûr que notre *coton véritable* mis sur les plaies en forme de tente, y occasionne l'inflammation. *Leuwenhoëck* attribue cet effet à la figure des fibres du *coton* qui, vues au microscope, ont deux côtés plats comme tranchans, fins et roides.

COTONNIERE, Voyez HERBE A COTON.

COTTE. *Cottus*, Linn. Nom d'un genre de poissons pectoraux. Voyez à l'article POISSON.

COTULE, *Cotula*. Nom d'un genre de plantes qui a des rapports avec les *Camomilles*. On distingue : Une espèce d'*ail de bœuf* à feuilles découpées plus menu que celles du mille-feuille ; c'est le *Cotula flore radiato*, Tourn. 495. Le *Bupthalmum cotula folio*, C. P. Pin. 134. Le *cotula puant* est la *Maroute* ; Voyez CAMOMILLE PUANTE.

COTYLEDON ou COTYLET. Voyez NOMBRIIL DE VÉNUS. On donne aussi le nom de *cotyledon* aux feuilles séminales des plantes. Voyez le Vocabulaire de l'article PLANTE.

COUA. Nom que les habitans de Madagascar donnent à un *coucou huppé* qui se trouve dans ce pays. Le gris, le lilas, le vert glacé de bleu changeant en violet, forment le fond de sa couleur, pl. enl. 589.

COUAGGA. Animal quadrupede et sôlipede que

l'on trouve fort avant dans les terres du Cap de Bonne-Espérance, et qui n'est qu'une variété dans l'espece du zebre. On compare son cri à une espece d'aboïement très-précipité, où l'on distingue la répétition fréquente de la syllabe *kwah-kwah*; d'où apparemment les Hottentots ont formé le nom de *kwagga* ou *couagga*. Ces *kwaggas* sont plus dociles que les zebres; les Paysans de la Colonie du Cap les attellent à leurs charrettes: ils sont robustes et forts; il est vrai qu'ils sont méchans, qu'ils mordent et ruent quand un chien les approche de trop près; ils le repoussent à grands coups de pied, et quelquefois le saisissent avec les dents; les hyenes même n'osent les attaquer. Ils marchent en troupes, souvent au nombre de plus de cent. La chair de cet animal a un goût fade. *Voyez l'article ZEBRE.*

**COUANDOU**, au Brésil, c'est le *Coendou*. *Voyez ce mot.*

**COUAR, COUAS, COUALE.** *Voyez CORBINE.*

**COUATA.** *Voyez COAITA.*

**COUCHE-COÛCHE.** *Voyez COUSSE-COUCHE.*

**COUCHES DE LA TERRE,** *Telluris strata aut stasumina.* *Voyez à l'article TERRE.*

**COUCHES LIGNEUSES et COUCHES CORTICALES.** *Voyez aux articles BOIS et ÉCORCE.*

**COUCOU**, en latin *Cuculus*. Genre d'oiseaux dont on distingue beaucoup d'especes. Tous ont deux doigts devant et deux derriere. Le bec est un peu convexe et comprimé par les côtés. Le nom de *coucou* ou de *coqu* ou *cocou*, a été donné à cet oiseau, du cri qu'il forme en chantant. Les especes different et pour la grandeur et pour la couleur, ou la longueur de la queue. Il y a des *coucous* dans l'un et l'autre Continent.

Le *coucou vulgaire*, pl. enl. 811, *Cuculus nostras*, est un oiseau de passage, et généralement répandu en Europe: il est de la grandeur d'un épervier médiocre; il a deux doigts devant et deux derriere; le bec très-peu courbé en en-bas, convexe en dessus et comprimé par les côtés. Cet oiseau est d'une forme allongée, qui le paroît encore davantage par l'étendue de sa queue dont les plumes sont fort longues et très-larges: son

envergure est de vingt-deux pouces ; le plumage supérieur est d'un cendré assez brillant ; l'inférieur, celui de dessous le corps, est d'un blanc sale, rayé transversalement de brun ; les ailes sont cendrées et variées de blanc et d'un peu de roux ; la queue est noirâtre, avec quelques taches blanches ; l'iris est de couleur de noisette ; les coins de la bouche sont d'un jaune safrané ; le bec est noir ; ses pieds, foibles et très-courts, sont jaunes ainsi que les ongles. On prétend que les mâles sont en plus grand nombre que les femelles.

Le *coucou* se nourrit de chenilles, de mouches, d'autres insectes ; il aime beaucoup les œufs. Sa voix est connue de tout le monde, et il la fait particulièrement entendre lorsque le temps est chaud et pluvieux. Il ne fréquente que les bois ou les grands parcs : et comme il se tient dans le plus épais des taillis, il n'est pas aisé à découvrir. On a observé qu'outre leur cri ordinaire, les *coucous* mâles et femelles en ont un particulier, qui leur sert à se rappeler. On ignore si ces oiseaux contractent une union stable : comme ils n'ont besoin, pour propager leur espèce, que de se rencontrer, ce n'est probablement qu'à la jouissance du moment que se borne toute leur société. Les *coucous* arrivent dans nos climats au printemps ; ils sont alors fort maigres. Ils cessent de se faire entendre dès la fin de Juin. Au commencement de l'automne, ils sont très-chargés de graisse. Ils paroissent se retirer en Afrique ; car on a observé qu'ils passent à l'Isle de Malthe deux fois par an.

M. le Vicomte de Querhoënt nous a écrit : « On voit souvent, au commencement d'Octobre, dans les environs de Guérande en Bretagne, de jeunes *coucous* qui n'ont pas vraisemblablement sorti assez-tôt pour suivre les vieux : j'en ai même tué un au mois de Décembre 1777. » Les *coucous* qu'on a trouvés quelquefois sur l'arrière-saison, et même près la fin de l'hiver, souffrans, languissans, engourdis en apparence, dans des creux d'arbres, dans des trous de murailles, étoient des individus retenus par quelque circonstance particulière, par la crise de la mue, etc.

La femelle de cet oiseau a une singularité qui la



distingue de toutes les autres ; c'est de ne point construire de nid , de ne couvrir , ni élever ses petits , mais de pondre ses deux œufs , un par un , dans les nids de quelques petits oiseaux , comme la *fauvette brune* , la *linotte* , la *mésange* , le *roitelet* , le *rouge-gorge* , et de laisser ainsi à ces nouvelles meres le soin de les couvrir. On prétend encore que la femelle du *coucou* s'empare aussi du nid de l'*alouette* , du *pinçon* , de la *bergeronnette* , etc. et qu'elle en écarte quelquefois plusieurs œufs s'il s'y en trouve trop , pour mettre le sien à la place ; après quoi elle abandonne le fruit de ses amours ; alors l'oiseau auquel appartient le nid , couve l'œuf du *coucou* , adopte et soigne le petit lorsqu'il est éclos , et le nourrit jusqu'à ce qu'il soit assez fort pour prendre l'essor. On est frappé d'une telle indifférence , comparée à cette tendresse générale , à ces soins qu'ont les autres oiseaux pour leurs petits. D'où peut venir ce désordre apparent , cette exception aux lois de la Nature où tout est fondé sur des raisons solides ? La bizarrerie que nous croyons quelquefois y remarquer , n'est que l'effet de notre ignorance. M. *Hérissant* , de l'Académie Royale des Sciences , observe dans un Mémoire qu'il a donné sur le *coucou* , que dans les autres oiseaux l'estomac est presque joint au dos et totalement recouvert par les intestins : et qu'au contraire l'estomac du *coucou* est placé d'une manière toute différente ; il se trouve dans la partie inférieure du ventre , et recouvre absolument les intestins. De cette position de l'estomac , il suit qu'il est aussi difficile au *coucou* de couvrir ses œufs et ses petits , que cette opération est facile aux autres oiseaux , dans lesquels les parties qui doivent poser presque immédiatement sur les œufs ou sur les petits , sont molles et capables de se prêter sans danger à la compression qu'elles doivent éprouver. Il n'en est pas de même du *coucou* : les membranes de son estomac , chargées du poids de son corps et comprimées entre les alimens qu'il renferme et des corps durs , éprouveroient une compression douloureuse et contraire à la digestion. Il suit encore de la structure particulière de cet animal , que ses petits n'ont pas le même besoin

d'être couvés que ceux des autres oiseaux, leur estomac étant plus à l'abri du froid sous la masse des intestins ; et c'est peut-être la raison pour laquelle le *coucou* donne toujours ses petits à élever à de très-petits oiseaux : ces petits étrangers n'y perdent rien quant à l'incubation, qui leur est moins nécessaire ; mais il n'est pas vrai qu'ils y gagnent par la facilité qu'ils ont, comme les plus forts dès leur naissance, de vivre aux dépens des petites familles dont ils ont partagé le nid et qui viennent d'éclore avec eux. C'est à tort qu'on a dit que les petits *coucou*s violent les droits de l'hospitalité. On a avancé qu'après avoir dévoré leurs frères de lait, leur ingratitude cruelle et monstrueuse les porte quelquefois jusqu'à attaquer et dévorer les mères qui les ont couvés et élevés : tous ces faits ont été reconnus faux par l'observation. Heureuses les nourrices d'un autre ordre d'animaux, quand elles ne sont pas plus les victimes de leurs propres enfans ! La mère du nid couve également ses propres œufs et celui du *coucou* ; les petits étant nés, elle en prend un soin égal ; le *coucou* adopté vit paisiblement avec la petite famille jusqu'à ce qu'elle se sépare en quittant le nid. Au reste, d'après l'observation anatomique ci-dessus, on peut dire que plus on étudie la Nature, plus on voit que les effets les plus opposés se rapportent précisément aux mêmes plans et aux mêmes vues ; mais il faut avouer que le Poète *Virgile* a eu raison de dire : *Sic vos non vobis, nidificatis aves.*

**COUCOU A LONG BEC** de la Jamaïque. *Voyez TACCO.*

**COUCOU A LONGS BRINS** de Siam. Il est à peu près de la grosseur du *geai* ; tout son plumage est olivâtre, et sa huppe n'a que peu de longueur ; l'iris est d'un beau bleu, le bec noirâtre, les pieds et les ongles gris.

**COUROU BLEU** de la Chine. *Voyez SANHIA* de la Chine.

**COUCOU BLEU** de Madagascar. *Voyez TAIT-SOU.*

**COUCOU BRUN** et **JAUNE** à ventre rayé. Il est un peu moins grand que le *coucou* d'Europe ; le bec est noir, l'iris orangé pâle, les pieds rougeâtres. Ce

*coucou* se rencontre à l'Isle de Panay. *Voyage à la Nouvelle Guinée*, pag. 120, *planch.* 79.

COUCOU BRUN et TACHETÉ des Indes. Les habitans du Bengale ont donné à ce *coucou* le nom de *bought-sallick*; son plumage est roux brunâtre sur le dos, blanchâtre et brunâtre sur le ventre; les ailes et la queue offrent des bandes transversales d'un brun roussâtre; le bec et les pieds sont d'un jaune verdâtre, et les ongles bruns.

On distingue un *coucou brun piqueté de roux* de l'Isle de Panay. *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 120, *pl.* 78.

COUCOU BRUN VARIÉ DE NOIR. Sa queue est très-longue; on le trouve dans les Isles de la Société, situées dans la mer du Sud. Les habitans lui donnent le nom d'*arawereroa*. *IV.<sup>e</sup> Volume du second Voyage du Capitaine Cook*, pag. 272.

COUCOU BRUN VARIÉ DE ROUX. C'est le *Coucou tacheté* de Cayenne de M. *Brisson*, et des *planch. enl.* 812. Ce *coucou* n'est pas plus gros que le *mauvis*; on le trouve à la Guiane, où on lui donne le nom d'*oiseau des barrières*, parce qu'il se perche souvent sur les palissades des plantations. Cette espece est très-nombreuse en individus, et fréquente peu les grands bois.

COUCOU CORNU du Brésil. Les Brasiiliens le nomment *atingacu-camucu*. Ce *coucou* est petit; le plumage au-dessus du corps est d'un noir roussâtre; sous le corps il est cendré; il a sur la tête de longues plumes qu'il relève à sa volonté, et qui forment alors une huppe qui a quelque ressemblance pour l'aspect avec les cornes des quadrupedes; l'iris est rouge, le bec vert jaunâtre, les pieds et les ongles cendrés.

COUCOU D'ANDALOUSIE. *Voyez* COUCOU TACHETÉ (le grand).

COUCOU DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. Le vert-brun, le roux foncé, le noir et le blanc forment le fond de son plumage, *planch. enl.* 390.

COUCOU DE CAYENNE. *Voyez* COUCOU-PIAYE. *Voyez ce mot.*

COUCOU DE LA CAROLINE. *Voyez* COUCOU dit le *vieillard*.

COUCOU DE SAINT-DOMINGUE. C'est le *Cendrillard*.

COUCOU DE LA JAMAÏQUE. *Voyez* COUCOU dit le *vieillard*.

COUCOU DES INDES ORIENTALES. *Voy.* COUKEELS.

COUCOU DE MADAGASCAR. *Voyez* HOUHOU D'ÉGYPTÉ. On distingue un *grand coucou* de Madagascar ; c'est le *Voudrou-driou*. *Voyez ce mot*.

COUCOU DE MALABAR. *Voyez* CUIL.

COUCOU DU MEXIQUE. *Voyez* QUAPACTOL.

COUCOU DES PALETUVIERS. C'est le *Coucou* dit le *vieillard*, ou l'*Oiseau de pluie*. On en distingue plusieurs especes ou variétés. Il y a : Celle appelée *coucou de la Jamaïque* par M. Brisson ; les plumes de la tête sont brunes et soyeuses au toucher ; le dessus du corps est cendré olivâtre ; le dessous du corps est blanc et roux ; la mandibule supérieure est noire , et l'inférieure est blanche ; cet oiseau , différent en cela de nos *coucous* d'Europe , se laisse approcher de très-près avant de fuir. Le *vieillard à ailes rousses* de la Caroline , *pl. enl.* 816 ; celui-ci est très-sauvage. Le *petit vieillard*, ou *coucou des paletuviers* de Cayenne , *pl. enl.* 813 ; c'est le moins grand des *vieillards* ; il se plaît sur les paletuviers , et donne la chasse aux chenilles qui vivent sur cette sorte d'arbres.

COUCOU DES PHILIPPINES. *Voyez* HOUHOU D'ÉGYPTÉ.

COUCOU DU SÉNÉGAL. *Voyez* RUFALBIN.

COUCOU HUPPÉ. On en distingue de plusieurs especes. Il y a : Le *coucou huppé à collier* de Coromandel , *pl. enl.* 874 , *fig.* 2. Il n'est pas plus gros que le *mauvis* ; le plumage au-dessus du corps est noirâtre ; sous le corps il est blanc ; les plumes alongées du sommet de la tête forment une belle huppe noirâtre ; au-dessus de la tête est un demi-collier blanc. Le *coucou huppé de Guinée* , *Voyez* TOURACO. Le *coucou huppé* de la Côte de Coromandel , *Voyez* JACOBIN HUPPÉ de la Côte de Coromandel. Le *coucou huppé* de Madagascar , *Voyez* COUA. Le *coucou huppé* du Brésil , *Voyez* CUIRA - CANTARA. Le *coucou huppé* noir et blanc ; ce *coucou* observé une seule fois en Italie , près de Pise , étoit un peu plus gros que le nôtre ; il construisit un nid ; sa femelle y déposa quatre œufs qu'elle couva et qu'elle fit éclore ; étoit-ce bien

un oiseau du genre du *coucou* ? Le *coucou huppé* ~~vert~~ de Siam, Voyez COUCOU à longs brins.

COUCOU INDICATEUR. On le trouve dans l'intérieur des terres au-delà du Cap de Bonne-Espérance ; le surnom d'*indicateur* lui a été donné à cause de l'habitude qu'il a d'indiquer aux Hottentots les nids des abeilles sauvages. En effet, dès qu'il en a découvert un, il voltige autour, pousse un cri aigu ; le Hottentot arrive, l'*indicateur* redouble son cri, se pose sur les branches de l'arbre dans le creux duquel est la ruche ; le Hottentot s'en empare, et en laisse, par reconnaissance, une portion à l'oiseau *indicateur*. Le blanc nué de vert, le gris roussâtre, le brun, le roux, des taches noires et jaunes sont la couleur du plumage.

COUCOU NOIR. On en distingue plusieurs espèces de cette couleur. Il y a : Le *coucou noir* de Cayenne ; le bec est d'un très-beau rouge ; les pieds sont noirsâtres ; quelques plumes roides entourent la base du bec ; tout le plumage est noir, mais plus foncé sur le corps qu'en dessous, *pl. enl. 512*. Le petit *coucou noir* qui se trouve aussi à Cayenne, *pl. enl. 505*, et qui niche dans des troncs d'arbre, a la queue très-courte, point étayée, et terminée carrément ; le bas-ventre est cendré ; le reste du plumage, le bec et les pieds sont noirs. Le *coucou noir* de Bengale et des Indes. Voyez COUCOOL.

COUCOU PETIT, à tête grise et ventre jaune, ou *petit coucou* de l'Isle de Panay, l'une des Philippines ; il n'est pas plus gros qu'un *merle* ; le gris clair, le brun clair, le jaune pâle nué de roux, le noir et le blanc forment le fond de la couleur de son plumage. *Voyage à la Nouvelle Guinée, pag. 122, pl. 81.*

COUCOU-PIAYE. C'est le nom qu'on donne à Cayenne à ce *coucou*, *pl. enl. 211*, l'un des plus grands du Nouveau Continent ; il est revêtu du plus beau plumage. Le *piaye* est fort commun à Cayenne. Il habite de préférence le bord des rivières ; il change souvent de place, et remue la queue toutes les fois qu'il est perché ; son envergure est de quinze pouces ; le plumage supérieur est d'un marron-pourpré très-brillant ; le dessous du corps est cendré ; le bout de la queue

offre du blanc-noir et ensuite du blanc ; le bec est gris en dessus et jaunâtre en dessous ; les ongles sont d'un gris-brun. On trouve quelquefois à Cayenne une plus petite espèce de *coucou* dont le bec est rouge ; le plumage du ventre , noir ; les ailes rousses , ainsi que la queue qui est terminée par des barres noires et ensuite blanches.

COUCOU ROUGE. Dans l'Orléanois , c'est le *Crapaud volant*.

COUCOU ROUGE du Brésil. Voyez COUROUCOU.

COUCOU TACHETÉ. On en distingue plusieurs espèces. Il y a : Le *grand coucou tacheté* d'Edwards , qui est le *Coucou d'Andalousie* de M. Brisson. Il est à peu près de la grosseur d'une *pie* ; sa tête porte une huppe d'un cendré-bleu , qu'il leve ou baisse à sa volonté ; le brun foncé forme le fond de tout le reste du plumage ; il y a sur les ailes et la queue de petites taches blanches , d'autres d'un cendré clair. Le *coucou tacheté* de Bengale , Voyez BOUT-SALLICK. Le *coucou tacheté* de Cayenne , c'est le *coucou brun varié de roux*. Le *coucou tacheté* de la Chine ; le plumage supérieur est d'un gris foncé verdâtre , varié de blanc et enrichi de reflets dorés bruns ; tout le dessus du corps est varié de brun et de blanc ; la tête et le cou sont noirâtres , *pl. enl. 764*. Le *coucou tacheté* de l'Isle de Panay ; son plumage est brun et piqueté de roux. Le *coucou tacheté* , ou *varié* de Mindanao , *pl. enl. 277* : le fond de son plumage est brun-roux , tacheté sur le corps de blanc et de fauve changeant en vert , tacheté sous le corps de blanc et de noirâtre.

COUCOU VERT d'Antique ; Voy. HOUHOU D'EGYPTE. Il y a aussi le petit *coucou vert* du Cap de Bonne-Espérance ; c'est un des oiseaux que la Nature a peints de ses plus riches couleurs ; tout son plumage est , au-dessus du corps , d'un vert doré brillant et à reflets métalliques : il est blanc en dessous , *pl. enl. 657*. Il y a aussi le *coucou verdâtre* de Madagascar.

COUCOU dit le VIEILLARD. Voyez ci-dessus COUCOU DES PALETUVIERS.

COUCOUAT. En Sologne , c'est le jeune *Coucou*.

COUDIOU. En Provence , c'est le *Coucou*. Voyez ce mot.

COUDOUNIER, *Voyez* COIGNASSIER.

COUDOUS ou CONDOUS, ou COUDOU, ou COESDOES. *Voyez* CONDOMA.

COUDRIER ou NOISETIER, *Corylus*. Arbrisseau dont la racine est longue, grosse et robuste, enfoncée profondément dans la terre, et étendue au large, poussant de grosses tiges droites, qui se partagent en plusieurs branches fortes et en des verges pliantes, sans nœuds, et flexibles, dont le bois est blanc et tendre. Les jeunes pousses sont chargées de duvet; ses feuilles sont pétiolées, larges, arrondies, un peu ridées et dentelées, d'une couleur verte, et pâles ou légèrement velues en dessous. Il a pour fleurs, des chatons grêles, oblongs, cylindriques, qui portent les fleurs mâles, et des houppes de filets rouges, qui sont les pistils des fleurs femelles. Les chatons sont d'abord verdâtres, ensuite jaunâtres, écailleux, et ne laissent après eux aucun fruit. Les fruits naissent sur le même arbre, mais en des endroits séparés, unis plusieurs ensemble; ce sont les *noisettes* que tout le monde connoît: elles sont enveloppées chacune dans une coiffe membraneuse, frangée par les bords, et charnue à sa base. Le fruit est ou rond ou ovale; son écorce est ligneuse, lisse, jaune rougeâtre; elle renferme une amande qui donne un suc laiteux, recouverte d'une pellicule rougeâtre dans les *noisetiers* cultivés, et roussâtre dans les autres. L'amande est très-bonne à manger.

Le *noisetier* croît par la culture, dans les jardins, les vignes et les vergers; ceux qui sont sauvages, ( les *coudres*, *Corylus sylvatica* ) viennent par-tout, dans les forêts et le long des chemins; mais leur accroissement est fort lent. M. *Daubenton* dit en avoir vu de fort vieux à la vérité, qui avoient quarante pieds de haut, et plus de deux pieds de tour, et qui ne dépérissent point encore. M. *Haller* dit qu'il y avoit en 1727, un *noisetier* de cette taille dans le jardin de Leyde, et qu'il y avoit été mis par *Charles de l'Ecluse*; c'étoit une variété venue du Levant. Parmi ceux que l'on cultive et dont on se sert pour faire des haies dans les jardins, les uns portent des fruits longs, cachés dans des calices de même figure, fermés, verts

et frangés à leur bord, *Corylus sativa*, J. B. 1, 266; et *fructu albo minore sive vulgaris*, C. B. Pin. 417. D'autres en portent de fonds et dont le calice est court et plus ouvert; telles sont les *avelines*, *Corylus sativa*, *fructu rotundo maximo*, C. B. Pin. 418; aut *Avellana Lugdunensis major*, Cam. Hort; ce sont les meilleures *noisettes*: on nous les apporte du Lyonnais et d'Espagne. Les fruits des *noisetiers* sauvages sont petits et moins agréables à manger.

En général les *noisettes* nourrissent plus que les noix: on les couvre de sucre chez les Confiseurs: on en tire, par expression, une huile douce, très-utile pour la toux invétérée. Le bois du *coudrier*, tout différent de celui des autres arbres, a plus d'utilité quand il est d'un petit volume, que lorsqu'il a plus de grosseur: on s'est aussi assuré par plusieurs expériences, qu'il dure trois fois davantage lorsqu'il a été coupé dans le temps de la chute des feuilles, que lorsqu'il a été abattu pendant l'hiver ou au commencement du printemps. Au reste, le bois du *coudrier* n'est propre qu'à de petits usages. On l'emploie sur-tout à faire des cerceaux pour les futailles, parce qu'il est droit, souple et sans nœuds: on fait des arcs de fleches avec les branches souples du *coudrier*. On prétend aussi se servir de ces mêmes branches pour découvrir des sources, des trésors cachés et des mines; mais ces vertus surnaturelles sont des propriétés imaginaires et superstitieuses, dont des fourbes abusent tous les jours pour tromper la crédulité des gens infatués d'anciens préjugés: heureusement que les dupes en ce genre sont le plus petit nombre des citoyens. Voyez BAGUETTE DIVINATOIRE.

COVETTE. Voyez à l'article SEIGLE.

COUGOURDE. Voyez à l'article COURGE à fleurs blanches.

COUGOURDETTE. Voyez à la suite de l'article COURGE à limbe droit.

COUGUAR ou COUGARD, appelé ainsi par contraction de son nom Brésilien, *cuguacu-ara*: c'est le *Tigris fulvus* de Barrere, le *Felis ex flavo rufescens*. . . de M. Brisson. Animal carnassier, qui se trouve dans les mêmes contrées de l'Amérique Méridionale que le



*jaguar*. On le nomme *tigre rouge* à la Guiañe. Cet animal a la taille moins étoffée que le *jaguar*, mais plus longue ou effilée, plus levretée et plus haute sur ses jambes. Le *couguar* a la tête petite, la queue longue, le poil court et assez généralement d'un roux vif; il n'est marqué ni de bandes longues, comme le tigre, ni de taches rondes et pleines, comme le léopard, ni de taches en anneaux ou en roses, comme l'once et la panthere. Son poil est seulement mêlé de quelques teintes noirâtres, sur-tout au-dessus du dos; il a le menton blanchâtre, ainsi que la gorge et toutes les parties inférieures du corps. Quoique plus foible, il est aussi féroce et plus cruel que le *jaguar*. Cet animal vorace se plaît à l'ombre dans les grandes forêts; il grimpe sur un arbre touffu, s'y cache et s'élanche de là sur sa proie lorsqu'elle passe; il la dévore sans la dépecer; dès qu'il l'a saisie, il l'entame, la suce, la mange de suite, et ne la quitte pas qu'il ne soit pleinement rassasié. La légèreté de son corps et la longueur de ses jambes le rendent plus propre à courir que le *jaguar*, il grimpe aussi plus aisément sur les arbres. Tous deux sont également paresseux et poltrons lorsqu'ils sont rassasiés. Ils n'attaquent presque jamais les hommes, à moins qu'ils ne les trouvent endormis.

Le *couguar* est assez commun à la Guiane; autrefois on a vu ces brigands arriver à la nage et en nombre dans l'Isle de Cayenne, pour dévaster les campagnes, attaquer et égorger les troupeaux, les agoutis, les pécaris, etc.; c'étoit dans les commencemens un fléau pour la Colonie; mais peu à peu on les a chassés, détruits ou relégués loin des habitations. Lorsqu'on étoit obligé de passer la nuit ou de s'arrêter dans les bois, il suffisoit d'allumer du feu pour leur inspirer de la terreur et les faire fuir.

On fait de la peau de ces animaux des housses de cheval; leur chair est maigre, et a un fumet désagréable.

Il y a grande apparence que l'*ocorome* du pays des Moxes, et l'animal du pays des Iroquois, auquel on a donné très-improprement le nom de *tigre*, ne sont autre chose que le *couguar*; et ce dernier paroît devoir

se rapporter à l'espece de *couguar* de Pensilvanie, dont nous parlerons ci-après.

**COUGUAR** de Pensilvanie. Cette autre espece de *couguar* se trouve dans les parties tempérées de l'Amérique Septentrionale, sur-tout dans les montagnes de la Caroline, de la Georgie, de la Pensilvanie, etc. Il est plus bas de jambes que le *couguar* de la Guiane, beaucoup plus long de corps, la queue aussi de trois ou quatre pouces plus longue. Voilà les seules différences.

**COUGUAR NOIR OU TIGRE NOIR** de Cayenne. *Voyez* JAGUARETE.

**COUI.** Nom que l'on donne dans nos Colonies Françoises au *calebassier* d'Amérique : on appelle *couis* les vaisseaux qui sont faits de la moitié de son fruit, et dont les Negres se servent en guise de sébiles de bois, etc. Les Caraïbes ont l'art d'en faire de jolie vaisselle. *Voyez à l'article* CALEBASSIER D'AMÉRIQUE.

**COUIPO.** *Voyez à l'article* PIERRE DE VÉGÉTAUX.

**COU-JAUNE.** Nom que les François établis à Saint-Domingue, ont donné à un petit oiseau qui a quelque analogie avec le chardonneret ; mais il a le bec de la fauvette, et plusieurs de ses caracteres et de ses habitudes. Le *cou-jaune* appartient au genre *XL* de la Méthode de M. Brisson ; il est charmant par la beauté de son plumage, par l'agrément de son chant, et son intelligence. La gorge, le cou et la poitrine sont jaunes ; la tête est d'un gris-noir ; le ventre est blanc ; les flancs grivelés de blanc et de noir, ainsi que les ailes et la queue. Cet oiseau fréquente les bords des ruisseaux, recherche les lieux frais, voltige de branche en branche, chasse aux papillons et à différens insectes ; il entame aussi les fruits. Son nid, attaché à l'extrémité d'un jet de liane, se berce au gré du vent ; l'ouverture est en dessous ; une cloison mitoyenne sépare l'entrée du fond destiné à la couvée ; ce nid ressemble à un petit *matelas roulé*, dit M. de Buffon. Le *cou-jaune* fait plusieurs pontes par an ; et chaque couvée est de trois ou quatre petits, *pl. enl. 686, fig. 1.*

**COUKEEL.** Nom donné, au Bengale, aux *coucou*s de cette contrée. On en distingue trois especes ou variétés ; 1.° Le *coucou noir* de Bengale, ou le *coucou* des

Indes Orientales, *pl. enl.* 274 : son plumage est d'un noir brillant changeant en vert. Un *coucou* observé à Mindanao, par M. Commerson ; il est d'un noir tirant sur le bleu. Le *coucou noir* des Indes d'Edwards ; tout son plumage est noir ; mais à reflets prismatiques.

COULACISSI. *Voyez* PERRUCHE des Philippines.

COULASSADE, en Provence, est le nom de la grosse alouette appelée *calandre*.

COULAVAN. C'est le *Couliavan* de la Cochinchine, *pl. enl.* 570, et le *Loriot* de la Cochinchine de M. Brisson.

COULEKIN. *Voyez* AMBAÏBA.

COULEUVRE, *Coluber*. Nom donné par excellence au serpent du genre qui porte le même nom dans le *Système de la Nature* de Linnæus. Il paroît, dit M. d'Aubenton, que cet Auteur ne connoissoit point la *couleuvre* proprement dite : elle n'est peut-être pas en Suede et dans tout le Nord, ou elle y est bien rare ; au contraire, elle est très-commune en France ; c'est une des cinq especes de serpens qui sont aux environs de Paris.

La *couleuvre*, décrite par M. d'Aubenton, étoit longue de trois pieds huit pouces ( il y en a encore de plus grandes, et qui sont de la grosseur du poignet de l'homme ) ; la queue faisoit le quart de la longueur de l'animal entier. Elle étoit conservée, depuis plusieurs années, dans un bocal d'eau de vie ; le dessous du corps avoit une couleur jaunâtre, et le dessus une couleur noire avec des taches jaunes de différentes formes, et rangées par files qui s'étendoient tout le long du corps jusqu'au bout de la queue. Il y avoit sur les côtés de ce serpent une file longitudinale de taches jaunes en forme de losanges ; sur un fond noir et plus bas, une autre file composée de pointes et de petites lignes transversales noires, placées alternativement sur un fond jaune. Il y avoit sous le corps deux cent six grandes plaques, et cent sept rangs de petites plaques sous la queue ; dix-sept petites plaques sur le bord de la mâchoire supérieure, et vingt sur la mâchoire inférieure.

La *couleuvre* appartient au troisieme genre des *Serpens*. Ce reptile habite les bois, les lieux déserts et

pierreux ; mais abrités ; sa langue est noire , et fourchue à son extrémité ; elle la fait sortir et rentrer avec une extrême célérité ; sa gueule est garnie de dents aiguës , qui ne sont point dangereuses ; elles ne contiennent point de venin ; les morsures de la *couleuvre* ne paroissent guere occasionner d'inflammation sur la partie blessée , qu'autant que l'animal aura été très-irrité. La *couleuvre* se nourrit de grenouilles , de petits lézards , d'insectes , de petits oiseaux , de rats et de souris. Elle aime passionnément le lait : on en a vu entortillées aux jambes des vaches , leur sucer le pis aux heures où on devoit traire ces animaux. Il n'est pas rare d'en voir entrer dans les masures , et même dans les maisons , et y habiter en parasites. Quelques-unes ont témoigné de l'affection pour ceux qui prenoient soin de les nourrir. *Voyez à l'article SERPENT.*

COULEUVRE SERPENTINE. *Voyez à l'article CHARBONNIER (serpent).*

COULEUVRÉE ou VIGNE BLANCHE. *Voyez BRIONNE.*

COULIAVAN de la Cochinchine , *pl. enl. 570.* Espece de *loriot* : il est un peu plus grand que le nôtre ; son bec est un peu plus épais , et un peu plus long. M. *Sonnerat* observe que le *couliavan* ou *coulavan* , n'est point particulier à la Cochinchine , et qu'on le trouve dans différentes parties de l'Inde.

COULILAWAN. C'est l'écorce gomme-résineuse d'un arbre aromatique , que l'on dit être différent de celui qui porte l'écorce de *cannelle giroflée*. *Voyez ce mot.*

Le *coulilawan* croît naturellement aux Moluques , dans les Isles de Batsjan , Java et Bornéo. On préfere celui de Bornéo : son odeur tient de celle du girofle et de la cannelle : c'est une nouvelle espece d'épicerie dont on fait usage actuellement en Hollande : cette écorce appelée par les Malais , *culitlawan* , est épaisse et compacte , brune en dehors et d'une couleur claire en dedans , facile à réduire en poudre ; et alors elle exhale une odeur suave et forte , laquelle tient plus du girofle que de la cannelle. L'arbre qui porte cette écorce , est grand , et souvent si gros par en-bas , qu'un homme ne peut l'embrasser : sa cime est serrée et peu épaisse. Ses feuilles sont larges vers les pé-

dicules et pointues à l'extrémité opposée; elles ont trois côtes ou nervures qui parcourent la longueur de la feuille, ainsi que dans les feuilles du malabathrum et de la cannelle. L'arbre *coulilawan* semble n'être pas du genre de ces arbres, par la différence de ses fleurs et de ses fruits. M. *Bartheuser*, dans une *Dissertation inaugurale de Médecine sur l'écorce à odeur de girofle d'Amboine*, l'appelle *Laurus canellifera Amboinensis procerior, foliis longioribus atque trinervis, baccis calyculatis, oblongo-rectundis*. La racine de cet arbre a le goût du sassafras, et lui ressemble quant à la dureté et à la couleur. Les Chirurgiens de la Compagnie des Indes Hollandoises s'en servent depuis 1676, tant à Batavia que sur les vaisseaux, à la place du sassafras; et peut-être fait-on de même en Hollande, puisqu'on n'y trouve aucune différence.

Au moyen de la distillation, on retire de l'écorce du *coulilawan* une huile essentielle, qui passe dans toute la Hollande pour l'huile de girofle. Les Indiens en font entrer l'écorce dans leur *bobori*, qui est une espece d'onguent, souvent composé de seuls aromates. Ils s'en oignent le corps, tant pour se parfumer que pour prévenir ou pour dissiper les douleurs qu'ils contractent par l'air froid des nuits, auquel ils s'exposent en couchant à la belle étoile. Une demi-livre de cette écorce ne fournit pas un demi-gros d'huile. Cette huile est regardée comme un spécifique contre les fluxions: on en frotte les parties affectées. L'eau qu'elle distille est laiteuse, et répand une odeur très-aromatique: son goût est amer. L'huile en est claire, transparente, et surnage: on la distingue par une couleur jaunâtre. Une demi-once d'écorce pulvérisée et extraite avec l'esprit de vin, a donné cinquante grains de résine; l'eau n'en a tiré que quarante-huit grains de gomme. L'eau-de-vie de France n'a procuré que trente-quatre grains d'extrait, qui étoit moins aromatique que les précédens. On peut présumer que cette écorce, prise intérieurement, échauffe le sang, augmente son mouvement progressif et intestin, dissout la pituite dans l'estomac et dans les intestins, favorise la digestion, arrête les vomissemens, chasse les vents, dissipe les douleurs qui dérivent de la pituite, guérit les

les dévoiemens , désopile le mésentere et les autres viscerés , amene les évacuations périodiques des femmes , augmente les sécrétions de la salive et de toutes les autres humeurs.

COULON. Ancien nom du *pigeon*.

COULON-CHAUD , *pl. enl.* 856. TOURNE-PIERRE , en latin , *Arenaria*. Genre d'oiseau de rivage , que beaucoup d'Auteurs ont désigné par le nom générique et latin de *Tringa*. Ce genre contient deux especes : ses caracteres sont d'avoir quatre doigts dénués de membranes , trois devant , un derriere ; la partie inférieure des cuisses dénuée de plumes ; le bec un peu courbé en en-haut , et un peu comprimé horizontalement.

Le *coulon-chaud* est surnommé *tourne-pierre* , de l'habitude qu'il a de retourner les pierres pour prendre les insectes et les vers cachés dessous , et dont il fait sa principale nourriture. On trouve ces oiseaux , dit M. *Mauduyt* , dans l'Ancien et le Nouveau Continent ; et peut-être dans toutes les régions des deux hémispheres : ce sont des oiseaux du nombre de ceux qui , par la maniere dont ils vivent , peuvent se transporter sous tous les climats , et y propager leur espece ; mais s'ils changent de lieu , ce n'est que par des circonstances momentanées ; et ils errent d'une contrée à une autre , sans que les individus se transportent d'un hémisphere à l'autre , tandis que l'espece pourvue par-tout de ce qui lui est nécessaire , s'est étendue sous tous les climats.

Le *coulon-chaud* ou *tourne-pierre* n'est pas plus gros qu'un *merle* ; sa longueur est d'un peu plus de huit pouces , et son envergure , de quinze pouces et demi ; le bec est noir ; la partie nue des cuisses , les jambes et les pieds sont orangés ; les ongles noirâtres ; le sin-ciput est couvert de petites plumes noires bordées de blanc ; l'occiput , la gorge et le derriere du cou sont blancs ; il y a aussi une tache blanche de chaque côté entre l'œil et le bec ; les joues , le devant et les côtés du cou , sont noirs ; le haut du dos et les ailes , variés de noirâtre , de gris-brûn et de ferrugineux ; les plus grandes des couvertures des ailes , près du corps , d'un brun foncé , bordées et terminées de blanc ; les

pennes des ailes et de la queue, variées de blanc et de brun ; tout le reste est blanc. On trouve ce *coulon-chaud* à la Guiane : *Catesby* l'a vu près des côtes, dans la Floride. *Edwards* l'avoit reçu de la Baie d'Hudson : on le trouve aussi en Sibérie, et dans différentes contrées des Indes Orientales. *M. de Buffon* pense que c'est le même oiseau qu'on appelle *bunc* ou *bure*, en Picardie. *Linnaeus* lui donne le nom d'*interprete*.

*M. Brisson* décrit un autre *tourne-pierre* qu'il appelle *coulon-chaud cendré* : il est un peu plus gros que le *coulon-chaud* précédent. *M. Mauduyt* présume que c'est à cette espèce qu'on doit rapporter le *coulon-chaud gris* de Cayenne, *pl. enl.* 857 ; et l'oiseau représenté, *pl. enl.* 340, sous le nom de *coulon-chaud* de Cayenne. Ce dernier, dit *M. Mauduyt*, paroît former un double emploi par rapport à l'autre. Le *coulon-chaud cendré* de *M. Brisson*, a le bec brun ; la partie nue des cuisses, les jambes et les pieds rouges ; les ongles noirâtres ; la tête et le derrière du cou sont d'un gris-brun ; le devant du cou et la poitrine d'un brun foncé ; le reste du plumage inférieur, ainsi que le bas du dos et le croupion, les cuisses et les côtés, sont blancs ; les plumes du dos, les pennes des ailes et de la queue sont d'un gris-brun, terminées ou bordées de blanc.

COUMA des Indiens, ou COUMIER de la Guiane. Voyez POIRIER SAUVAGE de Cayenne.

COUMAROU ODORANT, des Galibis et des Garipons, *Coumarouna odorata*, *Aubl. Guian.* 740, tab. 296. Arbre qui croît dans les grandes forêts de la Guiane : il est de la famille des *Légumineuses*. Son tronc s'éleve de soixante à quatre-vingts pieds de hauteur, sur environ trois pieds et demi de diamètre. Son écorce est dure, lisse et blanchâtre, ainsi que l'aubier ; mais le bois intérieur est brun : les branches sont très-rameuses et tortueuses ; elles croissent au sommet de l'arbre : les feuilles sont alternes, ailées, composées de deux ou trois folioles de chaque côté, entières, acuminées, fermes, lisses et verdâtres ; les fleurs sont d'un pourpre-violet, disposées en grappes axillaires et terminales : le fruit est une gousse ovulaire, pointue, jaunâtre, épaisse, charnue, filandreuse, uniloculaire, et qui, sous une coque dure et fragile, contient une

semence oblongue , d'une forte odeur aromatique d'amande amere , mais plus agréable. Les Indiens enfilent ces semences , et s'en forment des colliers pour se parfumer. Les Créoles en mettent dans leurs armoires pour les préserver des insectes , et leur communiquer une bonne odeur : ils emploient l'écorce et le bois intérieur du tronc aux mêmes usages qu'on emploie le *gayac* , dont ils lui donnent le nom. (*Encycl. Méth.*)

COUPAYA. Grand arbre du pays de Cayenne : c'est un faux *simarouba* qu'on a tort d'employer au lieu du véritable ; il n'en a pas les mêmes qualités. Il est aisé de les distinguer par leurs racines ; celle du *coupaya* est sombre et filandreuse ; celle du *simarouba* est jaune et compacte ; Voyez SIMAROUBA. Le *coupaya* est peut-être le *Bignonia copaya* d'Aublet ; Guian. 650.

COUPE-BOURGEON. Voyez LISETTE.

COUPEROSE NATURELLE. Voyez au mot VITRIOL.

COUPEUR-D'EAU , suivant quelques-uns , est le *Larus rostro inæquali* ; c'est le *Rhyncops* de Linnæus ; d'autres Auteurs l'ont appelé *Plotus* , *Phalacrocorax*. On doit regarder le *coupeur-d'eau* comme un *bec en ciseaux*. Voyez ce mot.

COUPY ou COUËPI , *Coupy arbor hirsuto folio* , Barr. Ess. p. 42 ; an *Zabucayo* ? Pison. Grand arbre des bois de la Guiane , dont le tronc a environ soixante pieds de hauteur , et plus de trois pieds de diamètre ; son écorce est grise et lisse ; ses racines et ses branches sont tortueuses ; on y trouve des courbes toutes faites pour la construction des canots : ses feuilles sont alternes , ovales , pointues , plus ou moins lisses , vertes , fermes : ses fleurs sont polypétalées , violettes : son fruit en forme de noix est un peu plus gros que celui du *saouary* ; Voyez ce mot. Il tombe en Août : on le mange aussi comme le cerneau ; il a presque le même goût et est tout aussi agréable. Les Créoles ont coutume d'en mettre sur leurs tables. Son bois , d'un blanc nué de jaune , dure plus et est plus solide que le chêne ; mais on ne l'emploie guere pour bâtir , à cause de sa pesanteur , qui lui a fait donner par les Sauvages le nom de *coupy* , c'est-à-dire , pesant. Il est d'ailleurs d'une grande utilité. On en fait



des pilons à deux fins , qu'on emploie dans la cuisine ; on en tire des dalles qui ont , dit M. de Préfontaine ; jusqu'à cinquante pieds de longueur , et que les Sucriers peuvent employer. Les Indigotiers et les Roucouyers se servent des éclats de son bois par préférence à toute autre matiere , pour faire précipiter la fécule de ces plantes. C'est une de ses vertus particulieres. *Voyez* INDIGO et ROUCOU.

COUQUELOURDE , COQUELOURDE DES JARDINIERS , *Lychnis coronaria Dioscoridis , sativa*. Il y a plusieurs especes de cette plante. *Voyez* CAILLET DE DIEU.

COURANS , *Profluens aqua maris*. Les Navigateurs donnent ce nom à un mouvement progressif que l'eau de la mer a en différens endroits , et qui peut accélérer ou retarder la vitesse du vaisseau , selon que sa direction est la même que celle du vaisseau , ou lui est contraire. Les *courans* sont-ils différens de ce qu'on appelle *flux* et *reflux* ? tiennent-ils au même système et à celui des vents ? On pourroit le soupçonner. *Voyez les articles* VENT , MER et GOUFFRE. Il y a aussi les souffles ou *courans d'air* qui sortent des glaciers. Ces vents sont âpres et pénétrans ; ces souffles annoncent la pluie ou l'orage.

COURATARI. *Voyez* BALATAS BLANC.

COURBARIL. *Voyez à l'article* RÉSINE ANIMÉ.

COURESSE. On nomme ainsi aux Antilles un serpent du troisième genre. Il n'est point venimeux.

COUREUR , en Italien , *Corira*. Nom donné à un genre d'oiseau palmé , plus petit et du même ordre que l'*avocette* ; mais son bec est plus court et plus droit , jaune et noir à sa pointe. Cet oiseau qui se trouve en Italie , doit son nom , dit *Aldrovandé* , à la célérité avec laquelle il court sur les rivages. Son plumage est couleur de rouille sur le dos , et blanc au ventre ; son bec est jaune , excepté par le bout où il est noir.

COURE - VITE. Nom donné à un oiseau qui a beaucoup de rapports avec la *perdrix de mer* , par le bec , la taille , le port et les couleurs ; mais il en diffère en ce qu'il n'a que trois doigts devant , tous séparés , et point de doigt en arriere ; il pourroit

fournir un genre entre celui de la *perdrix de mer* et celui du *râle*. Sa queue n'est pas fourchue ; *pl. enl.* 795. On connoît aussi le *coure-vite* de la Côte de Coromandel, *pl. enl.* 892.

**COURGE**, *Cucurbita*. Nom d'un genre de plantes de la famille des *Cucurbitacées*, à laquelle il a donné son nom. *Voyez* ce mot. Ce genre de plantes a beaucoup de rapports avec les *concombres* ; mais il en est distingué par les semences garnies d'un rebord particulier, très-remarquable ; il comprend des herbes rampantes, munies de vrilles, à feuilles alternes ; les fleurs sont monoïques, c'est-à-dire, toutes d'un seul sexe ; mais les mâles et les femelles se trouvent réunis sur le même individu : ces fleurs sont à corolle monopétale, campanulées, à limbe partagé en cinq découpures, axillaires ; et le bord du calice est terminé par cinq dents en alêne. Les fruits sont de grosses pommes charnues, succulentes, divisées intérieurement en trois à cinq loges, par des cloisons molles et membraneuses, et qui renferment des semences nombreuses, aplaties, oblongues, etc. La plupart des plantes de ce genre sont employées pour la nourriture et autres usages ; c'est parmi elles que se trouvent les plus fortes de leur famille et les plus gros fruits connus. Elles sont en outre très-intéressantes par le nombre prodigieux de races et de variétés qu'on y observe, et par les grandes différences qui se rencontrent entre quelques-unes.

Toutes les especes de *courges*, disent MM. *de la Marck* et *Duchesne*, que nous suivrons dans la suite de cet article, sont regardées comme annuelles ; mais dans les climats très-chauds dont elles sont originaires, elles doivent être *annuelles-persistantes* ; car les branches qui traînent à terre, s'y enracinent par une grande partie de leurs nœuds ; et il en repousse sans cesse de nouvelles, souvent même après l'entière maturité des fruits ; ce qui n'arrive point aux especes purement annuelles. Toutes les parties de la plante sont chargées de poils permanens, excepté sur le fruit où ils tombent lorsqu'il commence à grossir, et en laissant la peau entièrement lisse. Voici la distinction des *courges*. Il y en a quatre especes principales, et qui offrent la

*calebasse*, les *gourdes*, les *potirons*, les *pepons*, les *citrrouilles*, les *giraumons*, les *pastissons*, les *artichauts* de Jérusalem ou *arbouttes* d'Astracan, les *fausses colquintes*, la *pasteque* ou le *melon d'eau*, etc.

1.° La COURGE à fleurs blanches ou la CALEBASSE ; *Cucurbita leucantha*, Duch. *Cucurbita (lagenaria) foliis subangulatis, tomentosis, basi subtus biglandulosis, pomis lignosis*, Linn. La feuille est presque ronde, d'un vert pâle, molle, lanugineuse, légèrement gluante et odorante, et a en dessous deux petites glandes coniques près de l'insertion du pétiole. Sa fleur est blanche, fort évasée, en roue; la graine est mince, mais sa peau assez épaisse, et le bourrelet du bord donne à ces graines une figure carrée. La pulpe du fruit est spongieuse, fort blanche; la peau d'abord d'un vert pâle, devient d'un jaune sale dans la maturité. Les fruits varient beaucoup quant à la figure et à la grosseur; cependant ces variétés se peuvent rapporter à trois races principales; savoir :

α. La *cougourde* ou la *gourde* des Pèlerins, ou la *courge-bouteille*, *Cucurbita lagenaria*, Tourn. 107; et *flore albo, folio molli*, Bauh. Pin. 313. Ces dénominations annoncent la figure de son fruit. Le côté de la queue (du péduncule) se trouve diminué, non pas en forme de poire, mais en forme de cou allongé ou de gouleau de bouteille. D'autres fois cette partie voisine de la queue se renfle, imitant en plus petit la figure du ventre, dont elle ne reste séparée que par un étranglement; il y a de ces fruits marqués de taches foncées, *Cucurbita lagenaria variegata*, Tourn. La *cougourde* est la race dont les fruits sont les moins gros.

β. La *gourde* simplement dite, *Cucurbita latior*, Dod. Pempt. 669. *Cucurbita major sessilis, flore albo*, Bauh. Pin. 312. C'est la *calebasse* à coque dure et à gros fruits renflés. C'est elle dont les nageurs novices font usage sous le nom de *calebasse* proprement dite, pour se soutenir plus aisément à la surface de l'eau, en s'attachant à chaque aisselle un de ces fruits secs, et par conséquent plein d'air. C'est elle qui a fait passer dans nos Isles d'Amérique le nom de *calebassier* (Voyez ce mot) à l'arbre qui porte les *couis*, et dont la pulpe sert à faire le sirop de *calebasse*. C'est elle qui, par

sa forme et sa grosseur , a fait donner à la partie inférieure des *alambics* , le nom de *cucurbite*. Ses feuilles sont légèrement dentelées , ainsi que dans la race suivante.

γ. La *courge-trompette* ou la *courge longue* , *Cucurbita longior* , Dod. Pempt. *Cucurbita Americana teres et cubitalis* , Tourn. Le grand allongement des fruits dans cette race , dépend en grande partie de leur position. Posés à terre , ils se courbent souvent en forme de faux ou de croissant , ou même se renflent par les deux bouts en forme de pilon. Il s'en trouve aussi de plus ou moins gros : ceux qui le sont le plus , ont la coque plus tendre et la pulpe un peu plus charnue ; on les mange en Amérique et dans la partie Méridionale de l'Europe , même jusqu'à Lyon , où on les nomme *trompettes* et *citrouilles-trompettes*. Il faut les cueillir comme les concombres , bien avant leur maturité , à moitié de leur grosseur , ou aux trois quarts tout au plus. Les *courges-trompettes* à fruit long et étroit , qui se trouvent en Afrique , et en ont été transportées en Amérique , ont la peau plus dure : lorsqu'elles sont seches , les Nègres , en les creusant , en font une sorte d'instrument de musique , dont ils tirent le son en frappant dessus l'ouverture avec la paume de la main , comme sur un cornet à jouer aux dés.

Il paroît que les *calabasses* ont été connues des Anciens ; il semble aussi que les Voyageurs en ont trouvé dans l'Amérique Méridionale , ainsi qu'à Amboine et dans d'autres contrées des grandes Indes , et que c'est depuis ce temps que le nombre de leurs races s'est multiplié. On sait que , lorsque leurs fruits sont bien secs , leur peau est dure et comme ligneuse ; alors on les vide , et on en fait ( particulièrement avec ceux de la *cougourde* ) des bouteilles et divers autres ustensiles commodes , dont se servent les Voyageurs et les pauvres gens.

2.° La COURGE à gros fruit ; c'est le POTIRON , *Cucurbita maxima* , Duch. *Melopepo fructu maximo albo* , Tourn. 106. *Cucurbita aspera* , folio non fisso , fructu maximo albo sessili , J. B. 2 , p. 221. *Pepo compressus major* , Bauh. Pin. 311. *Cucurbita pepo* , a. Linn. ? Cette

espece de *courge* ( le *potiron* ) differe des *pepons* proprement dits , par ses fleurs plus évasées dans le fond du calice , et ayant un limbe rabattu d'une maniere remarquable ; par ses feuilles cordiformes , presque horizontales , plus grandes , à poils moins roides , et dont la substance est plus molle ; le fruit généralement est plus gros et plus constant dans sa forme sphérique , comprimée , à côtes régulières , et à renfoncemens considérables à la tête et à la queue , *sphæra polis compressis , meridianis sulcatis* , Sauvages : la pulpe plus ferme , et cependant fondante et pleine de jus ; la peau fine , telle que dans la plupart des *pastissons*. Quoiqu'il existe plusieurs variétés dans l'espece du *potiron* , aucune , selon M. *Duchesne* , ne participe à la nature des *citrouilles* , avec lesquelles on les a souvent élevées et entremêlées. Les *potirons* fournissent trois variétés ; savoir :

*a.* Le *potiron* jaune , commun. Cette nuance de jaune est toujours rougeâtre , quelque pâle qu'elle soit ; aussi s'en trouve-t-il qui sont presque couleur d'airain. On observe assez souvent une bande blanchâtre dans le fond du sillon entre les côtes ; cet endroit est le plus lisse ; et le reste de la peau sujet à de légères gerçures et cicatrices grisâtres , prend quelquefois de la broderie comme celle du melon. Le *potiron* jaune est le plus gros , mais aussi le plus creux. Il s'en trouve cependant fréquemment qui pesent de trente à quarante livres , poids de marc , et quelquefois de cinquante à soixante livres. La couleur de la pulpe est d'un beau jaune ; et plus il est vif , plus il se trouve d'un bon goût. On ne mange point sa chair crue , à cause de son goût fade et insipide , mais on l'emploie dans les potages ; on en fait aussi des marmelades. La décoction de cette pulpe est estimée rafraîchissante ; sa substance , propre dans les ardeurs d'entrailles et dans les constipations qui dépendent de cette cause : elle relâche les premières voies et est bientôt évacuée par les selles.

*β.* Le *gros potiron* vert. Ce vert est toujours grisâtre , et quelquefois ardoisé. Il est sujet aux bandes blanches , comme le *potiron* jaune ; sa chair varie aussi de couleur ; il s'en trouve dont le jaune approche du

rouge orangé. En général les *potirons* verts, un peu moins gros, se gardent plus long-temps ; ils sont estimés les meilleurs.

2. Le *petit potiron* vert. Sous-variété qu'on distingue ; et qui est recherchée, parce que son fruit fort comprimé, plus plein et moins aqueux, se conserve plusieurs semaines de plus, et dure, bon à manger, jusqu'à la fin de Mars. Tous les *potirons* ont les fleurs jaunes.

3.° La COURGE à limbe droit ou le PEPON, *Cucurbita Pepo*, Duch. Les *pepons* ont, ainsi que les *potirons*, la fleur jaune ; mais dans le *pepon*, le fond de la corolle est rétréci presque en entonnoir, et son limbe n'est jamais rabattu. Dans l'une et l'autre espèce, les semences sont elliptiques, non tronquées ni échancrées à leur sommet, et blanchâtres ou d'une couleur plus pâle que la chair qui les contient. Les deux races principales que comprend l'espèce du *pepon*, sont la *melonnée* et la *polymorphe*.

a. Le *pepon* melonné, *Cucurbita pepo moschata*, an *Cucurbita major rotunda*, *flore lutco, folio aspero* (dulciter)? Bauh. Pin. 312. Le surnom de *citrouille melonnée* que lui donnent nos Créoles dans les Antilles, et celui de *citrouille musquée* qu'on lui a accordé en Italie et en Provence, où ce *pepon* est cultivé, annoncent assez le cas que ces peuples en font. Dans nos Provinces froides, les *pepons melonnés* ne réussissent qu'avec le secours des couches chaudes, et demandent autant de soins que les *pasteques*. Le *pepon melonné* est une race ambiguë par sa nature ; il se rapproche des *pepons* par la forme de ses graines, par l'aspect et la couleur de la corolle, la disposition des branches, et la figure anguleuse des feuilles, tandis que la mollesse de ces mêmes feuilles, leur duvet doux et serré, la pâleur des fleurs en dehors, leur étranglement dans le bas du calice, l'allongement des pointes vertes extérieures du calice, et le goût musqué de la pulpe du fruit, lui donnent assez d'analogie avec l'espèce des *calebasses*. Cette pulpe est aussi plus sèche que celle des *giraumons*, et à fibres plus fines ; mais elle est en même temps plus ferme que celle des *courges-trompettes*, et tient en cela de celle des *pastissons*. Au reste, on observe dans

la race du *pepon melonné*, un assez bon nombre de variétés, soit par rapport à la forme du fruit aplati, sphérique, ovale, cylindrique, en massue, en pilon plus ou moins gros et à côtes plus ou moins exprimées, soit par rapport à la couleur, d'un vert plus ou moins foncé à l'extérieur, et en dedans, depuis le jaune soufré le plus pâle jusqu'au rouge orangé.

ρ. Le *pepon polymorphe*, *Cucurbita-pepo polymorpha*, Duch. Le caractère de cette autre race principale ou espèce secondaire, qui comprend les *citrouilles*, les *giraumons*, les *pastissons*, et les *fausses coloquintes*, semble être l'inconstance même; il doit paroître difficile de le décrire, lorsqu'on se représente la mutabilité de sa figure dans presque toutes ses parties. La grandeur des fleurs, leur forme régulièrement conique, la direction oblique ou presque droite et jamais horizontale de ses feuilles, leur couleur brune, leur âpreté qui résulte, d'une part, de leur substance cassante et sèche par elle-même, tandis que les côtes et les nervures en sont très-aqueuses; et de l'autre, de la forme des poils roides à sa base, tuméfiés, qui s'y trouvent parsemés; voilà, disent MM. *Duchesne* et *de la Marck*, tout ce qu'on peut observer de commun entre les plantes que l'on rassemble ici sous le nom de *pepon polymorphe*.

Il paroît nécessaire, avant de déterminer les races; de placer ici quelques observations qui, sans être générales, sont du moins communes à plusieurs. 1.° Les fruits dont le vert est le plus noir, sont ceux qui en mûrissant, acquièrent la nuance de jaune la plus foncée, notamment du côté du soleil; car il résulte de la privation de la lumière de cet astre, que la partie inférieure du fruit qui pose sur la terre, se blanchit. 2.° Lorsque les fruits sont panachés, c'est toujours dans leur milieu aux trois quarts de leur pourtour où la peau est moins épaisse, et plus près de la queue que de la tête; et la zone verte de la tête étant plus grande, plus renflée que celle de la queue, c'est aussi celle où correspondent les cloisons du fruit qui portent les graines. 3.° Quand les fruits ne sont point panachés, les zones vertes de la tête et de la queue offrent des pointes principales en regard l'une de

l'autre , comme pour se rapprocher ; et le nombre de ces pointes étant en rapport avec l'intérieur du fruit , il indique le nombre des cloisons ou des loges , qui est ordinairement de trois à cinq ; on croit avoir observé que les autres petites pointes qui s'observent sur les gros fruits , sont moins exprimées , et qu'elles sont en relation avec la structure intérieure de la fleur et de ses supports. 4.<sup>o</sup> Ce qui vient d'être dit pour les bandes ou pointes principales , et qui sont ordinairement détachées en clair ou en brun , quelquefois en blanc de lait sur le reste du fruit , a lieu pour les mouchetures qui n'en sont que des fragmens ; elles sont plus ou moins grandes , plus ou moins liées , et plus ou moins nombreuses sur le fruit ; assez quadrangulaires , et jamais arrondies , encore moins étoilées comme sont les mouchetures de diverses *pasteques*. 5.<sup>o</sup> Les impressions ou altérations de couleur qui ne dépendent point du soleil , mais du passage des vaisseaux nourriciers , forment les bandes colorées , les mouchetures dont il est mention ci-dessus ; le passage de ces mêmes vaisseaux , plus ou moins libre et sous la peau du jeune fruit , y occasionne quelquefois une inégalité d'accroissement ; et le fruit , en mûrissant , perd alors sa forme ronde , pour devenir ou simplement à côtes , comme dans les *giraumons* , ou à cornes , comme dans les *pastissons*. Un autre état d'altération est ce qu'on nomme les *verruës* , et qui paroîtroit mieux désigné par le nom de *bosselures* , puisque ce ne sont point des excroissances purement extérieures , mais des élevures de la coque , qui forment par dedans autant de creux correspondans , quoique moindres en proportion , attendu que la coque y est d'une plus grande épaisseur ; ces bosselures sont de deux sortes : tantôt larges par le pied et peu élevées , tantôt plus hautes et étranglées par le pied , elles prennent la forme de loupes ; quelquefois ces loupes sont groupées les unes sur les autres : il est à présumer que cette difformité est un véritable état de maladie , puisque les fruits dans lesquels il se porte à cet excès , n'ont aucune bonne graine , mais seulement quelques rudimens imparfaits. Quelques *pepons* se trouvent simplement ondés : ce sont ceux qui ont la coque moins



dure, et cependant la pulpe aqueuse; car dans les *passissons* qui ont la chair sèche et ferme, la peau est très-fine et en même temps fort unie. Enfin, quelques *pepons* sont brodés comme le *melon*; et cette broderie graveleuse, d'un gris rougeâtre, ne tient qu'à la peau, et seulement sur quelques parties qui offrent aussi des gerçures plus ou moins profondes. Décrivons maintenant les races secondaires de *pepons* polymorphes.

Les *fausses coloquintes* ou *coloquinelles*, autrement les *fausses oranges* ou *orangines*, *Cucurbita polymorpha colocyntha*, Duch. *Pepo rotundus aurantii formâ*, Bauh. Pin. 311. *Pepo fructu minimo spherico*, Tourn. 105. Cette plante est très-féconde; le fruit, de la grosseur d'une forte orange, fort régulièrement à trois loges, abonde en graines assez grosses; sa pulpe est jaunâtre, fibreuse; ce fruit est un peu amer, se dessèche facilement et acquiert alors une odeur un peu musquée; sa peau formant une coque assez solide, d'un vert-noir dans sa fraîcheur, et dans sa maturité d'un jaune orangé très-vif. Il y en a qui varient par la grosseur, et dont la couleur est pâle, et qui quelquefois demeurent verts presque tout l'hiver. Enfin, il y en a à coques panachées; ce sont des variétés métisses.

La *cougourdette*, autrement les *fausses poires* ou les *coloquintes lactées*, *Cucurbita polymorpha pyridaris*, Duch. *Colocynthis pyriformis*, seu *Pepo amarus*, Bauh. Pin. 313; Tourn. 108. *Cucurbita ovifera*, Linn. Mant. 126. Son fruit est plus petit que celui de l'*orangine*; il est en forme d'œuf ou de poire; la coque en est épaisse et solide; la peau d'un vert-brun, marquée de bandes et mouchetures d'un blanc de lait; la pulpe fraîche d'abord, ensuite fibreuse et friable.

La *barbarine* ou *barbaresque*, *Cucurbita verrucosa*, C. Bauh.; Linn. *Melopepo verrucosus*, Tourn. En général le fruit des *barbarines* est plus gros que celui de la *cougourdette*; l'écorce aussi dure, mais ordinairement bosselée ou verruqueuse, jaune ou panachée, et quelquefois marquée de bandes vertes. Il y en a d'orbiculaires, de sphériques ovales, et d'allongées en concombre.

Les *giraumons* et les *citrouilles*, *Cucurbita polymorpha oblonga*, *Pepo Virginianus*, *Pepo oblongus*, Bauh. Pin. 311; Tourn. 105. *Pepo major oblongus*, Dod. Pempt.

665. *Cucurbita foliis asperis*, sive *Zuccha*, flore luteo, J. B. 2, 218. *Cucurbita pepo*, *β.* Linn. *Pepo vulgaris*, *Macoks Virginiani*, Ray Hist. 639 et 641. Les *giraumons* et les *citrouilles*, disent MM. *Duchesne* et de la *Marck*, peuvent être regardés comme de simples races d'une même espèce, avec les plus petits d'entre les *pepons* dont nous venons de parler; ils veulent que la disproportion de volume qui se trouve entre ces fruits, ne soit point un obstacle à leur proposition, d'autant plus qu'il se trouve de ces fruits méisés, notamment dans les *barbarines*, qui font nuance et rendent le passage insensible.

Les *giraumons* pourroient se distinguer des *citrouilles*; par une pulpe ordinairement plus pâle et toujours plus fine; il paroît aussi qu'ils ont en général les feuilles plus profondément découpées que celles des *citrouilles*, qui ne sont souvent qu'anguleuses; mais ces différences légères sont d'ailleurs moins sensibles que celles de la forme et de la couleur du fruit.

On distingue: La *citrouille* verte, à peau tendre; fort luisante, à chair très-colorée, quelquefois variée en jaune. La *citrouille* grise, d'un vert pâle, d'une forme ovale, un peu en poire. La *citrouille* blanche, décolorée et en même temps si molle, que son poids lui fait perdre sa forme, qui est aussi en poire. La *citrouille* jaune, également arrondie par les deux bouts, la plus commune à Paris avant que le *potiron* l'eût fait abandonner, *Cucurbita pepo*, *oblongus*, *vulgaris*.

Parmi les *giraumons*, on distingue ceux qui sont verts, bosselés, énormes en grosseur et égaux par les deux bouts, comme les *citrouilles*. Le *giraumon* noir, effilé du côté de la queue, à peau fort lisse, à pulpe ferme; celui-ci produit quelquefois des variétés: les uns d'un vert pâle, d'autres à bandes, et d'autres totalement jaunes et égaux par les deux bouts; un autre parfaitement noir, et étant uniquement effilé vers la tête; enfin, un autre panaché de jaune vers la partie de la queue. Le *giraumon* rond, d'un vert-noir, il est quelquefois aussi gros qu'un *potiron*, et quelquefois marqué de bandes et de mouchetures pâles; on en a vu de remarquables par la prodigieuse extension qu'avoit prise ce qu'on nomme l'œil, et où la place

des stigmâtes de la fleur se trouvoit dessinée d'une manière très-extraordinaire. Les fécondations croisées ont rendu la race des *giraumons*, originairement franche, aussi incôstante que toute autre. La grosseur et la forme de la variété du *giraumon* rond, font présumer que c'est la première pour laquelle on ait employé le nom de *giraumon*, qui signifie proprement une *montagne tournante*, c'est-à-dire, un *rocher roulant*. Les *giraumons* ou *citrouilles* à bandes, nommés depuis long-temps *concombres de Malthe* ou de *Barbarie*, et par d'autres, *citrouilles Iroquoises*; ces fruits sont très-variés, ils jouent tous de forme et de couleur comme les précédens et rentrent dans leur même nature; il y en a aussi de traversés par un assez grand nombre de gerçures en tout sens, ou de mouchetures très-fines; quelques-uns ont d'énormes bosselures; les bandes n'ont pas toutes les mêmes degrés de couleur. Les *giraumons* blancs, c'est-à-dire d'un jaune pâle, appelés *concombres d'hiver* par plusieurs Cultivateurs, peuvent être regardés comme les plus dégénérés d'entre les précédens; aussi sont-ils communément les plus petits. Enfin, le *giraumon* vert, tendre, à bandes et mouchetures, soit en foncé, soit en pâle, forme une dernière variété qui a peu de constance, mais qu'il est intéressant de considérer, attendu que cette couleur indique ordinairement ceux dont la pulpe est la plus délicate à manger.

Les *pastissons* surnommés *bonnet d'Electeur*, *bonnet de Prêtre*, *couronne Impériale*, *artichaut de Jérusalem* ou d'Espagne, *arhouste d'Astracan*, *Melopepo clypeiformis*, Baul. Pin. 312; Tourn. 106. *Cucurbita melopepo*, Linn.

La race des *pastissons* offre des plantes difformes et comme rachitiques; l'état de contraction qu'elles affectent, se dénote dans toutes leurs parties; et cette maladie héréditaire se perpétue depuis plusieurs siècles plus ou moins constamment, mais se reproduit toujours par le plaisir que l'on prend à ressemer les graines des fruits les plus régulièrement déformés. Ces fruits ont en général la peau fine comme les *coloquinelles*, mais ordinairement plus molle; la pulpe plus ferme, blanche et assez sèche, ce qui fait qu'ils se gardent

fort long-temps ; quoiqu'ils perdent très-facilement leur queue. Quant à la forme , il s'en trouve quelques-uns de ronds , piriformes ou turbinés ; mais plus souvent encore dans les races franches , comme s'ils étoient serrés par les nervures du calice , la pulpe se boursofle et s'échappe dans les intervalles , formant tantôt dix côtes dans toute la longueur , seulement plus élevées vers le milieu , tantôt des proéminences dirigées vers la tête ou vers la queue qu'elles entourent en couronne. D'autres fois aussi le fruit se trouve étranglé par le milieu , et renflé aussi-tôt en un large chapiteau , comme dans un champignon qui n'est pas encore épanoui ; ou même enfin , il est entièrement aplati en bouclier , quelquefois godronné plus ou moins régulièrement. Les loges de la pulpe y sont fréquemment au nombre de quatre et de cinq. Une partie des graines sont bossues , toutes sont fort courtes , et presque de forme ronde , suivant la proportion qui s'observe en général dans les *pepons* , dont les fruits les plus longs ont aussi les graines les plus allongées. Quant au nom de *pastisson* , qui est d'usage en Provence , il doit avoir été donné à ces fruits , par rapport à leur forme semblable à celle de diverses pièces de pâtisserie. Dès le commencement de la végétation , les rameaux de la plante , plus fermes par le rapprochement considérable des nœuds , au lieu de ramper mollement , s'élancent de côté et d'autre , quelques-uns même verticalement , et ne s'abattent enfin sur la terre , qu'entraînés par le poids des fruits ; les pédicules des fleurs mâles sont très-allongés , ainsi que les queues des feuilles qui sont quelquefois tortillées ou ondulées ; la forme totale de la feuille est fort allongée , et ses angles peu sensibles ; les vrilles sont sans usage.

A l'égard des variétés ou races subalternes des *pastissons* , si , aux différences dans la forme extérieure du fruit , on ajoute la présence ou l'absence des bandes et des mouchetures , on sent aisément que leur nombre doit devenir assez considérable. On peut consulter à ce sujet , au *Cabinet des Estampes* , les dessins de M. *Duchesne* , et l'explication raisonnée qu'il y a jointe. M. de la Marck fait mention de *pastissons barbarins* ;

cette race métisse offre des fruits médiocres et allongés en forme de bouteille, avec des bosselures et une peau jaune d'âtre; la pulpe bonne à manger. Le *pastisson giraumoné*, connu chez divers Curieux sous les noms impropres de *concombre de carême*, de *potiron d'Espagne*; il est mieux désigné par le nom plaisant de *sept-en-toise*, qui outre sa fécondité, rappelle encore la végétation resserrée, analogue à celle des *pastissons*. Dans cette espèce métisse, les branches sont quelquefois si rentassées, que formant un épais buisson, les fruits informes qui sont dans le centre, ne nouent que fort tard; raccourcis et bosselés, ils ont grand-peine à mûrir, ils restent verts. Dans d'autres individus, les fruits de grosseur médiocre ont une peau luisante et pâle, à peine marquée de bandes; mais dans leur état de vigueur, les *pastissons giraumonés* sont allongés en massue, assez gros, quelquefois avec quelques grosses bosselures, et peints de belles bandes et de mouchetures d'un vert gai sur un fond d'un jaune-paille un peu verdâtre; et le ton frais de ce dehors est encore relevé par la blancheur de la pulpe, lorsqu'on vient à entamer le fruit. Cette pulpe est très-fine et se conserve jusqu'au printemps, bien plus délicate à manger qu'aucun *giraumon*.

4.° La PASTEQUE OU le MELON D'EAU, COURGE à feuilles laciniées, *Cucurbita anguria*, Duch. *Cucurbita citrullus*, Linn. *Anguria Citrullus dicta*, Bauh. Pin. 312; Tourn. 106. *Citrullus folio colocynthidis secto, semine nigro*, J. B. 2, p. 235. *Anguria Indica*, Rumph. Amb. *Citrullus officinarum*, Lob. Ic. 640. *Jacé seu Anguria*, Pis. Bras. 263. On voit dans J. Bauhin, que le nom *patheca*, *bathecha*, *albutheca*, d'Avicenne, vient de *batice*, qui est le nom Indien. Il ne faut pas confondre cette plante avec notre *citrouille* qui est un *pepon*, comme on l'a vu ci-dessus. La *pasteque* a les feuilles profondément découpées, fermes, cassantes, et leur direction est beaucoup plus verticale que dans les *pepons*. La fleur a la corolle moins évasée que celle des *calebasses*, moins grande, moins campanulée et plus profondément découpée que dans les *pepons*: elle est aussi d'un jaune moins foncé. Le fruit assez constamment orbiculaire, a la peau fine, mince, lisse et mouchetée

mouchetée de taches étoilées, avec des bandes pâles; les graines assez renflées et à bourrelet fort petit, sont rouges ou noires; la pulpe toujours fort colorée, d'un jaune safrané ou citrin, et si intense dans la plupart des *pasteques*, qu'on peut les sucer et les vider comme un *coco*, par une ouverture faite à la peau.

Les Provençaux semblent restreindre le nom de *pasteque* aux races dont le fruit est le moins fondant, et qu'on n'emploie que confit avec du vin doux, cuit en raisiné comme on fait les poires en Bourgogne. On en cultive en Saintonge, que l'on ne mange que frités : on les y appelle très-improprement du nom de *concombre*. Les plus fondans sont nommés *melons d'eau*. Les uns et les autres mûrissent assez mal aux environs de Paris, même sur les couches.

Il paroîtroit par le nom Brésilien, *jacé*, attribué par *Marcgrave* au *melon d'eau*, que cette race étoit cultivée au Brésil; mais M. *Duchesne* observe que les Portugais l'ont peut-être porté dans cette contrée du Monde. En effet, *Prosper Alpin* en avoit vu en Egypte de telle grosseur, qu'un seul fruit faisoit la charge d'un homme, et trois ou quatre celle d'un chameau. *Parkinson* citoit de même, et peut-être à tort, une *pasteque* d'Amérique, à pulpe ferme, etc. *Ray* en cite une espèce, d'après *Césalpin*, à pulpe ligneuse et si ferme, que le fruit rebondissoit comme un ballon, plutôt que de se briser. C'est en Italie qu'on pourroit vérifier si ce n'est point une exagération.

**COURICACA** de Cayenne, *pl. enl.* 888. C'est le grand *Courly* d'Amérique de M. *Brisson*; le *Pélican Américain* de *Catesby*; l'*Aouarou* des habitans de la Guiane. Cet oiseau ne cede pas en grandeur à la *cigogne blanche*, mais il a le corps plus mince, avec le cou et les jambes plus longs; la tête et les deux tiers du cou sont absolument dégarnis de plumes, à l'âge de maturité: (dans les jeunes *couricacas*, ces mêmes parties sont légèrement emplumées; peu à peu le cou se dépouille, et ensuite la tête); ces parties dépouillées de plumes, n'offrent qu'une peau épaisse, calleuse, et parsemée de taches blanchâtres sur un fond noir; le tiers inférieur du cou et tout le corps sont revêtus de plumes

blanches ; les grandes pennes des ailes et celles de la queue sont noires , avec des reflets d'un bleu rougeâtre. Le bec a neuf pouces et demi de long , six à sept de circonférence à son origine ; il va en diminuant jusqu'à sa pointe qui est mousse , et ne commence à se courber en en-bas qu'aux deux tiers de sa longueur ; le bec est d'un brun mêlé de rougeâtre fort sombre ; une partie des cuisses dégarnie de plumes , et noire ainsi que les jambes , les pieds , les doigts et les ongles. Le *couricaca* est très-commun à la Guiane , où il fréquente les terres noyées ; il se nourrit de poissons , de reptiles , de vers. *Catesby* dit que tous les ans , il arrive de nombreuses volées de ces oiseaux à la Guiane , vers la fin de l'été , et qu'ils s'en retournent avant le mois de Novembre : le *couricaca* se comporte-t-il de même à la Guiane ? Il y a lieu de le présumer ; on nous a assuré qu'une nuance de couleur de chair anime le noir de la peau nue de la tête et du cou.

COURIMARI. Voyez OULEMARI.

COURLAN. Voyez COURLIRI.

COURLEROLES. Nom qu'on donne en Dauphiné à la *courtilliere*. Voyez GRILLON-TAUPE.

COURLI , COURLY ou COURLIS. Nom donné à des oiseaux de rivage ; ils sont assez grands : ils fréquentent de préférence les bords de la mer , et quelquefois aussi les marais , les étangs , les terres basses et inondées ou fort humides ; ils courent assez vite , se nourrissent de vers et d'insectes : ils ont quatre doigts , trois devant , un derrière ; les trois antérieurs sont réunis ensemble par une membrane , jusqu'à la première articulation ; la moitié inférieure de la cuisse , dégarnie de plumes ; ces oiseaux sont assez haut montés sur leurs jambes : leur bec est fort long , arqué ou courbé en en-bas , grêle et obtus à son extrémité. Le *courlis* est répandu dans l'Ancien et le Nouveau Continent. Les espèces sont en plus grand nombre dans les terres qui sont au Midi , que dans celles qui sont au Nord : nous ne connoissons en Europe que le *courlis* proprement dit , et le *petit courlis* ou *corlieu*.

COURLIS ou COURLY COMMUN , *pl. enl.* 818 ; en latin *Numenius* ( mot dérivé du terme Grec dont on se

servoit pour désigner le croissant de la lune , et l'on a cru trouver un rapport de conformation avec ce croissant et le bec du *courlis* : des Auteurs ont désigné le *courlis* par ces mots : *Arguata et Falcinellus* ). Le *courlis commun* est appelé en Poitou , *turlu* ; en Bretagne , *corbigeau* , *corbichet* ; en Picardie , *turlui* , *courleru* ; en Normandie , *corlui* , etc. Cet oiseau est à peu près de la grosseur d'un coq ordinaire ; la longueur , du bout du bec à celui de la queue , est de deux pieds un pouce ; son envergure , de trois pieds quatre pouces ; le bec long de cinq pouces et demi , et voûté ou arqué en faucille ; le plumage supérieur est varié de brun , de fauve et d'un blanc sale ; la gorge est blanchâtre ; la poitrine et le ventre sont d'un gris-fauve , marqué de bandes transversales brunes ; la queue est courte et bigarrée de brun sur un fond gris ; les plumes de l'aile sont au nombre de trente , variées de taches et de bandes noirâtres , grises , blanchâtres , brunes , et comme engrenées les unes dans les autres ; la mandibule supérieure est brunâtre , l'inférieure est blanchâtre , toutes les deux deviennent noires par le bout ; les pieds et les ongles sont bruns. Ces *courlis* arrivent au printemps en troupes nombreuses dans plusieurs Provinces maritimes de la France , et y font leur nid au mois d'Avril ; la ponte est de quatre œufs : et comme ces oiseaux abordent deux fois l'année à Malthe , on peut conclure qu'ils traversent la Méditerranée , et qu'ils passent en Afrique. On a reconnu notre *courlis* dans les terres du Sénégal , de Madagascar et de la Louisiane. Nous ne voyons guere de *courlis* aux environs de Paris , qu'au fort de l'hiver et par les plus grands froids. Leur chair n'est pas fort recherchée. On prétend que ces oiseaux prononcent en volant , *courly* , *corlieu*.

COURLIS , dit plus communément *corlieu* , pl. enl. 842 , est le *petit Courlis* de M. Brisson. Malgré la ressemblance du plumage , les mêmes habitudes et la même façon de vivre , il ne se mêle jamais avec le *grand courlis* dont il est mention ci-dessus ; il est aussi bien plus rare en France , et il est au contraire plus commun en Angleterre : sa gorge est blanche et sans



taches ; il y a de chaque côté de la tête , au-dessus de l'œil , une tache blanche longitudinale.

• **COURLIS D'AMÉRIQUE** ( grand ) de M. Brisson ; Voyez **COURICACA**. Le *courly d'Amérique* ( petit ) de M. Brisson , est le *Matuitui* ; Voyez ce mot.

1 **COURLIS BLANC** d'Amérique , *pl. enl.* 915 ; c'est le *Corlieu blanc* de Catesby : il est un peu moins fort que le *courlis* d'Europe. Le sommet antérieur de sa tête est dégarni de plumes , et couvert d'une peau d'un rouge pâle ; tout le plumage est blanc , excepté le bout des quatre plus grandes pennes des ailes , qui est d'un vert-noir obscur ; la partie des cuisses dénuée de plumes ; les jambes , les pieds et le bec sont d'un rouge pâle : les *courlis* blancs se voient quelquefois au Brésil et à Cayenne , et plus communément à la Louisiane et à la Caroline ; Catesby dit qu'ils ont la chair et la graisse jaunes comme du safran.

2 **COURLIS DES BOIS** ; c'est le *Courlis vert* de Cayenne , *pl. enl.* 820 ; le *Flammant des bois* des François de la Guiane. Le fond de son plumage est un vert sombre , mais qui , suivant les différens aspects , offre de beaux reflets d'un vert bronzé et brillant sur les ailes , de pourpré sur le ventre et le cou ; le bec est verdâtre , un peu moins long , moins effilé , mais , à proportion , plus fort que celui du *courlis* d'Europe : ses pieds sont brunâtres ; ses ailes très-longues ; il est plus bas sur jambes que le *courlis* rouge ; il va seul ou en compagnie de sa femelle , se tient dans les plus grandes forêts , et y vit le long des fleuves et des rivières qui les traversent ; son cri est très-fort.

3 **COURLIS BRUN** d'Amérique ; Voyez **GOUARONA**.

4 **COURLIS BRUN** de l'Isle de Luçon : il est de la grandeur de notre *courlis* ; tout son plumage est d'un brun roux ; le bec et la peau nue qui entoure les yeux , sont verdâtres , l'iris très-rouge , et les pieds d'un rouge de laque. *Voyage à la Nouvelle Guinée* , *pl.* 85 , *pl.* 47.

5 **COURLIS BRUN A FRONT ROUGE** ; c'est le *Courlis brun* du Brésil de M. Brisson ; le *Flamant gris* des François de la Guiane. Suivant M. Mauduyt , ce *courlis brun à front rouge* est un jeune *courlis blanc* dont le

plumage n'est pas encore fait. Ils se trouvent dans les mêmes contrées et vont ensemble.

**COURLIS A COU BLANC** de Cayenne, *pl. enl. 976.* Ce grand *courlis* de Cayenne n'est pas commun ; son bec est d'un brun-noirâtre ; les pieds sont jaunâtres et les ongles bruns. Le sommet antérieur de la tête et le tour des yeux, sont nus et couverts d'une peau brune ; le bas du cou ; la gorge et la poitrine, les grandes couvertures des ailes, sont blanchâtres ; les grandes penes et la queue sont noires ; tout le reste du plumage est gris-brun, mais plus foncé au ventre qu'au dos.

**COURLIS HUPPÉ** de Madagascar. Il est près d'un tiers plus gros que le *courlis* d'Europe : le cou est court, gros, très-garni de plumes ; le plumage de tout le corps est brun roussâtre ; les penes des ailes sont blanches ; la queue noire ; le bec verdâtre ; les pieds rougeâtres et les ongles bruns ; les plumes du pourtour de la tête, sont longues, inclinées en arriere, et forment une huppe très-belle et très-ample, blanche dans le milieu et d'un beau vert chatoyant sur ses côtés, *pl. enl. 841.*

**COURLIS D'ITALIE**, et **COURLIS MARRON** ; Voyez **COURLIS VERT.**

**COURLIS DE MADAGASCAR** ; Voyez **COURLIS COMMUN.**

**COURLIS ROUGE** ; c'est le *Corlieu rouge* de *Catesby* ; le *Flamant rouge* ou simplement *Flamant* des François établis à la Guiane. Ce *courlis* est un peu moins gros que le *courlis* d'Europe ; cependant il a le bec et les jambes plus longues ; tout est rouge dans cet oiseau ; le plumage, la peau nue qui couvre le sommet antérieur de la tête, celle qui entoure les yeux, les jambes et les pieds ; il faut cependant excepter les ongles qui sont d'un brun clair, et les grandes penes des ailes qui sont blanches dans la plus grande partie de leur longueur, et dont deux ont l'extrémité de couleur d'acier bruni ; le plumage seul est toujours plus rouge que les autres parties ; il approche de l'écarlate dans la plupart des individus, et dans quelques autres il tire sur un cramoisi très-

éclatant ; les mâles ont toujours le plumage plus brillant que celui des femelles. Ces especes de *courlis* naissent couverts d'un duvet noirâtre ; le plumage brun est la livrée de la premiere année ; celui de la seconde est gris , mêlé de plumes blanches et de quelques plumes d'un rouge pâle ; à la troisieme année le rouge commence à dominer sur le plumage ; ce n'est guere qu'à la quatrieme année que ces *courlis* deviennent tout-à-fait rouges ; en vieillissant , le plumage tire sur le cramoisi , et perd peu à peu son bel éclat.

Les *courlis* rouges habitent les terres inondées et désertes de l'Amérique Méridionale ; ils sont sur-tout très-abondans dans les contrées où la chaleur est la plus grande ; ils se tiennent toujours en troupes , soit qu'ils volent , soit qu'ils se posent à terre ou sur les arbres ; car ils se perchent , et notamment sur les paletuviers ; ils ne quittent guere les arbres que le matin et le soir ; pour aller à la picorée ; c'est sur les vases qu'ils cherchent de petits poissons , des coquillages , des vers abandonnés par le reflux. Les bandes de ces oiseaux sont composées ou de jeunes ou de vieux ; ils font leur nid sous les paletuviers , parmi les herbages ou les broussailles dont les brins desséchés entrent dans la construction du nid : les œufs sont verdâtres. Cet oiseau , pris jeune , s'apprivoise aisément et s'accommode des alimens qu'on lui donne : nous en avons vu un dans la *Ménagerie de Chantilly* , qui étoit familier au point d'importuner ceux qui y entroient ; il les tiroit par leurs vêtemens pour obtenir du pain : lui en jetoit-on à terre de petits morceaux , il les ramassoit avec son bec , les jetoit en l'air assez haut et les recevoit ensuite dans le fond de son bec : sa langue nous parut courte , *pl. enl.* 80 , à l'âge de deux ans ; 81 , à l'âge de trois ans.

**COURLIS TACHETÉ** de l'Isle de Luçon. Il est très-petit ; le dessus de la tête est noir ; le cou et la poitrine sont blancs , tachetés de bandes noires , ainsi que le ventre ; le dos et les ailes sont de couleur de terre d'ombre , marqués de taches blanches ; les grandes pennes des ailes sont noires ; la queue est

D'un gris vineux, rayée en travers par des lignes noires. *Voyage à la Nouvelle Guinée*, pag. 85.

**COURLIS DE TERRE.** *Voyez* PLUVIER (grand).

**COURLIS A TÊTE NUE** du Cap de Bonne-Espérance: Il est de la grandeur de notre *courlis* d'Europe: sa tête entière est nue, ainsi que le haut du cou et le devant de la gorge; le sommet de la tête est relevé par une sorte de bourrelet couché et roulé en arrière, de cinq lignes d'épaisseur, et recouvert d'une peau mince et très-rouge; le fond du plumage est noir avec des reflets verts, pourpres, violets, suivant les aspects; les jambes, les pieds et le bec sont rouges, *pl. enl.* 867.

**COURLIS VARIÉ** du Mexique; c'est l'*Acacalotl*. *Voyez ce mot.*

**COURLIS VERT** de Cayenne; *Voyez ci-dessus* COURLIS DES BOIS.

**COURLIS VERT** d'Italie, *pl. enl.* 819. Il est d'une taille médiocre; le plumage est de couleur marron, bordé de blanc sur la tête, la gorge et le cou; sur le reste de la partie supérieure, le plumage est d'un vert doré chatoyant le cuivre rosette; le dessous du corps chatoie aussi les mêmes reflets, sur un fond gris-blanc; les jambes et les pieds sont noirâtres; le bec est brun. Ce *courlis*, sans bordure blanche autour des plumes de la tête, de la gorge et du cou, offre la variété que M. *Brisson* appelle *courly-marron*. On voit beaucoup de ces *courlis*, dans les mois d'Avril et de Septembre, en Italie.

**COURLIRI** ou **COURLAN**. Nom d'un oiseau qui se trouve à la Guiane: on diroit d'un très-grand *courlis vert* d'Italie; mais le bec est plus court et moins courbé; les doigts sont tous séparés; son nom indique que cet oiseau a beaucoup de rapport avec le *courlis*; le cou seul est moucheté, *pl. enl.* 848.

**COURONDI**, Rheed. Mal.; *Arbor Indica, fructu rotundo, cortice molli, nucleum unicum glandi similem continente*, Ray Hist. 1664. Arbre des lieux élevés et pierreux du Malabar, aux environs de Paracaro. Il est toujours vert, et fructifie en Décembre et Janvier; son écorce est noirâtre, les rameaux sont très-moëlleux; les feuilles lancéolées, dentelées.

glabres , luisantes , donnent un suc astringent ; les fleurs sont d'un vert jaunâtre , corymbifères et axillaires. Les fruits sont des baies rondes et purpurines. La pulpe est de couleur de safran.

**COURONNE DE COULEURS.** Ce sont ces *couronnes* ou anneaux lumineux , tantôt blanchâtres ; tantôt d'une foible couleur d'arc-en-ciel , qu'on observe quelquefois autour du soleil , des étoiles , des planètes : on les appelle autrement et plus communément *halos*. Ces anneaux circulaires sont formés par des nuages minces ou par un brouillard peu épais. Que l'on place entre son œil et une lumière , un vase plein d'eau chaude , les vapeurs qui s'élèvent feront appercevoir de semblables *couronnes* ; aussi , lorsque le temps est bien serein , on ne voit point de ces anneaux lumineux. Lorsque l'atmosphère est chargée de vapeurs , on voit souvent la lune entourée d'un petit cercle lumineux , qui tire un peu sur le jaune. On en a vu de très - grands en Juin et en Octobre 1778.

**COURONNE BORÉALE et COURONNE MÉRIDIONALE.** La première est une *constellation* de l'hémisphère septentrional , où il y a huit étoiles selon les Catalogues de *Ptolomée* et de *Tycho-Brahé* : la seconde est une *constellation* de l'hémisphère méridional , elle est composée de treize étoiles. Voyez l'article CONSTELLATION.

**COURONNE D'ÉTHIOPIE.** Coquillage univalve du genre des *Conques sphériques* ou *Tonnes*. Voyez ce dernier mot.

**COURONNE IMPÉRIALE** , *Corona imperialis* , Tourn. 372 ; Dod. Pempt. 202. *Fritillaris imperialis* , Linn. 435. Plante originaire des pays Orientaux ; qui tire son nom de la disposition de ses fleurs , du genre de la *Fritillaire* , et qu'on cultive dans les jardins. La première fut apportée de Constantinople en 1570. Sa racine est une bulbe non écailleuse ou lamineuse comme celle des lis , mais solide comme celle de l'oignon , composée de tuniques qui s'emboîtent les unes dans les autres , fibreuse en dessous , et d'une odeur d'ail. Cet oignon étant coupé par rouelles , elles jettent en leur circonférence plusieurs petits

signons semblables à celui qu'on a ainsi coupé. Sa tige et ses feuilles ressemblent à celles du lis sauvage ; ses fleurs qui font l'ornement de nos jardins printaniers , sont au nombre de six à huit , disposées en forme de *couronne* surmontée d'une touffe de bractées qui terminent la plante. Quelquefois cette touffe de feuilles est plus allongée , comme étagée ou interrompue ; et alors il y a deux rangées ou deux *couronnes* de fleurs. Chacune de ces fleurs a six pétales disposés en cloche , de couleur purpurine , tirant sur le jaune ; à cette fleur succède un fruit oblong , cannelé , divisé intérieurement en trois loges remplies de semences plates : cette plante est émolliente et sa racine digestive ; mais on ne la cultive que pour l'agrément , car on prétend qu'elle est venimeuse en toutes ses parties , sur-tout sa racine qui , prise intérieurement , produit , selon *Wepfer* , les mêmes effets que la ciguë. Cette plante a produit par la culture un assez grand nombre de variétés.

COURONNE IMPÉRIALE OU BONNET D'ÉLECTEUR.

*Voyez ce dernier mot.*

COURONNE IMPÉRIALE. Coquille univalve dont la *couronne* a des dentelures en forme d'épines : elle est du genre des *Volutes*. *Voyez ce mot.*

COUROUCOU , *Trogon*. Nom donné à un genre d'oiseaux propres aux contrées les plus chaudes du Nouveau Continent , et dont il y a plusieurs especes. Ces oiseaux ont deux doigts antérieurs et deux postérieurs ; le bec court , en peu crochu , et moins large qu'épais ; les jambes fort courtes , très-petites et couvertes de plumes presque jusqu'à l'origine des doigts ; le corps garni de beaucoup de plumes longues , soyeuses , et qui font paroître l'oiseau plus gros qu'il ne l'est en effet. Le plumage est brillant ; les plumes de la queue sont longues et larges ; celles des ailes sont courtes et étroites. Ces oiseaux n'habitent que dans les endroits les plus fourrés des grands bois ; ils ne font que des vols bas et courts ; leur cri , qu'ils font souvent entendre , est une sorte de sifflement grave et monotone , qui exprime très-bien le mot *ouroucoais* , d'où est dérivé le nom qu'on leur a donné.

On distingue : Le *couroucou à chaperon violet* ; sur la tête , le cou , la gorge et la poitrine , le reste du plumage est vert ou verdâtre , avec des reflets dorés et bleuâtres ; les ailes sont brunes , pointillées de blanc. Le *couroucou à queue rousse* de Cayenne ; c'est le plus petit des *couroucou* : le gris-brun , le jaunâtre , des raies noires en zigzag , le blanc , forment le fond de son plumage , *pl. enl. 736*. Le *couroucou vert* de Cayenne. Il y a : Celui à *ventre jaune* ; le reste du plumage offre le brun-violet , le vert doré par reflets , et le noir , *pl. enl. 195*. Le *couroucou cendré* de Cayenne , à *ventre jaune* ; c'est le *couroucou* de la Guiane , *pl. enl. 765*. Le *couroucou vert à ventre blanc* de Cayenne. Le *couroucou à ventre rouge* de Cayenne ; c'est le *Couroucou vert* du Brésil de M. *Brisson* , ou à *ventre rouge* de Cayenne , *pl. enl. 452*. Il y a : Le *couroucou gris à longue queue* de Cayenne ; on soupçonne que c'est la femelle du précédent , *pl. enl. 737*. L'espece à *ventre rouge* se trouve aussi à Saint-Domingue ; où il est appelé le *calcou rouge* ; dans d'autres Isles voisines , on l'appelle *demoiselle* , *dame Angloise* ; sa femelle pond en Avril , dans un tronc d'arbre troué et garni de vermoulure ; le mâle se tient sur un rameau voisin , et pendant l'incubation il nourrit sa femelle et chante ; les serpens , les rats et les oiseaux de proie font une guerre cruelle aux *couroucou* , dont l'espece est , par cette raison , peu multipliée. Les *couroucou* du Mexique paroissent n'être que des étourneaux.

**COUROUCOUCOU.** C'est le *Coucou rouge huppé* du Brésil de M. *Brisson* , t. IV , p. 154.

**COUROUMOU.** Voyez **URUBU**.

**COUROUPITE.** Voyez **BOULET DE CANON**.

**COURRIER.** Voyez **CHEVALIER aux pieds rouges**.

**COURTE-ÉPINE** ( poisson. ) Voyez à l'article **PORC-ÉPIC** de mer.

**COURTILLE** ou **COURTILLIERE.** Voyez **GRILLON-TAUPE**.

**COURY.** Nom donné par *Edwards* au *gros-bec tacheté* de Java.

**COUS** , *Silurus cous* , Linn. *Mystus cirris octo* , etc. Gronov. Poisson du genre du *Silure*. Il se trouve dans

le fleuve Coic en Syrie , près d'Alep. Selon *Gronovius* , ce poisson a la tête étendue dans le sens horizontal , plus large que le corps , convexe en dessus et en dessous , mais un peu rétrécie à sa partie antérieure ; le museau saillant en pointe obtuse ; l'ouverture de la gueule ample ; la mâchoire inférieure bien plus courte que la supérieure ; les dents petites et disposées sans ordre sur plusieurs larges espaces ; les yeux à peine sensibles , très-distans entre eux , et situés au haut de la tête. Les narines très-ouvertes , divisées chacune dans leur milieu par un barbillon long de six lignes ; à chaque coin de la gueule est un barbillon long de quatorze lignes ; de chaque côté de la mâchoire inférieure s'en trouve un long de neuf lignes , et un petit , long de quatre lignes ; ces huit barbillons sont revêtus à leur base d'une membrane susceptible d'expansion. Le corps est large vers la tête , très-aplati par les côtés ; vers la queue , lisse , muqueux et dénué d'écaillés ; il est d'un blanc argenté , marbré de taches cendrées sur la surface supérieure ; le dos et le ventre sont saillans. La première nageoire dorsale offre cinq rayons ; la seconde est d'une substance charnue ; les pectorales ont chacune neuf rayons ; les abdominales , six ; celle de l'anus , huit ; celle de la queue est grande et fourchue.

COUSIN , *Culex*. Petit insecte connu de tout le monde par son bruit incommode , qui trouble quelquefois le repos de la nuit , et encore plus par ses piqûres cruelles. Les nôtres sont pacifiques , si on les compare à ceux de l'Asie , de l'Afrique et de l'Amérique , au rapport de tous les Voyageurs , qui en ont été cruellement tourmentés : on les nomme dans ces pays , *maringouins*. Leur piqûre met le corps tout en feu : leurs aiguillons pénètrent quelquefois à travers les étoffes les plus serrées. Les habitans sont souvent obligés , pour s'en garantir , de s'envelopper dans des nuages de fumée , dont ils remplissent leurs cases ; d'autres ont la précaution de se renfermer dans des tentes faites de lin et d'écorce d'arbre. *Voyez* MARINGOUIN. Nous-mêmes , dans les champs de l'Europe , nous ne pourrions supporter pendant une nuit d'été , passée dans une forêt , au bord d'un étang ou d'une



mare , le bourdonnement et les piqures des *cousins*. Ceux qui ont parcouru les délicieuses campagnes de l'Italie et toutes celles qui sont au Midi de l'Europe , se rappelleront qu'on y est obligé , ou de reposer entouré de rideaux de gaze , si l'on veut jouir du frais , ou de s'enfermer au fond des habitations , sans laisser d'ouverture ni aucun accès à l'air extérieur. Les Lapons mêmes sont incommodés cruellement de ces insectes , qui ne sont pas plus gros que des *puces* , mais d'une opiniâtreté sans égale. Comme il paroît que la métamorphose de ces insectes est semblable à celle des *cousins* , l'histoire de ces derniers pourra servir à faire connoître les autres.

Le *cousin* est monté sur de hautes jambes , et habite de préférence le long des eaux et des marais. On peut quelquefois le confondre avec la *tipule* de la petite espece , appelée *culiciforme* , insecte assez semblable au *cousin* ; mais celui-ci est beaucoup plus grand , il est monté sur des jambes très-hautes et proportionnées à la longueur étendue de son corps , La différence la plus essentielle pour notre repos , est que la *tipule* n'a point , comme le *cousin* , la tête armée d'un aiguillon. Ce caractere distingue très-bien , même les petites especes de *tipules* d'avec les *cousins*.

On distingue aux environs de Paris , trois especes différentes de *cousins* ; mais nous ne nous arrêterons qu'à ce qu'il y a de commun à tous les *cousins* en général , et à ce qui peut intéresser notre curiosité.

Le corps léger des *cousins* est soutenu par six longues jambes : leur tête est armée d'un aiguillon dont la structure est des plus curieuses , et elle est ornée de belles antennes à panaches , qui , ainsi que dans tous les insectes , sont plus belles et plus touffues chez les mâles que chez les femelles ; ces insectes sont les mieux empanachés de tous les animaux connus. Ils ont des *yeux à réseau* et quatre *stigmates* , organes de la respiration. Voyez au mot INSECTE la description intéressante de ces parties.

Cet insecte n'a que deux ailes , et derrière ces ailes deux petits *balanciers* , qui lui sont communs avec toutes les mouches à deux ailes , mais que n'ont

point les mouches à quatre ailes, ce qui donneroit lieu de penser que ces balanciers dans l'espece des *cousins* ont un usage qui supplée à la paire d'ailes qui lui manquent. Les ailes de cet insecte, vues au microscope, paroissent transparentes comme le talc, et recouvertes de petites écailles, dans un ordre agréable et régulier.

La trompe ou l'aiguillon du *cousin* est composée d'un nombre prodigieux de parties d'une délicatesse infinie, et jouant toutes ensemble pour concourir à l'usage dont elles sont à l'insecte. Ce que l'on aperçoit à l'œil, n'est que le tuyau qui contient le dard; tuyau qui est fendu, et dont la fente est ménagée de maniere qu'étant d'une matiere ferme et non flexible, il puisse s'écarter du dard, et se plier plus ou moins, à proportion que le dard pénètre dans la plaie. De ce tuyau, qui est percé, sort un aiguillon, qui a le jeu d'une pompe d'une structure bien simple, et par-là même d'autant plus admirable. Cet aiguillon est composé de cinq à six petites lames, semblables à des lancettes appliquées les unes sur les autres; quelques-unes sont dentelées à leur extrémité en forme de fer de fleche, les autres sont simplement tranchantes. Lorsque le faisceau de ces lames est introduit dans la veine, le sang s'éleve dans la longueur de ces lames, comme dans des tuyaux capillaires; et il s'éleve d'autant plus haut, que les intervalles sont plus petits. Cette mécanique de construction et cette ascension des liqueurs s'observent mieux dans l'aiguillon du *taon*, qui est plus gros, mais construit sur le même modele. *Voyez TAON.*

Dans l'instant où le *cousin* lance son dard dans la veine, il laisse écouler quelques gouttes d'une liqueur qui occasionne ensuite des démangeaisons insupportables. On pense que cette liqueur, que le *cousin* darde ainsi dans la plaie, sert à rendre le sang plus fluide, afin qu'il le pompe alors plus aisément; si cela est, nous payons cher l'avantage que l'insecte en retire. Nous l'avons dit, il y a des personnes que ces piqûres réduisent dans un étal cruel, et il y en a dont la peau paroît plus attrayante pour cet insecte. Il n'y a pas lieu de croire que ce soit à raison

de sa finesse , puisqu'on voit des Dames dont la peau , quoique très-fine et très-délicate , n'en est point ataquée. M. de Réaumur croit qu'on pourroit trouver quelque moyen de rendre notre peau désagréable aux *cousins* , en la frottant , par exemple , de l'infusion de quelques plantes qui leur fussent contraires. Si on pouvoit en remarquer quelqu'une sur laquelle les *cousins* n'aimassent pas à se reposer , ce seroit un moyen d'abrèger les essais. Un remède contre la piqure de ces insectes , est , dit-on , l'alkali volatil ; à défaut , on peut gratter un peu ferme la partie qui vient d'être blessée , et la laver avec de l'eau fraîche ; mais il est essentiel de le faire aussi-tôt après que l'on a été piqué ; si on ne s'en est point apperçu , ce qui arrive très-souvent , et qu'on ait laissé au poison le temps de fermenter , on ne fait le plus communément en grattant qu'augmenter l'enflure et les cuissons ; le remède alors est d'humecter la plaie avec la salive , et de résister , s'il est possible , à l'envie de gratter. M. Bourgeois prétend que les meilleurs remèdes contre la piqure des *cousins* , des guêpes , des abeilles et de toute sorte d'insectes , ce sont les huiles. Si l'on applique de l'huile d'amandes ou d'olives , ou même de l'huile de lin ou de noix sur la piqure de quelque insecte dès qu'on s'en apperçoit , il ne survient ni inflammation , ni ampoules , ni démangeaison.

#### Métamorphose du COUSIN.

Le *cousin* est un de ces insectes qui jouissent successivement de deux genres de vie qui paroissent bien opposés ; ils naissent sous la figure de petits poissons , et finissent par être habitans de l'air. Depuis le mois de Mai jusqu'au commencement de l'hiver , les eaux dormantes des marais et celles qu'on laisse croupir dans des baquets , fourmillent de petits vers , qui , comme la plupart des insectes , ont trois métamorphoses à subir. Ces vers sont très-aisés à reconnoître dans l'eau , parce qu'on les voit presque toujours suspendus , la partie postérieure à la surface de l'eau , et la tête en bas. De la partie postérieure de ces vers , il part d'un côté une espece de petit tuyau ou de sar-

bacane, s'évasant à son extrémité comme un entonnoir ; c'est là l'organe de leur respiration : de l'autre côté de cette même partie postérieure sont quatre petites nageoires. Dès qu'on agite l'eau, on voit ces vers se précipiter au fond avec la plus grande promptitude, à l'aide de ces nageoires ; mais l'instant d'après on les voit revenir à la surface, parce que l'organe de leur respiration n'étant point propre comme les ouïes des poissons à extraire l'air de l'eau, ils sont obligés de venir à sa surface pour respirer. Ces vers sont languets : leur tête est armée de crochets qui sont dans un mouvement continu, et qui leur servent à attraper les insectes imperceptibles, les petits brins de plantes dont ils se nourrissent. Ces insectes restent ainsi dans l'état de ver environ quinze jours ou trois semaines, suivant que la saison est plus ou moins chaude ; et pendant ce temps ils changent trois fois de peau.

\*Au bout de ce temps, ces vers se transforment en une *nymphe*, qui est le *cousin* même, mais enveloppé d'une membrane très-fine, destinée à tenir en brassière tous les membres de l'insecte, qui se forment et se fortifient sous cette enveloppe, où il reste huit à dix jours. Pendant ce temps la *nymphe* ne prend et n'a besoin d'aucune nourriture ; les organes de la respiration ont changé de lieu et de forme ; elle respire par deux especes de cornets qui sont près de la tête, mais qui, lorsqu'elle sera passée à l'état d'insecte ailé, deviendront des *stigmates*. Elle se tient, ainsi que le ver, à la surface de l'eau pour respirer, mais roulée sur elle-même. Au moindre mouvement, elle descend dans l'eau en se déroulant, à l'aide des rames dont elle est munie à la partie postérieure. L'agilité et la manière de se mouvoir de ces *nymphes* est un spectacle singulier.

Dans les jours chauds de l'été il est très-facile de voir passer les *nymphes* à l'état de *cousin*, dans un baquet d'eau. La *nymphe* se déroule ; elle élève une partie de son corps hors de l'eau ; elle se gonfle et fait crever son enveloppe dans cet endroit. On voit paroître la tête du *cousin* hors de l'eau ; l'insecte continue à sortir de son enveloppe ; et ce qui lui

servoit il n'y a qu'un moment de robe , change d'usage ; et lui tient présentement lieu du bateau : il vogue au gré des vents : il est lui-même la voile et le mât du navire. L'insecte est alors en danger : pour peu qu'il fasse le moindre vent , l'eau entre dans le bateau , le fait couler à fond , et l'insecte se noie. Dans les jours où le vent souffle avec violence , on voit parmi les *cousins* une image terrible des effets de la tempête ; car ces insectes qui l'instant auparavant seroient périss si on les avoit tenus pendant un temps assez court hors de l'eau , n'ont rien alors autant à craindre que l'eau.

Le *cousin* n'est pas plutôt devenu ailé , qu'il cherche sa nourriture dans le sang des animaux , et aussi , à ce que l'on pense , dans le suc des feuilles sur lesquelles il se tient pendant la chaleur du jour. L'accouplement de ces insectes , dont il n'y avoit cependant point lieu de douter , avoit échappé à M. de Réaumur et aux plus industrieux Observateurs. Il ne faut pas en être étonné , puisque , suivant les Observations de M. Godheu , qu'on lit dans le *tome troisième* de la *partie étrangère* des *Mémoires de l'Académie* , cette scene se passe au milieu des airs et en volant , on ne s'étoit point avisé de la chercher là. Peut-être ces insectes ne sont-ils pas les seuls qui s'accouplent en l'air ; mais il est bien certain qu'ils s'y accouplent , et que cet élément fait , comme la terre et les eaux , partie de l'empire de l'amour.

On distingue facilement le *cousin* mâle d'avec sa femelle : le mâle est plus allongé qu'elle , et il a à la partie postérieure deux crochets qui lui servent , ainsi que dans plusieurs insectes , à retenir la femelle : celle-ci n'en a point ; mais à leur place sont deux palettes qui lui servent pour arranger ses œufs dans le temps de la ponte. Le mâle se distingue de plus par la beauté de ses panaches. M. l'Abbé Poiret dit que le *cousin* le plus commun en Barbarie , est de la grosseur du nôtre , mais si richement paré , qu'il lui a souvent pardonné ses piqûres pour le plaisir de l'admirer. Tout son corps , particulièrement le dos , est couvert d'écaillés argentées et orbiculaires ; ses pattes  
offrent

offrent des bandes qui sont alternativement brunes et argentées.

*Ponte de la femelle du Cousin.*

Lorsque la femelle a été fécondée, elle va déposer ses œufs sur la surface de l'eau, afin que le ver naissant se trouve dans l'élément qui lui sera alors nécessaire. Pour cet effet, elle s'attache sur une feuille ou à quelque autre corps sur la surface de l'eau; elle croise ses jambes de derrière, et place dans l'angle qu'elles forment son premier œuf, avec le bout de son anus, qui dans ces insectes a une flexibilité merveilleuse; elle dépose successivement ses autres œufs, qui se collent les uns aux autres; en écartant ses pattes, elle donne à cet assemblage d'œufs une forme de bateau qui a sa proue et sa poupe. Cette espèce de petit bâtiment vogue sur les eaux, à raison de sa légèreté; mais il y est quelquefois englouti par les tempêtes. La ponte du *cousin* est depuis deux cents jusqu'à trois cent cinquante œufs, de chacun desquels sort un ver au bout de deux ou trois jours: comme il ne faut qu'environ un mois d'une génération à l'autre, on en peut compter six à sept par an; en sorte que nous serions certainement ensevelis dans des nuages de *cousins*, s'ils ne devenoient la proie des oiseaux, et sur-tout de l'hirondelle, ainsi que d'une multitude d'insectes carnassiers. Nous disons que les *cousins* déposent leurs œufs dans une eau stagnante et corrompue; mais les petits insectes, après leur développement, se nourrissent de cette corruption; on peut s'en assurer par l'expérience suivante. Que l'on remplisse deux vases d'eau corrompue, et que l'on laisse dans l'un tous les petits des *cousins* qui s'y trouvent, tandis qu'on tirera exactement de l'autre ceux qui y sont, il arrivera que l'eau pleine d'insectes se purifiera en peu de temps, et que l'autre répandra une mauvaise odeur.

**COUSINS.** On donne vulgairement ce nom aux plantes, dont le fruit armé de petits piquans, s'attache aux habits des passans.

A Saint - Domingue, on distingue le *cousin grand* et le *cousin petit*.

Le COUSIN GRAND, *Triumfetta*, Plum. C'est l'*Yttibouca*, ou *Yhaboura* des Caraïbes. Cette plante a le port de la guimauve ; ses feuilles forment, dit *Nicolson*, une espece de pentagone de deux pouces et demi de diametre ; elles sont finement dentelées sur les bords, d'un vert sombre, cotonneuses et douces au toucher, portées sur un pétiole long d'un pouce ; ses fleurs sont en rose, composées de cinq pétales oblongs, portées sur un calice divisé en cinq feuilles, d'où s'éleve un pistil environné de plusieurs étamines, qui devient un fruit capsulaire, à quatre loges, sphérique, dur, armé de petites pointes par le moyen desquelles il s'attache aux habits des passans ; on trouve dans chaque loge une petite graine ovóide. Cette plante se trouve dans les endroits incultes ; elle est regardée comme astringente. On emploie sa racine dans les ulceres des intestins ou des autres visceres.

Le COUSIN PETIT a les feuilles plus petites que celles du précédent, faites en cœur, portée sur un pétiole très-court. Dans tout le reste, dit *Nicolson*, ces deux plantes ont du rapport entre elles.

COUSSECOUCHE ou COUCHE - COUCHE. Nom donné à une racine potagere des Isles Antilles, qui croit ordinairement de la grosseur et à peu près de la forme d'un gros navet : l'écorce en est d'un brun grisâtre, rude au toucher et garnie de fibres. La chair de la *coussecouche* a la consistance de celle d'une châtaigne bouillie, mais elle est plus cassante : la couleur en est blanche, quelquefois d'un violet foncé. Cette racine cuite dans de l'eau avec un peu de sel, se mange avec des viandes salées ou du poisson. C'est un mets fort estimé des Dames Créoles, quoiqu'il soit un peu venteux.

COUSSINET DES MARAIS. Voyez CANNEBERGE.

COUTARDE épineuse, *Hydrolia spinosa*, Linn. ; Aubl. Guian. 281, tab. 110. Plante qui croit dans les lieux humides, marécageux, et aux bords des ruisseaux, dans l'Isle de Cayenne, où elle se fait remarquer par sa belle couleur bleue de ses fleurs dans

presque tous les mois de l'année ; elles sont monopétales, en roue ; le fruit est une capsule ovale, et qui contient beaucoup de semences très-petites ; la racine est ligneuse, rameuse ; la tige est droite, haute de trois pieds ; couverte d'un duvet visqueux ; elle porte, ainsi que les rameaux, des feuilles alternes, lancéolées, couvertes d'un duvet gluant ; de l'aisselle de chaque feuille sort une épine rude, fort aiguë, visqueuse et longue d'environ huit lignes ; toutes les parties de cette plante sont fort amères.

**COUTELIER** ou **MANCHE DE COUTEAU**, *Solen*. Genre de coquillage bivalve de la famille des *Tellines*, nommé ainsi de sa forme ; et qui se trouve abondamment sur le bord de presque toutes les mers. C'est le *Cannolichio* des Italiens, et le *Pivot* des Anglois. On nomme aussi ces coquilles *canaux*, *gouttieres* et *seringues* : il y en a de droits ; d'autres courbés en sabre ou en gousses de fèves, colorés en rose, en violet ou en gris, etc. Les deux valves du *coutelier* sont convexes extérieurement et concaves intérieurement ; lorsqu'elles sont réunies elles forment un rouleau ou un corps long, ouvert aux deux extrémités, tranchant par un bout, et garni d'un bourrelet par l'autre ; elles sont attachées près de l'extrémité inférieure par un ligament à ressort. Depuis ce ligament jusqu'à l'autre bout de la coquille, il y a sur le joint qui se trouve entre les deux pièces, deux membranes coriaces et élastiques qui forcent la coquille vivante à n'être jamais béante que par les deux bouts.

Ce coquillage vit dans le sable, où il s'enfonce quelquefois jusqu'à deux pieds de profondeur, et dans une position verticale : toute sa manœuvre, tout son mouvement progressif consiste alors à remonter du fond de son trou jusqu'au-dessus du sable et à rentrer ensuite sous le sable. Lorsque la mer est retirée, on reconnoît leur domicile par ces trous. Pour attirer l'animal sur la surface du sol, le Pêcheur jette une pincée de sel dans chaque trou ; aussi-tôt on apperçoit du mouvement dans le sable ; l'animal sort, et le Pêcheur le saisit promptement ; car s'il rentre dans son trou, il ne se laisse plus attraper à ce piège : on a recours alors à de longs fers pointus que l'on appelle *dardit* ;



*lons*, pour les amener sur le sol. Lorsqu'on a retiré ce coquillage de son trou et qu'on l'étend sur le sable, on lui voit faire des mouvemens qui font connoître la maniere dont il descend dans le sable et dont il remonte. Consultez les *Mémoires de l'Acad. des Sciences*, ann. 1712.

COUTOIR. Voyez CLONISSE.

COUTOUBOU. Voyez à l'article CONANI.

COUTILLE Voyez TORCOL.

COUTURIERES. Voyez à l'article TIPULE.

COWALAM. Grand arbre de l'Isle de Ceylan et de Malabar : sa fleur a, selon M. *Linnaeus*, douze étamines et un pistil ; la corolle est de quatre feuilles, et le calice divisé en quatre quartiers ; son fruit ressemble à une orange dont l'écorce seroit verdâtre ; sous cette écorce s'en trouve une autre dure, ligneuse, qui enveloppe une pulpe visqueuse, humide, jaunâtre, acide, laquelle contient nombre de graines plates, oblongues, blanches et pleines d'un suc transparent et gommeux. On trouve dans *Ray* et *James* un éloge pompeux du goût ainsi que des propriétés médicinales de ce fruit.

COUVÉE. Voyez à l'article OISEAU.

COUVERCLE DE COQUILLE. On donne ce nom à l'opercule. Voyez ce mot. Les Apothicaires se servoient autrefois de celui qui étoit cartilagineux, sous le nom de *blatta Byzantia*. Voyez BLATTE de Constantinople.

COYOLISSI de *Fernandez*. Voyez à l'article HOCOS.

COYAMETL, chez les Mexicains ; c'est le *Pécarí*. Voyez TAJACU.

COYOLCOS. C'est la *Caille* du Mexique de M. *Brisson*. La couleur dominante de dessus le corps de cet oiseau, que les Mexicains nomment *coyolcozque*, est le fauve mêlé de blanc ; le dessous de son corps et de ses pieds sont d'un fauve pur ; le sommet de sa tête est noir et blanc ; deux bandes de même couleur descendent des yeux sur le cou ; les yeux sont noirs, les pieds fauves.

COYOPOLLIN, à la Nouvelle Espagne ; c'est le *Cayopollin*. Voyez ce mot.

COZTIOTOTEQUALLIN, à la Nouvelle Espagne, Voyez COQUALLIN.

**CRABE**, *Cancer oblongus*. Animal du genre des *Crustacés*, espece d'amphibie d'une forme oblongue, ou à corps large et évasé, et dont on distingue plusieurs especes. Il y a les *crabes* de mer, ceux d'eau douce, ceux de terre. En général, les *crabes* ont la queue composée de tables, rabattue en dessous, et appliquée sur le ventre : la tête n'est pas séparée du corps. Ils ont dix jambes, cinq de chaque côté, y compris les deux bras, un de chaque côté antérieur. Le *crabe* fait usage des serres noires qui sont au bout de ses bras, avec la même dextérité que le quadrupède se sert de ses pieds de devant. On nomme ses serres, *forces*, *pinces*, *mordans* ou *tenailles*. Les Pêcheurs sont obligés, avant de porter ces animaux au marché, de leur lier étroitement les bras dans un sac : sans cette précaution ils s'entre-tueroient et se couperoient les jambes. C'est une chose assez curieuse que de les voir marcher avec tout leur attirail de pieds. Le *crabe* a beaucoup de conformité avec le *cancre* ; Voyez ce mot. Son corps est recouvert d'une croûte dure, fort évasée, souvent noirâtre et plombée, et quelquefois chargée de proéminences ou d'incrustations, ou de corps parasites. Si on ouvre la bouche d'un *crabe*, on y remarque plusieurs dents, des appendices, des pellicules, et tant de petits détails, qu'on ne peut s'empêcher d'y admirer l'artifice de la Nature. Ses yeux sont noirs, un peu éloignés l'un de l'autre : tantôt l'animal les fait sortir en dehors, tantôt il les fait rentrer dans leur orbite. C'est à la partie inférieure de la table et proche de l'anus que se trouve la queue articulée et velue par l'extrémité : c'est en cet endroit chez la femelle que s'attachent les œufs par des appendices, en forme de grappe de raisin. La femelle a cette partie plus large que le mâle : chez celui-ci elle finit en pointe ; chez la femelle au contraire, cette queue est également large dans toute sa longueur, et se termine en arc de cercle. La femelle a deux ovaires et deux ouvertures ; le mâle a pareillement deux parties qui sont situées vers l'origine de ses dernières pattes ; ainsi l'accouplement peut être double.

Le *crabe* est un animal assez hideux à voir : il n'a-

bite guere que les bords des rochers : si le flot s'en retourne et qu'il le laisse à sec , il retire ses jambes à lui et demeure immobile. On trouve toujours les *crabes* par bandes : ils marchent tantôt en avant ou à reculons , tantôt de travers ou de côté. Suivant quelques personnes , on en a conservé pendant un à deux mois dans une cave sans eau. Les combats de ces animaux sont cruels , sur-tout dans le temps de l'amour où ils sont furieux ; ils s'entre-battent , frappent leurs pinces meurtrieres l'une contre l'autre , se heurtent de front à diverses reprises à la maniere des béliers : c'est ainsi qu'ils se disputent la possession d'une femelle ; et lorsqu'il s'agit de l'accouplement , le mâle vainqueur renverse sur le dos sa femelle ; le plaisir auquel la Nature les invite , les emboîte , les lie étroitement ensemble ventre à ventre et queue contre queue ; ensuite le mâle aide la femelle à se remettre sur ses pattes. Les *crabes* , ainsi que tous les crustacés et les serpens , ont la propriété singuliere de se dépouiller au printemps de leur vieille robe : dans cet état on les appelle *crabes boursiers*. Ils se tiennent cachés dans le sable jusqu'à ce qu'ils aient recouvré un habit qui , en les préservant des injures de l'air , leur permette de reprendre des forces et leur caractere courageux. Ils se défendent très-bien contre les *seches* , les *calmars* et les *polypes* : ils aiment les vers , les mouches , les sangsues et les grenouilles. La chair du *crabe* est un peu difficile à digérer. Ses œufs sont meilleurs , ainsi que le *taumalen* , substance verdâtre et grenue qui se trouve sous l'écaille du dos , et dont on fait la sauce pour les manger. On le fait cuire comme l'écrevisse. Ses pattes ou les bouts noirs qui les terminent , appelés *apices chelarum cancrorum nigricantes* , servent en Pharmacie dans la poudre alexipharmaque de la Comtesse de Kent.

On voit des *crabes* d'une grandeur démesurée dans l'Isle des Cancrès en Amérique : on a débité , sans aucunes preuves , que ce fut dans cette contrée et par ces mêmes animaux qu'en 1605 le fameux Navigateur Anglois , *François Drack* , fut assailli et périt misérablement ; quoique bien armé , il lui fallut , dit-on , succomber et devenir la proie de ces *crabes* mons-

trueux : souvent les Pêcheurs de nos Côtes sont cruellement pincés par les *crabes de mer*.

Les *crabes de terre* ou de *montagne* sont peu gros. On les nomme en Amérique *tourlouroux*. Leur écaille est unie et mince, souvent tachetée. Ils marchent assez vite, par bandes, et égratignant la terre. Ils suivent toujours leur route par la ligne la plus droite; ils s'efforcent même d'escalader les murailles et tout ce qui s'oppose à leur passage; c'est alors qu'ils s'estropient, et qu'ils deviennent la proie de leurs ennemis. Quand ils rencontrent quelque chose qui leur fait peur, ils frappent de leur mordant comme s'ils vouloient épouvanter à leur tour les objets qui les ont épouvanvés. Ils sont assez délicats; mais quand ils ont mangé des pommes de *mancelinier*, ou des feuilles de *sensitive*, ils s'empoisonnent et empoisonnent ceux qui les mangent: il faut cependant convenir que ce poison ne se manifeste pas ainsi dans tous les pays et dans tous les temps; car dans l'Isle de la Grenade, où l'on prend communément les *crabes* sous le *mancenilier*, on ne s'est jamais apperçu qu'ils aient incommode personne: au reste, on prétend que le moyen de connoître s'ils sont sains ou non, est de regarder leur *taumalin*; s'il est noir, c'est une marque qu'ils sont empoisonnés. Si on prend les petits *crabes* par une jambe ou par un mordant, ils laissent à la main de l'ennemi et s'enfuient. Ne les plaignons pas, mais admirons l'indulgente libéralité de la Nature qui leur a accordé, et à tous les crustacées, la propriété de reproduire les membres qu'on leur a enlevés, en tout ou en partie. Pour cette opération, le *crabe de terre* va se cacher dans son terrier, bouche l'entrée avec des feuilles et n'en ressort que lorsqu'il a repoussé tous les membres qu'il avoit perdus. On trouve communément les *crabes de terre* dans les montagnes et les cannes un peu éloignées de la mer, excepté dans le mois de Juin, temps où ils se baignent. Voyez TOURLOUROU.

Les *crabes blancs* habitent les lieux marécageux et le bord de la mer. Leur couleur n'est pas précisément blanche; elle est jaunâtre: ils sont plus gros que les *crabes violets*.

Les *crabes violets* sont très-rares à la Martinique depuis qu'on les y a détruits. Ce sont les Caraïbes qui en apportent des Isles voisines. Ces crustacées, dont le nom indique la couleur, sont gros comme le poing et plus. *Sloane* en donne une bonne figure, *vol. I, tab. II*, sous le nom de *Land-crab*.

Les *crabes honteux* se trouvent au Brésil et aux Antilles : ils sont ainsi nommés à cause de la façon dont ils appliquent leurs mordans contre leur corps, comme s'ils vouloient les cacher.

En général les *crabes* sont une nourriture abondante dans bien des pays maritimes. Les Caraïbes ne vivent presque d'autre chose. Les Negres établis aux Isles s'en nourrissent au lieu de viande salée. Les Blancs savent aussi les accommoder de manière qu'on en sert sur toutes les tables.

Le *crabe de vase* ou de *paletuviers*, est une espèce de crustacée très-commun à Cayenne, dont les esclaves et les petites gens font leur nourriture la plus ordinaire. Ces *crabes* sont plus ou moins bons, selon les saisons ; délicieux en Mars ; difficiles à fouiller dans les temps de pluie : le gonflement des rivières remplit alors d'eau tous les trous où ils se réfugient dès qu'ils apperçoivent les Negres. Il faut de l'adresse et une sorte de précaution pour les prendre dans leur cellule. Ils n'y entrent que de côté ; c'est leur façon de marcher. Dans cette situation ils présentent leurs serres pour leur défense. Le mal qu'ils font est quelquefois considérable. Les Negres, pour n'en être point piçés, se servent d'un bâton crochu pour les attraper.

Dans de certains temps ces *crabes* couvrent la vase : on les prend alors aisément ; mais ils sont moins bons à manger. On voit aux Antilles de petits *crabes* semblables à ceux de nos Côtes. Ils sont toujours en vedette pour butiner, et l'on prétend qu'ils tiennent la plupart dans une de leurs serres un petit caillou : comme ils ont, dit-on, l'industrie d'épier les huitres, les moules, et ceux des coquillages bivalves que la marée amène, ils attendent qu'ils ouvrent leurs deux battans, et y glissent un petit caillou qui les empêche de se refermer ; par ce moyen nos chasseurs les attrapent facilement, et en font une bonne curée.

Parmi les différentes especes de *crabes* qu'on trouve dans les Antilles, la plupart sont des *cancres*; Voyez ce mot. Celles dont on fait le plus d'usage sont les *crabes blancs*, les *crabes rouges*, et les *crabes manicoux* ainsi nommés à la Grenade, et connus à la Martinique sous le nom de *sériques de riviere*. Les *crabes* et les *sériques de mer* sentent un peu le marécage, et n'ont pas tant de substance que les autres.

L'on voit dans les Cabinets, des carapaces de *crabes* de la Côte de Coromandel, ayant sur le dos une croix très-bien faite, avec des apparences de personnages de chaque côté. Ces *crabes* sont rares, même dans le pays: on peut voir dans le P. Kircher, *China illustrata*, p. 35, d'origine merveilleuse qu'il attribue à la croix dont ces *crabes* sont décorés.

On trouve dans la terre presque tous les analogues des *crabes* devenus fossiles. On les appelle *crabites*. Voyez GAMMAROLITES.

CRABIER (chien). Voyez CHIEN-CRABE.

CRABIER (oiseau), *Cancrophagus*. Nom donné à

CRABIER (chien). Voyez CHIEN-CRABE.

CRABIER (oiseau), *Cancrophagus*. Nom donné à  
autres hérons, se nourrissent aussi de *crabes*.

CRABIER D'AMÉRIQUE. Voyez CRA-CRA.

CRABIER DE BAHAMA. Voyez CRABIER GRIS DE FER.

CRABIER BLANC à bec rouge. C'est le *Héron blanc* de la Caroline de M. Brisson, et le petit *Héron blanc* de Catesby. Il n'est pas aussi gros qu'une corneille; son bec est rouge, ses pieds verts, et son plumage tout blanc.

CRABIER BLANC ET BRUN ou CRABIER DE MALACA; *pl. enl. 911*. Il a le dos brun; le cou et la tête marqués de longs traits de cette couleur sur un fond jaunâtre; l'aile et le dessous du corps blancs; le bec et les pieds d'un jaune verdâtre.

CRABIER BLEU de M. Brisson. C'est le *Héron bleu* de Catesby. Tout le plumage est bleu, ainsi que le bec; l'iris est jaune, et les pieds verts; la tête et le cou offrent de longues plumes flottantes. Ce *crabier* se trouve à la Caroline et à la Jamaïque.

CRABIER BLEU à cou brun. C'est le *Héron bleuâtre* de

Cayenne ; *pl. enl.* 349. Cet oiseau ; qui se trouve à Cayenne , a tout le corps d'un bleu sombre ; la tête et le cou sont d'un roux-brun , et le bec d'un jaune très-foncé ; deux longues plumes d'un brun-roux lui forment derrière la tête une espèce d'aigrette ; de longues plumes qui sortent du dos débordent la queue ; la peau nue entre le bec et l'œil est rougeâtre ; les pieds sont bruns noirâtres.

CRABIER DU BRÉSIL. *Voyez* CRABIER CHALYBÉ.

CRABIER-CAÏOT , en Italien , *Squaiotta*. Ce *crabier* se trouve en Italie. Le sommet de la tête est couvert dans son milieu de plumes blanches , et de noires sur les côtés ; trente de ses plumes forment , en se prolongeant , une huppe qui flotte en arrière sur le dos ; tout le reste du plumage est d'un beau marron ; le bec est jaune dans sa longueur et noir à sa pointe ; les pieds et les jambes sont verts.

CRABIER DE CAYENNE. *Voyez* CRABIER GRIS à tête et queue vertes.

CRABIER CENDRÉ. C'est le *Héron cendré* d'Amérique de M. *Brisson*. Le plumage supérieur est d'un cendré clair , l'inférieur est blanc ; l'aile est variée de noir et de blanc ; le bec est de couleur d'azur , noir à son extrémité ; les pieds et les jambes sont bleus ; les ongles sont noirs. Ce *crabier* se trouve à la Nouvelle Espagne. On voit quelquefois à la Louisiane un *crabier* à petite huppe roussâtre , et dont tout le plumage est un fond gris cendré racheté de roussâtre. M. *Mauduyt* soupçonne que c'est la femelle d'un *crabier bleu à cou brun*.

CRABIER CHALYBÉ OU CRABIER DU BRÉSIL de M. *Brisson*. Il est à peine de la grosseur d'un pigeon ; le plumage supérieur est de couleur d'acier poli , mêlé de cendré et de jaune clair ; l'inférieur est blanc cendré , nué de fauve ; les pennes de l'aile et la queue sont verdâtres ; le bec et les pieds sont jaunes ; l'iris couleur d'or ; les ongles gris.

CRABIER DE COROMANDEL , *pl. enl.* 910. Il est plus grand que le *crabier* de Mahon ; le dos est roux ; la tête et le bas du devant du cou est d'un roux doré ; le reste du plumage est blanc ; le bec et les pieds sont jaunâtres.

**CRABIER GENTIL.** Le dessus de la tête est varié de noir et de jaune ; il est orné d'une sorte de panache flottant sur le dos, composé d'environ dix plumes étroites d'un blanc sale, liseré de noir ; le cou, la poitrine, les couvertures supérieures des ailes sont d'un jaune pâle ; le dos entier est d'un marron clair ; tout le reste du plumage est d'un blanc de neige. L'oiseau étant vivant, a le bec couleur d'azur, et noir vers la pointe qui est très-acérée ; les jambes et les pieds sont de couleur de chair. Le *crabier gentil* se trouve en Europe, sur les montagnes et dans les plaines, sur le bord des eaux douces, salées, stagnantes ou coulantes, dans les pays froids et dans les pays chauds. La faim, la frayeur lui font pousser un cri rauque et fort ; il tient habituellement la tête enfoncée entre les épaules, et cette attitude lui donne un air stupide et maussade ; mais lorsqu'il est agité par la crainte ou par quelque besoin, il déploie son long cou, il fait flotter avec grace ce long et beau panache dont il est décoré ; alors il a l'allure fière et le port noble. Ce *crabier* est inquiet, hardi et courageux ; il attaque son ennemi avec impétuosité et le frappe avec force ; il fait de profondes blessures avec son bec, qui est long de trois pouces et demi, et perçant comme une alêne. M. le Baron de la Peyrouse présume que le *crabier marron*, le *crabier roux*, le *crabier jaune* ou le *guacco*, ou le *sguacco*, dont *Aldrovande* et *M. de Buffon* ont fait trois especes, doivent être réduits à une seule, qui est le *crabier gentil* ; ce ne sont peut-être que des variétés.

**CRABIER GRIS DE FER OU CRABIER DE BAHAMA**, de M. *Brisson*. C'est le *Butor huppé* de *Catesby*. On trouve cette espece de *crabier* à la Jamaïque, à la Caroline et aux Isles de Bahama, où, suivant *Catesby*, il y en a une si grande abondance, qu'en peu d'heures deux hommes peuvent prendre assez de leurs petits pour en charger un canot. Ils font leur nid sur des buissons qui croissent entre les fentes des rochers. Le haut de la tête de ce *crabier* est jaunâtre et orné d'une aigrette de plumes blanches, étroites, et dont quelques-unes sont longues de six pouces ; le reste de la tête est d'un noir bleuâtre ; le dos est rayé de noir et



de blanc ; le croupion et le ventre sont d'un bleu plus ou moins foncé ; quelques-unes des plumes scapulaires sont d'un bleu obscur , et s'étendent plus loin que le bout de la queue ; les ailes et la queue sont de cette dernière teinte ; l'iris est rouge , le bec et les ongles noirs , les pieds jaunes.

**CRABIER GRIS à tête et queue vertes.** C'est le *Crabier de Cayenne* , *pl. enl. 908*. Cette espèce est fort commune à la Guiane ; les plumes du dessus de la tête sont longues et étroites , et forment une huppe qui tombe en arrière.

**CRABIER JAUNE ou GUACCO ou SGUACCO du Bou-  
lonnois.** *Voyez CRABIER GENTIL.*

**CRABIER DE LA LOUISIANE.** *Voyez CRABIER ROUX à tête et à queue vertes.*

**CRABIER DE MADAGASCAR.** Il a beaucoup de rapport avec le *crabier gris à tête et queue vertes* ; mais sa huppe est noire.

**CRABIER DE MAHON.** C'est le *Héron luppé de Mahon* ; des *pl. enl. 348*. Ce *crabier* pourroit être mis au rang des *aigrettes*. Un panache de longues plumes qui partent de l'occiput , tombe en flottant sur le milieu du dos ; celles du milieu sont noires ; celles des côtés sont d'un blanc nué de fauve ; le dos est d'un marron clair ; les plumes qui sont près du croupion , ont des barbes très-longues , désunies , qui se prolongent aussi loin que la queue en arrière , et qui sur les côtés flottent sur les ailes ; le dessous du corps est d'un roux blanchâtre ; ses ailes et la queue sont d'un très-beau blanc ; les pieds sont verdâtres , ainsi que le bec qui est noir à son extrémité. Ce *crabier* se trouve en différens endroits sur les bords de la Méditerranée.

**CRABIER DE MALACA.** C'est le *crabier blanc et brun*.

**CRABIER MARRON.** *Voyez CRABIER GENTIL.*

**CRABIER NOIR.** Ce *crabier* rapporté de la Nouvelle Guinée , par M. *Sonnerat* , a le plumage noir , le bec et les pieds verdâtres , *pl. enl. 926*.

**CRABIER PETIT ou CRABIER DES PHILIPPINES** , *pl. enl. 898*. C'est le plus petit des *crabiers* connus dans l'Ancien Continent. Le brun-marron varié de noir et le gris roussâtre forment le fond de son plumage.

**CRABIER POURPRÉ.** C'est le *Héron pourpré* du Me-

xique, de *Séba*. Le fond de son plumage est un marron pourpré.

**CRABIER ROUX.** Le fond de son plumage est d'un roux foncé; ses pieds sont rouges. C'est une variété du *crabier gentil*.

**CRABIER ROUX TACHETÉ.** Il ne diffère du précédent que parce qu'il a des taches noires sur les côtés du cou; ses pieds sont jaunes.

**CRABIER ROUX à tête et queue vertes.** C'est le *Crabier* de la Louisiane, *pl. enl.* 909. Il a une petite huppe qui tombe en arrière; le devant du cou est moucheté de brun sur un fond blanc; les ailes sont verdâtres, ainsi que les plumes longues et effilées qui partent du dos et s'étendent jusqu'au bout de la queue; le bec est noir; les pieds sont d'un vert jaunâtre.

**CRABIER VERT.** C'est le petit *Butor* de *Catesby*, t. I; pag. 80, *pl.* 80. Le plumage supérieur est d'un vert doré sombre, à reflets de cuivre-rosette; la gorge est blanche, tachetée de brun; le cou est marron, tacheté de blanc; à la base du cou les plumes sont longues et flottantes; le dessous du corps est marron; l'iris est jaune, ainsi que la mandibule inférieure; la supérieure est brune, ainsi que les pieds. Ce beau *crabier* se trouve à la Caroline, en Virginie, à la Martinique et quelquefois à Cayenne.

On a donné le nom de *crabier vert tacheté* à une variété du *crabier vert* de la Martinique; le dessous de son corps est gris, *pl. enl.* 912.

**CRA-CRA.** C'est le *Crabier* d'Amérique de *M. Brisson*. *Cra-cra* est le cri de ce *crabier*, et le nom que les François de la Martinique lui donnent; le haut de la tête est d'un cendré-bleu; le haut du dos couleur de tabac d'Espagne; le reste du manteau est mêlé de bleu-cendré, de vert-brun et de jaune; les penes des ailes sont noires et frangées de blanc; la gorge et la poitrine ont des taches marron sur un fond blanc; les pieds sont d'un beau jaune.

**CRA-CRA.** Voyez BOUSSEROLE.

**CRADOS** ou **GRADOS.** Voyez à l'article ÉPERLAN BATARD.

**CRAIE**, *Creta*. C'est une terre calcaire, friable, farineuse, privée de savor et d'odeur, communément

blanchâtre et peu compacte ; calcinable , attaquable , avec effervescence , par les acides , tant végétaux que minéraux , se délayant et s'étendant considérablement dans l'eau ; attirant ou absorbant beaucoup l'humidité de l'atmosphère , et s'attachant à la langue. On trouve la *craie* ou terre marine calcaire et primitive ( nous voulons exprimer de premier dépôt lors du séjour des eaux de la mer ) , dans des montagnes secondaires , suivies ou isolées ; même sur le flanc et à la base des montagnes du premier ordre , en masses très-considérables , divisées par des sinuosités remplies de *cailloux silex* ( pierres à fusil noires ) , qui forment dans sa masse un ou plusieurs bancs souvent continus et toujours horizontaux : on rencontre parmi cette *craie* , des coquilles , des madrépores dispersés çà et là , mais communément dans un état de spath , et plus ou moins bien conservés. La *craie* qu'on trouve autrement , et privée de ces corps organisés , est la même terre calcaire , mais de transport.

Les divers sentimens sur l'origine de la *craie* sont peu décisifs ; est-ce une terre primitive et de toute antiquité ? est-elle le résultat de la décomposition de la pierre à fusil ? ou ne seroit-elle pas plutôt l'effet du broiement , de la trituration , en un mot une terrification des productions d'animaux marins à transsudation pierreuse , telles que les madrépores et les coquilles ? L'imagination peut à peine se faire le tableau de l'immense quantité que récele le fond des mers , de ces sortes de productions vivantes ou mortes , et dont il ne flotte plus que la dépouille. Ce qui nous feroit adopter cette dernière opinion , c'est qu'on ne trouve pas de carrière de *craie* primitive qui ne contienne , ou des coquilles marines , soit univalves , soit bivalves , etc. ou des madrépores , qui venant à se détruire , à se décomposer , forment la *craie*. Ainsi , ces dépouilles osseuses , gissantes encore dans la mer , auront été agitées sans cesse par les flots , heurtées , broyées et comme réduites en poudre par la tourmente , ce qui aura formé la première et la plus considérable partie des terres et pierres calcaires , qui , après des siècles ( après la recession des mers ) , se sont présentées à nous sous leurs formes. Ne pourroit-on pas

expliquer aussi la présence des pierres à fusil qui forment dans la *craie* des bancs horizontaux, en disant que toutes les montagnes où l'on trouve la *craie* ainsi mêlée de cailloux, font un angle avancé? Or, sur le bord de la mer, des montagnes qui y font semblablement un angle saillant, sont des rochers qui contiennent beaucoup de masses de pérosilex et de pierres à fusil, lesquelles s'en détachent au flux et reflux des deux principales marées de l'année, et tombent sur le sol horizontal de la plage, qui alors est formé de coquilles et d'autres productions semblables que la mer y a délaissées : par ce moyen une couche de cailloux aura recouvert le sol coquillier; celui-ci, à une marée suivante, aura couvert à son tour le banc de cailloux, qui sont assez durs pour se conserver, étant privés d'air; mais les coquilles plus tendres se seront en partie terrifiées. La retraite des eaux de la mer aura facilité la formation d'une masse de *craie*, qui, par le laps du temps, aura été couverte de l'*humus* ou terre végétale. Cela posé, la *craie* doit son origine à la terre des parties solides des animaux, ainsi que les *pierres calcaires*; Voyez ce mot. En effet, cette terre a beaucoup de rapport avec le *fulcrum* ou le soutien des os, avec la terre des coquilles d'œufs et avec celle des coquilles tant fluviatiles que marines, même des coraux, des perles et des madrépores, etc. Aussi la *craie* blanche est-elle un absorbant terreux qu'on peut employer en Médecine pour la substituer au corail, aux pierres dites *yeux d'écrevisse*, à la corne de cerf calcinée, etc. On en donne trente à quarante grains pour absorber et détruire les levains acides de l'estomac, sur-tout dans la maladie appelée *soda*, qui cause un sentiment de brûlure au gosier. M. *Bourgeois* dit s'en être servi utilement dans un peu de lait, matin et soir, pour chasser les vers des enfans. Ce remède, dit-il, est d'autant plus estimable, que les enfans le prennent sans le savoir, en y mêlant un peu de sucre en poudre ou du miel. Des Marchands de vin se servent aussi de la *craie* en poudre pour détruire l'aigreur du vin; mais c'est un assez mauvais remède, puisqu'elle le rend fade et foible; d'ailleurs il faut le boire aussi-tôt,

Nous avons dit plus haut que la *craie*, qui ne contenoit point de corps organisés ; étoit communément une *craie* de transport ; en effet, elle est très-friable, très-douce au toucher, d'un grain égal ; ce sont des eaux souterraines qui l'ont entraînée, chariée ; déposée dans les lieux où on la trouve. Celle-ci est souvent par zones colorées.

En réfléchissant sur cet exposé ; on ne doit pas être étonné de la différence dans les couleurs, la densité et le degré de pureté qu'on observe dans divers morceaux de *craie* ; étant susceptible de s'étendre dans l'eau, la *craie* a pu être accidentellement mélangée avec des terres ou des débris de pierre d'une nature différente ; et former en se déposant ce qu'on nomme *agaric minéral*, *ostéocolle*, *guhr de craie*, *craie coulante*, *craie rouge*, *craie en poussière*, etc. Toutes productions éphémères que la Nature produit, décompose, et régénère encore à la surface de la terre, par le seul déplacement des mêmes parties. Consultez notre *Minéralogie*, tome I ; édition de 1774.

On trouve de la *craie* en Champagne, en Bourgogne, à Meudon près de Paris, et dans plusieurs endroits du Royaume. Quoique cette substance n'ait pas beaucoup de solidité, on ne laisse pas que de s'en servir avec succès pour bâtir ; et tout le monde sait que presque toute la ville de Rheims en Champagne est bâtie de *craie* un peu solide à la vérité. La ténacité de ses parties est due à un mélange d'argile fine. Cette *craie* se trouve dans les environs de la ville, à plus de cent pieds de profondeur. A l'égard de celle qui est très-tendre, très-friable, on s'en sert pour fertiliser les terres trop argileuses ou trop friables ; on s'en sert pour tracer au cordeau ; on en fait aussi des crayons pour le dessin. Le *blanc de Troyes* si utile pour blanchir les plafonds, les couvertures de laine, et certains gros draps, n'est que de la *craie* ; et la *craie* est toujours une terre moins composée que la marne.

**CRAIE DE BRIANÇON.** Ce n'est point une *craie*, mais une pierre *talqueuse*, friable et réfractaire : Voyez au mot TALC.

**CRAM.** Voyez RAIFORT.

**CRAMBÉ,**

**CRAMBÉ**, *Crambe*. Nom d'un genre de plantes à fleurs polypétalées, de la famille des *Crucifères*, et qui comprend des herbes et des arbustes à feuilles alternes plus ou moins découpées, et à fleurs en panicule terminal, remarquables par quatre de leurs étamines dont les filamens sont fourchus. Le fruit est une petite silique globuleuse, bacciforme, et qui contient une semence arrondie.

Il y a : L'espece appelée *chou marin sauvage* ; Voyez cet article. Le *crambé* du Levant, *Crambe Orientalis*, Linn. ; c'est le *Rapistrum Orientale, acanthi folio*, Tourn. Cor. 14. On trouve dans la Hongrie, une espece dont les feuilles sont plus grandes et plus découpées que dans celle du Levant, *Crambe Pannonica*, Hort. Reg. Le *crambé* d'Espagne, *Rapistrum maximum rotundifolium, monospermum*, Tourn. Le *crambé* à feuilles rudes d'Afrique, *Lythfootia quorumdam* ; c'est un arbrisseau de quatre à six pieds. Le *crambé* des rochers les plus élevés de Madere, *Crambe fruticosa*, Linn. F. *Mijagrammum arborescens*, Jacq. Misc. Sa tige est ligneuse ; ses feuilles couvertes de poils courts et velus. Murray dit que les fleurs n'ont point de filamens fourchus, et que les silicules sont presque à deux articulations.

**CRAMPE** ou **TREMBLE**. Voyez **TORPILLE**.

**CRAN** ou **CRON**. Voyez **FALUN**.

**CRANE**, *Cranium*. On exprime par ce mot la boîte osseuse qui renferme le cerveau des animaux, le cervelet et la moëlle alongée : c'est notamment cette partie supérieure qui leur sert de héraume. On pretend que le *crâne* humain dans les pays chauds est ordinairement plus épais que dans les autres pays. La partie supérieure du *crâne* des animaux carnassiers offre une crête osseuse. Voyez les mots **HOMME**, **CERVEAU**, et l'article **SQUELETTE** à la suite du mot **OS**.

**CRANSON**, *Cochlearia*. Nom d'un genre de plantes de la famille des *Crucifères*, qui a beaucoup de rapports avec les *Passe-rages*, et qui comprend des herbes indigenes de l'Europe, dont les feuilles sont alternes, les fleurs en grappes terminales et latérales ; les fruits sont des silicules en cœur, enflées, un peu échan-crées, à superficie bosselée ou chargée d'aspérités ;

partagées en deux loges qui renferment chacune deux à quatre semences ovalaires.

Il y a, suivant M. le Chevalier de la Marck : 1.° Le cranson des boutiques ; c'est le *Cochlearia officinal* ; Voyez HERBE AUX CUILLERS. 2.° Le cranson des bords de la mer, de la Suede et du Danemarck, *Cochlearia Danica*, Linn. 903. *Cochlearia arctica*, Tourn. 215. *Thlaspi hederaceum*, J. B. 2, p. 933. 3.° Le cranson d'Angleterre, *Cochlearia Anglica*, Linn. *Cochlearia folio sinuato*, Bauh. Pin. 110 ; Tourn. 215. On le trouve dans les lieux maritimes, particulièrement dans ceux que la mer couvre et abandonne successivement. 4.° Le cranson de Groënland, de l'Islande et de la Norwège, *Cochlearia Groënlandica*, Linn. ; cette espece a les feuilles petites, réniformes, douces et bonnes à manger en salade. 5.° Le cranson corne de cerf ; Voyez l'article CRESSON SAUVAGE, dit corne de cerf d'eau. 6.° Le cranson de roche des montagnes de l'Italie, de la Suisse et des Provinces Méridionales de la France, *Cochlearia saxatilis*, Flor. Fr. *Myagrum saxatile*, Linn. *Thlaspi Alpinum majus (et minus)*, capitulo rotundo, Bauh. Pin. 107. 7.° Le cranson à feuilles caulinaires, auriculées à leur base, des lieux incultes, près du mont Cantal, en Auvergne. 8.° Le cranson dravier, Fl. Fr., *Cochlearia draba*, Linn. *Lepidium humile, incanum, arvense*, Tourn. 216. *Draba umbellata seu Draba major capitulis donata*, Bauh. Pin. 109 ; cette espece se trouve sur le bord des champs, dans les Provinces Méridionales de l'Europe : sa tige est droite, striée, haute d'un pied ; ses feuilles sont ovales, lancéolées, légèrement dentées et pubescentes, pâles ou blanchâtres, amplexicaules, avec deux petites oreillettes pointues. 9.° Le cranson à feuilles de pastel, des champs, aux environs de Ratisbonne, *Cochlearia glastifolia*, Linn. *Cochlearia altissima, glastii folio*, Tourn. 215. *Lepidium glastifolium*, Bauh. Pin. 97. 10.° Le cranson rustique ; c'est le grand Raifort ou Raifort sauvage. Voyez cet article.

CRAOUILLE. C'est la *Pic-grieche* grise.

CRAPAUD, *Bufo* ; en Anglois, *Toad*. Genre particulier d'animaux à quatre pattes, especes d'amphibies reptiles, réputés ovipares : leur corps est nu ; ils n'ont qu'un ventricule au cœur, et point de queue. A

l'aspect des *crapauds*, on éprouve communément quelque sensation d'horreur et de dégoût; en effet, la plupart sont hideux, et ils ont une mauvaise odeur. Par leur figure, ils paroissent n'être qu'une masse informe; la tête est peu distincte du corps, qui semble toujours tuméfié: ce caractere, dit M. d'Aubenton, peut faire distinguer les *crapauds* des *grenouilles*, parce qu'elles ont le corps allongé. Celui des *crapauds* est arrondi, tuberculeux et sale: les jambes sont courtes; elles ne soutiennent que difficilement le corps au-dessus de terre: elles servent à l'animal pour nager, pour se traîner assez lentement ou pesamment; rarement il peut sauter, même à de petites distances; il n'en est pas de même des *grenouilles* et des *raines*. Voyez ces mots.

Au seul nom de l'animal dont il s'agit, il est des personnes qui ne peuvent se défendre d'une impression d'horreur: on dit que pour peu qu'on touche un *crapaud*, il entre en colere: alors il semble gonfler la peau de son corps comme un ballon; il semble résister aux coups qu'on lui porte, tant il a la peau épaisse et la vie dure; il lâche difficilement ce qu'il a saisi entre ses mâchoires, à moins qu'on ne l'expose aux rayons du soleil qu'il ne peut souffrir. Quand il se sent pressé, il lance par derriere, sur celui qui le poursuit, une liqueur plus ou moins limpide, mal-faisante, et qu'on prend improprement pour son urine; car cette liqueur virulente est, dit-on, contenue dans une bourse particuliere; sa bave est aussi plus ou moins venimeuse, suivant les saisons et les climats: il est arrivé souvent que des champignons réputés de bonne qualité, des salades et des fruits ont causé des indigestions nauséabondes, qui n'avoient pour cause que la matiere virulente que des *crapauds* avoient déposée sur ces substances. Ces citations suffisent pour montrer l'imprudance des personnes qui mangent des herbes ou des fruits cueillis à terre, sans les laver auparavant, sous le prétexte qu'une telle immersion en détruiroit l'odeur et la saveur propres.

Haller dit qu'il y a des especes de *crapauds* qui rendent une liqueur laiteuse par les verrues de leur dos, et qu'il n'y a point de poison dans ce lait: des per-



sonnes dignes de foi affirment que les *crapauds* des pays chauds sont plus gros et plus venimeux que ceux des pays froids ; nous en citerons des exemples dans la suite de cet article.

On redoute les *crapauds* parce qu'on les croit venimeux ; mais au moins ceux qui ont été mis à l'épreuve, n'avoient au plus, dit M. d'Aubenton, qu'une liqueur âcre qu'ils lançoient, qui faisoit lever des pustules sur la peau des chiens, et qui, étant prise à l'intérieur, leur causoit des vomissemens.

Il y a des *crapauds terrestres*, et des *crapauds aquatiques* ; ces derniers repairent dans des cavernes, aux lieux solitaires, humides et puants, en un mot dans l'eau croupie ; les premiers habitent des trous qu'ils creusent en terre, dans des fossés, dans les haies, dans les fumiers, notamment dans les étables, dans les caves et les celliers : ils fouillent aussi sous les fraisiers dans les jardins, et les Jardiniers ne parviennent guere à les faire déguerpir de ces retraites, qu'en y brûlant du vieux cuir ; ils sont nuisibles aux fondemens des anciens murs, car ils se cachent aussi sous toutes sortes de pierres et de décombres pour se mettre en sureté contre les éperviers, les cicognes et d'autres oiseaux qui en font leur proie : ces especes de reptiles sortent rarement de leurs retraites pendant le jour, excepté dans le temps d'une pluie chaude ; alors on en voit tout-à-coup dans certains endroits, sur la terre, un grand nombre qui semblent être tombés des nues avec la pluie, mais qui ne sortent que des trous où ils étoient cachés. Ils se nourrissent d'insectes vivans, tels que des mouches et des scarabées : ils avalent des vers et des limaçons. On prétend que le *crapaud* mange aussi de la sauge, de la ciguë et de la camomille puante. (*Delectatur cotulâ, actæâ, stachide fœtidis*, dit *Linnaeus*, Amph. Rept.)

Aux yeux d'un Observateur sans prévention, tous les *crapauds* ne sont pas si laids ; il y en a qui ont de belles couleurs, et dont les teintes offrent des reflets admirables, selon les différens aspects de la lumière. On lit dans la *Zoologie* de M. Pennant, que M. Arscott, Anglois, est parvenu à apprivoiser, en quelque sorte, un *crapaud* commun ; il étoit d'une grosseur énorme ;

il y avoit environ trente-six ans que ce *crapaud* s'étoit montré pour la première fois au pere de M. *Arscott* ; il avoit habité long-temps sous les degrés d'un escalier. Le soin que l'on prit pour le nourrir , le rendit familier , au point qu'il revenoit tous les soirs , au moment qu'il appercevoit de la lumiere dans la maison , et levoit les yeux comme s'il eût attendu qu'on le prit et qu'on le portât sur la table. Là , il trouvoit son repas tout préparé ; c'étoient des vers de l'espece de ceux qui paroissent sur la viande lorsqu'elle se gâte : on les lui gardoit dans du son ; le *crapaud* les suivoit attentivement , et lorsqu'un de ces vers se trouvoit à sa portée , il le fixoit des yeux , et demouroit immobile pendant quelques secondes ; puis , tout-à-coup , il lançoit de loin sa langue sur le ver qui y demouroit attaché , à l'aide d'une humeur visqueuse dont elle étoit enduite à son extrémité ; ce mouvement de sa langue étoit si rapide , que l'œil du spectateur ne pouvoit le suivre. De là est venu sans doute ce merveilleux pouvoir que *Linnaeus* suppose au *crapaud* , d'attirer les insectes dans sa gueule par une espece d'enchantement , (*Insecta in fauces fascino revocat*, Linn. Amph. Rept.) Un fait aussi singulier excita la curiosité des amis de la maison ; on vit même des Dames surmonter leur répugnance naturelle pour cet animal , au point de demander à voir le *crapaud* favori de M. *Arscott*. Jamais ce *crapaud* , ni aucun autre de ceux qu'on avoit , dit-il , tourmentés cruellement en sa présence , n'ont cherché à se défendre ou à se venger en lançant une liqueur qu'on suppose être contenue dans les pustules dont ces animaux ont le corps tout couvert. Seulement il arrivoit quelquefois , quand on le prenoit , qu'il jetoit abondamment une eau limpide ; mais ce n'étoit qu'une évacuation naturelle de son urine , qui se faisoit également lorsque le *crapaud* étoit tranquille sur les degrés de l'escalier qui lui servoit de retraite.

On a prétendu que le *crapaud* avoit une aversion particuliere pour les *araignées* : celui de M. *Arscott* en mangeoit ordinairement à chaque repas , cinq ou six qu'on lui donnoit avec des *cloportes* , et qui faisoient sa principale nourriture avant qu'on se fût apperçu

qu'il aimoit mieux les vers. M. *Arscott* n'a point remarqué non plus que ni ce *crapaud*, ni les autres, aient recherché ou évité aucune plante particulière, pas même celles d'une odeur fétide; et cette opinion, consignée notamment dans *Linnaeus*, paroît n'avoir d'autre fondement que la figure hideuse du *crapaud*. On aura donc jugé que tout en lui, jusqu'à ses goûts, devoit être assorti à son extérieur; c'est donc avec aussi peu de raison qu'on l'a accusé d'infecter les plantes par le contact de ses verrues, qu'on a supposées pleines d'une liqueur mal-faisante, ainsi que de les empoisonner par son haleine, (*Verruca lactescentes venenatae infuso; tactu, halitu*, Linn. Amph. Rept.)

Il y a apparence que ce *crapaud* auroit vécu beaucoup plus long-temps sans un corbeau privé qui l'attaqua un jour à l'entrée de son trou. Les efforts que fit M. *Arscott* pour enlever le *crapaud* à son ennemi, ne purent empêcher que celui-ci ne lui crevât un œil: quoiqu'il ait vécu encore depuis pendant un an, il devint triste et languissant; il avoit beaucoup de peine à attraper sa proie, la perte de son œil lui ôtant la faculté de la viser avec la même justesse. *Avant cet accident*, dit M. *Arscott*, *il avoit toute l'apparence d'une parfaite santé.*

#### *Accouplement des CRAPAUDS terrestres communs.*

L'ardeur pour la jouissance ou pour la reproduction, est étonnante chez ces animaux; car si au moment de l'accouplement, on coupe une patte au mâle, rarement il quitte la partie; si dans cette fonction, on ouvre l'abdomen à une femelle, elle ne cherche pas toujours à se séparer et à fuir; on sait que la mort ne suit pas incontinent la blessure; l'animal vit encore quatre, cinq et six heures, et quelquefois même, malgré ses souffrances, il continue à se décharger de ses œufs; et les œufs nés dans ces circonstances malheureuses, ne laissent pas de se développer. Les *crapauds* ont donc la vie très-dure; il faut de grandes blessures pour les faire mourir promptement: et le moyen de faire périr subitement ces animaux, c'est de piquer ou de détruire quelque partie de leur

moëlle spinale ; à l'instant ils entrent en convulsion et meurent , au lieu qu'ils survivent encore assez long-temps quand on les a décapités. Il n'est pas moins certain qu'ils peuvent vivre long-temps sans manger. On trouvera à l'article ANIMAL , l'histoire de *crapauds* trouvés dans des blocs de pierre et dans des troncs d'arbres , etc. où ils devoient avoir passé nombre d'années sans autre aliment que l'eau qui pouvoit suinter à travers le bois ou la pierre.

Les *crapauds* , dit *Roesel* , *Hist. Nat.* , s'accouplent au printemps , en Mars ou Avril ; leur accouplement se fait ordinairement dans l'eau , le plus souvent pendant la nuit , et sur-tout à la pointe du jour. Le mâle saisit la femelle , se place sur son dos comme en équitation et la serre fortement ; il embrasse son corps avec les jambes de devant , au défaut des épaules , tandis qu'il appuie les jambes de derriere sur l'articulation du genou : la femelle , quoique surchargée du poids du mâle , est obligée quelquefois de le porter à des distances assez considérables ; elle ne laisse cependant pas échapper un seul œuf avant d'avoir rencontré l'eau. Les *crapauds* restent ainsi accouplés dans l'eau pendant huit ou dix jours , avant que la femelle ne ponde ses œufs , ou que le mâle ne répande sa liqueur fécondante : il ne se dessaisit jamais de la femelle , et ils coassent tous les deux presque continuellement ; et lorsqu'un grand nombre coassent en même temps , l'on croit entendre , dans le lointain , une meute de chiens courans après un animal lancé.

Quand la femelle du *crapaud* est sur le point de laisser sortir ses œufs , elle monte vers la surface de l'eau et redescend à plusieurs reprises : la sortie des œufs est précédée d'une espece de mouvement péristaltique très-sensible sur l'abdomen. La femelle s'allonge enfin autant qu'il lui est possible , en étendant ses jambes de derriere ; le mâle allonge aussi son corps , et rapproche ses jambes de derriere , de la partie postérieure du corps de la femelle. La sortie des œufs est annoncée par une espece de trémoussement des parties postérieures du mâle ; il fait en même temps avec ses jambes de derriere , un mouvement par lequel il semble vouloir tirer avec violence et promptitude les œufs.

du corps de la femelle : *Roesel* dit qu'il n'en retire cependant aucun, qu'il les ramasse seulement à mesure qu'ils sortent, et qu'il en forme une masse qu'il féconde lorsqu'elle se trouve assez considérable. (On verra ci-après que le mâle fait la fonction d'accoucheur à l'égard de sa femelle). On peut voir pour lors l'anus du mâle s'ouvrir; il en sort un peu de liqueur trouble, qui se répand sur les œufs; à mesure que leur nombre augmente, ils s'élevent et semblent venir de l'anus du mâle: cet acte de la fécondation ne dure pas plus que dans le coq et la poule. Le mâle écartant ensuite un peu ses jambes, les œufs s'échappent sur deux lignes, formant chacune un cordon environ de la grosseur d'un tuyau de plume; et consistant en une liqueur ou substance transparente, visqueuse, qui renferme les œufs dont la couleur est noire. On diroit d'une multitude de points noirs. Après ce premier acte, les *crapauds*, toujours accouplés, montent à la surface de l'eau pour respirer, et au bout d'un quart-d'heure ils répètent la même opération. Les cordons des œufs, toujours attachés à l'anus de la femelle, s'allongent d'environ deux pouces et demi de longueur à chaque opération. Lorsque ces opérations ont été répétées environ neuf ou dix fois, tous les œufs sont fécondés, ce qui dure à peu près trois ou quatre heures: alors les cordons ont environ quatre ou cinq pieds de long. Les œufs, ainsi qu'il est dit ci-dessus, sont placés dans ces cordons sur deux files, et rangés alternativement; cette disposition est la plus propre à placer le plus grand nombre d'œufs dans le plus petit espace possible. On les rencontre dans des bassins, dans des fossés pleins d'eau, et quelquefois dans des endroits où la petite quantité d'eau qui s'y trouve, venant à s'évaporer, les laisse à sec.

On a vu quelques *crapauds* rester accouplés pendant plus d'un jour, et répéter réciproquement et à plusieurs reprises, les mêmes opérations qu'ils avoient déjà faites, en rendant des œufs, quoique la femelle ni le mâle ne laissassent rien échapper de leur anus: en disséquant la femelle, on n'a point vu d'œufs dans ses ovaires.

Les cordons augmentent de volume en même temps et en même proportion que les œufs : au bout de dix ou douze jours, ils ont le double de grosseur. Les œufs, d'abord entièrement noirs, se couvrent peu à peu de linéamens. Au dix-septième ou dix-huitième jour, on aperçoit déjà le petit *têtard* ; deux ou trois jours après, on le voit sortir et se dégager de la matière visqueuse qui enveloppoit les œufs. Il s'efforce de gagner la surface de l'eau ; mais il retombe bientôt au fond : il n'a ses ouïes qu'au bout de quelques jours ; il en a une à chaque côté du cou ; elle est divisée en cinq ou six appendices frangées. Il semble ne se nourrir d'abord que de vase et des ordures qui nagent dans l'eau. Les ouïes disparaissent tout-à-fait le vingt-troisième ou le vingt-quatrième jour. A mesure que ces petits animaux deviennent plus gros, ils se nourrissent de plantes aquatiques. Leurs jambes de derrière se développent les premières, et l'une après l'autre ; les jambes de devant paroissent ensuite ; la queue diminue peu à peu et disparoit entièrement au bout de deux jours. Les petits *crapauds* déjà bien formés, quittent l'eau et cherchent les endroits un peu humides. Ils ne sont en état de se reproduire qu'au bout de quatre ans : la vie ordinaire de ces animaux est de quinze ans.

La génération du *crapaud terrestre* nommé par *Roesel*, *Bufo terrestris*, *dorso tuberculis exasperato*, *oculis rubris*, dont M. l'Abbé *Spallanzani* parle au *Chapitre III*, *Vol. II*, de ses *Dissertations de Physique végétale et animale*, présente les mêmes phénomènes et les mêmes conséquences dont il est mention à l'article GRENOUILLE. Consultez cet article dans ce *Dictionnaire*. Les globules dont la femelle du *crapaud* cité par *Roesel*, accouche, ne sont pas des œufs, mais de véritables fœtus, repliés et concentrés sur eux-mêmes : il n'y a aucune différence entre les globules fécondés et non fécondés. La fécondation se fait hors du corps de la femelle ; le mâle, qui la tient embrassée, répand sa liqueur séminale sur les œufs, à mesure qu'ils sortent. Nous l'avons dit, l'accouchement est fort long : les cordons dont nous avons parlé, s'avancent en sortant de l'anüs, avec une telle lenteur, que l'œil qui les suit

ne s'apperçoit de leur progrès qu'au bout d'un certain temps. Quand tous les œufs sont sortis, on en peut compter plus de douze cents; et les cordons avec leur glaire, forment quelquefois une longueur de près de quarante-trois pieds de roi. Aussi, quand la femelle s'en est déchargée, son volume est considérablement diminué.

Dans le *Chapitre IV.<sup>e</sup>* de l'Ouvrage de M. *Spallanzani*, cet Auteur donne quelques détails sur la génération du *crapaud terrestre puant*. L'accouplement de ce *crapaud* est moins long que celui de l'espece précédente. En général, on croit communément que cette espece d'amphibie reste accouplée quarante jours. *Swammerdam* l'a dit, et après lui d'autres Naturalistes. Peut-être en est-il ainsi dans les pays froids; mais dans la Lombardie, que M. *Spallanzani* habite, ce temps est beaucoup plus court. Nous avons dit que dans notre climat, l'accouplement du *crapaud terrestre commun* est de huit à dix jours. Pendant les trois premiers jours de l'accouplement du *crapaud puant*, les œufs restent attachés à l'ovaire de la femelle, et à la fin du quatrième, ils descendent dans l'utérus. Les embrassemens du mâle contribuent sans doute à ce mouvement des œufs; car dans les femelles qui n'ont pas subi ses approches, et qu'on fait vivre isolées dans le temps de la reproduction pour ces animaux, les œufs restent fixés à l'ovaire. L'accouchement et la fécondation se font dans le *crapaud puant* comme dans l'espece précédente, citée par *Roesel*. M. *Spallanzani* a fait une expérience importante sur la glaire qui entoure les œufs du *crapaud puant*. Pour savoir quel service elle leur rendoit, il en a totalement dépouillé une certaine quantité d'œufs, et en a laissé à d'autres une petite portion; les premiers se sont tous gâtés, les autres ont résisté à l'épreuve et sont éclos également bien. Quand les œufs de *crapaud* et de *grenouille*; même ceux des *poissons*, restent hors de l'eau plusieurs jours de suite, ils perdent absolument la faculté de se développer.

Les *crapauds* et les *grenouilles*, qui vivent également bien sur la terre et dans l'eau, ne déposent peut-être jamais leurs embryons sur terre, comme s'ils savoient

que l'eau leur est absolument nécessaire. Cet instinct ressemble beaucoup à la prévoyance. Mais combien se tromperoit-on, si on attribuoit la prévision aux brutes ? « Il est plus philosophique, dit M. Bonnet, » de penser dans ce cas-ci, que la femelle du *crapaud* » ou de la *grenouille*, pressée du besoin de pondre, » éprouve un certain sentiment intérieur qui lui rend » pénible le séjour sur terre, et lui fait désirer de » gagner l'eau ; et comme les eaux croupissantes sont » moins froides que les eaux courantes, c'est peut- » être la raison pour laquelle ces especes d'amphibies » préfèrent les premières, non pour leurs petits qu'ils » ne peuvent connoître, et dont ils ne peuvent pré- » voir les besoins, mais uniquement pour eux-mêmes ; » car c'est ainsi que la Nature a pourvu par-tout aux » besoins des petits : elle a su enchaîner ces besoins à » ceux que les parens devoient éprouver en certaines » circonstances ».

C'est dans les *crapauds terrestres* de la petite espece ; que le hasard, auteur de presque toutes les découvertes, a fourni à M. Demours, sur le soir d'un long jour d'été, dans le Jardin du Roi, l'occasion d'examiner l'accouplement de ces animaux, et d'observer deux faits singuliers qui regardent l'accouchement de la femelle. Le premier est la difficulté extrême, pour ne pas dire l'impuissance, où se trouve la femelle à faire sortir ses especes d'œufs de son corps sans un secours étranger. Le second est que le mâle travaille de toute sa force et avec les pattes de derriere, à lui arracher ses œufs. Voici la mécanique de cet accouchement, où M. Demours présida. C'est avec les doigts de ses pieds de derriere que le mâle, placé comme à califourchon sur sa femelle, lui tire les œufs du fondement, parce que le réceptacle en est près la partie inférieure du *rectum*. Ces œufs forment une espece de chapelet, et sont renfermés chacun dans une coque membraneuse qui contient l'embryon. La tâche de la femelle est de faire sortir le premier œuf ; et c'est pour elle un très-grand effort ; alors le mâle commence à exercer sa fonction d'accoucheur ou de matrone, et il s'en acquitte avec une adresse qu'on ne soupçonneroit pas d'un animal qui paroît si engourdi. Ce mâle



passé entre deux doigts , tantôt du pied gauche de derrière , tantôt du pied droit , le cordon du chapelet ; et en alongeant sa patte vis-à-vis le fondement de sa femelle , qui demeure alors immobile , il continue son ouvrage avec vigueur , et toujours avec de nouveaux succès , puisqu'à chaque effort ou reprise il fait sortir autant d'œufs. Il ne quitte point l'ouvrage que l'accouchement ne soit entièrement fini. Nous le répétons , sans ce bon office , la femelle périroit en travail.

*Swammerdam* avoit observé que le mâle de la *grenouille* aide aussi à la ponte de sa femelle ; mais il paroît que c'est d'une manière moins suivie , moins décidée , et moins complète que dans le *crapaud* , telle enfin qu'on ne voit pas clairement que ce secours y soit absolument nécessaire. Le mâle se borne peut-être à serrer dans ce moment les côtés de la femelle ; car celle-ci accouche fort vite de tous ses œufs , et ( comme dit *Swammerdam* ) *uno impetu omnia ejaculatur* , elle les lance tous d'un seul jet. Consultez les *Mém. de l'Acad. des Sciences* , 1741 , p. 39 , et 1778 , p. 13.

*Multiplication extraordinaire des CRAPAUDS et des Grenouilles , et grosseur monstrueuse de ces animaux en certains pays.*

*Ulloa* dit que les villes de Carthagene et de Porto-Bello , près de l'Isthme de Panama , sont peut-être les lieux du Monde où les *crapauds* se trouvent en plus grand nombre. Il y en a non-seulement aux environs , dans les terres humides et marécageuses , mais dans les rues , dans les cours des maisons , et généralement dans tous les lieux découverts. Ceux qui paroissent après la pluie , sont si gros , que les moindres ont six pouces de long. Ils remplissent les rues et les places ; et leur apparition subite a fait croire aux habitans que chaque goutte de pluie étoit alors transformée en un *crapaud*. Si c'est pendant la nuit qu'il pleut , le nombre de ces animaux est si grand , que , suivant l'expression d'*Ulloa* , ils forment comme un pavé , et que personne ne peut sortir sans les fouler aux pieds. Ils font , dit-il , des morsures d'autant plus dangereuses , qu'outre leur

grossetir ; ces animaux sont fort venimeux. Ce récit, ainsi que le suivant, sont consignés dans l'*Hist. génér. des Voy.* tom. LIII, p. 338, et tom. XIV, p. 218.

Dans quelques cantons de la Côte-d'Or, il se trouve beaucoup de *crapauds* d'une grosseur prodigieuse. *Bosman* rapporte qu'au village d'Adja, entre Mauri et Cormantin, il vit un de ces animaux qui étoit de la largeur d'un plat de table ; il le prit d'abord pour une tortue de terre, et ne fut détrompé que quand il le vit marcher ; ces *crapauds* sont ennemis mortels des serpens, et *Bosman* a été quelquefois témoin de leurs combats. On ajoute que dans certaines années, vers la fin du mois de Mai, on voit paroître au Cap Corse, un nombre incroyable de ces hideux animaux, qui disparaissent peu de temps après.

On lit dans la *Collect. Acad.* tome III, p. 532, que le Docteur *Mentzelius*, herborisant, en 1657, à une petite distance d'Aquapendente, ville d'Italie, et ayant entendu un petit bruit dans les broussailles, il fixa les yeux de ce côté, et aperçut à ses pieds un *crapaud* qui avoit plus d'un demi-pied de largeur, et qui excédoit en volume la plus grosse tête humaine. *Mentzelius*, dans un premier moment de frayeur, prit la fuite. Mais bientôt il revint vers le *crapaud*, armé d'une grosse pierre qu'il laissa tomber du plus haut qu'il put sur l'animal : il amoncela ensuite plusieurs autres pierres plus petites sur celle qui couvroit le *crapaud*, dans l'espérance de le faire périr et de pouvoir ensuite le disséquer. Mais l'animal ayant renversé ce monceau de pierres, en sortit sans blessure. *Mentzelius* ajoute que l'aspect de cet animal lui avoit fait une telle révolution, que bientôt il eut un accès de fièvre qui se régla en tierce, et le reprit pendant huit jours.

On lit dans les *Secrets et Remedes*, par M. l'Abbé *Rousseau*, ci-devant Capucin, et soi-disant Médecin de Louis XIV, une expérience sur le *crapaud*, d'après *Vanhelmont*. Si l'on met, dit-il, un *crapaud* dans un vase assez profond pour qu'il n'en puisse sortir, et qu'on le regarde fixement pendant qu'il vous regarde aussi, en peu de temps l'animal tombe mort. *Vanhelmont* attribue cet effet à une idée de peur que cet animal conçoit à la vue de l'homme. M. l'Abbé *Rousseau* dit

avoir répété quatre fois en Egypte, cette expérience; et avoir reconnu que *Vanhelmont* avoit dit la vérité. Il assure avoir passé pour un *Saint* devant un *Turc*, puisqu'il avoit tué de sa vue un animal aussi horrible; mais qu'ayant voulu faire cette même expérience en son passage à Lyon, en revenant des pays Orientaux, le *crapaud* n'en mourut point; et il assure avoir manqué d'en mourir lui-même. L'animal ne pouvant sortir de son vase, s'agita, s'enfla extraordinairement, s'éleva sur ses quatre pattes, souffla sans remuer de place, regarda fixement M. l'Abbé *Rousseau*; les yeux de l'animal parurent rouges, très-enflammés; et à l'instant il prit une foiblesse universelle à notre Observateur, qui alla jusqu'à l'évanouissement accompagné de sueurs froides et d'un relâchement par les selles et les urines: pour se guérir il fit long-temps usage de la thériaque et de la poudre de vipères. Ne pourroit-on pas dire ici qu'un tel effet étoit produit par une idée de peur et de préjugé que notre Observateur avoit conçue à la vue du *crapaud*?

On assure que les symptômes que cause quelquefois le venin du *crapaud*, sont la couleur jaune de la peau, l'enflure, la difficulté de respirer, l'engourdissement, le vertige, les convulsions, la défaillance, les sueurs froides et la mort. Les émétiques, les lavemens et la thériaque en sont les antidotes.

On regarde le *crapaud* desséché et réduit en poudre, comme un grand sudorifique et diurétique. M. *Boyer*, Vicaire-général du Diocèse d'Orange, indique aussi l'usage de la poudre de *crapauds* calcinés au four dans un pot non vernissé, pour guérir radicalement les charbons et bubons pestilentiels, qu'on appelle encore le *feu Persan*. Les *crapauds* doivent avoir été pris pendant les grandes chaleurs de l'été et dans des endroits secs: il faut avoir soin de tenir la poudre dans une bouteille bien bouchée. Pour l'usage il faut en couvrir le charbon et toute sa circonférence enflammée. On contient et on fixe cette poudre avec un emplâtre; on en fait aussi avaler au malade à la dose d'environ un gros, soit dans le vin soit dans de la tisane. Consultez la *Gazette de santé*.

On prépare avec les *crapauds* vivans, une huile

par infusion et décoction. Cette huile est anodine et détersive. Les *crapauds* entrent aussi dans le baume tranquille. M. Adanson dit que quand les Negres d'Afrique sont incommodés de migraines, ou que l'ardeur du soleil leur fait mal à la tête, ils se frottent le front avec des *crapauds* vivans ; ce qui les soulage merveilleusement.

M. Daubenton donne une liste de quatorze *crapauds*, avec leurs caracteres particuliers : nous les présenterons ici suivant l'ordre de l'alphabet.

1.° Le CRAPAUD AGUA, ( la peau grenue, avec des taches roussâtres. ) *Voyez* AGUA.

2.° Le CRAPAUD BOSSU, ( six doigts aux pieds de derriere, ) *Bufo gibbosus*, Laurenti ; *Rana (gibbosa) corpore ovato-convexo : vittâ longitudinali cinereo dentatâ, pedibus fissis*, Linn. Cette espece de *crapaud* se trouve dans les Indes Orientales. On en conserve des individus dans le Cabinet du Roi de Suede, et dans celui de l'Académie d'Upsal. La tête est très-petite, obtuse, enfoncée dans la poitrine ; le corps est un peu globuleux, très-convexe, ridé, mais sans verrues, d'une couleur nébuleuse, remarquable par une bande longitudinale, un peu pâle, et sinuée ou dentée de part et d'autre ; les pieds de devant ont quatre doigts bien distingués, sans ongles, un peu tubéreux en dessous vers les jointures ; le premier est le plus court ; le quatrième, le second et le troisième, dit M. Daubenton, vont en augmentant de longueur ; les pieds de derriere ont six doigts ; celui qui tient lieu du pouce est plus large, plus court que les autres, et retiré en arriere ; le second, le sixième, le troisième, le quatrième et le cinquième vont en croissant graduellement.

3.° Le CRAPAUD BRUN, ( il est taché de brun, ) *Bufo fuscus*, Roesel et Laurenti. Ce *crapaud* aquatique vit dans les marais ; on le trouve très-rarement au milieu des terres ; sa peau est lisse, sans aucune verrue, mais marquée de grandes taches brunes, qui se touchent, sans offrir aucun ordre ; les plus larges et les plus chargées en couleur sont sur le dos, au milieu duquel on observe une bandelerte longitudinale d'une teinte plus claire ; les taches latérales sont moins

foncées et vont en diminuant de grandeur ; la couleur du ventre est d'un blanc jaunâtre uniforme, mais le ventre de la femelle est cendré, et marqué de taches d'un cendré plus foncé ; les yeux sont d'un jaune pâle. M. *Daubenton* dit, que la fente que laisse la paupiere en se contractant, est située perpendiculairement, au lieu d'être transversale ; les doigts des pieds de derriere sont réunis par une membrane, dans presque toute leur longueur ; sous la plante des mêmes pieds, est une espece de faux ongle qui a la dureté de la corne, et qui paroît servir de talon à l'animal.

Le *crapaud brun* se nourrit d'insectes et de vers ; Lorsqu'il est en colere, il exhale une odeur fétide qui tient de celle de l'ail pilé, et qui fait pleurer ; on prétend que cette odeur a ausssi quelque chose de celle de la poudre à canon enflammée. *Roesel* soupçonne cette espece de *crapaud* d'être venimeuse. *Aëtius* et *Gesner* assurent positivement que ce *crapaud* peut donner la mort par son souffle empoisonné, soit lorsqu'on l'approche de trop près, soit lorsqu'on mange des herbes imprégnées de son venin. M. *Laurenti* dit que le mâle, qui s'accouple dans l'eau même des marais, fait en quelque sorte la fonction d'accoucheur, à l'égard de sa femelle, ainsi que dans le *crapaud commun et terrestre*.

4.° Le CRAPAUD CALAMITE, (une ligne jaunâtre sur le dos, une bande orangée sur les côtés,) *Bufo calamita*, *Roesel*. Les *crapauds* de cette espece se tiennent pendant le jour dans les fentes de la terre et dans les cavités des murailles. Ils montent jusqu'à la hauteur de trois pieds, le long des murs verticaux, pour gagner leurs retraites, où on les trouve par troupes de dix, et quelquefois de vingt rassemblés dans la même cavité. Ceux qui ont atteint l'âge de trois ans, qui paroît être l'époque de leur entier accroissement, se rassemblent alors sur les bords des marais, où il y a beaucoup de joncs ou de roseaux (de là l'épithete de *calamita*) ; ils jettent un cri fort et qui a, dit M. *Laurenti*, quelque chose d'extraordinaire. Ces *crapauds* s'accouplent au mois de Juin ; on prétend qu'ils courent comme les rats, et qu'ils ont aussi jusqu'à

Un certain point la faculté de sauter ; ils s'arrêtent ordinairement après avoir parcouru trois ou quatre pieds. Lorsqu'on les tourmente , ils rendent à travers les pores de leur peau , une liqueur d'une odeur analogue à celle de la poudre à canon enflammée , mais plus fortée et insupportable. *Roessel* a présumé que cette espèce de *crapaud* étoit venimeuse , parce que les *cogognes* qui sont avides de ces sortes d'animaux , évitent de dévorer celui-ci.

Le *crapaud calamite* a le corps un peu rétréci , d'une couleur olivâtre sur le dos , et parsemé de plusieurs rangées de petites pustules brunes , qui sont disposées régulièrement ; de l'extrémité de la gueule jusqu'au milieu du dos , est une ligne couleur de soufre ; sur chaque côté , depuis l'œil jusqu'à la jambe , est une bande d'une largeur inégale , ondulante , dentelée en ses bords , d'un rouge clair nué de jaune , et d'une teinte plus foncée vers les parties inférieures , où elle est chargée de plusieurs grosses pustules rouges , et éparses sans aucun ordre. Au-dessous de cette bande , on distingue diverses taches d'une teinte olivâtre qui diminuent insensiblement en nombre , en grandeur et en couleur vers l'abdomen. Enfin l'abdomen , à son extrémité inférieure , passe de la couleur cendrée claire à une teinte légèrement nuée d'olivâtre. La région des oreilles est hérissée de pustules d'un rouge pâle ; vers les angles de la gueule se trouvent d'autres pustules plus grosses , d'un rouge vif de chair , et tellement groupées qu'elles paroissent adhérer les unes aux autres ; les quatre jambes sont dans toute leur étendue d'un cendré clair , avec des taches d'un vert d'olive , inégales en grandeur , de diverses figures et disposées transversalement ; on remarque des taches semblables autour de la gueule ; l'extrémité des doigts est brune dans quelques individus , noirâtre dans d'autres , et garnie d'une peau qui ayant la dureté de la corne , donne à l'animal la faculté de grimper où il veut ; les pieds de devant , ont à l'endroit qui correspond à la paume de la main deux especes de faux ongles qui sont proprement des os réunis aux autres par des ligamens ; les pieds de derrière sont absolument dépourvus

de cette membrane dont les autres *crapauds* s'aident pour nager.

5.° Le CRAPAUD COMMUN, ( un tubercule en forme de rein au-dessus de l'oreille, ) *Bufo seu Rubeta*, Rai. seu *Phrynum*, Gesn. *Rana* (*Bufo*) *corpore ventricoso, verrucoso, lucido, fuscoque*, Faun. Suec. 275. *Rana palmis tetradactylis fissis, plantis hexadactylis palmatis, pollice brevior, verrucoso, idem*, n.° 253. C'est notre *crapaud* de terre ordinaire, et dont l'aspect est si hideux, qu'il y a peu de personnes qui à sa rencontre peuvent se défendre d'une impression d'horreur. Il est plus grand que la grenouille, et quelquefois gros comme le poing; il a la tête un peu plus grosse, à proportion, que le reste du corps; les yeux saillans et pleins de feu; la gueule assez grande et munie de gencives raboteuses qui retiennent fortement ce qu'elles ont saisi; le dos est large et plat; le ventre enflé et ample, parsemé de taches; la gorge pâle jaunâtre; le reste de la peau d'une couleur grise mélangée de brun et de jaunâtre, hérissé de verrues ou de pustules noirâtres et livides; les pieds de devant sont courts, terminés chacun par une main fendue en quatre doigts à peu près-égaux; les pieds de derrière sont plus longs, garnis chacun de six doigts, liés ensemble par une membrane intermédiaire; le premier et le dernier sont plus courts que les quatre autres.

Pour peu qu'on touche ce *crapaud*, il s'enflamme de colere, gonfle sa peau comme un ballon, et résiste aux coups qu'on lui porte; sa peau est épaisse, dure et très-difficile à percer. Le *crapaud*, comme la grenouille, a la vie très-dure, car percé d'outre en outre avec un bâton taillé en pieu, il vit encore dans cette situation pendant plusieurs jours. Cet animal marche lentement, et saute de temps en temps, mais à une très-petite hauteur et à peu de distance, parce qu'il a le ventre gros, le corps lourd et les pattes courtes: quelquefois, quand il se sent pressé, il lance sur son adversaire une liqueur limpide qui passe pour vénéneuse, et que l'on prend pour son urine.

Les Voyageurs disent unanimement que les *crapauds* des pays chauds sont plus gros et plus venimeux.

que ceux des pays froids. Aussi en trouve-t-on quelquefois en Italie, qui sont gros comme la tête d'un homme, et on prétend qu'il n'est pas rare qu'ils portent leurs petits sur leur dos. Quelques Auteurs disent qu'il transpire de toutes les parties du corps de ces animaux une humeur laiteuse, qui jointe à la bave qu'ils rendent par la gueule, infecte les herbes et les fruits sur lesquels ils passent, ce qui fait qu'il peut être dangereux de manger des légumes, des fraises, des morilles et des champignons, avant de les avoir bien lavés.

Le *crapaud* ne peut souffrir les rayons du soleil ; il habite pour l'ordinaire dans des fossés, dans des antres ou des cavernes profondes, des fumiers ou couches de jardins, des décombres, dans les haies, sous des tas de pierres, aux lieux ombragés, sombres, humides, solitaires et infects. Il se tient renfermé pendant le jour, à moins que la pluie ne l'invite à sortir, et pendant l'hiver, temps auquel ces animaux se réunissent par bandes en un même trou. Au printemps il s'annonce le soir, vers le coucher du soleil, par son cri qui est assez doux ; et la nuit il va de côté et d'autre chercher sa vie. Il se nourrit, comme les grenouilles, de petits limaçons, de vers, de mouches et moucherons, de scarabées et d'autres insectes. On assure aussi qu'il mange de la sauge dont il aime beaucoup l'ombrage, et qu'il est sur-tout avide de *petite ciguë*, et c'est pour cette raison que quelques-uns ont appelé cette *ciguë* le *persil de crapaud*. Le tabac est quelquefois funeste à cet animal : si on en répand en poudre sur son dos, à l'endroit de la moëlle épinière, et par un temps chaud, il tombe plus ou moins promptement en convulsion, et il y en a qui en meurent.

M. Demours a observé un *crapaud* dont il n'a donné aucune figure ni aucune description. M. Laurenti en a fait une espèce particulière sous le nom de *Bufo obstetricans*, c'est-à-dire, *crapaud accoucheur*. M. Däubenton conjecture qu'on peut le rapporter au *crapaud commun*. Nous avons inséré à l'article CRAPAUD ce qui concerne l'accouplement, la fécondation et l'accouchement de cet animal.



6.<sup>o</sup> Le CRAPAUD CORNU, (des yeux dans les cornes, des épines sur le corps,) *Rana cornuta*, aut *palpebris conicis*; Linn. *Bufo cornutus*, seu *spinosus Virginianus*, Seba. Ce crapaud se trouve en Virginie, à Surinam. M. *Laurenti* dit que sa tête est grosse, arrondie dans sa partie antérieure, et étendue autour du thorax; l'ouverture de la gueule est très-large; les paupières ont la forme d'un cône aigu; elles sont d'une substance molle, et se terminent par un sommet à trois divisions. Ce *crapaud*, encore jeune, n'a point le corps épineux; mais lorsqu'il est adulte, son aspect est affreux; il a le dos, les cuisses et l'anus tout hérissés d'épines.

7.<sup>o</sup> Le CRAPAUD COULEUR DE FEU, (de petites taches de belle couleur rouge sur le ventre,) *Bufo igneus*, Linn. et Roesel. Ce *crapaud* qui abonde dans les marais du Danube, et qui est très-commun pendant l'automne, sur le chemin de Nusdorff, offre plusieurs faits qui lui sont particuliers. Selon M. *Laurenti*, c'est le plus petit de tous les *crapauds*, et il ne prend point d'accroissement avec l'âge. Lorsqu'on l'approche et qu'il ne voit aucun moyen de s'échapper, il affaisse son corps contre la terre, comme pour se cacher; s'il est près de l'eau, il s'y élance à la manière des grenouilles. Dès qu'on l'a touché, sa tête éprouve un mouvement de contraction par laquelle elle se jette en arrière, et si on continue de le tourmenter, il exhale une odeur fétide, et jette par l'intervalle des jambes de derrière une écume semblable à de l'eau de savon. Son coassement est un cri sourd, entrecoupé, semblable à celui du cochon domestique; quelquefois ce cri se prolonge, et alors il ressemble en quelque sorte à la voix d'une personne qui rit. Ce *crapaud*, en coassant, n'enfle point sa gueule comme d'autres espèces de cet ordre d'animaux; il aime à se tenir au soleil, sur le bord des eaux; sa femelle pond ses œufs par pelotons, et non pas disposés à la file les uns des autres. M. *Laurenti* a fait plusieurs expériences sur divers animaux, pour découvrir si ce *crapaud* étoit venimeux, et il ne lui a reconnu aucune qualité nuisible; si ce n'est qu'il produit l'effet d'un narcotique sur certains animaux, tels que ceux du genre

des Seps ; que cet Auteur appelle la pierre de touche des venins.

Ce *crapaud* , continue M. *Laurenti* , a le corps un peu aplati , d'une couleur terreuse , noirâtre en dessus , laquelle se change en une couleur olivâtre très-sale. Lorsqu'on regarde obliquement l'animal , on distingue sur ce fond des taches d'un noir sale , dont celles qui se correspondent des deux côtés , sont à peu près égales. Tout le dessous du corps , ainsi que la gueule , les jambes et les plantes des pieds , offrent des couleurs dont le mélange et la variété produisent un bel effet. Le fond est d'un blanc bleuâtre , qui se fonce vers la partie inférieure du corps ; le tout est moucheté de taches d'un beau vermillon , qui se réunissent à différens endroits. De plus , toute la surface du corps est parsemée de petites verrues , dont celles du dos ont la couleur du fond ; celles de l'abdomen sont blanches et en même temps les plus saillantes ; celles de la gueule sont d'un blanc de lait. Toutes ces pustules ou verrues , sur-tout celles des parties inférieures , sont marquées en leur centre d'un point noirâtre. Les pieds de derriere sont élargis dans toute l'étendue des doigts. Quand l'animal est dans l'obscurité , sa prunelle est orbiculaire ; mais exposé au soleil , il la contracte de maniere qu'elle prend une figure parfaitement triangulaire , dont le contour est doré. Le reste de l'œil est d'un jaune-brun.

M. *Laurenti* distingue une variété de cette espece , qui a le bas du ventre d'une couleur noire , marquée de points et de raches d'un beau blanc. Cette différence n'indiqueroit-elle point celle du sexe ?

8.° Le CRAPAUD CRIARD , ( les épaules saillantes , ) *Rana ( musica ) , humeris , gibbis punctatis* , Linn. Ce *crapaud* , qui est un des plus gros de ce genre d'animaux , a été surnommé *criard* , parce qu'il ne cesse de coasser le soir et pendant toute la nuit , ce qui lui a fait donner aussi le nom de *musicien*. Il se trouve dans les eaux douces de Surinam. Sa peau est mouchetée de livide et de brun , et parsemée de verrues ; la paupiere supérieure est ridée , avec de légers aspérités ; chaque épaule est relevée en bosse de figure ovale , et comme criblée par une multitude de petites

cavités ; les épaules , ainsi que l'abdomen , sont couvertes de points saillans ; les pieds de devant sont fendus en cinq doigts ; ceux de derrière s'étendent un peu en forme de main , et ont pareillement cinq doigts ; les ongles sont à peine sensibles.

9.° Le CRAPAUD GOÛTREUX , ( la gorge gonflée ), *Bufo ventricosus*, Laurenti. *Rana (ventricosa) ore semi-ovato, jugulo prominulo*, Linn. Ce crapaud se trouve dans les Indes. Il y a un individu de cette espèce dans le Cabinet d'Histoire Naturelle du Roi de Suède. Son corps est d'une forme arrondie et d'une couleur rousse. La région des hypocondres est enflée. On distingue aussi un gonflement à la gorge , qui forme une saillie en avant. Le dos est sillonné par trois rides longitudinales ; la partie supérieure du cou est chargée de tubercules disposés aussi sur des lignes longitudinales ; une membrane unit les deux doigts extérieurs des pieds de devant.

10.° Le CRAPAUD MARBRÉ , ( le dos tacheté de rouge et de jaune , le ventre jaunâtre et taché de noir ), *Bufo marmoratus*, Laurenti. Ce crapaud se trouve à Surinam. La partie supérieure du corps est teinte de rouge et d'un jaune cendré , qui , par leur mélange , imitent celui des couleurs de marbre ; l'abdomen est jaune et moucheté de taches noires.

11.° Le CRAPAUD PIPA , ( des ongles aux doigts des pieds de derrière ). Voyez PIPAL.

12.° Le CRAPAUD PUSTULEUX , ( des épines sur les doigts , des vésicules jaunâtres sur la tête , le dos et les jambes ), *Bufo pustulosus*, Seba. On le trouve dans les Indes. Son dos est d'une couleur rousse cendrée , et couvert , ainsi que la tête et les jambes , de vésicules ou de pustules jaunâtres ; les doigts sont garnis d'épines ; les parties latérales et l'abdomen sont d'un gris cendré clair , avec des taches rousses.

13.° Le CRAPAUD appelé le RAYON VERT , ( des lignes vertes disposées comme des rayons ), *Bufo Schreberianus*, Laurenti. Ce crapaud , qui a été trouvé en Saxe , auprès du Monastere de Schreber , a le corps d'une couleur de chair , marqué de lignes vertes , qui sont disposées comme autant de rayons.

14.° Le CRAPAUD VERT , ( taché de vert ), *Bufo*

*viridis*, Laurenti. Cette espece se trouve auprès de Vienne en Autriche, dans les fentes ou les cavités obscures des murailles. Son corps est enduit d'une substance visqueuse. Le fond de sa couleur est d'un blanc livide; la partie supérieure du corps est marquée de taches vertes, légèrement ponctuées, entourées d'une ligne noire, quelquefois isolées, mais le plus souvent confluentes; tout le corps est chargé de pustules, excepté la partie antérieure de la gueule et les extrémités des pieds; celles de ces pustules ou verrues qui sont sur le ventre, ont la couleur livide du fond; celles qu'on observe sur les taches vertes sont de cette même teinte; celles des intervalles sont rouges; enfin celles qui sont situées en partie sur les taches vertes et en partie sur les intervalles, participent de la couleur verte et de la teinte rouge; les yeux sont saillans et paroissent dorés; les paupieres demi-globuleuses, avec une tache ovale; une membrane à peine sensible, réunit en partie les doigts des pieds de derriere. La respiration de ce *crapaud* s'annonce par un gonflement de sa gueule. Lorsqu'il est en colere, ses yeux paroissent étincelans. Il s'exhale de son corps une odeur fétide, qui a quelque rapport avec celle de la morelle à fruit noir, mais qui est beaucoup plus forte. Quand il marche, il tourne en dedans les deux pieds de devant.

CRAPAUD DE MER, *Scorpæna horrida*, Linn. *Perca alepidota*, etc. Gronov. Zooph. 292. Ikan Sowangge Bezar, de gronte Toverfich, Valent. Ind. pag. 399. *Kan swangi Touwa*, Renard. Poiss. Poisson du genre du *Scorpene*: il se trouve dans le Golfe de Bengale. Cette espece semble offrir les traits les plus chargés de la figure singuliere et hideuse qui caractérise en général les *scorpènes*; aussi Linnæus a-t-il donné à celui dont il est ici question, l'épithete d'*horrida* (*scorpene affreuse*). Gronovius l'appelle *Piscis planè monstruosus atque horrendus*, (poisson tout-à-fait monstrueux et horrible à voir).

Ce dernier Auteur dit que ce poisson a la tête aussi volumineuse que le corps, et un peu plus large; droite dans sa partie supérieure, dirigée en pente vers le bout du museau, dans sa partie inférieure; la mâ-

choire d'en bas se dresse lorsque le poisson ferme la gueule ; la tête est garnie , au-dessus des yeux , de plusieurs tubercules osseux et très-durs , contigus entre eux , triangulaires , obtus à leur sommet , et dirigés perpendiculairement sur leurs bases ; derrière ces tubercules elle forme une cavité , et va en s'abaissant. On voit de part et d'autre , au-dessous des yeux , une autre cavité très-large et très-profonde , couverte intérieurement d'une peau nue ; les côtés de la tête et les opercules des ouïes sont hérissés de divers tubercules assez gros : la gueule est spacieuse et a son ouverture tournée en haut ; les mâchoires sont courbes , et celle de dessous dépasse un peu celle de dessus ; toutes les deux garnies , ainsi que le gosier , d'une multitude de petites dents aiguës et disposées sans ordre. Les narines sont situées au-devant des yeux , à la base de deux tubercules ; il y a deux barbillons très-courts sur le haut du bord de la mâchoire de dessus : les yeux sont petits et globuleux , blanchâtres et recouverts par la peau commune de la tête : les ouvertures des ouïes très-excavées , leurs opercules un peu convexes ; la membrane des ouïes est cachée sous les opercules ; elle peut s'étendre et se contracter ; elle a de part et d'autre cinq osselets arqués. Le tronc est dénué d'écaillés , épais , plus élevé que la tête , aminci vers la queue , parsemé de callosités assez grosses et d'une substance molle ; le dos aminci en forme de tranchant ; les lignes latérales droites. La nageoire dorsale très-longue , peu élevée ; elle offre vingt rayons , dont les treize premiers ont la forme d'un poinçon ; la membrane lâche et à tubercules calleux qui les contient , ne va qu'à la moitié de leur hauteur ; cette même membrane se dilate sur ses côtés en plusieurs lobes qui semblent former une crête : les nageoires pectorales sont très-étendues , et ont chacune quinze rayons un peu fourchus par leur bout ; les abdominales ont chacune six rayons ; celle de l'anus , neuf , dont les trois premiers sont roides , les autres fendus en deux ; celle de la queue est peu volumineuse , légèrement arrondie , et a quatorze rayons fourchus. La couleur du corps est mélangée de blanc et de brunâtre.

CRAPAUD VOLANT. Voyez TETTE-CHEVRE.

CRAPAUDINE ou PIERRE DE CRAPAUD, *Busonites*. C'est une dent de poisson fossile ou pétrifiée : on l'a nommée *crapaudine*, parce qu'on croyoit qu'elle tiroit son origine de la tête du *crapaud*. Une étude plus exacte de la Nature a appris que c'est une vraie dent molaire ou de *dorade*, ou du poisson *denté*, ou d'un poisson du Brésil, nommé *le grandeur* ou *grogneur*, & d'autres prétendent que ce sont des dents de *loup marin*, (*Anarrhichas lupus*, Linn.). On en tire la preuve de l'analogie de la forme. Lorsqu'elles sont pétrifiées ou fossiles, on donne aux plus grosses le nom de *crapaudines*, et aux plus petites celui d'*yeux de serpens*. Voyez les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1723.

Les *crapaudines* sont lisses en dehors : on en voit d'arrondies ; la plupart sont hémisphériques ; il y en a aussi d'oblongues. Les deux premières ressemblent à de petites calotes qui ont environ cinq à six lignes de diamètre ; elles sont convexes en dessus et concaves en dessous ; les autres sont allongées comme une petite auge en dessous et voutées en dessus : elles ont quelquefois un pouce de longueur sur quatre lignes de largeur. Au reste, leur grandeur varie, de même que leurs couleurs. Il y en a de grises, de rousses, de brunes, de blanches, de noires, de verdâtres ; quelques-unes ont des taches centrales, et sont cerclées de plusieurs zones de différentes couleurs comme l'onix ; c'est la ressemblance de ces pierres avec la prunelle d'un œil qui leur a fait donner le nom d'*yeux de serpens*. On trouve beaucoup de ces corps fossiles dans l'Isle de Minorque et ailleurs. La *crapaudine* étoit autrefois portée en amulette ; mais depuis long-temps on n'ajoute plus de foi à ces prétendues vertus.

CRAPAUDINE. Espèce de *loup marin*. Voyez ce mot.

CRAPAUDINE, *Sideritis*. Nom d'un genre de plantes à fleurs monopétalées, de la famille des *Labiées*, qui comprend des herbes et des arbrisseaux à feuilles simples et opposées, et dont les fleurs disposées en verticilles, ont leurs étamines cachées dans le tube de la corolle ; elles sont remarquables par les deux stigmates de leur style, dont l'un est comme engagé

dans l'autre. Le fruit consiste en quatre graines nues ; ovoïdes , situées au fond du calice. M. le Chevalier de la Marck cite les especes suivantes :

La *crapaudine* des Isles Canaries , *Sideritis Canariensis* ; Linn. *Stachys Canariensis frutescens , verbasci folio* , Tourn. 186. C'est un arbrisseau haut de trois ou quatre pieds. Ses rameaux sont cotonneux et d'un blanc sale , ainsi que le dessous de ses feuilles qui sont pétiolées et cordiformes ; les fleurs sont blanches et viennent six à douze par verticille ; elles sont disposées sur un épi terminal. Il s'en trouve une espece dans l'Isle de Crete , dont le duvet cotonneux est d'une grande blancheur , et les feuilles cordiformes , *Sideritis Cretica* , Linn. La *crapaudine* de Syrie ou du Levant , et qui croit aussi en Italie , *Sideritis Syriaca* , Linn. *Sideritis Cretica , tomentosa , candidissima , flore luteo* , Tourn. Cor. 12 ; c'est un arbrisseau qui a l'aspect d'une sauge : ses fleurs sont d'un blanc jaunâtre ; le reste de la plante est garni d'un duvet fin , laineux , très-blanc. On distingue : La variété suivante , *Stachys minor Italica* , Bauh. Pin. 236 ; Tourn. 186. *Pilosella Syriaca* , Bauh. Pin. 262. La *crapaudine* à feuilles caulinaires , amplexicaules du Levant , *Sideritis perfoliata* , Linn. *Sideritis orientalis , phlomidis folio* , Tourn. Cor. 12. La *crapaudine* de montagne des Provinces Méridionales de la France et de l'Italie , *Sideritis montana* , Linn. *Marrubiastrum Sideritidis folio , calyculis aculeatis , flore flavo cum limbo atro-purpureo* , Tourn. 190. *Sideritis montana parvo varioque flore* , Bauh. Pin. 233 ; Ray Hist. 565 : cette espece a la corolle jaune , tachée de pourpre ou d'un violet-brun en son bord. On en distingue une variété à corolle blanche , *flore candicante*. On en cultive une espece au Jardin du Roi , dont la corolle est d'un blanc jaunâtre , et remarquable par son limbe très-noir , *Sideritis nigricans* , Hort. Reg. La *crapaudine* à feuilles de lavande cotonneuses et blanchâtres des Pyrénées et de l'Espagne , *Sideritis incana* , Linn. *Sideritis Hispanica erecta , folio angustiore* , Tourn. 191 ; ses fleurs sont jaunes. La *crapaudine* à feuilles d'hysope des Provinces Méridionales de l'Europe , *Sideritis hyssopifolia* , Linn. ( *et Alpina* ) Bauh. Pin. 233 ; Tourn. 191. La *crapaudine* à feuilles

dentelées d'une façon remarquable, *Sideritis scordioïdes*, Linn. *Sideritis foliis hirsutis, profundè crenatis*, Bauh. Pin. 233 ; elle se trouve dans les pays chauds de la France et en Suisse. La *crapaudine* à feuilles à dents épineuses des Côtes de Barbarie, *Sideritis spinosa*. La *crapaudine* entièrement laineuse de l'Égypte et de la Palestine, *Sideritis lanata*, Linn. ; sa corolle est d'un violet noirâtre.

Enfin, on distingue : La *crapaudine* velue, *Sideritis hirsuta*, Linn. 802 ; et *procumbens altera minimum crenata*, Bauh. Pin. 233 ; Tourn. 191. Plante qui croît fréquemment aux lieux arides, sablonneux, et dans les champs incultes en Italie, dans le Languedoc, etc. Sa racine est ligneuse et vivace ; elle pousse plusieurs tiges longues d'un à deux pieds, obrusément carrées, velues, jaunâtres, branchues, et communément couchées par terre : ses feuilles sont opposées le long des branches, oblongues, élargies vers leur sommet, velues, un peu ridées, légèrement dentées, et verdâtres : ses fleurs sont en gueule, verricillées, jaunes, pâles, veinées et tachées de rouge comme la peau du crapaud, d'où lui vient son nom : elles sont en épi terminal et interrompu ; la levre supérieure est étroite et écartée ; les dents du calice sont un peu épineuses ; les bractées lancéolées. Ces fleurs éclosent depuis Juin jusqu'en automne : il leur succède quatre semences oblongues, noirâtres, renfermées dans une capsule qui a servi de calice à la fleur. Cette plante a une odeur puante approchant de celle de l'ortie morte. Voyez ce mot.

Cette plante est vulnérable, propre pour les hernies appliquée en cataplasme, et pour arrêter les fleurs blanches, étant prise en décoction. Les Allemands s'en servent communément dans les bains destinés à ouvrir les pores de la peau : on remarque même que l'eau du bain faite avec sa décoction, devient toute trouble et gélatineuse après qu'on en est sorti, tant elle est chargée de la crasse qui fermoit l'issue à la transpiration. On prétend que les Juifs ont été les premiers qui ont mis cette plante en usage dans la Médecine.

CRAQUELIN ou CRAQUELOT. Nom donné par les



Pêcheurs aux *crabes* qui ont quitté leur robe, ou dont l'enveloppe est encore tendre et membraneuse. Les *crabes* dans cet état sont destinés à faire des amorces.

**CRASSULE**, *Crassula*. Nom d'un genre de plantes de la famille des *Joubarbes*, et qui comprend des herbes et des arbustes; presque tous propres à l'Afrique, notamment au Cap de Bonne-Espérance: les feuilles sont simples, communément opposées, épaisses, charnues, succulentes: les fleurs sont à cinq pétales, et naissent le plus souvent en cimes ou en grappes ombelliformes et terminales; le calice est composé de cinq folioles lancéolées, droites et persistantes: le fruit consiste en cinq capsules droites, oblongues, pointues, comprimées, s'ouvrant par le côté intérieur, et contenant beaucoup de petites semences. Il y a beaucoup d'espèces de ce genre. On distingue: La *crassule* à fleurs grandes, tubuleuses et d'un rouge écarlate; elle fleurit en été. Celle à fleurs jaunâtres. La *crassule* à fleurs blanches, et dont les rameaux sont cylindriques, d'un rouge de sang, parsemés, ainsi que toute la plante, de particules cristallines qui ressemblent au givre, *Crassula pruinosa*, Linn. La *crassule* chargée d'aspérités blanchâtres, *Crassula scabra*, Linn.; elle a l'aspect d'un ficoïde; ses fleurs sont d'un vert jaunâtre. La *crassule* à rameaux en gouttière et ciliés de même que ses feuilles; ses fleurs viennent en petite tête; *Crassula capitata*, an *Crassula cymosa*? Linn. La *crassule* perfoliée, *Crassula perfoliata*, Linn. *Aloë Africana caulescens, perfoliata, glauca et non spinosa*, Comm. præi. 74, t. 23. Celles à feuilles tétragones, à feuilles entassées les unes sur les autres, *Crassula obvallata*, Linn.; à feuilles dont les bords sont tranchans en lames de couteau; à feuilles de pourpier; à feuilles rondes; à feuilles par paires et toutes enfilées par la tige. La *crassule*, dont les tiges et les branches ressemblent en quelque sorte à des tresses vertes et tétragones: Celle à feuilles de centauree: Celle à fleurs d'un bleu pâle, *Gentianella Æthiopica, floribus veluti in umbram sparsis, colore caruleo*, Pluk. Mant. 89. La *crassule* rougeâtre dans toutes ses parties, des endroits sablonneux et pierreux des régions Australes de l'Europe, *Crassula rubens*, Linn.

pec. p. 619. *Sedum arvense*, flore rubente, Bauh. Pin. 83; Prodr. p. 132, n.° 9; Tourn. 263. *Sedum minimum montanum*, flore purpurascence parvo, semine stellato, Ray Hist. 692. La crassule à fleurs barbues, *Crassula verticillaris*, Linn. La crassule à tiges cylindriques, rampantes, glabres, d'un rouge vif, presque transparentes, affermies par un nerf intérieur de couleur rouge; les fleurs d'un blanc-pourpre, *Crassula ellucida*, Linn. etc. etc.

**CRATÈRE**, *Crater*. Nom donné à la bouche d'un VOLCAN. M. Duchanoy, Médecin de la Cour de Naples, désigne par *cratere*, une croûte plane, qui forme la superficie du sommet du volcan, qui est entourée d'un bord sourcilleux de rochers, composée de pierres de différentes grosseurs, de terres et d'autres matières plus ou moins calcinées et de différentes teintes, par laquelle le feu sort, etc. Le *cratere* du Vésuve est circulaire et a environ quatre-vingt-dix pas de diamètre. On a vu des *crateres* qui, pendant le travail des volcans, s'élevoient, s'allongeoient, s'élargissoient et se rétrécissoient sans crever; en un mot, comme une vessie où l'on fait jouer l'air qu'on y souffle. Voyez article VOLCAN.

**CRAVANT** ou **CRABRAN**, *Brenta*; *Anas torquata*, selon. Oiseau aquatique, autrement nommé *canard à collier blanc*. Le *cravant* est du genre de l'Oie, mais beaucoup plus petit. Il fréquente ordinairement les bords de la mer, et quelquefois il s'avance en hiver dans l'intérieur des terres, sur les rivières et les étangs: sa tête et le cou sont noirâtres, avec quelques taches blanches; le reste du plumage est cendré-brun; un peu de noir sur les penes et la queue; le bec noir; ses jambes, les pieds, les membranes, les doigts et ses ongles d'un roux noirâtre, *pl. enl.* 342.

**CRAVATE**. Surnom donné à différens oiseaux. On distingue: La *cravate* ou *camail*, Voyez ce dernier mot. L'oiseau-mouche de Cayenne, appelé la *cravatte dorée*, *pl. enl.* 672, fig. 3. La *cravate jaune*, ou *alouette*, ou *calendre* du Cap de Bonne-Espérance, *pl. enl.* 504, fig. 2.

**CRAVE**. Voyez CORACIAS des Alpes.

**CRAUPÉCHEROT** ou **CORBEAU PÊCHEUR**. Nom

sous lequel on connoit en Bourgogne, le *balbuçard*  
Voyez ce mot.

CRAYE. Voyez CRAIE.

CRAYON. Nom générique, par lequel on désigne plusieurs substances terreuses, pierreuses, minérales, colorées, et dont on se sert pour tracer des lignes, dessiner, peindre au pastel. Telles sont la *craie*, la *sanguine*, la *molybdene*, la *Pierre noire*, les *ocres* : Voyez ces mots. On taille ces matières, et on leur donne la forme propre à les mettre dans un porte-crayon.

CRAYON NOIR OU MINE DE PLOMB DES PEINTRES, PLOMBAGINE ; Voyez MOLYBDENE.

CRAYON NOIR OU PIERRE NOIRE DES CHARPENTIERS, AMPÉLITE, *Ampelitis aut Pnigites*. C'est une pierre comme schisteuse, ou une argile solide, colorée ; un *smectis* noir, tendre, friable, rarement feuilleté, doux au toucher, dont les Charpentiers et les Dessinateurs se servent pour tracer des lignes. Du temps de *Diôscoride* on ne rencontroit cette pierre qu'aux environs de Seleuche en Sourie ; mais aujourd'hui on en trouve abondamment à la Ferrière-Becher, entre Sées et Alençon en Normandie, où nous avons observé qu'une grande partie est entremêlée de pyrites qui la vitriolisent abondamment. Cette carrière schisteuse et pyriteuse est située dans un pays montueux, et exploitée à ciel ouvert. Nous l'avons visitée en 1762 : elle avoit alors de la réputation. M. Monnet, qui l'a visitée depuis, dit qu'elle est tombée en discrédit, à cause de sa mauvaise qualité : il n'y a plus de bonnes veines de cette pierre. Quand la *Pierre noire* a une saveur âcre, styptique, trop forte et une odeur bitumineuse ou plutôt de soufre, elle s'échauffe et tombe en poussière ; en un mot, elle se décompose facilement à l'air humide, à la manière des pyrites sulfureuses : lors de son efflorescence, elle se divise en une infinité de petites lames couvertes de petits cristaux salins : en cet état elle produit par le lavage, du vitriol martial, et peut noircir la teinture de galle : (M. Monnet dit que ces cristaux de vitriol martial contiennent aussi de l'alun et un sel d'Epsom). Exposée au feu, elle brûle un peu (prévu du soufre qu'elle contient), et l'on voit sa couleur noire se changer

en jaune rougeâtre. Quelquefois cette pierre a pour terre l'argile, d'autres fois de la marne : cette dernière a la propriété de faire un peu d'effervescence avec les acides, et par sa base, convient singulièrement aux engrais des terres à vignobles. Il y a même un pays en Allemagne (Baccarach), où les habitans amassent de la *Pierre noire* marneuse, légèrement atramentaire, la mettent en tas et la laissent se déliter et se décomposer ; ils la dispersent ensuite en manière de fumier sur la terre à vigne qu'ils veulent fertiliser ; et par cette opération ils font périr les vers qui montent aux sarmens, améliorent le sol ; et le fruit de la vigne prend alors un goût d'ardoise vitriolique ou aluminieuse, tel qu'on le remarque dans le vin de Moselle. On trouve encore deux carrières de cette *Pierre noire* en Westphalie, dans l'Evêché d'Osnabruck, près d'Essen. On en transporte une grande quantité en Hollande ; (seroit-ce pour y contrefaire l'encre de la Chine ?) Il passe près de ces carrières une rivière dont quelquefois les eaux sont entièrement noires. Consultez *Bruckman, Epistol. itiner. centur. III. epist. ij.* On se sert encore en quelques pays de cette pierre pour teindre en noir les cheveux et les sourcils. On en fait aussi des dépilatoires. On nomme encore cette pierre, *terre à vigne* et *ampélite*. Elle s'incorpore bien à l'huile, après avoir été broyée.

**CRAYON ROUGE OU SANGUINE DES PEINTRES ;** *Rubrica.* C'est une terre endurcie ou une pierre friable, d'un rouge plus ou moins foncé, facile à tailler en *crayon* pour l'usage des Dessinateurs : on nous l'envoie de Cappadoce, d'Angleterre et de Saxe.

L'on n'est pas encore certain de l'origine de cette pierre : on croit que c'est une espèce d'*ocre de fer* précipitée dans une terre argileuse, ou une stéatite tendre, mêlée à une hématite décomposée. Le *crayon rouge* pulvérisé avec l'eau, forme une masse qu'on peut pétrir ; si on l'expose en cet état à un degré de feu assez fort et gradué, il se durcira au point de recevoir le poli, et de donner des étincelles avec le briquet.

**CRÈME.** Dans l'économie rustique on donne ce nom à la partie la plus délicate et la plus grasse du

lait; Voyez à l'article LAIT. A l'égard de la crème de tartre, Voyez à l'article TARTRE.

CRÉNELÉE (la). Voyez à l'article PERSEGUE.

CRÉOLE. On donne ce nom à toute personne née en Amérique. Voyez à l'article HOMME.

CRÉPIDE ou CRÉPOLE, *Crepis*. Nom d'un genre de plantes, de la division des *Semi-flosculeuses*, qui a beaucoup de rapports avec les *Epervieres*, et qui comprend des herbes à feuilles alternes, plus ou moins découpées, et à fleurs terminales, remarquables par leur calice qui est lâche, double; le fruit consiste en plusieurs petites semences, munies d'une aigrette simple ou plumeuse.

On distingue, suivant M. le Chevalier de la Mark: La *crépide* à feuilles du *tabouret* commun des environs de Nice et de la Sicile, *Crepis bursifolia*, Linn. *Hieracium Siculum*, *bursæ pastoris folio*, Tourn. 471. La *crépide* à calice barbu des parties Méridionales de l'Europe, *Crepis barbata*, Linn. *Hieracium proliferum falcatum*, Bauh. Pin. 128. La *crépide* à fleurs jaunes, comme vésiculeuses dans leur jeunesse, *Crepis vesicaria*, Linn. *Hieracium cichoroïdes vesicarium*, Tourn. 471; on la trouve en Italie. La *crépide* des montagnes de la Provence et des Alpes, *Hieracium Alpinum*, *scorzonera folio*, Tourn. 472. La *crépide* à fleurs rouges des montagnes de l'Italie et de la Provence, *Crepis rubra*, Linn. *Hieracium dentis leonis folio*, *floræ suavè rubente*, Bauh. Pin. 127; Tourn. 469. *Chondrilla purpurascens fœtida*, Bauh. Prodr. 68, t. 68. La *crépide* puante, à fleurs jaunes purpurines, des lieux incultes de l'Europe tempérée et australe, *Crepis fœtida*, Linn. *Hieracium amygdalas amaras olens*, seu *odoro apuli suavè rubente*, Tourn. 469. *Hieracium castorei odore Monspe-tiense*, Ray Hist. 232. La *crépide* âpre au toucher du Levant et de la Sicile, *Crepis aspera*, Linn. *Hieracioïdes Sicula*, *cichorii folio*, *floræ parvo flavescente*, Vaill. Act. 714; ses fleurs sont jaunes. La *crépide* à feuilles de condrilla, *Crepis tectorum*, Linn. *Hieracium chondrillæ folio*, *glabrum*, Bauh. Pin. 127; Tourn. 470: elle est commune en Europe, dans les lieux incultes, le long des haies, et dans les prés secs. La *crépide* fluette, *Crepis virens*, Linn. *Hieracium minus glabrum*, *foliis*

*Foliis eleganter virentibus*, Bauh. Pin. 127; Prodr. 63, n.° 2; Tourn. 470. *Hedypnois Plinii*, Lob. Ic. p. 229: elle se trouve sur le bord des champs, le long des haies et sur les murs, en différentes contrées de l'Europe. La *crépide* bisannuelle, *Crepis biennis*, Linn. *Hieracium maximum, chondrilla folio, asperum*, Bauh. Pin. 127; Prodr. 64; Tourn. 470; elle est un peu rude au toucher; ses fleurs sont jaunes et grandes; elle croît dans les mêmes endroits que la précédente, même dans les pâturages.

**CRÉPUSCULE**, *Crepusculum*. C'est cette lumière ou plutôt cette clarté qui augmente par degrés insensibles, depuis la pointe du jour jusqu'au lever du soleil, et diminue graduellement depuis le coucher du soleil jusqu'à la nuit close. Cependant on donne vulgairement le nom d'*aurore* à la clarté qui annonce le réveil de l'Univers, et qui précède le lever du soleil: son commencement se nomme le *point du jour*; et l'on appelle *crépuscule*, la clarté qui suit le coucher de cet astre. On suppose ordinairement que le *crépuscule* commence et finit quand le soleil est à dix-huit degrés au-dessous de l'horizon, et par conséquent à cent huit degrés du zénith. A mesure que le soleil s'approche de l'horizon, la quantité des rayons qui pénètrent l'air environnant, devient plus grande. Le jour augmente jusqu'à midi, et décroît depuis midi jusqu'au moment où le soleil se trouve à cent huit degrés du zénith. Le soleil étant parvenu à cette distance, le jour se trouve tout-à-fait réduit à zéro, parce que l'air environnant ne contient plus aucuns rayons: c'est le commencement de la nuit close. Ainsi le *crépuscule* dure plus long-temps dans les solstices que dans les équinoxes; et dans la sphere oblique que dans la sphere droite. Peut-on réfléchir sans admiration à cet effet merveilleux produit par l'atmosphère, dans lequel se réfractent les rayons de lumière, et par le moyen duquel nous passons de la nuit au jour, et du jour à la nuit par degrés insensibles? Que d'avantages n'en résulte-t-il pas? Le commencement du *crépuscule* arrive lorsque les étoiles de la sixième grandeur disparaissent le matin; mais il finit quand elles commencent à paroître sur le soir, la lumière du soleil dont l'air est pénétré, étant le seul

obstacle qui les empêchoit de paroître. Les *crépuscules* d'hiver sont moins longs que ceux d'été, parce qu'en hiver l'air, étant plus condensé, doit avoir moins de hauteur, et par conséquent les *crépuscules* finissent plutôt; c'est le contraire en été. Ajoutons à cette cause, qu'en hiver le soleil arrive plutôt à dix-huit degrés sous l'horison qu'en été. De plus, les *crépuscules* du matin sont plus courts que ceux du soir: car l'air est plus dense et plus bas le matin que le soir, parce que la chaleur du jour le dilate et le raréfie, et par conséquent augmente son volume et sa hauteur. Cet effet suit nécessairement, puisque la réfraction de la lumière est proportionnelle au volume et à la hauteur du milieu dans lequel elle se fait.

CRESSÉ à feuilles d'herniaire, *Cressa Cretica*, Linn. Amœn. Acad. 1, p. 315. *Quamoclit minima, humifusa, palustris, herniariæ folio*, Tourn. Cor. 4. *Chamapithis incana, exiguo folio*, Bauh. Pin. 249. C'est une plante de la famille des *Liserons*. Le fruit ne contient qu'une semence. Cette plante se trouve dans les Provinces Australes de la France, en Italie, au Levant et à la Chine.

RESSERELLE ou QUERCERELLE, ou CERCRELLE, en latin, *Tinnunculus*. C'est le *Kirkio-falck* des Suédois; le *Wendhover* des Anglois; le *Foutivento* des Italiens. Les Oiseliens, à Paris, donnent à la *resserelle* le nom d'*émouchet*, et particulièrement à la femelle, qui a été souvent regardée comme un oiseau différent du mâle. M. *Brisson* lui donne le nom d'*épervier des alouettes*. Suivant M. de *Salerne*, la *resserelle* est nommée en Sologne, *mezzy*; à Châlons-sur-Marne, *rabaillet*; en Provence, *ratier*; en Touraine, *pitriou*; à Saumur, *pitri*; en Beauce, *preneur de mulots*.

La *resserelle* est un oiseau de proie diurne, celui qui est le plus commun dans nos campagnes et qui s'approche le plus des lieux habités. Non-seulement la *resserelle* se retire dans les anciens bâtimens, à la campagne, quoiqu'elle fréquente aussi les bois; mais elle habite aussi les tours, les masures et les bâtimens abandonnés dans les villes; elle y paroît fréquemment dans les jardins d'une certaine étendue, et y donne la chasse aux petits oiseaux: la femelle y paroît encore plus communément; elle est, comme dans les autres

espèces d'oiseaux de proie, plus grande, plus hardie et plus entreprenante que le mâle.

Le mâle de la *cresserelle*, pl. enl. 401, a quatorze pouces du bout du bec à celui de la queue; l'envergure est de deux pieds cinq pouces; la tête est cendrée, avec un trait noir au-devant de l'œil; tout le dessus du corps est d'un roux vineux, parsemé de taches noirâtres; la gorge est d'un blanc roussâtre; le dessous du corps est roussâtre et moucheté sur la poitrine et le ventre de raies noires; les plumes de la queue sont cendrées et terminées de noir et de blanc; les grandes plumes des ailes sont d'un brun noirâtre, bordées de blanchâtre à l'extérieur, et la seconde est beaucoup plus longue que les autres; l'iris est d'un jaune vif; le bec un peu courbé, cendré, noir à l'extrémité; les pieds jaunes, les ongles noirs. La femelle, pl. enl. 471, a le dessus du corps moins foncé que le mâle, mais son manteau est beaucoup plus chargé de mouchetures d'un brun-noir: la première plume de l'aile est, comme dans le mâle, échancrée; la seconde, de même que celle du mâle. La *cresserelle* prend beaucoup de mulots qu'elle avale sans les dépecer; elle vit aussi de petits oiseaux, et quelquefois elle enlève des perdrix et des pigeons; elle rôde souvent autour des colombiers; elle tue sa proie ailée et en arrache toutes les plumes, avant d'en faire sa pâture. Lorsqu'elle l'a découverte, elle s'élance dessus comme un trait et l'atteint du premier assaut; ou elle la poursuit, si elle échappe, avec une telle vitesse et tant d'acharnement, qu'elle se précipite souvent dans le plus grand danger sans le prévoir. C'est ainsi qu'il n'est pas rare de voir des *cresserelles* entrer dans des corridors, même dans des chambres, en poursuivant quelque moineau qui s'y est jeté à la faveur d'une fenêtre ouverte, pour se sauver de son ennemi, et que poussant sa course à l'intérieur, la *cresserelle* donne le temps de la surprendre en fermant le passage par où elle est entrée. Quelquefois la *cresserelle*, soit pour choisir la proie qui lui convient, soit pour quelque autre motif, plane à une hauteur très-grande en décrivant un cercle: il y a peu d'oiseaux qui, dans ce vol, emploient moins de mouvement et glissent avec



plus d'aisance d'un lieu à l'autre, ou qui se soutiennent plus long-temps au même point par un battement d'ailes court et précipité; de là le surnom, peu décent à la vérité, que les Italiens ont donné à la *crosserelle*. Soit en s'élançant sur sa proie, soit en planant, la *crosserelle* pousse et répète fréquemment un cri élevé, aigu, perçant, *pri, pri, pri*.

Quoique la *crosserelle* fréquente souvent les bâtimens abandonnés, elle y niche rarement, et elle se retire dans les bois pour y faire sa ponte. Elle dépose souvent ses œufs dans des trous de vieux arbres; d'autres fois elle construit au haut des arbres les plus élevés, un nid fait avec des brins de bois et de racines grossièrement entremêlés; quelquefois la *crosserelle* profite des nids que les corneilles ont abandonnés; la femelle pond communément quatre œufs blancs, teints de roussâtre aux deux bouts; le pere et la mere apportent pour premiere nourriture à leurs petits, des insectes, et ensuite ils les nourrissent de mulots. La *crosserelle* s'apprivoise assez facilement, lorsqu'on l'éleve jeune; elle est susceptible d'être dressée, et ne manque pas de courage. On en fait quelquefois usage en fauconnerie. Elle est du nombre des oiseaux de proie *rameneurs*, par la conformation de ses ailes; elle est, par celle de ses serres, réduite au rang des oiseaux de proie *ignobles*. Voyez les motifs de cette différence à l'article FAUCON.

CRESSON OU CARDAMINE, *Cardamine*. Nom d'un genre de plantes, de la famille des *Crucifères*, et qui comprend des herbes à feuilles alternes, composées ou ailées avec impaire, et à fleurs blanches ou rougeâtres, dont les pétales sont plus grands que le calice; le fruit est une silique longue, linéaire, presque cylindrique, à deux valves qui s'ouvrent avec élasticité et se roulent souvent de bas en haut. Les semences sont arrondies et nombreuses.

Il y a : Le *resson* à feuilles de cabaret vulgaire, *Cardamine asarifolia*, Linn.; ( *et montana* ), Tourn. 225; on trouve cette espece dans les montagnes de l'Italie, sur le bord des ruisseaux et des torrens. Le *resson* trifolié des montagnes de la Suisse, et de la Laponie, dans les lieux couverts, *Cardamine trifolia*,

Linn. *Cardamine Alpina prima trifolia*, Tourn. 225. *Nasturtium Alpinum trifolium*, Bauh. Pin. 104; on en trouve une autre espece trifoliée en Afrique. Le cresson à feuilles de réséda du Mont-d'Or, des Pyrénées et des Alpes, *Cardamine resedifolia*, Linn.; ( et *Alpina minor* ), Tourn. 225. *Nasturtium Alpinum minus reseda, foliis*, Bauh. Pin. 104. Le cresson à feuilles de chéridoine des Pyrénées, des Alpes, et de la Sibérie, *Cardamine chelidonia*, Linn. *Cardamine glabra, chelidoniæ folio*, Tourn. 225. Le cresson à feuilles de berle, *Cardamine parviflora*, Linn. 914. *Cardamine pratensis parvo flore*, Tourn. 224. *Nasturtium pratense, parvo flore*, Bauh. Pin. 104; Prodr. 44. Cette plante, commune au Mont-d'Or, dans les ravins et les lieux couverts qui bordent les ruisseaux, ne doit pas être prise pour le cresson des prés à grande fleur, dont il sera mention à son article. Le cresson à feuilles de fuméterre de la Sicile, de la Corse et des Isles de la Grece, *Cardamine Græca*, Linn. *Cardamine Sicula, foliis fumarie*, Tourn. 214. Le cresson velu des vignes, des bois et des lieux ombragés des jardins de l'Europe, *Cardamine hirsuta*, Linn. *Nasturtium aquaticum minus*, Bauh. Pin. 104. Le cresson débile des fossés aquatiques, *Cardamine amara*, Linn. *Cardamine flore majore, elatior*, Tourn. 224; Vaill. Paris. 28. *Sisymbrium cardamine sive Nasturtium aquaticum, flore majore, elatius*, J. B. 2, p. 885. *Nasturtium aquaticum amarum*, Ray Hist. 814: cette espece ressemble beaucoup au cresson des prés vulgaire, mais ses tiges sont plus longues, très-foibles et couchées dans leur partie inférieure: cette plante a un goût âcre et piquant. Voici les autres plantes appelées cresson, et qui sont en usage.

CRESSON ALENOIS. Voyez CRESSON DES JARDINS.

CRESSON DORÉ OU DE ROCHE. Voyez SAXIFRAGE DORÉE.

CRESSON DE FONTAINE, *Nasturtium aquaticum, supernum*, C. B. Pin. 104. *Sisymbrium aquaticum*, Matth. 487; Tourn. 226. *Sisymbrium nasturtium*, Linn. 916. Plante aquatique, crucifere et qu'on nomme aussi cresson de ruisseau ou d'eau, parce qu'elle croît dans les fontaines, les marais, les ruisseaux et les fossés aquatiques de l'Europe. Elle a une racine vivace.

blanche, filamenteuse; ses tiges sont longues d'environ un pied, grosses, rameuses, courbées, creuses, cannelées, d'un vert tirant sur le rougeâtre: ses feuilles sont ailées avec impaire, composées de sept ou neuf folioles ovales ou obovales, sessiles, lisses, un peu succulentes et toutes d'un vert foncé et d'un goût piquant et assez agréable: ses fleurs sont petites, blanches, composées chacune de quatre feuilles disposées en croix, avec plusieurs étamines à sommets jaunes; elles naissent aux sommités des tiges et des branches: leurs épis sont fort courts quand la plante est jeune, ils s'étendent dans la suite: il leur succede des siliques un peu courbées, longues de sept ou huit lignes, qui se divisent en deux loges, remplies de petites semences arrondies et âpres au goût.

Cette plante fleurit en Juillet et en Août; elle est toujours verdâtre, aussi peut-on en user dans les salades pendant toute l'année. On peut la cultiver dans les jardins, en la tenant dans un lieu humide. Celle qu'on nomme *cailli* à Rouen, est un *cresson* cultivé, fort tendre, d'un goût exquis, et préférable à tout autre; ce *cresson* préfère les ruisseaux dont l'eau est claire. On en fait avec les écrevisses d'excellens bouillons propres à purifier la masse du sang des scorbutiques. On doit cependant observer de ne pas employer le *cresson* en toutes circonstances dans le scorbut, mais seulement lorsque son caractère est acide, et non pas lorsqu'il y a apparence de gangrene ou de dissolution des vaisseaux, et de putréfaction. Plusieurs Praticiens recommandent l'usage du lait au *cresson* dans les maladies de la peau, dans les embarras des reins et de la vessie: il est encore recommandé dans la phthisie et les maladies chroniques du poumon. Le *cresson*, ainsi que la semence de moutarde, le *cochlearia*, le *beccabunga* et toutes les plantes crucifères, contiennent beaucoup de sel volatil. Nous le répétons, le *cresson d'eau* est une des plantes antiscorbutiques des plus actives, elle contient un esprit alkali volatil assez sensible, qui s'élève dans la distillation à un très-léger degré de feu: c'est pourquoi les Médecins instruits ne doivent point le prescrire en forme de décoction; aussi en ordonne-t-on le suc à la dose de trois à quatre

onces. On peut exprimer ce suc commodément de la plante fraîche dans tous les temps de l'année; et quand on veut faire entrer cette plante dans les bouillons, il faut nécessairement ou se contenter de l'infusion de la plante au bain-marie, et dans des vaisseaux, soit de terre, soit d'étain, soit de verre, exactement fermés, ou en introduire le suc dans le bouillon à demi-refroidi. On fait avec le suc du *cresson* et le miel cru, ou encore mieux avec le miel rosat; un gargarisme très-spécifique pour toutes les especes d'esquinancies, et pour les ulceres de la gorge, du palais et de la langue. M. *Bourgeois* assure s'en être servi avec le plus grand succès dans les esquinancies soit pituiteuses, soit accompagnées d'ulceres gangréneux. On prépare dans les boutiques une eau distillée, un sirop et un extrait de *cresson*; un vin pour les gencives: on préparoit aussi un sel lixiviel, lorsqu'on n'avoit pas encore découvert que ces sortes de sels ne retenoient rien des vertus particulieres des plantes dont ils avoient été tirés. Il faut cependant convenir que le sel alkali que l'on tire du *cresson* par la combustion, est saturé d'acide.

Le *cresson de fontaine* mangé cru avec les volailles et sous quelques autres viandes rôties, en est un assainissement très-salutaire, il excite l'appétit: il produit les mêmes bons effets mangé en salade, soit seul, soit avec quelques autres herbes, dont il corrige la crudité. Son usage diététique est fort analogue à celui de la moutarde. C'est un succédané du *cochlaria officinal*.

CRESSON DES JARDINS OU CRESSON ALENOIS, OU NASITOR, *Lepidium sativum*, Linn. 899. *Nasturtium hortense, vulgatum*, C. B. Pin. 103; Pitt. Tourn. On cultive ce *cresson* dans les jardins, pour l'employer, au défaut du précédent, dans les salades. Sa tige est longue d'un demi-pied ou environ, un peu rameuse, droite et couverte d'une espece de poussiere bleuâtre; ses feuilles sont oblongues, diversement découpées ou frisées, et d'un goût âcre; ses fleurs sont en croix, de couleur blanche-purpurine, auxquelles succèdent de petits fruits, lesquels se partagent en deux loges, qui contiennent chacune une semence âcre et rou-

geâtre. On sème ce *cresson* au printemps ; il fleurit en Mai et Juin, et reste également vert dans l'hiver : son usage est familier dans nos alimens ; mais il est très-peu employé en Médecine. Ce *cresson* est une plante annuelle. Son suc aspiré par le nez, fait éternuer.

**CRESSON DE PARA.** C'est le *Bident* à saveur de *pyrethre*.

**CRESSON DES PRÉS,** *Nasturtium pratense, magno flore* ; Bauh. Pin. 104. *Cardamine pratensis*, Linn. 915 ; *etiam magno flore purpurascens*, Tourn. 224. *Iberis Fuchsii, sive Nasturtium pratense sylvestre*, J. B. 2, p. 889. *Flos Cuculi*, Dod. Pempt. 592. Cette espèce a un aspect fort agréable à cause de la grandeur de ses fleurs, et fait l'ornement des prés à l'entrée du printemps. Sa tige est droite, simple, cylindrique, glabre, haute d'un pied et demi. Les feuilles inférieures sont ailées, composées de folioles ob rondes, légèrement velues en dessus ; les feuilles supérieures ont presque toutes des folioles étroites et linéaires. Ses fleurs, composées de quatre pétales en croix, sont grandes, blanches, un peu purpurines ; à ces fleurs succèdent de petites siliques divisées en deux loges, contenant de petites semences arrondies. Sa racine est vivace, menue et fibreuse. Cette plante croît dans les prés humides de l'Europe. Toutes les parties de cette plante sont apéritives et antiscorbutiques.

**CRESSON DE SAVANNE.** On en distingue deux espèces à Saint-Domingue ; l'une est appelée *cresson de savanne commune* ; c'est une espèce de *conise*. Cette plante ressemble, par son port et par ses feuilles, à la *linaire* ; ses fleurs sont jaunâtres.

Le *cresson de savanne petit* est le *Thlaspi* à saveur de *cresson*, *Thlaspi nasturtii sapore*.

**CRESSON SAUVAGE OU CORNE DE CERF D'EAU ;** *Nasturtium verrucarium* ; *Coronopus Ruellii, sive Nasturtium verrucosum*, J. B. 2, 919 ; *Nasturtium sylvestre capsulis cristatis*, Inst. Tourn. 214. *Ambrosia campestris repens*, C. B. Pin. 138. *Cochlearia coronopus*, Linn. 904. Cette espèce de *cresson*, appelée quelquefois *ambrosie sauvage rampante* ou *pied de corneille de Ruel*, vient le long des chemins et dans les endroits humides : sa

acine est grosse et pousse des tiges étalées, rampantes, longues de sept à huit pouces, et glabres; ses feuilles sont découpées, ressemblantes à la corne de cerf et au *cresson*; ses fleurs petites, également disposées en trois; ses fruits sont autant de verrues grosses comme un petit pois, renfermant entre deux panneaux des semences noirâtres, pareilles à peu près à un pepin de raisin. Ce *cresson* est annuel et en vigueur dans tout l'été: on le confit comme le pourpier, au sel ou au vinaigre, pour l'usage de la salade: on frotte les poireaux des mains avec la feuille de cette plante, pour les faire passer. M. Haller rapporte que Mademoiselle Stephens a donné de la réputation à cette plante, en la faisant entrer dans son remède contre la pierre.

On donne le nom de *cresson d'Inde* à la *capucine*; Voyez ce mot. Il y a aussi: Le *cresson* à feuilles de raifort: Le *cresson* à feuilles laciniées; et Le *faux cresson* à fleur jaune.

CRETACÉ. Se dit d'un corps qui participe de la craie. Voyez ce mot.

CRÊTE DE COQ, *Rhinanthus crista galli*, Linn. 840; Dod. Pempt. 556. *Crista galli femina*, J. B. 3, 436. *Pedicularis pratensis lutea*, vel *Crista galli*, C. B. Pin. 163; Tourn. 172. C'est une espèce de plante qu'on distingue en mâle et femelle; mais cette distinction, dit M. Deleuze, porte sur des dénominations vulgaires, et ne désigne que des variétés. Ce genre de plantes que M. Linnæus appelle *Rhinanthus*, ressemble beaucoup à celui des *pédiculaires*. La principale différence consiste en ce que le calice n'a que quatre pointes, et que la capsule des graines est obtuse; Voyez l'article COCRÊTE. La première espèce de crête de coq croît abondamment dans les prés humides en Europe; elle pousse des tiges carrées, simples et hautes d'un pied: ses feuilles naissent sans queue, opposées, élargies à leur base, verdâtres, glabres, crénelées en dents de scie de manière à imiter la crête du coq: ses fleurs sont des espèces de tuyaux jaunes qui sortent de l'aisselle des feuilles; elles forment un épi terminal; le calice est glabre; la levre supérieure de la corolle est courte et comprimée. Il succède à la

fleur un petit fruit membraneux, rempli de semences oblongues de couleur obscure. La deuxième espèce en diffère par la tige qui est haute d'un pied et demi, branchue; ses feuilles sont glabres; ses fleurs d'un jaune pâle, la levre supérieure tachée, le calice velu. Cette espèce ou variété croit dans les prés secs, dans les champs. L'une et l'autre sont annuelles. On prétend que les animaux qui mangent de cette plante, sont aussitôt attaqués d'une grande quantité de poux. On place la *crête de coq* au nombre des plantes vulnérables, et on la dit excellente pour guérir les fistules.

**CRÊTE DE COQ.** On donne ce nom à des coquilles bivalves, du genre des *Huîtres*; la robe est ou marron clair ou violette, granuleuse et comme chagrinée, de forme arrondie, à larges plis, disposés de manière que les angles saillans d'une valve s'enclavent dans les angles rentrans de l'autre. La charnière est un ligament. Quelques-uns donnent aussi à ces sortes de coquilles le nom d'*oreille de cochon*.

**CRETELLE.** Voyez à l'article **CYNOËURE**.

**CREVALE**, *Gasterosteus Carolinus*, Linn. Poisson du genre du *Gastré*; il se trouve dans la mer de la Caroline. Selon *Linnaeus*, son corps est d'une forme ovoïde; la nageoire dorsale est échancrée en forme de faux, dont la première partie a huit rayons épineux, et la seconde, vingt-six flexibles; les pectorales ont chacune dix-huit rayons; les abdominales, cinq; celle de l'anus, vingt-sept, dont les trois premiers sont épineux; celle de la queue, qui est fourchue, en a autant; les lignes latérales sont droites.

**CREVETTE** ou **CREVICHE.** Voyez **CHEVRETTE**.

**CRI**, *Clamor*, *Ejulatus*. Par ce mot on désigne le son que jette un animal lorsqu'il est ému. Les cris des animaux étant l'expression la plus vive de leurs émotions intérieures, caractérisent leur instinct et manifestent leur nature: ainsi l'animal craintif a la voix entrecoupée de la peur; telle est la *brebis*, etc. L'animal farouche et cruel a le *frémissement* de la colère et de la rage; tel est le *tigre*. Le cheval, animal noble et qui n'est susceptible que de passions généreuses, *hennit* de courage, de fierté et d'amour; il hennit aux combats, où il semble appeler le danger; il hennit

aux courses, où il provoque ses rivaux; il hennit dans la plaine, lorsqu'emporté par la fureur amoureuse, il poursuit sa cavale; Voyez l'article CHEVAL. Les animaux qui poussent des sons, jettent des cris, ont une voix qui leur est propre et particulière. Voyez maintenant l'article VOIX.

**CRIARD.** Nom que les Brasiiliens donnent à une espèce de *corneille* ou de *corbeau* du pays, et dont tout le plumage est d'un beau bleu tendre.

On donne aussi le nom de *criard* à un *crapaud* aquatique de Surinam. Voyez CRAPAUD CRIARD.

**CRİK.** Nom donné à des *perroquets* du Nouveau Continent; ils diffèrent de ceux appelés *amazones*, en ce qu'ils n'ont pas, comme ces derniers, de rouge au fouet de l'aile. Voyez AMAZONE.

Il y a : le CRİK proprement dit; c'est le *Perroquet* de Cayenne de M. Brisson; le *perroquet crik* de Cayenne, des pl. enl. 839. Ce *perroquet* est très-commun à Cayenne; il y est connu sous le nom de *crik*; il est très-criard, indocile, sujet à mordre; sa longueur totale est d'un pied; son plumage est d'un assez beau vert, mais les joues sont d'un vert jaunâtre; les ailes sont marquées par une bande rouge, et leurs plumes sont d'un noir qui se termine en bleu vers leur extrémité; les deux plumes du milieu de la queue sont d'un vert pur; mais les latérales ont du côté interne, une tache longitudinale rouge; le bec et les pieds sont blanchâtres; l'iris rouge.

Le CRİK A FACE BLEUE; c'est le *Perroquet amazone à gorge bleue* de M. Brisson; le *Perroquet* de la Havane, pl. enl. 360; on le trouve aussi au Mexique. Sa longueur totale est de quinze pouces; son envergure est de deux pieds et demi; le bec est blanchâtre à son origine et noirâtre à son extrémité; les pieds sont gris, les ongles noirs; une peau nue et d'un cendré clair, entoure les yeux; les plumes du devant de la tête, de la gorge et du devant du cou sont d'un bleu-violet, et bordées d'un vert brillant; les plumes du reste de la tête et du cou, et celles du dessus du corps sont d'un très-beau vert, et bordées de noir; il y a une grande tache rouge sur le haut de la poitrine; les plumes qui couvrent le reste du dessous du corps sont



vertes, et terminées ou bordées d'un bleu plus ou moins foncé ; les ailes sont variées de noir, de vert, de violet, de vert-bleu et de rouge ; les couleurs de la queue sont un vert brillant, un vert-jaune, le rouge et un peu de bleuâtre.

Le **CRIK A TÊTE BLEUE** ; c'est le *Perroquet vert facé de bleu* d'Edwards. Il se trouve à la Guiane ; les pieds sont d'un rouge pâle, et les ongles noirâtres ; le devant de la tête, la gorge et le devant du cou sont bleus ; il y a une tache rouge sur la poitrine : le corps est d'un vert plus foncé en dessus et plus clair en dessous ; les pennes des ailes sont en partie vertes, rouges et bleues ; celles du milieu de la queue sont vertes en dessus, d'un vert jaunâtre en dessous ; les latérales sont rouges du côté extérieur : l'iris est de couleur orangée : le bec d'un cendré noirâtre, mais il y a une tache rougeâtre sur les côtés de la partie supérieure.

M. Mauduyt dit qu'on peut regarder comme des variétés du *crik à tête bleue*, ou comme des especes très-voisines de la sienne : 1.<sup>o</sup> Le *perroquet cocho*, indiqué par Fernandez ; il a la tête variée de rouge et de blanchâtre. 2.<sup>o</sup> Le *perroquet* d'Amérique de M. Brisson, plus petit *perroquet vert* d'Edwards : il a le front d'un rouge vif, le sommet de la tête bleu, et les joues orangées ; le reste comme dans le *crik à tête bleue*. 3.<sup>o</sup> Le *perroquet à front rouge* du Brésil de M. Brisson ; c'est le *Perroquet vert* du Brésil d'Edwards : le devant de la tête et la gorge sont rouges ; le reste comme dans le *crik à tête bleue*.

Le **CRIK A TÊTE ET GORGE JAUNES** ; c'est le *Perroquet Amazone à gorge jaune* de M. Brisson. Ce *crik* se trouve à la Guiane, et plus communément sur les bords de la riviere des Amazones. Sa longueur totale est de treize pouces ; la tête, la gorge, le bas du cou et le fouet de l'aile sont d'un très-beau jaune ; le corps est en dessous d'un vert brillant, et au-dessus d'un vert nué de jaunâtre ; les ailes et la queue sont variées de noir, de vert, de bleu-violet, de jaunâtre et de rouge ; l'iris est jaune ; le bec et les pieds sont blanchâtres.

Le **CRIK A TÊTE VIOLETTE** ; c'est le *Perroquet* de la Guadeloupe de M. Brisson. Le *Pere du Tertre* dit qu'il

est aujourd'hui très-rare dans cette contrée, parce qu'on en a pris beaucoup à cause de la bonté de sa chair; il dit aussi que ce *perroquet* est presque gros comme une poule; qu'il a le bec et les yeux bordés d'incarnat; que le plumage de la tête, du cou et du ventre, sont d'un violet changeant en vert et en noir; que celui du dos est d'un vert fort brun; que les pennes des ailes sont variées de noir, de jaune, de vert et de rouge, et qu'on observe sur leurs couvertures deux taches en forme de rose, et de la même couleur; que lorsque cet oiseau hérisse les plumes de son cou, il s'en fait une belle fraise autour de la tête; enfin, qu'il a la voix forte, parle très-nettement, et apprend promptement, pourvu qu'on l'ait pris jeune.

Le **CRIK POUDRÉ** ou le **MEUNIER**. Ce *perroquet* n'est pas rare, et il apprend très-bien à parler; il est beaucoup plus gros que le *perroquet cendré* de Guinée, qui est le *jaco*. Tout son plumage est vert, excepté l'extrémité des grandes pennes des ailes qui est d'un violet noirâtre, et le bord externe de quelques plumes moyennes, qui forme sur les ailes une plaque longitudinale d'un très-beau rouge; il y a aussi une tache jaunâtre au sommet de la tête: il faut observer que la couleur verte du plumage du dos, des couvertures des ailes et de la poitrine, est ternie et comme salie par une poussière blanche qui auroit couvert et pénétré ces plumes; c'est ce qui a fait donner à ce *perroquet* le surnom de *meunier*: les deux coins du demi-bec supérieur, à son origine, sont d'un jaune fort pâle; le reste du bec est d'une couleur de corne blanchâtre: les pieds sont gris cendrés, les ongles noirs.

Le **CRIK ROUGE ET BLEU**; c'est le *Perroquet bleu* de la Guiane de M. *Brisson*. Il est à peu près de la grosseur d'un pigeon de petite race. *Aldrovande* dit que le bleu colore le cou, la poitrine et la tête, dont le sommet est orné d'une tache jaune; cette dernière couleur est aussi celle du croupion: le ventre est vert; le haut du dos bleu clair; les pennes des ailes et de la queue de couleur de rose; les couvertures des ailes sont variées de vert, de jaune et de couleur de rose; celles de la queue sont vertes; le bec est noirâtre, et les pieds sont gris rougeâtres.

CRIN. *Voyez POIL.*

CRIN (le), *Labrus trichopterus*, Pallas. Poisson du genre du *Labre*; il se trouve dans les mers des Isles de Java et d'Amboine. Il est long d'environ quatre pouces et demi; sa couleur est brune et comme ondulée, mais tiquetée de blanc sur la nageoire de la queue et sur celle de l'anus; sur les côtés, vers la queue, sont, de part et d'autre, deux taches orbiculaires, noirâtres, avec un cercle d'une teinte pâle; les iris d'une couleur d'or; la nageoire dorsale garnie d'onze rayons, dont les quatre premiers sont épineux, les autres sont fourchus; les pectorales ont chacune neuf rayons; les abdominales, chacune un rayon effilé; celle de l'anus a quarante-deux rayons fourchus, excepté les quatre premiers, qui sont épineux; celle de la queue, qui est divisée en deux lobes arrondis, en a seize; les lignes latérales sont d'abord courbées, ensuite arquées.

CRIN DE MER. *Voyez GORDIUS.*

CRINOLE, *Crinum*. Nom d'un genre de plantes étrangères, unilobées, et de la famille des *Narcisses*. Elles sont remarquables par la beauté de leurs fleurs qui sont disposées en ombelle terminale, accompagnée d'un spathe membraneux partagé en deux. La corolle est monopétale, infundibuliforme, divisée plus qu'à la moitié, en six découpures oblongues, et dont trois ont leur extrémité en crochet. Il y a : La *crinole* d'Afrique, vulgairement la *tubéreuse bleue*, *Crinum Africanum*, Linn. *Hyacinthus Africanus tuberosus*, flore *cæruleo, umbellato*, Breyn. Prod. 1, p. 39 : sa racine est tubéreuse; la tige est une hampe haute d'un pied et demi, terminée à son sommet par une ombelle de quinze à dix-huit fleurs bleues, d'un aspect très-agréable, mais sans odeur. La *crinole* d'Amérique, *Crinum Americanum*, Linn. *Lilio asphodelus Americanus semper-virens, maximus polianthus albus*. Comm. Rar. 14, t. 4 : ses fleurs sont blanches et paroissent en été.

CRINONS ou DRAGONNEAUX, *Comedones, Crinones*: Sorte de vermine vorace qui afflige l'humanité. Les *crinons* mangent les alimens que les enfans ont pris, et ne sont pas plus gros que des cheveux ou poils courts : ce sont de petits vers capillaires ou filiformes

Qui naissent de préférence sous la peau des enfans maigres et délicats, et leur causent une maladie nommée par plusieurs Auteurs improprement, *morbus pilaris*, qui est un autre genre de maladie. Il ne faut pas confondre les *crinons* avec les *cirons*, Voyez ce mot. A l'aide du microscope on distingue ces animaux de couleur cendrée; ils ont deux cornes, les yeux ronds, la queue longue, fourchue et velue par les deux bouts qui sont relevés. Ces vers sont horribles à voir. Ils occupent ordinairement les parties musculuses du dos, des épaules, du gras des cuisses, de la jambe et du bras; ils se logent sous l'épiderme, et causent une démangeaison continuelle et fâcheuse qui est très-sensible, ainsi que des inquiétudes, des cris, des insomnies qui maigrissent les enfans et les font tomber en langueur, quoiqu'ils tettent bien, qu'ils mangent avec appétit. Cette maladie est fort connue dans les pays chauds.

*Horstius*, lib. 4, obs. 53, soupçonne avec fondement que la cause des *crinons* est le défaut de transpiration insensible: la matière retenue dans les pores cutanés, s'altère, s'échauffe et fait éclore les œufs de ces petits animaux. Dans ces cas on met l'enfant dans un bain où on le frotte avec du miel; les *crinons* sortent avec la sueur, et il est facile de les racler avec une croûte de pain tranchante, lorsqu'ils montrent la tête. D'autres mettent l'enfant jusqu'au cou dans une lessive où ils ont fait bouillir dans un sachet, de la fiente de poule; ils l'y laissent suer, et excitent les *crinons* à sortir avec leurs mains enduites de miel; ils les raclent ensuite comme nous venons de le dire: il faut continuer cette opération jusqu'à ce qu'on ne voie plus sortir de ces insectes. Malgré ces remèdes, si les *dracuncules* ou *crinons* sont trop abondans, ou qu'ils se régénèrent trop aisément, alors il faut employer la méthode de *Timæus*, qui consiste à donner intérieurement de la teinture d'antimoine ou de la poudre de vipère; à baigner les malades comme il est dit ci-dessus, et les laver ensuite avec une pinte d'eau d'absinthe, dans laquelle on a fait dissoudre deux onces d'aloès hépatique. Le remède que les femmes Portugaises emploient en pareil cas, n'est pas moins

spécifique : c'est un composé de miel, de lait et de suie de cheminée : on peut aussi se servir avec succès de la pommade mercurielle dont on fait usage contre la gale , pourvu que le mercure y entre à moindre dose.

On donne improprement le nom de *chiques* aux *dracuncules* qui attaquent les enfans de la Misnie. Voyez **CHIQUES.** *Amatus Lusitanus*, cur. 64, cent. 7, dit avoir vu une substance en forme de ver de trois coudées de longueur, tirée peu à peu pendant plusieurs jours, du talon d'un jeune Ethiopien, qui lui causoit de grandes douleurs. Le fait s'étant passé à Thessalonique, il vit à cette occasion un Médecin Arabe, qui lui dit que cette maladie étoit fort commune et très-dangereuse dans l'Egypte, dans l'Inde et dans tous les pays voisins : elle est appelée par *Avicenne*, *vena Medina* ; et par *Galien*, *dracunculus*. Mais il n'y a pas apparence que ce soit la même maladie qui est désignée sous ces noms différens, parce que la *veine de Médine*, telle que l'observation d'*Amatus* en donne l'idée, est autre chose que les *dracuncules*, tels qu'*Etmuller* les décrit : ceux-ci sont très-courts respectivement ; ils peuvent être tirés par morceaux sans conséquence : ceux-là sont très-longs, plus solides ; et si on vient à les rompre en les tirant, il s'ensuit des douleurs beaucoup plus violentes qu'auparavant. Cette maladie est rare en Europe ; l'on regarde le *dragonneau* des Perses et la *veine Médine* des Arabes, comme deux variétés dans la même espece de ver. Son nom de *veine de Médine* vient de ce que les Anciens soutenoient que cette maladie dépendoit d'une veine viciée.

Comme le *ténia* n'est autre chose, selon quelques-uns, qu'une espece particuliere de polype, et qu'il se reproduit par boutures, n'y auroit-il pas lieu de croire que les *dragonneaux* sont aussi de vrais vers polypeux, puisque les portions qui restent sous les tégumens après la rupture de celles qui en ont été tirées, ne sont pas privées de mouvement et sont aussi nuisibles que lorsque les vers sont encore entiers ? Dans les *Observations de Médecine de la Société d'Edimb.* vol. 6, art. 75, on lit que les *dragonneaux* de Guinée causent quelquefois des ulcères dans les parties qu'ils affectent,

tent, qui peuvent avoir des suites très-fâcheuses, et que l'on a tiré de plusieurs endroits de la jambe d'un jeune homme, dans l'Isle Bermade, des portions de ces vers jusqu'à la longueur de quatre-vingt-dix pieds. Voilà un fait qui semble bien propre à confirmer l'analogie des *dracuncules* avec le *ténia*. Ruysch fait mention, *Thesaur. anat. lib. 3, n.º 14*, d'un ver de Guinée, de l'espece de ceux qui affectent les pieds des habitans de ce pays avec de très-grandes douleurs. Voyez VER DE GUINÉE.

**CRIOCERE** ou **PORTE-CROIX**, *Crioceris*. Genre d'insectes coléopteres, dont les antennes composées d'articles globuleux, ressemblent à une espece de cordonnet. Son corselet est cylindrique; sa larve est grosse et courte; elle se trouve sur différentes fleurs et autres parties de plantes; mais c'est en terre, au pied des végétaux qu'elle a dévorés, qu'elle se métamorphose. Elle y forme une coque dont l'intérieur est tapissé d'une espece de bave lustrée: le dehors ressemble à une petite motte de terre; et ce nouvel habit est en général plus propre et plus solide que le premier; par exemple, la larve du *criocere* qui se trouve sur les lis; a, à la queue, deux mamelons membraneux qui l'aident à marcher; ses stigmates sont noirs, et sa peau qui est très-fine et délicate, se trouve toujours couverte par ses excréments mêmes qui sortent de son anus placé sur son dos. Ce toit les met à l'abri de la pluie et du soleil. La larve du *criocere* a, au contraire, tout le corps hérissé de pointes souvent fourchues. On l'appelle la *châtaigne noire*. Voyez TEIGNE DES LIS et VER HOTTENTOT.

**CRIQUET**. Voyez GRILLON.

On donne aussi le surnom de *criquet* ou de *criquard* à la *sarcelle d'été*. Voyez ce mot.

**CRISOCOME** ou **CHRYSOCOME**, *Chrysocoma*. Nom d'un genre de plantes presque toutes étrangères, à fleurs composées, flosculeuses, et qui ont des rapports avec les *Conises*. On distingue: La *crisocome* à fleurs dorées, *Chrysocoma comaurea*, Linn. *Conyza Africana*; *frutescens*, *foliis roris marini*, Tourn. 455; c'est un arbrisseau d'Afrique, haut d'environ trois pieds; il est toujours vert, et a l'avantage d'être en fleur pendant

la plus grande partie de l'année. La *crisocome* à tige herbacée et à feuilles de linairé, *Chrysocoma linosyris*, Linn. 1178. *Coniza linariæ folio*, Tourn. 454. *Linaria folioso capitulo luteo, major*, Bauh. Pin. 213 ; cette espece croit dans les régions Australes de l'Europe. La *crisocome* fétide d'Afrique, *Erigeron fœtidum*, Linn. *Conyza Africana, senecionis flore, retusis foliis*, Tourn. 455 ; elle fleurit en automne.

CRISTAL, *Crystallus* ; et CRISTALLISATION, *Crystallisatio*. En Histoire Naturelle on donne ce dernier nom à toutes les substances minérales qui prennent d'elles-mêmes une figure constante et déterminée. Il y a donc autant de différentes especes de *cristaux*, qu'il y a de substances qui affectent une figure régulière : un grand nombre de pierres calcaires, gypseuses, vitrifiables, réfractaires, de métaux, de demi-métaux, les pyrites, le soufre, les sels, sont dans ce cas, et prennent une forme distinctive à laquelle il est aisé de les reconnoître. Mais cette figure déterminée ne change rien aux qualités ou propriétés essentielles.

La *crystallisation* dans ces corps naturels est sans doute un des grands phénomènes de la Nature ; elle paroît se faire suivant les mêmes lois que la *crystallisation* des sels dans le laboratoire du Chimiste. Lorsque les molécules de la matière inorganique qui nage dans un fluide, ont un certain degré d'atténuation et de pureté, lorsqu'elles jouissent, ainsi que nous nous sommes toujours exprimés dans nos leçons, du *temps*, du *repos* et de l'*espace nécessaires*, elles se rapprochent, se réunissent en vertu de la force attractive qu'elles exercent les unes sur les autres, les semblables avec les semblables, par *juxta-position*, et produisent toujours des polyèdres de figure régulière. Voilà les corps auxquels on a donné le nom de *cristaux*, et dont l'observation, mieux suivie depuis quelques années, a découvert aux yeux des Naturalistes un nouvel ordre de connoissances, en leur fournissant de nouveaux sujets de méditation. Nous le répétons, l'agrégation lente, tranquille, des parties homogènes et constituantes des corps inorganiques et livrés à leur force propre, accompagnée de certaines circonstances (leur action n'étant point troublée dans le grand labora-

toire de la Nature) les fait passer de l'état de *fluidité* à celui de *solidité*. Cette opération s'appelle *crystallisation*; car il n'y a aucune *crystallisation* sans qu'auparavant une dissolution, une liquéfaction, n'aient précédé. C'est une suite des lois de la *crystallisation* de ne point confondre ses différens produits: que l'on fasse cristalliser dans la même bassine différens sels, chacun se cristallise à part. On observe la même chose dans les belles *crystallisations* du regne minéral; un même morceau nous présente quelquefois du spath, du quartz, de la pyrite et diverses mines métalliques, cristallisées ensemble, mais chacune d'une manière très-distincte, et sans jamais se confondre. De même dans la *crystallisation* des grandes masses, la Nature toujours une, dépose ici les matières calcaires; ailleurs les schisteuses; dans un autre endroit les gypses, les spaths vitreux et fusibles; plus loin les quartz, les cristaux de roche, les granites. On peut souvent distinguer la *crystallisation* première, la seconde, la tertiaire, etc.

La preuve incontestable que les *cristaux*, même ceux de *roche*, ont d'abord été dans un état de fluidité, se tire des corps étrangers, tels que des gouttes d'eau, des apparences d'insectes, des plantes, des métaux, etc. qui s'y trouvent souvent renfermés. Ce sont particulièrement ces morceaux singuliers dus au hasard, dont les Curieux se plaisent à orner leurs cabinets. Mais combien de *cristaux* paroissent renfermer des corps étrangers, sans en contenir effectivement? L'on croit voir dans les uns de l'amianté, dans d'autres de l'argent qui végète, ou des mousses, des iris et quantité d'accidens que les Amateurs du merveilleux se plaisent à y trouver, et qui ne sont dus qu'à des points glaceux, etc. produits par le choc d'une autre pierre, ou par l'arrangement des molécules cristallines; en un mot, qui ne sont communément que l'effet de la réfraction des rayons lumineux différemment modifiés.

Quelques-uns donnent le nom de *fluors* à tous les *cristaux colorés*, de quelque nature qu'ils soient; mais on appelle plus particulièrement *fluors* les *cristaux de spath fusibles*, pesans, phosphoriques, avec ou sans couleur, *fluores spathici*. Voyez FLUORS.



Il est démontré que les *cristaux* pierreux sont colorés par des substances métalliques, qui ont été mises en dissolution dans le sein de la terre, et entraînées par les eaux, ou élevées sous la forme de vapeurs, qui sont venues se joindre dans le laboratoire souterrain, à la matière encore liquide, dont les *cristaux* devoient être formés. La couleur indique souvent la nature des métaux colorans; le cuivre donne du vert et du bleu; le *plomb* donne du jaune; et le *fer* donne du rouge et quelquefois aussi du bleu; l'*or* donne une couleur pourpre; le *plomb* et le *fer* combinés donnent un rouge-jaune d'hyacinthe; le *cobalt* donne le beau bleu, etc. Souvent on reconnoît encore par la forme les *cristaux* lapidifiques, et les *crystallisations* formées par des influences métalliques dans l'état de combinaison. Les *cristaux* du plomb sont cubiques comme le spath vitreux, la marcassite vulgaire et le sel marin; ceux de l'étain sont pyramidaux comme le *crystal* de roche et de quartz. Ces derniers sont aussi prismatiques hexagones, ainsi que la plupart des spaths calcaires, la mine de plomb verte, la mine d'argent rouge. La forme rhomboïdale est particulièrement affectée à la sélénite, au *crystal* d'Islande; l'octaèdre, aux pyrites, au fer, à l'alun, au rubis, etc.

La Nature qui travaille avec lenteur, mais qui ne s'arrête jamais, forme tous les jours dans le sein de la terre à l'aide des veinules d'eau qui y sont répandues; ces *cristaux*, soit pierreux, soit salins, soit pyriteux, soit métalliques, etc.; elle altere et change la nature des fossiles répandus dans son sein; c'est ainsi qu'elle nous fait voir les creux de quelques pierres tapissés de *cristaux*, et des cornes d'*Ammon* recouvertes en tout ou en partie d'un éclat métallique ou pyriteux.

Différens Auteurs, MM. *Linné*, *Hill*, *Rouelle*, *Romé Delisle*, etc. ont fait voir que la plupart des minéraux affectent des figures qui ne sont pas moins régulières que celles des sels: l'eau perdant la fluidité qu'elle tient du feu, se cristallise aussi sous une forme régulière, la neige, la grêle, la glace. Le feu donne aux minéralisations, aux régules métalliques et aux terres et pierres réduites en verre, une *crystallisation* propre

et particuliere, ainsi qu'on l'observe dans le *cinabre*, dans l'*antimoine*, dans les *cristaux factices*, dans la *ponce*, dans les *basaltes prismatiques*. Portant ses vues plus loin encore, M. de la Métherie croit que les figures archétypes sont propres à des corps très-différens; en un mot, que la reproduction des êtres organisés, des végétaux et des animaux est également une véritable *cristallisation*. L'air fixe, dit-il, fait cristalliser les os des uns et le tissu ligneux des autres. Il trouve encore dans cette force qui fait cristalliser toute la matiere, la cause de la dureté des corps, qui a été recherchée si long-temps. *Journ. de Physiq. Avril 1781*. Consultez aussi l'*Essai de Cristallographie* par M. Romé Delisle.

Mais, d'après M. l'Abbé Haüy, offrons encore quelques réflexions générales sur la *cristallisation*. Ce qu'il y a de plus surprenant dans cette opération de la Nature, c'est, dit-il, de voir souvent parmi les *cristaux* qui appartiennent à une même substance, une multitude de formes diverses, entre lesquelles on n'apperçoit au premier coup d'œil aucun rapport, et qu'il paroît presque impossible de ramener à une même forme. On voit aussi dans des genres très-distingués entre eux, des *cristaux* qui ont une forme commune; nous l'avons déjà dit. Ceux qui sont dans l'habitude d'observer des minéraux, savent combien de matieres différentes affectent la forme du cube ou celle de l'octaèdre.

En considérant attentivement la structure des *cristaux*, en faisant dans un sens déterminé des sections à l'aide d'un instrument tranchant, dans ceux qui se prêtent à cette épreuve; en observant seulement sur les différentes faces des *cristaux* trop durs pour être divisés par des coupes nettes, les stries, les linéamens qui indiquent la position des lames dont ces *cristaux* sont l'assemblage, on pourra appercevoir que chacun des *cristaux* d'une même sorte, quelle que soit sa forme, renferme, comme un noyau, un *cristal* d'une forme que l'on doit regarder comme primitive ou originnaire, par rapport à la sorte dont il s'agit; c'est-à-dire, qu'après avoir détaché successivement une partie des lames dont le *cristal* est composé, en supposant ce *cristal* divisible, on obtient toujours un solide, qui

lui est censé inscrit, et qui dans les uns est un cube, dans les autres un solide à plans rhomboïdaux sous des angles déterminés et constans; dans quelques-uns, un octaèdre, etc., selon la forme primitive particulière à chaque *crystal*. De plus, toute la matière excédante de ces cubes, de ces octaèdres, etc., est composée de lames semblables à celles dont les *cristaux* de forme primitive sont eux-mêmes l'assemblage; en sorte que le *crystal*, quelle qu'en soit la figure, est formé dans sa totalité de parties similaires, qui sont seulement combinées entre elles dans différentes proportions, selon les diverses variétés du *crystal*. Il y a cependant une différence entre la structure du noyau et celle des lames qui le recouvrent. Si le noyau est composé, par exemple, de molécules rhomboïdales, les lames dont la matière excédante est formée, n'ont souvent le long de leurs bords que des demi-rhombes ou des triangles isocèles, qui sont les moitiés des rhombes qui occupent tout le reste de la surface de ces mêmes lames. C'est ce qu'on observe, entre autres, dans plusieurs variétés de spath calcaire.

La théorie que propose ici M. l'Abbé *Haüy*, fait voir encore que les formes qui sont communes à plusieurs sortes de *cristaux*, cachent souvent des structures très-différentes entre elles. Par exemple, un cube de sel marin se partage par des coupes nettes, en d'autres petits cubes, ou, si l'on aime mieux, en lames de figure carrée. Au contraire, un cube de spath-fluor phosphorique ne peut se diviser en dernière analyse qu'en lames triangulaires équilatérales, dont les rebords ont une certaine inclinaison, par rapport à leurs grandes faces. Les *cristaux* de grenat se refusent à toute espèce de division, susceptible de donner des lames qui aient le poli naturel. Mais les stries et autres indices extérieurs de structure suppléent ici au défaut d'une division mécanique. Voyez l'article **GRENAT**.

**CRISTAL D'ISLANDE**, *Crystallus Islandica spathica*. Ce *crystal* tire son nom de l'Isle où il se trouve: on le rencontre sur-tout au pied d'une montagne de Røer-Floerde. *Erasmus Bartholin* est le premier qui a fait connoître cette sorte de *crystal*, en en donnant un **Traité** particulier. C'est à tort que M. de la Hire

l'a confondu avec le *calc.* C'est une espèce de *spath calcaire*, de figure rhomboïdale jusque dans ses plus petites parties, transparent comme du *crystal de roche*, dissoluble dans les acides. Quand on le calcine dans un creuset, il y devient d'abord feuilleté, puis il petille, se divise en rhomboïdes, répand une odeur urineuse ou de foie de soufre, et acquiert pour lors la propriété de luire dans l'obscurité. Mais la propriété la plus distinctive et la plus remarquable de ce *crystal d'Islande*, est celle de faire paroître doubles les objets qu'on voit au travers. MM. *Huyghens* et *Newton* ont expliqué la réfraction extraordinaire de ce *crystal spathique*; cet effet singulier vient, disent-ils, de ce que le rayon de lumière qui traverse cette pierre, y souffre une double réfraction tout-à-fait particulière. Dans les autres corps transparen's il ne se fait qu'une réfraction, parce que les rayons qui tombent perpendiculairement sur leur surface, passent tout droit sans souffrir de réfraction : les rayons obliques se rompent toujours; au lieu que dans le *crystal d'Islande* les rayons perpendiculaires souffrent réfraction, parce qu'il est composé transversalement et horizontalement de diverses surfaces qui se touchent différemment; ainsi on voit nécessairement doubles les objets qu'on regarde au travers de ce *spath diaphane*. On peut observer ce phénomène en lisant l'étiquette du *crystal d'Islande*, qui se trouve dans l'armoire des pierres précieuses du Cabinet du Roi, ou dans celui de Chantilly.

CRISTAL DE MADAGASCAR. *Voyez son article à la suite du mot QUARTZ.*

CRISTAL DE MINE. Nous donnons ce nom à des cristallisations plus ou moins transparentes, très-dures et souvent colorées, qui se trouvent dans des cavités ou fentes de mines. Ces *cristaux* forment rarement des quilles isolées dès leur base; elles sont toujours confondues ensemble, excepté par la pointe qui communément est une pyramide hexaèdre, dont tous les plans sont tous triangulaires et égaux entre eux; il y en a aussi sous d'autres formes. On peut les regarder comme des *cristallisations* quartzeuses. *Voyez QUARTZ.* Quantité de ces *cristaux* sont souvent recouverts de *spath fusible* en petites écailles et de *marcassites*. Ces

matieres groupées ensemble sur des bases ou blanches ou colorées, et de différentes figures, sont autant de *drusens* fort communs dans les mines de Saxe, etc.

**CRISTAL DE MONTAGNE.** La plupart des Naturalistes donnent ce nom, tantôt au *cristal de roche*, tantôt à une *cristallisation* assez transparente fort dure, semblable à une masse de verre fondu, et non en quilles. Tels sont les *cristaux des mines* et celui de *Madagascar*.

**CRISTAL DE ROCHE**, *Crystallus rupea*. On donne ce nom, ou celui de *cristal par excellence*, à une pierre transparente, avec ou sans couleur, qui est assez dure, fait feu avec l'acier, qui a la forme d'un prisme hexaèdre régulier, c'est-à-dire, à six côtés égaux, plus ou moins long, terminé à chacune de ses deux extrémités par une pyramide aussi hexaèdre, dont les plans sont triangulaires, mais inégaux entre eux : il s'agit ici d'un *cristal de roche* dont la conformation est parfaite ; alors les quilles ou canons sont la plupart couchés transversalement et se croisent les uns les autres. Cependant cette regle souffre des exceptions, car on voit des quilles de *cristal de roche* n'offrir que la pyramide supérieure, plus ou moins régulière ; l'inférieure étant souvent cachée ou confondue dans la pierre qui lui sert de matrice ou de base, les quilles ou canons sont debout et à peu près parallèles les uns aux autres. Quand on remarque dans le *cristal de roche* sans couleur une autre figure que celle d'un canon en prisme hexagone, il y a lieu de croire que cela vient de ce que deux ou plusieurs quilles de *cristaux* sont venues à se joindre de différentes manières, et se sont confondues en quelque sorte au terme de leur formation. Tout est dû à l'équilibre ou au dérangement que les parties ont éprouvé à l'instant de la cristallisation, etc. *Voyez* ci-dessus à l'article **CRISTAL**. On peut remarquer dans certains *cristaux de roche*, qu'ils ne sont composés que de lames extrêmement fines, appliquées les unes sur les autres. On a observé que c'est toujours le quartz qui sert de base ou de matrice au *cristal de roche*, et c'est dans cette pierre qu'il se forme constamment : d'où l'on pourroit conjecturer avec beaucoup de vraisemblance, que le *cristal de roche* pur et parfait n'est autre chose qu'un

quartz plus épuré, dont les parties sont homogènes, similaires, petites, ténues, d'abord suspendues dans un fluide, et ensuite rapprochées lentement par l'évaporation du même fluide. Les Anciens faisoient différens vases de *crystal de roche*, dont le prix étoit très-considérable : on admire encore aujourd'hui les beaux lustres de *crystal de roche*, les girandoles, etc. ; mais ordinairement on les imite en verre de Bohême.

On trouve le *crystal de roche* dans toutes les Parties du Monde où il y a des montagnes en chaîne, et ordinairement dans des grottes ou des cavernes, communément abreuvées d'eau. Les *cristaux* pendent aux voûtes supérieures ; ils tapissent les parois des cavernes, mais communément dans les réduits les plus reculés des grottes. Il en vient des Indes, du Brésil. En Europe, c'est le mont Saint-Gothard qui en fournit la plus grande quantité. En 1719 on découvrit dans le Tsinkegletcher, faisant partie du Grimselberg, en Suisse, des piéces de *crystal de roche* pures et sans défaut ; les unes pesoient cinq cents livres, et d'autres huit cents livres, elles furent estimées à plus de trente mille écus ; on en a aussi tiré dans l'Isle de Madagascar, des morceaux de six piéds de long, et de quatre de large, sur autant d'épaisseur. La mine de Fischbach au Valais fournit aujourd'hui les masses les plus grosses et les plus parfaites de *crystal de roche*. On vient d'y en découvrir une magnifique piéce : c'est une quille ou canon qu'on dit être du poids de douze quintaux ; il a sept piéds de contour, et deux piéds et demi de hauteur. On trouve aussi beaucoup de *crystal de roche* dans les montagnes en roches et primitives de l'Oisans en Dauphiné ; mais leur couleur est jaunâtre, ainsi que la terre qui les recouvre ; les matrices qui recouvrent les *cristaux de roche*, sont souvent du granit ; alors la terre qui surenveloppe ce fétal, est verdâtre et comme talqueuse, ainsi que l'ont observé MM. Besson et Reynier.

*Scheuchzer* observe que plus le lieu d'où on le tire est élevé, plus le *crystal* est parfait. M. Bertrand dit que ceux qui cherchent des *cristaux*, ont quelques indices, auxquels ils prennent garde avant de travailler à percer les rochers pour entrer dans les cavernes.

1.° Les couches de quartz blanc qu'ils appellent *crystal bande* ; jamais ils ne s'attachent à la pierre calcaire , mais à des rochers blancs très - durs ; ils cherchent quelques fissures qui conduisent à une grotte , et ils ouvrent le rocher. 2.° Ils s'attachent sur-tout aux lieux où les lits du rocher sont relevés , et offrent une apparence de convexité. 3.° Les ouvriers frappent çà et là avec des instrumens de fer : lorsqu'ils entendent un son comme celui d'une caverne prochaine , ils travaillent. S'ils entendent le son d'une masse de rocher solide et sans cavités , ils vont ailleurs. 4.° Une eau limpide qui sort de quelque fissure du rocher ; une terre fine et jaunâtre , qui a percé quelque part ; des cristallisations imparfaites , adhérentes aux environs dans quelque cavité ; tout cela sont autant d'indices d'un grotte ou caverne , et d'une mine de *crystal* qui n'est pas éloignée. 5.° Quand on est arrivé et descendu dans la mine , alors un ouvrier suspendu à une corde , sonde et choisit à la forme et à l'œil , les morceaux les plus durs et les plus purs , qu'il détache aisément. Les degrés de perfection dans les *cristaux de roche* consistent en ce qu'ils soient d'une blancheur parfaite , clairs , transparens comme de l'eau , très-nets et sans taches , durs et susceptibles d'un poli vif ; en un mot que dans leur couleur et nature , ils soient de la plus grande transparence , et qu'ils imitent le diamant.

Nous avons une suite de *cristaux de roche* , dont les canons des uns sont comme opaques , d'autres sont laiteux par la base ; il y en a d'enfumés et de toutes les couleurs , et dans toutes les nuances des pierres précieuses. Ceux - ci doivent , ainsi que les pierres précieuses , leur teinte à des substances métalliques , et n'offrent pas toujours une figure hexaèdre comme le *crystal de roche* sans couleur. La teinte métallique y est alors dans l'état de combinaison avec la matière lapidifique : ce mélange intime , fait avant l'endurcissement de la pierre , altère nécessairement la figure des cristallisations respectives , c'est-à-dire , du *crystal* et de la substance métallique. A l'égard des *cristaux de roche* , dont la teinte n'est qu'extérieure à la superficie , ou peu profonde , ces *cristaux* sont toujours hexaèdres ; le principe colorant qui est in-

tervenu au pourtour de la pierre déjà formée et endurcie, n'a pu rien changer à sa forme. Il a agi simplement par inhalation ou par inhibition. Un tel *crystal de roche*, exposé au bain de sable, y perd sa teinte. Il y a des *cristaux de roche* dont la base est ordinairement plus large, la pyramide hexagone est quelquefois tronquée; enfin il y en a qui sont recouverts de spath perlé.

On trouve quelquefois en pleine campagne, et dans les rivières, des morceaux de *crystal* en forme de cailloux, lesquels ont été détachés, roulés ou arrondis, et transportés accidentellement par les torrens dans les endroits où on les rencontre. Les *cailloux* appelés *diamans* de Médoc, du Rhin, de Dauphiné, de Brouage, de Royan, de Cayenne, de Canada, paroissent être dans ce cas. Ceux d'Alençon qu'on rencontre dans le granit, sont des *cristaux de roche* à pans, et d'une couleur enfumée. Les *diamans* de Cornouailles ne sont aussi que des *cristaux de roche* très-durs et sans couleur.

On soupçonne avec assez de vraisemblance, que le *crystal de roche* est la base des *pierres précieuses*. (Voyez ce mot); car réellement il n'en diffère que par la dureté. Aussi lorsqu'il est coloré, on l'appelle du nom de la pierre précieuse à laquelle il ressemble par la couleur, en y ajoutant l'épithète de *faux*. C'est ainsi qu'on nomme *faux rubis*, le *crystal de roche* rouge; *faux saphir*, celui qui est bleu; *fausse émeraude*, celui qui est vert; *fausse topaze*, celui qui est jaune; ainsi des autres: suivant leur couleur, on devoit dire *topaze crystal*, *rubis crystal*, *émeraude crystal*, etc. M. Monnet dit que ces *cristaux* colorés par la Nature, ont la chaux de fer pour base, et non pas pour principe de leurs couleurs; que la matière colorante leur est unie, et que chauffés ils perdent leur couleur.

L'art fait usage du *crystal de roche* pour imiter les pierres précieuses. On le fait fondre à l'aide d'un alkali fixe et du plomb, et on y mêle les matières colorantes propres à chaque pierre précieuse que l'on veut imiter. C'est dans l'*Art de la Verrerie* de Néri, commenté par Kunckel, et dans l'*Art de faire les cristaux colorés, imitant les pierres précieuses*, par M. de Fonta-



*nieu*, *Intendant des Meubles de la Couronne*, etc. qu'on peut apprendre la méthode de faire en ce genre marcher l'Art presque de pair avec la Nature. Ces sortes de pierreries artificielles se nomment *cristallins* ou *émaux clairs* : on colore aussi les *cristaux de roche* à froid ou à chaud par les suc résineux des végétaux, etc. étendus dans des liqueurs éthérées, telles que les teintures de sang de dragon, et de gomme-gutte, à l'esprit de vin. Il suffit que les *cristaux* y baignent pendant quelque temps. Ces *cristaux* se nomment *rubasses*. Si l'on fait rougir un *cristal de roche* pur et transparent, et qu'on l'éteigne à plusieurs reprises dans la teinture de cochenille, il devient rouge comme un faux rubis ; dans la teinture de santal rouge, il devient d'un rouge foncé ou noirâtre ; dans la teinture de safran, il devient jaune ; dans celle du tournesol, il prend la couleur du faux saphir ; dans le suc de nerprun, il devient d'un bleu-violet comme la fausse améthyste ; dans la teinture de tournesol mêlée avec la teinture de safran, il devient vert et ressemble à la fausse émeraude.

On trouvera plusieurs autres détails sur l'article CRISTAL dans notre *Minéralogie*, tome I.

On a attribué en Médecine de grandes vertus aux *cristaux de roche*, soit suspendus au cou pour éloigner les songes inquiets, soit pris intérieurement en poudre pour guérir la dysenterie, les fleurs blanches, augmenter le lait aux Nourrices, etc. briser la pierre. Cette prétention est si absurde que nous ne nous arrêterons point à la réfuter. Mais on devrait bannir absolument de tels remèdes qui n'ont que des propriétés imaginaires, pour ne pas dire dangereuses ; en un mot, qui ne peuvent pas faire plus de bien en Médecine que du caillou ou du verre pilés. Il n'y a que la calcination de ces corps ignescens qui en peut altérer la nature et les rendre moins mal-faisans : M. le Docteur *Bourgeois*, l'un des Commentateurs de notre *Dictionnaire* imprimé à Yverdon, prétend même que le *cristal*, calciné et porphyrisé, est un très-bon astringent contre les diarrhées les plus opiniâtres ; il seroit curieux de connoître la nature de l'acide dans le *cristal de roche*, et son état de combinaison.

CRISTE-MARINE. Voyez PASSEPIERRE,

**CROACE** ; c'est la *Corbine*.

**CROC-DE-CHIEN** ; Voyez *Liane à croc-de-chien*, à l'article LIANE.

**CROCODILE**, *Crocodylus*, Gronov. *Lacerta caudâ compressâ, pedibus triangulatis, palmis pentadactylis, plantis tetradactylis palmatis*, Linn. *Lacertus maximus*, Ray. Le *crocodile* est le plus gros, le plus fort et le plus grand des lézards ; il est du premier genre dans cet ordre d'animaux. On le trouve dans les deux Continens, sous les mêmes parallèles, ou à peu près ; et il n'habite que les contrées chaudes de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique.

*Linnaeus* dit que le *crocodile* a la tête oblongue, aplatie et marquée de deux sutures qui s'étendent en arrière en partant des yeux. On distingue aussi derrière ces mêmes organes, un petit os de forme carrée et un peu aplatie ; sur le devant, des rides très-marquées remplissent l'espace d'un œil à l'autre. Le dessous de la tête est lisse et remarquable par d'autres rides disposées en réseau et par des taches quadrangulaires. L'occiput est garni de tubercules calleux, aigus longitudinalement, et situés sur deux lignes transversales. Les narines sont élevées, et ont leurs trous courbés en forme de croissant, dont les cornes sont tournées en arrière. Les paupières supérieures sont élevées et très-ridées, ce qui donne à l'animal un regard menaçant ; leur bord est aminci et strié transversalement. Les dents sont inégales et disposées sur un seul rang vers le bord de chaque mâchoire.

La partie supérieure du cou est couverte de quatre ou cinq paires de tubercules : sa partie intérieure est divisée en huit segmens. Le corps est couvert de vingt segmens, qui depuis les tubercules du cou, s'étendent sur toute la surface du dos. Chacun de ces segmens est composé d'articulations carrées, dont celles qui sont vers le dos forment des arêtes moins saillantes que celles qui se trouvent vers les flancs. L'abdomen est blanc et formé de vingt-quatre segmens. L'anus est saillant et percé d'une fente longitudinale toute couverte de rides.

La queue, à sa partie antérieure, est composée de six segmens, et légèrement aplatie, ce qui provient

des arêtes qui partent du dos des écailles latérales ; elle a les côtés relevés en forme de carène. La partie postérieure est comprimée , et a son bord supérieur aigu , et l'inférieur arrondi. La queue est terminée par vingt-deux segmens ; les sommets de ces segmens sont tournés en arriere , excepté ceux des trois derniers segmens.

Selon *Gronovius* , la queue a une longueur égale à celle du corps , et est composée dans sa totalité de quarante-deux segmens. Ceux qui se trouvent sur la partie voisine du dos , sont au nombre de huit , et garnissent cette partie , comme on l'a dit , de plusieurs arêtes un peu comprimées. Les quatorze suivans forment sur les lignes externes des côtés , deux rangs de saillies , produites par des écailles triangulaires , qui font paroître la queue , de part et d'autre , comme dentée ou garnie de crêtes. Ces deux rangs d'écailles convergent et se réunissent en une saillie unique et toujours dentelée , qui s'élève sur le milieu du reste de la queue. On voit par cette description comparée à la précédente , qui est de *Linnaeus* , que le nombre des segmens dont il s'agit , varie dans les différens individus : indiqueroient-ils l'âge ou le sexe , ou une race particuliere ?

Les pieds de devant sont palmés et fendus en cinq doigts , dont les trois premiers seulement sont garnis d'ongles ; les pieds de derriere sont moins sensiblement palmés , et ont quatre doigts , dont l'extérieur est dépourvue d'ongle.

La couleur du corps est cendrée ou plutôt livide , marquée de plusieurs bandes transversales et ondées , dont la premiere est sur le cou , la seconde entre les pieds de devant , la troisieme et la quatrieme sont sur le dos , la cinquieme est avant les cuisses , la sixieme derriere les cuisses , la septieme et toutes les autres , jusqu'au nombre de quatorze , entourent la queue.

On apporta à Versailles , vers la fin de l'année 1681 , un très-jeune *crocodile* qui a vécu encore près d'un mois. Nous en avons vu un à Londres en 1766 , c'étoit au mois de Mai ; il étoit d'Afrique : on le nourrissoit de poisson de mer. Nous en avons vu un autre dans la Ménagerie de Chantilly , en Août 1783 , dont la longueur totale étoit d'environ quatre pieds ;

celui-ci étoit d'Amérique : on le nourrissoit de tripes de volailles ; il en mangeoit peu : il étoit attaché par une très-longue chaîne , ce qui lui donnoit la liberté de parcourir un assez grand espace ; il se retiroit , vers le soleil couchant , dans une cabane , et y passoit la nuit sous la paille ; dès que le soleil luisoit , il en sortoit , s'exposoit quelque temps aux rayons de cet astre , puis alloit se jeter dans un vaste bassin d'eau très-claire ; cette eau étoit de source et froide ; sa limpidité et son peu de profondeur ( environ trois pieds ) permettoient de le voir marcher au fond du bassin ; le plus souvent il se tenoit à flot , diagonalement , le bout du museau presque à fleur d'eau ; ses expirations s'annonçoient par des bulles cristallines , presque continues , qui , en partant d'un trou à valves , situé au bout supérieur de son museau , gagnoient la surface de l'eau. En le touchant , soit à terre , soit dans l'eau , il nous a toujours paru plus chaud que celui des deux élémens ( ou l'air ou l'eau ) dans lequel il se trouvoit ; ce *crocodile* mourut au bout de deux mois. Les observations que nous avons faites sur cet animal , sont absolument conformes à celles faites sur le *crocodile* de Versailles , et que M. *Perrault* a consignées dans les *Mém. de l'Acad. des Sciences*. Nous allons donner un extrait de la description du *crocodile* de Versailles , que l'on pourra comparer avec celle que nous avons rapportée d'après *Linnaeus*.

Disons d'abord , que le spectacle de cet animal vivant , déjà si propre par lui-même à exciter la curiosité , parut sur-tout extraordinaire par la circonstance de la saison où l'on étoit alors et par celle du climat. Car le froid est tellement contraire au *crocodile* , qu'en Amérique et en Egypte même , au rapport des Auteurs , cet animal ne peut passer les nuits d'été que dans l'eau , qui alors est beaucoup plus chaude que l'air. Ceux qui avoient apporté par terre depuis la Rochelle , le *crocodile* dont il s'agit , dirent qu'ils l'avoient cru mort plusieurs fois , et n'avoient pu le faire revenir qu'en le mettant auprès du feu. On ne l'a point vu manger depuis son entrée en France , et on ne lui a trouvé dans le ventricule que du sablon , et de petits limaçons dans leur coquille , gros environ comme des pois.

Ce *crocodile* n'avoit que trois pieds neuf pouces et demi de longueur. La queue étoit aussi longue que le reste du corps, qui, dans sa plus grande largeur, c'est-à-dire, à l'endroit du ventre, avoit cinq pouces et demi. Les jambes de devant, depuis le corps jusqu'au bout des ongles, avoient six pouces et demi, et celles de derriere sept pouces et demi; la tête étoit longue de sept pouces; la longueur des yeux, depuis un angle jusqu'à l'autre, étoit de neuf lignes; il n'y avoit pas entre eux un pouce de distance; ils étoient situés dans un même plan sur la tête, qui étoit fort plate.

Plusieurs Auteurs disent que le nom de *crocodile* a été donné à cet animal, à cause de sa couleur d'un jaune de safran. *Aristote* prétend qu'il est noir, car il dit que le caméléon devient quelquefois noir comme le *crocodile*. Celui de Versailles, de même que ceux que nous avons observés, avoit deux couleurs; le dessus de tout le corps étoit d'un gris-brun verdâtre, mêlé en plusieurs endroits d'un vert pâle. Ces deux teintes représentoient assez bien le bronze un peu rouillé. Le dessous du corps, des pieds et de la queue, ainsi que le dedans des jambes, étoient d'un blanc un peu jaunâtre; les ongles avoient la même couleur que le dessus du corps; les dents étoient blanches.

Tout le corps étoit couvert d'écailles fixes, excepté la tête, qui n'avoit que la peau collée immédiatement sur l'os, la chair des muscles crotaphites étant cachée dans les trous des oreilles. Ces écailles étoient de trois sortes; celles qui couvroient les flancs, les jambes et la plus grande partie du cou étoient de figure à peu près ronde, de grandeurs différentes et distribuées irrégulièrement; toutes les autres avoient une figure et une disposition plus régulières: elles étoient de deux especes; celles qui couvroient le dos, le milieu du cou et le dessus de la queue, n'étoient point séparées les unes des autres comme celles dont on a parlé d'abord; mais elles formoient des bandes qui traversoient le corps en allant d'un des flancs à l'autre, et sur ces bandes il y avoit des gravures ou sillons tellement disposés, que tous les petits espaces intermédiaires représentoient des écailles rondes qui n'étoient point  
tuilées,

tuilés, ainsi qu'on l'observe dans les autres animaux à écailles, mais tous les entre-deux étoient au droit l'un de l'autre, en sorte que les écailles formoient des rangs selon la longueur du corps par le moyen des gravures, de même que les bandes en formoient d'autres en travers; mais les séparations des bandes étoient bien plus visibles que celles des écailles qui n'étoient distinguées que par les gravures, au lieu que les entre-deux des bandes étoient formés par la peau nue de l'animal.

Cette structure ne s'accorde pas avec ce que rapportent les nouvelles relations, que pour blesser le *crocodile*, soit avec des armes à feu, soit avec des piques, il faut le frapper de derrière en devant; cela seroit vraisemblable, si les écailles se recouroient comme les tuiles d'un toit: mais il est certain qu'étant posées seulement l'une à côté de l'autre, comme des carreaux, il faut, pour percer le *crocodile*, le frapper perpendiculairement dans les jointures des bandes où il n'y a que de la peau: car ces bandes sont comme impénétrables; leur substance, qui paroît moyenne entre celle de l'os et du cartilage, ayant une dureté qui surpasse de beaucoup celle des os les plus durs, et une flexibilité qui les empêche d'être cassantes comme les cartilages.

Sur le dos, au milieu de chaque écaille, il y avoit une crête comme pour la fortifier. Les crêtes étoient moins élevées sur les écailles du dos que sur celles qui étoient vers les flancs, parce que cet endroit doit être mieux armé, comme étant plus exposé aux coups que le dos. Sur les côtés de la queue qui commence au-delà des pieds de derrière, il y avoit deux rangs de ces crêtes fort élevées; ces deux rangs, à un pied de distance du bout de la queue, s'unissoient de manière que de là jusqu'à son extrémité, il n'y avoit plus qu'un rang de crêtes qui s'élevoit par dessus: en cet endroit la queue étoit plate supérieurement, de même que le reste et le dos aussi; mais en dessous elle n'étoit plate que vers l'extrémité qui étoit en même temps très-flexible: la partie antérieure étoit arrondie ainsi que le ventre. Cette figure de la queue qui donne au *crocodile* de la facilité pour nager, est assez semblable

à celle d'un aviron ; qui de rond qu'il est vers le milieu , va en s'aplatissant vers son extrémité.

Les écailles qui garnissoient le ventre , le dessous de la queue , le dessous du cou et de la mâchoire ; le dedans des jambes et le dessous des pieds , étoient d'une troisieme espece ; elles étoient flexibles , sans crêtes , et disposées comme des carreaux , ainsi que celles du dos ; mais elles ne formoient plus de bandes , étant séparées sensiblement les unes des autres , et jointes seulement par de forts ligamens ; leur figure étoit carrée , et leur substance n'avoit pas l'impénétrabilité de celle du dos. *Pline , Hist. Nat. liv. 8 , ch. 24* , dit que le dauphin perce le ventre du *crocodile* à l'aide d'une crête qu'il a sur la tête.

Sur le bout du museau , qui étoit pointu , il y avoit un trou rond , rempli d'une chair mollassse ; tout le reste de la tête étoit dégarni de chair , ainsi qu'il a été dit. Cette partie charnue étoit percée de deux petits trous en forme de croissant : c'étoient les narines de l'animal.

Les yeux étoient longs , et avoient leur grand angle tourné vers le milieu , et le petit vers le haut de la tête ; les paupieres étoient grandes : celle de dessus avoit quatre lignes , et l'inférieure , trois ; elles étoient toutes deux également mobiles , ce qui ne s'accorde pas avec ce que dit *Pline* , (*ibid. liv. 11 , ch. 37* , ) que tous les quadrupedes ovipares n'ont que la paupiere inférieure de mobile ; ces paupieres étoient , l'une et l'autre , assez dures et se plissoient difficilement ; elles n'avoient point de cils ; elles étoient seulement dentelées à leurs bords : il y avoit aussi au haut de l'orbite un rang dentelé qui servoit de sourcil comme au caméléon , avec cette différence néanmoins , que dans le caméléon , ces dentelures sont formées par l'os , et dans le *crocodile* , seulement par la peau repliée. La paupiere interne de l'animal mort couvroit tout l'œil , et il falloit la retirer de dessus le grand angle de la prunelle , sur laquelle elle se retournoit d'elle-même.

Les ouvertures des oreilles qui étoient au-dessus des yeux , étoient cachées et recouvertes par la peau qui formoit comme deux paupieres exactement fer-

mées ; c'est ce qui a fait croire à *Albert* ( *liv. 24, de Anim.* ) que le *crocodile* n'a point d'oreilles , parce que le lézard qu'il dit être en tout semblable au *crocodile* ; a ces ouvertures fort grandes et fort visibles. *Hérodote* au contraire ( *liv. 2* ) , semble donner des oreilles externes au *crocodile* , quand il dit que les Égyptiens , habitans de Memphis , ont des *crocodiles* privés à qui ils mettent des pendans d'oreille.

Les dents étoient au nombre de soixante-huit ; quinze de chaque côté à la mâchoire inférieure , et dix-neuf à chaque côté de la mâchoire supérieure ; elles étoient de grandeur différente ; les plus longues sont apparemment celles que *Pline* appelle les canines , et qu'il dit avoir la vertu de guérir les fievres intermittentes ; quoique , à parler exactement , toutes les dents de *crocodile* étant également pointues , il n'y en a point qui puissent être proprement appelées *canines* ; il n'y en a point non plus qui puissent être considérées comme molaires : toutes les dents étoient un peu courbées vers le gosier , principalement celles qui étoient vers le bout du museau ; leur disposition étoit telle que , quand la gueule étoit fermée , elles passaient les unes entre les autres , et les pointes des dents de la mâchoire supérieure entroient dans les trous creusés dans les gencives de la mâchoire inférieure , le reste passant entre les dents de l'autre mâchoire , qui n'étoient pas jointes les unes aux autres , quoiqu'elles parussent l'être , lorsque la gueule étoit fermée ; car alors , comme l'animal n'a point de lèvres , et que toutes les dents se voient à découvert , tout paroît rempli , les dents inférieures occupant les intervalles de celles d'en haut , et celles-ci étant logées dans les interstices des inférieures ; la racine étoit plus grosse et plus longue que le reste de la dent ; elle étoit creuse de maniere que sa cavité alloit en pointe , et pénéroit jusque dans le corps de la dent ; cette cavité a été remarquée par *Pline*.

La plupart des Auteurs ont écrit que la mâchoire supérieure du *crocodile* étoit mobile , contre l'ordinaire de ce qu'on observe dans l'homme et les animaux , dont la mâchoire inférieure est la seule qui ait du mouvement. Cette partie a été examinée avec soin



dans le *crocodile* dont il s'agit ; ( nous l'avons observé aussi dans celui qui vivoit à Chantilly , et dans plusieurs autres ) ; et l'observation a prouvé que le fait dont nous parlons étoit dénué de fondement. Le *crocodile* a la mâchoire inférieure seule mobile , comme les autres animaux. Toute la différence consiste en ce que dans ceux-ci la mâchoire inférieure , outre le mouvement de haut en bas , en a encore un autre de droite à gauche pour mâcher et broyer les alimens ; au lieu que le *crocodile* n'ayant besoin que d'ouvrir la gueule pour recevoir sa proie , il suffisoit que sa mâchoire inférieure pût s'écarter de celle d'en haut dans un sens vertical ; et la faculté de la détourner de droite à gauche lui conviendroit d'autant moins , que ses dents , ainsi qu'il a été remarqué , s'entrelacent les unes dans les autres.

Il convient d'observer que la plupart des *crocodiles* que l'on voit dans les Cabinets des Curieux , ont la mâchoire inférieure immobile , et paroissent avoir la supérieure mobile , parce que la peau étant desséchée et endurcie , ne permet pas à la mâchoire inférieure d'avoir son mouvement. Or , dans les sujets qui paroissent avoir la mâchoire supérieure mobile , parce qu'on la leve aisément en haut , ce n'est point la mâchoire qui s'élève , mais toute la partie supérieure de la tête , c'est-à-dire , la mâchoire supérieure et le crâne qui a été séparé par force de la première vertèbre du cou , et des attaches par lesquelles il tient à la mâchoire inférieure.

La langue étoit longue de trois pouces , et large de cinq lignes vers son milieu , ce qui doit s'entendre de la chair et des muscles de la langue ; car la peau qui la couvroit étoit bien plus grande , étant étendue dans la mâchoire inférieure au bord de laquelle elle étoit attachée.

Ceux qui ont écrit sur l'histoire des animaux , disent beaucoup de choses de la langue du *crocodile* , qui ne se sont pas trouvées vraies dans celui dont il s'agit. *Albert* , L. 24 , de *Animal* , dit que cet animal n'a point de langue ; en quoi il a suivi *Aristote* ( L. 2 , c. 17 , *Hist. de Anim.* ) , qui attribue le défaut de langue qu'il suppose dans le *crocodile* , à ce que la situation des mâ-

choires est renversée dans cet animal, et que la supérieure qu'il croit mobile, est à la place de l'inférieure; et l'inférieure qu'il suppose immobile, à la place de la supérieure qu'il considère comme étant le palais, où il ne doit point y avoir de langue. Et il ajoute que le *crocodile* prenant sa nourriture comme les poissons, c'est-à-dire, l'avalant sans la mâcher, n'a pas eu besoin de langue, et que c'est pour cette raison que cette même partie se trouve toujours imparfaite dans les poissons. *Plin* (*Hist. Nat. L. 8, c. 25.*) semble avoir supposé la même chose, quand il dit que le *crocodile* n'a point l'usage de la langue. *Cardan* (*L. 7, c. 37, de rerum variet.*) fait la langue du *crocodile* courte et large, et il la place dans la mâchoire supérieure, peut-être parce qu'il a cru, d'après *Aristote*, que cette mâchoire faisant l'office de l'inférieure, la langue doit y être attachée, comme cela est ordinaire dans les animaux. *Scaliger* (*exercit. 182.*) croit que la petitesse qu'il suppose dans la langue du *crocodile*, a fait dire qu'elle manquoit tout-à-fait; mais on ne peut pas dire que la langue du *crocodile* soit petite, ni qu'elle soit courte, puisque sa longueur égale celle de la mâchoire, et il s'en faut de beaucoup que le bœuf ait la langue aussi longue à proportion que le *crocodile*. La seule chose qui ait pu faire dire que cette langue étoit petite, c'est qu'étant attachée tout à l'entour de la mâchoire par la membrane qui la couvre, elle ne peut s'allonger ni sortir de la gueule comme la langue des autres animaux. *Gronovius*, *Mus. p. 75*, dit positivement que le *crocodile* n'a point de langue; mais il ajoute qu'elle est remplacée par les muscles de la mâchoire inférieure qui sont très-renflés, et par une espèce de soupape élastique, placée au fond de la gueule, entre les angles des mâchoires, et dont le jeu sert à l'animal pour ouvrir et fermer la gueule. Il paroît, dit *M. Daubenton*, que cet Auteur est d'accord avec *M. Perrault* quant au fond, et qu'ils ne diffèrent entre eux qu'en ce que l'on a cru devoir accorder à la partie dont il s'agit, le nom de langue que l'autre lui a refusé à cause de sa forme singulière.

Les pieds de devant avoient cinq doigts; ceux de derrière n'en avoient que quatre, mais ils étoient bien

plus grands que ceux de devant. Les uns et les autres étoient réunis par des membranes qui étoient beaucoup plus grandes aux pieds de derriere qu'à ceux de devant. Ces membranes étoient couvertes de petites écailles ; les doigts en avoient un rang de grandes sur le milieu , et de chaque côté un autre rang de plus petites. Les ongles étoient noirâtres , un peu crochus , et beaucoup moins pointus que les dents ; ce qui est le contraire de ce qu'on observe dans les lions , les tigres , les pantheres qui ont les ongles plus pointus que les dents.

Selon *Gronovius* qui a observé les longueurs proportionnelles des doigts dans les pieds de devant d'un *crocodile* , ces doigts vont en croissant dans l'ordre suivant. L'intérieur est le plus court ; le second , le quatrième et le cinquième qui le surpassent en longueur , sont égaux entre eux ; le troisième est le plus long de tous. Ce même Auteur ajoute que le dernier doigt des pieds de derriere excède en longueur tous les autres doigts.

*Différences entre les CROCODILES ; endroits où l'on trouve un grand nombre de ces animaux ; maniere\* dont ils attaquent leur proie.*

M. *Adanson* , dans son *Voyage au Sénégal* , distingue deux especes de *crocodiles* qu'il a observées en faisant le trajet du Niger , depuis l'embouchure de ce fleuve jusqu'à Podor. ( Le Niger est le fleuve que le commun des Géographes appellent aussi *Sénégal* . ) Ces deux especes different entre elles par la couleur du corps , qui sur l'une est d'un noir plus décidé , et par les mâchoires que celle - ci a beaucoup plus alongées. M. *Adanson* ajoute que ce dernier *crocodile* est encore plus carnassier que l'autre , et qu'on le dit même fort avide de chair humaine.

Il n'y a peut-être point d'endroit en Afrique où les *crocodiles* soient plus multipliés que dans celui qu'on appelle l'*Escale aux Maringouins* . C'est l'endroit où le Niger quitte sa direction pour descendre à peu près du Nord au Sud jusqu'à son embouchure. Selon M. *Adanson* , on y trouve de ces animaux par centaines , en sorte que ce lieu semble être leur rendez-vous ;

Cet Observateur en vit qui paroissent avoir depuis quinze jusqu'à dix-huit pieds de longueur. ( Lorsque leur crue est faite , ils ont au-delà de vingt pieds. ) Il y en avoit plus de deux cents qui flottoient en même temps au-dessus de l'eau. Le même Auteur rapporte que ces animaux ne peuvent demeurer que quelques minutes sous l'eau sans respirer. Il ajoute que lorsqu'ils surnagent , il n'y a que la partie supérieure de leur tête et une partie du dos qui paroissent à découvert , et qu'ils ne ressemblent alors à rien moins qu'à des animaux vivans ; en sorte qu'on les prendroit pour des troncs d'arbre flottans. Dans cette attitude , qui leur laisse l'usage des yeux , ils voient tout ce qui se passe sur l'un et l'autre bord du fleuve ; et dès qu'ils apperçoivent quelque animal qui vient pour y boire , ils plongent , vont promptement à lui en flageant entre deux eaux , le saisissent par les jambes , et l'entraînent en pleine eau , pour le dévorer , après l'avoir noyé. C'est de la même maniere qu'en agissent dans le Gange les grands et nombreux *crocodiles* qui habitent ce fleuve ; malheur aux hommes qui sont sans défense , et qui , conformément à la loi du pays , vont s'y baigner pour s'y purifier ; il y en a toujours qui sont dévorés. On en a vu poursuivre des hommes en canot , faire chavirer la petite barque pour se saisir du rameur et le dévorer. Ces *crocodiles* du Gange , appelés *gavial* , ressemblent assez à ceux qu'on nomme , dans le Ceylan , *kimbula*.

En Amérique , suivant le rapport de *Catesby* , quoique le plus grand nombre des *crocodiles* se trouve dans la zone torride , il y en a aussi beaucoup dans le Continent , jusqu'à dix degrés au-delà , particulièrement dans la Caroline Septentrionale , vers le 33.<sup>e</sup> degré de latitude , qui répond à peu près aux parties de l'Afrique les plus Septentrionales , où l'on trouve aussi de ces animaux. Ils fréquentent non-seulement les rivieres salées voisines de la mer , mais aussi les courans d'eaux douces qui sont les plus avancées dans les terres , ainsi que les lacs d'eaux salées et d'eaux douces. Ils se tiennent cachés sur les bords , parmi les roseaux , pour surprendre le bétail et les autres animaux. Lorsqu'ils les ont saisis , ils les tirent sous l'eau , afin de les noyer.

pour les dévorer ensuite plus à leur aise , mais toujours goulument ; quand leur proie n'a plus de vie , souvent ils la ramènent à terre. Lorsque le *crocodile* a pris un poisson , il élève sa tête hors de l'eau , et en moins d'une minute il le brise entre ses dents et l'avale ; c'est ainsi que se comportoit le *crocodile* qu'on a vu à Chantilly. Les hommes mêmes qui ne se tiennent point en garde contre les ruses et l'avidité de ces redoutables ennemis , sont également exposés à devenir leur proie. La couleur et la forme allongée du *crocodile* semblent seconder son naturel artificieux. Il ressemble sur terre à un morceau de bois sale ; et lorsqu'il flotte sur l'eau , il paroît comme un tronc d'arbre dans une position horizontale et que le courant de l'eau emporte. Cet aspect , joint au silence de cet animal rusé , trompe le poisson , les oiseaux , les tortues de mer , etc. et facilite au *crocodile* le moyen de s'en saisir et de les dévorer.

Mais malgré les ressources que le *crocodile* met à profit pour surprendre sa proie , la Providence , selon la remarque de *Catesby* , a restreint la voracité de cet animal destructeur , en lui refusant l'agilité et la facilité de se mouvoir autrement qu'en ligne droite. Aussi lui arrive-t-il souvent d'être privé de nourriture , et *Catesby* présume que c'est pour cette raison que les *crocodiles* avalent des pierres et d'autres substances , dont l'effet est d'étendre ses intestins , et d'empêcher qu'ils ne se contractent lorsqu'ils sont vides , et non pas d'aider leur digestion. Car l'Auteur qui a ouvert plusieurs de ces animaux , dit qu'il n'y a trouvé que des morceaux de bois résineux , et de charbon de sapin , dont quelques-uns pesoient jusqu'à huit livres. Il ajoute que leur surface s'étoit tellement usée et étoit devenue si polie , qu'ils sembloient être restés plusieurs mois dans le corps du *crocodile*.

*Catesby* observe encore qu'il y a beaucoup de *crocodiles* dans le Sud de la Caroline , mais qu'ils y sont de plus petite taille que ceux qui naissent plus près de la ligne ; qu'ils attaquent rarement les hommes et les bestiaux , mais qu'ils sont fort avides des cochons. Il dit qu'à la Caroline les *crocodiles* demeurent engourdis dans des cavernes et autres cavités sur le bord des

rivieres, depuis environ le mois d'Octobre jusqu'au mois de Mars; et que lorsqu'ils en sortent au printemps, ils poussent des mugissemens effroyables (leur voix est un cri fort, qu'ils ne redoublent point, ou rarement). Il ajoute que les Indiens mangent la partie postérieure du ventre de ces animaux, ainsi que leur queue; que leur chair est blanche et délicate, mais qu'il n'a jamais pu en manger avec plaisir, à cause d'une forte odeur de parfum dont elle est pénétrée.

On voit dans la riviere des Amazones, particulièrement dans les Isles inhabitées, des *crocodiles* qui ont, dit-on, jusqu'à vingt-cinq pieds de longueur et au-delà : M. de la Condamine ( *Voyage de la riviere des Amazones* ) rapporte avoir vu un grand nombre de *crocodiles* sur la riviere de Guayaquil; ils restent pendant des journées entieres sur la vase, étendus au soleil.

Les Naturels des Antilles appellent *cayman* le *crocodile* de cette vaste contrée (a); il n'est pas si redoutable du côté de la riviere de Rio-San-Domingo, qu'il l'est à Surinam et même dans la Basse Louisiane, où il n'épargne ni les animaux aquatiques ou terrestres, ni l'espece de l'homme, et il préfere, dit-on, les Negres aux Blancs. A la Guiane, ils se tiennent dans les eaux douces, et dans celles qui sont saumâtres. M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, nous a dit que les *caymans* de la Guiane sont presque aussi dangereux que le *requin*, mais qu'ils n'habitent pas des eaux aussi profondes, aussi pures, ni aussi transparentes, et qui offrent autant d'attrait pour le bain, à l'homme épuisé par la chaleur. Les *caymans* ne sont pas comme les *requins*, obligés, par leur conformation, de demeurer dans l'eau où ils sont plongés; ils en sortent, ils gagnent la terre, ils courent, et quoiqu'ils respectent l'homme, à moins qu'ils ne soient provoqués, ils osent souvent lui disputer les provisions qu'il ramasse pour lui, et les animaux qu'il destine à sa nourriture.

---

(a) On appelle *Isles du Cayman*, certaines Isles qui ne sont fréquentées que dans les temps où l'on va chavirer les tortues: comme on laisse sur le sable leurs dépouilles, il vient un grand nombre de *caymans* les manger, d'où vient le nom de ces Isles.

« J'étois heureux , m'a dit M. de la Borde , si de dix oiseaux que j'abattois , je parvenois à m'en procurer un seul ; souvent un *cayman* emportoit par le cou celui que je ramassois en le prenant par les pieds ». On peut juger combien l'espece du *cayman* seroit diminuée par la proximité de l'homme ? Si les *crocodiles* n'ont point été en Égypte , un obstacle à la population , comment les *caymans* , qui sont du même genre , peut-être de la même espece , le seroient-ils en Amérique , si d'ailleurs les conditions sont en effet égales ?

*Ponte des œufs du CROCODILE.*

La femelle du *crocodile* pond un grand nombre d'œufs à la fois ( on assure que le nombre est , depuis cinquante à soixante ) , et elle les dépose sur les bords sablonneux des rivieres et des lacs : ces œufs qui contiennent les embryons d'un animal monstrueux par sa grandeur autant que par sa forme , ne sont cependant pas plus gros que ceux d'une poule-d'Inde. Le *crocodile* , après les avoir déposés et recouverts d'un peu de sable , les abandonne ; c'est , dit-on , la chaleur du soleil qui seule les fait éclore. Aussi-tôt que les petits *crocodiles* sont sortis , ils courent à l'eau et pourvoient d'eux-mêmes à leur nourriture ; mais , dans ce bas âge , beaucoup d'entre eux sont la proie des poissons voraces , et même des grands *crocodiles*. Quelques-uns prétendent , mais sans l'avoir vu , que l'accouplement de ces animaux se fait ventre à ventre.

*Ennemis du CROCODILE ; chasse de cet animal.*

On a beaucoup parlé de deux ennemis redoutables qu'a le *crocodile* , et qu'on dit être continuellement aux aguets pour le détruire. L'un est l'*hippopotame* ou *cheval de riviere* , espece d'amphibie qui , selon les Voyageurs , vit au fond du Nil , d'où il sort pour aller paître dans les prairies et même sur les lieux montueux. Il en mange l'herbe , puis regagne le séjour des eaux , où il est toujours en guerre avec le *crocodile*. Voyez l'article HIPPOPOTAME.

L'autre ennemi du *crocodile*, est l'*Ichneumon* que l'on a reconnu pour une *mangouste*. Certains Voyageurs assurent qu'il entre dans la gueule du *crocodile* endormi, qu'il lui ronge les entrailles, le fait périr au milieu des vives douleurs qu'il lui cause, et s'en nourrit ensuite à l'aise : ce fait est très-faux. Ce n'est pas ainsi que l'*ichneumon* est funeste à la race des *crocodiles* ; c'est en se jettant sur les œufs de cet animal, qu'il trouve déposés sur le sable, dont il est fort avide. Voyez l'article ICHNEUMON. M. l'Abbé Desmaretz dit que les singes, soit par instinct, soit par le penchant qu'ils ont à mal-faire, imitent les Negres qui ne recherchent guere les œufs de *crocodiles*, que pour les casser : sans les Negres et les singes, dit-il, tous les environs des rivieres, en Afrique, seroient désolés entièrement par ces monstres carnivores. M. de la Coudrinere observe, que les plus grands ennemis du *cayman* sont, dans le Mississipi, le *requin*, le *poisson armé*, et la grande espece de tortue nommée *caouane* ; celle-ci, avec son bec d'aigle, lui coupe les pattes dans l'eau. Mais l'homme est le plus grand ennemi du *crocodile* ; et l'on ne peut s'emparer de cet animal qu'en employant la force et des précautions : sa cuirasse, surtout celle du dos, est si dure qu'elle est impénétrable aux traits des fleches, aux coups de lances et même à toute espece d'arquebuse.

Les Égyptiens et les autres peuples voisins des lieux habités par les *crocodiles*, ont imaginé différens pièges et divers genres d'attaque, pour se défaire de ces animaux. En Égypte, au rapport de quelques Auteurs, lorsque ceux qui sont chargés de faire la guerre à ces animaux, s'apperçoivent qu'un *crocodile* a quitté le fleuve et s'est écarté dans les terres, ils accourent avec des hoyaux et des branches d'arbre ; ils creusent un fossé profond, en suivant les traces que l'animal a laissées de son passage, et ils couvrent ce fossé avec les branches d'arbre qu'ils ont apportées, et sur lesquelles ils répandent une couche de sable pour cacher leur piège. Ils cherchent ensuite le *crocodile*, et par le bruit qu'ils font et le son aigu de certains instrumens à vent, ils mettent en fuite l'animal, qui, selon sa coutume, retourne au fleuve par le même chemin ;



bientôt il tombe dans la fosse creusée sous ses pas ; et les Chasseurs l'assomment ou l'enveloppent dans de forts filets , puis le portent au Caire , où ils reçoivent la récompense promise à ceux qui auront pris ou tué un *crocodile*.

D'autres , pour prendre cet animal , ce monstre d'une voracité si dangereuse , attachent une longue et forte corde , par une extrémité , à quelque gros arbre qui se trouve sur le rivage , ou à un poteau qu'ils y ont enfoncé exprès. A l'autre extrémité de la corde est un crochet de fer avec un agneau ou un bélier qu'on y attache , pour servir d'appât au *crocodile* , qui ne manque pas d'accourir vers le rivage aux cris que poussent ces animaux. Mais l'hameçon lui entre dans la gorge et s'enfonce dans sa chair , tandis qu'il s'efforce de dévorer sa proie , et les Pêcheurs avertis par le bruit qu'il fait en s'agitant pour se débarrasser , lâchent la corde jusqu'à ce que le *crocodile* soit mort , après quoi ils le retirent du fond de l'eau.

On assure qu'il y a des hommes qui ont assez de présence d'esprit et de résolution , pour aller , en nageant , se glisser sous un *crocodile* , lui percer avec un couteau de chasse la peau du ventre , qui est le seul endroit où le fer puisse pénétrer , et qu'ils se retirent après avoir blessé l'animal à mort. *Joseph Acosta* rapporte qu'un Indien s'étant élancé à l'eau , eut recours à ce genre d'attaque contre un *crocodile* qui lui avoit enlevé son fils en bas âge , et qu'il tenoit encore entre ses dents ; l'animal blessé mortellement retourna vers le rivage , et y déposa l'enfant à demi-mort.

Les Sauvages de la Floride , pour se défaire des *crocodiles* qui les incommodent continuellement , bâtissent sur le rivage une cabane percée d'une multitude de fentes , à travers lesquelles l'un d'eux , qui fait la fonction de sentinelle , observe s'il ne verra point de *crocodile* s'avancer vers le rivage pour y chercher quelque proie. Dès qu'il en aperçoit un , il avertit les autres Chasseurs , qui se réunissent dix ou douze , se s'avancent au-devant de l'animal , en portant un bout d'arbre long et garni des chicots de ses branches coupées , et dès qu'ils sont à la portée du *crocodile* qui marche contre eux la gueule béante et comme ouverte

jusqu'aux oreilles, ils lui enfoncent dans le gosier, avec beaucoup d'agilité et d'adresse, le bout le moins épais de l'arbre, de maniere qu'il y reste engagé, à cause des saillies et des inégalités dont il est tout hérissé; ils se servent ensuite de l'arbre, comme d'une espece de levier, pour renverser le *crocodile* sur le dos, et lorsqu'ils l'ont mis dans cette position, ils lui donnent la mort en lui ouvrant le ventre.

M. *Adanson* rapporte, dans son *Voyage au Sénégal*, qu'il fut témoin de la maniere dont un Negre tua un *crocodile*. Ce Negre avoit apperçu l'animal endormi dans des broussailles au pied d'un arbre, sur le bord d'une riviere. Il s'en approcha assez doucement pour ne pas l'éveiller, et lui porta fort adroitement un coup de couteau dans le côté du cou, au défaut des os de la tête et des écailles, et le perça à peu de chose près de part en part. L'animal blessé à mort se repliant sur lui-même, quoiqu'avec peine, frappa les jambes du Negre d'un coup de sa queue, avec tant de violence, qu'il le renversa par terre. Le Negre, sans lâcher prise, se releva dans l'instant, et pour n'avoir rien à craindre de la gueule meurtriere du *crocodile*, il l'enveloppa d'un pagne, pendant qu'un autre Negre lui tenoit la queue. Alors le premier retira son couteau et coupa la tête de l'animal, qu'il sépara du tronc. Dès le soir même on en mangea plusieurs tronçons. M. *Adanson* ajoute qu'ayant goûté de sa chair, il ne lui trouva point une odeur de musc aussi forte qu'on prétend qu'elle a d'ordinaire, et qu'elle lui parut fort mangeable.

Dans le Royaume de Siam, pour prendre les *crocodiles* qui sont dans l'eau, on tend au travers des rivieres trois ou quatre rangs de forts filets destinés à cet usage; on les place de distance en distance: le *crocodile* affoiblit ses forces au premier ou au second filet; on ramene les autres filets sur lui; puis des Mercenaires accourent dans leurs ballons, lui portent des coups à propos, en évitant avec grand soin d'approcher de trop près de sa gueule et de sa queue; quand ses forces sont entièrement épuisées, qu'il a été percé par le ventre et à la gorge, à plusieurs reprises, et qu'on lui a crevé les yeux, on parvient à lui garrotter

les deux mâchoires , à lui lier les pattes que l'on ramène sur le dos ; une forte corde bien tendue fixe en quelque sorte la tête à la queue. Toutes ces précautions ne sont pas inutiles ; car cet animal , mené à bord , et reprenant bientôt des forces , feroit d'étranges ravages : il se jetteroit sur l'homme , le porteroit à l'eau , où il plongeroit pour étouffer sa proie. Cet animal est plus dangereux dans l'eau que sur terre , il s'y meut facilement ; mais sur terre , il se retourne difficilement et lentement ; cependant il marche assez vite , sur-tout si le terrain est uni , le chemin droit , et non brusquement sinueux. Dans les endroits où l'eau n'est pas assez profonde pour que cet animal puisse s'y dérober et y flotter , il a encore moins de force que sur terre. On peut l'éviter quand il poursuit , pourvu qu'on coure lestement , et qu'on fasse beaucoup de zigzags en se sauvant.

*Diverses particularités sur les CROCODILES.*

Nous avons cité les principales contrées où se trouvent et se multiplient les *crocodiles*. L'Europe est la seule des quatre Parties du Monde où l'on n'ait point trouvé de ces animaux. Il doit même être arrivé rarement que l'on ait transporté hors de leur pays natal , des animaux aussi redoutables. Le premier fait de ce genre dont l'Histoire fasse mention , a pour époque l'an 58 avant J. C. *Scaurus* , dans les jeux qu'il donna aux Romains , pendant son édilité , et où la profusion et la magnificence en tout genre furent poussées jusqu'au dernier excès , fit creuser un canal qu'il remplit d'eau , et dans lequel il montra au peuple un *hippopotame* et cinq *crocodiles*. L'Empereur *Auguste* donna depuis aux Romains un spectacle de ce genre beaucoup plus imposant. Il fit remplir d'eau le *cirque Flaminien* , et y exposa aux regards , trente-six *crocodiles* vivans , qui furent tués par autant d'hommes exercés à combattre contre ces animaux. *Lampride* rapporte qu'*Héliogabale* avoit fait venir des *crocodiles* qu'il nourrissoit ; c'étoit sans doute avec une profusion aussi ridicule que celle dont on dit qu'il usoit envers les lions de sa Ménagerie , auxquels ce Prince extravagant jusque dans les

moindres choses , faisoit donner pour leur nourriture, des faisans et des perroquets. *Philips* observe qu'à Sabi, près du Palais-Royal, sur la Côte des Esclaves, en Afrique, il y a deux étangs remplis de *crocodiles*, nommés dans le pays *alligators*, dont la couleur est verdâtre, et que le Roi de cette contrée s'en fait honneur comme d'une magnificence extraordinaire. Ces *crocodiles* ont depuis dix jusqu'à douze et quinze pieds de longueur.

Quelques-uns présument que le *crocodile* est l'animal dont il est mention dans l'Écriture-Sainte, sous le nom de *Léviathan*. Voyez ce mot. On dit que le *crocodile* exhale une odeur assez agréable qui tient de celle du musc. On ajoute qu'il est naturellement lâche et timide; qu'il poursuit ceux qui fuient devant lui, mais qu'il prend la fuite à son tour lorsqu'il se voit poursuivi. Selon le rapport de *Plutarque*, le *crocodile* est susceptible d'être apprivoisé; il reconnoît la voix de son maître, se laisse toucher impunément, et ouvrant la gueule, il présente ses dents pour qu'on les lui essuie. *Aristote* dit que l'on parvient à apprivoiser les *crocodiles*, en leur donnant abondamment de la nourriture, dont la privation est la principale cause de la guerre qu'ils déclarent aux hommes: ces animaux ne deviennent donc mal-faisans que quand ils sont excités par l'aiguillon du besoin, ou qu'ils sont insultés. Au reste, tout concourt à s'opposer à la grande multiplication de ces monstres anthropophages et omnivores. *M. de la Coudrinere* rapporte que dans certaines contrées d'Amérique, lorsque le froid commence à se faire sentir, les *caymans* se jettent dans la boue des marais, etc. où bientôt ils tombent dans une espece de sommeil léthargique, qui leur ôte toute sensibilité apparente; dans cet état d'engourdissement, ils ne sont point gelés; ils ont encore la chair molle et les pattes souples. Comme l'hiver est peu rigoureux dans la Basse Louisiane, etc. et qu'il est souvent interrompu par des journées très-chaudes, ces changemens du froid au chaud, font éprouver aux *caymans*, autant de résurrections. Il y a des jours où ces animaux n'éprouvent qu'un léger assoupissement; mais lorsqu'il fait très-froid, leur léthargie ou engourdissement est si pro-

fond , que quand on les couperoit par morceaux , ils ne donneroient pas le moindre signe de vie.

Le goût des œufs du *crocodile* n'est point désagréable ; le peuple en Amérique et en Afrique , et sur-tout les Sauvages , en mangent volontiers.

On assure que dans l'Isle de Boutan on apprivoise ces animaux et qu'on les engraisse ; leur chair est pour ces peuples , un mets assez estimé : on dit qu'en Amérique on en mange comme viande de carême : elle est cependant coriace et indigeste. Au Brésil on l'estime beaucoup , sur-tout celle du *crocodile* de médiocre grandeur.

Par-tout on rencontre le tableau de la superstition humaine : le *crocodile* a été autrefois adoré , apprivoisé et nourri par crainte dans la ville d'Arcinoë , autrement *ville des Crocodiles* , voisine du lac Mœris , où il y en avoit une grande quantité. On l'attachoit par les pattes de devant ; on lui mettoit aux oreilles des pierres précieuses , et on lui donnoit à manger des viandes consacrées jusqu'à la fin de sa vie. Alors on l'embaumoit , ensuite on le brûloit , et on renfermoit sa cendre dans des urnes , et on la portoit dans le caveau destiné à la sépulture des Rois. Ce qui fait honte à l'humanité ; tout a été déifié , sans en excepter les choses les plus viles. L'homme s'est dégradé jusqu'à dresser des autels à un Dieu *Sterculus* , à une Déesse *Caca* , au Dieu *Crepitus* (*Dieu Pet*). C'est chez les Anciens que les Dieux se sont multipliés à l'infini par le caprice de leurs adorateurs. Ils avoient des Dieux criminels et débauchés , des Dieux injustes et violens , des Dieux avarés et voleurs , des Dieux ivrognes , des Dieux impudiques , des Dieux cruels et sanguinaires , etc. Le Dieu *Vagitanus* présidoit aux cris des enfans. Mais il y a eu un temps où les Égyptiens , dont l'imagination ingénieuse cherchoit , en amusant les yeux , à enseigner la Morale et la Philosophie , mettoient des figures idéales aux portes des temples pour désigner qu'on devoit aimer et craindre les Dieux. Par exemple , le *sphinx* , ce monstre , partie femme et partie lion ou oiseau , n'a jamais existé dans la Nature : ils l'avoient formé pour indiquer les mois où le Nil se déborde , c'est-à-dire , lorsque le soleil entre dans les signes du Lion et de la Vierge.

**Vierge.** Ils donnoient encore une autre explication à cette figure symbolique : selon eux , c'étoit l'emblème de notre ame ; la figure humaine signifie la ressemblance de l'homme avec Dieu , les ailes lui servent pour se porter vers le ciel , et la flamme qu'on voit sur la tête du *sphinx* , signifie que l'ame est toujours agissante comme le feu. On voit à Sainte-Genevieve de Paris , un *sphinx* : la dorure y est appliquée sur des couches de plâtre ; ce qui suppose que l'art d'appliquer ainsi l'or , est connu depuis long-temps. Voyez maintenant AMULETTE. A l'égard des *Fétiches* , ce sont des Dieux tutélaires d'un autre ordre. En voici des exemples : le serpent appelé *Empereur* , a été et est encore regardé comme un Devin ou Prophete chez les Mexicains : le *scarabée onctueux* et le *crocodile* ont été adorés chez les Égyptiens : les Negres n'ont cessé de mettre au rang de leurs *Fétiches* (Dieux) , la défense de l'*espadon* , le poisson appelé *fétiche* , et notamment la *dabouë* ou *serpent fétiche*. Voyez ce dernier mot.

**CROCOTTE.** Les Grecs ont donné ce nom au *métis* né de l'accouplement d'une *chienné* et d'un *loup*. Voyez à l'article CHIEN.

**CROCUTA.** Les Anciens ont désigné l'*hyenc* sous ce nom. Voyez ce mot.

**CROISEAU** de *Belon* ; c'est le *Pigeon biset*. Voyez à l'article PIGEON.

**CROISETTE** ou **CRUCIANELLE.** *Cruciata*. Nom donné à un genre de plantes dont on distingue plusieurs especes. Nous parlerons des principales.

**CROISETTE VELUE** , *Cruciata hirsuta* , C. B. Pin. 335. *Valantia cruciata* , Linn. 1491. Cette plante vient abondamment dans les haies , dans les buissons , aux bords des fossés et des ruisseaux. Sa racine est noueuse , fibreuse , jaunâtre et rampante ; ses tiges sont hautes d'environ un pied , grêles , carrées , velues et fort noueuses : il sort de chaque nœud quatre feuilles , disposées en croix , velues , à trois nervures , mousses et sans queue. Ses fleurs sont petites , verticillées , découpées en quatre parties , de couleur jaune ; leur calice se change en un fruit sec , composé de deux graines arrondies. Cette plante est un bon vulnéraire astringent , tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; on la

recommande sur-tout dans les cas où le *scrotum* est gonflé par la descente de l'intestin.

On distingue : Une *croisette* des Alpes à larges feuilles, *Cruciata Alpina*, *latifolia*, *lævis*, Inst. R. Herb. 115 ; et Une *croisette* à feuilles étroites et non velues, *Cruciata Alpina*, *glabra*, C. B. Pin. 335.

On connoît aussi la *croisette* de Portugal, *Cruciata Lusitanica*, *latifolia*, *glabra*, *flore albo*, Tourn. Inst., dont les racines pourroient être substituées, suivant l'expérience de M. *Dambournay*, à celles de la garance, pour teindre en rouge, vif et solide. Cette *croisette* qui est très-vivace, s'éleve à la hauteur de deux pieds ; ses racines sont rondes, rampantes, nombreuses, d'une ligne et demie de diamètre, garnies de beaucoup de chevelu disposé par anneaux ; la peau des racines est d'un jaune-rouge, et leur substance est d'un jaune moins foncé ; les tiges sont quadrangulaires, leurs faces ont chacune une ligne et demie de largeur, et sont garnies, d'espace en espace, de quatre feuilles ovales, longues d'un pouce et demi, lisses et marquées par trois nervures longitudinales ; les fleurs forment de jolis bouquets ; chaque fleur est un petit bassin blanc, découpé en quatre parties rabattues sur les côtés ; on apperçoit dans son milieu deux stigmates ronds, et chaque découpure est couverte d'une étamine dont le sommet est jaunâtre. Ces fleurs portent un double germe qui devient un fruit composé de deux petites semences coriaces, arrondies et noires dans la maturité ; on peut aussi multiplier cette *croisette* en plantant ses drageons ou traînasses, soit au printemps, soit en automne. Elle trace plus que la garance ; elle a l'avantage de réussir parfaitement sans presque aucuns soins de culture, même dans les terres les plus mauvaises. Elle résiste à l'hiver, mais la sécheresse lui est nuisible. Cette grande *croisette* est l'*Asperula Taurina*, Linn. 150.

CROISSETTE OU CROISADE. Est le nom qu'on a donné à une *constellation* de l'hémisphere Austral, composé de quatre étoiles en forme de croix. C'est par le secours de ces quatre étoiles que les Navigateurs peuvent trouver le pôle Antarctique. Voyez CONSTELLATION.

**CROISSANT.** Nom donné au *moineau* du Cap de Bonne-Espérance, *pl. enl.* 230.

**CROISSANT de Lune.** *Voyez à l'article PLANETE.*

**CROISSANT**, *Labrus.lunaris*, Linn. *Labrus oblongus*, *caudâ bifurcâ, capite purpurascente*, Gronov. Poisson du genre du *Labre*. Il se trouve dans la grande mer des Indes. *Gronovius* dit qu'il a la tête aussi large que le corps et dénuée d'écaïlles; l'ouverture de la gueule, étroite et garnie intérieurement de petites dents; les yeux arrondis et assez rapprochés de la gueule, couverts d'une membrane particuliere; les prunelles bleuâtres; les iris argentés; les opercules des ouïes, lisses, sans écaïlles et terminés postérieurement en pointe aiguë; le dos est tranchant, et presque droit jusqu'à la queue; le ventre convexe; la partie au-delà de l'anus, s'amincit en angle aigu; les lignes latérales offrent chacune dans leur longueur, deux courbures en arc; elles semblent formées d'une multitude de petites ramifications, qui s'étendent de part et d'autre sur des lignes inclinées vers la queue. La nageoire dorsale est très-étendue, et a vingt-deux rayons, dont les huit premiers sont doubles; les pectorales sont grandes, et ont chacune dix-sept rayons rameux; les abdominales ont six rayons, dont le premier est épineux; celle de l'anus en offre dix-sept, dont les antérieurs sont épineux; celle de la queue en a quatorze rameux, dont les latéraux sont très-longs, ce qui la fait paroître comme tronquée dans sa partie moyenne, et lui donne la forme d'un *croissant*. La tête est de couleur pourprée, ainsi que les opercules, qui ont en outre des lignes blanchâtres; le corps est cendré et moucheté sur chaque écaïlle, d'une tache transversale; les nageoires sont marquées d'une ligne longitudinale, et quelquefois d'une autre transversale, d'un rouge de pourpre; la partie voisine de la queue est rousse.

**CROIX DE CHEVALIER.** *Voyez TRIBULE TERRESTRE.*

**CROIX DE JÉRUSALEM OU DE MALTHE, OU FLEUR DE CONSTANTINOPLE**, *Lychnis Chalcedonica*, Linn. 625; *Tab. Ger.*; et *flore simplici miniato*, Park. *Lychnis hirsuta, flore coccineo, major*, C. B.; Pitt. *Tourn.* Cette



plante, nommée ainsi de la ville d'où elle a été apportée, et de la ressemblance de sa fleur avec la *Croix de l'Ordre de Malthe*, est une espece de *lychnis* qu'on ne cultive dans les jardins que pour l'agrément : sa racine est vivace et pousse plusieurs tiges, hautes de deux à trois pieds, velues, assez grêles, cependant fermes et droites ; ses feuilles sont oblongues, ovales, lancéolées, pointues, vertes, velues, opposées aux articulations, et embrassent leur tige par la base : ses fleurs sont disposées comme en ombelles, d'un bel aspect, quelquefois blanches, variées d'incarnat, d'une odeur agréable ; chacune de ces fleurs est composée ordinairement de cinq feuilles, rangées en œillet, fendues en deux parties égales, et garnies le plus souvent au-delà de leur moitié, de deux ou trois pointes, qui jointes à celles des autres, forment une couronne. On en voit dont la fleur est double, et dans lesquelles la petite *croix de Malthe* est environ de la moitié plus basse. Il succede à cette fleur un petit fruit velu, de figure conique, qui renferme un tas de semences rousses hémisphériques.

**CROIX DE LORRAINE.** C'est le *Cactier* cruciforme. Voyez ce mot.

**CROKER**, *Perca undulata*, Linn. *Perca marina*, *pinnâ dorsi divisâ*, Catesb. Ce poisson, qui est un assez bon mets, est du genre de la *Persègue* ; il se trouve à la Caroline. Ceux que l'on pêche dans la plupart des rivieres de la Virginie, ont ordinairement au moins un pied de long ; mais ceux que l'on prend dans des eaux qui ont une plus grande profondeur, comme dans la Baie de Chesapeak, ont quelquefois jusqu'à trois pieds : tout son corps est couvert d'écaillés d'un brun foncé, et cette couleur s'étend par ondulations ; sous le ventre, cette teinte est bien plus pâle : la gueule est large et garnie de plusieurs rangées de très-petites dents : les iris des yeux sont d'une couleur d'or. Les deux nageoires dorsales sont un peu réunies l'une à l'autre ; la première a dix rayons ; la seconde est très-longue, rougeâtre, et a vingt-neuf rayons, dont le premier est épineux ; les pectorales en ont dix-huit ; il y a une tache brune auprès de chacune de ces nageoires ; les abdominales ont chacune

six rayons , dont le premier est épineux ; celle de l'anus , seize , dont les deux premiers épineux ; celle de la queue en a dix-neuf ; elle est très - légèrement échancrée et d'une couleur rouge ; les opercules antérieurs des ouïes sont garnis de cinq dents fort courtes , et la membrane qui recouvre les ouïes , a cinq osselets.

CROMB. *Voyez l'article VOUDROUDRIOU.*

CROMPYRE. *Voyez POMME DE TERRE.*

CRON ou CRAN. *Voyez FALUN.*

CRONE. On appelle ainsi des endroits au fond de l'eau , remplis de racines d'arbres , de grands herbages ; etc. C'est ordinairement où se retire le poisson.

CROPAL. Nom donné par quelques-uns à la *codagapale*. *Voyez ce mot.*

CROQUE-ABEILLE. Dans le Bourbonnois , c'est le nom de la *grosse Mésange charbonniere*.

CROQUE-NOIX. Nom donné au *muscardin*, espece de *petit-loir*. *Voyez Muscardin* à l'article LOIR.

CROS-DE-CHIEN. A la Martinique et à l'Isle de Sainte-Lucie on donne ce nom à une espece de serpent qui n'est pas venimeux. *Voyez l'article SERPENT A TÊTE DE CHIEN.*

CROTALAIRE, *Crotalaria*. C'est un genre de plantes de la famille des *Légumineuses* , qui a de très-grands rapports avec les *Cytises* et les *Genêts* , et qui comprend des herbes et des arbrisseaux , à feuilles alternes , simples ou ternées , et à fleurs papilionacées , très-recourbées en leur carène qui présente un coude obtus. Le fruit est une gousse enflée , ovale , cylindrique , pédiculée , uniloculaire , et qui renferme quelques semences arrondies , réniformes. On distingue un assez grand nombre d'especes qui croissent en Asie , en Afrique et en Amérique. La *crotalaire* du Bengale vulgairement l'*indigo du Bengale* , a les feuilles assez semblables à celles du *Genista tinctoria* : ses fleurs sont jaunés. La *crotalaire* à feuilles blanchâtres , ternées , molles et pubescentes en dessous , vulgairement l'*anil* ou *indigo* de la Guadeloupe , *Crotalaria incana* , Linn. *Anonis Americana* , *folio latiori subrotundo* , Tourn. 409 ; elle croit aux Antilles , à la Jamaïque : ses fleurs sont d'un vert jaunâtre et en épi terminal. La *crotalaire* à

feuilles verruqueuses, *Crotalaria Asiatica*, *folio singulari verrucoso*, *floribus caeruleis*, Herm. Lugd. 199; Tourn. 644. *Crotalaria verrucosa*, Linn. *Petandale-cotti*, Rheed. Mal. 9, p. 53, t. 29 : on la cultive en Europe dans quelques jardins ; sa racine est ligneuse et fibreuse ; sa tige haute de deux pieds, noueuse, à quatre angles tranchans très-remarquables, et jetant beaucoup de rameaux disposés en rond : ses feuilles sont larges de près de deux pouces, ovales, vertes en dessus, blanchâtres en dessous, parsemées de verrues, et onnées en leurs bords ; chaque feuille a deux stipules à sa base, en forme de croissant, et qui embrassent la tige : ses fleurs sont disposées en épis pendans, légumineuses et de couleur bleue ; les étamines sont toutes réunies en une gaine, et le calice divisé en cinq pointes ; il leur succede des gousses enflées, noirâtres, velues, contenant de petites semences jaunâtres, âpres au goût. Cette plante croît dans l'Inde, au Malabar, et sur la Côte de Coromandel. Elle est annuelle. Les Indiens la nomment *vattay-killiquelipé*, ou *plante qui grelotte*. Le nom de *killiquelipé* exprime en effet le bruit que font les gousses mûres lorsqu'elles sont agitées, etc. etc.

CROTON, *Croton*. Nom d'un genre de plantes presque toutes étrangères, de la famille des *Euphorbes*, qui a, dit M. le Chevalier de la Marck, de grands rapports avec les *Médeciniers* et les *Ricins*, et qui comprend des herbes, des arbrisseaux et des arbres à feuilles ordinairement alternes, et à fleurs incomplètes, petites, disposées en grappe ou quelquefois en panicule ; ces fleurs sont toutes unisexuelles ; mais les mâles et les femelles se trouvent placées sur le même individu. Le fruit est une capsule obronde, à trois lobes latéraux, arrondis ; trilobulaire et à loges bivalves contenant chacune une semence arrondie.

Parmi les especes à *tige ligneuse*, on distingue : Le *croton* à feuilles panachées de vert et d'un jaune d'or des Moluques, *Croton variegatum*, Linn. *Codiaeum chrysostichon*, Rumph. Amb. 4, p. 65. *Tsjere-maram*, Rheed. Mal. 6, p. 109, t. 61. C'est un arbrisseau haut de cinq à six pieds, et dont l'aspect est très-agréable, à cause des belles couleurs de son feuillage ;

tel est le motif qui le fait cultiver dans les Indes Orientales ; on s'y sert de ses rameaux garnis de feuilles pour orner les arcs de triomphe, les lits et les portes dans les jours de mariage et de cérémonie, les salles des festins, etc. On en couvre aussi les cercueils des enfans et des célibataires, dans les pompes funebres. Le *croton* à feuilles de chalef ; c'est l'arbrisseau dont l'écorce est appelée CASCARILLE. Voyez ce mot. Le *croton* balsamifere, vulgairement petit baume ou bois du petit baume, *Croton balsamiferum*, Linn. *Ricinoïdes verbasci folio, minor*, Plum. Miss. 4, p. 128. Oualoumerou, sive *Ledum arborescens balsamiferum, folio angustiore subincano*, Vaill. Cat. Miss. p. 198 : cet arbrisseau croît à la Martinique, dans l'Isle de Curaçao, etc. aux lieux arides et pierreux ; il est tout couvert d'un duvet cotonneux d'un blanc jaunâtre, quelquefois roussâtre ; lorsque l'on coupe quelqu'une de ses parties, il en découle goutte à goutte un suc assez épais, jaunâtre-brun, balsamique et d'une odeur très-suave, et qu'on estime pour la guérison des plaies. Les habitans de la Martinique distillent cette plante avec de l'esprit de vin, et en obtiennent une liqueur spiritueuse, qu'ils appellent *eau de Mantes*, et qu'ils destinent pour leur table. Le *croton* à feuilles d'origan, *an Ricino affinis, odorifera, fruticosa, minor, teucree folio, fructu tricocco dilute purpureo* ? Sloan. Jam. Hist. 1, p. 133, t. 86, f. 3 ; c'est le *Copahu* de Saint-Domingue. Le *croton* à feuilles de peuplier de l'Isle Saint-Vincent, *Ricinoïdes foliis populi hirsutis*, Plum. Sp. 20 ; Tour. 656, vulgairement *bois de baume* à grandes feuilles. Le *croton* à feuilles de noisetier des Antilles, *Kimicatihue, sive Tinus aromatica tricoccon, alnei folio subincano, odore ei gustu lauri, vulgè BOIS DE LAURIER*, Surin. Herb. p. 92. Le *croton* porte-laque, *Croton lacciferum* Linn. *Ricinoïdes aromatica arbor, circeæ foliis hirsutis, floribus spicatis, major*, Burm. Thes. Zeyl. 201, t. 91 ; c'est un arbre qui croît dans l'Inde et au Ceylan : les habitans dans cette dernière contrée emploient la résine grumelleuse ou comme perlée, qui se trouve naturellement à l'aisselle des rameaux ou à la naissance des feuilles, pour en enduire ou vernisser les

lances , les manches de couteaux , etc. ; elle est meilleure et plus pure que celle qui est l'ouvrage de certaines fourmis. Voyez à la suite de l'article FOURMI. Le *croton* des Moluques ; il croît aussi dans l'Isle de Ceylan , et il s'est naturalisé dans celle de Bourbon , *Crotum Molucanum* , Linn. *Nux juglans Moluccana* , *bifida* , Burm. Zeyl. 170. *Camirium* , Rumph. Amb. 2 , p. 180. *Ambinux sive Bancoulia* , Commers. Miss. Herb. , vulgairement la *noix de Bancoul* ; cet arbre est peu élevé , ramifié comme le noyer commun : son fruit est une noix ovale , plus large que longue , et qui , sous un brou presqu' semblable à celui de nos noix communes , contient deux noyaux de la grosseur d'une châtaigne , arrondis à leur base , pointus au sommet , comprimés latéralement , concaves en leur face intérieure ; ces noyaux sont à coque ligneuse , blanchâtre , et qui renferme une amande d'un bon goût et huileuse , mais indigeste ; on en tire une huile abondante qu'on emploie dans le pays à la composition des chandelles et aux usages économiques. Le *croton* cathartique ; c'est l'arbrisseau qui donne les *pignons d'Inde* ; Voyez RICIN INDIEN. Le *croton* porte-suif ; Voyez ARBRE A SUIF. Le *croton* à feuilles de citronnier , *Ricinoides arbor* , *folio citri argenteo* , *polline consperso* , Plum. Spec. 20 ; Tourn. 656 : le Pere Plumier a observé cet arbre à Saint-Domingue , le long des ruisseaux , dans le lieu nommé le *Fonds de Baudin* , proche Léogane. Le *croton* couvert d'un duvet formé par des poils disposés en étoiles pédiculées , de la Jamaïque , *Croton flavens* , Linn. , etc.

Parmi les *crotons* à tige herbacée , on distingue : Le *croton* à feuilles de châtaignier , *Croton castaneifolium* , (*Acalypha Australis*) Linn. *Ricinoides Americana* , *castaneæ folio* , Plum. Spec. 20 ; Tourn. 656 : le Pere Plumier a observé cette espèce à Saint-Domingue , vers le quartier de Léogane , dans les endroits marécageux. Le *croton* à teinture , ou *maurelle* ; Voyez l'article Tournesol. Le *croton* à feuilles de germandrée , *Munhiot minima* , *chamædrifolia* , Plum. Spec. 20. *Urtica minor iners* , *spicata* , *folio subrotundo* , *serrato* , *fructu tricocco* , Sloan. Jam. Hist. 1. *Tlaelpatlis* , Hern. Mex. 293 : cette espèce croît à Saint-Domingue ,

Dans les prés secs de Léogane , et à la Jamaïque, etc.

**CROT - PESCHEVOT.** En Bourgogne, c'est le *Cormoran*.

**CROTTIN.** Dans l'économie rustique on donne ce nom à la fiente fraîche du cheval et au fumier du mouton. Ce sont d'excellens engrais ; *Voyez les mots* EXCRÉMENT et FUMIER. On appelle *crottes* la fiente du lapin , de la chevre , du lievre , de la brebis , etc.

**CROUPION**, *Uropygium*. C'est proprement la partie qui termine le corps ou le bout du dos des oiseaux , et qui soutient la queue : le *croupion* répond au *coccix* des quadrupèdes. *Voyez à l'article* OISEAU.

**CROWN-VOGEL.** Le bel oiseau appelé de ce nom par les Hollandois établis aux Moluques , est celui que M. *Brisson* nomme *faisan couronné des Indes* , idem , *pl. enl.* 118. Quoique cet oiseau soit aussi gros qu'un petit dindon , il paroît certain qu'il appartient au genre du *Pigeon* ; il en a le bec , la tête , le cou , toute la forme du corps , les jambes , les pieds , les ongles , la voix , le roucoulement auprès de sa femelle , les gestes , les mœurs. Sa tête est ornée d'une huppe rangée sur deux files en fer à cheval ou en forme de croissant ; les plus longues plumes sont placées au milieu de chaque file , elles n'ont pas moins de cinq pouces de long : les suivantes vont en diminuant de hauteur , tant en devant qu'en arriere ; elles sont toutes d'un cendré bleuâtre , à barbes désunies et un peu frisées comme les plumes de l'autruche. Cette huppe , dans l'état de repos , est aplatie sur les côtés , et elle a la forme d'un croissant ; ce n'est que quand l'oiseau épanouit cette belle huppe , qu'elle forme une large et belle aigrette demi-circulaire ; un trait d'un noir de velours traverse la ligne où l'œil est placé. La couleur dominante du plumage est d'un cendré-bleu ; les côtés du dos offrent une large bande marron , qui s'étend sur le haut des ailes ; la teinte des grandes plumes de l'aile et des plumes de la queue est d'un cendré noirâtre ; les plumes moyennes des ailes sont d'un beau blanc ; le bec est brunâtre ; les pieds sont d'un gris clair , et couvert de petites écailles très-serrées.

Les mâles n'ont rien de particulier qui les distingue des femelles. Ces oiseaux sont fort doux et s'appriivoient aisément ; on en a vu cinq à la fois vivans dans la ménagerie de M. le Prince de Soubise ; ils ne multiplient point dans l'état de domesticité. M. Sonnerat qui a vu de ces oiseaux dans les basses-cours, aux Moluques, assure qu'ils n'y multiplient pas non plus ; qu'ils n'en sont point originaires comme on le croit communément, mais qu'on les y apporte de la Nouvelle Guinée, où ils vivent librement, et dont les habitans lui en fournirent des peaux à son passage. Ils le nomment *goura*. (*Voyage à la Nouvelle Guinée*, pag. 169.) On voit ce bel oiseau dans le Cabinet de Chantilly.

**CRUCIANELLE**, *Crucianella*. Nom d'un genre de plantes de la famille des *Rubiacées*, et qui comprend des herbes à feuilles verticillées, et à fleurs sessiles et axillaires. La corolle est monopétale, infundibuliforme, à tube très-grêle, et à limbe petit, divisé en quatre ou cinq découpures dont les pointes se recourbent en dedans. Il y a cinq étamines, un ovaire. Le fruit consiste en deux semences menues, oblongues.

Il y a : La *crucianelle* à feuilles étroites, *Crucianella angustifolia*, Linn. *Rubeola angustiore folio*, Tourn. 130. *Rubia angustifolia*, *spicata*, Bauh. Pin. 334 : elle croit dans les lieux secs des Provinces Méridionales de la France, en Italie, etc. : ses épis sont panachés de vert et de blanc. La *crucianelle* à feuilles larges des mêmes contrées : ses épis sont verdâtres et comme quadrangulaires, *Crucianella latifolia*, Linn. : elle n'est qu'une variété de la précédente. La *crucianelle* à longs épis des environs de Montpellier et du Comté de Nice, *Crucianella Monspeliaca*, Linn. *Rubeola supina*, *spica longissimâ*, Tourn. 130. *Rubia spicata repens*, Magn. Monsp. 225. La *crucianelle* des lieux maritimes de la France, l'Italie et l'Isle de Crète, *Crucianella maritima*, Linn. *Rubeola maritima*, Tourn. 130. *Rubia maritima*, Bauh. Pin. 334 : ses fleurs prennent quelquefois une teinte rougeâtre en dehors : elles sont ordinairement jaunâtres. Le feuillage est d'un vert glauque.

**CRUCIFERES**, *Crucifera*. On a donné ce nom à

une famille de plantes dans laquelle les quatre pétales des fleurs sont ordinairement disposés en croix. Telles sont la *rave*, le *navet*, le *cresson*, le *thalictron*, le *chou*, la *roquette*, la *moutarde*, le *thlaspi*, le *velar*, le *giroslier*, la *julienne*, la *dentaire*, etc. Ces plantes sont presque toutes herbacées, quoique la plupart soient bisanuelles ou vivaces par leurs racines; leur forme est communément ramassée et plus ou moins régulière. Les racines sont ou rameuses, tortueuses et fibreuses; ou charnues en navet. Les tiges et les jeunes branches sont cylindriques, les feuilles de la tige alternes. Le feuillage est disposé circulairement, sur-tout dans le bas des tiges où les feuilles s'étendent circulairement comme autant de rayons sur la terre. Les fleurs sont hermaphrodites, disposées la plupart en épi au bout des branches; elles ont six étamines dont les deux latérales sont plus courtes que les quatre du milieu. Les fleurs doublent facilement par la culture. Leur couleur entre pour beaucoup dans le caractère des sections qu'on en fait quelquefois. Le fruit est siliqueux; les graines sont assez petites et attachées pendantes au placenta. Les plantes *crucifères* ont un goût âcre et sont chargées de sel alkali fixe qu'on en retire par la combustion: ces sels donnent au contraire, par la distillation, de l'alkali volatil. La plupart ont une odeur fétide et des graines qui fournissent de l'huile qu'on en retire par expression. Plusieurs de ces plantes sont potageres, d'autres servent à la décoration de nos parterres. Ces plantes nouvellement cueillies sont antiscorbutiques; et seches elles n'ont plus de vertu. Il faut éviter l'usage des *crucifères* dans les maladies aiguës, car il mène à la putréfaction. *Voyez-en* des exemples aux articles CRESSON et VELAR. L'alkali volatil des *crucifères* guérit du venin, des morsures venimeuses, de la rage, de la gale et de la lepre: pour cela il faut en user intérieurement et en appliquer sur les plaies. *Voyez* maintenant l'article FLEUR.

CRUSTACÉES, *Crustacea animalia*. On entend par ce mot des animaux couverts d'une croûte dure par elle-même, mais molle en comparaison des écailles ou coquilles pierreuses des *testacées*; *Voyez ce mot*. On



met au nombre des *crustacées*, le *cancre*, l'*écrevisse*, le *homar*, les *crevettes* ou *squilles*, et toutes les sortes de *crabes* dont les enveloppes tiennent le milieu entre celles des *testacées* et des *animaux mous*. Des Méthodistes modernes rangent les *crustacées* dans la classe des insectes. Ils en ont en effet quelques caractères essentiels, même les principaux, si au lieu de l'idée, peut-être trop vague, attachée auparavant au mot d'*insecte*, on la détermine comme a fait M. *Linnaeus*. Nous regardons les *crustacées* comme formant un ordre particulier d'animaux, entre les *insectes* et les *testacées* ou *coquilles*. On divise les *crustacées* en trois genres, dont le premier comprend ceux qui ont le corps allongé, tels que les *écrevisses*, les *langoustes*, les *homars*, les *squilles*, etc. Le second renferme ceux dont le corps est large et évasé, tels que les *crabes*; et le troisième ceux dont le corps est arrondi ou en forme de cœur, tels que les *cancrets*.

Les *crustacées* n'ont point de sang ni d'os; on leur distingue une tête, un estomac, des pieds, des bras, des antennes, un ventre et des intestins. La tête et le ventre de ces animaux sont immobiles et tiennent avec tout le corps: les deux premières dents qu'ils ont, sont extérieures, et doivent être regardées comme des dents molaires destinées à broyer la nourriture qu'ils prennent; entre ces deux dents, ils ont une espèce de langue: leurs yeux sont situés au-dessus de la bouche; ils n'ont point de paupières; leur tête est armée de deux petites cornes, qui leur servent peut-être moins à se défendre contre leurs ennemis, qu'à sonder leur route: ils ont huit pieds pour exécuter le mouvement progressif, et deux espèces de bras pour saisir leur proie, pour attaquer et se défendre. Ces jambes et ces bras sont articulés, et les dernières articulations sont plus dures que les premières plus voisines du corps: leur chair est rougeâtre.

Les *crustacées* habitent les étangs marins, l'embouchure des rivières, les lieux limoneux et les fentes des rochers: ils vivent de bourbe, d'ordure et de chair: le mâle est plus gros et plus grand que la femelle: (c'est l'opposé de ce qu'on remarque dans les in-

sectes). Ils s'accouplent dans le printemps et restent très-long-temps dans cet état : la femelle produit de petits œufs rouges, couverts d'une légère membrane, et qui sont attachés au ventre : les œufs qui, chez ces animaux, sont placés en dehors, sont imparfaits, et prennent avec le temps leur accroissement. Leur chair est plus ou moins agréable au goût, mais difficile à digérer. Tous les *crustacées* changent tous les ans de peau. Voyez le mécanisme par lequel s'opere cette mue à l'article *ÉCREVISSE*.

Lorsque ces animaux perdent quelques membres ; il en revient d'autres. Les membres nouvellement reproduits, qui ont déjà acquis la forme des anciens, et qui y suppléent dans toutes leurs fonctions, sortent, dit M. de Badier, tout entiers et tout à la fois de leur fourreau, différens en cela des membres de la salamandre, coupés en tout ou en partie, dont la reproduction ne s'opere que par la succession des temps et à force de croître : la Nature est donc plus libérale envers les *crustacées* qu'envers la salamandre ; sans doute, parce que les *crustacées* sont plus sujets à perdre leurs membres ou quelques-unes de leurs parties : dans les *crustacées*, la partie reproduite acquiert en peu de temps une grandeur toujours égale, ou à peu près, à celle qui subsiste ; c'est-à-dire, qui y correspond ; elle a le même nombre d'articulations. On a observé que parmi les parties tronquées des *crustacées*, celles des extrémités se reproduisent quelquefois doubles, ainsi qu'aux étoiles marines. Quand les Curieux veulent conserver en entier des *crustacées* avec leurs couleurs naturelles, on fait tremper dans l'eau douce ceux qui ont été pris dans la mer, ensuite on fait sécher à l'ombre ceux qui sont petits : il s'introduit dans la chair de ces animaux morts, des vers qui la mangent à mesure qu'elle se corrompt, ce qui ne les rend pas sujets à sentir mauvais par la suite des temps. Si le volume de ces animaux est trop considérable, il faut faire en sorte d'en vider les chairs sans endommager leur croûte ni désunir leurs articulations.

**CRUSTACITES.** Nom donné aux différentes especes de *crustacées* fossiles, pétrifiés ou empreints

sur la pierre ; tels sont les *astacolites*, les *gammarolites* et les *cancrites*. Voyez ces mots.

CRYPTOGAME. Voyez la signification de ce mot à l'article FLEUR.

CUANDU. Voyez COENDOU.

CUBEDES OU QUABEBES, *Cubebæ*. Plusieurs prétendent que les *cubebes* sont des fruits très-anciennement connus ; ce qu'on en dit est fort incertain. Les *cubebes* des boutiques sont de petits fruits secs, sphériques, à peu près de la grosseur du poivre, grisâtres, ridés, garnis d'une petite queue, et d'une odeur aromatique : ces grains sont fragiles, d'un goût fort âcre, qui attire beaucoup de salive.

On nous apporte les *cubebes*, des Indes : elles croissent abondamment aux Isles de Java, à un arbrisseau rampant et qui s'attache aux arbres voisins, comme le lierre. Cet arbrisseau que les Malais nomment *cumuc*, approche du *smilax aspera* ; P. Herman l'appelle *curane* : ses feuilles sont petites, ses fleurs odorantes. Il leur succède des grappes chargées de baies rondes, qui sont les *cubebes* : on les met sécher au soleil pour les transporter : les habitans du pays sont fort jaloux de leur culture.

Les habitans de Mascaraigne (Isle de Bourbon) appellent *cubebes*, *poivre à queue*, un poivre aromatique qui n'est guère plus gros qu'un grain de millet. Il vient en bouquet à l'extrémité des branches d'une plante sarmenteuse qui croît dans les bois : ces petits fruits s'appellent *cubebes de Bourbon*.

Les *cubebes* corrigent la mauvaise odeur de la bouche et le dégoût, conviennent dans l'apoplexie, fortifient l'estomac : étant mâchées long-temps avec du mastic en larmes, elles excitent aux plaisirs de l'amour ; aussi les Indiens font-ils un grand usage des *cubebes* macérées dans le vin, pour s'exciter à l'acte vénérien. Les peuples de l'Isle de Java s'en servent pour échauffer l'estomac et procurer de l'appétit. On prétend que les Indiens font bouillir les *cubebes* avant que de les vendre, afin qu'on ne puisse les semer : nous n'en croyons rien.

CUCI. Fruit délicieux, d'un goût doux et agréable ; rond et oblong, gros et de la couleur d'une petite

orange ; renfermant un gros noyau très-dur , quadrangulaire , et revêtu d'une coque de couleur roussâtre. Ce fruit cordial et restaurant , croît dans les Indes Orientales et en Ethiopie , sur une espece de palmier appelé *Cuciofera palma facie*. Cet arbre paroît être le même que le *Cuciophoron* de *Théophraste* : on doute s'il est un vrai palmier ; car à peine s'est il élevé de terre , qu'il se partage en plusieurs corps ou troncs , et chaque corps a plusieurs branches. De plus , le fruit *cuci* n'est point en grappes ; et peut-être que le *Nux Indica* de *Cordus* est notre *cuci* , ou du moins le coco. Quoi qu'il en soit , la tunique du bézoard de *Pomet* , que cet Auteur soutenoit être une des plus grandes curiosités qu'on eût vues , cette enveloppe si singuliere dont il prétendoit avoir fait la découverte , qu'il a décrite et représentée dans son *Traité des Drogues* , pages 105 et 106 , fig. 35 , Volume 2 , édition de 1735 , comme faisant partie de l'animal d'Orient qui porte le bézoard , n'étoit autre chose que notre fruit exotique *cuci* , dans lequel , ou *Pomet* lui-même , ou quelque Charlatan par qui il s'étoit laissé tromper , avoit enchâssé un bézoard fort adroitement : on en voit la preuve dans un *Mémoire de M. Geoffroy le Jeune* , sur les bézoards. *Mémoires de l'Académie des Sciences* , 1712.

CUCUBALE , *Cucubalus*. Nom d'un genre de plantes de la famille des *Æillets* , qui a de très-grands rapports , selon M. le Chevalier de la Marck , avec les *Silenes* et les *Lychnides* , et qui comprend des herbes à feuilles simples , opposées et cohérentes , et à fleurs dont les pétales n'ont point d'écailles en couronne , à leur orifice , d'une maniere bien apparente. Le fruit est une capsule arrondie , trilobulaire , et qui s'ouvre à son sommet par cinq petites valves ; chaque loge contient des semences nombreuses et oblongues. Quelques-uns ont donné le nom de *carnillet* à ce genre.

On distingue : Le *cucubale* à fruit bacciforme , noirâtre dans sa maturité , *Cucubalus bacciferus* , Linn. *Cucubalus Plinii* , Tourn. 339. *Alsine scandens baccifera* , Bauh. Pin. 250 : cette espece croît en France , en Italie , dans la Suisse , l'Allemagne , etc. parmi les haies , dans les vignes et les bois taillis : ses tiges sont longues de

trois à quatre pieds, très-branchues, foibles, étalées; sarmenteuses et pubescentes; les feuilles sont pointues, chargées de poils très-courts; les fleurs sont solitaires et blanchâtres. Le *cucubale* behen, Voyez à la suite de l'article BEHEN. Le *cucubale* maritime du Midi de la France, *Cucubalus behen maritimus*, Hort. Reg.; an *Lychnis maritima repens*? Bauh. Pin. 205; Tourn. 335. Le *cucubale* à feuilles d'orpin du Levant, *Cucubalus fabarius*, Linn. *Lychnis maritima saxatilis*, *anacampserotis folio*, Tourn. Cor. 24. Le *cucubale* à feuilles de buglose du Levant, de l'Italie et de la Carniole, *Cucubalus viscosus*, Linn. *Lychnis Orientalis maxima*, *buglossi folio undulato*, Tourn. Cor. 24; cette espece est velue et visqueuse. Le *cucubale* à fleurs paniculées de la Sicile, *Cucubalus catholicus*, Linn. L'espece à feuilles molles, comme cotonneuses, des lieux maritimes en Italie, *Cucubalus mollissimus*, Linn. *Lychnis maritima pulverulenta*, *folio carnosio*, Tourn. 338: le panicule est visqueux, dichotome, à rameaux triflores. Le *cucubale* à petite fleur des endroits sablonneux et stériles de l'Europe, *Cucubalus otites*, Linn. *Lychnis viscosa*, *flore muscoso*, Bauh. Pin. 206; Tourn. 336: c'est une espece d'attrape-mouche. Le *cucubale* casse-pierre du Levant, *Cucubalus saxifragus*, Linn. *Lychnis Orientalis minima*, *cariophylli folio*, *calice purpurascens striato*, Tourn. Cor. 24. etc.

CUCUJU ou COCOJUS. Insecte coléoptere d'un vert doré: il est désigné sous le nom de *bupreste*. C'est le Richard de l'*Histoire abrégée des Insectes*, de M. Geoffroy. On distingue plusieurs sortes de *cucujus*, dont les antennes sont courtes et en scie. Les pays étrangers fournissent beaucoup de ces insectes. Voyez ACUDIA.

CUCULLE, *Notoxus*. M. Geoffroy ( *Histoire des Insectes des environs de Paris* ) donne ce nom à un insecte qui porte à la partie antérieure de son corselet, une appendice en forme de *cucule* ou de coqueluchon: ses antennes sont simples, filiformes, et de la longueur de la moitié de son corps. La couleur de ce rare insecte est jaunâtre; ses yeux sont noirs et fort gros; les étuis sont ornés de quatre taches noires; outre cela la suture des étuis est noire et s'unit aux taches inférieures, en formant une large bande trans-

versale

versale sur les étuis mêmes. La *cuculle* se rencontre sur les plantes ombellifères.

**CUCURBITACÉES**, *Cucurbitacea*. Famille de plantes ainsi nommée parce qu'elle comprend plusieurs genres qui ont de grands rapports avec celui des *Courges*, (*Cucurbita*) qui en fait également partie. Les tiges sont en général sarmenteuses, rampantes ou grimpantes; presque toutes munies de vrilles, souvent hérissées de poils roides; les feuilles alternes, toujours p. tiolées: les fleurs sont axillaires, monopétalées et monoïques; les semences nombreuses. Dans cette famille, les *courges* offrent les espèces les plus fortes, et les plus gros fruits connus et de forme très-variée. La plupart contiennent une substance pulpeuse, rafraîchissante, délicieuse au goût, et donnent leur fruit précisément dans la saison où le corps a le plus besoin de rafraîchissement. Leur usage immodéré affoiblit, cause des tranchées, des dévoiements. Il y en a qui purgent violemment et fatiguent beaucoup les intestins, telle que la *coloquinte*; d'autres sont des drastiques très-puissans, mais efficaces en très-petite dose dans l'hydropisie; tel est l'extrait de *concombre sauvage*. Voyez les articles COURGE, CONCOMBRE, MELON, etc.

**CUCURI**. C'est le *Pantouflier*. Voyez ce mot.

**CUETLACHTLI** de *Fernandez*. Variété du *loup* qui se trouve au Mexique et dans la Nouvelle-Espagne.

**CUGELIER**, ou **CUJELIER**, ou **COCHE-LIVIER**. Voyez ALOUETTE DES BOIS.

**CUGUACU-APARA** ou **CUGUACU-ÉTÉ**. Cet animal du Brésil ne paroît être qu'une variété du *chevreuil* d'Europe. Voyez ce mot.

**CUGUACU-ARA**, (il faut prononcer *cougouacuar*,) au Brésil; *tigre-rouge* à Cayenne; c'est le *Couguar*. Voyez ce mot.

**CUICET**. Voyez à l'article MARMOTTE.

**CUJELIER**. Voyez CUGELIER.

**CUIÉTÉ**. Voyez à l'article CALÈBASSIER D'AMÉRIQUE.

**CUIL**. Nom Indien du *coucou tacheté* qui se trouve sur la Côte de Malabar, *pl. enl.* 294. Le plumage supérieur est noirâtre, tacheté de blanc; l'inférieur est brun noirâtre, varié de taches transversales cendrées;

l'iris est d'un orangé clair ; le bec , les pieds et les ongles sont cendrés.

CUILLERE (la) ; c'est le *Savacou*. Voyez ce mot.  
 CUIR. Voyez PEAU.

CUIR FOSSILE OU DE MONTAGNE , *Aluta montana* ; aut *Corium fossile*. C'est une espece d'*amiante* à filets assez flexibles , et entrelacés de maniere qu'ils forment des especes de feuillettes. La couleur en est grisâtre. On trouve cette substance dans la vallée de Campan aux Pyrénées , et dans la mine de Sahlberg en Westmanie. Il y a encore une espece qui ressemble à du papier gris , ce qui l'a fait nommer aussi *papier fossile*. Voyez AMIANTE.

CUIRA-CANTARA. C'est le *Coucou huppé du Brésil* de M. Brisson. Son nom Brasilien est *guira-acangatará*. Il se tient dans les forêts , où il fait très-souvent entendre un cri très-fort et assez désagréable. Sa tête est ornée d'une huppe , et couverte de plumes brunes , bordées de jaune ; le jaune-brun fait le fond du reste du plumage : l'iris est brun ; le bec , d'un jaune obscur ; les pieds sont d'un vert de mer.

CUIRASSÉ , *Loricaria* , Linn. Nom d'un genre de poissons abdominaux. Voyez à l'article POISSON.

CUIRASSÉ (le) , *Centriscus scutatus* , Linn. *Ikan-pisau gala roepa-nsa* de *Mesvisch* , etc. Valent. Pisc. Amb. tom. 4 , fig. 243 et 254. Ce poisson est du genre du *Centrisque* ; il se trouve dans la mer de l'Inde. Selon *Gronovius* , sa couleur est jaunâtre ; il est d'une forme alongée et aplatie par les côtés ; la tête amincie pardessous en forme de tranchant , terminée antérieurement par un long museau tubulé , très-étroit , et un peu recourbé en haut vers son extrémité , où se trouve l'ouverture de la gueule , qui est très-étroite et dépourvue de dents ; les yeux sont arrondis , placés sur le haut de la tête ; les paupieres sont noires. La partie du dos , depuis la tête jusqu'à la premiere nageoire dorsale , est couverte d'une espece de cuirasse ; c'est une lame semblable à de la corne , un peu convexe en dessus , plissée sur les côtés , relevée insensiblement par sa partie postérieure qui se termine en un aiguillon épais ; oblong , très-aigu , et incliné de bas en haut : depuis la naissance de cet aiguillon , le corps s'étend

En ligne courbe jusqu'à la queue. Le ventre est aminci en forme de tranchant. La première nageoire dorsale est adhérente à l'aiguillon dont il vient d'être mention ; elle a trois rayons simples, déliés et flexibles ; la seconde en a neuf, dont le premier très-long, et le dernier très-court ; les pectorales ont chacune dix rayons simples ; les abdominales sont infiniment petites, et semblent confondues en une seule ; elles ont six à sept rayons simples ; celle de l'anus en a onze ; celle de la queue, qui est très-petite, en a neuf.

CUIRASSÉ (le), *Silurus cataphractus*, Linn. *Callichthys cirris sex*, *lateribus uno squammarum ordine* ; Gronov. *Ikan-rene*, Valent. Cette espèce est du genre du *Silure*. On trouve ce poisson dans la mer de l'Amérique : sa chair est blanchâtre, dure et fibreuse. Gronovius dit que sa tête est aplatie par-dessus et plus large que le corps, marquée d'une tache ovale entre les yeux, couverte en dessus d'un cuir osseux et rude au toucher, dénuée d'écaillés sur les côtés et par-dessous ; l'ouverture de la gueule, étroite ; les mâchoires garnies, ainsi que le gosier, d'une infinité de dents contiguës et presque imperceptibles : six barbillons déliés, plus longs que la tête, et colorés de brun et de blanc, dont deux situés aux coins de la gueule, et les quatre autres rangés en file au-dessous de la mâchoire inférieure ; les narines, entre les yeux et fort près de ces organes ; les yeux petits, arrondis, et situés près de la gueule : le corps aplati par les côtés, garni d'écaillés, seulement par intervalles, et de la couleur des barbillons ; c'est aussi la teinte des parties inférieures ; le commencement du dos un peu convexe, et couvert, au même endroit, d'une espèce de bouclier dont le prolongement forme sur la tête le cuir osseux dont il est mention ci-dessus : les côtés sont hérissés d'environ trente écaillés étroites, allongées, garnies en leur disque d'aiguillons qui se recourbent vers la queue, et disposées sur une même ligne ; la première nageoire dorsale a cinq rayons flexibles, excepté le premier qui est très-épais, très-long, quadrangulaire, et garni sur les côtés d'aiguillons assez longs ; la seconde dorsale est très-près de la queue ;



et n'a qu'un seul rayon , ferme et rude au touchier ; les nageoires pectorales ont des rayons rameux , à l'exception du premier , qui est grand , large et finement dentelé de part et d'autre ; les abdominales sont petites , arrondies , rapprochées , et ont chacune six rayons presque tous fourchus à leur extrémité ; celle de l'anus en a neuf rameux , excepté les deux premiers ; celle de la queue , qui est un peu arrondie , en a dix-neuf , dont les neuf intermédiaires sont rameux.

**CUISSE** ou **ÉQUERRE**. Les Amateurs ont donné ce nom à une coquille bivalve , du genre des *Huitres* , violette en dessus , nacrée en dedans. Les deux valves sont à peu près d'équerre l'une sur l'autre ; l'une est courte , étroite et finit en pointe ; l'autre est large , longue et arrondie à son extrémité , arquée dans son milieu. La charnière a une rangée de quantité de dents ou entailles qui regnent dans toute la largeur du sommet de chaque valve.

**CUIT**. Voyez **ROLLIER D'ANGOLA**.

**CUIVRE** , *Cuprum*. C'est de tous les métaux réputés imparfaits , celui qui approche le plus de l'or et de l'argent pour les qualités. Il est d'une couleur rougeâtre , éclatante ; il est très-sonore , très-dur , ductile et malléable , et si facile à rouiller , que tous les dissolvans , tels que l'eau , les huiles , les acides , agissent sur lui , et le colorent en vert nué de bleu. C'est à cette couleur verte nommée *arugo* , qu'il est facile de reconnoître la présence du *cuivre*. Les alkalis volatils changent cette couleur verte en bleu pur. Rien n'est plus propre que cet alkali pour découvrir si une liqueur contient des parties cuivreuses. Quelque petite que soit la portion de ce métal contenue dans une liqueur , dès qu'on y verse de l'alkali volatil , il la fait voir à l'instant en développant la couleur bleue.

Le *cuivre* se trouve dans la terre sous diverses formes et sous un nombre infini de couleurs , et mêlé ou combiné avec différentes matières ; l'on peut dire que le *cuivre* est de tous les métaux , celui dont les mines sont les plus variées. On le rencontre rarement sous sa véritable forme métallique ; mais cependant plus

fréquemment que le fer. Les mines de *cuivre* sont communément chargées de soufre, d'arsenic, de parties ferrugineuses et d'une portion d'argent, sans compter les terres et les pierres qui lui servent de matrice ou de miniere, et qui sont ou schisteuses ou quartzeuses, etc. Le *cuivre* a été le premier métal connu des Anciens. Les Romains ont eu l'art de le durcir et de l'amener presque à l'état de l'acier, à l'aide de la trempe et du marteau. (Un Auteur moderne prétend que c'étoit à l'aide de l'arsenic.) Ils faisoient avec ce métal les instrumens de premiere nécessité, tels que des socs et coutres de charrues, des couteaux, des haches, des épées, des fers de lance, etc.

Il y a des mines de *cuivre* dans toutes les Parties du Monde connu : elles sont disposées par filons qui pénètrent la terre à des profondeurs extrêmes. La Suede, le Danemarck et l'Allemagne sont aujourd'hui les pays qui en fournissent le plus. Le *cuivre* du Japon est fort estimé à cause de sa dureté : il est en petits lingots assez minces. Son mérite consiste à être extrêmement pur. Celui de Coquimbo dans le Chili est peu recherché. Celui de Castaniboul dans la Natolie est aussi bon que celui du Japon.

Le *cuivre natif* et malléable, quoiqu'il ne soit pas aussi pur, mais un peu plus dur que le *cuivre de rosette* qu'on obtient des mines, ne se trouve point ordinairement en très-grosses masses, mais par petits grains, par petites feuilles minces, ou par paillettes, ou par petits rameaux dans les fentes des rochers en Sibérie, en Hongrie, en Saxe, en Suede et en France.

Le *cuivre précipité pur* offre une espece de réseau : c'est une mine de seconde formation. On la trouve à Saint-Bel, en Suede, etc.

La *mine de cuivre*, espece de *marcassite cristallisée*, est communément octaèdre et jaunâtre, et se trouve en Suede et en Saxe.

Le *vert de montagne* ou *chrysocole verte* est une mine de *cuivre* qui a été mise en dissolution dans le sein de la terre, peut-être par l'acide marin, et qui en se précipitant, par la rencontre d'un alkali, s'est unie à diverses especes de terres ou de pierres : on la

trouve cristallisée ou en globules , ou en bouquets , ou en houppes soyeuses. La *mine de cuivre verte* de la Chine qui est si recherchée des Curieux , est de cette nature. On l'appelle *mine de cuivre soyeuse* ou *satinee* , ou *mine d'atlas*. Elle est chatoyante , striée ou en aiguilles disposées par faisceaux comme l'amianté , communément friable et poreuse ; il y en a de solide et qui peut recevoir le poli ; alors c'est une espece de *malachite chatoyante* ou *veloutée* , dont on trouve de beaux morceaux en Sibérie.

La *chrysocole bleue* ou le *bleu de montagne* si commun dans le Duché de Wirtemberg , est la mine dissoute par un acide vitriolique , et précipitée par l'alkali volatil ; elle est aussi commun en Saxe. Ces deux especes de *chrysocole de cuivre* , sont cristallisées et riches en *cuivre* , sur-tout l'espece *verte*.

La *mine de cuivre azurée* est d'un tissu qui la fait ressembler à du verre violet-pourpré dans l'endroit où elle a été rompue. Elle est extérieurement d'une belle couleur bleue-violette : elle ne pese pas beaucoup , et elle a une consistance peu solide. On prétend qu'elle est de toutes les *mines de cuivre* celle qui contient le moins de fer , d'arsenic et de soufre , et qu'on en tire une grande quantité d'excellent *cuivre* , qui entre en fusion très-aisément ; on en trouve en Saxe.

La *mine de cuivre vitreuse* proprement dite , est grise , ou purpurine , ou violette , ou noirâtre , et est fort riche , sur-tout celles de Smoland et de Freyberg. Elle est très-pesante , médiocrement dure ; elle rend depuis cinquante jusqu'à soixante-dix livres de *cuivre* par quintal. Elle contient un peu de fer , mais plus de soufre et d'arsenic. L'espece appelée *mine de cuivre vitreuse rouge* , est , suivant *Henckel* , si riche en *cuivre* , sur-tout celle en cristaux octaedres , transparens , d'un rouge de rubis , que ce métal y est presque tout pur. Cette sorte de mine se trouve presque toujours avec le *cuivre natif* , dans la mine de Prédannan , en Cornouailles et en Sibérie.

La *mine de cuivre hépatique* ou *mine de foie* , est un peu ferrugineuse , sur-tout à la superficie , et est communément chargée d'efflorescences bleues ou

vertes, ou traversée d'un *cuivre* jaune; la plus grande quantité du *cuivre* y est dans l'état de chaux. Le Tillot en Lorraine, Freyberg en Saxe, Sainte-Catherine en Bohême, Rio-Tinto en Andalousie, offrent de cette sorte de mine, couleur de foie, et qui prend le nom de *mine de cuivre tigrée*, lorsqu'elle est parsemée de taches jaunes et entrecoupée de veines spatheuses; s'il n'y avoit que du jaune, on la nommeroit *mine de brique*. La *mine de cuivre brune* est une union de *cuivre* sous la forme de chaux, avec le soufre, le fer, le zinc et l'arsenic.

Il y a d'autres mines de *cuivre*, grises, blanches; noirâtres, et souvent alliées à l'argent gris et à la blende. Elles sont dures, pesantes et unies dans leur fracture. La mine de *cuivre* la plus commune et peut-être l'une des moins riches, est ou d'un jaune d'or très-éclatant, entremêlé de différentes couleurs très-brillantes, nuées de rouge, de bleu et de violet, qui jouent l'iris: on l'appelle *mine de cuivre gorge de pigeon*; les Allemands l'appellent *paon schwefel*, *queue de paon*; elle est commune au Tillot en Lorraine. Enfin, il y en a qui sont ou d'un jaune verdâtre, ou d'un jaune pâle; telle est la *pyrite cuivreuse* ou mine jaune de *cuivre*: elle contient, outre le *cuivre*, du fer, du soufre, de l'arsenic, etc. Les couleurs vertes et bleues donnent lieu de soupçonner la présence du *cuivre*; cependant le fer en raison de la différence des menstrues ou dissolvans, donne aussi quelquefois les mêmes couleurs. Voyez les articles MALACHITE, BLEU DE MONTAGNE, LAPIS LAZULI, etc.

A l'égard des *mines de cuivre schisteuses et figurées*; ce ne sont que des ardoises, avec empreintes de poissons minéralisées, etc. par le *cuivre pyriteux*; en un mot, la *mine de cuivre schisteuse* est du *cuivre* combiné avec le soufre, le fer et la terre argileuse. On en trouve fréquemment à Ilmenau, à Eisleben et à Mansfeld.

Il y a encore la *mine de cuivre bitumineuse* ou *mine de cuivre inflammable*; on l'appelle *mine de poix*.

Que de travaux, que d'industrie n'emploie-t-on point pour séparer le *cuivre* des diverses substances avec lesquelles il est combiné! il n'y a que le fer

minéralisé qui soit plus difficile à fondre. Le *cuivre* rougit long-temps au feu avant que d'entrer en fusion : il donne à la flamme une couleur qui tient du bleu et du vert. Il est aussi un des métaux les plus difficiles à séparer de la mine, et les opérations qu'on lui fait subir ne sont pas absolument les mêmes partout ; elles varient suivant la qualité des mines. Au reste, il faut presque toujours celle du triage, du bocard, du criblage, du lavage, du grillage, de la fonte, du raffinage. En un mot, le travail des mines de *cuivre* est le chef-d'œuvre de la métallurgie. Le *cuivre* bien dégagé de toutes matières étrangères et bien pur, se nomme *cuivre de rosette*, et a pour lors toutes les qualités qui constituent le *cuivre*.

Le *cuivre* par son mélange avec diverses autres substances, donne naissance en quelque sorte à de nouveaux métaux qui acquièrent de nouvelles propriétés, et dont quelques-unes sont d'une grande beauté. Si on le fond avec le *zinc*, il donne le *tom-bac*, le *pinchebec*, le *similor* et le *métal de prince* ; avec la *calamine*, il forme le *cuivre jaune* ou *laiton*, ou *airain*. Par ce dernier alliage, le *cuivre* perd sa grande ductilité, mais il devient capable de se bien mouler : étant fondu, il coule aisément dans les moules qu'on lui présente, et prend plus fidèlement tous les traits qu'on veut lui imprimer. Le *laiton* étant poli, prend l'éclat de l'or : on en garnit des armoires, des commodes, des pendules sous mille formes gracieuses. On en fait des lampes, des lustres, des flambeaux, des candelabres de toute espèce, et diverses pièces d'une serrurerie délicate, plus connue chez nos voisins que parmi nous, telles que des pentures de tableaux, des targettes, des charnières, des compas, des alliages de Géométrie, les instrumens des Astronomes ; et tout le rouage de l'Horlogerie, etc. On préfère pour ces ouvrages, l'*airain* ou *cuivre jaune*, au *cuivre rouge* qui est plus sujet à verdir : l'*airain* est en revanche plus dur ; et on s'en est même servi pour exprimer la dureté. On dit *un siecle d'airain*, *un front d'airain*. Si on mêle le *cuivre* avec de l'orpiment et de l'étain ; on aura une composition propre à faire des miroirs métalliques : uni avec de l'arsenic, il devient blanc.

très-dur et casse net au lieu de plier ; on le nomme alors *cuivre blanc* ou *faux argent*. Le *cuivre* allié avec l'étain fait une composition très-sonore , connue sous le nom de *bronze*. Cette composition se jette en fonte pour faire des cloches , et sur-tout pour faire ces statues colossales destinées à immortaliser les grands hommes , et à conserver les époques des événemens mémorables ; c'est principalement sur ce métal que s'exerce le burin de l'Histoire. On en fait des monnoies , des médailles , et tout l'attirail meurtrier de la guerre. Une petite quantité de *cuivre* que l'on allie à l'or et à l'argent , donne à ces métaux une dureté qu'ils n'auroient point sans cela : elle les rend plus faciles à travailler , leur conserve leur ductilité ; et les perfectionne en quelque sorte. Le *cuivre* privé de son phlogistique et réduit en chaux métallique ; se nomme *safian de Vénus* , *écailles de cuivre* ou *as ustum* ( *cuivre brûlé* ) : alors il est propre à colorer en vert les verres , les émaux , et à peindre la faïence et la porcelaine ( *a* ).

Le *cuivre* dissous par l'acide vitriolique , donne des cristaux bleus. Lorsqu'il est dissous par l'acide marin , il produit des cristaux soyeux et par bouquets , qui sont d'un beau vert. Ce sel neutre métallique est propre à donner cette couleur aux feux d'artifice :

( *a* ) On conserve les ouvrages faits de *cuivre jaune* avec le vernis jaune anglois dont voici la recette ou composition. On fait infuser et digérer dans quarante onces d'esprit de vin rectifié , deux onces de gomme laque , autant d'ambre jaune ; quarante grains de sang-de-dragon en larmes , et demi-gros de safran ; on filtre la dissolution , ou au moins on la passe au travers d'un linge ; lorsqu'on veut employer ce vernis , on a soin de faire chauffer la piece du métal avant de l'appliquer. Par ce moyen elle prend une couleur d'or qu'on nettoie quand elle est sicc , avec un peu d'eau tiède. Voici une *composition Chinoise pour bronzer le cuivre* , communiquée par M. le Duc de Chaulnes : deux parties de vert-de-gris , deux de cinabre , cinq de sel ammoniac , cinq d'alun , le tout bien pulvérisé et porphyrisé avec deux parties de becs et de soies de cane pilés ; passez par une étamine , en ajoutant assez d'eau pour qu'il résulte du tout une bouillie épaisse. On en couvre exactement la piece jusqu'à dix fois , en lavant et faisant sécher à chaque fois au soleil. On a commencé par polir et fourbir le *cuivre* avec des cendres de charbon et du vinaigre.

pour peu qu'on en mette dans un brasier, la flamme conserve long-temps une couleur d'arc-en-ciel très-vive. Une dissolution de *cuivre* dans laquelle on fait tremper une lame de fer, peut en imposer à des yeux ignorans, et présenter l'image de la *transmutation du fer en cuivre*. Lorsqu'on plonge la lame, l'acide dissout le fer, et le cuivre se dépose sur la lame de fer, dont la superficie recouverte des parties *cuivreuses* régénérées, prend un coup d'œil de *cuivre*. La Nature opere quelquefois cette transmutation dans les lieux souterrains; et le *cuivre* précipité ainsi, se nomme *cuivre de cémentation* ou *cuivre précipité*. On en prépare ainsi à Neusol en Hongrie, etc.

Le *cuivre*, comme il est dit ci-dessus, est un des métaux les plus employés dans les arts et métiers, parce qu'il a beaucoup de malléabilité, de flexibilité, de ductilité, de dureté et d'élasticité. Le *cuivre* du Japon et celui du Tirol sont les meilleurs de tous, et les moins sujets à la rouille et à noircir à l'air. On en fait mille ustensiles: des cordes de clavecin, des feuilles pour les faux galons d'or; c'est ce que l'on appelle *oripeau* ou *clinquant*. Les feuilles plus battues s'appellent *or d'Allemagne*: réduites en poudre, elles produisent ce qu'on appelle *or en coquilles*, etc. Le *cuivre* entre dans les caracteres d'Imprimerie. Par sa propriété de se dissoudre dans les acides, tant végétaux que minéraux, on en forme du *vert-de-gris* avec les rafles du raisin et de la vinasse (gros vin), préparées exprès; matière d'un si grand usage en peinture, en teinture et dans la pelleterie. Consultez la Théorie qu'en a donnée M. Montet dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*. M. Bourgeois dit que le *vert-de-gris* dissous dans le vinaigre et passé par le tamis de crin pour le séparer des rafles du raisin et autres impuretés, ensuite broyé sur un marbre avec un tiers de tartre blanc, fait un vert de couleur de rose très-éclatant, et qui a presque le brillant et la solidité de la peinture à l'huile, si on se sert de bon vinaigre pour l'employer au lieu d'eau. Le *vert-de-gris* sert aussi en Médecine pour consumer les chairs; on ne l'emploie qu'extérieurement.

Si on se contente de dissoudre le *verdet* dans du

vinaigre distillé ; et de faire évaporer cette dissolution filtrée , on en obtiendra par la voie de la cristallisation , le *verdet distillé* dont on se sert en miniature pour peindre en vert. Si l'on veut un détail plus circonstancié sur les mines de *cuivre* et les travaux ou opérations qu'on leur fait subir , etc. on peut consulter ce qui en est dit dans le second volume de notre *Minéralogie* , et dans le *Dictionnaire des Arts et Métiers*.

Quoique tout le monde soit instruit des dangereux et terribles effets du *cuivre* pris intérieurement , et qu'on ait établi par-tout des fabriques de porcelaine , de faïence , de terre vernissée , et des vases de fer battu , l'usage du *cuivre* ne tombe point : il est la matière ordinaire des fontaines , des cuvettes et de toute la batterie de nos cuisines ; usage qui présente journellement tant d'inconvéniens fâcheux. Il est étonnant de voir avec quelle sécurité ou quel aveuglement impardonnable , on prépare encore un grand nombre de nos alimens , et avec combien peu de précaution on met la boisson dans des vases qui portent dans leur sein un poison dont nous ne sommes garantis que par une légère lame d'étain , d'ailleurs si facile à se fondre ou à être pénétrée aussi par des acides. La Suede nous présente un exemple de générosité et de sagesse à suivre ; quoique le *cuivre* soit un présent que la Nature a fait par excellence à cette contrée , et qu'il soit un des objets les plus considérables de son commerce , le Gouvernement en a prohibé l'usage dans tous les Hôpitaux et dans tous les autres établissemens qui sont de son ressort. On a même observé que les ouvriers qui travaillent ce métal si pernicieux à l'espece humaine , sont souvent attaqués de diarrhées , et éprouvent quelquefois les symptômes les plus violens ; ce qui est vraisemblablement occasionné par les parties corrosives de *cuivre* qui agissent sur les poumons et l'estomac. Dans les ateliers en grand on y respire une forte odeur de *cuivre* ; les travailleurs ont leurs cheveux , la peau du visage , les mains , et les ongles colorés en vert. Si l'on avale par malheur du *vert-de-gris* , on ressent à l'instant de terribles douleurs dans l'estomac.



dans les intestins , des nausées , des vomissemens horribles , des envies fréquentes et souvent inutiles , d'aller à la selle ; une grande difficulté de respirer , un dessèchement dans la bouche , des insomnies , des contractions spasmodiques des membres , c'est-à-dire , sur les nerfs , des verriges : telles sont les suites de ce poison ; souvent la mort survient , et si on fait l'ouverture du cadavre , on trouve l'estomac et les intestins corrodés et délabrés. Les fastes de la Médecine sont remplis d'exemples funestes des malheurs causés par ce poison métallique : il y a peu de familles particulieres qui n'aient quelque récit à faire sur les dangereux effets de ce métal , contre lesquels on peut user avec succès du lait , de l'huile et des corps gras , pris en boisson et en lavement , et en abondance. Il faut avoir recours encore aux émétiques.

Nous avons cru devoir nous étendre sur les redoutables effets du *vert-de-gris*. Le savant M. *Bourgeois* , l'un des Commentateurs de notre *Dictionnaire* imprimé à Yverdon , disant que ce poison n'est pas si dangereux et si violent que nous le croyons , et que tous les accidens qu'il cause se dissipent sans remede au bout de quelques jours ; je voudrois que tout le monde n'eût pas plus lieu de s'en plaindre. Mais qu'on en appelle à l'expérience journaliere , et on verra qu'il n'est point d'années que le *vert-de-gris* ne fasse dans ce seul Royaume , au moins cent malheureuses victimes de la négligence , de la mal-propreté et de l'imprudenc. Consultez la *These* sur le danger des vaisseaux de *cuivre* dans la préparation des alimens , soutenue dans les *Écoles de Médecine de Paris*.

**CUIVRE DE CORINTHE** , *Æs Corinthiacum*. C'est cette fameuse et précieuse composition métallique si vantée pour sa beauté , sa solidité , sa rareté , et qu'on préféreroit à l'or même , mais dont le secret est perdu depuis plusieurs siècles. Ce *cuivre* étoit composé d'un mélange de cuivre , d'or et d'argent , fait par art , et non par un alliage fortuitement arrivé lors de l'embrasement de Corinthe , comme le dit *Florus*. L'*orichalque* factice des Anciens , *Aurichalcum* , étoit vraisemblablement une espece de *cuivre de Corinthe*. L'Interprete Syriaque de la *Bible* prétend que les vases

que *Hiram* donna à *Salomon* pour le temple, étoient de *cuivre Corinthien*. Sa rareté semble avoir été la principale cause de l'énormité de son prix. On en faisoit un si grand cas, qu'il passa en proverbe que ceux qui vouloient paroître plus habiles que les autres sur les Arts ; flairoient la pureté du *cuivre de Corinthe*. C'est le sujet d'une des jolies épigrammes de *Martial* :

Consuluit nares an olerent æra Corinthum ,

Culpavit statuas , et Polyclete , tuas.

» Mon cher Polyclete , il a condamné vos statues ;  
» parce qu'elles n'ont point à son nez l'odeur du  
» *cuivre de Corinthe* ».

**CUL-BLANC.** Petit oiseau du XL<sup>e</sup> genre de la Méthode de M. *Brisson* , et dont il y a plusieurs especes qui different par la grosseur, la couleur et le lieu qu'ils habitent.

Le *cul-blanc* commun ou *motteux* , anciennement appelé *vitrec* , pl. enl. 554 ; en latin , *ananthe avis* , *vitifera* , est un oiseau répandu dans la plus grande partie de l'Europe : il est ordinairement gris , légèrement nué de fauve au-dessus du corps ; mais il a le ventre blanc , ainsi que les couvertures du dessus de la queue ; au-dessus de l'œil est une bande blanche roussâtre , et au-dessous de l'œil , chez le mâle , une bande noirâtre ; les plumes des ailes sont noirâtres. Le *cul-blanc* est grand comme le *moineau* , et gros comme la *mésange* : son bec est effilé et noir ; ses jambes , ses pieds , ses ongles et l'extrémité de sa queue sont noires. Cet oiseau est de passage ; il est , en général , du nombre des oiseaux qui arrivent tard en France , et qui partent de bonne heure ; il fréquente les terres labourées où il trouve des vers , et les friches où il ne manque pas d'insectes ; il se plaît sur les landes qui bordent les bois ; il préfère les collines , vole de terres en terres , et il se pose plus souvent sur les pierres ou les mottes , que sur les buissons ; il change souvent de place et passe d'un lieu à un autre , d'un vol bas , en rasant la terre et en saisissant les insectes au passage , ou en se posant ; s'il s'éloigne davantage , il file en

volant ; et alors on apperçoit le blanc qui termine la partie postérieure de son corps , d'où il a été nommé *cul-blanc* ; les autres noms qu'on lui donne sont dérivés de ses habitudes ; en Sologne on l'appelle *traine-charrue* , *artile* , *arguille* , *motterelle* , (*mottereaux* , les petits ) , *garde-charrue* , *tourne-motte* , *casse-motte* , ailleurs *trotte-chemin* ; le surnom de *vitrec* est dérivé de son cri : il niche sous les mottes ou les gazons dans les terres nouvellement labourées , ou dans les friches sous les pierres ; le dehors de son nid est composé de mousse ou d'herbe fine , le dedans est de plumes ou de laine ; la ponte est de cinq à six œufs d'un blanc bleuâtre clair , avec un cercle au gros bout d'un bleu plus foncé. Cet oiseau ne peut vivre en cage ni en voliere ; sa chair n'est estimée des gourmets qu'au commencement de l'automne , saison où l'oiseau est très-gras.

Le *cul-blanc gris* n'est qu'une variété du *cul-blanc* proprement dit , ou commun ; le *cul-blanc cendré* est un peu plus grand : le *cul-blanc roussâtre* est au contraire plus petit ; il ne se trouve guere qu'en Italie et sur les montagnes de la Lorraine : le *cul-blanc roux* se trouve aussi en Italie , mais plus communément dans les environs de Gibraltar. Le *cul-blanc* du Cap de Bonne-Espérance , est le *grand Motteux* , ou le *Cul-blanc brun verdâtre* du Cap de Bonne-Espérance , le *Cul-blanc* du Sénégal , *pl. enl.* 583. Le *cul-blanc* à poitrine jaune de *Catesby* , est le *Merle vert* de la Caroline. On donne aussi le nom de *cul-blanc* au *bécasseau* commun. Voyez BÉCASSEAU.

CUL-D'ÂNE. On donne ce nom ou celui de *cul-de-chevaux* , à l'espece de zoophyte appelé *ortie de mer*. Voyez ce mot.

CUL-JAUNE. Nom donné à des *carouges* qui se trouvent à Cayenne , à Saint-Domingue , au Brésil , au Mexique ; Voyez CAROUGE. On donne encore le nom de *cul-jaune* au *cassique jaune* du Brésil. Voyez YAPOU.

CUL-ROUGE. Est le nom qu'on donne à l'*épeiche* , espece de *pic*. Voyez à l'article PIC.

CUL-ROUSSET. Nom donné à différens oiseaux , au *bruant de Canada* de M. Brisson , et à la *gorge bleue* ; le *cul-rousset farnqu* est le *Rossignol des murailles* ,

**CULOTTE DE VELOURS** ou **COQ DE HAMBOURG**. Voyez à l'article **COQ**.

**CUMIN**, *Cuminum sativum*, J. B. 3. *Cuminum cymidnum*, Linn. *Feniculum Orientale*, *Cuminum dictum*, Tourn. 311. *Cuminum semine longiore*, Bauh. Pin. 146. Cette plante originaire du Levant, de l'Égypte, et que l'on cultive à Malthe sous le nom d'*anis âcre*, est ombellifère, annuelle, haute d'un pied, et divisée en plusieurs branches: sa racine est petite, blanche et fibrée; elle périt quand la semence est mûre: ses feuilles sont alternes, peu nombreuses et découpées très-menu: ses fleurs naissent aux sommets des rameaux; et sont disposées en parasol arrondi; elles sont blanches ou purpurines. Il leur succède des graines oblongues, d'un gris-brun, jointes deux à deux, cannelées comme celles du fenouil, pointues par les deux bouts, convexes d'un côté, aplaties de l'autre, d'une saveur un peu amère, aromatique, âcre, désagréable, d'une odeur forte; les pigeons l'aiment beaucoup.

Ses graines sont d'usage chez les Hollandois, qui en mettent dans leurs fromages; et chez les Allemands, qui en mêlent avec du gros sel dans la pâte du pain pour s'exciter à boire. Quoique moins carminative que la graine du carvi, elle convient fort dans la colique venteuse; c'est une des quatre grandes semences chaudes. Il y a des provinces où, pour attirer beaucoup de pigeons dans les colombiers, on y met une pâte faite avec de la farine imbibée d'huile d'aspic, et lardée de graine de cumin. Un tel appât réussit encore pour s'emparer à la tonnelle des compagnies de perdrix, dans les endroits qu'elles fréquentent le plus. Une perdrix privée et qui en auroit le bec et les jambes frottées, attireroit les autres dans le piège.

**CUMIN CORNU**, *Hypecoon*. Plante qui croît aux pays chauds. Sa racine est longue et rougeâtre; ses tiges sont longues d'un pied et rameuses; ses feuilles sont semblables à celles de la rue sauvage: sa fleur est jaunâtre, petite, à quatre étamines, composées de quatre feuilles disposées en croix, à trois dentelures, et dont les deux extérieures sont plus grandes que les autres: le calice est de deux pièces. A la fleur succède une gousse plate, formée en manière de faux et composée

de plusieurs pieces jointes ensemble bout à bout, renfermant des graines noirâtres et en forme de rein. Cette plante est narcotique.

**CUMIN DES PRÉS.** Des Herboristes donnent ce nom au *carvi*. Voyez ce mot.

**CUMRAH.** Shaw rapporte qu'il se trouve dans la Barbarie, dans les environs d'Alger, un animal connu sous le nom de *cumrah*, et dont on se sert dans ces pays avec un grand avantage. Cette race d'animaux provient, dit-on, de l'union d'un âne avec une vache. Voyez l'article JUMART.

**CUNILE**, *Cunila*. Nom d'un genre de plantes de la famille des *Labiées*, qui a des rapports avec le *thym*, et qui comprend des herbes à feuilles opposées, et à fleurs remarquables en ce qu'elles n'ont que deux étamines fertiles; le fruit consiste en quatre semences ovales, petites, situées au fond du calice, dont l'orifice est fermé par des poils. On distingue les especes suivantes: La *cunile* du Maryland et de la Virginie, *Cunila Mariana*, Linn. *Calamintha erecta Virginiana*, *mucronato folio glabro*, Moris. Hist. 3, p. 413: on l'estime fébrifuge; elle a une odeur et une saveur plus agréable que celle de la menthe. La *cunile* à feuilles de pouliot du Canada et de la Virginie, *Cunila pulegioides*, Linn. *Melissa floribus verticillatis, glomeratis secundum longitudinem caulis, foliis tomentosis*, Gron. Virg. 167; Kalm. it. 2. p. 314. La *cunile* à feuilles de thym des environs de Montpellier, *Cunila thymoides*, Linn. *Acinos thymifolio et facie, floribus expansis*, Moris. Hist. 3. p. 404. *Calamintha minima, annua, thymi folio*, Tourn. 194.

**CUNOLITE.** C'est un fossile à base elliptique, aplati d'un côté, arrondi de l'autre, orné d'une fente longitudinale qui représente les parties génitales de la femme; ce qui l'a fait appeler par Barrere, *Cunolites*, (*à similitudine cum vulvâ muliebri sive cunno*). La partie inférieure est chargée de cercles concentriques, et finement striée du centre à la circonférence, ainsi qu'en la superficie. Par l'examen de ceux de ces fossiles que nous avons eu occasion de voir, nous croyons que la *cunolite* est une sorte de madrépore fongite, analogue à l'espece appelée *champignon de mer*. En effet,

si on met tremper ce fossile pendant quelque temps dans de l'eau forte affoiblie, on y découvrira à la partie supérieure les feuillettes cellulaires qui s'étendent d'un centre commun à la circonférence, comme dans les champignons de mer. M. Guettard place la *cunolite* parmi les *porpites*. Voyez *se mot*.

CUNTUR ou CONTOUR. Voyez CONDOR.

CUPANI d'Amérique. Voyez *Châtaignier* de Saint-Domingue, à la suite de l'article CHATAIGNIER.

CUPIDONE ou CATANANCE, *Catananche*. Genre de plantes de la famille des *Sémi-flosculeuses*, qui a des rapports avec les *chicorées*: ses feuilles sont alternes; les fleurs terminales, remarquables par leur calice scarieux, luisant et transparent: le fruit consiste en plusieurs petites semences ovales-turbinées, couronnées de cinq pointes sétacées, qui forment leur aigrette. Il y a: La *cupidone* à fleurs bleues des environs de Narbonne et d'Italie, *Catananche cœrulea*, Linn. 1142; Tourn. 478. *Chondrilla cœrulea*, *cyani capitulo*, Bauh. Pin. 130: ses fleurs sont solitaires, grandes, portées sur de longs péduncules; les écailles du calice sont satinées, marquées au milieu d'une ligne rougeâtre. Il y a: Sa variété à fleurs doubles, *flore pleno*. La *cupidone* à fleurs jaunes de l'Isle de Crète, *Catananche lutea*, Linn. La *cupidone* à feuilles velues et laciniées de Grece, *Catananche Græca*, Linn. *Scorzonera Græca saxatilis et maritima*, *foliis variè laciniatis*, Tournef. Cor. 36.

CUPUPEBA. Voyez BARBON-BICORNE.

CURAGE. Voyez PERSICAIRE ACRE.

CURATELLE, *Curatella Americana*, Linn. ; *etiam Polygonum arborescens*, *Ourata vulgò*, Læfl. Itin. p. 260, n.° 135; arbre qui croît dans la Guiane, et qui a le port du raisinier (*Coccoloba*). Les Galibis se servent de ses feuilles, qui sont grandes, bordées de crénelures grossières, très-âpres au toucher, pour polir leurs couis, leurs arcs, et leurs boutous ou assommoirs.

CURBMA, est le *Taon-curtas*, ou plutôt une espèce d'*Oestre* qui s'attache au renne. Voyez à l'article TAON.

CURCUMA. Voyez TERRE MÉRITE.

CURICACA de Cayenne. *Voyez* COURICACA.

CURLU. C'est le *Courlis*. *Voyez ce mot*.

CURUCU. *Voyez* CURURU.

CURUPA. C'est le nom que les Omaguas, nation de l'Amérique, donnent à une plante, au moyen de laquelle ils se procurent une ivresse qui dure vingt-quatre heures, pendant laquelle ils ont des visions les plus agréables. Ils prennent aussi cette plante réduite en poudre, comme nous prenons le tabac, mais avec plus d'appareil. Ils se servent pour cela d'un tuyau de roseau terminé en fourche; ils font entrer chaque branche dans une narine: cette opération, suivie d'une aspiration violente, leur fait faire une grimace fort ridicule aux yeux d'un Européen, mais qui passe pour un agrément dans leur pays. *Consultez le Voyage de M. de la Condamine*.

CURURU ou CURUCU, est le *Crapaud pipal* de Surinam et du Brésil, dont la hane, l'urine et le fiel servent, dit-on, à quelques malheureux endurcis aux crimes, pour faire un poison lent qu'il est difficile de combattre. *Voyez à la suite du mot CRAPAUD*.

CUSCUTE, *Cuscuta Europæa et Epithimum*, Linn. 280. Plante parasite d'une espèce bien singulière, puisqu'elle ne le devient qu'après avoir tiré sa première nourriture de la terre par un filet qui lui sert de racine, et qui se desseche bientôt. Cette plante, dont on distingue deux sortes par la grosseur et la longueur, *Cuscuta major* et *Cuscuta minor*, Tourn. 652; Bauh. Pin. 219, n'a point de feuilles, et ne pousse pour tiges que des filets ou cheveux rougeâtres. Ces cheveux, au moyen de certains tubercules qui font l'office de racines, s'insèrent dans l'écorce des autres plantes, auxquelles ils peuvent atteindre; de telle sorte qu'ils rompent les vaisseaux qui y distribuent le suc nourricier, et deviennent autant de suçoirs qui portent la nourriture à la plante parasite, aux dépens de celle à laquelle elle s'attache. La *cuscute* s'accommode de toutes les plantes, qui sont pour elle ce que la terre est pour les végétaux qui y jettent leurs racines. Le suc doux et mucilagineux des plantes papilionacées et labiées, lui convient aussi bien que le suc âcre et caustique des plantes crucifères. Elle pousse avec la

dernière vigueur sur l'ortie, et particulièrement sur la vigne, où elle croît en si grande abondance, qu'elle forme ce qu'on appelle le *raisin barbu*. Voyez à l'article VIGNE.

Les fleurs de la *cuscuta* naissent en petites têtes distribuées de côté et d'autre sur ses filamens capillaires; elles sont monopétalées, en cloche, blanchâtres ou rougeâtres; il leur succède un fruit arrondi, capsulaire, obtusément tétragone, biloculaire, et qui contient communément quatre petites graines. On observe que la graine de la *cuscuta* n'a qu'une enveloppe membraneuse, et qu'elle ressemble fort à celle des liiliacées, en ce qu'elle consiste en un corps farineux ou charnu, qui contient un embryon assez petit, cylindrique, à un seul cotilédon, et qui le perce horizontalement par un seul côté pour végéter; à sa sortie il paroît comme un long filet, qui se courbe comme un crochet; dès qu'il a acquis deux pouces de longueur, on apperçoit vers son extrémité un petit tubercule, c'est la première de ses feuilles qui ressemblent à de petites écailles. La *cuscuta* se renouvelle tous les ans par le moyen de sa graine. Si on la sème dans des pots de terre, elle leve très-bien; mais elle périt bientôt entièrement, quand elle ne trouve pas près d'elle des plantes sur lesquelles elle puisse grimper pour en tirer le suc nourricier.

Les différentes plantes auxquelles s'attache ou s'entortille la *cuscuta*, et dont elle doit prendre en partie les propriétés, par le suc qu'elle en pompe, lui font donner les noms d'*épithyme*, d'*épithymbre*, d'*angoure de lin*, d'*goutte de lin*, d'*épi marrube*, d'*épi lavande*, d'*épi jacée*, d'*épi mille-feuille*, d'*épi stachas*, etc. Au reste, la *cuscuta* ne vient pas seulement sur les plantes dont elle a emprunté le nom; ces noms marquent seulement qu'elle se rencontre plus communément sur ces plantes; mais on la trouve sur un si grand nombre d'autres, qu'on pourroit croire qu'elle peut s'attacher indistinctement sur toutes sortes de plantes. On la trouve abondamment en Bretagne, presque toujours sur le genêt épineux qui couvre les terrains incultes qui ne sont que trop multipliés dans cette Province, et où l'on ne rencontre aucun arbre. On la trouve aussi sur la



bruyere, sur le serpolet, sur la vesce, etc. En un mot, la *cuscuta* pousse également ses tiges en tous sens; toute direction lui est bonne, cependant la plante est contournée dans le sens de la courbure de la graine, et la plantule est tournée en spirale dans la semence.

La *cuscuta* croît dans tous les pays chauds, froids, tempérés. Elle vient en Suede, dans les Alpes, en Suisse, en Angleterre, par toute la France, en Italie et en Égypte; et nous devons à M. de Tournefort, dans ses *Voyages du Levant*, une belle description de celle d'Arménie: mais en quelque pays qu'elle végete, on ne la rencontre ordinairement que dans les lieux frais et à l'abri du soleil. On en trouve dans les bouriques de deux sortes, celle de Candie et celle de Venise. L'une est rougeâtre et l'autre est jaunâtre: mais ces couleurs ne peuvent former des especes. Si l'on met les branches de l'une et de l'autre couleur sur une plante qui soit à l'ombre, alors elles se décolorent et deviennent blanchâtres. Cette plante est plus curieuse qu'utile: car elle ne possède qu'à un degré très-foible, les propriétés des plantes sur lesquelles elle croît. *Voyez* PLANTES PARASITES.

CUSOS ou CUSCUS, et aux Indes Orientales COES-COES. Animal qui, selon le Voyageur *Christophe Barchewitz*, se trouve dans l'Isle de Lethy: par la description qu'il en a donnée, si les traits sont exacts et non empruntés, cet animal doit être du genre des *Sarigues* ou *Philandres* de l'Amérique; mais il n'y a nulle apparence qu'ils soient de la même espece: la grande loi qui a séparé les productions des contrées Méridionales des deux Mondes, est trop générale et trop constante pour qu'on puisse la croire rompue par une aussi petite exception. *Voyez* l'article SARIGUE.

CYGNE, *Cygnus*, pl. enl. 913. Oiseau le plus grand et le plus puissant des palmipedes, et du même genre que l'Oie; c'est l'un des plus beaux oiseaux aquatiques; il pese jusqu'à vingt livres, quand il est avancé en âge. Il a quatre pieds trois pouces et demi du bout du bec à celui de la queue; son envergure est de sept pieds trois pouces. Son plumage est cendré-brun avec quelques nuances de jaune, dans sa première année;

cendré grisâtre varié de blanc, à la deuxième année ; mais à la troisième année, il devient d'une blancheur qui a passé en proverbe : tout son corps est recouvert d'un plumage mollet et délicat, sur lequel les riches cherchent quelquefois en vain le sommeil : on en fait aussi des houppes à poudrer. Le bec du *cygne* est long de trois pouces et demi, terminé par un appendice en forme d'ongle, rond à la pointe ; la base du bec est recouverte jusqu'à l'œil d'une peau noire, tandis que le reste du bec est rougeâtre. Cette dernière partie est, dans le premier âge du *cygne*, de couleur livide ou plombée, et devient rougeâtre lorsque l'oiseau est dans l'état de perfection. Ce bec est large, pour que le *cygne* puisse prendre à la fois une plus grande quantité de limon, et y saisir ce qui s'y trouve de vermicelles, en éparpillant le reste. Le dessus est percé, ainsi que dans l'oie et le canard, pour que l'animal puisse rejeter l'eau par cette ouverture, et avaler seulement les herbes aquatiques, les graines, ou les œufs de poisson qu'il a pris. L'ongle du bout reste toujours noirâtre ; à la base du bec supérieur s'élève un tubercule charnu, un peu grand, d'un beau noir. De chaque côté de la tête, entre le bec et l'œil, est un espace triangulaire, nu et noir ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts et la membrane qui les unit, sont de couleur plombée ; les ongles sont noirs. La Nature a pourvu ces oiseaux d'un long cou, composé de vingt-huit vertèbres, parce que ne pouvant s'enfoncer, ils atteignent par son moyen profondément dans l'eau, en nageant de côté et d'autre, pour chercher leur nourriture. Ajoutons que leur langue est comme hérissée de petites dents.

Le *cygne* a été fameux de tout temps ; les Poètes l'ont célébré ; M. de Buffon l'a présenté paré de tous les dons que la Nature lui a faits ; grâces de la figure, beauté des formes, mouvemens flexibles ressentis, attitudes tantôt animées, tantôt laissées dans un mol abandon, etc. Il nage avec autant de facilité, qu'il vole avec force et légèreté. Trop fort pour que les autres oiseaux d'eau puissent lutter contre lui, il n'a point à disputer sa proie avec eux : défendu par sa grandeur, par l'épaisseur de son plumage ; en état

par la force de son bec et de son aile ; de parer et de porter les coups les plus forts qui soient au pouvoir des oiseaux , il n'y a , parmi ceux de rapine , que l'aigle qui ose l'assaillir , et souvent le *cygne* le repousse avec avantage.

On a dit que le *cygne* avoit servi de modele pour perfectionner la fabrication des navires et l'art de la navigation ; les premiers Constructeurs ayant formé sur le cou et la poitrine , la proue et la quille ; sur le ventre et la queue , la poupe et le gouvernail ; sur les ailes , les voiles , et sur les pieds , les rames. On ne sauroit voir , il est vrai , de spectacle plus agréable et plus élégant que celui d'une troupe de *cygnes* au milieu des eaux , lorsqu'ayant soulevé leurs ailes avec grace , en forme de voiles , le vent les enfle , et fait voguer avec autant de rapidité que de facilité et d'aisance , cette flotte emplumée , sans risque d'être submergée. On doit donc regarder le *cygne* comme le premier des navigateurs ailés.

On peut croire que la vie de ces animaux est longue ; si , suivant la remarque de *Plin*e , les animaux qui sont portés plus long-temps dans le ventre de la mere , ont une vie de plus longue durée ; car l'incubation répond en général au séjour du fœtus dans la matrice.

La femelle du *cygne* pond de deux jours l'un ; la ponte est de cinq à sept œufs ; la couvée ou l'incubation est de six semaines ; le nid est construit tantôt sur une touffe d'herbe , tantôt sur des roseaux abattus , entassés et flottans. Les *cygnes* commencent à entrer en amour dès le mois de Février ; ils paroissent aussi voluptueux qu'ardens ; leur union est précédée par des caresses qui durent long-temps , par l'entrelacement de leur long cou et le contact de leur bec dont ils se pressent mutuellement ; la femelle , contre l'ordinaire de la plupart des autres animaux , provoque le mâle , et l'invite encore après qu'ils se sont unis. Ce tempérament ardent rend les mâles jaloux et furieux ; ils se battent cruellement pour la possession des femelles : d'abord ils s'attaquent à grands coups d'ailes , puis ils cherchent à entrelacer réciproquement leur cou ; le plus fort tâche de tenir la tête de son rival plongée sous l'eau ; et quelquefois le combat , après avoir duré

une journée, finit par la mort du plus foible. Les soins du pere pour défendre à coups de bec ses petits, les attentions de la mere pour les couvrir de ses ailes, les promener sur les eaux, tandis qu'elle les soutient sur les différentes parties de son corps où ils se posent, pour leur apprendre à nager, et satisfaire à tous leurs besoins, sont égaux à l'ardeur qui a d'abord rapproché et uni le pere et la mere. Le mâle paroît rester attaché à sa femelle; souvent, en nageant, et du plus loin qu'il l'apperçoit, il court à elle en marchant sur les eaux, les membranes des pieds et les ailes étendues; c'est ainsi qu'il accélere beaucoup sa course.

Le CYGNE SAUVAGE, *Cygnus ferus*, est un peu moins grand et pese moins que le *cygne* domestique, *Cygnus mansuetus*. La pointe de son bec est noire, moins large; et la base jusqu'à l'œil est jaune et sans tubercule; l'espace compris entre l'œil et le bec est fin et jaune; les jambes, pieds, membranes, ongles, sont bruns ou brunâtres, et toutes ses plumes ne sont pas d'un aussi beau blanc que celles du *cygne* domestique: son corps est moins gros, et ses jambes un peu plus longues. On prétend que le séjour ordinaire de ces *cygnes* est la Scanie, et que dans les grands hivers ils viennent chercher en France un climat infiniment moins rigoureux que celui des régions qu'ils abandonnent. On en voit dans la Ménagerie de Chantilly, et nous les avons étudiés pendant plusieurs années.

L'Anatomie a observé que la trachée-artere du *cygne* est réfléchie en maniere de trompe, ce qui contribue à donner de la force à sa voix; mais on n'en doit pas moins regarder comme fabuleux ce que les Anciens, tant Poètes qu'Historiens, et même Naturalistes, depuis *Homere* et *Hésiode* jusqu'à ce jour, ont dit de la mélodie du *cygne* mourant, particulièrement du *cygne du Méandre*. Eh! comment la nature défaillante produiroit-elle de tels efforts? La trachée de la *grue* est conformée comme celle du *cygne*, et cependant cet oiseau n'est guere vanté pour son chant et pour sa mélodie. Le *cygne vulgaire* ne pousse que peu ou point de sons, même étant agacé et poursuivi. Celui de l'espece sauvage a une voix; mais quelle voix? Un

cri perçant ; on entend *tou-hou* à plusieurs reprises ; le *hou* est d'un demi-ton au-dessus de *tou* ; comme la femelle donne les deux mêmes sons , mais plus bas ou moins forts , lorsqu'ils crient ensemble , l'oreille distingue sensiblement une espece de carrillon aigre et désagréable ; on diroit dans le lointain que c'est un concert discordant , un bruit semblable à celui de deux petites trompettes de foire , lorsque les enfans s'en amusent : enfin , la voix de ce *cygne* si célèbre par sa mélodie , a une game très-bornée , un diapazon d'un ton et demi. Voilà le chant qui a charmé l'oreille des Nourrissons du sacré Vallon ; mais l'Historien de la Nature ne doit pas peindre des fictions ; il doit la dessiner d'un trait pur et correct ; son pinceau fidele ne doit pas la déparer en cherchant à l'embellir. Le *cygne sauvage* ne crie guere qu'il ne soit agacé , épouvanté , soit par l'homme , soit par des oiseaux , etc. L'expérience a prouvé à des personnes instruites et très-zélées , que le chant de l'homme ni le son du violon , etc. ne déterminoient point ce *cygne* à chanter ; et si , parmi les Modernes , quelqu'un prétend , d'après ses propres oreilles , que le *cygne* en question ait un chant mélodieux , il faudra dire que l'aveugle de *Cheselden* avoit au moins autant de plaisir et de motifs à désigner la couleur écarlate par le mot *trompette*. On me permettra cette digression ; j'ai dit ce que j'ai vu , ce que j'ai entendu , et j'atteste qu'il n'y a de ma part ni humeur ni complaisance : au reste , lisez le *Mémoire des cygnes qui chantent* , 1783.

On peut soupçonner avec *Aldrovande* , que quand le *cygne sauvage* tient pendant près d'une demi-heure toute la tête et le cou plongés au fond de l'eau , pour y barboter et chercher sa nourriture , ayant les pieds élevés vers le ciel , cette partie de la trachée-artere qui est renfermée en serpentant dans la capsule du sternum , lui peut servir de réservoir , d'où il tire assez d'air pour respirer. Consultez le détail anatomique de cette merveille , inséré dans la *Théologie-Physique* de *Derham* , in-8.°, pag. 479. Ce détail est d'après *Bartholin*. Il paroît que tous les animaux aquatiques en général qui se plongent long-temps dans l'eau , ont la trachée-artere formée sur le même plan à peu près.

Le *cygne vulgaire* étoit autrefois plus à la mode en France qu'il ne l'est aujourd'hui : on en voyoit partout sur la rivière de Seine ; on en élevoit autrefois beaucoup à Paris dans l'*Isle des Cygnes*, appelée aujourd'hui *Isle Maquerelle*. Quelques personnes riches se font encore un plaisir d'en avoir dans leurs bassins. Ceux que l'on voit sur la Tamise sont très-beaux, ainsi que ceux qui voguent en grand nombre sur les magnifiques canaux de Chantilly. Ces oiseaux, en nageant, balancent leur tête et leur cou. Quand ils volent, c'est ordinairement par troupes : ils ont, dit-on, chacun le bec appuyé sur le *cygne* qui précède ; et si celui qui va à la tête se trouve fatigué, il va se placer à la queue de la troupe. Le *cygne sauvage* a un vol plus élevé et plus long que n'a le *cygne domestique*.

Les *cygnes* appartiennent également à l'Ancien et au Nouveau Continent ; ils préfèrent dans l'un et l'autre les régions Septentrionales à celles du Midi : c'est dans les premières qu'ils passent et qu'ils multiplient ; ils ne les quittent que quand la rigueur du froid les y contraint, et c'est alors seulement qu'ils s'avancent dans les régions tempérées et même dans les Méridionales ; la Prusse, la Pologne, la Sibérie, le Kamtschatka sont les lieux dans l'Ancien Continent où les *cygnes* sont les plus nombreux ; dans le Nouveau Continent, c'est à la Louisiane, à la Virginie, au Canada et dans les terres voisines de la Baie d'Hudson. Parmi des oiseaux apportés des *Isles Falkland* ou des Terres Magellaniques étoient plusieurs *cygnes* qui différoient des *cygnes* ordinaires, 1.<sup>o</sup> en ce qu'ils étoient moins grands ; 2.<sup>o</sup> en ce qu'ils avoient la tête et le cou noirs jusqu'au tiers de la longueur ; le bec et les pieds étoient aussi de cette même couleur. Sont-ce des variétés occasionnées par l'influence du climat ?

La chair du *cygne* est de difficile digestion ; les jeunes *cygnes*, tendres et délicats, sont cependant assez bons à manger. La graisse de cet oiseau, mêlée avec du vin, dissipe, dit-on, les taches de rousseur. La peau de *cygne*, étant recouverte d'une grande quantité de duvet, est d'usage contre les rhumatismes, parce qu'elle occasionne une douce transpiration, propre à

dissiper les humeurs arrêtées dans les parties sur lesquelles on l'applique. Son duvet sert à remplir des coussins et des oreillers. On fait usage des plumes de *cygne* pour écrire, et l'on a observé que les tuyaux des grandes plumes des ailes sont plus gros dans le *cygne* privé que dans le sauvage. Cet oiseau est la nourriture commune des Kamtschadales : dans le temps de la mue on le chasse avec des chiens, et on l'assomme avec des massues ; en hiver on le prend dans les rivières qui ne gèlent pas.

**CYGNÉ ENCAPUCHONNÉ**, *Cygnus cucullatus*. C'est le *Dronte*. Voyez ce mot.

**CYLINDRES** ou **ROULEAUX**, *Rhombi*. Genre de coquillages univalves, arrondis, nommés ainsi de leur figure, et dont la bouche est toujours alongée et operculée. Les Conchyliophiles recherchent dans cette famille de coquilles les *rouleaux* que l'on appelle le *drap d'or*, le *drap d'argent*, la *brunette*, le *brocard de soie*, la *moire*, le *cylindre porphyre*, l'*olive de Panama*, l'*écorchée*. La robe de ces coquilles est une des plus sujettes à être altérée par ceux qui les vendent aux Curieux. Les spires de ce coquillage sont plates, et comme roulées les unes sur les autres.

**CYLINDRITES**. Ce sont les coquilles précédentes devenues fossiles.

**CYMBALAIRE VULGAIRE**, *Cymbalaria vulgaris* aut *flosculis purpurascens*, J. B. 3, 685. *Linaria hederaceo folio*, *glabro*, seu *Cymbalaria vulgaris*, Tourn. Inst. 169. *Antirrhinum Cymbalaria*, Linn. 851. Plante qui croît contre les murailles humides dans les pays chauds. Ses tiges sont fort déliées et pendantes ; ses feuilles sont anguleuses comme celles du lierre, d'un vert-brun en dessus, purpurines en dessous, succulentes et d'un goût amer. Du pied de ces feuilles s'élèvent des pédicules qui portent chacun une fleur purpurine, ressemblante à celle du muffle de veau, mais terminée en bas par un éperon. Aux fleurs succèdent des coques partagées en deux loges remplies de petites semences plates et ailées. La *cymbalaire* convient pour arrêter les pertes de sang.

**CYANQUE**, *Cynanchum*. Nom d'un genre de plantes étrangères, de la famille des *Apocins*, et qui

comprend des plantes la plupart sarmenteuses , à suc propre laiteux , à feuilles simples ( lorsqu'elles existent ) et opposées , et à fleurs monopétalées , disposées dans les aisselles des feuilles , en grappes ou en bouquets corymbiformes ; un anneau particulier , à cinq dents , presque cylindrique , environne les sexes. Le fruit est composé de deux follicules oblongues , pointues , uniloculaires , contenant des semences nombreuses , oblongues , couronnées d'une aigrette de poils. On distingue : La *cynanque* hérissée d'Amérique , *Cynanchum hirtum* , Linn. *Periploca scandens* , *folio citrei* , *fructu maximo* , Plum. Spec. 2. *Apocynum scandens fruticosum* , *fungoso cortice* , *Surinamense* , Herm. Par. 53. La *cynanque* de Montpellier ; c'est la *Scammonée* de Montpellier , Voyez ce mot. La *cynanque* à tige droite de Syrie , *Cynanchum erectum* , Linn. La *cynanque* vomitive ; Voyez IPÉCACUANHA de l'Isle de France.

CYNIPS. Voyez CINIPS.

CYNOCÉPHALE , *Cynocephalus*. Nom générique donné par les Grecs aux *singes* qui ont le museau allongé comme celui du chien. Voyez à l'article SINGE. Le *magot* est un *singe cynocéphale*. Voyez MAGOT. Le *singe cynocéphale* de M. Brisson , est le *Loris*. Voyez ce mot.

CYNOGLOSSE , *Cynoglossum*. Nom d'un genre de plantes , de la famille des *Borraginées* , et qui comprend des herbes à feuilles simples et alternes , et à fleurs en grappe terminale , auxquelles succèdent par chaque fruit , quatre graines comprimées ou concaves , attachées au style par leur côté intérieur , et dont l'écorce est libre ; presque en manière de capsule.

Il y a : La *cynoglosse* des boutiques , vulgairement *langue de chien* , *Cynoglossum* , Dod. Pempt. 54. *Cynoglossum vulgare* , J. B. 3 , 598. *Cynoglossum majus* , *vulgare* , C. B. Pin. 257 ; Tourn. 139. *Cynoglossum officinale* , Linn. 192. Cette plante annuelle croit aux lieux arides et dans les bosquets. Sa racine est droite , pivotante , noirâtre en dehors , blanche en dedans , semblable à une rave , d'une odeur forte , et d'un goût fade , mucilagineux ; sa tige est rameuse , couverte de duvet , haute d'un à deux pieds : ses feuilles longues , étroites , pointues , molles , d'un vert blanchâtre , sont



lanugineuses ou garnies de poils doux, et d'une odeur forte : ses fleurs naissent aux extrémités des branches, et sont à peu près semblables à celles de la buglosse, d'une couleur rouge sale. A ces fleurs, qui paroissent en Mai et Juin, succèdent des fruits à quatre capsules séminales, hérissées de poils piquans qui s'attachent aux habits. Chaque capsule contient une semence aplatie. Sa racine et ses feuilles sont d'usage pour arrêter le flux de toute espece : on les estime encore narcotiques et anodines.

On distingue aussi : La *cynoglosse* de Crete à feuilles comme argentées et étroites, *Cynoglossum Creticum*, *argenteo*, *angusto folio*, C. B. Pin. 257; Tourn. 140. *Cynoglossum cheirifolium*, Linn. Cette espece, qui a un aspect assez agréable, croit dans l'Espagne, la Provence, la Carniole, l'Isle de Candie et le Levant. On en fait un onguent excellent pour les ulceres malins, en mêlant le suc exprimé de toute la plante avec une quantité suffisante de térébenthine et de miel. La *cynoglosse* des montagnes de France, de Suisse et d'Angleterre, *Cynoglossum montanum*, *virenti folio*, *major* (et *minore*) *flore*, Tourn. 139 et 140. La *cynoglosse* à feuilles luisantes de Virginie, *Cynoglossum Virginicum*, Linn. L'espece à fruits glabres de la Sibérie, *Cynoglossum laevigatum*, Linn. *Rindera tetraspis*, Pallas Itin. Elle se trouve aussi dans le Levant. La *cynoglosse* à fruits dentelés en crête du Levant, *Cynoglossum Orientale*, *buglossi folio*, *fructu umbilicato cristato*, Tourn. Cor. p. 7, (140); Bauh. Pin. 257. La *cynoglosse* laineuse du Levant, *Cynoglossum Orientale*, *flore roseo profundè laciniato*, *calice tomentoso*, Tourn. Cor. 7. La *cynoglosse* printaniere, vulgairement la *petite bourrache*, Voyez HERBE AU NOMBRIL. La *cynoglosse* de Portugal, *Omphalodes Lusitanica*, *cynoglossi folio*, Tourn. 140 : ses fleurs sont rouges ou violettes. L'espece à feuilles de lin du Portugal, *Omphalodes Lusitanica*, *lini folio*, Tourn. 140 : ses fleurs sont blanches, et paroissent en Juin et Juillet. On trouve en Egypte une *cynoglosse* à feuilles de grémil.

CYNOSURE ou CRETELLE, *Cynosurus*, Linn. Nom donné à un genre de plantes, de l'ordre des Graminées. Ses fleurs sont en épis plus ou moins serrés; la balle

qui sert de calice, est à deux écailles, et contient plusieurs fleurs; elle est ordinairement accompagnée de bractées disposées d'un seul côté. On distingue : La *cynosure* crêtée des prés ou la *cretelle*, *Cynosurus cristatus*, Linn. Elle est commune dans les prés secs. Sa racine est vivace. Cette espèce se trouve encore sur les pelouses et les bords des chemins en Europe; c'est le *Gramen spicatum*, *glumis cristatis*, Tourn. 519. *Gramen pratense cristatum*, seu *spicâ cristatâ lævi*, Bauh. Pin. 3. La *cynosure* à épi glomérulé, hérissé de barbes longues, un peu roides et d'un pourpre-violet de l'Europe Australe, *Cynosurus echinatus*, Linn. *Gramen spicatum*, *echinatum*, *locustis unam partem spectantibus*, Tourn. 519. *Gramen alopecuroïdes*, *spicâ asperâ*, Bauh. Pin. 4. La *cretelle* dorée des pays chauds de l'Europe, *Cynosurus aureus*, Linn. *Gramen Barcinonense*, *paniculâ densâ aureâ*, Tourn. 523. La *cretelle* à épis larges des Indes Orientales; on l'appelle *coracan*, *Cynosurus Coracanus*, Linn. *Gramen dactylon Orientale majus frumentaceum*, *semine napi*, Ray Suppl. 606. *Panicum gramineum*, Rumph. AmB. 5, p. 203, t. 76, f. 2. *Tsjitti-pullu*, Rheed. Mal. 12, p. 149 : dans l'Inde, cette espèce s'élève à quatre ou cinq pieds; ses graines y offrent une ressource, lorsque le riz manque. La *cretelle* d'Egypte; elle croît aussi en Asie et en Amérique, *Cynosurus Ægyptius*, Linn. *Gramen dactylon Ægyptiacum*, Bauh. Pin. 7; Tourn. 521. *Gramen cyucis*, sive *Nielmsalib*, J. B. 2, 460. *Neiem-el-salib*, Alp. Ægypt. 56, t. 43. *Gramen ischæmum Malabaricum*, etc. Pluk. Alm. 175. *Cavara-pullu*, Rheed. Mal. 12. La *cretelle* en balais, ou le *pied de poule* de Saint-Domingue.

CYPRES VULGAIRE, *Cupressus sempervirens*, Linn. C'est un grand arbre toujours vert, dont il y a plusieurs espèces et variétés : L'une s'élève en pyramide comme le peuplier d'Italie, et est nommée improprement *cyprès femelle*, (*Cupressus metâ in fastigium convolutâ, quæ Fœmina Plinii*, Tourn. Inst. 587); c'est le *cyprès pyramidal* : ses rameaux sont serrés et ramassés vers le tronc. L'autre espèce qui étend ses branches de tous côtés, est nommée aussi improprement *cyprès mâle*, (*Cupressus ramos extra se spargens, quæ Mas Plinii*, Tourn. Inst. 587); car les fleurs mâles

et les fleurs femelles des *cyprès* croissent sur le même individu , mais sur différentes parties du même arbre. Les fleurs mâles sont de petits chatons ovales d'où sortent des étamines qui répandent en certains jours de printemps , une si grande quantité de poussière fécondante , que l'on croit voir de la fumée s'élever des gros *cyprès*. Cette poussière féconde les fleurs femelles qui sortent d'un petit cône écailleux.

Les feuilles du *cyprès* réputé *mâle* ou à rameaux ouverts , sont oblongues , un peu charnues ; toujours vertes et d'un vert obscur , d'une odeur pénétrante et assez agréable lorsqu'on les écrase ; elles sont comme articulées , imbriquées les unes dans les autres , et disposées en rameaux qui semblent tout couverts d'écailles très-fines. Aux fleurs femelles succèdent des fruits obronds , raboteux , d'un pouce de diamètre , d'une saveur acerbe , que l'on nomme *noix de cyprès*, *Nuces cupressi*. Ces fruits ne mûrissent qu'après l'hiver ; ils se dessèchent , se crevassent aux premières chaleurs , et laissent échapper des graines aplaties et anguleuses , dont les fourmis sont fort friandes. Lorsqu'on veut faire germer ces graines avec succès , il faut cueillir aux mois de Mars et d'Avril , les fruits qui commencent à se fendre , les mettre au grenier dans une boîte exposée au soleil , et ne semer que la graine qui tombe au fond de la boîte. Cette graine ne demande qu'à être légèrement recouverte de terre.

Comme ce grand arbre est originaire des pays Orientaux , il vaut mieux en tirer la graine de nos Provinces Méridionales , de la Provence et du Languedoc. Le bois de *cyprès* dont le tronc devient droit et gros , est dur , pâle , ou d'un jaune rougeâtre , parsemé de veines foncées , d'une odeur agréable ; il prend un beau poli , et se corrompt difficilement : son écorce est brune. *Théophraste* dit que les portes du Temple d'*Ephèse* étoient faites de ce bois incorruptible. L'Histoire rapporte aussi que les portes de *Saint-Pierre* à Rome , qui étoient de *cyprès* , ont duré depuis *Constantin le Grand* , jusqu'au temps du Pape *Eugène IV* , c'est-à-dire , pendant l'espace de 1100 ans ; et elles étoient encore très-bonnes lorsque ce Pontife les fit remplacer par des portes d'airain. Les caisses où l'on enferme les momies

en Egypte; sont aussi de *bois de cyprès*. Ce bois peut être substitué au *cédre* : il résiste mieux aux injures de l'air que le *chêne*. On pourroit l'employer avantageusement pour faire des pieux, des palissades, des echalas et des treillages. Il seroit à désirer, dit M. Duhamel, qu'on en multipliât les plantations. On fait en Orient, usage de son bois pour la charpente. On appeloit autrefois dans l'Isle de Candie, *dos filia*, les plantations de *cyprès*, parce que les Candiots les donnoient pour dot à leurs filles. Les jeunes *cyprès* sont un peu délicats; mais lorsqu'ils ont bien pris racine, ils résistent très-bien aux hivers ordinaires. Ces arbres fournissent un peu de résine par incision, dans les pays chauds; mais nullement dans ce pays-ci: on voit seulement transpirer de l'écorce des jeunes *cyprès*, une substance blanche qui ressemble à la gomme aragante. M. Duhamel a vu des abeilles se donner bien de la peine pour la détacher; apparemment qu'elles emploient cette matière odorante dans leur *propolis*. Les fruits appelés *galbules* ou *noix de cyprès*, sont estimés astringens et fébrifuges, à la dose d'une drachme en poudre. On prétend que cet arbre bonifie l'air par son insensible transpiration. Les Médecins Orientaux envoyoient les poitrinaires respirer dans l'Isle de Candie, où ces arbres abondent.

Le *cyprès pyramidal* se garnit de branches presque depuis le pied: et comme les plus basses, contre l'ordinaire, sont celles qui prennent le moins d'accroissement, et que les unes et les autres s'approchent naturellement de la principale tige en s'élevant perpendiculairement, cet arbre prend de lui-même une forme d'autant plus régulière que l'art n'y a point de part; et il est très-propre à border des terrasses, à former des allées, à terminer des points de vue dans de grands jardins, où sur-tout il fait une belle décoration lorsqu'on l'emploie dans des places disposées en demi-cercle. Cependant cet arbre a déplu, et on l'a exclu des jardins, parce qu'on a prétendu qu'il portoit l'ennui par-tout où il étoit, et qu'il annonçoit la tristesse: mais c'est une idée bizarre qu'on ne s'est faite qu'à force d'avoir vu dans les Poètes, que les Romains, qui ont consacré le *cyprès* à *Pluton*, fai-

soient planter ces arbres comme le symbole de la tristesse, autour de leurs tombeaux, sans faire attention qu'on ne le préféreroit pour cet usage que parce qu'il fait naturellement décoration. Les maisons de campagne des Italiens doivent une partie de leur agrément à ces arbres. La couleur verte du feuillage est très-sombre en hiver, mais au printemps le vert des rameaux s'éclaircit et devient agréable à la vue, même avant le développement des nouvelles feuilles.

On distingue encore : Le *cyprès de Portugal*, *Cupressus Lusitanica patula*, fructu minori, Tourn. 587. *Cupressus (Lusitanica) foliis imbricatis, apicibus aculeatis, ramis dependentibus*, Mill. Dict. n.º 3. Il est plus petit, moins robuste et plus lent à croître que ceux de nos contrées : son feuillage est de couleur glauque ; ses fruits sont d'une couleur bleuâtre et tout au plus de la grosseur d'une cerise ordinaire. Ce *cyprès* croît naturellement sur la Côte Occidentale de la presqu'Isle de l'Inde, dans les environs de Goa. Les Portugais donnent à cet arbre le nom de *Cèdre de Bussaco*, parce qu'on a commencé à le cultiver à *Bussaco*, qui est un grand Couvent de Carmes à quatre lieues de Coimbre en Portugal. Le *cyprès de Virginie* a les feuilles de l'acacia : ce *cyprès d'Amérique* porte le nom de *cèdre blanc*, *Cupressus Virginiana, foliis acaciae deciduis*. Il croît dans les lieux gras et aquatiques de cet hémisphère, où il parvient à une hauteur et une grosseur considérables. Cette espèce quitte ses feuilles ; elles sont disposées sur deux rangs opposés ; elles se développent vers la fin de Mai et tombent vers le 15 de Novembre, après avoir rougi. Le *cyprès* à feuilles de thuya des terres humides du Maryland et de la Pensylvanie, *Cupressus thuyoides*, Linn. Le *cyprès* à feuilles de genévrier du Cap de Bonne-Espérance : son fruit est noir. Le *cyprès* du Japon, *San*, vulgò *Sugi*, Kæmpf. ; son bois enterré et macéré dans l'eau, devient bleuâtre.

CYPRIN, *Cyprinus*, Linn. Nom d'un genre de poissons abdominaux. Il contient beaucoup d'espèces. Voyez à l'article POISSON.

CYPRINOÏDE, *Gobius Cyprinoïdes*, Pallas. Poisson du genre du *Gobie* : il se trouve dans l'Isle d'Amboïse. Selon

Selon M. *Pallas*, sa longueur est d'environ trois pouces ; son corps est d'un brun grisâtre , mais plus pâle sur les parties inférieures ; la tête un peu plus épaisse que le corps , couverte d'une peau molle , sur laquelle on voit des lignes très-déliées , et dont l'ensemble forme dès especes de crénelures ; entre les yeux est une petite crête plissée et noirâtre , les dents sont très-fines ; la membrane des ouïes a quatre osselets ; chaque écaille du corps est garnie d'un petit nombre de cils ; les lignes latérales sont peu sensibles. La premiere nageoire dorsale a six rayons ; la seconde en a dix rameux ; les pectorales , chacune dix-huit ; les abdominales , chacune douze , dont les extérieurs sont moins longs et entiers à leur extrémité , ce qui , selon M. *Pallas* , est commun à toutes les especes de ce genre ; la nageoire de l'anüs a neuf rayons ; celle de la queue , qui est arrondie , en a quinze rameux.

CYPRINOÏDE , *Mormyrus Cyprinoïdes* , Linn. Poisson du genre du *Mormyre*. Il se trouve dans le Nil. La nageoire dorsale est garnie de vingt-sept rayons ; chacune des pectorales en a neuf ; chacune des abdominales , six ; celle de l'anüs , trente-deux ; celle de la queue , dix-neuf ; ces nombres de rayons different peu de ceux qui se trouvent dans les diverses nageoires du *caschive* , ( poisson qui constitue avec le *cyprinoïde* dont il est question , le genre entier du *mormyre* ) ; mais la nageoire de l'anüs dans le *caschive* , a quarante-un rayons ; et les deux lobes de la queue , dans ce dernier , sont obtus , tandis qu'ils sont aigus dans ce *cyprinoïde*.

CYROYER , *Rhedia lateriflora* , Linn. *Van Rhedia folio subrotundo , fructu luteo* , Plum. On lit dans l'*Essai sur l'Hist. Natur. de Saint-Domingue* , que c'est un arbre de la grosseur et du port d'un pommier ordinaire. Ses fleurs et ses fruits précèdent l'apparition des feuilles ; sa tige est crochue ; l'écorce grisâtre , crevassée ; ses branches sont placées sans ordre et horizontalement ; ses feuilles arrondies , d'un vert gai en dessus et nué de jaunâtre en dessous , petites , tendres , attachées par paires le long d'une côte : ses fleurs naissent attachées aux branches par un petit pétiole ; elles sont en rose , composées de quatre pé-

tales arrondis, creusés en cuillers, blancs; plusieurs étamines environnent le pistil, qui est sphérique: il lui succede une baie arrondie, ovale, de la figure d'une prune, couverte d'une pellicule très-fine, qui renferme une pulpe succulente, d'une odeur de musc, d'un goût aigrelet. On trouve au milieu un noyau fort gros, très-dur, qui contient une petite amande fort amere. On distingue trois especes de *cyroyers*; 1.<sup>o</sup> à fruits verts; 2.<sup>o</sup> à fruits jaunes; et 3.<sup>o</sup> à fruits violets. Cet arbre croit par-tout à Saint-Domingue, et en abondance; selon le Pere Plumier, à la Martinique, dans le quartier nommé le Cul-de-sac aux Frégates. Son bois est blanc; il fleurit et fructifie en Mai. Il découle souvent des nœuds de ses rameaux, une résine jaune, de bonne odeur, et assez inflammable; ses fruits sont assez recherchés; ils sont rafraichissans, mais indigestes lorsqu'on en mange beaucoup.

CYTISE, *Cytisus*. Il y en a de plusieurs especes: les uns sont de très-jolis arbrisseaux cultivés dans les jardins par les Fleuristes; et les autres, d'assez grands arbustes ou des arbres de moyenne grandeur, qui croissent naturellement sur les Alpes. Les *cytises* portent des fleurs légumineuses, dont le calice est divisé en deux levres: la supérieure a deux pointes, l'inférieure en a trois. A ces fleurs papilionacées succedent des fruits plus ou moins velus, composés de deux cosses lisses, aplaties, étroites par le bas, longues de deux pouces au moins, sur trois lignes de largeur, et qui renferment des semences dures, taillées en cœur ou réniformes. Les feuilles de tous les *cytises* sont disposées en trefle, ou composées de trois folioles, soutenues sur une même queue, et placées alternativement sur les branches: la grandeur et la figure sont très-différentes, suivant les especes. Les petits *cytises* font un effet charmant dans les bosquets printaniers par la multitude de leurs feuilles et de leurs fleurs jaunes.

Les grands *cytises des Alpes* font également, au mois de Mai, un très-bel effet par leurs belles grappes de fleurs jaunes, longues et pendantes. Le bois de ces arbres est très-dur, et d'une couleur d'ébene verte

ou jaunâtre avec des veines brunes, ce qui le fait ressembler au bois des Isles; c'est pourquoi on le nomme l'ébenier des Alpes ou fausse ébène. On le nomme aussi *aubours*, *Cytisus laburnum*, Linn. 1041. On fait avec son bois, dont le cœur se noircit en vieillissant, des manches de couteaux. On dit qu'il est assez liant pour en faire des brancards de chaise. Sa dureté le rend encore très-utile: on en fait des flûtes, des clous de bois et d'autres petits ouvrages. En un mot, il est précieux pour les Tabletiers et les Tourneurs. Les fleurs et la semence de *cytise* sont estimées apéritives: on en confit les boutons au vinaigre. Les feuilles de *cytise* sont résolatives.

Tous les *cytises* craignent le trop grand froid; aussi n'en voit-on presque point dans les pays du Nord. Tous, excepté celui des Alpes, ne sont cultivés que pour l'agrément: ils croissent assez promptement chacun dans leur espèce. Le *cytise des Alpes* réussit mal et se couvre de mousse dans les terres fortes. Il y a de ces *cytises* dans les montagnes du Dauphiné, qui ne s'élèvent qu'à dix à douze pieds; la tige est droite; l'écorce des rameaux unie et verdâtre; les feuilles sont vertes, molles, velues en dessous. Voici la liste des *cytises* les plus connus.

1.° Le *cytise-genêt*, *Cytiso-genista*. Voyez l'article GENÊT.

2.° Le *cytise des jardins*, vulgairement le *trifolium* des Jardiniers, *Cytisus sessilifolius*, Linn. *Cytisus glabris foliis subrotundis, pediculis brevissimis*, Bauh. Pin. 390; Tourn. 648: ses feuilles sont lisses, arrondies et nombreuses. Ce *cytise* croît dans les Provinces Méridionales de la France, en Espagne, en Italie; il est cultivé dans les jardins pour l'agrément: c'est un arbrisseau très-rameux, qui s'élève en buisson à la hauteur de quatre à sept pieds, qui est glabre dans toutes ses parties, ce qui le distingue facilement des autres *cytises*. On le taille en boule, on en forme de jolies petites palissades; il ne quitte ses feuilles que très-tard; il se couvre vers la fin, d'une multitude de fleurs jaunes qui lui donnent un aspect agréable.

3.° Le *cytise vert foncé* et à fleurs en épis, *Cytisus*



*glaber nigricans*, Bauh. Pin. 390 ; Tourn. 648 : ses fleurs sont jaunes et en épis droits. C'est l'espece qui étoit en usage chez les Anciens, et dont la culture a été le plus expressément recommandée par les Agriculteurs, pour la nourriture des bestiaux : il se nomme en Allemand, *Geist-lee*, *Ein-kraut* ; en Anglois, *Shrub-trefoil* ; et en Italien, *Cetiso*. Le goût décidé de la chevre pour cet arbrisseau, étoit célébré chez les Grecs quatre cents ans avant Jésus-Christ, par un proverbe de *Théocrite l'Orateur*, qui disoit que « le loup poursuit la chevre avec autant d'avidité que la chevre en a à rechercher le *cytise* » : il le fut pareillement dans la suite, ainsi que la propriété reconnue dans cet arbrisseau de donner aux vaches une grande abondance de lait, par le célèbre Poète de Mantoue.

*Florentem cytisum sequitur lasciva capella. . . . .*

VIRG. Bucolic. Eclog. 2, v. 64

..... *Et salices carpentis amaras,*

*Sic cytiso pastæ distendent ubera vacca. }*

Id. Eclog.

*Pline* ; Hist. Nat. lib. 13, cap. 24, a donné la manière de semer ce *cytise* et d'en faire des plantations ; Mais cet arbrisseau est d'une bien plus grande utilité dans les pays où il vient naturellement, comme en Italie, en Espagne, en Hongrie, dans la Bohême et l'Autriche, que par-tout ailleurs. Au surplus, dit *M. Clouet*, dans son *Mémoire sur diverses especes de plantes propres à servir de fourrage aux bestiaux*, on ne peut faire usage à titre de fourrage, que des jeunes pousses de cet arbrisseau ; desséchées, elles deviennent ligneuses : ajoutons qu'on n'en peut faire la récolte qu'à la quatrième année ; que cet arbrisseau qui doit être planté à quatre pieds de distance en tout sens, occupe beaucoup de terrain ; enfin, qu'il nuit aux plantes qui croissent aux environs, et la bonté de cet arbrisseau est moins prouvée, que le défaut d'autres fourrages dans les pays où il étoit devenu si précieux.

4.° Le *cytise velu*, *Cytisus hirsutus*, Linn. 1042 : ses feuilles et ses calices sont couverts d'une espec

de duvet roussâtre. Ce petit arbrisseau a pris faveur en Angleterre. Quelquefois ses fleurs sont jaunes et pourprées. On le dit originaire d'Italie ; il est plus tendre que le précédent , et plus convenable aux bestiaux.

5.° Le *cytise couché ou rampant*, *Cytisus supinus*, *foliis inferè*, et *siliquis molli hirsutie pubescentibus*. Bauh. Pin. 390. On le trouve communément en Bourgogne, sur les montagnes au couchant de la ville de Dijon. Ses branches s'inclinent naturellement et rampent. Ses fleurs paroissent depuis la fin du mois de Mai jusqu'en Juillet.

6.° Le *cytise des Canaries*, *Cytisus Canariensis*, *sempervirens et incanus*, Comm. Hort. 2, p. 103, t. 52. Il est toujours vert ; cependant sa feuille est blanchâtre. Il ne peut passer l'hiver chez nous que dans l'orangerie dont il fait l'ornement en Mars et en Avril, qui est le temps de ses fleurs. On prétend que c'est une variété du *cytise* de Montpellier. Ses fleurs sont d'un blanc citronné.

7.° Le *cytise épineux*, *Spartium spinosum*, Linn. *Cytisus spinosus*, Tourn. 648. *Acacia trifolia*, Bauh. Pin. 392. Il est haut de trois à quatre pieds ; il est muni de fortes épines, solitaires, longues d'un pouce et même plus ; les gousses ont une espece de gouttière sur leur dos. Cet arbrisseau croît en Italie et dans les Provinces Méridionales de la France, aux lieux montueux et arides. Il n'est délicat que dans son enfance.

8.° Le *cytise de Montpellier*, *Genista candicans*, Linn. *Cytisus Monspessulanus*, *medicæ folio*, *siliquis densè congestis et villosis*, Tourn. 648. Cet arbrisseau, haut de huit pieds, croît dans les parties Méridionales de la France, en Italie. Quelques-uns l'appellent *cytise de Portugal*. Il fleurit en Mai.

9.° Le *cytise argenté*, *Cytisus argenteus*, Linn. *Cytisus humilis*, *argenteus*, *angustifolius*, Tourn. 648. *Lotus fruticosus*, *incanus*, *siliquosus*, Bauh. Pin. 332. Ce sous-arbrisseau se trouve dans les lieux stériles et montagneux du Languedoc, de la Provence et de l'Italie. Il forme de petites touffes étalées, blanchâtres, soyeuses, argentées.

10.° Le *cytise à petites feuilles*, *Cytisus foliis incanis, angustis, quasi complicatis*, Bauh. Pin. 590; Tourn. 648. *Spartium complicatum*, Linn. Il croit en France, en Espagne, et en Italie. Ses tiges sont étalées; les rameaux montans, blancs, glabres, excepté vers le sommet où ils sont un peu velus; les feuilles vertes, la plupart pliées en deux longitudinalement. Il fleurit en Juin. On n'en fait pas grand cas.

11.° Le *cytise d'Afrique*. Sa feuille est étroite, presque linéaire, un peu velue et blanchâtre. On distingue celui du Cap de Bonne-Espérance, *Ebenus Capensis*, Linn. Mant. 264. Les fleurs sont d'un jaune rougeâtre.

12.° Le *cytise d'Espagne*, *Cytisus foliis viridibus, angustis, quasi complicatis*, Pluk. Alm. 128. *Cytisus Hispanicus primus Clusii, folio virescente*, J. B. 1, p. 369. Il est plus robuste que le *cytise à petites feuilles*, et ses feuilles sont plus grandes et bien plus pointues; ses tiges ne sont point couchées, mais montantes, rameuses, diffuses; ses rameaux sont feuillés dans toute leur longueur.

13.° Le *cytise à fruit blanc*, *Cytisus cajan*, Linn. On le cultive dans les Indes Orientales et aux Antilles, à cause de l'abondance du fruit qu'il rapporte, et dont on fait usage dans les alimens du pays; mais on s'en sert plus communément pour nourrir les pigeons, ce qui l'a fait nommer par quelques-uns le *pois des pigeons*. Voyez POIS D'ANGOLE.

14.° Le *cytise indigo*. Ses feuilles n'ont presque point de pédicule. On se sert de cette plante dans la Louisiane pour faire une substance bleue qui imite l'indigo. On pourroit la cultiver dans nos Provinces Méridionales.

15.° Le *cytise à feuilles de lin*, *Cytisus argenteus, lini-folius, insularum Stæcadum*, Tourn. 648. Ses rameaux et ses feuilles sont soyeux. Il ne s'éleve qu'à deux pieds. Il est très-robuste; il se trouve dans les Isles d'Hieres.

16.° Le *cytise odorant du sommet du Pic de Ténériffe*, *Cytisus fragrans*. Sa feuille est blanchâtre et droite, et ses fleurs, qui sont blanches, viennent en bouquets aux aisselles des feuilles.

17.° Le *cytise des Alpes*, *Cytisus Alpinus, latifolius*;

*flore racemoso* ; *pendulo*, Tourn. Inst. 648. *Laburnum arbor trifolia*, *anagyridi simile*, J. B. 1, 361. *Anagyris non fœtida*, *major vel Alpina*, Bauh. Pin. 391. C'est l'*Aubours*, le *Faux ébenier*, ou l'*Ebenier des Alpes*, dont nous avons fait mention ci-dessus. On en distingue une variété à feuilles étroites.

**CZIGITHAI.** Cet animal connu depuis fort peu de temps, et ainsi nommé par les Tartares Mongoux, est probablement le même animal que l'*onagre* des autres Provinces de l'Asie : il n'en diffère que par la longueur et la couleur du poil, qui, selon M. Bell, paroît ondé de brun et de blanc. Ces *onagres czigithais*, que les premiers Zoologistes qui en ont parlé, ont désigné sous le nom composé de *mulets féconds de Daourie*, et comme devant former une espèce moyenne, intermédiaire entre l'*âne* et le *cheval*, se trouvent dans les forêts de la Tartarie, jusqu'au cinquante-unième et cinquante-deuxième degré ; on les rencontre principalement dans les déserts des Mongoux, et dans le grand désert *Gobi* ou *Gobéc*. Ils sont de la grandeur d'un *mulet* de moyenne taille. En courant ils présentent le nez au vent ; ils vont par troupes nombreuses ; leur vitesse surpasse de beaucoup celle des meilleurs coursiers parmi les chevaux. Chaque troupe a son chef comme parmi les chevaux sauvages. Si le *czigithai* chef, découvre ou sent de loin quelques Chasseurs, il quitte sa troupe, va seul reconnoître le danger ; et dès qu'il en est assuré, il donne le signal de la fuite, et s'enfuit en effet suivi de tous les autres : mais si malheureusement ce chef est tué, la troupe n'étant plus conduite, se disperse, et les Chasseurs sont sûrs d'en tuer bon nombre. Les Tunguses et d'autres nations voisines regardent leur chair comme une viande exquisite. Tout démontre que les *czigithais* sont de l'espèce de l'*onagre*, et qu'il ne faut pas les confondre avec les *zebres*, dont les couleurs sont plus vives, et bien autrement tranchées, et qui d'ailleurs forment une espèce particulière presque aussi différente de celle de l'*âne* que de celle du *cheval*. Voyez ONAGRE à l'article ANE SAUVAGE, et le mot ZEBRE.



## D

**DABACH** ou **DUBEAH** ou **DUBBAH**. NOMS Arabes qui désignent l'*hyène*. Voyez *ce mot*.

**DABOUÉ**. Voyez SERPENT FÉTICHE.

**DABUH** est en Barbarie le nom du *babouin*. Voyez *ce mot*.

**DACTILE**, *Dactylis*, Linn. Nom donné à des plantes de l'ordre des *Graminées*; les balles qui servent de calice, sont composées de deux écailles inégales, comprimées, contenant trois ou quatre fleurs, dont les écailles sont chargées de barbes très-courtes. Le fruit est une semence nue, aplatie d'un côté et convexe de l'autre. On distingue : La *dactyle pelotonnée*, *Dactylis glomerata*, Linn. 105. *Gramen paniculatum, spicis crassioribus et brevioribus*, Tourn. 521. *Gramen spicatum, folio aspero*, Bauh. Pin. 3 : sa racine est vivace ; on la trouve dans les prairies où elle est très-commune ; ses épillets sont serrés les uns contre les autres, ramassés par pelotons et tournés du même côté ; ses feuilles paroissent rudes lorsqu'on les glisse de haut en bas entre les doigts. Les *dactyles* ciliées et capitées du Cap de Bonne-Espérance. La *dactyle lagopode* de l'Inde, *Dactylis lagopoides*, Linn. La *dactyle* de Virginie, *Dactylis cynosuroides*, Linn. *Gramen maritimum, spicâ erassâ, dactyloïde, terminali, odore rancido culmalbo*, Gron. Virg. 135 ; elle croit aussi dans le Canada, et se trouve maintenant dans le Portugal et l'Angleterre.

**DACTYLE**, *Dactylus Idæus*. Plusieurs Naturalistes expriment par ce nom, une *bélemnite*. Voyez *ce mot*.

Quelques Auteurs ont donné encore le nom de *dactyle* à l'antale, à la dentale fossile, et à tous les tuyaux cloisonnés ou non concamérés, etc. On appelle *dactylites* des moules de mer cylindriques, connues sous le nom de *dattes de mer*, et devenues fossiles. Voyez **DATTES DE MER**.

**DACTYLOBE.** Voyez à l'article OISEAU.

**DAGUET.** Voyez à l'article CERF. *Daguer* se dit en Fauconnerie d'un oiseau de proie qui vole à tire d'aile. Ce mot vient de *Dague*, espece de javelot.

**DAILS.** Voyez à la suite au mot PHOLADE.

**DAIM**, *Dama recentiorum*; *Cervus palmatus nostras*; c'est l'*Euryceros* d'*Oppien*; le *Platyceros* de *Pline*; le *Dama vulgaris* d'*Aldrovande*; le *Cervus platyceros* de *Ray*; le *Dama cervus* de *Klein*. L'animal auquel nous donnons le nom de *daim*, ressemble beaucoup au cerf; mais il est plus petit, sa queue est plus longue; le pelage est en général plus clair, et il en diffère surtout en ce que ses bois sont larges et plats par le bout: on a comparé cette partie à la paume de la main, parce qu'elle est entourée de petits andouillers en forme de doigts. La tête de la femelle du *daim* n'est point ornée de bois.

Quoique aucune espece ne soit plus voisine d'une autre que l'espece de *daim* l'est de celle du cerf, ces animaux qui se ressemblent à tant d'égards, dit *M. de Buffon*, ne vont point ensemble, se fuient, ne se mêlent jamais, et ne forment par conséquent aucune race intermédiaire. La Nature a établi entre ces deux especes une antipathie mutuelle qui s'oppose à leur alliance.

Les *daims* paroissent être d'une nature moins robuste et moins agreste que celle du cerf; ils sont aussi beaucoup moins communs dans les forêts. On en élève dans des parcs où ils sont, pour ainsi dire; à demi-domestiques. L'Angleterre est l'endroit de l'Europe où il y en a le plus dans les parcs, et où l'on fait le plus de cas de cette venaison. Il y a des *daims* aux environs de Paris et dans quelques Provinces de France: il y en a en Espagne et en Allemagne; il y en a aussi en Amérique, qui peut-être y ont été transportés d'Europe. Il semble que ce soit un animal des climats tempérés; car on n'en trouve point, ou on n'en trouve que très-rarement, dans les forêts du Nord. Comme le *daim* est moins sauvage, plus délicat et pour ainsi dire plus domestique que le cerf, il est aussi sujet à un plus grand nombre de variétés.

Outre les *daims* communs à pelage fauve, il y en a

de blancs, de fauves-bruns, à taches ou raies blanches ; d'autres entièrement noirs. Le *daim* d'Espagne est aussi grand qu'un cerf ; le *daim* de Virginie est presque aussi grand que celui d'Espagne, et il est très-remarquable par la grandeur du membre génital et par la grosseur des testicules.

La tête de tous les *daims* mue comme celle des cerfs ; mais elle tombe plus tard : ils sont à peu près le même temps à la refaire. Les *daims* raient comme le cerf, dans le temps du rut, mais d'une voix basse et entrecoupée. Ils ne s'excedent pas autant que le cerf, et ne s'épuisent point par le rut. Le temps du rut des *daims* arrive quinze jours ou trois semaines après celui du cerf. Ils ne s'écartent pas de leur pays pour aller chercher des femelles ; cependant ils se les disputent par des combats à outrance ; ainsi ils jouissent par droit de conquête, et prennent leurs plaisirs avec ménagement. Plus sociables que les cerfs, ils sont portés à demeurer ensemble : ils se mettent en hardes, et restent presque toujours les uns avec les autres. Dans les parcs, dit M. de Buffon, lorsqu'ils se trouvent en grand nombre, ils forment ordinairement deux troupes qui sont bien distinctes, bien séparées, et qui bientôt deviennent ennemies, parce qu'ils veulent également occuper le même endroit du parc. Chacune de ces troupes (ou *hardes*) a son chef qui marche le premier, et c'est le plus fort et le plus âgé ; les autres suivent, et tous se disposent à combattre pour chasser l'autre troupe du bon pays. Ces combats sont singuliers par la disposition qui paroît y régner : ils s'attaquent avec ordre, se battent avec courage, se soutiennent les uns les autres, et ne se croient pas vaincus par un seul échec, car ils reviennent à la charge le lendemain ; le combat se renouvelle même tous les jours, jusqu'à ce que les plus forts chassent les plus foibles et les releguent dans le mauvais pays. Le terrain disputé reste à la possession du vainqueur. Ils aiment les terrains élevés et les collines. Lorsqu'on les chasse, ils ne s'éloignent pas comme le cerf ; ils ne font que tourner, et cherchent seulement à se dérober aux chiens par des ruses multipliées, et en leur donnant le change ; le *daim* se jette bien à l'eau comme

le cerf, mais il ne se hasarde pas à la traverser dans une aussi grande étendue. Au reste, la chasse du *daim* et celle du cerf n'ont entre elles aucune différence essentielle ; les chiens préfèrent la chasse du *daim* à celle de tous les autres animaux ; et lorsqu'ils en ont une fois mangé, ils ont beaucoup de peine à *garder le change* sur le cerf ou sur le chevreuil.

Le *daim* se nourrit, de même que le cerf, de grains et de bois : comme il broute de plus près que le cerf, le bois coupé par la dent du *daim* repousse plus difficilement que celui qui l'a été par la dent du cerf. Les *daims* ruminent : ils recherchent la femelle dès la seconde année de leur vie. Inconstans dans leurs amours, ils ne s'attachent pas à la même femelle, comme le chevreuil ; mais ils en changent comme le cerf. Ces animaux s'apprivoisent aisément.

La *daine* porte huit mois et quelques jours, comme la biche : elle produit de même ordinairement un *faon*, quelquefois deux, et très-rarement trois. Ils sont en état d'engendrer et de produire depuis l'âge de deux jusqu'à quinze ou seize ans : enfin ils ressemblent au cerf par presque toutes les habitudes naturelles ; et la plus grande différence qu'il y ait entre ces animaux, est dans la durée de la vie.

Les cerfs vivent vingt-cinq à trente ans, et les *daims* ne vivent qu'environ vingt ans. Comme ils sont plus petits, il y a apparence, dit M. de Buffon, que leur accroissement est encore plus prompt que celui du cerf ; car dans tous les animaux, la durée de la vie est proportionnée à celle de l'accroissement, et non pas au temps de la gestation, comme on pourroit le croire, puisqu'ici le temps de la gestation est le même ; et que dans d'autres especes, comme celle du *boeuf*, on trouve que, quoique le temps de la gestation soit fort long, la vie n'en est pas moins courte.

On voit quelquefois de ces animaux offrir des irrégularités dans les bois et l'appareil du sexe. Consultez notre *Observation sur une espece d'hermaphrodisme dans un individu de l'espece du daim, etc.* insérée dans le *Journal de Physique et d'Hist. Nat. Décembre 1775.*

Le *daim* fournit au commerce les mêmes ressources que le cerf. Sa peau est estimée, après qu'elle a été



passée en huile chez les Chamoiseurs , ou en mégief.  
On en fait des gants , des culottes , etc.

DAIM DE BENGALÉ. C'est l'*Axis* de *Pline*. Voyez *AXIS*.

DAINE , *Sciæna cappa* , Linn. Poisson du genre du *Sciène* ; il se trouve dans la Méditerranée. On sait qu'un des caracteres communs à tous les poissons de ce genre , est d'avoir toute la surface de la tête couverte d'écaillés ; mais le principal caractere de la *daine* est , selon *Linnaeus* , d'avoir les écaillés latérales de la tête disposées sur deux rangées paralleles. La nageoire dorsale a sa base placée dans une espece de rainure , où elle reste cachée , lorsqu'elle est repliée ; elle a vingt-trois rayons , dont les onze premiers sont épineux ; les nageoires pectorales ont chacune seize rayons flexibles ; les abdominales , six , dont l'intérieur est épineux : celle de l'anüs , treize , dont trois épineux ; celle de la queue , dix-sept.

DAINE est la femelle du *daim*. Voyez *ce mot*.

DAINTIERS. En Vènerie , on donne ce nom aux testicules du cerf. Voyez à l'article *CERF*.

DALLE. On appelle ainsi une pierre dure comme celle de liais , débitée par tranches de peu d'épaisseur , et dont on couvre les terrasses , les balcons : on en fait aussi du carreau.

DAMA de quelques Anciens , paroît être le même animal que le *nanguer* , espece de *gazelle*. Voyez *NANGUER*.

DAMAN DU CAP. Voyez à l'article *MARMOTTE* *BATARDE*.

DAMAN-ISRAËL , c'est-à-dire , *Agneau d'Israël*. Les Arabes croient , en effet , que ce fut l'espece d'animal avec lequel les Israélites firent leur Pâque.

Le *daman-Israël* vit dans les cavernes des rochers : il est très-commun aux environs du Mont Liban et dans les montagnes de l'Arabie et de l'Abyssinie. Il est de la grandeur et de la forme d'un lapin ; il a de même les jambes de devant un peu plus courtes que celles de derriere ; les oreilles sont petites et courtes , couvertes de poils en dedans comme en dehors. Tout le dessus du corps est à peu près de la couleur de nos lapins sauvages , et le dessous est blanc ; tout le

Dessus du corps est, en outre, garni de nombre de poils longs, isolés et d'un noir luisant. Il n'a point de queue, et il a à chaque patte trois doigts d'une forme ronde, d'une chair molle et sans ongle. Par ces derniers caracteres il paroît approcher du *loris*. Voyez ce mot.

DAME. Nom donné par *Belon*, à la *pie* et à la *hulotte*. On a donné le surnom de *dame* ou *demoiselle Angloise* au *couroucou* à ventre rouge. Voyez ces mots.

DAME D'ONZE HEURES. Voyez ORNITHOGALE.

DAMIER. Coquille univalve, du genre des *Cornets*; à sommet aplati, ornée de taches noires, quelquefois jaunes, sur un fond blanc, ou de taches blanches, triangulaires sur un fond noir. Voyez CORNETS.

DAMIER. C'est un oiseau maritime de la grosseur du *pigeon romain*, et qui fréquente les zones tempérées et froides de l'Océan austral. Le *damier* est du genre du *Petrel*. Si quelque couple de *damiers* suit les vaisseaux jusqu'aux Tropiques, ils y restent peu de temps; aussi voit-on rarement ensemble le *damier* et le *paille-en-cul*. On en a trouvé depuis le Cap Horn jusqu'à la Nouvelle-Hollande, et vraisemblablement il y en a au-delà sur le même parallèle. Le grand nombre de *damiers* prouve que c'est un oiseau qui peuple beaucoup; et comme on en trouve très-peu en été, qu'il ne niche point au Cap de Bonne-Espérance, il y a tout lieu de présumer qu'il pond aux terres avancées vers le Pôle Austral. Ces oiseaux volent par couples, s'approchent familièrement des vaisseaux, les suivent, et se repaissent des différentes choses qu'on jette à la mer. Voyez PETREL.

DAMIER. Nom donné à des papillons de jour, qui ne marchent que sur quatre pattes. Leurs chenilles sont épineuses et se métamorphosent en chrysalides nues, angulaires et suspendues par la queue. On distingue plusieurs sortes de *damiers*. Ils sont d'une grandeur moyenne. Le dessus des ailes est en général de couleur rousse, tacheté ou de noir, ou de jaune, ou de blanc. On observe les mêmes teintes au-dessous des ailes, mais différemment distribuées. Les nervures longitudinales et les bandes transversales de couleur noire, sur les ailes, concourent à former, avec la couleur

rousse ou fauve , des especes de mailles carrées , qui représentent assez bien les cases d'un damier ou d'un échiquier. Le vol de ces papillons est assez rapide : tantôt ils planent , et tantôt ils agitent beaucoup les ailes. Ils sont assez communs dans les bois et les prairies qui les avoisinent. M. *Ernst* distingue : Le *damier* , première , seconde , troisième et quatrième , et même sixième espece : Le *damier* à taches blanches , et deux sortes de *damiers* à taches fauves : Le *grand damier* à taches fauves rougeâtres en dessus et en dessous. Ces especes ont aussi des variétés. Leurs chenilles paroissent deux fois l'année , à la fin du printemps et à la fin de l'été : elles sont noirâtres , ornées de petits points blanchâtres , par cercles ; elles vivent en petite société ; leurs piquans ou épines sont ou noirs , ou d'un blanc bleuâtre , ou rouge - orangé ; la tête , ainsi que les pattes membraneuses et postérieures sont rouges ; les pattes écailleuses sont noirâtres. Elles ne dédaignent pas l'ortie , le plantain , l'armoise. Leur chrysalide est de couleur brunâtre , ornée de tubercules noirâtres ou orangées sur chaque anneau.

**DAMMAR.** Nom que *Rumphius* donne à des arbres très-résineux , qui croissent dans les grandes Indes. On distingue : Le *dammar* sèlan , *Dammara selanica*. Le *dammar* blanc , *Dammara alba* , Rumph. Amb. 2. *Dammar puti* , *Dammar batta*. La résine attachée aux arbres ressemble à des morceaux de cristal , et sert à goudronner les navires.

**DANAÏDE** , *Pæderia*. Nom d'un genre de plantes étrangères , de la famille des *Rubiacées* , et qui comprend des plantes sarmenteuses à feuilles simples et opposées , et à fleurs en cime ou panicules axillaires , dont la corolle est velue intérieurement. Les fleurs sont dioïques fausses ou par avortement ; c'est-à-dire , que sur certains pieds ce sont les étamines qui prennent de l'accroissement et font avorter les pistils , tandis que le contraire arrive sur d'autres pieds. Or , comme il semble que ce soit un sexe qui détruit l'autre , M. *Commerson* en a pris occasion pour donner à cette plante un nom qui rappelle le trait historique de la fable des *Danaïdes*. Le fruit est une petite baie globuleuse , couronnée , fragile , et qui contient deux

semences ovales. Il y a : La *danaïde* à feuilles fétides des Indes et des Moluques, *Pæderia fatida*, Linn. *Convolvulus fatidus*, Rumph. Amb. 5. p. 435. t. 160. *Apocynum fatidum*, Burm. Fl. Ind. p. 71. La corolle est pourprée intérieurement. Cette espèce est cultivée au Jardin du Roi. La *danaïde* à fleurs rouges et d'une odeur de narcisse la plus suave, *Pæderia fragrans*. Elle croît dans les bois de Palma, principalement sur les bords escarpés de la rivière, à l'Isle de France. C'est la *Danaïs* de *Commerson*.

DANBIK. Nom d'une variété de l'oiseau appelé *senegali*. Voyez ce mot.

DANOIS ( grand et petit. ) Voyez à l'article CHIEN.

DANTALE. Voyez DENTALE.

DANTE et DANTA. Animal appelé *tapir*, au Brésil. Voyez TAPIR.

DAPHNIS ( le ). Voyez à l'article CÉPHALE.

DAPHNOT des Antilles. Voyez OLIVIER BATARD de Saint-Domingue.

DARD, *Coluber jaculatrix*, Linn. Ce serpent, qui est du troisième genre, se trouve à Surinam ; il ne faut le confondre ni avec l'espèce connue sous le nom de *serpent dit le trait*, ni avec l'*acontias dit le serpent aurore*. Voyez ces mots.

Le *dard* a la tête petite et de figure ovale, distinguée par sa grosseur, d'avec le reste du corps, un peu rétrécie par sa partie antérieure, et couverte d'écaillés de différentes figures. Le tronc est effilé, et va en s'amincissant insensiblement vers la queue qui est très-déliée et un peu plus courte que la moitié du tronc. La couleur du corps est cendrée, avec une bande noirâtre, dont les bords sont d'un noir foncé, et qui s'étend depuis le museau jusqu'à l'extrémité de la queue. On distingue sur chacun des côtés une autre bande pareille, mais plus étroite. L'abdomen est blanchâtre et recouvert par cent soixante-trois grandes plaques. Le dessous de la queue est garni de soixante-dix-sept paires de petites plaques.

*Gronovius* a observé une variété de cette espèce, qui avoit soixante et douze grandes plaques sur l'abdomen, et soixante-dix-neuf paires de petites plaques sous la queue.

**DARD** ou **VANDOISE**, *Piscis jaculus* ; *Cyprinus leuciscus*, Linn. Petit poisson de nos rivières, qui va fort vite dans l'eau : il semble qu'il s'y élance par saccades, comme un trait décoché ; d'où lui est venu son premier nom. Ce poisson qui va par troupes et durant l'été, semble se plaisir à se jouer à la surface de l'eau ; il est de l'ordre des poissons blancs et du genre du *Cyprin*. Il est long de neuf pouces ; il a le corps large de deux pouces, et le museau pointu : il est couvert d'écaillés moyennes, tachetées de petites lignes. La nageoire dorsale a dix rayons, ainsi que celle de l'anus ; les pectorales en ont chacune quinze ou seize ; les abdominales, neuf. Sa couleur est entre le brun, le vert et le jaune. Il a l'estomac petit et le foie blanc ; la bourse du fiel y est attachée. Il devient fort gras. Sa chair est molle, mais bonne, assez agréable au goût, sur-tout quand le poisson est frais et pêché en bonne eau. Cette chair est si saine, qu'on dit en proverbe : *sain comme dard*.

**DARNAGASSE**. C'est la *pie-grieche grise*.

**DARRY** ou **DERRY**. Nom qu'on donne en Hollande et en Zélande aux bois et à toutes sortes de parties de végétaux, usés, comme dénaturés et presque réduits à l'état et à la consistance d'une tourbe charbonneuse.

**DARTRIER**. C'est l'*herbe à dattres*. Voyez ce mot.

*Aublet* ( Guian. 755. tab. 302. ) fait mention d'un autre *dartrier* qui croît dans la Guiane, sur le bord des rivières, *Vatairea Guianensis*. C'est un arbre de la famille des *Légumineuses* ; il s'élève à près de cinquante pieds de hauteur, sur un pied de diamètre ; son bois est blanc, léger et cassant ; l'écorce lisse et blanchâtre : les feuilles sont alternes, ailées avec impaire, vertes en dessus, cendrées en dessous : le fruit est une gousse orbiculaire, couleur de marron, comprimée, mince par les bords, ridée d'un côté, uniloculaire, et qui ne s'ouvre point. Cette gousse qui a environ trois pouces de diamètre, contient une semence qui en remplit la cavité. Dans la saison des pluies, ces gousses sont apportées par les rivières sur le rivage de l'Isle de Cayenne. La semence pilée avec du sain-doux, forme une pommade employée pour guérir les dattres,  
d'où

d'où est venu le nom du fruit, qui est appelé *graine à dattres* par les habitans du pays.

**DATTES**, *Dactyli*. Ce sont des fruits oblongs, gros comme le pouce, longs d'un pouce et demi, composés d'une pellicule mince, roussâtre, dont la pulpe ou la chair est jaunâtre, grasse, ferme, bonne à manger, douce, d'un goût vineux et sucré. Cette chair environne un gros noyau séminal, alongé, grisâtre, cylindrique, dur et creusé d'un sillon dans sa longueur. Ces fruits naissent en Barbarie, dans l'Isle de Gorée, près de celle du Sénégal, dans les Indes Orientales, au Levant et en Espagne: il en croît aussi en Provence, mais qui sont maigres et se corrompent très-facilement. Nous donnerons la maniere d'en faire la récolte et leur usage, après avoir décrit l'espece de palmier qui les produit: palmier qui est très-anciennement connu par l'utilité de ses fruits, et celui peut-être qui a donné le nom à toute la famille à laquelle il appartient; (*Voyez l'article PALMIER.*) étant nommé chez les Anciens simplement *palmier*, c'est-à-dire, qui porte des *palmes*, nom que l'on donne encore en Italie et dans d'autres endroits aux feuilles de cet arbre.

#### *Histoire du PALMIER DATTIER.*

Le *palmier dattier*, *Phœnix dactylifera*, Linn. *Palma major*, Bauh. Pin. 506. *Palma dactylifera major vulgaris*, Sloan. Jam. Hist. 2. p. 111. *Palma dachel*, Alp. Egypt. p. 14. C'est un arbre de la grande espece des *palmiers*. Il y en a de sauvages et de cultivés. Il pousse une racine qui souvent est simple, et toujours épaisse et ligneuse: elle est environnée vers son collet, de menues branches, un peu tortueuses, nues et serpentineuses. Le bois et l'écorce de ces premières branches sont fibrés, flexibles, roussâtres et d'un goût acerbe. Le tronc de l'arbre n'est pas trop gros, il est droit, cylindrique et sans branches: avec le temps sa hauteur surpasse huit brasses. Il a pour écorce les queues ou chicots (*pollex*) des branches feuillées qui restent après qu'on les a coupées, et qui sont placés symétriquement, y en ayant toujours six autour du tronc; de sorte que les six qui sont au dessus, répondent

à l'endroit des interstices qui se trouvent entre les queues des branches inférieures. Cette espèce d'écorce épaisse et chargée d'écailles ou chicots, facilite pour monter sur l'arbre. Quand la superficie du tronc est nue, ce qui arrive par la vieillesse ou par l'effet de l'injure du temps, elle est de couleur fauve. La substance intérieure du tronc est composée de fibres longitudinales, épaisses, ligneuses, cependant légères, étant unies par une matière fongueuse. Le peu de solidité de ce bois le rend très-difficile à travailler. Le jeune *palmier dattier* a dans le milieu de son tronc, une espèce de nerf ligneux : au bout d'un an il contient une moëlle bonne à manger ; avancé en âge, le tronc s'endurcit, il n'y a que le sommet de bon à manger ; plus vieux encore, il n'y a que les boutons du sommet où se trouve cette moëlle molle, blanche, tendre, charnue, cassante, douceâtre et savoureuse. Les Persans et les Arabes en sont fort friands : mais comme cette moëlle est le germe productif des branches qui doivent naître, l'arbre meurt lorsqu'on la coupe.

Le *palmier dattier* est communément terminé par une seule tête conique, qui est composée au moins de quarante branches feuillées, et de quatre-vingts au plus, placées en rond : les plus anciennes se courbent bientôt en arc vers l'horizon, et enfin se fanent. Des aisselles des branches feuillées sortent des grappes branchues (*spadix*), fléchies en zigzag, ou même contournées ; elles ont chacune leur enveloppe (*spatha*), elles portent des fleurs dans le *palmier* mâle ; elles portent des fruits dans le *palmier* femelle. La côte de la branche feuillée est très-grande, longue d'environ trois brasses, verdâtre, lisse ; étant jeune, luisante et jaunâtre ; étant vieille, courbée et creusée en gouttière, d'une substance fibreuse et analogue à celle du tronc. Cette côte est composée, vers son extrémité, de feuilles semblables à celles du roseau ; elles durent toujours : elles sont ailées et en très-grand nombre, soutenues sur des espèces de queues ligneuses ; si fortement attachées à la côte, qu'on ne peut les en arracher qu'avec peine. Ces feuilles sont situées obliquement et alternativement, larges de deux pouces, et ongles d'une coudée, fort pointues, ensiformes,

d'un vert pâle, et pliées dans leur longueur, fort dures, seches et pleines de nervures.

Au sommet du *palmier dattier* et à la base des côtes, se trouvent trois ou quatre sortes d'enveloppes à réseau, semblables à de l'étoupe ou au gros chanvre, représentant par leur figure une nasse dont les fils seroient collés et appliqués en croix, et non pas entrelacés. Ces enveloppes plus ou moins larges, et colorées en jaune selon la vétusté de l'arbre, servent à affermir un nombre de branches, et mettre à couvert des injures extérieures, non-seulement les branches feuillées, mais encore principalement celles des jeunes grappes. On a vu dans notre Cabinet une de ces enveloppes à réseau.

Les fleurs du *palmier dattier* naissent encloses dans une autre grosse enveloppe, qu'on appelle *élaté*. Cette enveloppe s'ouvre quand elle a atteint une certaine grosseur, et elle laisse paroître des fleurs blanches, disposées en grappes. A ces fleurs placées au haut du tronc et aux aisselles des branches feuillées, succèdent sur le même rameau en grappe, appelé *régime*, cent quatre-vingts à deux cents *dattes*, dont nous avons déjà parlé, et qui étant mûres, servent de nourriture à un grand nombre de personnes dans les Indes, en Perse, en Syrie, en Afrique, en Egypte et en Judée. Celles qu'on nous envoie ne sont guere employées que pour la Médecine. *Voyez* la maniere de les conserver; à la fin de cet article.

#### Culture du PALMIER DATTIER.

Le *palmier* qui naît de lui-même des racines d'un autre, commence à donner des fruits après quatre années de transplantation dans un terroir fertile; dans un terrain stérile il ne rapporteroit qu'au bout de six à sept ans: mais celui qui vient d'un noyau est bien plus long-temps à donner du fruit.

Voici l'ordre dans lequel les *palmiers*, soit mâles, soit femelles, produisent leurs différentes fleurs. Elles sont à trois pétales. Vers le mois de Février ces arbres poussent leurs boutons dans les aisselles des branches feuillées; il en résulte des *spathes* chargés de duvet,



qui croissent peu à peu, et grossissent au point que le mois suivant ils s'entr'ouvrent dans leur longueur, et laissent paroître un corps semblable à une truffe. Ce corps ainsi dégagé, prend bientôt la figure d'une grappe composée d'un grand nombre de pédicules qui soutiennent de petites fleurs dans les mâles, et des especes de baies ovales, cylindriques dans le *palmier* femelle : les fleurs fécondent ces fruits naissans, qui mûrissent dans l'espace de cinq mois. Les *palmiers* les plus vigoureux portent huit ou dix grappes. La grappe mâle est parsemée d'un grand nombre de petites fleurs oblongues, à trois pétales et à étamines velues : elle porte deux cents pédicules, dont les plus courts supportent quarante petites fleurs ; les moyens, soixante ; et les plus longs, quatre-vingts. Au commencement de Mars les spathes se rompent ; les grappes femelles paroissent d'abord, et peu de jours après elles sont nues, et portent un très-grand nombre d'embryons, gros et ronds comme un grain de poivre, luisans et d'un goût acerbe. Dans le mois de Mai ces fruits sont déjà gros comme nos cerises : leur couleur est verte. En Juin leur osselet ou noyau séminal grossit, leur chair devient plus solide, et ils mûrissent dans le mois d'Août, sans que la chair pulpeuse continue d'être adhérente à son noyau.

Le *palmier* se plaît dans les terrains sablonneux des pays chauds. On le cultive dans la Grece, dans l'Italie et un peu en France. Lorsqu'on sème des noyaux il en naît des *palmiers* mâles et femelles ; mais lorsqu'on plante des racines, les *palmiers* qui naissent suivent le sexe de leur mere racine. Quand on a planté dans la terre les jeunes pousses de deux ou trois ans, on a soin de les arroser pendant l'été : on extirpe celles qui pullulent autour du *palmier*, ainsi que tous les insectes qui pourroient nuire à l'arbre. Lorsque les *palmiers* sont en état de porter des fleurs et des fruits, on prend soin d'en multiplier et accélérer la fécondité. Pour y réussir, on cueille sur la fin de Février, au sommet de l'arbre, les spathes mâles remplis de fleurs fécondantes ; on retire les grappes dont les fleurs ne sont pas encore épanouies : on partage ces grappes en petites baguettes fourchues, et on les fixe transver-

salement sur le milieu des grappes femelles, jusqu'à ce que les jeunes embryons aient acquis de la vigueur, étant couverts de la matiere séminale des petites fleurs mâles. C'est ainsi que la poussiere des étamines s'insinue dans le germe ou embryon du fruit à l'instant du développement. Mais dans les pays déserts la Nature supplée à l'industrie humaine ; les zéphyrz légers s'emparent des poussieres séminales du *palmier* mâle, les transportent et fécondent les fleurs des *palmiers* femelles qui n'en sont pas très-éloignés, et qui se trouvent sur la direction du vent. Nous apprenons que dans le Jardin de l'*Académie de Berlin*, il y a un *dattier* femelle d'environ seize pieds de haut, sur neuf pouces de diametre : il fleurit depuis plus de quarante ans ; en 1749 on y suspendit une branche de *dattier* garnie de fleurs mâles, ( on prétend qu'on se contenta de semer sur les fleurs femelles, de la poussiere des étamines, récoltée depuis plusieurs jours sur un *palmier* mâle, ) et dans le mois d'Avril 1750 on y cueillit de très-belles et excellentes *dattes*, dont les noyaux plantés dans le mois de Janvier suivant, ont produit une pépiniere de *palmiers dattiers*.

Lorsqu'on observe la constance et l'uniformité de la Nature dans ses productions, et qu'on remarque qu'elle a donné les germes propres à chaque individu, on ne peut se résoudre à croire ce qu'on lit dans un Mémoire lu à l'*Académie de Gottingue*, que si l'on plante le noyau séminal du *palmier dattier*, de maniere que le côté où il y a une incision profonde, soit tourné vers le ciel, il en vient un *palmier* femelle, mais que quand on a placé en haut la surface unie, et qui n'a qu'une légère incision, il en vient un *palmier* mâle. On y lit aussi que le moyen d'avoir des *palmiers* qui donnent des *dattes* de très-bonne heure ( lors même qu'ils n'ont que six ou sept pieds ), c'est d'arroser les noyaux qu'on a semés, avec de l'eau salée, ainsi qu'on le pratique au village d'Elche, tandis qu'au village de Murcie où on ne les arrose qu'avec de l'eau commune, les *dattiers* n'y portent du fruit que très-tard.

*Maniere de récolter , de conserver les D A T T E S , et l'usage qu'on en fait.*

Lorsque les *dattes* sont mûres , on en distingue trois sortes , selon les trois degrés de maturité : la première , est de celles qui ne sont mûres qu'à l'extrémité ; la deuxième , de celles qui sont mûres jusqu'à environ la moitié , et la troisième est de celles qui le sont entièrement. On les récolte souvent dans le même temps , parce que trois jours d'intervalle achevent le degré de maturité dans celles qui ne le sont pas ; et comme elles tombent d'elles - mêmes étant mûres , on est obligé , de peur qu'elles ne se meurtrissent en tombant , de les cueillir à la main sur les grands *palmiers* , ou de secouer les grappes des petits *palmiers* dans un filet. Cette récolte des *dattes* se fait en automne , en deux ou trois fois , jusqu'à ce qu'on les ait toutes recueillies dans l'espace de trois mois.

Pour achever de mûrir et sécher ces trois classes de fruits , on les expose au soleil sur des nattes. Elles deviennent d'abord molles , et se changent en pulpe ; ensuite elles s'épaississent et se bonifient au point de n'être que peu ou point sujettes à se pourrir. Les *dattes* étant desséchées , ou plutôt devenues solides , on les met au pressoir pour en tirer le suc mielleux , et on les renferme dans des peaux de chevres , de veaux , de moutons , ou dans de longs paniers faits de feuilles de *palmiers* sauvages , en forme de sacs ; ces sortes de *dattes* sont la nourriture la plus ordinaire du peuple du pays : ou bien après en avoir tiré le suc , on les arrose de nouveau avec le même suc avant que de les renfermer : ou enfin on ne les exprime point , et on les renferme dans des cruches avec une grande quantité de sirop ; celles-ci ne sont destinées que pour les riches : on appelle ces *dattes* , ainsi préparées , *caryotes* , *Caryotæ*.

Les *dattes* qu'on nous envoie par la voie du commerce , de Syrie et d'Egypte , sont en partie séchées sur l'arbre même ; ou plus communément , lorsqu'elles étoient prêtes à mûrir , on les a cueillies , et elles ont été percées , enfilées et suspendues , pour les faire sécher.

On tire par expression, de ces *dattes* récoltées et desséchées ou solidifiées en la dernière manière, une sorte de sirop qui tient lieu de beurre, étant gras et doux, et qui sert de sausse et d'assaisonnement pour les alimens. Le peuple du pays se sert effectivement de ce sirop en guise de beurre, pour la pâtisserie, pour assaisonner le riz et la fine farine, lorsqu'on veut se régaler dans les festins et les jours de fêtes. Pour rétirer ce suc, les uns mettent une claie d'osier sur une table de pierre ou de bois inclinée, en plein air, et font un creux au plancher, pour y placer un vase de terre, propre à recevoir le sirop. Ensuite ils chargent ces claies d'autant de *dattes* raffermies, qu'elles en peuvent contenir. Les *dattes* venant à fermenter et étant pressées par leur propre poids, laissent échapper leur liqueur, qui coule dans le vase de terre: quelquefois on serre les claies avec des cordes, et on les charge de grosses pierres: on réitere cette opération jusqu'à ce qu'on ait exprimé à peu près tout le suc des *dattes*, lesquelles étant conservées, servent, comme nous l'avons dit, à la nourriture du peuple.

*Kämpfer, Amœnit. exot. fascicul. V*, dit que les Basréens et les Arabes, qui ont une grande quantité de ces *palmiers*, emploient, en place de pressoir, une chambre à double plancher, et dont les murailles sont tapissées de rameaux. Le plancher supérieur est mobile: ils jettent sur l'inférieur une certaine quantité de *dattes*, qui sont devenues assez molles par la maturité; quelquefois aussi ils jettent de l'eau bouillante; ensuite ils laissent tomber le plancher mobile, qu'ils chargent à volonté. Le sirop, extrait de cette manière, est plus liquide que le précédent, mais moins fluide que celui des paysans qui habitent les montages voisines, où il n'y a que peu ou point de *palmiers dattiers*: ces paysans achètent le marc des *dattes* passées au pressoir, et les font bouillir jusqu'à ce qu'elles soient réduites en une bouillie très-claire, mais qui est peu agréable et peu nourrissante.

Le bois du tronc de *palmier dattier* sert en Afrique en place de bois de charpente; on en fait des pieux qui résistent long-temps dans l'eau. Ses feuilles ou les

branches feuillées servent à couvrir les cabanes des paysans : ils en font aussi des fagots : ils font des balais avec les grappes ; des vases et des plats , avec les spathes ou enveloppes , auxquels ils donnent la figure qu'ils veulent ; ils emploient les hampes des grappes à faire des chaussures et d'excellentes cordes pour leur marine.

Nous avons déjà dit que la moëlle du sommet de ce palmier et ses tendres branches feuillées , qui sont en forme de cône , fournissent aussi une nourriture délicate. On prétend que les jeunes grappes mâles et femelles sont aussi très-bonnes ; on peut manger toutes ces parties crues ou cuites avec la viande de mouton. Les *dattes* elles-mêmes fournissent naturellement et par les préparations de l'art , une diversité de mets fort agréables. Les *dattes* , comme nous avons dit ci-dessus , étant récentes , sont un aliment salutaire aux Egyptiens , aux Africains , et sur-tout pour ceux qui ne boivent que de l'eau : desséchées , elles sont plus difficiles à digérer. On fait bouillir les noyaux pour les amollir , et ils servent de nourriture aux bœufs que l'on fait reposer. A la Chine on fait brûler ces osselets , et on les fait souvent entrer dans la composition de l'*encre de la Chine*. En Espagne on les brûle pour faire une poudre propre à nettoyer les dents : on en fait aussi le faux ivoire brûlé. En Natolie on est dans l'usage de jeter de l'eau sur les *dattes* pour les faire fermenter , et en tirer du vin qui peut se changer en vinaigre. Souvent on tire de ce vin , par la distillation , un esprit ; et comme l'usage des liqueurs spiritueuses est sévèrement défendu par la Religion de Mahomet , on le fait passer sous le nom de *remède* , pour soulager les crudités et les coliques d'estomac : afin de mieux guérir ces maux , les gens riches ajoutent , avant la distillation , de la *sqvine* , de l'*ambre* et des aromates ; mais le commun du peuple y met de la racine de *réglisse* et de l'*absinthe de Perse* , ou de la petite racine de *vrai jonc odorant* , ou de la *semencine* de Turque ou de Perse. Le *nectar de dattes* que boivent les Souverains de Congo , est la liqueur spiritueuse pure des *dattes* fermentées.

Le *palmer* renferme ses vertus alimentaires dans la moëlle de son tronc et dans ses fruits : on trouve encore dans ces derniers une vertu médicinale. L'expérience a appris que les fruits du *dattier* sont légèrement astringens, et modèrent le cours de ventre ; qu'ils fortifient l'estomac, adoucissent la poitrine et tous les organes du poumon, même les douleurs des reins et de la vessie ; mais il faut en user modérément ; autrement ils causent le mal de tête et l'affoiblissement de la vue, produisent des obstructions et la mélancolie.

**DATTES DE MER.** On donne ce nom quelquefois à des corps mous, que M. *Cestoni*, habile Pharmacien de Livourne, dit être les véritables fruits de l'*algue à feuilles étroites des Verriers*. On en trouve la figure dans un Livre intitulé, *la Galerie de Minerve*.

**DATTE DE MER.** On donne ce nom à une coquille bivalve, cylindrique, épaisse et du genre des *Moules*. Ses valves sont revêtues d'un périoste brun ou de couleur rousse ou marron, et se joignent exactement. On y distingue quelques stries très-fines ; l'intérieur est nacré. Ce coquillage qui se trouve à Toulon et sur les Côtes d'Italie, d'Afrique, même en Amérique, est enfermé vivant dans une pierre qu'il a creusée, quoique très-dure, difficile à casser, même à coups de massue, et formant une partie des rochers de marbre, etc. qui avancent dans la mer et en sont baignés.

Voici un fait qui prouve incontestablement que ce coquillage bivalve perce la pierre, et qu'il n'y est point renfermé par la pétrification du terrain, comme l'ont pensé quelques Naturalistes à l'égard des *dails du Poitou*. Voyez à l'article PHOLADE. On trouve de ces *dattes* dans les moëllons qui ont été employés aux anciennes fortifications maritimes, et aux quais de Toulon ; ces moëllons ont été apportés de lieux élevés et éloignés de la mer ; néanmoins en cassant de ces pierres ou blocs nouvellement tirés de la mer, on trouve dans leur intérieur beaucoup de *dattes* fraîches, bonnes à manger ; car la chair de ce coquillage a un goût fort agréable et est regardée comme un mets délicat. Les Anciens connoissoient déjà sa bonté, ainsi que la singularité qu'il offre à ceux qui en mangent dans l'obscurité ; la lumière phosphorique que donne ce testacée,

est si vive, qu'elle fait paroître leur bouche enflammée.  
Voici ce qu'en dit *Milvus Marinus*.

*Dactylus illustrat radianti lumine petram;*

*Appositus mensæ, lumine mensa nitet.*

Cette lumière se trouve aussi dans la pholade du Poitou. En examinant l'extérieur des pierres qui renferment des *dattes de mer*, on n'y découvre que quelques trous de figure irrégulière; les uns assez petits pour qu'on n'y puisse introduire qu'une paille; d'autres gros comme le bout du doigt, mais toujours beaucoup trop petits, pour qu'on en puisse tirer la coquille sans la briser: ce n'est donc qu'en cassant les pierres qu'on se peut mettre en état de bien examiner les *dattes* et leurs loges. Ces coquilles n'ont point d'articulation à charnières comme quelques huîtres, mais les deux panneaux sont joints par un ligament qui s'étend depuis le bout le plus menu de la coquille jusqu'à son milieu. Il y a de ces coquilles qui ont plus de trois pouces de longueur, et un pouce de diamètre. Ces espèces de moules sont pourvues de quelques fils: elles font, étant jeunes, des trous dans la pierre dure, et augmentent la capacité de ces loges suivant leur crue: elles n'ont qu'un très-petit jeu dans ces prisons, qui représentent exactement en creux, la forme extérieure de la coquille: l'ouverture depuis la surface de la pierre, forme un entonnoir jusqu'à la demeure du coquillage, qui étant proportionnée à sa grandeur et à sa configuration, ne lui permet pas de s'y retourner: la tête de l'animal étant toujours opposée à cette ouverture, il est à présumer qu'il l'introduit la première, et que par conséquent elle a dû servir dans son travail. Au reste, ces *dattes de mer* n'affectent point dans les pierres une position uniforme; il y en a de placées plus parallèlement à l'horizon, d'autres le sont verticalement, et la plus grande partie sont inclinées sous différents angles; ce qui fait que souvent la loge d'un ancien se trouve dans le chemin d'un second, et dans ce cas il en coûte la vie au voisin: ce nouvel ouvrier forme sa loge aux dépens de la sienne, il la traverse et détruit la coquille jusqu'au niveau de

l'augmentation qu'il désire faire à son habitation. Ceci prouve encore que les *dattes de mer* creusent et augmentent leurs loges peu à peu.

Ces animaux, quoique renfermés dans une pierre dure, puisque c'est une sorte de marbre, ne sont pas à l'abri de quelques ennemis qui leur font la guerre : il y a des especes de scolopendres, longues depuis un pouce jusqu'à cinq, fort menues, qui parviennent à leurs loges par leurs communications, et qui dévorent les *dattes*. M. de Fougereux, qui a donné un Mémoire sur ces coquillages, inséré dans le *cinquieme volume des Savans étrangers*, dit avoir encore trouvé dans ces trous, des especes de cloportes de mer et une puce de mer. Mais comment ces *dattes*, dans l'état de leur enfance, se creusent-elles leur domicile ? Il faut croire qu'elles s'attachent avec leurs fils à la pierre qu'elles veulent tarauder, et que les dents ou aspérités qui sont sur leur coquille, creusent peu à peu une demeure proportionnée à leur volume : l'on sait que l'unique occupation de ce testacée se réduit à prendre la nourriture que la mer lui apporte, à multiplier son espece (il est hermaphrodite), et à creuser sa demeure.

**DATTIER** ou **MOINEAU DE DATTE**. On ignore ce qui a mérité à cet oiseau le nom qu'il porte ; il est aussi commun dans la partie de la Barbarie située au Sud du Royaume de Tunis, que les moineaux le sont en France ; le blanc, le gris, le rouge et le noir, offrent le fond du plumage de ce *moineau* Africain.

**DATURA**. Voyez à l'article **POMME ÉFINUSE**.

**DAUCUS DE CANDIE**, *Daucus Creticus*. Cette plante, qui vient communément dans les endroits pierreux et montagneux, dans l'Isle de Crete, aujourd'hui de Candie, et dans les Alpes, a une racine longue, grosse comme le doigt, fibree et d'un goût de panais. Sa tige est haute d'un pied, cannelée et velue. Ses feuilles sont cotonneuses, cendrées et découpées comme celles du fenouil. Les sommets de ses branches soutiennent des ombelles lanugineuses, blanchâtres, d'une odeur agréable et d'un goût piquant : elles sont composées de petites fleurs en rose, à cinq pétales blancs, dont le calice se change en un fruit formé de



deux semences oblongues, cannelées, velues, convexes d'un côté et aplaties de l'autre.

On donne aussi le nom de *daucus* à la *carotte sauvage*, autrement appelée *chirouis* ou *faux chervi*. Voyez aux mots CAROTTE, etc.

La semence du *daucus de Candie* est estimée lithontriptique, hystérique et carminative : elle est la première des quatre semences chaudes mineures, qui sont celles d'*ammi*, d'*ache*, de *persil* et de *daucus*. On substitue souvent la semence du *chirouis* à celle du *daucus de Candie*, qui est l'un des ingrédients de la grande thériaque. Les *daucus* sont des espèces de panais sauvages. Dans le Levant, on fait un vin de *daucus* pour résister au venin et pour provoquer les règles.

DAUPHIN. Voyez la description et l'histoire de ce céracée, à la suite du mot BALEINE.

DAUPHIN. On donne encore ce nom à une coquille univalve, qui est du genre des *Limaçons* à bouche ronde. Voyez LIMAÇON DE MER. Les contours de cette coquille sont armés de pointes déchiquetées.

Les Astronomes ont aussi donné le nom de *dauphin* à une constellation de l'hémisphère boréal : elle est composée de dix étoiles, selon *Ptolomé* et *Tycho*. Voyez l'article CONSTELLATION.

DAUPHIN OU PAPILLON CRÉPUSCULAIRE. M. le *Febvre des Hayes*, du Cercle des Philadelphes (c'est-à-dire de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de la Colonie Française de l'Isle de Saint-Domingue), donne ces deux dénominations à un insecte *diptere* (à deux ailes), qu'on voit en abondance durant les crépuscules du matin et du soir seulement, dans les montagnes de cette Isle. Il ne fréquente que les orangers, les citronniers appelés *chadecs*, les bigarradiers en fleur. Cet insecte a environ douze à quinze lignes de longueur sur trois de largeur et quatre d'épaisseur, dans ses plus grandes dimensions. Il est couvert d'un duvet qui imite le poil, plus long sur le dos et à la naissance des ailes. Les parties supérieures sont brunes, les inférieures grisâtres ; les ailes sont découpées et anguleuses au bout de presque toutes les nervures ; elles offrent une petite bande jaunâtre, et un petit œil brun cerclé de rougeâtre ; les ailes sont pendantes et

disposées à peu près comme celles du poisson volant ; dans l'état de repos , elles ne dépassent pas le bout de la queue. La forme du corps de cet insecte , prise dans tout son ensemble , ressemble beaucoup à celle du *dauphin de mer* ; l'abdomen , qui est relevé par l'extrémité comme dans le *perce-oreille* , est terminé par deux lobes arrondis , entre lesquels est une petite queue velue et droite. L'abdomen est composé de six anneaux , sans compter celui d'où part la queue ; les deux derniers portent chacun trois marques blanchâtres et latérales ; ce sont peut-être des trachées. La tête est assez grosse ; le front descend verticalement ; sa trompe se recourbe sous le menton : ses antennes sont à anneaux très-fins ; elles ne sont ni très-longues , ni relevées et étendues ; mais elles se placent de chaque côté sous les ailes : pour marcher , il fait usage de ses six pattes. Cet insecte est massif , lourd et très-fort ; cependant son vol ressemble à celui de l'oiseau-mouche ; il fait d'ailleurs autant de bruit , et son bourdonnement est assez considérable ; son vol qui s'exécute en rond , en serpentant de haut en bas et dans tous les sens , a néanmoins beaucoup de rapidité ; il semble que la forme de sa queue contribue beaucoup à faire prendre au vol ces différentes directions. Cet insecte est-il bien de l'ordre des *Papillons* ?

DAUPHINELLE. Voyez *PIED D'ALOUETTE*.

DAURADE. Voyez *CETERACH*.

DAURADE (poisson). Voyez *DORADE*.

DEAB , en Barbarie , est le *Chacal* ou l'*Adiva*. Voyez ces mots.

DEBASSAIRE. Voyez *PENDULINE*.

DEEB. Nom que l'on donne en Barbarie au *chacal*. Voyez ce mot.

DÉFENSES. Se dit des armes offensives ou défensives que portent plusieurs animaux. Cependant le nom de *défenses* est consacré par l'usage , à désigner , à exprimer dans le *sanglier* les deux grosses et longues dents arquées dont la mâchoire inférieure est armée ; dans l'*éléphant* , les *défenses* qui fournissent l'ivoire , sont implantées dans la mâchoire supérieure ; il en est de même de celles du *narhwal*. Voyez *SANGLIER* , *ÉLÉPHANT* et *NARHWAL*.

**DÉGEL**, *Glacii solutio*. On entend par ce mot le relâchement du grand froid, cet adoucissement de l'air qui résout les neiges dans tout un pays ; en un mot, la fonte de la glace qui pour lors reprend son premier état de fluidité. La glace se fond beaucoup plus lentement qu'elle ne s'est formée ; elle commence à se fondre par la surface : au lieu que l'eau se gele du centre à la circonférence, la glace se dégele de la circonférence au centre. *Voyez* GLACE.

**DÉGRAS**. Dans le Commerce on donne ce nom à l'huile de poisson qui a servi à passer des peaux en chamois. Cette même huile sert ensuite aux Corroyeurs pour passer principalement les cuirs blancs. *Consultez le Dictionnaire des Arts et Métiers.*

**DÉLIVRE**. *Voyez* ARRIERE-FAIX.

**DELTA**. *Voyez* DOUBLE C.

**DÉLUGE**, *Diluvium*. Ce mot exprime la plus grande alluvion qui ait jamais couvert la terre ; celle qui a dérangé l'harmonie première, ou plutôt la structure de l'ancien Monde ; celle qui, par une cause extraordinaire des plus violentes, a produit les effets les plus terribles, en bouleversant la terre, soulevant ou aplanissant les montagnes, dispersant les habitans des mers, couche par couche, sur la terre ; celle enfin qui a semé jusque dans les entrailles du globe terrestre, les monumens étrangers que nous y trouvons, et qui doit être la plus grande, la plus ancienne et la plus générale catastrophe dont il soit fait mention dans l'Histoire ; en un mot, la plus grande époque de la Chronologie.

M. *Walch*, dans sa *These* sur le déluge des Anciens, dit que la mémoire du déluge universel s'est conservée chez toutes les Nations ; les Grecs, et sur-tout les Egyptiens et les Assyriens, en ont eu des opinions différentes. Le même Auteur dit encore qu'il regne une contradiction entre ceux des Grecs qui en ont écrit. Les uns soutiennent qu'il y a eu deux déluges, d'autres font mention de trois, quelques-uns de quatre, et d'autres en ajoutent encore un cinquième. M. *Walch* rapporte tous ces déluges différens des Païens, à celui du Patriarche Noë, d'où ils prennent leur source, puisque tous les Ecrivains profanes en

racontent les mêmes circonstances. Enfin, il s'étonne que tandis que les paroles de *Moyse* sont si claires, on puisse disputer du déluge, de l'année, du temps et des autres circonstances. Telle fut cette inondation générale, qu'elle détruisit tout ce qui avoit vie sur la surface de la terre, excepté *Noë*, sa famille, les poissons et tout ce qui fut renfermé dans l'Arche avec *Noë*. *Moyse* nous en donne l'Histoire dans la *Genese*, Chap. VI et VII. Les meilleurs Chronologistes la fixent à l'an de la création 1656, 2293 ans avant *Jesus-Christ* (a).

Le déluge a fait et fait encore le plus grand sujet des recherches et des réflexions des Naturalistes, etc. Les points principalement contestés peuvent être réduits à trois : 1.° son étendue ; a-t-il été absolument général, ou ne l'a-t-il été que pour certains pays ? 2.° sa cause ; et 3.° ses effets. Il nous suffira de dire qu'on a regardé comme une preuve physique de l'universalité du déluge et des grands changemens qu'il a opérés sur toute la surface du Monde, cette multitude étonnante de corps marins qui se trouvent répandus, tant sur la surface de la terre que dans l'intérieur même de tous les Continens : mais la difficulté est d'expliquer cette dispersion d'une manière conforme à la disposition, à la situation des bancs, des couches et des contrées où on les trouve. *M. Pluche*, (*Spectacle de la Nature*, tome VIII, p. 93), en parlant du déluge, dit que les régions du Tigre et de l'Euphrate n'ont point été toujours comprises dans cette terrible submersion, et qu'elles seules, parmi toutes celles de l'ancien

---

(a) Suivant la *Genese*, le déluge arriva l'an 600 de l'âge de *Noë*, qui revient à l'année 1657 de la création : Et le septième jour du douzième mois, dit l'Écriture, les grandes sources ont été brisées, et des cataractes du ciel ont été ouvertes, et la pluie tomba sur la terre pendant quarante jours et quarante nuits, et toutes les montagnes élevées, qui étoient sous le ciel, furent submergées. Les eaux les surpasserent de quinze coudées, et les montagnes furent couvertes ; les eaux se retirèrent peu à peu de dessus la terre, baisserent insensiblement, et diminuèrent pendant cent cinquante jours. Dieu fit souffler les vents sur la terre ; et les sources de l'abyme et les cataractes du ciel furent fermées. Les eaux baisserent peu à peu jusqu'au dixième mois ; et le premier du premier mois de l'année suivante, la terre fut absolument séchée.

Monde, furent les premières découvertes et habitées par les descendans de Noë : aussi les appelle-t-il le berceau du genre humain. M. de Kéralio prétend qu'il y a eu des Savans très-pieux et très-orthodoxes, qui ont pensé que Moïse, se conformant au style oriental, avoit désigné par le mot *terre*, la seule portion du globe (la Palestine et quelques cantons voisins) qui avoit été habitée par les Israélites et leurs ancêtres. M. Grouner pense que Dieu ayant résolu de toute éternité de noyer les hommes, etc. de cet âge, avoit disposé pour cet effet les lois de la Nature. M. l'Abbé le Brun, Précepteur des Pages de la Reine, a voulu, il y a quelques années, retracer sous nos yeux ce tableau du désastre de nos peres et du deuil général de la Nature. M. l'Abbé le Brun pensant que l'élévation des eaux qui ont couvert autrefois la terre, n'étoit peut-être qu'un simple effet de la force centrifuge portée à un certain degré, et que ce seul mouvement de rotation, imprimé au globe, l'ayant fait pirouetter avec une vitesse accélérée, les eaux ont dû sortir des réservoirs du grand abyme, et s'élever malgré leur propre pesanteur. Ç'a été d'après ce système que notre ingénieux Physicien a voulu nous donner au Louvre, une image du déluge ; et pour démontrer les causes de ce phénomène, voici l'expérience qui a été faite et que nous avons vue. On a pris un globe terrestre armé de soupapes, et enfermé concentriquement dans un globe de verre. On a commencé par remplir d'eau le globe terrestre ; on en a fermé l'ouverture qui répondoit dans le globe de verre ; ensuite, par le moyen d'une manivelle, on a donné au globe intérieur un léger mouvement de rotation ; l'eau n'a point franchi ses barrières : mais l'a-t-on fait mouvoir avec une vitesse accélérée, bientôt la masse d'eau a forcé les soupapes attachées à la surface extérieure de ce globe terrestre, et a rempli toute la capacité du globe de verre en s'échappant avec force ; ainsi le globe terrestre a été entièrement couvert de ses propres eaux. On a cessé d'agiter le globe, l'eau est rentrée dans les réservoirs à peu près jusqu'à l'horizon du globe, et s'est mise en équilibre avec elle-même. Voilà donc, suivant M. l'Abbé le Brun, une esquisse de la cause du

du déluge ; voilà la démonstration de la conformité du système de Moÿse avec les lois de la Nature , et une réfutation des erreurs évidentes de Burnet , de Whiston , de Woodward , de l'illustre Bossuet et de M. Pluche. Cette expérience fait honneur au génie de M. l'Abbé le Brun. Elle annonce une grande connoissance de la théorie des forces centrales.

On trouve dans le *Recueil de l'Académie des Sciences* ; plusieurs belles machines de cette espece , et l'on a su mettre à profit la force centrifuge pour l'élévation des eaux ; mais celle-ci nous démontre-t-elle le déluge universel d'une manière bien conforme au récit de l'Historien sacré ? D'ailleurs , si par un mouvement de turbination , imprimé à notre globe , et mê ensuite avec une vitesse accélérée , les eaux ont monté malgré leur propre pesanteur , il faudra admettre que les animaux , etc. auront été portés , en raison de leur propre masse et de leur pesanteur , à des élévations et des distances beaucoup plus considérables. . . . C'est aux Physiciens qu'il appartient de s'expliquer là-dessus. . . . Nos Lecteurs n'exigeront pas de nous de plus grandes réflexions ; mais avant de terminer cet article , il convient de dire encore que M. Pluche prétend que les dépouilles de l'Océan parlent à tous les yeux ; que le langage des pétrifications est entendu du peuple le plus grossier ; que ce sont des monumens dus au plus mémorable de tous les événemens , et que ces reliques du Monde ancien sont à côté de l'Histoire de Moÿse , ce que sont les médailles à côté de l'Histoire Romaine. Nous aurons occasion de dire en partie notre sentiment sur l'origine des fossiles , à l'article FOSSILES et au mot TERRE , dans cet Ouvrage.

DEMI-AIGRETTE, heron bleuâtre à ventre blanc de Cayenne , pl. enl. 340. Cet oiseau se trouve aussi à la Louisiane. Quelques plumes effilées , à barbes désunies , partent du dos , et s'étendent un peu au-delà de la queue ; mais elles ne sont ni aussi longues , ni en aussi grand nombre que dans l'aigrette. L'oiseau demi-aigrette a deux plumes longues , étroites et pointues , qui tombent du derrière de la tête sur le haut du cou ; les pieds sont jaunâtres et le bec d'un brun nué de jaune.

**DEMI-AMAZONE** ; c'est l'*Amazone à tête jaune*. Voyez à l'article **AMAZONE**.

**DEMI-DEUIL**, *Galathea*, Fabric. Papillon de jour qui marche sur six pattes ; il se trouve dans les bois et sur les seigles qui en sont voisins. Il paroît aux mois de Juillet et d'Août. On rencontre beaucoup de variétés de ce papillon. Le fond de la couleur du *demi-deuil* est blanc jaunâtre, coupé ou semé de bandes, de taches et de nervures noires, distribuées avec symétrie. Le bord extérieur des quatre ailes est terminé par une bande noire sur laquelle il y a plusieurs taches de la couleur du fond. Toutes les nervures des ailes traversent cette bande, et vont un peu après finir en pointe. Vers le bord inférieur des ailes inférieures, il y a trois especes d'yeux. Le bord supérieur des ailes supérieures est communément d'un jaune plus foncé que le fond principal. Le dessous de l'aile inférieure est aussi plus coloré. Toutes les taches et nervures sont moins grandes et moins noires au-dessous des ailes, qu'en dessus, et sont différemment dessinées : il n'y a point de bandes noires sur les bords des ailes ; mais il y a six yeux jaunâtres avec des prunelles noires, ils sont placés sous les secondes ailes. Dans l'espece mâle, toutes les teintes sont plus fortes, mieux dessinées ; l'aile inférieure a cinq yeux.

On distingue le papillon *demi-deuil* aux yeux bleus, tant au-dessus qu'au-dessous des ailes ; des traits noirs en zigzag terminent le bord des extrémités de ses ailes ; chaque aile supérieure ou antérieure, offre trois yeux noirs avec une prunelle bleue fort large, et quatre caracteres noirs de forme différente : l'aile inférieure est festonnée à son bord et offre cinq yeux pareils aux précédens : le dessous des ailes ressemble au dessus. Ce papillon est rare : on le trouve en Allemagne.

**DEMI-FIN**. Nom que M. de Montbeillard donne à plusieurs sortes d'oiseaux, qui ont le bec plus fort que les *pipits* et les *fauvettes*, mais moins que les *tangaras* et la *linotte*. Il y a : Le *demi-fin à huppe et gorge blanche* ; c'est le *Manakin* d'Edwards, pl. 344 : il se trouve dans l'Amérique Méridionale. Le *demi-fin mangeur de vers* ; c'est le *Figurier de Pensylvanie*, de M. Brisson. Le *demi-*

*En noir et bleu des Indes*, a été indiqué dans les *Commentaires de Pétersbourg*, en 1765, pag. 344, n.º 6, pl. XV, fig. VI.

**DEMI-MÉTAUX**, *Semi-metalla*. On donne ce nom à des corps métalliques, d'un ordre à part, pesans, plus ou moins solides et opaques qui ont un grand rapport avec les métaux par leur aspect (*facies metallica*), par leur éclat et par la fusibilité dont ils sont susceptibles, qui se purifient au feu presque tous par sublimation, et qui prennent en se refroidissant une surface convexe; en un mot, qui possèdent les propriétés métalliques, à l'exception de la fixité, de la malléabilité et de la ductilité. Ainsi toute substance qui a la pesanteur, l'éclat métallique, qui ne peut se purifier sans se sublimer, ou qui se détruit au feu, ou qui s'y réduit en vapeurs ou en flammes (excepté le cobalt), et qui se brise sous le marteau, est un *demi-métal*. Il faut aussi en excepter les pyrites proprement dites; elles ont bien l'éclat et la pesanteur métalliques, mais elles se vitriolisent.

Ceci posé, les *demi-métaux* different essentiellement des minéraux proprement dits, qui ne sont qu'un assemblage de matieres terreuses ou pierreuses, entremêlées de sels, de bitumes et de portions métalliques ochracées, le tout susceptible d'être réduit en pierre, en scories, en verre, et de ne contracter que peu ou point d'union avec les *demi-métaux*.

Toutes ces propriétés si essentielles pour la distribution des corps qui composent le regne minéral, nous font reconnoître six *demi-métaux*, dont cinq sont solides, et le sixieme est fluide.

Les *demi-métaux* solides, purifiés par la Nature ou par l'Art (ce qui s'entend de leur état de régule), sont l'*arsenic à face métallique*, le *cobalt*, le *bismuth*, l'*antimoine* et le *zinc*.

Le *demi-métal* fluide (qu'il soit vierge ou revivifié du *cinabre*), est le *mercure*.

Les *demi-métaux*, tels que la Nature les présente, sont, ainsi que les métaux, rarement dans leur état de pureté ou de régule; ils sont toujours alliés à d'autres substances métalliques, ou adultrés, c'est-à-dire, déguisés par des matieres minéralisantes, qui



sont le *soufre* et l'*arsenic*. Voyez ces mots et les articles MINÉRAUX et MÉTAUX.

A l'égard du *mercure*, les Chimistes sont aussi embarrassés que les Naturalistes, sur le rang qu'il doit tenir parmi les minéraux; il n'a ni la malléabilité naturelle, ni la fixité, ni la solidité des métaux: le défaut de ces propriétés le rapproche des *demi-métaux*: il est, comme eux, susceptible de la plus grande volatilité; d'un autre côté, il n'est point combustible, il est fluide habituellement: ce n'est que par le mélange qu'on le rend solide, ou par un froid excessif et artificiel, qu'il devient malléable; d'où l'on peut déduire que le *mercure* est seul dans son espece.

On cite tous les jours la description d'un nouveau *demi-métal* trouvé dans la mine de cobalt de Fœrila en Helsinsie, et dont M. Cronstedt a fait mention sous le nom de *nickel* dans les *Mémoires des Savans de Suede* en 1751, tome XIII; et en 1754, tome XVI. Voyez NICKEL. Depuis ce temps on a encore fait mention d'un autre nouveau minéral, qui se trouve aux environs de Géra, dans le Voigtland, Province de la Saxe: on l'y voit en forme d'une veine passablement forte et couchée contre une montagne. Personne ne l'a encore défini, ni nommé, parce que ses propriétés sont des plus étranges: c'est une matiere fort poudreuse, extrêmement blanche et presque semblable à de la craie de Briançon, on diroit d'un *guhr d'argent* des plus onctueux au toucher. Voici les principales propriétés qu'on a déjà reconnues à ce minéral: 1.° Il est très-propre à polir et lustrer l'or et l'argent. 2.° Il ne change pas au feu, et l'on n'a pu le mettre en fusion: 3.° il est très-bon pour nettoyer et adoucir la peau des mains et du visage. 4.° Etant mis dans l'eau il se divise au point qu'on peut en vernisser des figures de plâtre, qui paroissent ensuite argentées. 5.° On peut en faire des crayons pour dessiner sur le papier en guise de *molybdene*; ses traits sont doux, moëlleux et luisans, et sur-tout très-propres à dessiner des fleurs que l'on veut ensuite enluminer ou peindre: 6.° On en tire un *magistere* infiniment supérieur à celui qu'on tire du bismuth. 7.° Il peut servir aux Facteurs d'orgues pour enduire la futaine de leurs moules, qui

se conserve par-là dans les fontes ; et ne brûle pas si-tôt qu'à l'ordinaire ; ajoutez qu'il donne aux tuyaux d'orgues le poli de l'argent. Ce nouveau minéral ne seroit-il point une *Molybdene* blanche , un *Pompholix* naturel ? Voyez MOLYBDENE.

DEMI-PAON. Nom d'un papillon de l'ordre des *Sphinx à ailes festonnées*. Sa chenille se trouve ordinairement sur le sommet du saule , quelquefois sur le peuplier blanc , sur le tilleul , sur le pommier : sa teinte est d'un vert tendre , nué de bleuâtre ; les bandes ou boutonnières , d'un blanc bordé de vert ; la tête entourée de jaune ; la couronne des pattes est rouge : sa métamorphose est en Août et Septembre ; pour cette opération , elle descend de l'arbre , s'enfonce dans la mousse ou dans les feuilles ; sa chrysalide est d'un brun-noir. Le papillon qui paroît au mois de Mai suivant , a le corps gris ; le corselet est presque tout noir ; les ailes supérieures offrent des raies ondées et des taches de différens bruns , sur un fond lilas ou gris de lin ; les ailes inférieures sont d'un rose assez vif , bordées de jaune , et offrent chacune une tache oculaire noire , avec un cercle bleu.

DEMI-RENARD, *Semi-vulpes*. Nom que les François de l'Amérique donnent , d'après *Gesner* et *Aldrovande* , au *didelphe* ou *philandre*. Voyez à l'article SARIGUE.

DEMOISELLES (*mouches*). Sous ce nom vulgaire on comprend : 1.° les *demoiselles* qui ont été des *formica-leo* : 2.° ces jolies petites mouches qui , dans leur premier âge , ont été des vers à six pieds , nommés *petits lions* ou *lions de pucerons* , parce qu'ils se nourrissent principalement de ces insectes si tranquilles et si peu capables de se défendre contre eux : 3.° les *demoiselles* plus généralement connues de ceux qui n'ont pas fait une étude particulière de ces petits animaux. Comme ces mouches naissent et croissent dans des lieux très-différens , qu'elles sont aussi de genres différens , malgré quelques rapports extérieurs , et que leur histoire peut intéresser la curiosité et l'instruction du Lecteur , nous ferons des articles séparés de chaque espece de ces animaux , et nous les ferons passer en revue , chacun dans leurs trois états dif-

férans ; celui de *ver* , celui de *nymphé* et celui de *mouche*.

DEMOISELLES AQUATIQUES, *Libella* aut *Perla*, aut *Mordella*. C'est l'espece de mouches connue dans presque toute la France, même par les enfans, sous le seul nom de *demoiselles* : on prétend qu'elles doivent ce nom à la longueur de leur corps et à leur taille fine ; car l'on ne connoit point de mouches qui aient le corps plus long et plus délié que celui de plusieurs especes de ces *demoiselles aquatiques* : on y compte ordinairement onze anneaux. M. de Réaumur en distingue trois genres ; savoir : *demoiselles* à corps court et aplati ; *demoiselles* à tête grosse et sphérique ; *demoiselles* à tête petite et large. M. Linnaeus les divise en moyennes, petites et grandes *demoiselles* : ce qui revient à la distinction de M. de Réaumur. Le Naturaliste du Nord en compte quatre especes dans les moyennes, autant dans les petites, et huit dans les grandes : toutes ont les antennes courtes, la queue fourchue ou garnie de pinces, mais seulement dans les mâles, et la bouche garnie de mâchoires ; elles ont de plus, trois petits yeux lisses entre les grands yeux à réseau au devant, et trois articulations aux tarse.

*Origine des DEMOISELLES AQUATIQUES, leur état de nymphé, leur métamorphose et leur accouplement.*

Cette mouche naît dans l'eau, et y prend un accroissement complet. Elle commence par être un ver hexapode ou à six pieds : ce ver est encore jeune et très-petit quand il devient *nymphé* : il a déjà dans routes ses parties la même proportion qu'il aura étant transformé : ainsi les *demoiselles* à corps court viennent des *nymphes* les plus courtes, etc.

Les *nymphes* des trois genres de *demoiselles aquatiques*, sont pour la plupart d'un vert-brun, souvent salies par la boue qui s'est attachée à leur corps : celles de quelques autres especes qui se tiennent dans l'eau claire, montrent des taches blanchâtres ou verdâtres très-joliment distribuées. M. de Réaumur leur a trouvé à toutes, une tête, un cou, un corselet, un corps composé de dix à onze anneaux, et six jambes atta-

chées au corselet ; ces *nymphes* vivent dans l'eau , y nagent avec leurs jambes , et la respirent. M. *Poupart* croit avoir remarqué , qu'en cet état elles tiennent beaucoup de la nature des vrais poissons , et qu'elles sont pourvues d'ouïes.

Chaque espece de *nymphes* porte un masque dont la forme est différente : l'une porte un casque ; l'autre un masque aplati , et la troisieme un masque plat et effilé : cet organe singulier , placé au-devant d'une bouche garnie de bonnes dents , est , dit M. *Deleuze* , mobile au gré de l'insecte sur l'extrémité d'une espece de manche par lequel il est attaché à son cou , et lui sert à saisir les petits insectes aquatiques dont il se nourrit , et qu'il surprend en relevant son masque qu'il tenoit auparavant baissé. Toutes ces *nymphes* vivent dix à onze mois sous l'eau , avant que d'être en état de se transformer en *demoiselles*. Les temps les plus favorables à leur métamorphose et à leur accroissement , sont depuis le mois d'Avril , jusques et compris celui d'Octobre ; c'est hors de l'eau que doit s'accomplir la grande opération , qui fait passer l'insecte de cette espece d'état de poisson à celui d'habitant de l'air. Après être resté au bord de l'eau d'où il est sorti , pendant le temps nécessaire pour se bien sécher , il se met en marche , et cherche un lieu où sa transformation puisse se faire commodément ; souvent la *nymphes* se détermine pour une plante sur laquelle elle grimpe. Après l'avoir parcourue , elle se fixe , la tête en haut , soit contre la tige , soit contre une branche ou contre une feuille ; quelquefois elle s'attache contre un brin de bois sec. La métamorphose de cette *nymphes* en *demoiselle* , est la même que celle des autres *nymphes* en mouches , soit à deux ou à quatre ailes : c'est aussi la même que celle des *chrysalides* en papillons.

Les *demoiselles aquatiques* ont quatre ailes très-transparentes , semblables à la gaze la plus fine et la plus éclatante , ou à du talc ouvragé. Cette espece de petite étoffe est argentée ou dorée dans les unes , ornée de taches colorées dans d'autres. Ces ailes sont moins grandes que celles des *demoiselles terrestres* ; cependant les *demoiselles aquatiques* volent beaucoup

plus , et avec plus de grace : on diroit qu'elles planent comme un oiseau ; en un mot , elles ne sont pas obligées de lever leurs ailes aussi haut , ni de les faire descendre aussi bas que les *demoiselles terrestres* , dont le vol est lourd , et semble n'avancer qu'au moyen de grands battemens d'ailes.

L'accouplement de ces insectes est fort singulier ; leurs amours se décident par un enlèvement. Depuis le printemps jusque vers le milieu de l'automne , on les voit dans les prairies bordées par une riviere ou par un ruisseau , les unes posées sur des plantes , les autres volant en l'air : et parmi ces dernieres , on en remarque qui volent par paires singulièrement disposées. Le bout du corps de celle qui est antérieure , est posé sur le cou de la postérieure : toutes deux également amoureuses et animées des mêmes desirs , volent de concert , et elles ont alors le corps étendu en ligne droite. L'antérieure est le mâle , qui , avec les crochets qu'il a au bout du derriere , tient sa femelle saisie par le cou , et la conduit en ravisseur où il lui plaît d'aller. Celle-ci paroît se laisser conduire volontiers , puisqu'elle agit ses ailes pour aller en avant , comme elle feroit si elle étoit entièrement libre.

Telle est la maniere dont ces insectes commencent à se faire l'amour. Lorsque le mâle qui plane tient ainsi sa femelle , il la serre et ne la laisse plus échapper : ce ravisseur n'est pas cependant encore fort avancé. Il lui est impossible de porter sa partie vers celle de sa femelle qu'il tient par l'extrémité de son corps. Tant que la femelle ne se prête point à ses desirs , l'accouplement ne peut se faire : aussi le mâle tient-il quelquefois fort long-temps sa femelle ; il l'emporte en traversant les airs , suspendue à sa queue , jusqu'à ce qu'enfin celle-ci ou fatiguée , ou mise en action , se rende à ses importunités : pour lors la femelle qui cede à la force ou au penchant , fait de son corps un cercle. Son ventre ainsi replié passe entre ses jambes et par-devant sa tête , et elle porte elle-même l'extrémité de son ventre contre la partie du mâle , qui s'accouple avec elle sans lâcher la tête de sa femelle. Pendant cet accouplement , ces insectes sont dans une attitude singuliere : ils forment une espece d'anneau,

La tête de la femelle est accrochée par la queue du mâle, tandis que l'extrémité de son ventre qui fait le cercle, est accouplée avec la partie supérieure du ventre de ce même mâle. Ces insectes volent dans cette attitude forcée, et ne se séparent que lorsque l'accouplement est tout-à-fait fini. Si ces sortes d'enlèvemens sont fort communs, il n'en est pas moins vrai que ces bizarres accouplemens nous font voir combien la Nature est féconde et inépuisable dans les moyens de parvenir à ses fins.

Les parties propres aux mâles sont tout autrement placées dans le corps des *demoiselles*, que dans celui des autres mouches. M. de Réaumur a reconnu cette partie masculine sous le corps, près de sa jonction avec le corselet, c'est-à-dire, aux premiers anneaux.

Les *demoiselles* sont des insectes fort vifs : les couleurs dont elles sont ornées, servent à distinguer le caractère dominant du sexe. Les plus petites sont ordinairement les mâles : celles qui habitent les prairies et qui s'y font remarquer par leur belle couleur bleue, s'accouplent avec des *demoiselles* d'un verdâtre doré, et avec d'autres purement grisâtres. Les femelles pondent leurs œufs réunis en grappes ; quelquefois elles les déposent un à un. Consultez les *Mémoires sur les Insectes*, de M. de Réaumur, Tom. VI.

DEMOISELLE DU FORMICA-LEO, *Libella gracilis*.  
Mouche qui a été *formica-leo*, et qui est d'un genre différent de celui des *demoiselles* qui aiment à voler le long des rivières. Quoiqu'elle ait des ailes plus longues et plus larges que son corps, son vol a quelque chose de pesant, et le cède beaucoup en agilité au vol des *demoiselles* les plus communes. Mais avant de parler de cette jolie mouche, considérons-la au berceau et avec son masque, c'est-à-dire, dans l'état de *formica-leo*.

*Description du FOURMI-LION ou FORMICA-LEO.*

Il n'y a guère plus de soixante et dix ans qu'on a observé cet insecte, et les particularités qui l'ont rendu célèbre. L'on croyoit du temps d'*Albert le Grand*, que le *fourmi-lion* avoit été réellement une *fourmi*, qui,

après avoir changé de nature et d'inclination ; devenoit formidable à ceux qui lui avoient donné l'être, et les dévorait. On connoît à présent le ridicule de cette opinion. Le nom de *formica-leo* (lion des fourmis) qui lui a été donné d'abord par les François, a été généralement adopté ; et ce nom lui convient d'autant mieux, que, malgré la ruse dont cet animal se sert pour détruire les insectes, il paroît se plaisir davantage à attraper des *fourmis*, dont il est l'ennemi le plus redoutable.

Le *fourmi-lion*, qu'il ne faut pas confondre avec le *formica-vulpes* (Voyez ce mot.), est un ver ou larve hexapode, et de ceux qui doivent se transformer en une mouche à quatre ailes. Il est de la longueur d'un cloporte commun, mais plus large ; sa tête est assez longue, et son corps arrondi en s'allongeant vers la queue ; sa couleur est d'une espèce de gris sale marquée de points noirs ; les six jambes qui soutiennent le corps, l'élevent peu : on remarque trois parties distinctes dans la longueur de cet animal ; le *corps*, le *corselet*, et la *tête*. Le corps est la partie la plus considérable ; on y compte onze petits anneaux membraneux : avec la loupe on y apperçoit un nombre de poils noirs et courts, et des houppes disposées en fils, qui sont les organes de la respiration de l'insecte. Son corselet est court et étroit ; la première paire de jambes y est attachée, les deux autres paires le sont aux deux premiers anneaux du corps : au-dessus de sa tête est une espèce de cou, dont la position la lui fait remuer en tout sens. Sa tête diffère du commun des insectes ; elle est plate et plus large à son bout extérieur que par-tout ailleurs. M. de Réaumur y a remarqué deux bouches ou trompes placées aux deux extrémités, en manière de cornes : elles sont destinées à pomper le suc du corps des insectes dont le *formica-leo* se nourrit. Ces trompes, lisses en apparence, sont écailleuses, mobiles, dures, longues de deux lignes, et peuvent aller à la rencontre l'une de l'autre, comme font les dents des chenilles et de plusieurs autres insectes. Le *formica-leo* a vers la base de ses cornes, deux petits yeux noirs, très-vifs, qui lui font appercevoir le moindre objet. (Ces deux yeux vus à la loupe,

offrent chacun six petites facettes). Les autres animaux ont reçu des ailes, ou du moins des pieds pour s'avancer sur leur proie; celui-ci ne fait que fuir ou marcher à reculons par petites secousses: il ne court point après sa proie; il mourroit plutôt de faim que de faire un pas vers elle; il faut que sa proie vienne le trouver: il a le secret de la faire tomber dans une embuscade qu'il lui dresse: c'est l'unique moyen qui lui ait été donné pour vivre: c'est toute sa science; mais elle lui suffit.

*Description de la fosse du FORMICA-LEO, et ruses de cet insecte pour se nourrir.*

Lorsque le *formica-leo* veut attraper les insectes, il se place ordinairement sous le pied d'une vieille muraille, pour être à couvert de la pluie, dans des terrains secs et composés de grains fins. Quelquefois il fait ses trous sous un arbre planté dans un sol aride et grenelé; alors le pied de l'arbre lui sert de mur, et la pluie ne peut renverser son ouvrage: il est essentiel que le terrain soit un sable sec et mobile qui obéisse à ses efforts. Quand il veut creuser la fosse où il prend son gibier, il commence par courber son derrière qui est en pointe, et il l'enfonce comme un soc de charrue en labourant le sable à reculons: c'est ainsi qu'il trace, à plusieurs reprises et à petites secousses, un sillon circulaire, dont le diamètre se trouve toujours égal à la profondeur qu'il veut donner à sa fosse. Sur le bord de ce dernier sillon, il en creuse un second, puis un troisième, et enfin d'autres toujours plus petits que les précédens: il s'enfonce de plus en plus dans le sable qu'il jette avec ses cornes sur les bords, et même beaucoup plus loin, en marchant toujours en arrière sur une ligne spirale: à mesure qu'il s'enfonce, ses coups de tête réitérés jettent le sable hors du cercle, et en vident peu à peu le dedans. Sûr dans ses opérations, il décrit un cercle parfait, et trace une volute sans compas. Il donne à la pente du terrain qu'il creuse, la plus grande roideur qu'il est possible, sans en attirer l'éboulement. Sa fosse ressemble assez bien à un cône renversé, ou plutôt au dedans d'un enfonnoir.



Quand le *fourmi-lion* est nouvellement éclos, la fosse qu'il fait est fort petite ; mais il l'agrandit en proportion de son accroissement, jusqu'à lui donner plus de deux pouces de diamètre à son ouverture, sur autant de profondeur. Lorsque son ouvrage est fini, il se met en embuscade en se cachant tout en bas sous le sable, de manière que ses deux cornes embrassent justement le point qui termine le fond de l'entonnoir. Le voilà jour et nuit en vedette ; et pour lors malheur au cloporte, au puceron, à la fourmi, et à tout inscte mal-avisé, qui vient rôder sur les bords de ce précipice, que le *fourmi-lion* n'a fait en pente et dans le sable que pour faire couler en bas tous ceux qui s'y présenteroient.

C'est principalement sur la fourmi que le *formica-leo* fonde sa cuisine ; elle n'a point d'ailes pour se tirer de ce trou : des insectes ailés y périssent aussi par l'adresse du chasseur. Dès que la chute de quelques grains de sable dans la trémie, a pu l'avertir qu'il y a une capture à faire, il se retire quelque peu, et ébranle par son mouvement, le pied de l'architecture en sable, qui s'éboule aussitôt et roule jusqu'au fond, en entraînant sa proie dans les décombres. Si cette proie est agile, si elle remonte vite, et sur-tout si elle a des ailes, le *fourmi-lion* fait partir, à diverses reprises, quantité de sable qu'il lance plus haut qu'elle ; c'est une grêle de pierres pour un animal tel qu'un moucheron ou qu'une fourmi. Aveuglé et accablé de la sorte par un déluge de pierres qui pleuvent de toutes parts, et entraîné par la mobilité du sable qui s'écroule sous ses pieds, l'imprudent et malheureux insecte, quel qu'il soit, est enséveli dans les ruines et tombe entre les deux serres de son ennemi, qui les lui plonge dans le corps, l'attire violemment sous le sable et en fait son repas en le suçant. Il n'y a que les insectes trop gros, et ceux dont la peau est trop dure pour être percée avec ses cornes, qu'il laisse en liberté. Quand il ne reste plus que le cadavre, il se garde bien de le laisser chez lui : un tel aspect causeroit la terreur, et pourroit empêcher de nouvelles visites. Pour s'en débarrasser, il l'étend sur ses cornes, et d'un mouvement brusque il le jette adroitement à plus d'un

demi-pied du bord de son embuscade. Si sa fosse est un peu dérangée par cette expédition ; si elle s'est remplie , et que l'ouverture de l'édifice étant devenue trop grande pour la profondeur , il n'y ait pas assez de pente , il faut le réparer : nouveaux travaux ; il arrondit , il creuse , il évacue , et enfin se remet tranquillement à l'affût pour une seconde capture. M. de Réaumur , ce modele des Observateurs , s'est plu à détailler l'ingénieuse manœuvre , le procédé au moyen duquel le *fourmi-lion* parvient à transporter sur son dos , hors de la fosse , les pierres que leur volume ou leur poids ne lui permet pas de lancer au dehors avec sa tête et ses cornes. Ce fait est propre à intéresser le Lecteur.

Le *fourmi-lion* fait voir combien la patience et la ruse sont nécessaires dans le métier de chasseur. Cet animal passe quelquefois les semaines et les mois entiers sans remuer , et ce qui est plus étonnant , sans manger.

Sa sobriété est telle qu'on en a vu vivre plus de six mois dans une boîte exactement fermée , où il n'y avoit que du sable : néanmoins , pour ne pas être exposés à un jeûne trop rigoureux , ils savent placer leur trou dans des lieux fréquentés par les insectes.

#### *Métamorphose du FORMICA-LEO en Nymphe.*

Les *formica-leo* naissent en été ou en automne , et se transforment une ou deux années après ; quelquefois plus tôt , d'autrefois plus tard.

Quoi qu'il en soit , quand le *fourmi-lion* est parvenu à un certain âge , et que la Nature veut le renouveler pour paroître sous sa dernière forme ; alors il ne fait plus de fosse : mais il se met à labourer le sable , et à y tracer une multitude de routes irrégulières ; ce qu'il fait apparemment pour se mettre en sueur : après quoi il se cache profondément sous le sable , comme dans son tombeau. La sueur qui lui sort de tout le corps , réunit peut-être tous les grains qu'elle touche. Peut-être aussi le *fourmi-lion* attache-t-il tous ces grains avec un fil gluant , et s'en forme-t-il ainsi une espede de croûte qui le couvre de toutes parts. Qu'on se

figure une petite boule de cinq ou six lignes de diamètre, dans laquelle l'animal conserve encore la liberté de se mouvoir. Pour faire cette boule, il tourne insensiblement en rond, comme sur un centre, en portant son derrière à droite et à gauche, qu'il fait toucher au sable pour y attacher cette première soie. Mais il ne se contente pas d'une telle muraille faite en globe, demi-molle, et en apparence toute nue, ce qui le morfondroit : enfermé dans la boule dont nous venons de parler, il fait un autre usage de la soie qui lui reste à filer, et qui est beaucoup plus déliée que celle du ver à soie, et qu'il file à peu près comme fait l'araignée. Il attache ce fil à un endroit ; puis le mène à un autre, et cela en tous sens : ses fils qui ne se mêlent plus avec le sable, se croisent et recroisent, et même se collent les uns sur les autres ; il tapisse et drape ainsi tout l'intérieur de sa retraite, d'une très-belle étoffe de soie, qui est d'un tissu serré, comme satinée et de couleur perlée. Dans cet ouvrage toute la propriété et la commodité sont pour le dedans ; il ne paroît au dehors qu'un peu de sable. On confond le logis du *fourmi-lion* avec la terre voisine ; par-là il se met à couvert de la recherche des oiseaux mal-intentionnés : il gagne à être oublié, il vit en repos ; au lieu qu'il seroit perdu, si des dehors plus éclatans attiroient les yeux sur lui.

Il demeure enfermé de la sorte six semaines ou deux mois, quelquefois plus ; dans ce temps de repos, sa tête est entre ses jambes. Quand il est temps de changer de figure, il se défait de sa première peau, à laquelle ses yeux, ses poils, ses pattes et ses cornes restent attachés. Toute sa dépouille se retire au fond de la boule comme un chiffon. Il reste de lui une nymphe ou une forme de vermisseau, qui a d'autres yeux, d'autres pattes, d'autres entrailles, et quatre ailes membraneuses ; le tout empaqueté sous une pellicule qui paroît n'être autre chose qu'une liqueur desséchée, comme il arrive à tous les papillons, lorsqu'ils se défont de la dépouille de chenille pour devenir chrysalide.

*Métamorphose du FORMICA-LEO NYMPHE, en  
Mouche ou Demoiselle.*

Dans l'état de nymphe ou de vermisseau, l'animal n'a pas plus de trois lignes de long. Il paroît alors avoir, comme nous venons de le dire, quatre ailes membraneuses, six pieds, deux grosses cornes ou antennes molles et creuses, deux yeux noirs et deux tenailles en forme de scie, qui lui servent de dents. Ce vermisseau reste encore quelque temps dans sa petite retraite avant que de paroître sous une nouvelle et dernière forme. Le temps de l'entière métamorphose étant arrivé, les membres du nouvel animal ont acquis la consistance et la vigueur nécessaires, il veut sortir de sa loge : il déchire la tapisserie de sa chambre, et perce en rond la muraille de sa maison avec ses dents qui sont toutes semblables à celles des sauterelles ; il fait effort, il élargit l'ouverture, il passe la moitié du corps, il sort enfin : c'est ainsi que se termine la seconde mue de cet insecte. Son long corps qui est replié circulairement comme une volute, et qui n'occupe pas plus de trois lignes d'espace, se développe, s'étend, et acquiert en un instant quinze à seize lignes de long. Ses quatre ailes qui étoient serrées à petits plis, et qui n'occupaient dans l'étui où elles étoient emboîtées, que l'espace de deux lignes, se défroncent, et en deux minutes deviennent plus longues que le corps. Enfin le chétif *fourmi-lion* devient une grande et belle mouche appelée *demoiselle*, qui, après avoir été quelque temps immobile et comme étonnée du spectacle de la Nature, secoue ses ailes et va jouer dans les airs, d'une liberté qu'elle n'avoit pas connue dans l'obscurité de sa vie précédente. Avec les lambeaux de sa première nature, elle a quitté en même temps sa pesanteur, sa férocité et ses inclinations sanguinaires. Tout est nouveau en elle : on n'y aperçoit plus que gaieté, qu'agilité, que grace, noblesse et dignité.

Si l'on considère le fourreau membraneux qui n'est plus ni vermisseau vivant, ni destiné à devenir mouche, on reconnoît que cet étui est transparent, qu'il y a

des cornes ou antennes, des yeux, des dents, des ailes, des pieds, etc. qui étoient les fourreaux de semblables parties de la *demoiselle*; on reconnoitra aussi qu'elle en est sortie par une crevasse qui s'est formée sur son dos proche de la tête.

La *demoiselle* commence à sortir de sa coque dans les premiers jours de Juillet. Lorsqu'elle marche, elle porte ses ailes en forme de toit au-dessus du corps, lequel est alors entièrement caché. Son corps est grisâtre : chaque anneau est bordé d'un peu de jaune ; les ailes sont une espece de gaze presque blanche : on remarque six ou sept petites taches brunes sur chacune des supérieures, et trois ou quatre sur chacune des inférieures.

A en juger par la force de leurs dents et les différens accompagnemens de leur bouche, ces mouches sont autant *graminivores*, qu'elles étoient *carnivores* dans leur premier âge sous la forme de *formica-leo*. Les femelles ont besoin d'être fécondées peu de temps après leur transformation. M. de Réaumur croit que le nombre de leurs œufs est petit ; mais la grosseur en est assez considérable : ils sont cylindriques, un peu courbés ; la coque en est dure et un peu rougeâtre. Les meres pondent ces œufs un à un dans un terrain sablonneux, où, dès que le petit *formica-leo* est éclos, il se fait une fosse proportionnée à son corps, et en peu de temps il devient chasseur.

Les mâles sont plus petits que les femelles. Ces *demoiselles* n'ont pas les petits yeux lisses, disposés en triangle sur la tête, comme plusieurs mouches et les *demoiselles* les plus communes.

DEMOISELLE DU LION DES PUCERONS, *Hemerobius*. C'est une très-jolie mouche, dont le corps est fort long et semblable à celui des longues mouches, nommées aussi *demoiselles*, mais d'un genre très-différent ; et M. Deleuze a raison de dire que ce n'est pas plus une *demoiselle* que l'*éphémère*, la *phryganée*, etc.

Comme ces mouches viennent de vers métamorphosés et nommés *lions de pucerons*, nous croyons devoir commencer par donner l'histoire de ces vers.

*Description du LION DES PUCERONS!*

Le *lion-puceron* est un ver-larve à six jambes, qui est l'ennemi des pucerons, d'où on l'a appelé *petit-lion* ou *lion des pucerons*. Ce petit animal a des cornes semblables à celles du *formica-leo*, avec lesquelles il suce les pucerons. Comme il peut marcher en avant avec assez de vitesse, il va à la chasse : ces caractères le distinguent essentiellement du *formica-leo* qui ne marche qu'à reculons, et qui est un chasseur permanent. Le corps du *lion-puceron* est allongé et aplati. L'endroit où il a plus de largeur est auprès du corselet ; de là jusqu'au corselet il se rétrécit insensiblement, de façon que le bout du derrière est pointu. Le corselet est court et porte la première paire de jambes ; les deux autres paires partent des deux premiers anneaux du corps. Quand le *lion-puceron* marche sur les feuilles peuplées de pucerons, il recourbe le bout de son derrière ou queue, et s'en sert de manière qui lui tient lieu d'une septième jambe ; le dessous de son corps est tout ridé et sillonné.

Cette description convient à trois genres de *lions-pucerons*, qui diffèrent entre eux ou par des mamelons, ou par des aigrettes composées de dix à douze poils, ou par des couleurs différentes, soit rouges, soit citrines, ou enfin par les diverses grandeurs. Nous en pourrions dire encore quelque chose à l'article des diverses mouches.

Quand un de ces vers a saisi un puceron, il le suce en un instant. Le *lion-puceron* est, en naissant, extrêmement petit ; cependant en moins de quinze jours il acquiert à peu près toute la grandeur à laquelle il peut parvenir. Lorsqu'un de ces vers peut attraper entre ses cornes un autre ver de son espèce, il le suce aussi impitoyablement que si c'étoit un puceron.

*Métamorphose du LION-PUCERON en nymphe.*

Au bout de quinze à seize jours de vie, cet animal a acquis sa grosseur, et se prépare à la métamorphose. Il se retire de dessus les feuilles peuplées de pucerons ;

et va se mettre dans les plis de quelques autres feuilles ; ou bien il se fixe dans quelque autre place qui lui a paru commode. Là , avec la filiere placée à sa queue , il se forme une petite coque ronde , d'une soie très-blanche , et dans laquelle il se renferme à la maniere des chenilles dans leurs chrysalides. Les tours du fil qui compose cette coque , sont très-serrés les uns contre les autres ; et ce fil étant fort par lui-même , le tissu se trouve très-solide. Les coques des plus grands de ces insectes , ne sont pas plus grosses qu'un pois. Peu de temps après que cette coque est finie , ce *petit-lion* s'y transforme en nymphe. Dans l'été , c'est au bout de trois semaines ; mais lorsque la coque n'a été faite qu'en automne , la nymphe y passe tout l'hiver , et ne subit qu'au printemps sa dernière métamorphose.

*Métamorphose du LION-PUCERON NYMPHE en Demoiselle.*

C'est dans cette petite retraite ou coque , et sous le voile du mystere , que se fait le grand travail de la Nature : à la dépouille du ver succede une petite nymphe retenue dans son berceau , jusqu'à ce qu'elle ait acquis assez de consistance et de vigueur : ainsi la transformation en nymphe du *lion-puceron* étant arrivée , cet animal devient , après sa dernière métamorphose , une fort jolie mouche appelée *hémérobe* ou *demoiselle du lion des pucerons*. Cette mouche du *lion des pucerons* a des ailes plus amples que celles des *demoiselles du fourmi-lion* ; elle les porte aussi tout autrement. Quand elle est en repos , ces ailes forment alors un toit , au-dessous duquel le corps est logé. Ces ailes sont plus délicates , plus déliées que la gaze même , et l'on peut lire facilement au travers. Ce tissu est d'un vert tendre et éclatant ; quelquefois il paroît avoir une teinte d'or. Le corselet de ces mouches est aussi de ce même vert ; mais ce qu'elles ont de plus brillant , ce sont deux yeux gros et saillans , placés chacun sur un côté de la tête. Ils sont de la couleur du plus beau bronze rouge. M. Deleuze observe qu'elles ont des antennes en filets , cinq articles aux tarse , et n'ont point de petits yeux

lisses. Au reste, les belles couleurs de l'espece qu'on vient de décrire, sont, dit-il, contrebalaucées par une fort mauvaise odeur. Le vol des *hémérobés* est lourd; elles conservent, après leur métamorphose, leur inclination carnassiere: ces insectes parfaits, non contents de faire la guerre aux pucerons qui se laissent dévorer tranquillement, ne s'épargnent pas entre eux.

Ces mouches font leurs œufs sur les feuilles du sureau: elles les attachent au moyen d'une matiere visqueuse, soyeuse, que l'*hémérobe* file en relevant la partie postérieure de son ventre. On prendroit alors ces feuilles pour être chargées de petits boutons de fleurs, ou pour des plantes parasites. C'est dans ces œufs soutenus en l'air, que se forme le ver *petit-lion*: il perce par la suite sa coque, et descend sur les feuilles où il trouve des pucerons qui deviennent bientôt sa proie. Un Savant avoit fait graver dans les *Ephémérides* d'Allemagne, des feuilles de sureau chargées de ces œufs, qu'il avoit pris pour de petites fleurs très-singulieres, et dont l'origine lui paroissoit très-difficile à expliquer. Feu M. de Réaumur, dont la sagacité ne laissoit rien échapper, dévoila la véritable nature de ces fleurs prétendues.

#### Remarques sur les MOUCHES DEMOISELLES.

En général les *demoiselles* ont une grosse tête en comparaison de leur corps, et elle ne tient à la poitrine que par un filet fort menu: elles ont, comme les autres mouches et les papillons, des ailes supérieures et des ailes inférieures. Il y a des *demoiselles* qui, dans leurs momens de tranquillité, les tiennent toutes quatre appliquées les unes contre les autres; d'autres laissent voir leurs quatre ailes, en les tenant un peu écartées les unes des autres, un peu élevées au-dessus du corps.

Les *demoiselles* de quelque genre et de quelque espece que ce soit, n'ont pas plutôt leurs ailes suffisamment affermiées, qu'elles prennent l'essor comme les oiseaux de proie, et pour la même fin. Elles doivent passer une partie de leur vie au milieu des airs: elles y font cent tours et retours pour y découvrir des insectes



ailés plus foibles qu'elles, et dont elles s'emparent. Les mâles ont encore un autre objet dans leurs courses; c'est de trouver des femelles auxquelles ils puissent s'unir : leurs amours et la maniere dont ils s'y prennent pour perpétuer leur espece conjointement avec leurs femelles, méritent d'être observées.

On lit dans une Lettre du Colonel *Pringle*, à M. *Small*, datée de Minorque, 25 Avril 1780, qu'ayant coupé la tête à plusieurs de ces grands insectes ailés, appelés en Anglois, *muskitoe-hawks*, en François, *demoiselles*, qui paroissent vers le mois de Septembre et disparoissent vers le commencement de Décembre, ces insectes avoient encore vécu différens périodes de temps après l'opération. L'une de ces mouches a vécu soixante et onze jours; d'autres, de soixante à soixante et dix jours. Il y en a eu qui ont donné des signes de vie quatre-vingt-trois jours, cent trente-un et cent soixante-quatorze jours après l'opération. On s'est servi de ciseaux, et l'on a évité de meurtrir ni blesser le corps.

**DEMOISELLE.** Nom donné, à Saint-Domingue; à une espece de *carouge*; c'est le petit *Cul-jaune* de Cayenne. Voyez **CAROUGE**.

**DEMOISELLE DE NUMIDIE**, *pl. enl. 241*, ou **GRUE DE NUMIDIE**, *Grus Numidica*, aut *Virgo Numidica vulgò dicta*. Très-bel oiseau ainsi nommé par les anciens Naturalistes, de ce qu'il vient de cette contrée chaude de l'Afrique, et parce que sa forme est élégante, que ses mouvemens ont de la souplesse et de l'agrément; peut-être aussi à ce qu'il semble avoir quelque chose de précieux et d'affecté, qu'il paroît aimer à se montrer et à se faire remarquer; en un mot, qu'il a certaines allures qui semblent imiter les gestes et la coquetterie d'une femme qui affecte de la grace dans son port et dans sa maniere de marcher.

La *demoiselle de Numidie* est rare. C'est un oiseau du genre de la *Cicogne*. Il réunit la parure dans le plumage et la grandeur de la taille à l'élégance de la forme : il a, du bout du bec à celui de la queue, trois pieds trois pouces et demi; l'envergure est de quatre pieds neuf pouces; le sommet et le milieu du dessus de la tête sont coiffés de blanc, Quatre aigrettes ou pin-

ceaux de plumes fines , sont placés aux deux coins de la tête ; il y en a deux d'un beau noir , et deux autres placés en dessous sont d'un beau blanc perlé et beaucoup plus longs , ils tombent en arc sur chaque côté du cou. Les joues , la gorge et tout le cou sont couverts de plumes d'un noir foncé ; celles qui naissent à la partie inférieure du cou , sont fort longues , très-larges , et tombent , en flottant comme un faisceau de rubans , au-devant de la poitrine ; le reste du plumage est d'un gris-cendré , mais les grandes pennes des ailes et de la queue sont noires ; l'iris est d'un rouge vif ; le bec verdâtre à sa base , rougeâtre au milieu et noir à sa pointe ; les pieds et les ongles sont noirs.

On a vu six de ces oiseaux à la Ménagerie de Versailles (l'on y en voit encore) ; ils y produisirent , et l'un de leurs petits y a vécu vingt-quatre ans. Ils furent disséqués après leur mort , par M. Perrault. Tous ceux qui les y avoient vus vivans , disoient que leurs gestes et leurs sauts légers avoient quelque rapport à la danse des Bohémiennes , et qu'ils sautoient en suivant les gens qu'ils rencontroient , de façon qu'ils sembloient plutôt se faire regarder , qu'à se faire donner à manger. On leur donnoit les noms de *bateleur* , *dansur* , *bouffon* , *parasite* , *baladin* , *antropomime* et *comédien* , à cause de leurs attitudes singulieres , et pour ainsi dire affectées. Comme cet oiseau imite les gestes qu'il voit faire aux hommes , on prétend que les Chasseurs qui en veulent prendre , usent d'un singulier stratagème ; ils se frottent les yeux en leur présence avec de l'eau qu'ils tirent d'un vase ; et ensuite ils s'éloignent en emportant ce vase , auquel ils en substituent un autre pareil qui est plein de glu : alors la *demoiselle de Numidie* vient auprès du nouveau vase , et se colle les yeux et les pieds avec la glu , en imitant les gestes qu'elle a vu faire aux hommes. *Aristote* dit qu'on prend les *grues de Numidie* quand elles dansent vis-à-vis l'une de l'autre. Consultez les *Mém. de l'Acad. des Sciences de Paris* ; tom. III , part. II , p. 35.

DEMOISELLE OU GIRELLE. Voyez DONZELLE. Quelques-uns ont donné le nom de *demoiselle monstrueuse* , au poisson appelé *marteau*. Voyez ce mot.

**DENDRAGATE.** Les Naturalistes ont donné ce nom aux *agates herborisées*. Voyez **DENDRITES**.

**DENDRITES**, *Dendrites*. On donne ce nom à des pierres qui portent l'image des végétaux. Ces pierres, la plupart opaques, sont communes à Pappenheim et à Eisleben en Saxe. On en trouve aussi en Auvergne, à Cavéreau près Orléans, à Sague dans le Comté de Neuchâtel, à Angerbourg en Prusse et dans l'Isle d'Elbe; les unes sont calcaires comme le marbre de Florence, les autres sont ignescentes comme le grès des environs de Fontainebleau, et certaines agates de Moka.

Tout le monde connoît cette espece de peinture naturelle, ces jeux de la Nature dont toutes les variétés ont beaucoup de convenances entre elles par les ramifications; etc. Elles sont couchées à plat dans l'intérieur d'une fente de pierre, ou formées sur des plans réguliers, à la surface des couches ou lits de pierre, partant de l'endroit de la fracture ou scissure de la pierre même: souvent ces peintures sont aussi correctes que si c'étoit le pinceau du plus habile Artiste qui les eût tracées. Ce sont autant de miniatures naturelles, que M. *Pluche* a nommées *dendrophores*, mais que M. *Linnaeus* a mises au rang des pétrifications qui imitent la peinture. On présume qu'elles ont été formées par des fluides chargés, soit de bitumes, soit de minéraux, différemment colorés et comprimés entre deux surfaces, de la même maniere que le broyeur de couleur en produit, lorsqu'il enlève moins à plomb sa molette qu'en plan incliné de dessus la matiere broyée. La seule difficulté est, que dans la Nature l'écartement ne peut se faire d'une maniere uniforme dans les plans immobiles des *dendrites*; cependant toutes ces arborisations partent des fentes dont la direction est souvent parallele entre elles: souvent ces mêmes fentes, en gardant ce parallélisme, coupent le plan, tantôt obliquement, tantôt à angles droits, ce qui est cause que le moindre coup de marteau fait communément découvrir dans le sein d'une pierre, des *dendrites* disposées en tous sens. On pourroit encore dire que les *pierres herborisées*, de quelque nature qu'elles soient, ont offert aux sucs colorans, des fentes capa-

bles de les recevoir et de produire l'effet des tubes capillaires.

On appelle *pierres herborisées* les *dendrites* qui représentent des végétaux, et *zoomorphites* celles qui portent l'image des animaux : on en fait des tableaux, avec ou sans pièces de rapport, et qui sont des plus agréables, quand les pierres, qui leur servent de toile, peuvent souffrir le poli.

Aux yeux d'un Physicien, il ne doit pas paroître étonnant qu'un fluide coloré et comprimé, ait formé, en s'extravasant et en se desséchant, des figures qui ont un certain rapport soit avec des corps naturels, soit avec des produits de l'art : ce fluide peut représenter des espèces de figures humaines sur des pierres accidentellement taillées, sculptées et gravées par la Nature. Le hasard et les circonstances locales peuvent occasionner des bizarreries dans la conformation des corps pierreux, de même que dans la cristallisation des sels, qui offrent quelquefois aussi des ramifications ou des espèces de *dendrites* contre les parois intérieures du vaisseau et au-dessus de la liqueur qui leur sert de menstrue, et que l'on fait évaporer.

Quant aux noms qu'on donne aux *pierres figurées*, tout dépend de la fiction et d'une imagination vive qui se plaît dans le merveilleux. Les Amateurs voient sur quelques pierres dures, telles que les belles *agates herborisées* qui viennent de Moka, des portraits, des paysages, des buissons, des terrasses, des côteaux, des vergers, des bocages, des forêts de plantes épaisses, des vaisseaux, un port de mer avec un phare : *Voyez AGATE HERBORISÉE*. On voit aussi sur quelques morceaux de *marbre de Florence*, des bustes, des ruines d'architecture, des lointains, des nuages, un ciel, un crépuscule ou une aurore, un soleil couchant, un incendie, des pyramides, des obélisques, etc. On présume bien que la plupart de ces figures ne sont pas toutes tellement caractérisées qu'il ne soit besoin d'un peu d'imagination pour suppléer à ce qui leur manque du côté de la régularité du dessin ; nous conviendrons qu'il se trouve assez de personnes qui ont autant d'aptitude à imaginer à cet égard qu'en a le Poëte dans l'essor de sa verve. Les cailloux de

Bohême ; notamment ceux d'Égypte ; offrent aussi différentes figures. On voit dans ceux-ci des femmes au bain, des grotesques, etc. Les pierres herborisées de Sague, dans le Comté de Neuchâtel, sont calcaires, ainsi que celles de plusieurs autres endroits de France et d'Allemagne ; elles se partagent assez constamment dans les endroits correspondans à des fentes extérieures. Les parois de ces pierres sont souvent herborisées en noir ou roux, sur-tout à l'endroit des fentes ; ce qui indique assez ordinairement qu'on en distinguera, ou dans les scissures, ou à la surface des couches dans l'intérieur du bloc de pierre.

Comme ces sortes de pierres figurées, jeux de la Nature, ont de tout temps été recherchées par les Curieux, l'on doit être moins surpris, si tant d'Auteurs Physiciens ont écrit sur les dendrites. *Plinè, Aldrovande, Kircher, Boccone, Agricola, Ferrante Imperati*, ont presque tous prétendu que la formation des arbustes figurés sur la pierre, est due à certaines exhalaisons d'une matière minérale colorée, qui s'est infiltrée dans le sein de la terre, et jusque dans les moindres interstices des pierres. Tel est le sentiment des Anciens et de bien des Modernes. Il seroit ridicule de remonter à l'époque du déluge universel, pour amener des plantes étrangères, dont le dépôt sur les pierres auroit formé ces miniatures ; il auroit au contraire formé de vraies empreintes. Les dendrites ; quoique régulières en apparence, différent cependant des véritables impressions des plantes, en ce qu'elles paroissent toujours sans racines, sans feuillages reconnoissables, sans fruits ni graines apparentes : elles représentent presque toutes des parties de peupliers, des ifs, des picea, ou des mélezes, ou des mousses fines. Mais l'illusion cesse lorsqu'on les compare avec des corps naturels ; elles ne représentent au fond que des figures, des images, des apparences, des ombres de végétaux. Consultez les savantes *Dissertations sur les dendrites* des Docteurs *Scheuchzer* et *Salerne*, et de *M. l'Abbé de Sauvages*. Voyez JEUX DE LA NATURE, EMPREINTES ET PIERRES FIGURÉES (a). Parmi les

(a) *M. Deleuze* dit qu'il est à remarquer, d'après ce qui est observé ci-dessus, que les ramifications des dessins qu'on voit sur

*pierres herborisées*, les unes se décolorent au feu ; leur principe colorant paroît dû alors à une matière bitumineuse ; souvent même le feu les fait disparaître : il n'en est pas de même des arborisations dues à des chaux métalliques, notamment à l'ocre de fer ; celles-ci augmentent en intensité de couleur ; le phlogistique des charbons suffit quelquefois pour les revivifier et attirer l'aiguille aimantée.

**DENDROITES**, *Dendroïtes*. On donne ce nom à toute espèce de fossile qui est ramifié, ou qui a des branches comme les arbres ; telle est la *mine d'argent ramifiée*, etc. : on les appelle aussi *dendromorphes*.

**DENDROLITES**. Nom donné à des parties de végétaux en arbres et pétrifiés. C'est ce qu'on appelle *bois pétrifié*. Voyez à l'article PÉTRIFICATIONS.

**DENDROPHORE**. Voyez DENDRITES.

**DENTAIRE**, *Dentaria*. Genre de plantes de la famille des *Crucifères*, et qui comprend des herbes à feuilles alternes, à fleurs en corymbe ou grappe terminale, et à fruits en siliques longues, ensiformes, dont les valves s'ouvrent avec élasticité en se roulant sur elles-mêmes de bas en haut. Ces plantes sont vivaces et croissent aux lieux montagneux et ombragés de l'Europe ; on en connoît quatre espèces.

La première désignée par *C. Bauhin* dans son *Pinax* ; 322, *Tourn.* 225, *Dentaria heptaphyllos*, pousse, de sa racine un peu écailleuse ou dentée et blanchâtre, une tige haute d'un pied, qui porte sur chaque côte sept folioles oblongues, pointues, verdâtres en dessus,

---

les *dendrites*, ont ordinairement pour base un trait brun ou noir, qui est une fente de la pierre ; que si cette fente traverse l'épaisseur d'une plaque, on voit sur les deux surfaces de cette plaque, des traits ramifiés qui aboutissent à cette fente, et que les parois de la fente, même dans l'épaisseur de la plaque, sont couvertes d'une teinte pleine de la matière colorante qui forme les dessins. Ne pourroit-on pas conjecturer, dit *M. Deleuze*, que cette matière colorante, quelle qu'elle soit, étoit renfermée primitivement entre les couches de la pierre lors de la formation ; que s'y étant fait ensuite de nouvelles crevasses dans l'épaisseur des feuilletts, la matière colorante s'y est portée, et s'est arrangée en lignes ramifiées par un mécanisme pareil à celui des végétations métalliques, dont le procédé est décrit dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1731. Voyez CRYSTAL.

d'un vert blanchâtre en dessous ; et dentelées tout autour , rudes au toucher : ses fleurs naissent attachées par des pédicules à ses sommités , semblables à celles du giroflin ; elles sont composées de quatre pétales blanchâtres , quelquefois rougeâtres , et disposés en croix : à chaque fleur succede une silique divisée intérieurement en deux loges , garnies de semences arrondies.

La seconde espece differe de la précédente par sa petitesse et par ses fleurs purpurines : elle porte des folioles dentées en scie , disposées cinq à cinq en forme de digitations , *Dentaria pentaphyllos* , *foliis mollioribus* , Bauh. Pin. 322 ; Tour. 225. *Linnaeus* prétend que cette espece n'est qu'une variété de la précédente.

La troisieme , outre les siliques , pousse entre les aisselles des feuilles certains tubercules écailleux , noirâtres et de mauvais goût ; ces tubercules sont de petites racines , qui en se détachant de dessus la plante , tombent dans la terre , et produisent chacune une nouvelle plante *dentaire* : elle porte sept folioles , *Dentaria heptaphyllos* , *baccifera* , Tourn. 225 ; C. B. 322 ; *Dentaria bulbifera* , Lob. Ses fleurs sont blanchâtres , tirant sur le purpurin.

La quatrieme espece a des fleurs de couleur herbeuse et d'un goût fort mordicant : elle porte neuf folioles dentées en scie , d'un beau vert , disposées trois par trois sur un pétiole , *Dentaria triphyllos* , C. B. 322 ; Tourn. 225 ; *Dentaria enneaphyllos* , Clus. Pan. Ger. Linn.

Ce qui fait paroître les racines de la *dentaire* articulées , ce sont les premieres feuilles qui sont oblitérées , et dont il ne reste que l'origine des pédicules sous la forme d'écailles orbiculaires , charnues et imbriquées.

Toutes les *dentaires* sont carminatives et vulnéraires : on emploie les deux premieres intérieurement , et les deux autres extérieurement.

DENTAIRE-OROBANCHE , *Dentaria orobanche* ; *Dentaria aphyllus* , Clus. *Orobanche radice dentatâ* , C. B. *Anblatum Cordi* , *id est Aphyllon (quod foliis caret)* , Dodon. , J. B. Plante qui croit sous les arbres et

aux lieux ombragés : on en distingue trois especes.

La premiere, *Orobanche radice dentatâ major*, C. B., pousse de sa racine tuberculeuse et dentée, une tige haute d'un pied, grosse comme le petit doigt, ronde, fragile et pulpeuse ; elle n'a point de feuilles, mais il naît à leur place certaines oreillettes membraneuses. Ses fleurs sont en tuyau, évasées, et d'un pourpre mêlé de blanc ; elles contiennent quatre étamines, dont deux sont plus longues que les autres. A ces fleurs succedent des fruits gros comme de moyennes cerises, renfermés à moitié dans un calice velu ou feuillu : chaque fruit contient un nombre de petites semences, rondes et noirâtres : toute la plante a un goût aqueux, un peu amer et acerbe.

La seconde espece est plus petite, et ses fleurs sont moins nombreuses : sa tige est comme transparente, *Orobanche radice dentatâ minor*, C. B.

La troisieme espece est une plante basse, pleine de suc ; ses fleurs sont petites, un peu semblables à celles de l'orchis : sa racine est rameuse et blanche, *Orobanche radice coralloïde*, C. B.

On a vu de grands succès de ces plantes, pour les ulceres du poumon, pour les hernies et la colique.

**DENTALE**, *Dentalium*. Petit coquillage univalve, non contourné, de l'ordre ou famille des *Tuyaux de mer* ; Voyez ce mot. Sa figure est conique ; il est étroit, long, cannelé longitudinalement, et courbé un peu en arc, blanc par la pointe, ordinairement verdâtre par la partie la plus renflée. On le trouve sur les côtes d'Angleterre, et quelquefois sur celles de Normandie. L'animal qui habite cette coquille n'a point de pattes en panache comme celui de l'antale, ou même il n'en a point ; il manque aussi d'opercule. Il a à sa partie inférieure un pied ou empatement. Des Charlatans Italiens prétendent que les *dentales* portées en amulette et pendues au cou, guérissent de l'esquinancie ; que de malades crédules se sont livrés à cette erreur ! Les *dentales* fossiles se nomment *dentalites*.

Quelques Auteurs rangent parmi ces corps les *lituites* ou *tuyaux cloisonnés* ; Voyez **ORTHOCÉRATITES** : ils y rapportent aussi les *alvéoles* ou *noyaux* de ces



fossiles, lesquels sont faits comme des paquets de verres de montres empilés, formant un cône tronqué, et appartiennent à des vermisseaux testacées et cloisonnés.

DENTALE, DANTALE, DENTÉ, MARMOT, *Sparus dentex*, Linn. *Sparus varius*, dorso acuto, dentibus quatuor majoribus, Arted. *Cynædus caudâ lunatâ*, dente secundo utriusque maxillæ maximo, Gronov. *Dentrix nonnullorum*. A Narbonne, *Dentillac*. Ce poisson étant petit, est le *Synagris* de bien des Auteurs, et quand il est devenu très-grand, c'est le *Synodon*. Il est du genre du *Sparus*: il a la tête inclinée dans sa partie antérieure, et couverte d'écaïlles, excepté entre les yeux; la gueule assez grande: la mâchoire de dessous dépasse un peu celle de dessus; toutes deux sont armées de dents: mais pardevant il y en a deux longues, aiguës, très-fortes et recourbées; les autres sont petites; les narines sont situées devant les yeux, et ont chacune deux ouvertures: le dos est arqué, ainsi que la partie entre l'anüs et la queue: le corps recouvert de grandes écaïlles lisses et disposées en recouvrement; leur couleur tire entre le rouge et le blanc; la nageoire a vingt-deux rayons, dont les douze premiers sont épineux, les autres flexibles et rameux; les pectorales, qui se prolongent depuis les opercules jusque près de l'anüs, en ont chacune seize: les abdominales, qui sont très-rapprochées, en ont chacune six, dont le premier est roide et épineux; celle de l'anüs en a onze, dont les trois antérieurs sont épineux, et les autres rameux et flexibles; celle de la queue, qui est légèrement fourchue, en a quinze.

Ce poisson se trouve dans la Méditerranée et dans quelques endroits de l'Océan, comme au Cap de Bonne-Espérance, où on lui donne le nom de *Goudvisch*, qui signifie *poisson-doré*. Il se trouve quelquefois aussi dans la mer Baltique. Ce poisson, suivant M. Duhamel, se tient ordinairement entre les rochers près du bord de la mer, ou parmi les herbes qui y croissent, quand il ne fait pas chaud. Il est si vorace, que quelquefois il se jette sur les poissons qui viennent de se prendre à la ligne, les avale avec le haim, rompt la ligne et s'échappe. Alors les pêcheurs ne manquent

guere de remettre à la mer un autre haim attaché à une forte ligne avec un poisson pour amorce, et bientôt le *dentale* attiré par cette nouvelle proie se trouve pris à son tour. Ce poisson est estimé à Narbonne où on le prend avec une espece de filet appelé *boulier*. Il n'est pas rare de pêcher des *dentales* qui pesent huit ou dix livres; on en a même vu qui pesoient vingt-cinq, trente, cinquante, et un de soixante-seize livres.

**DENT DE CHIEN.** *Dens canis*. Plante que l'on cultive quelquefois dans les jardins, et qui croit aux lieux montagneux: on en connoît de deux especes.

La premiere-pousse de sa racine oblongue, charnue, fibreuse, et faite en dent de chien, deux à trois feuilles marbrées et rampantes à terre, semblables à celles du lis des vallées. Il s'éleve d'entre elles un gros pédicule rouge, portant une belle fleur à six feuilles, recoquillées vers le haut et marbrées, ayant en leur milieu six étamines purpurines: à ces fleurs succede un fruit marbré, arrondi et relevé par trois petits angles, renfermant dans trois loges, des semences oblongues et jaunâtres.

La deuxieme espece a des feuilles plus longues et plus étroites, la fleur plus grande, et la racine plus grosse.

On ne se sert que des racines de ces plantes, pour amollir et résoudre les tumeurs.

**DENT DE LION** OU PISSENLIT. *Dens leonis*. *Dod.* *Pempt.* 636; *Dens leonis latiore folio*, C. B. *Pin.* 126; *Hedynois*, sive *Dens leonis Fuchsii*, J. B. 2, 1035; *Leontodum Taraxacum*, Linn. 1122. C'est une plante basse, très-commune dans tous les environs de Paris, sur-tout dans les prés, et que l'on cultive aussi dans les jardins; elle a une racine vivace, laiteuse, de la grosseur du petit doigt; ses feuilles sont oblongues, médiocrement larges, découpées comme celles de la chicorée sauvage, dentées et couchées sur terre: il s'éleve d'entre elles des pédicules (disons des hampes) longs d'une palme, ronds, nus, fistuleux, tendres, un peu velus, rougeâtres, quoique empreints d'un suc laiteux, soutenant en leur sommet une belle fleur composée de demi-fleurons jaunâtres, d'une odeur assez agréable; le calice a deux rangs d'écailles. A cette fleur

succèdent des graines rougeâtres, garnies d'aigrettes, et dont l'arrangement offre un aspect agréable, elles sont disposées en rond; ces semences tombent dans leur maturité, et elles sont emportées par le vent: les enfans en font autant par le souffle, c'est un amusement pour eux. On appelle *tête de Moine* la couche chauve qui reste après la chute de la fleur.

Toutes les parties de cette plante sont amères, un peu astringentes et remplies d'un suc laiteux: on ne fait usage que de la racine et des feuilles: elles sont estimées, comme les autres chicoracées, vulnéraires, fébrifuges et apéritives, propres dans les obstructions du foie et du mésentère, et dans toutes les espèces de jaunisse. Au printemps on mange aussi les feuilles tendres du *pissenlit* en salade, et cuites à l'eau avec le beurre frais, ou au bouillon de viande. M. Bourgeois dit qu'on en sert sur les meilleures tables, et beaucoup de personnes les préfèrent aux épinards: c'est un aliment fort sain.

On distingue une autre espèce de *pissenlit* qui croît dans les pâturages gras, *Leontodum hispidum*, Linn. 1124. Elle diffère de la précédente; parce qu'elle est velue par-tout, et par les aigrettes sessiles de ses semences.

DENTÉ, *Dentex*. Nom donné à divers poissons: L'un est du genre du *Salmon*; un autre est du genre du *Bouclier*; un autre est du genre du *Spar*: Voyez ces mots. On donne quelquefois le nom de *denté* à la *torpille*, dans le pays d'Aunis. On dit aussi feuille *dentée*, Voyez l'*Alphabet des termes* à l'article PLANTE.

DENTÉ (le), espèce de salmon, *Cyprinus dentex*; Linn. *Salmo dentex*, Hasselq. Ce poisson, qui se trouve dans le Nil, a un grand nombre de dents molaires, comme les poissons du genre du *Spar*: son port et le nombre des rayons de la membrane de ses ouïes le rapprochent des *cyprins*; mais il a, comme les *salmones*, une seconde nageoire dorsale, d'une consistance charnue; la première dorsale a dix rayons; les pectorales en ont chacune quatorze; les abdominales, neuf; celle de l'anus en a vingt-six; celle de la queue, dix-neuf.

DENTÉ (le), espèce de bouclier, *Cyclopterus dentax*,

**Pallas.** La phrase descriptive qui exprimoit les principaux caracteres de ce poisson, suivant le *Catalogue du Musée de Pétersbourg*, (Musée où étoit un individu dont il s'agit) étoit ainsi conçue : *Piscis Surinamensis, miniacens, ore lato, dentato*; c'est-à-dire, *Poisson de Surinam, d'une couleur de minium, ayant la gueule large et garnie de dents.* Ce poisson a environ un pied de longueur; sa tête est grosse et offre en sa surface différentes dépressions; les dents qui garnissent les mâchoires, sont assez grandes, coniques, inégales entre elles, irrégulièrement disposées, et d'un jaune pâle; le palais, le dedans de la mâchoire inférieure, le gosier, offrent une substance osseuse, hérissée de mamelons inégaux; chaque narine a deux trous; les yeux sont ovales, la cornée verdâtre, et l'iris d'un blanc-argenté; il y a quatre ouïes de chaque côté: la nageoire dorsale a huit rayons; les pectorales en ont vingt-trois chacune; les abdominales, réunies en une seule dont la forme imite à peu près une conque, comme dans les autres especes de ce genre; elles ont chacune quatre rayons; celle de l'anus en a six; celle de la queue, qui est arrondie, en a dix. Ce poisson n'a point d'écaillés. Il est couvert d'une peau dure et comme ridée.

**DENTÉ** ( le ), espece de spare. Voyez **DENTALE** ( espece de spare. )

**DENTS**, *Dentes*. Ce meuble osseux est précieux à presque toutes les especes du regne animal: c'est un instrument qui par la trituration, prépare à l'estomac des alimens solides, dont la digestion difficile pourroit fatiguer et même altérer ce viscere. Ce sont les os les plus durs et les plus compactes de ceux du corps humain et même des brutes. Toutes les especes de *dents* de l'une et de l'autre mâchoire font l'ornement de la bouche, notamment chez les humains; leur émail d'une blancheur éclatante est relevé ou par des levres d'un beau rouge de corail, ou d'un beau noir d'ébene. C'est de toutes les parties du corps celles qui lui coûtent le plus à acquérir et à conserver. Les *dents* ont une figure, une disposition et un arrangement des plus admirables: elles sont d'autant plus fortes qu'elles approchent plus du centre de mouvement; elles sont

placées dans des loges particulieres qu'on nomme *alvéoles* ; elles y sont affermies par une articulation en forme de cheville , appelée *gomphose*. Il y a trois sortes de *dents* dans la plupart des animaux , et notamment chez l'homme. Celles qui sont dans la partie antérieure de chaque mâchoire se nomment *incisives* ; elles sont larges , minces et plates ; quelques-uns les appellent *dents de primeur* , *primores* , parce qu'elles paroissent les premières ; d'autres les nomment *dents de lait* , *lactei* ; et d'autres *rieuses* , *ridentes* , parce qu'elles se montrent les premières quand on rit. Les *dents canines* qui se trouvent entre les *incisives* et les *molaires* , sont (à la mâchoire supérieure) celles que le peuple nomme *ailleres* ou *dents de l'œil* , parce qu'une partie du nerf qui fait mouvoir les yeux s'y distribue , et de là le danger de les tirer : enfin les *molaires* sont celles qui servent à la mastication. Les premières n'ont qu'une racine , les *canines* en ont quelquefois deux ; et les *molaires* en ont souvent trois et quatre. A mesure que les *dents* veulent sortir , la gencive devient molle et vermeille. Jusqu'à ce temps la matiere de la *dent* est visqueuse et molle. Voyez à la suite du mot HOMME.

Les *dents* , selon *Peyer* , sont formées de pellicules repliées , durcies et jointes ensemble par une mucosité visqueuse. Si l'on examine les *dents* du cerf , du cheval , du mouton , etc. on trouvera que le sentiment de cet Auteur est bien fondé. M. de la Hire le jeune a observé que le corps de la *dent* est couvert d'une substance particuliere et blanche , appelée *émail* , entièrement différente de celle du reste de la *dent* qui est jaune. Cet *émail* , appelé *périoste* , *coiffe* ou *croûte* par quelques Auteurs , est composé d'une infinité de petites fibres qui s'ossifient par leurs racines , à peu près comme font les ongles ou les cornes. Tout cela se discerne facilement dans une *dent* cassée. Si par quelque accident un petit morceau de cet *émail* se trouve décapé , enlevé , l'os de la *dent* restera nu ; mais ne pouvant souffrir le contact de l'air ou d'une liqueur froide , il se cariera : de là l'imprudence d'user trop l'*émail* des *dents* à force de dentifrices. Les *dents* ne sont point sensibles par elles-mêmes ; il n'y a que les nerfs qui s'y distribuent : de plus l'*émail* est la seule partie des

*dents*

*Dents* qui croît. Les caustiques et les liqueurs spiritueuses appaisent les maux de *dents*; mais il est dangereux d'en faire usage.

Plus on examine la figure des *dents* dans les différens animaux qui en sont pourvus, et plus on les trouve exactement proportionnées à la nourriture particulière et aux besoins de chaque individu: ainsi dans les animaux carnassiers elles sont propres à saisir, à retenir, à déchirer la proie. Dans les animaux qui vivent d'herbages, elles sont propres à ramasser et à briser les végétaux. Il y a des poissons qui ont leurs *dents* à la langue, comme la truite, ou au fond du gosier, comme le merlus: d'autres ont trois, quatre ou cinq rangs de dents à la même mâchoire, comme les chiens de mer. Les écrevisses de mer ont trois *dents* placées au fond de leur estomac, accompagnées de muscles qui servent à les mouvoir. On trouve un tableau frappant de la différence des *dents*, de leur disposition, etc. en examinant les mâchoires de l'homme, du requin, du crocodile, de la vipère, du tigre, de l'ours, du loup, du lion, du bœuf, ( le genre des quadrupèdes ruminans n'ont point de *dents* incisives à la mâchoire supérieure, ) du chameau, du cerf, du cheval, du castor, du lapin, du cochon, du singe, de l'éléphant, de la dorade, etc. Les *dents* de la baleine de Groënland sont d'une nature analogue à celles des cornes ongulées des animaux quadrupèdes. Terminons par dire que les *dents* artificielles se font ordinairement ou avec l'ivoire, ou avec l'os de la jambe d'un bœuf, ou avec les *dents* de cheval de rivière, qui est l'hippopotame. Ces *dents* factices imitent assez les *dents* naturelles; mais elles n'en ont ni l'utilité ni la beauté, elles jaunissent et s'amollissent. Voyez maintenant l'article Os.

**DENTS FOSSILES OU PÉTRIFIÉES, *Dentes fossiles.*** On donne ce nom à toutes sortes de *dents* d'animaux, tant quadrupèdes que poissons, etc. et qui sont improprement connues sous les noms de *dent de serpent* ou *glossopetre*, *bufonite* ou *crapaudine*, *ivoire fossile*, etc. Voyez ces mots.

**DENTELAIRE EUROPÉENNE, ou HERBE AU CANCER, vulgairement MALHERBE, *Plumbago Euro***

*pæa*, Linn. ; *Plumbago quorundam*, Tourn. 140 ; *Lepidium dentellaria dictum*, Bauh. Pin. 97 ; *Tripolium Dioscoridis*, Col. Ecphr. 1, p. 160 ; *Dentellaria*, aut *Plumbago*. Plante qui croit aux pays chauds de l'Europe ; sa racine est blanche, longue, pivotante, fort fibreuse, et pousse plusieurs tiges droites, cannelées, à la hauteur de deux pieds ou environ ; ses feuilles sont alternes, oblongues, entières, amplexicaules et chargées en dessous et en leurs bords de poils glanduleux, extrêmement courts. Ses fleurs, de couleur purpurine ou bleuâtre, sont monopétales, en tube évasé, dont le limbe est divisé en cinq quartiers. Elles ont cinq étamines attachées à autant d'écaillés qui ferment le bas de la corolle. Il n'y a qu'un pistil dont le stigmate est fendu en cinq. Ces fleurs sont ramassées en bouquet au sommet de la tige et des rameaux ; elles se changent chacune en une capsule qui contient une semence pointue comme un grain de seigle, et farineuse. Cette plante est estimée propre à guérir les cors des pieds, et les durillons qui se forment proche le fondement en allant à cheval. *Rondelet* prétend que c'est un puissant caustique ; et personne n'ignore l'histoire de cette fille, qui se trouva écorchée vive pour s'en être frottée dans le dessein de guérir de la gale. On tire avantage de la vertu caustique de la *dentelaire* pour guérir les cancers invétérés et censés incurables par leur adhérence à des parties osseuses. On en fait infuser les feuilles dans de l'huile d'olive, dont on oint trois fois par jour les ulcères chancreux, jusqu'à ce que l'escarre noire soit encroûtée, pour que le malade ne souffre plus de vives douleurs par cette application ; ce qui va à quinze jours environ.

On distingue : La *dentelaire* de l'Isle de Ceylan et de l'Inde, *Plumbago Zeylanica*, Linn. ; *Tumba-codiveli*, Rheed. Mal. Ses fleurs sont blanches. La *dentelaire* sarmenteuse, *Dentellaria lichnoïdes sylvatica, scandens, flore albo*, Sloan. Jam. Hist. 1, pag. 211 ; *Plumbago Americana, viticulis longioribus, sempervirentibus*, Moris. Hist. 3, p. 199, etc. Elle croit dans l'Amérique Méridionale, aux Antilles, dans les bois et parmi les haies ; c'est l'*herbe au Diable*, Voyez ce mot. La *dentelaire* à fleurs roses, des Indes Orientales, *Plumbago rosea*,

Linn.; *Plumbago Zeylanica*, folio splendente ocymastri, flore rubro, Burm. Zeyl. 195; *Radix vesicatoria*, Rumph. Amb. 5, pag. 453; *Scheticodiveli*, Rheed. Mal. 10, p. 17; an *Caapomonga*, Marcg. Bras. 28; Pis. Bras. 200? Sa racine est comme tubéreuse.

La racine du *plumbago* ou *dentelaire* d'Afrique, d'Amérique et d'Asie, est âcre, cependant un peu sucrée et aromatique; les Negres et les Indiens en prennent la décoction, pour exciter le vomissement et les urines, lorsqu'ils ont été blessés par quelques bêtes venimeuses. Cette même racine est salivaire, et imprime une couleur plombée aux dents.

DENTELÉE ( la ), *Testudo ( denticulata ) pedibus subdigitatis, testâ orbiculato - cordatâ, margine eroso*, Linn. Cette tortue se trouve dans la Virginie. L'écaille supérieure n'est que de la grandeur d'un œuf de poule; sa couleur est d'un blanc sale; elle est émoussée par-devant, en sorte qu'elle imite à peu près la forme d'un cœur. Tout son bord est dentelé et comme rongé. Les écailles dont elle est recouverte sont hexagones et hérissées de points saillans. La queue est plus courte que les pieds qui ressemblent à de l'ivoire, et ont leurs doigts peu distingués les uns des autres; les pieds de devant ont cinq doigts, et ceux de derrière seulement quatre.

DENTELLE D'ÉCORCE. Voyez LAGETTO.

DENTELLE DE MER. Nom donné à l'escarre. Voyez ce mot à la suite du mot CORALLINES.

DENTILLAC. Voyez DENTALE, espece de spere.

DÉPOT ou SÉDIMENT. En Histoire Naturelle on donne ces noms à des substances terreuses ou minérales, chariées par l'eau et précipitées sous différentes formes. Il y a les dépôts pierreux, Voyez à l'article STALACTITES; les dépôts métalliques, Voyez à l'article CUIVRE. Les atterrissemens sont aussi des especes de dépôts. Voyez ATERRISSEMENT.

DÉPOUILLE DE SERPENT, *Senecta serpentum*. On donne ce nom à la peau que le serpent quitte quand il mue: Voyez à l'article SERPENT, ce qui est dit à ce sujet. On se servoit beaucoup autrefois de cette vieille peau de serpent pour les douleurs des oreilles, des dents et des yeux: on la faisoit infuser, et on se gar-



garisoit ou on étuvoit la partie malade : on étoit aussi dans l'usage de brûler et de réduire en cendre ces peaux , et de cette poudre on s'en frottoit pour guérir la gale. Quelquefois encore les femmes enceintes en portent sur les reins pour empêcher l'avortement , et aux cuisses pour faciliter l'accouchement : tant est grand le préjugé ! M. le Docteur *Sanchez* nous a assuré que la *dépouille de serpent* , mêlée avec un peu d'huile et de l'avoine , guérissoit la morve d'un cheval qui en faisoit usage pendant un mois.

DERELSIDE. *Voyez à l'article TAMARIN.*

DERMESTES. On donne ce nom à un genre d'insectes coléoptères , qui sont des *scarabées disséqueurs* , et dont le caractere est d'avoir cinq articles à tous les pieds ; leurs étuis n'ont point de rebords ; les antennes en forme de massue , et à feuilletts posés transversalement et enfilés à une tige. Ils n'ont point de trompe , mais des mâchoires très - fortes. Dans leur premier état ils ont la forme de vers à six jambes , disons *larves hexapodes* , à tête écailleuse , et la plupart assez velus.

Les Naturalistes connoissent vingt-deux especes ou variétés de cet insecte. Les *dermestes* paroissent dès la fin de Mars dans les premiers beaux jours du printemps ; ces insectes multiplient plusieurs fois dans le cours de l'été : l'espace d'un mois suffit pour une de leurs générations dans le temps que la chaleur est la plus forte ; mais ils cessent de se reproduire et même d'exister sous l'état de larve ou sous celui d'insecte parfait , vers le commencement de Novembre. Ils volent pesamment , mais ils courent avec promptitude ; ils fuient des lieux où on les inquiete par le bruit ou le mouvement. Ils cherchent les endroits calmes , sombres , tranquilles ; ils s'insinuent dans les armoires , les garde-mangers , et sur-tout dans les boîtes où des animaux desséchés les attirent par leur odeur. Les uns s'attachent volontiers , pendant l'obscurité , à la viande et au lard ; d'autres aux charognes , aux cadavres ; d'autres sur les habits , dans les tapisseries , sur les végétaux , autour des fenêtres , et dans la fiente du cheval , même dans le fumier à moitié pourri. Parmi les *dermestes* , il y en a deux especes , principalement leurs

larves, qui sont le fléau des peaux desséchées des animaux, soit à poil ou à plume, ainsi qu'on l'observe dans les Cabinets des Curieux, où l'on garde des animaux empaillés, ou conservés autrement que dans les liqueurs. Ces deux especes fatales aux collections, qu'il est essentiel de désigner, sont, dit M. Mauduyt, 1.° Le *dermeste du lard*, de M. Geoffroi, ou celui que *Linnaeus* appelle *ornithogis inimicum animal*; et 2.° le *dermeste à deux points blancs*, de M. Geoffroy, et que *Linnaeus* nomme *pellio*.

Le *dermeste du lard* a trois lignes de long. Il est d'une couleur noire-terne; ses étuis sont marqués à leur origine, d'une bande grise transversale, qui descend jusqu'à la moitié de leur longueur; cette bande est coupée par des points noirs disposés en zigzag: la larve de ce *dermeste* est à six pattes; sa tête est écailleuse, sa forme allongée, de couleur jaunâtre, composée d'anneaux couverts de poils longs, bruns et roides. Le dessous de son corps est lisse et pâle.

Le *dermeste à deux points blancs*, est plus petit que le précédent, d'un noir lavé, mais luisant. Il a sur le sommet de chaque élytre, un point blanc fort sensible, et d'autres points blancs peu apparens sur le corselet. Sa larve est brune-jaunâtre, couverte de poils doux, lustrés et soyeux; sa forme est cylindrique. Le corps, qui a vers la partie antérieure trois pattes de chaque côté, finit par une pointe chargée de deux houppes de poils longs et fins. Cette larve court fort vite, et comme par saccades.

Ces deux especes de *dermestes* vivent à la campagne, dans les villes et dans les maisons; ils se nourrissent de substances animales ou végétales, fraîches ou corrompues; mais ils préfèrent la substance des animaux, les matieres qui sont corrompues, et celles sur-tout dont la dessiccation a rendu les parties huileuses, rances et âcres. Le *dermeste du lard* semble se plaire davantage dans les maisons; celui à deux points paroît préférer le séjour des campagnes: le premier est plus avide de substance animale; le second, de matieres végétales: le premier est infiniment plus redoutable que le second.

Quand les *dermestes* ont pénétré dans les armoires où l'on conserve des animaux empaillés, ils s'enfon-

cent et se cachent sous les poils et les plumes. C'est alors qu'ils commencent leur ravage. Ils ne touchent ni aux poils, ni aux plumes; mais ils dévorent la substance même des peaux, et jusqu'aux membranes qui couvrent les pieds des animaux. Il y a deux moyens de juger de la présence des *dermestes* dans l'état de scarabées, sans les avoir vus. Le premier, par le désordre ou le dérangement qu'ils causent aux poils ou aux plumes, dont souvent même ils causent la chute; le second, par leurs excréments grenelés, grisâtres et friables. Lorsqu'on aperçoit sur les animaux empaillés; à côté ou au-dessous d'eux, de longs filets bruns entrelacés, semblables à des bouts de fil brun, mêlés et entortillés ensemble, ces indices décelent les *dermestes* dans l'état de larves; ces mêmes larves se trahissent encore, en changeant de peau; car souvent on voit leur dépouille sur l'animal que la larve dévore, ou tombée près de lui.

La plupart des *scarabées disséqueurs*, quand on les touche, replient leurs pieds et leurs antennes, les cachent et restent comme immobiles jusqu'à ce qu'ils se croient hors de danger. On ne peut les forcer à sortir de cet état d'inaction en les piquant et les déchirant. Il n'y a que la chaleur un peu forte qui les oblige de reprendre leur mouvement pour s'enfuir. Le *dermeste à points de Hongrie*, qui se trouve dans les bois, est un des plus grands de ce genre; il exhale une odeur infecte, rend une liqueur fétide, se jette avec voracité sur les limaçons et les insectes qu'il peut attraper; il fait entendre un cri plaintif qui imite le bruit d'un fer chaud trempé dans l'eau et retiré sur le champ. Ses pinces sont redoutables. *Voyez l'article SCARABÉE.*

DERRY. *Voyez DARRY.*

DÉS FOSSILES, *Tessera Badenses vel fossiles*. On les trouve à quelques pieds de profondeur dans la terre près de Zurich et de Bade en Suisse. Ces *dés* sont en tout semblables à ceux dont nous nous servons aujourd'hui; ils sont seulement plus petits; il y en a qui semblent être d'os, d'autres de bois, et d'autres de terre cuite. *Scheuchzer* et *Altmann* ont démontré que ces *dés* sont l'ouvrage de l'art; qu'ils servoient autre-

fois pour jouer, et qu'ils sont marqués pour cela. Le lieu où on les trouve fait soupçonner qu'il peut y en avoir eu autrefois une fabrique, ou qu'ils y ont servi à l'amusement des Légions Romaines qui ont séjourné dans ces contrées, et qui ne jouoient alors qu'avec des poignées de *dés*: ces prétendus *dés fossiles* ont été tellement recherchés, et deviennent actuellement si rares, que quelques Ouvriers du pays les ont contre-faits pour attraper l'argent des Voyageurs curieux.

DÉSARMÉ (le), *Silurus inermis*, Linn. Poisson du genre du *Silure*; il se trouve près de la Côte de Surinam. Dans cette espece, les deux barbillons ne sont que des sortes de poils courts et flexibles, au lieu que ceux du *silure armé* sont roides et osseux; les premiers rayons des nageoires dorsales et pectorales sont roides et épineux dans l'*armé*, tandis que dans le *désarmé* ils sont mous et flexibles dans toutes ses nageoires. Le *désarmé* a la tête aplatie en dessus et large, les mâchoires hérissées d'aspérités. La première nageoire dorsale a sept rayons; la seconde est d'une substance charnue; les pectorales ont chacune dix-sept rayons; les abdominales, sept; celle de l'anus en a trente-huit; celle de la queue est légèrement divisée en deux lobes, et un peu tronquée à son extrémité.

DÉSERT, *Desertum*. Est une contrée non habitée par les hommes, et souvent stérile relativement à son fonds, qui est ou pierreux ou sablonneux.

Les *déserts* de l'Afrique et de l'Asie sont fameux et redoutables. Qu'on se figure un pays sans verdure et sans eau, un soleil brûlant, un ciel toujours sec, des plaines sablonneuses, des montagnes encore plus arides, sur lesquelles la vue portée au loin se perd sans pouvoir s'arrêter sur aucun objet vivant, dont la solitude n'est interrompue que par la rencontre des voleurs qui y exercent les plus grands brigandages, ou des bêtes féroces les plus redoutables et les plus sanguinaires; une terre morte et pour ainsi dire écorchée par les vents, qui ne présente que des ossemens, des cailloux jonchés çà et là, des rochers debout ou renversés, un *désert* entièrement découvert, où le Voyageur n'a jamais respiré sous l'ombrage, où rien

ne l'accompagne, et ne lui rappelle la Nature vivante ! solitude absolue, mille fois plus affreuse que celle des vastes forêts ; car les arbres sont encore des êtres pour l'homme qui se voit seul : plus isolé, plus dénué, plus perdu dans ces lieux vides, et, en quelque sorte, sans bornes, il voit par-tout l'espace comme son tombeau ; la lumière du jour, plus triste que l'ombre de la nuit, ne renaît que pour éclairer sa nudité, son impuissance, et pour lui présenter l'horreur de sa situation, en reculant à ses yeux les barrières du vide, en étendant autour de lui l'abyme de l'immensité qui le sépare de la terre habitée ; immensité qu'il tenteroit en vain de parcourir sans guides et sans provisions ; car la faim, la soif et la chaleur brûlante des rayons du soleil que répercutent les sables Africains, présentent tous les instans qui lui restent entre le désespoir et la mort.

Cependant l'Arabe, à l'aide du *chameau*, a su franchir et même s'approprier ces lacunes de la Terre ; elles lui servent d'asile, elles assurent son repos et son indépendance.

Il n'en est pas de même des déserts qui sont sous la zone torride de l'Amérique. La plupart sont des terrains vaseux ; et ces sortes de contrées, qui ne semblent offrir aussi que l'image de la misère, sont le refuge de quantité d'êtres créés qui fuient l'homme et vivent loin de lui. La prévoyance de la Nature en leur laissant ces asiles, n'a point voulu nous en interdire à jamais la possession. Plusieurs de ces contrées n'attendent que les révolutions du temps et les mains laborieuses de l'homme qui les secondent, pour se couvrir de moissons et nourrir des troupeaux abondans. Il y a des exemples qui prouvent qu'on peut quelquefois accélérer ces époques qui sembloient n'être pas destinées pour nous : on a desséché, découvert et cultivé des terres destinées à notre postérité ; c'est dans ces cas que la Nature ne nous défend pas de concourir à ses travaux et d'en précipiter le terme.

*Voyez l'article MARAIS.*

**DESMAN.** Espece de rat musqué, particulier à la Laponie et à la Moscovie, différent du rat musqué des Antilles et du Canada. *Voyez à l'article RAT MUSQUÉ,*

• **DESTRUCTEUR DES CHENILLES.** *Goëdard* donne, avec raison, ce nom à un ver ou larve qui a au-devant de la tête deux pinces, qui étant serrées, forment un anneau, et dont il se sert pour attraper adroitement les chenilles par le ventre, en sorte qu'elles y demeurent attachées.

Ce ver est d'un beau jaune luisant, et est si bien armé qu'il peut aisément nuire à toutes sortes de chenilles. Quand il a blessé avec ses cornes une chenille, celle-ci se tourmente fort et s'élançe de tous côtés, pendant que le ver demeure tout étendu, comme s'il étoit mort : on remarque qu'après que le ver l'a quittée, l'endroit où il l'a pincée, s'enfle aussi-tôt, ce qui paroît être l'effet d'une sorte de venin qu'il jette.

Cet insecte qui contribue à détruire les chenilles, souffre aisément le froid ; il se retire dans la terre : si on le jette au feu, il produit une flamme semblable à celle de l'huile qui brûle. Ce ver ne vit guere plus de deux jours dans l'état de larve ; après sa métamorphose, il devient un animal ailé, armé de deux crochets, dont il se sert pour percer les œufs des fourmis et des taupes-grillons, dont il est avide. On l'appelle alors *mange-œufs de grillons* ; mais ce petit animal, ennemi de presque tous les insectes, tombe à son tour dans les pièges du taupe-grillon qui le dévore.

**DESTRUCTEUR DES CROCODILES,** (*Krokodillendoeder*). Les Hollandois donnent ce nom à l'*ichneumon*. Voyez ce mot.

**DESTRUCTEUR DE PIERRE.** M. l'Abbé *Dicquemare* a donné ce nom à de petits animaux de mer qui détruisent la surface des pierres pour s'y loger en tout ou en partie. Ces animaux ont été observés aux rivages du Havre. C'est à l'aide d'un dissolvant que ces animaux taraudent. Voyez maintenant l'article **SCOLOPENDRE DE MER**, à la suite de l'article **CORALLINES**.

M. l'Abbé *Dicquemare* a aussi observé dans les mêmes parages, de petits animaux de mer qui font à peu près les mêmes opérations sur toutes sortes de bois. Ces animaux sont de forme demi-cylindrique, revêtus d'une peau écailleuse, partagée inégalement en quatorze parties. La tête est arrondie et terminée en

dessous par une espèce de bec obtus avec lequel l'animal creuse le bois. Cet animal a quatre antennes ; on peut compter huit pattes de chaque côté, et plusieurs nageoires comme en ont les puces de mer ; tout l'animal est d'un blanc sale. Notre Observateur croit que ces animaux sont vivipares et ovipares suivant les circonstances.

**DÉTROIT**, *Fretum*. Nom que les Géographes donnent à un bras de mer resserré des deux côtés par les terres, et qui ne laisse qu'un petit passage pour aller d'une mer à une autre ; tels sont le *Détroit* du Sund, celui du Belt, les Dardanelles, le *Détroit* de Veigatz entre la Moscovie et la Nouvelle Zemble. Les *Détroits* de Davis, d'Hudson, de Bahama, de Magellan, ou de Magalhaëns en Amérique. Le *Détroit* le plus fréquenté est celui de Gibraltar, qui sépare l'Europe de l'Afrique, et joint la Méditerranée avec l'Océan Atlantique. Le *Détroit* qui sépare la France d'avec l'Angleterre, s'appelle le *Pas de Calais*. *Varenius* croit que les *Détroits* et les Golfes ont été formés pour la plupart, par l'irruption de la mer dans les terres. Une des preuves qu'il en apporte, c'est qu'on ne trouve presque point d'Isles dans le milieu des grandes mers, et jamais beaucoup d'Isles voisines les unes des autres.

Le *Détroit* ou *Pas de Calais* offre aux yeux des Physiciens un spectacle qui, selon *M. Gobet*, intéresse également l'Histoire civile et l'Histoire de la Nature. Entre Calais et Douvres il y avoit autrefois une prolongation de la chaîne des montagnes côtières du Boulonnois, appelée les *montagnes de l'Authie*, nom qui, dans leur étendue, est aussi donné à des rivières, à des Paroisses et à des sommets, depuis la Normandie jusqu'au Calaisis. Ces montagnes se prolongeoient sans discontinuation dans la Province de Kent et dans le reste de l'Angleterre, en sorte que ces deux Royaumes ne formoient alors qu'un seul Continent, et qu'on alloit de la France par de grandes routes, jusqu'au fond de l'Écosse. *M. Gobet* présume que c'est sous la domination des Belges que ce *Détroit* s'est formé par des causes que nous ignorons, mais qui se réduisent à trois : 1.° ou par la main des hommes ; 2.° ou par un tremblement de terre ; 3.° ou par les efforts de la

mer dans les deux côtés de l'isthme, autrefois plein et aujourd'hui marin : peut-être que les rivières côtières des deux Royaumes, qui se jetoient dans le grand bassin, formoient un grand fleuve qui aura été la première cause de la destruction de l'isthme. Il l'aura miné peu à peu. Les gorges qui sont produites par des hauteurs presque perpendiculaires, comme celles des côtes de ce *Détroit*, qui sont rapides et brusquées, sont très-profondes, et les vallons s'enfoncent à proportion qu'ils se trouvent resserrés. Tout prouve une irruption dans le bassin des montagnes-côtières.

M. de Buffon, *Histoire Naturelle*, tom. I, observe que la direction de la plupart des *Détroits* est d'Orient en Occident ; ce qu'on attribue à un mouvement ou à un effort général des eaux de la mer dans ce sens. Il y a encore dans la Méditerranée, entre la Sicile et la Calabre ultérieure, un *Détroit* connu sous le nom de *Fare de Messine*, (*Fretum Siculum*). Ce canal est assez connu par son flux et reflux qui s'y fait de six heures en six heures avec une extrême rapidité ; comme aussi par ses courans, qui allant tantôt dans la mer de Toscane, et tantôt dans la mer de Sicile, ont donné lieu à tout ce que les Anciens ont dit de *Scylla* et de *Carybde*. Ce dernier est un courant d'eau, que les Matelots craignoient beaucoup autrefois, et qu'on affronte aujourd'hui sans péril par le moyen des barques plates. Voyez MER et ISTHME.

DÉUIL. Voyez à l'article SILVAIN.

DÉVIDOIR. Nom donné par les Hollandois à une coquille bivalve de la famille des *Huitres* : les François l'appellent la *bistournée*, en Latin *Ostreum tortuosum*. Cette rare coquille est blanche, nuée de fauve, à deux faces, l'une triangulaire, l'autre en demi-cœur alongé, presque plane et à équerre dans la valve supérieure, convexe dans l'inférieure ; contournées l'une sur l'autre, de manière à se joindre plus ou moins exactement : sa robe est chargée de stries longitudinales qui partent du sommet ; la charnière est formée d'un grand nombre de petites entailles qui regnent dans presque toute l'étendue du sommet de chaque valve.

DEVIN ou SERPENT ÉTOUFFEUR. *Bca constrictor* ;



Linn. *Cenchrus scutis abdominalibus* 240 ; *scutis caudalibus* 64, Linn. Amœn. Ce serpent, qui est représenté dans *Seba*, est du deuxième genre. Il a quelquefois jusqu'à vingt pieds de longueur. Sa peau est fort recherchée des Indiens par le mélange agréable des couleurs dont elle est variée, et ils s'en servent pour se faire des habits. Sa chair est pour eux une nourriture, ainsi que pour les Nègres de l'Afrique. Les Voyageurs disent que ce serpent ne fait point de morsures dangereuses; ce qui est très-probable, puisque, suivant la remarque de *Linnaeus*, il n'a point de grosses dents canines, comme ceux dont on sait que la blessure est mortelle; mais il n'en est pas moins redoutable. Il se tient en embuscade dans les buissons, sur les arbres ou dans les antres et auprès des rochers; de là il s'élanche sur les hommes et sur les animaux, en poussant d'horribles sifflemens; il s'entortille autour de leur corps, et les serre avec tant de violence, qu'il les étouffe, et c'est de là que lui vient le nom de *constrictor*, c'est-à-dire, *étouffeur*. Lorsqu'il a tué sa proie, il l'enduit de salive pour l'avalier plus aisément. *Marcgrave* rapporte qu'il a vu de ces serpens engloûtir une chèvre toute entière.

Le serpent *devin* a la tête couverte de très-petites écailles. L'intervalle qui est entre ses yeux n'est point garni de lames un peu larges, comme aux autres serpens. La région des narines a beaucoup de saillie; elle forme en dessous, une petite surface plane, de couleur noire, et se termine en un sommet obtus. Derrière les yeux est une bande noire. La lame qui recouvre la tête est composée de petites écailles qui la font paroître dentée en manière de scie. Sa langue est charnue, légèrement fendue en deux, et terminée en pointe aiguë; nous avons dit que ce serpent n'a point de grosses dents canines. La tête s'élève de part et d'autre, en forme de tubercule, au-dessus des yeux. Le corps est épais et d'une couleur grise. Le dos est marqué de vingt-quatre grandes taches d'une couleur pâle; les cinq premières sont simplement échancrées de part et d'autre. Celles qui suivent ont leurs côtés fendus en deux, et sont plus blanches que les précédentes. La peau a une teinte de roux. Les parties laté-

rales sont marbrées de taches grises et blanches ; qui font un effet agréable à la vue. Le corps est de plus tout parsemé de petits points roux ; il est couvert, dans toute son étendue, de très-petites écailles lisses et ovales. La longueur de la queue est à peine un huitième de celle du corps. *Linnaeus* et *Gronovius* ont compté deux cents quarante grandes plaques sur le ventre, et soixante autres sur le dessous de la queue.

DÉVORANTE. *Voyez* MOUCHE DÉVORANTE.

DEUX-DENTS, *Diodon*, Linn. Nom d'un genre de poissons qui sont hérissés d'épines. *Voyez* à l'article POISSON.

DIABLE. *Voyez* à l'article PROCIGALE.

DIABLE OU OISEAU-DIABLE de *Labat*. Les habitans des Antilles appellent ainsi un oiseau de nuit fort laid à voir. Il a la forme d'un canard, le regard effrayant, le plumage tiqueté de noir et de blanc ; il fait, comme les lapins, de trous en terre qui lui servent de nid. Cet oiseau, que *M. de Buffon* rapporte aux *pétrels*, habite les plus hautes montagnes, et n'en descend que pendant la nuit : son cri est lugubre ; mais sa chair est très-bonne à manger. *Histoire Naturelle des Antilles, tome II.* Il paroît que cet oiseau est de la même espèce que le *diablotin* de la Guadeloupe. *Voyez* DIABLOTIN.

DIABLE DES BOIS, ou DIABLE DES INDES OCCIDENTALES. Nom donné à une espèce de singe à queue longue et prenante. C'est un *sapajou* de l'espèce du *coaïta*. *Voyez* à l'article BELZEBUT.

DIABLE DE JAVA et DE TAVOYEN ou TAYVEN. *Voyez* à l'article LÉZARD ÉCAILLEUX.

DIABLE DE MER. *Voyez* MACROULE.

DIABLE DE MER. Nom donné par quelques-uns à la grande *baudroie*. *Voyez ce mot.*

DIABLE DES PALETUVIERS et DES SAVANNES. *Voyez* à l'article BOUT DE PETUN.

DIABLE (insecte.) A Saint-Domingue, on donne ce nom, ainsi que celui de *diablotin*, à des insectes qui ravagent en plein jour les jeunes feuilles du cotonnier. Le *diable* est de la grosseur d'un petit hanneton du pays, mais dont le corps plus allongé est diversement bigarré de jaune et de noir, ou rayé de rouge et de

noir. Sa tête fort menue est garnie de deux longues antennes ; ses pattes sont déliées et armées de crochets, par lesquels il s'attache fortement aux endroits où il se pose. Le *diablotin* est beaucoup plus petit ; sa couleur est d'un vert pâle. Ces insectes ne sont-ils pas des *proscarabées*, des *cigales bédaudes* ?

DIABLOTIN. *Voyez à l'article* DIABLE (insecte.)

DIABLOTIN. Nom donné à des oiseaux voyageurs, de la Dominique, de la Guadeloupe et de l'Amérique Septentrionale, où ils viennent vers la fin de Septembre ; ils disparaissent en Novembre et reviennent en Mars. Ils sont de la grosseur d'une jeune poule, et de la forme d'un canard ordinaire. Leur plumage est noir, mêlé de blanc ; leurs jambes sont courtes ; leurs pieds sont palmés, et cependant armés d'ongles longs et crochus ; leur bec est semblable à celui des oiseaux du genre des corbeaux ; ils ont des yeux à fleur de tête, et voient admirablement bien la nuit ; mais ils voient si peu dans le jour, que quand ils sont surpris par la lumière, hors de leur retraite, ils heurtent contre tout ce qu'ils rencontrent, et enfin tombent à terre. Ces animaux sont d'excellens pêcheurs de nuit, et repairent toujours deux à deux, vers les lieux les plus escarpés ; ce qui en rend la chasse très-périlleuse : ils s'y tiennent dans des trous en terre comme les lapins : c'est là qu'ils pondent, qu'ils couvent et élèvent leurs petits.

Dans le mois de Mai on trouve dans les trous la mere avec ses deux petits, qui sont couverts d'un duvet épais et jaune : on en fait de grandes captures vers la fin du mois de Mai, temps où ils commencent à être en état de s'envoler. Leur chair est noirâtre et un peu huileuse ; d'ailleurs elle est fort nourrissante, sur-tout celle des jeunes *diablotins*, qui est estimée un mets délicieux. Ce *diablotin* paroît être ou la petite espece de l'oiseau appelé *diabie* aux Antilles et que M. de Buffon rapporte aux *pétrcls*, ou le même oiseau. Il paroît que le *fouquet* de l'Isle de France est encore une espece très-voisine du *diablotin*, si elle n'est pas la même. *Voyez* FOUQUET.

DIAGRAMME, *Perca diagramma*, Linn. *Sparus lineis longitudinalibus luteis varius*, *aculeis undecim in*

*pinnâ dorsali*, Gronov. Poisson du genre du *Perséque* : on ignore où il se trouve. Le fond de la couleur du corps est blanchâtre, sursemé de quantité de petites lignes longitudinales, jaunâtres, et qui n'affectent aucun ordre régulier. Suivant *Gronovius*, la tête est convexe en dessus, très-comprimée par les côtés; l'ouverture de la gueule très-ample, la mâchoire de dessous beaucoup plus longue que celle de dessus; elles sont garnies, ainsi que le palais, de plusieurs rangs de dents très-fines; les yeux assez grands; les narines très-près de ces organes, et percées chacune d'un seul trou; un long aiguillon termine la partie postérieure de chaque opercule des ouïes; le corps long, délié, comprimé latéralement, couvert d'écaillés, ainsi que la tête et les opercules. Le dos forme un angle aigu, ainsi que le bas du ventre qui est aminci; les lignes latérales sont parallèles à la courbure du dos. La nageoire dorsale est fort longue, et a vingt-six rayons, dont les onze premiers sont roides et épineux; les pectorales ont chacune treize rayons rameux; les abdominales, chacune six, dont le premier est épineux; celle de l'anus en a onze; celle de la queue, dix-huit rameux, dont les extrémités sont de niveau.

DIAGREDE. Voyez SCAMMONÉE.

DIAMANT, *Adamas*. C'est la pierre précieuse la plus pure, la plus dure, la plus pesante et la plus diaphane; étant polie, c'est la plus brillante de toutes les pierreries et de toutes les cristallisations: en un mot, c'est la plus précieuse de toutes les matières que les hommes sont convenus de faire servir à la représentation du luxe et de l'opulence.

La couleur du diamant varie à l'infini par la teinte et par le degré de transparence; il est ordinairement sans couleur; mais on en trouve de toutes les couleurs et de toutes les nuances de couleur; et l'on prétend que ces *diamans* de couleur ont un petit degré de dureté moindre que les *diamans* sans couleur. On doute, quoi qu'en disent quelques Joailliers, qu'on ait jamais vu de *diamans* d'un aussi beau rouge que le rubis, d'un aussi beau pourpre que le grenat, d'un aussi bel orangé que l'hyacinthe, d'un aussi beau

vert que l'émeraude, et d'un aussi beau bleu que le saphir, etc. Le *diamant* vert, lorsque sa couleur est d'une bonne teinte, est le plus rare; il est aussi le plus cher. Le *diamant* couleur de rose et le bleu sont très-estimés, et même le jaune. Les *diamans* roux ou noirâtres, ou de couleur d'acier mal bruni, ne sont que trop communs: on en a vu de parfaitement noirs. Ces couleurs en diminuent beaucoup le prix.

Le *diamant* a naturellement dans sa miniere primitive, qui est une matrice sablonneuse et rougeâtre, quelquefois argileuse et noire, une cristallisation tantôt octaèdre en pointe, et tantôt cubique. Presque tous les *diamans* du commerce sont bruts, arrondis et couverts d'une croûte grisâtre qu'ils ont acquise par les frottemens réitérés en roulant et tombant en cascades avec les torrens. Cette croûte obscure et souvent grossiere, laisse à peine appercevoir quelque transparence dans l'intérieur de la pierre; de sorte que les meilleurs connoisseurs ne peuvent juger de sa valeur. Lorsqu'il est ainsi encroûté, on l'appelle *diamant brut*.

On prétend que le *diamant* peut se diviser par tablettes, à l'aide d'un instrument pointu. Il est vitreux dans ses fractures; et d'une dureté si considérable, qu'on ne le peut user qu'avec la poudre d'*égrisée* qui provient de l'écorce des autres *diamans*, mais noirs. Cette pierre précieuse résiste à la lime, et acquiert la propriété de reluire dans l'obscurité, soit en la frottant contre un verre dans les ténèbres, soit en l'exposant quelque temps aux rayons du soleil, soit en le faisant chauffer fortement dans un creuset, ou en la plongeant dans de l'eau chauffée au degré moyen de l'ébullition. Le *diamant*, comme la plupart des pierres transparentes, a la propriété d'attirer, immédiatement après avoir été échauffé par le frottement, le mastic, la paille, les plumes, les feuilles d'or, le papier, la soie et les poils; mais il n'a pas la propriété de résister à la violence de toutes les especes de feu, sans en être altéré. Des expériences faites à Florence, et dont on trouve le détail dans la nouvelle édition françoise des *Œuvres de Henckel*, in-4°. démontrent que le *diamant* est altérable au feu solaire, au point d'y disparaître; tandis que le *rubis* y résiste et ne fait que s'y amollir.

De nouvelles expériences faites à Berlin prouvent aussi que les *diamans* perdent un peu de leur poids absolu, étant ou long-temps, ou souvent exposés près du feu. D'autres expériences faites récemment à Paris, confirment la même destruction du *diamant* mis dans un creuset au feu de réverbère. Elles ont été répétées publiquement en 1771 et 1772 par MM. Roux, Darcey, Rouelle, Macquer, Mitouart, Cadet, etc. mais plusieurs d'entre ces habiles Chimistes ont opéré séparément, et ont employé différens procédés; aussi en ont-ils obtenu des résultats souvent très-différens, ainsi qu'on le peut voir dans les papiers publics, où ils ont été consignés.

Le *diamant* sans couleur, bien examiné, n'est peut-être qu'un cristal de roche très-pur, qui, pendant sa cristallisation qui s'est opérée avec lenteur, a acquis une figure régulière, une grande dureté, une pesanteur spécifique considérable, en un mot, une *belle eau* ou transparence; mais il faut la réunion d'un trop grand nombre de circonstances, pour que la Nature nous offre beaucoup de beaux *diamans*; c'est pourquoi nous voyons plus de cristaux de roche ou de *diamans* pleins de défauts, que de *diamans* parfaits. Les défauts les plus ordinaires du *diamant*, sont les *points* et les *gendarmes*. On appelle *points*, de petits grains blancs et noirs ou rouges; et *gendarmes*, des points ou des grains plus grands, en façon de glaces. Ces défauts sont ou *naturels* ou *artificiels*: *naturels*, quand l'éclat interrompu provient de l'arrangement des parties constituantes qui ont été brusquées dans leur coagulation; *artificiels*, lorsque les *diamans* resletent mal, à cause du vide des gerçures ou étonnemens produits par des contre-chocs ou par des couleurs sales. On a encore exprimé ces défauts par différens noms, comme *tables*, *dragonneaux*, *jardinages*. Les corps étrangers y produisent quelquefois des filandres ou des veines, etc.

Les Lapidaires, dont le talent est de tailler et de polir ces pierres, retranchent au besoin les endroits défectueux, et en font des tablettes ou des pendoques. La première opération de la taille du *diamant* est celle par laquelle on le décroûte: pour cela il faut opposer le *diamant* au *diamant*, et les frotter les uns

contre les autres ; c'est ce qu'on appelle *égriser* : on les mastique chacun au bout d'un petit bâton en forme de manche , pour les tenir et frotter avec plus de facilité ; par ce moyen les *diamans* mordent l'un sur l'autre , et il s'en détache une poussiere que l'on reçoit dans une petite boîte nommée *égrisoir* ; cette poussiere sert ensuite à les tailler et à les polir. Pour leur donner le poli , il faut suivre le fil de la pierre : sans cette précaution on n'y réussiroit pas ; au contraire , le *diamant* s'échaufferoit sans prendre aucun poli , comme il arrive dans ceux qui n'ont pas le fil dirigé uniformément : on les appelle *diamans de nature*. Les Lapidaires les comparent à des nœuds de bois dont les fibres sont pelotonnées de façon qu'elles se croisent en différens sens. Ils appellent *diamant rose* , le *diamant* taillé à facettes par-dessus , et plat par-dessous. Ils nomment *diamant brillant* celui qui est taillé à facettes par-dessous comme par-dessus. Pour exécuter cette taille qui produit le plus grand effet , on forme trente-trois faces de différentes figures , et inclinées sous différens angles sur le dessus de la pierre , c'est-à-dire , sur la partie qui est hors de l'œuvre : on fait vingt-cinq autres faces sur la partie qui est dans l'œuvre , aussi de différentes figures et inclinées différemment , de sorte que les faces de dessus correspondent à celles du dessous dans des proportions assez justes , pour multiplier les réflexions et pour donner en même temps quelque apparence de réfraction à certains aspects : c'est par cette mécanique que l'on donne des reflets au *diamant* , et des rayons de feu qui sont une apparence de réfraction , dans laquelle on voit en petit les couleurs du spectre solaire , c'est-à-dire , du rouge , du jaune , du bleu , du pourpre , etc. Voyez le *Dictionnaire des Arts et Métiers* , au mot LAPIDAIRE.

Un beau *diamant* est d'autant plus estimé , qu'il a moins de défauts , qu'il a plus de hauteur et de fond , et que ses reflets éclatans et vifs frappent plus vivement les yeux. Le prix en est souvent arbitraire ; tout dépend de la fantaisie , de la mode et des moyens : cependant on estime leur valeur dans le commerce par *carats*. Chaque *carat* équivalut à quatre grains un peu

moins forts que ceux du poids de marc, et chacun de ces grains se divise en demis, en quarts, en huitiemes, en seiziemes, etc. La regle pour l'évaluation du *diamant*, dit M. Dutens, d'après *Jeffries*, est que sa valeur croisse comme le carré de son poids. Par exemple, supposons un *diamant* brut de deux carats, à deux louis le carat : multiplier deux par deux qui font quatre ou le carré de son poids ; ensuite multipliez quatre par deux, cela donnera huit louis, qui seront la vraie valeur d'un *diamant* brut de deux carats. Pour faire l'application de cette regle à un *diamant* taillé, il faut doubler son poids après la taille, parce que la diminution du poids d'un tel *diamant* aura été de moitié ; et le prix d'un beau *diamant* taillé du poids d'un carat, sera de huit louis, prix moyen (a). Nous citerons ici les six plus beaux *diamans* que l'on connoisse : 1.° Celui qui ornoit le trône du *Grand-Mogol*, pese deux cents soixante-dix-neuf carats neuf seiziemes de carat. On assure que *Tamas-Kouli-Kan* s'est emparé de ce *diamant* taillé en rose, d'une eau parfaite, de bonne forme, et que le Voyageur *Tavernier* a estimé 11,723,278 livres. 2.° Le *diamant* du *Grand-Duc de Toscane*, qui est net, de belle forme, mais dont l'eau tire un peu sur la couleur de citron ; pesé cent trente-neuf carats et demi ; sa valeur est, selon le même *Tavernier*, de 2,608,335 livres. 3.° Les deux *diamans* du *Roi de France*, dont l'un appelé le *grand Sancy* par corruption de la prononciation du nombre de cent six carats qu'il pese, (M. *Romé Delisle* assure qu'il n'en pese absolument que cinquante-cinq) ; ou parce qu'il

---

(a) On peut consulter la *Traduction de l'évaluation des Diamans* par *Jeffries*, Joaillier Anglois. On y verra qu'un *diamant* d'une belle eau, taillé et parfait, augmente progressivement en valeur, selon la progression de son poids. Un *diamant* pesant quatre grains ou un carat est de huit louis ; — un carat un quart, ou cinq grains, douze louis et demi ; — deux carats, trente-deux louis ; — trois carats, septante-deux louis ; — six carats, deux cents cinquante-huit louis ; — douze carats, onze cents cinquante-deux louis ; — vingt-quatre carats, quatre mille six cents huit louis ; — trente carats, sept mille deux cents louis. Il faut observer qu'un *diamant* imparfait, soit par la forme ou par la couleur de l'eau, peut perdre le tiers de son prix, et même la moitié ou davantage, sur-tout s'il renferme quelque glace ou quelque point noirâtre.



a appartenu autrefois à quelqu'un de la Maison de *Harlay de Sancy*. Ce *diamant* a coûté 600,000 livres ; il vaut beaucoup plus. 4.<sup>o</sup> L'autre *diamant*, qui fait aussi partie des *diamans* de la Couronne, est le *pitre* ou le *régont*, que M. le Duc d'Orléans acquit pour le Roi pendant sa régence ; il pese cent trente-six carats trois quarts, c'est-à-dire, cinq cents quarante-sept grains parfaits : il coûta deux millions et demi ; mais il vaut le double. On l'a appelé *pitre* par corruption de *Piis*, qui étoit le nom d'un Gentilhomme Anglois de qui on acheta cette belle pierre. 5.<sup>o</sup> Le *diamant* qui se voit aujourd'hui parmi les pierreries de la *Czarine*, est d'une belle eau, très-net, de la grosseur d'un œuf de pigeon et de forme ovale aplatie ; ce *diamant* pese sept cents soixante-dix-neuf carats. L'Impératrice de Russie l'a payé deux millions deux cents cinquante-mille livres (450,000 roubles) comptant, et cent mille de pension viagère. Il est placé au haut du sceptre de l'Impératrice, au-dessous de l'aigle (a). 6.<sup>o</sup> Enfin on

---

(a) On lit dans la *Gazette* de France, année 1772, qu'en 1766 arriva d'Ispahan à Amsterdam *Grégoire Suffras*, Seigneur Grec, ayant à vendre un *diamant* d'une grosseur extraordinaire, beau ; pur, et du poids de sept cents soixante-dix-neuf carats. En 1772, l'Impératrice de toutes les Russies en fit l'acquisition pour la somme de douze tonnes d'or, etc. Voici l'histoire de ce gros *diamant* : Nous la tenons de M. *Floyde*, Major d'Infanterie Française dans l'Inde, qui nous a communiqué les détails suivans, qu'il nous a assuré avoir appris en partie, étant à *Scheringam*, d'un Brame et d'un Ecrivain Malabare, et en Hollande à son retour en Europe. Un Soldat François, Grenadier au Bataillon de l'Inde, déserta, s'affubla de la pagné Malabare, apprit les élémens de la Théologie Indienne, se fit instruire tant qu'il en trouva les moyens, devint *Pandaron* en sous-ordre, et eut à son tour son entrée et son poste dans l'enceinte du Temple de *Brama*. On ignore si ce Soldat avoit vu la fameuse statue de *Scheringam*, statue à huit bras, à quatre têtes, et sur-tout remarquable par deux yeux que formoient deux *diamans* de la grosseur la plus étonnante et de la plus belle eau : toujours peut-on penser qu'un Grenadier François, qui change son état contre celui d'un Malabare qui a en horreur toute effusion de sang, n'est point à sa place : ce Grenadier n'étoit point fait à résister à l'impression de deux beaux yeux ; il essaya de s'approprier ceux de la Divinité dont il étoit le Prêtre et le Gardien. Ses efforts ne furent pas couronnés par un succès complet ; mais au moins il eut un œil. Il abandonna ainsi le Dieu *Brama* devenu borgne, et chercha son salut dans la fuite. Il se réfugia à *Trichynapeuty* chez les An-

Assure que le *diamant* que possède aujourd'hui le *Roi de Portugal*, pese onze onces cinq gros vingt-quatre grains ; mais il est très-défectueux et d'une eau jaunâtre. En le supposant parfait, il seroit estimé 224,000,000 de livres sterling.

Nous avons dit que quand un *diamant* pese plusieurs carats, le tarif du carat cesse, et la différence en est très-grande, puisque le carat peut être estimé pour trente-deux grains, et même pour soixante-quatre, etc. Tel est le mérite du *diamant*, que dans tous les siècles et chez toutes les Nations policées il a été regardé comme la plus belle des productions de la Nature dans le regne minéral ; mais il a toujours été le signe le plus en valeur dans le commerce, et l'ornement le plus riche dans la société.

Il semble que la Nature soit avare d'une matière si parfaite et si belle. Jusqu'à ce siècle on ne connoissoit de mines de *diamans* que dans les Indes Orientales ; mais on en a trouvé depuis dans le Brésil en Amérique ; et l'on dit que la grosse masse de *diamant* du *Roi de Portugal* a été trouvée dans cette contrée du Nouveau Monde.

Les meilleures mines de *diamans* et les plus riches sont dans les Royaumes de Golconde, de Visapour et de Bengale, sur les bords du Gange, dans l'Isle de Borneo.

La mine de Raolconda est dans la Province de Carnatica, à cinq journées de Golconde, et à huit ou neuf de Visapour. Dans ce lieu la terre est sablonneuse, pleine de rochers, et couverte de taillis. Les roches sont séparées par des veines de terre d'un demi-doigt, et quelquefois d'un doigt de largeur ; et c'est dans cette terre que l'on trouve les *diamans*. Les Mineurs tirent cette terre avec des fers crochus, en-

---

glois, qui l'envoyèrent à Gondelour, et de là il fut à Madras embarqué pour l'Europe, il vendit l'œil de *Brama* 20000 roupies, qui font près de 50,000 livres de notre monnaie. Le Capitaine de vaisseau qui l'acheta, le revendit à son arrivée à Londres, dix-sept ou dix-huit mille livres sterling à un Juif, qui plusieurs années après s'en défit plus avantageusement auprès d'un Négociant soi-disant Prince.

suite on la lave dans des sébiles pour en séparer les *diamans* : on répète cette opération deux ou trois fois , jusqu'à ce qu'on soit assuré qu'il n'en reste plus. L'autre mine , appelée *Gant* en langue du pays , et *Coulour* en langue Perse , est à sept journées de Golconde du côté du Levant. Il y a souvent jusqu'à soixante mille ouvriers , hommes , femmes et enfans qui exploitent cette mine. Quand on est convenu de l'endroit que l'on veut fouiller , on en aplanit un autre aux environs , et on l'entoure de murs de deux pieds de haut , et d'espace en espace on laisse des ouvertures pour écouler les eaux ; ensuite on fouille le premier endroit. Les hommes ouvrent la terre ; les enfans et les femmes la transportent dans l'endroit entouré de murs. On continue la fouille jusqu'à ce qu'on trouve l'eau : cette eau n'est pas inutile ; on s'en sert pour laver la terre qui a été transportée : on la verse par-dessus , et elle s'écrouie par les ouvertures qui sont aux pieds des murs. La terre ayant été lavée deux ou trois fois , on la laisse sécher , et ensuite on la vanne dans des paniers faits exprès : cette opération finie , on bat la terre grossière qui reste , pour la vanner de nouveau deux ou trois fois ; alors les ouvriers cherchent les *diamans* à la main. Aujourd'hui les veines de cette mine sont presque épuisées. Les *diamans* qu'on y trouve sont pour l'ordinaire bien formés , gros , pointus , et d'une belle eau : il y en a aussi de jaunes et d'autres couleurs. Quelques-uns ont une écorce luisante , transparente et un peu verdâtre , quoique le centre de la pierre soit d'un beau blanc. Ceux qui sont jaunâtres brillent sans être taillés , étant exposés dans les ténèbres ; pour cela il suffit de les avoir fait rougir au feu.

Les mines de Ramiah , de Garem et de Muttampellec , ont une terre jaunâtre , et plusieurs de leurs *diamans* sont d'une eau bleuâtre. La terre et les *diamans* des mines de Whootoor , Canjeconcta et Lattawar ressemblent à celles de Coulour ou Curruve ; cependant il y a d'assez beaux *diamans* dans la mine de Lattawar qui ont la forme du gros bout d'une lame de rasoir. Ceux de la mine de Ramulconcta sont très-petits , verts , et d'une belle eau. Ceux de la mine de

Carnatica sont jaunes-noirâtres, defectueux, et se mettent en morceaux quand on les égrise. Les mines de *diamans* de Wasergerree et de Mannemurg ont jusqu'à cinquante brasses de profondeur dans les rochers. La première couche est d'une pierre dure et blanche, dans laquelle on creuse un puits de six pieds de profondeur pour arriver à une sorte de minéral de fer; on remplit le trou avec du bois, on y met le feu, et on l'entretient dans toute sa force pendant deux ou trois jours; ensuite on l'éteint avec de l'eau: la pierre étant ainsi attendrie, on creuse et on enlève le minéral qui a quatre pieds d'épaisseur. On rencontre une veine de terre rouge qui s'étend sous le rocher à deux ou trois brasses: on enlève cette terre, et si on y trouve des *diamans*, on creuse jusqu'à l'eau: c'est-là le dernier terme du travail. Ces mines exigent beaucoup de dépense. On trouve aussi des *diamans* dans le minéral; ils sont gros, la plupart d'une belle eau, mais inégaux et de mauvaise forme.

La mine de Muddemurg si facile à exploiter, surpasse les autres pour la beauté des *diamans*, qui la plupart pesent vingt-quatre, vingt-huit et quarante grains. La mine de Melwillée qui fut découverte en 1670, contient beaucoup de *diamans* d'une belle figure, et qui pesent depuis soixante jusqu'à quatre-vingt-dix et cent grains; mais leur eau est jaunâtre; et autant ils ont d'éclat au sortir de la mine, autant ils s'obscurcissent sur la meule: d'ailleurs ils ont peu de dureté; aussi ne sont-ils pas recherchés. Dans la mine, ces *diamans* sont encroûtés de sable, et on ne peut les distinguer des graviers qu'après les avoir frottés contre une pierre. On en fait la recherche dans le gravier à la plus grande lumière du soleil.

On ne doute pas que les mines du Royaume de Visapour, sur-tout celle de Gazerpellée, ne renferment des *diamans* aussi gros et aussi beaux que ceux du Royaume de Golconde; mais par un effet de la politique du Roi de Visapour, il ne permet d'exploiter que les mines où il ne se trouve que de petits *diamans*: à la vérité il y a moins à gagner; mais ces mines sont moins dispendieuses et moins dangereuses que celles de Golconde. De plus, ces Rois ne font

travailler que certaines mines particulieres pour ne pas rendre les *diamans* trop communs ; et encore se réservent-ils les plus gros : c'est pourquoy il y a en Europe très-peu de *diamans* d'un grand volume. Il y a beaucoup d'autres petites mines de *diamans* voisines de celles dont il vient d'être fait mention , même à Bisnagar , à Malacca et en Arabie : mais dans toutes ces mines de l'Inde Orientale , les *diamans* sont cachés dans la terre , de façon qu'on en apperçoit rarement en la creusant ; il faut la tenir à la main.

Il y a dans le Royaume de Bengale une riviere , appelée *Goïel* , où l'on trouve des *diamans*. Cette mine , qui a été découverte avant toutes les autres , porte le nom de mine de *Soumelpour*. On n'y peut travailler que vers la fin de Janvier et le commencement de Février , temps où les grandes pluies sont tombées et les eaux de la riviere éclaircies : alors les ouvriers ou habitans voisins remontent la riviere jusqu'aux montagnes d'où elle sort , au nombre d'environ huit mille , de tout sexe et de tout âge. Les eaux sont alors assez basses pour qu'on puisse distinguer et reconnoître la qualité du sable au fond de la riviere. Les ouvriers les plus expérimentés prétendent que les endroits les plus abondans en *diamans* , sont ceux où l'on voit de ces pierres de foudre appelées *ceraunias* ( c'est une *pyrite* , Voyez ce mot ). Quand on a choisi l'endroit où l'on veut travailler , on détourne le cours de l'eau , ensuite on tire le sable jusqu'à deux pieds de profondeur , et on le porte sur le bord de la riviere dans un lieu entouré de murs. On arrose ce sable pour le laver , on le vanne , etc. comme on le fait dans la mine de Coulour. On trouve aussi des *diamans* dans la riviere de Succadan , dans l'Isle de Borneo. Quoique les Souverains du pays ne veuillent pas en laisser sortir de chez eux , et que la plupart de ses habitans soient féroces et cruels , il y a cependant des Portugais qui en achètent , en fraude , des gens qui vont les voler dans la mine , malgré toute la vigilance des surveillans.

Vers le commencement de ce siecle on a trouvé au Brésil des *diamans* et d'autres pierres précieuses , comme des rubis , des topases , des péridots , etc. Ces

pierres du Brésil sont belles ; et quoiqu'on les vende assez cher , on craint qu'elles ne baissent de prix , tant la mine est abondante. Les *diamans* qu'on appelle *diamans de Portugal*, viennent de la riviere de Melho-verde dans le Brésil. Ceux du Canada ne sont què des cristaux de roche , ainsi que ceux d'Alençon , de Bristol , etc. Toutes les pierres appelées *diamans* d'Europe , avec ou sans couleur , ne sont ordinairement que des cristaux de roche ou des quartz. *Voyez les articles CRISTAL et CAILLOUX-CRISTAUX.*

DIANE. Nom donné à un papillon de jour , qui marche sur six pattes , et dont le vol est paresseux ; il paroît en Juillet aux environs de Vienne en Autriche et de Ratisbonne. Des Auteurs l'ont appelé *polixena*. Le fond de ses ailes est , en dessus , d'un jaune foncé , coupé de nervures noires , et de taches longues ; parallèles , noires : les bords ont un trait noir serpentant , ou festonné en dent de scie. On distingue sur l'aile inférieure des taches rouges surmontées de bleu ; le dessous des ailes est moins foncé , mais les taches y sont multipliées. On prétend que sa chenille se nourrit de l'aristoloche clématite.

DIANELLE ou la REINE DES BOIS , Sonn. Herb. *Dracana ensifolia* , Linn. Mant. 63. *Gladiolus odoratus Indicus*, seu *Taccari*, Rumph. Amb. 5 , p. 185. *Diana*, Comm. Herb. Nom d'une plante de la famille des *Asperges*, et qui croit dans les bois , aux Isles de France , de Bourbon , et aux Indes Orientales. Sa racine est vivace , courbée , noueuse , odorante , garnie de beaucoup de fibres ; ses tiges sont hautes de deux à trois pieds , couvertes par les feuilles dans leur partie inférieure , presque nues , rameuses et paniculées à leur sommet. Les feuilles sont ensiformes , longues d'un pied , finement striées , munies d'un angle tranchant sur leur dos , légèrement denticulées ; les fleurs sont sans calice , bleues , petites et ouvertes en étoile ; le fruit est baccifere , de couleur d'améthiste , tricapsulaire ; chaque loge contient quatre ou cinq semences ovales et noirâtres.

DIAPERÉ. Cet insecte est remarquable par la forme singulière de ses antennes , elles sont composées d'anneaux lenticulaires , aplatis et enfilés les uns avec les

autres par leur centre ; cet insecte ressemble beaucoup à une chrysomele , mais il en diffère par le nombre des pièces de ses tarse et par la forme de ses antennes. Il est lisse , brillant , noir , à l'exception des étuis , qui ont chacun huit stries longitudinales formées par des points , et trois bandes transversales jaunes. La première de ces bandes placées au haut de l'étui , est large et terminée par un bord ondulé. La seconde , qui est au milieu de l'étui , est plus étroite , et ses bords , tant en haut qu'en bas , sont pareillement ondulés. Enfin , la troisième est à l'extrémité de l'étui , et ne forme guère qu'une large tache à l'extrémité de chaque étui. Cet insecte , dit M. Geoffroy , est très-rare ; on l'a trouvé à Fontainebleau dans le cœur d'un chêne pourri.

DIASIK. Nom que les Nègres du Sénégal donnent au crocodile. Voyez ce mot.

DICTAME BLANC ou FRAXINELLE , *Dictamnus albus vulgò , sive Fraxinella* , C. B. Pin. 222. *Dictamnus albus* , Linn. 548. *Fraxinella* , Clus. Hist. 99 ; Tourn. 430. Cette plante vivace vient d'elle-même dans les bois du Languedoc , de la Provence , de l'Italie et de l'Allemagne : elle n'est pas de la famille du *Dictame de Crete* , dont nous parlerons ci-après. Elle se perpétue également par sa racine ou par sa graine. On la cultive dans les jardins pour la beauté de ses fleurs , qui paroissent en Juin et Juillet.

Le *dictame blanc* ou *fraxinelle* , a des racines branchues , fibreuses , de la grosseur du doigt , d'où sortent des tiges ordinairement simples , rougeâtres , qui croissent à la hauteur d'un pied et demi , droites , rondes , velues et remplies de moëlle , garnies de feuilles alternes , ailées , avec une impaire ; les folioles sont ovales , opposées , luisantes , particulièrement en dessous , d'un vert clair , parsemées de petits points transparents , fermes , crénelées et de la forme des feuilles de frêne ; ce qui a fait donner le nom de *fraxinelle* à cette plante. Ses fleurs naissent aux sommités des tiges ; elles sont belles , grandes , disposées irrégulièrement , ou en manière d'épi , composées chacune de cinq pétales , de couleur purpurine , avec des traits plus foncés , d'une odeur approchante de celle

du bouc, durables et portées sur des péduncules visqueux ; elles ont dix étamines courbes et un seul pistil. Le calice est composé de cinq folioles pointues et caduques, pubescentes, glanduleuses, visqueuses, et d'un rouge-brun. A cette fleur succede un fruit composé de cinq capsules réunies ensemble par leur bord interne, comprimées ; chaque capsule contient une gaine particuliere, courbée en crochet, qui s'ouvre avec élasticité en deux valves, et qui renferme deux petites semences pointues, très-glabres, noirâtres, luisantes.

Les extrémités des tiges et les pétales des fleurs, sont couverts d'une infinité de vésicules pleines d'huile essentielle, comme on peut l'observer facilement à l'aide du microscope : elles répandent ; dans les jours chauds de l'été, le soir et le matin, des vapeurs dont l'odeur approche de celle du citron, éthérées, inflammables, et en telle abondance, que si l'on approche de cette plante une bougie allumée, sur-tout le soir, lorsque l'air plus frais condense un peu cette vapeur, il paroît tout-à-coup une grande flamme qui se répand sur toute la plante, mais qui ne l'endommage point : elle forme alors un buisson ardent très-curieux. Lorsqu'on distille cette plante dans un état de maturité convenable, elle fournit beaucoup d'esprit recteur (c'est le principe odorant des végétaux) ; mais il n'est plus inflammable, lorsqu'il n'a pu se dégager de la partie aqueuse de la plante.

En Médecine on ne se sert que de la racine mondée de *fraxinelle* : elle est amere, âcre et légèrement aromatique ; elle est blanche, et employée dans les médicamens cordiaux, sudorifiques et hystériques : on prétend qu'elle est très-utile contre les poisons et les blessures faites avec des armes empoisonnées ; même pour l'épilepsie. Quelquefois cette racine agit comme purgative et même émétique : l'usage doit en être interdit dans les fievres continues. M. *Storck* vient de donner des observations sur cette racine ; elles tendent à prouver qu'elle a beaucoup de vertus pour guérir les maladies chroniques. Il en fait une essence avec l'esprit de vin, et un vin médicamenteux. C'est sur-tout l'essence ou teinture spiritueuse qu'il emploie



contre l'épilepsie, les vers, la fièvre intermittente; la mélancolie, la suppression menstruelle et les fleurs blanches. Dans les pays chauds de l'Europe, on tire des fleurs de la *fraxinelle*, une eau distillée très-odoriférante, dont les Dames Italiennes se servent comme d'un cosmétique également bon et agréable.

On trouve au Cap de Bonne-Espérance une *fraxinelle* à tige rameuse.

**DICTAME** ou **DICTAMNE DE CRETE**, *Dictamnus Cretica seu vera*, J. B. 3, part. 2, 253. *Dictamnus Creticus*, C. B. Pin. 222. *Dictamnium verum*, Dod. Pempt. 281. *Origanum Creticum*, *latifolium*, *tomentosum*, seu *Dictamnus Creticus*, Inst. R. Herb. 199. *Origanum Creticum*, Linn. 823. Ce dictame si célébré par le Poëte *Virgile*, est une espece d'origan fort agréable à l'odorat et à la vue, et qui croit en Candie sur le Mont Ida, d'où on nous l'apporte sec. Cette plante croit aussi d'elle-même dans les fentes des rochers de la Grece. Elle a des racines brunes et fibreuses, des tiges dures et lanugineuses, hautes de neuf pouces, un peu purpurines et rameuses. Les feuilles naissent opposées deux à deux aux nœuds des tiges: elles sont ovales, arrondies, longues d'un pouce, presque sessiles, verdâtres et couvertes d'un duvet épais et blanchâtre. Leur odeur est agréable et pénétrante, mais leur saveur est très-âcre. Ses fleurs naissent en été au sommet des branches, dans des épis droits, longs, grêles, prismatiques et écailleux, de couleur violette ou purpurine en dehors. Chaque fleur est en gueule, portée sur un calice en cornet, cannelé et contenant quatre graines arrondies très-menues: les bractées sont membraneuses et plus longues que les calicés.

De tout temps les Médecins ont recommandé l'usage des feuilles odorantes du dictame pour provoquer les regles, et pour la sortie du fœtus et de l'atriere-faix. Elles entrent dans la grande thériaque d'*Andromaque*, dans le mithridate et la confection d'hyacinthe. Ce dictame se trouve quelquefois en Provence, en Italie. Il se multiplie de bouture dans un terrain sec et sablonneux.

Nous connoissons encore une seconde espece de dictame, *Dictamnus montis Sipylli*, *origani foliis*. Ce fut

le Chevalier *Wheeler* qui l'envoya à Oxford après l'avoir trouvé sur le mont Sypile dans l'Asie mineure, près du Méandre. Cette nouvelle espèce de *dictame* est une très-jolie plante qui porte de grands épis de fleurs d'une beauté durable, ce qui fait qu'elle mérite une place dans les jardins des Curieux. Elle se multiplie et se cultive à tous égards comme la précédente.

**DICTAME FAUX**, *Pseudo-dictamnus verticillatus*, *inodorus*, C. B. Pin. 222. *Dictamnium adulterinum quibusdam, verticillatum, vel potius Gnaphalium veterum*, J. B. 3, part. 2, 255. *Pseudo-dictamnium*, Dod. Pempt. 281. *Marrubium pseudo-dictamnus*. Plante que l'on cultive dans nos jardins, et qui a un certain rapport avec le vrai *dictame de Crete*; mais, selon M. *Haller*, c'est un marrube. Sa racine est menue, ligneuse et fibrée: ses tiges sont grêles, nouées, velues, blanchâtres. Ses feuilles lanugineuses ont quelque ressemblance avec celles du *dictame* vrai. Ses fleurs sont en gueule, verticillées, de couleur purpurine, et découpées par le haut en deux lèvres: il leur succede des semences oblongues. Toutes les propriétés de cette plante sont les mêmes que celles du vrai *dictame*; mais beaucoup inférieures.

**DICTAME DE VIRGINIE**. Nom donné par quelques-uns au *pouliot sauvage*. Voyez ce mot.

**DIDELPHE**, *Didelphis*. Voyez à l'article **SARIGUE**.

**DIERVILLE**, *Lonicera Diervilla*, Linn. *Diervilla Acadiensis fructicosa, flore luteo*, Tourn. Act. 1706. C'est le *Chevre-feuille* d'Acadie. Petit arbrisseau originaire de l'Acadie en Amérique, et qui ne s'élève dans notre climat qu'à trois pieds de hauteur. Il a beaucoup de ressemblance avec le *syringa*, par son bois et par sa feuille, dont les dentelures sont cependant plus régulières et bien moins profondes. Il donne au commencement de Juin de petites fleurs jaunâtres, irrégulières, ou en forme d'entonnoir à pavillon découpé en cinq parties, et terminé par un tuyau qui est articulé avec le pistil; on y compte cinq étamines. Ces fleurs sont très-dispersées sur les branches; elles durent environ quinze jours. Il en paroît quelques-unes sur la fin d'Août, de même durée que les premières.

A ces fleurs succede un fruit pyramidal , partagé en quatre loges remplies de graines assez menues.

La multiplication de cette plante dispense de tous soins : elle se fait plus qu'on ne veût par le moyen de ses racines traçantes qui produisent à leur extrémité quantité de rejetons ; ce qui fait qu'on ne peut l'assujettir à aucune forme régulière. Quoique la *dierville* se plaise à l'ombre et dans les terres limoneuses et humides , cependant elle donne beaucoup plus de fleurs dans les terrains secs. Le meilleur parti qu'on puisse tirer de cet arbrisseau , c'est de l'employer à garnir des bosquets où il ne craindra point l'ombrage des grands arbres , et où son principal agrément sera de faire une jolie verdure , de bonne heure , dès le commencement de Février : les rigueurs de nos hivers ne l'alterent point.

**DIGITALE**, *Digitalis*. Nom d'un genre de plantes à fleurs monopétalées, de la division des *Personnées*, et qui comprend des herbes et des arbustes dont les feuilles sont alternes ou éparses, et dont les fleurs campanulées, ventruës, sont disposées en un bel épi terminal. Le fruit est une capsule ovale-pointue, environnée par le calice, divisée intérieurement en deux loges, qui s'ouvrent en deux valves ; chaque loge contient des semences nombreuses, petites, légèrement anguleuses.

On distingue plusieurs especes de *digitales* : Celle à fleurs roses d'Espagne, *Digitalis minor*, Linn. La *digitale* à feuilles décurrentes et cotonneuses en dessous, d'Espagne, *Digitalis thapsi*, Linn. *Digitalis Hispanica purpurea, minor*, Tourn. 165. La *digitale* des bois et lieux ombragés de l'Isle de Madere, *Digitalis sceptrum*, Linn. F. Cette espece est velue et sa tige est ligneuse. La *digitale* des Canaries, *Digitalis Canariensis*, Linn. *Digitalis Acanthoides Canariensis frutescens, flore aureo*, Comm. Hort. 2, p. 105, t. 53. L'espece à fleurs rouses et à feuilles étroites, d'Espagne, *Digitalis obscura*, Linn. *Digitalis Hispanica angustifolia, flore nigricante*, Tourn. 166. La *digitale* à fleurs d'un jaune de rouille de fer, *Digitalis ferruginea*, Linn. *Digitalis latifolia, flore ferrugineo*, Tourn. ; cette espece est élancée et pyramidale : ses feuilles, d'un vert noirâtre, nervées et comme

rayées longitudinalement, un peu velues ou lanugineuses en leurs bords; elles vont en diminuant de grandeur vers le sommet de la plante: cette *digitale* croît dans le Levant et en Italie. La *digitale* Orientale à feuilles du *salsifis* commun, *Digitalis Orientalis*, *tragopogi folio*, *flore albido*, Tourn. Cor. 9; elle croît dans le Levant. La *digitale* à grandes fleurs, peu nombreuses, et dont la corolle est d'un jaunâtre sale, tachée de pourpre dans son intérieur, *Digitalis grandiflora*, Flor. Fr.; *Digitalis lutca magno flore*, Bauh. Pin. 244; Tourn. 165: *Allioni* dit qu'elle est âcre, virulente, suspecte, et qu'il n'en faut pas faire usage à l'intérieur: cette espèce se trouve dans les lieux montagneux et couverts de l'Alsace, de la Suisse, et de l'Allemagne, etc. La *digitale* à petites fleurs, *Digitalis parviflora*, Flor. Fr.; *Digitalis major lutca sive pallida*, *parvo flore*, Bauh. Pin. 244; Tourn. 165; ses fleurs sont plutôt blanchâtres que jaunes: cette espèce se trouve dans les bois, les terrains sablonneux et montagneux, en Italie, en France, etc.

Enfin, il y a: La *digitale* à fleurs pourprées, *Digitalis purpurea*, Linn. 866; J. B. 2, p. 812; Tourn. 165. *Digitalis purpurea*, *folio aspero*, Bauh. Pin. 243. Il ne manque à cette espèce, pour être plus estimée, que d'être moins commune. Cette plante bisannuelle, qu'on nomme aussi *gant de Notre-Dame*, croît sans culture aux lieux pierreux et sablonneux, sur les montagnes, dans les bois, en France et dans d'autres parties de l'Europe tempérée et australe; ou avec culture dans les jardins aux environs de Paris, etc. Sa racine est fibreuse et amère: sa tige est haute de deux à trois pieds, droite, grosse comme le pouce, simple, velue, rougeâtre et creuse: ses feuilles sont en quelque façon semblables à celles du bouillon-blanc; ovales, pointues, blanchâtres et cotonneuses en dessous, d'un goût amer: ses fleurs sont en grand nombre, disposées en épi terminal très-long, de couleur purpurine, et tigrées dans leur intérieur, pendantes presque toutes d'un seul côté, fort agréables à voir, percées dans le fond et évasées par l'autre bout, presque semblables à un dé à coudre. A ces fleurs qui s'épanouissent en Juin et en Juillet, succèdent des fruits

oblongs, velus, qui sont des coques divisées chacune en deux loges, remplies de semences menues, un peu anguleuses et roussâtres.

Cette *digitale* est amère, purgative et même émétique. On dit aussi qu'elle est nuisible à la volaille, particulièrement aux dindons. Le peuple de Sommerset en Angleterre se fait vomir et se cause quelquefois des superpurgations avec la décoction de cette plante, qui est d'ailleurs détersive et laxative. Les fleurs de cette plante bouillie dans le sain-doux, font une pommade excellente pour les maladies scrophuleuses. Il y a un ancien proverbe en Italie, qui dit que la *digitale* guérit toutes les plaies, *Aralda che tutte piaghe salda*. Mais cet éloge, dit M. Haller, ne convient qu'à la *digitale* à fleur pourprée. Au reste, elles sont toutes âcres, et d'un usage suspect. A l'égard de la *digitale* d'Amérique, pourprée, à feuilles dentelées de *Dodart*, *Digitalis Americana, purpurea, folio serrato*; c'est la *Cataleptique*. Il y a encore la *digitale* d'Afrique, *Digitalis Africana*, Plum.; *Gigeri sazei*.

DINDE et DINDON. Voyez COQ-D'INDE.

DINDE SAUVAGE de Madagascar. Voyez ce qui en est dit à la fin de l'article SOLITAIRE.

DINDON DU BRÉSIL de M. Brisson; Voyez MARAIL.

DINOTE, *Dinotus*. M. Guettard appelle ainsi un genre de vermiculaire dont l'animal est inconnu. Le tuyau est conique, contourné sur lui-même et sans cloisons; de même que le *plan-orbis* vulgaire.

DIOGGOT. Voyez à l'article BOULEAU.

DIOÏQUE. Nom donné par *Linnaeus* aux plantes qui constituent des especes dans lesquelles certains individus ne portent que des fleurs mâles, et d'autres des fleurs femelles. Tels sont le chanvre, la *mercuriale*, etc. Le même Botaniste appelle *monoïques*, les plantes dont les sexes, quoique séparés, se trouvent sur les mêmes individus, tels que le cyprès. Voyez l'art. FLEUR.

DIONÉE. Nom donné à une nouvelle espece de *sensitive*. Voyez à l'article ATTRAPE-MOUCHE.

DIORCHYTE. Voyez à l'article PRIAPOLITE.

DIOSMA, *Diosma*. Nom d'un genre de plantes à fleurs polypétalées, de la famille des *Rues*, et qui comprend

comprend des arbustes très-jolis, propres à l'Afrique, vers le Cap de Bonne-Espérance, d'un port élégant, odorans pour la plupart, dont les feuilles sont simples, opposées ou éparses, communément ponctuées en dessous, et dont les fleurs solitaires ou par bouquets, viennent au sommet des rameaux. Le fruit est à cinq capsules, contenant chacune une gaine particulière qui s'ouvre avec élasticité, et renferme une ou plusieurs semences ovalaires et glabres. Ce genre contient beaucoup d'especes. Il y en a à *feuilles croisées*; à *rameaux velus*; à *feuillages de genévrier*; en forme de *bruyere*; à *fleurs purpurines* et en tête; à *feuilles de cyprès*; à *pétales barbus*; à *feuilles ciliées*; à *feuilles de bouleau*; à *fleurs de ciste*, etc.

**DIPLOLEPE**, *Diplolepis*. Nom donné à un genre d'insectes, à cause des deux lames de son ventre, dans lesquelles son aiguillon se trouve caché, comme dans le *cynips*, dont il diffère par ses antennes qui sont droites, longues, filiformes, toutes unies, au lieu que dans le *cynips* elles sont coudées, brisées et cylindriques. Sa larve est précisément semblable à celle du *cynips*, et habite de même dans les galles des arbres et arbustes, dans lesquels elle croît et se métamorphose, et dont elle sort sous la forme d'insecte parfait. Ainsi le *diplolepe*, aux antennes près, a les mêmes organes, mêmes habitudes, même caractère et le même logement que le *cynips*. Voyez ce mot.

**DIPSE**, *Coluber dipsas*, Linn. n°. 287. Plusieurs Auteurs ont fait mention de ce serpent (Linn. Amph. Serp.; Grew. Mus. 2, p. 64, n°. 30; Seba, Mus. 2, t. 24, f. 3). Il a la tête, dit M. Daubenton, un peu épaisse, anguleuse, d'une forme ovale, oblongue, et obtuse par son extrémité. Les trous des narines sont situés vers les côtés du museau. On ne voit aucune ouverture pour les oreilles. Les yeux sont très-grands; la mâchoire supérieure est armée de deux côtés, d'une dent mobile et venimeuse; le dos est d'une couleur bleuâtre, et garni d'écailles ovales, dont les bords sont blanchâtres; l'abdomen est blanc, et recouvert de cent cinquante-deux grandes plaques; la queue est longue, très-effilée, marquée en dessous d'une suture bleuâtre, et garnie sur sa partie inférieure, de trente-

cinq paires de petites plaques. Ce serpent est du troisième genre.

Les Anciens ont donné le nom de *Dipsas* à une espèce de serpent, qui, suivant les descriptions qu'ils nous en ont laissées, est de la grosseur d'une vipère; ils ajoutent que sa couleur est blanchâtre, et qu'il est marqué sur la queue de deux lignes noires; qu'il est très-agile et le plus redoutable de tous les serpents qui vivent dans les sables salés de l'Éthiopie, de la Libye et de la Syrie; que son venin est très-actif; qu'il enflamme le sang et excite dans ceux qui ont été mordus, une soif brûlante qui les fait périr en peu de temps. De là est venu à ce serpent le nom de *Dipsas*, formé d'un mot Grec qui signifie *soif*. *Lucain*, dans sa *Pharsale*, rapporte qu'*Aulus Tuscus*, l'un des soldats de *Caton*, fut mordu d'un *dipsas*, et qu'il ne put éteindre sa soif brûlante ni avec l'eau, ni avec son propre sang. *Agricola* dit que le *dipsas* lui-même est tourmenté d'une soif violente, et que l'excès avec lequel il boit, lui distend le ventre au point de le faire crever.

L'Auteur de l'*Hist. génér. des Voyag.*, tome XVIII, p. 150, cite, d'après *Kolbe*, un serpent qui se trouve aux environs du Cap de Bonne-Espérance, et auquel on a donné le nom de *dipsas* ou d'*inflammateur*. Sa longueur, dit *Kolbe*, est de trois quarts d'aune; il a le dos noir et le cou large; il ajoute que sa légèreté est extrême dans ses attaques, et que ses morsures sont dangereuses et causent une soif cruelle. Le même *Kolbe* rapporte qu'un homme du Cap ayant été mordu au gras de la jambe par un de ces serpents, lia immédiatement la jambe au-dessus du genou, pour empêcher que le venin ne gagnât les parties supérieures. Il se rendit ensuite chez un Serrurier voisin, qu'il pria instamment de lui donner à boire. Mais cet Artisan ayant appris son accident, lui conseilla de se priver du soulagement qu'il désiroit, et de se faire ouvrir la jambe qui étoit déjà fort enflée. Cette opération en fit sortir une humeur aqueuse et jaunâtre; le Serrurier appliqua sur la plaie un emplâtre convenable, et fit promettre au malade de s'abstenir de boire l'espace d'un quart-d'heure. Au bout de ce terme, la soif se trouvoit

déjà considérablement diminuée. L'opérateur continua ses soins, et en peu de temps le malade fut entièrement rétabli.

Il paroît que le *dipsas* est un serpent propre à l'Afrique ; mais on n'est pas certain que le *dipse* d'Éthiopie et la *dipsade* du Cap, soient de la même espece. Le *chersæa* paroît être une *dipsade*.

DIPTERE, *Loricaria plecostomus*. Linn. *Guacari*, Marcg. Poisson du genre du *Cuirassé*. Il se trouve dans un fleuve de Surinam : il a environ sept pouces de longueur ; la tête est terminée antérieurement en pointe émoussée, sans écailles, mais, selon *Gronovius*, osseuse et rude au toucher, excepté en dessous ; les yeux distans l'un de l'autre ; les narines percées chacune d'une double ouverture ; la gueule étroite, fendue transversalement, et comme cachée sous le bord du museau ; la levre supérieure est formée par une membrane épaisse, mobile, rude en dehors ; l'inférieure, qui est du double plus grande, mais moins épaisse, s'avance en forme de lobe demi-circulaire pour s'appliquer contre la supérieure. De chaque côté, à l'endroit où les levres se réunissent, est un petit barbillon ; les petits corps qui font l'office de dents, sont des especes d'aiguillons très-tendres, flexibles, longs et étroits, courbés par leur pointe vers l'intérieur de la gueule, et fixés sur un petit os qui leur sert de base. Ces aiguillons forment quatre groupes, deux de chaque côté, vers l'origine des levres. D'après la conformation et la disposition des levres de ce poisson, il paroît qu'il ne peut les rapprocher de manière qu'elles se correspondent, l'une en dessus, l'autre en dessous, et que les dents agissent par des mouvemens opposés pour broyer les alimens ; *Gronovius* a cru que le *diptere* ne pouvoit mâcher sa nourriture, mais seulement la sucer avec les levres, ou tout au plus la ronger avec les pointes de ses dents recourbées pour faciliter la déglutition.

Le corps de ce poisson est presque triangulaire ; le dos et les côtés sont garnis d'écailles rhomboïdales, peu serrées, hérissées de petites épines, et un peu relevées en leur milieu par un tubercule ; le dessous du corps, excepté la poitrine et le ventre qui sont nus ;



est couvert d'écaillés semblables à celles qu'on voit sur le ventre d'un serpent. La première nageoire dorsale est garnie de huit rayons rameux, excepté le premier qui est épais, flexible, rude au toucher, ainsi que le seul rayon qui se voit à la seconde nageoire du dos : celle-ci est fort près de la queue ; les pectorales ont chacune six rayons ; les abdominales, autant ; celle de l'anus en a cinq ; celle de la queue, qui est fort étendue et en forme de fourche, en a seize. La couleur de ce poisson est cendrée, avec des taches rondes et noires ; mais le ventre est d'un blanc uniforme.

DIPTERE. Nom consacré aux insectes à deux ailes. Voyez à l'article INSECTE.

DISSÉQUEUR ou SCARABÉE DISSÉQUEUR. Voyez DERMESTES.

DIX-HUIT, de Belon, etc. Voyez VANNEAU.

DOBULE, *Cyprinus dobula*, Linn. *Mugilis vel Cephalis fluviatilis species minor*, Willughb. Poisson du genre du *Cyprin*. Il a quelquefois un pied de longueur, et pese à peine une livre ; il se trouve dans plusieurs lacs et fleuves de l'Europe ; il fraie en Février ; sa chair est pleine d'arêtes ; on l'estime assez pour sa saveur, sur-tout depuis Avril jusqu'en Juillet : l'on préfère la *dobule* des fleuves à celle des lacs. Suivant *Willughby*, ce poisson a le corps fluët, mou et oblong ; il est dépourvu de dents ; les yeux sont argentés, avec des taches obscures : la nageoire dorsale a neuf ou dix rayons ; les pectorales, chacune quinze ; les abdominales, neuf ou dix ; les lignes latérales sont près du dos ; le dos est d'un vert-noirâtre ; les côtés et le ventre sont argentés ; la nageoire dorsale et celle de la queue, bleues, et les autres d'un brillant d'argent. Ce poisson se nomme *hassle*, *hasler*, *hazela* dans le canton de Zurich ; ailleurs, *heffling*, *vysfisch* ; à Strasbourg, *schnot* et *schnotfisch*, *meifisch*.

DODART, *Dodartia*. Nom donné à un genre de plantes étrangères, de la famille des *Personnées* : les fleurs sont monopétales ; la levre inférieure de la corolle est beaucoup plus longue que la supérieure : le fruit est une capsule globuleuse, à deux loges, dont chacune contient des semences petites et nombreuses, attachées à un placenta qui tient à la cloison.

Il y a : La *codart* du mont Ararat , et de la Tartarie , *Dodartia Orientalis* , Linn. *etiam flore purpurascens* , Tourn. Cor. 47 ; *Coris juncea aphyllus Gmelini* , Amm. Ruth. p. 34 , n°. 46 , tab. 5 : ses feuilles sont linéaires , quelquefois dentées vers leur base ; les fleurs sont d'un pourpre-noirâtre. La *codart* des Indes , *Dodartia foliis ovatis , serratis , villosis* , ( *Indica* ) , Linn.

DODO. Est le cygne encapuchonné. Voyez au mot DRONTE.

DODONÉE , *Dodonæa*. Nom d'un genre de plantes étrangères , de la famille des *Balsamiers* , et qui comprend des arbrisseaux de taille médiocre , à feuilles alternes , simples , à fleurs incomplètes ( sans pétales ) , auxquelles succèdent des capsules enflées , munies latéralement de trois ailes membraneuses et arrondies ; chaque capsule ou fruit est divisé intérieurement en trois loges qui contiennent chacune deux semences noirâtres et ob rondes.

Il y a : la *dodonée* à rameaux visqueux , *Dodonæa viscosa* , Linn. *Ptelea viscosa* , Linn. Spec. pl. 173 ; *Staphilodendron , foliis lauri angustis* , Plum. Sp. 18 ; *Triopteris Jamaïcensis* , etc. Pluk. Alm. 377 ; *Caryophyllaster littoreus* , Rumph. Amb. 4 , p. 110 : cette espèce se trouve dans les pays chauds de l'Amérique et de l'Asie , aux lieux sablonneux et maritimes ; ses feuilles sont un peu spatulées. La *dodonée* à feuilles étroites , vulgairement le *bois de reinette* , *Dodonæa angustifolia* , Linn. F. Supp. 218 : ses feuilles , qui sont linéaires et pointues , étant froissées entre les doigts , rendent une odeur de pomme de reinette. Cet arbrisseau se trouve dans les Indes Orientales.

DOFIN , *Coryphæna hippurus* , Linn. Osbeck. Itin. 307 ; à Nuremberg , *dorado* ; en Angleterre , *delphin* ; en Espagne , *lampugo*. Poisson du genre du *Coryphene* : il se trouve dans l'Océan. Sa chair est épaisse et dure , quoique d'un goût agréable. Il a la gueule peu grande , les yeux très-ouverts , les mâchoires , la langue et le palais chargés de petites dents aiguës : la nageoire dorsale est très-longue ; elle a soixante rayons ; les pectorales , larges , courtes , en ont vingt-un ; les abdominales , moins larges , chacune six ; celle de l'an us , vingt-six ; celle de la queue , qui

est fourchue , en a dix-huit. La couleur de ce poisson est éclatante comme celle de la dorade.

**DOGLINGE.** Est une espece de baleine qui ne se rencontre , dit - on , que dans la baie de Qualhoë , dépendante des Isles de Feroë , où l'on fait la pêche des plus belles baleines. *Voyez au mot BALEINE.*

On raconte que non seulement la chair du *doglinge* est de mauvais goût , mais encore son lard ; et que si quelqu'un en mangeoit , ce lard pénétreroit à travers les pores de la peau avec l'humeur de la transpiration , et communiqueroit à la chemise une couleur jaune et une odeur fétide. Cette graisse est si pénétrante , qu'elle transsude à travers les tonneaux où on la met : aussi les Pêcheurs font peu de cas de cette baleine.

**DOGUE.** Espece de chien de forte race et de taille haute et épaisse , qu'on apprivoise facilement , et dont on se sert pour garder les maisons , ou pour combattre contre les faureaux et autres bêtes. On nomme *doguins* , les *dogues* de petite race. *Voyez ces mots à l'article du CHIEN.*

**DOGUET.** C'est un des noms que l'on donne aux jeunes morues sur les côtes de Flandres.

**DOIGT MARIN** ou **MANCHE DE COUTEAU.** *Voyez COUTELIER.*

**DOLIC** , *Dolichos*. Nom d'un genre de plantes étrangères , qui a beaucoup de rapports avec les *Haricots* ; à tiges communément grimpantes ; à feuilles alternes , composées de trois folioles , à fleurs papilionacées dont l'étendard est muni de deux callosités à sa base , et dont la carène n'est point contournée comme dans les haricots ; le fruit est une gousse oblongue , acuminée , à deux panneaux , et qui renferme plusieurs semences ovoïdes. ou elliptiques , ayant un ombilic sur le côté. Ce genre offre beaucoup d'especes.

Parmi celles à tiges qui s'entortillent et grimpent , il y a : Le *dolic* d'Egypte , ou *haricot* d'Egypte , *Dolichos lablab* , Linn. ; *Phaseolus Ægyptiacus* , nigro semine , Bauh. Pin. 341 ; Tourn. 414 ; *Phaseolus niger* , Alp. Ægypt. 39 : ses tiges sarmenteuses s'élevent à plus de six pieds de haut : ses fleurs sont rarement tout-à-fait blanches , mais communément panachées de

pourpre , de violet et de blanc : les gousses sont comprimées , en sabre , terminées par une pointe un peu en crochet et en alêne ; elles contiennent trois ou quatre semences noires ou rougeâtres , avec un ombilic blanc ; les Egyptiens mangent ces fruits qui sont aussi agréables au goût que nos haricots ordinaires. Le *dolic* de la Chine , *Dolichos Sinensis* , Linn. Rumph. Amb. 5 , p. 375 : ses fleurs sont légèrement purpurines ; ses semences tout - à - fait blanches , et rouges dans une variété ; *Linné* dit que les Matelots en achètent à la Chine , et en font des provisions pour leurs voyages : cette espece de haricots se trouve aussi dans les diverses régions des Indes Orientales. Le *dolic* à gousses longues d'un pied et demi , légèrement cylindriques et pendantes , d'Amérique , *Dolichos sesquipedalis* , Linn. Le *dolic* à fruits terminés par une pointe courbée en crochet , de l'Isle de Saint-Domingue , *Dolichos uncinatus* , Linn. *Phaseolus hirsutus* , *siliquis rectis et aduncis* , Plum. Spec. 8 : ses semences sont réniformes , d'un blanc mêlé de brun. Le *dolic* à gousses ridées transversalement , ou *œil de bourrique* ; Voyez LIANE A CACONE. Le *dolic* à longs péduncules , *Dolichos altissimus* , Linn. *an Kaku-walli* ? Rheed. Mal. 8 , p. 63 : cette espece ne differe de la précédente que parce que ses gousses ne sont point ridées ; ses tiges grimpent sur les arbres les plus élevés , et laissent pendre de tous côtés de leur cime , des bouquets de fleurs panachées de jaune , de violet et de bleu , et attachées à des péduncules communs qui ont souvent plus de douze pieds de longueur ; ce qui présente au Voyageur un spectacle très-agréable : cette espece se trouve à la Martinique , dans les bois , sur les bords escarpés des torrens. Le *dolic* à poils cuisans , vulgairement *pois à gratter* ; Voyez POIS POUILLEUX.

Cette même section offre encore : Le *dolic* appelé le *pois sabre* , de la Jamaïque et des Indes Orientales ; *Dolichos ensiformis* , Linn. *Bara-mareca* , Rheed. Mal. *Lobus macheroïdes* , Rumph. Amb. 5 , p. 376 : cette espece qui grimpe , s'entortille et se répand sur la cime des arbres voisins , est remarquable par l'énorme grandeur de ses gousses ; elles sont taillées en forme de

sabre , longues d'un à deux pieds , un peu comprimées par les côtés , à dos large , muni de trois nervures courantes ; elles contiennent six à douze semences ovalaires , blanches ou roussâtres , longues d'un pouce et plus , bonnes à manger , mais difficiles à digérer ; ses fleurs sont d'un bleu-pourpre : ce *pois sabre* est différent de celui des Créoles , Voyez EPERU de la Guiane. Le *dolic* à feuilles obtuses et un peu coriaces , de Saint-Domingue , *Phaseolus Americanus amplissimus* , *siliquâ maximâ* , *fructu coccineo duro* , Tourn. 414 ; Plum. Spec. 8 : les fruits sont aussi en sabre , mais ils n'acquièrent que six à huit pouces de longueur. Le *dolic* à gousses quadrangulaires et munies de quatre nervures courantes , des Indes Orientales , *Dolichos tetragonolobus* , Linn. *Lobus quadrangularis* , Rumph. Amb. 5 , p. 374 : on mange dans le pays les gousses , lorsqu'elles sont encore tendres et vertes ; on mange aussi sa racine qui est bulbeuse , mais il faut l'avoir arrachée avant que la plante ne donne du fruit : on fait rarement usage de ses graines ; on prétend qu'elles chargent la tête. Le *dolic* à racine tubéreuse , appelé *pois-patate* , *Phaseolus radice tuberosâ* , *esculentâ* , *siliquis quasi articulatis* , *hirsutis* , Plum. Spec. 8 ; Burm. Amer. t. 220 ; Tourn. 415 ; cette espece croît à la Martinique , où l'on prétend qu'elle a été apportée du Continent de l'Amérique par les Caraïbes : on mange ses racines et ses semences à la maniere des *patates* ; la racine est grosse comme les deux poings réunis , et assez semblable pour la consistance , la couleur et la saveur , à nos raves : les gousses sont en faucille , comprimées , comme articulées , noirâtres quand elles sont mûres , et par-tout couvertes de poils roussâtres ; les semences sont réniformes , luisantes et noires comme le jayet. Le *dolic* à gousses longues , pointues , comprimées , munies d'articulations transversales et nombreuses , entièrement couvertes de poils roux , de l'Isle de Saint-Domingue , *Phaseolus hirsutus* , *siliquis articulosis* , Plum. ; Tourn. 415 : ses fleurs sont assez grandes , d'un pourpre-violet ; les semences sont réniformes , dures et luisantes. Le *dolic* pyramidal , de Saint-Domingue , *Phaseolus forum spicâ pyramidatâ* , *semine coccineo* ,

*nigrâ maculâ notato*, Plum. ; Tourn. 415 : l'épi est composé d'environ cinquante fleurs papilionacées , dont l'étendard est pourpre et la carène blanche : les gousses sont d'un pourpre-noirâtre ; elles contiennent chacune deux semences rondes , dures , luisantes . d'un beau rouge avec une tache très-noire. Le *dolic* à petites gousses , et à semences lisses , noirâtres et tachetées de blanc , *Phaseolus fructu minimo , semine variegato* , Plum. ; Tourn. 415 ; *Phaseolus minimus fœtidus , floribus spicatis è viridi luteis , semine maculato* , Sloan. Jam. Hist. 1 , p. 182 : cette espece se trouve dans l'Isle de Saint-Christophe , à la Jamaïque , et dans l'Isle de Curaçao , parmi les haies : les semences sont lisses , noirâtres et tachetées de blanc.

*Les DOLICS à tiges droites ou couchées , mais qui ne s'entortillent , ni ne grimpent.*

Il y a : Le *dolic* du Japon , *Dolichos soja* , Linn. ; *Daidso* ou *Mame* des Japonnois : cette espece croît aussi dans les Indes Orientales ; ses gousses ressemblent à celles du lupin ; la graine est comme un gros pois ; on en fait au Japon une sorte de bouillie qui tient lieu de beurre , et dont on fait une sauce fameuse qui se sert avec les viandes rôties ; ils nomment la bouillie , *miso* , et la sauce , *sooju* ou *soja*. Le *dolic* à gousses menues , *Dolichos catiang* , Linn. : cette espece croît dans les Indes Orientales ; ses graines , sur-tout celles qui sont blanches , offrent , après le riz , l'aliment dont les Indiens font le plus d'usage , etc.

DOMBEY , *Dombeya Chilensis* ; *Touretia* ; *Pinus ( araucana ) foliis turbinatis , imbricatis , hinc mucronatis , ramis quaternis cruciatis* , Molin. Hist. Chil. p. 182. C'est un très-grand arbre , dit M. *Dombey* , toujours vert , d'un bel aspect , et qui croît avec beaucoup de lenteur ; il se trouve au Chili : son bois est blanc , solide et recouvert d'une écorce qui paroît double ; l'extérieure est assez semblable à celle du liège : son tronc est très-propre à faire des mâts pour les vaisseaux ; sa cime est pyramidale : ses feuilles sont très-nombreuses , lisses , entieres , roides , coriaces ,

droites , serrées et imbriquées sur huit rangées un peu en spirale ; elles ont presque la forme des écailles du calice de l'artichaut. Les fleurs sont unisexuelles , dioïques , viennent sur des chatons en forme de cône , sessiles et solitaires au sommet des rameaux ; les chatons mâles sont nuls , hérissés de pointes en crochet. Le fruit est un très-gros cône ovale-arrondi , qui contient beaucoup de semences allongées , rous-sâtres , longues d'un pouce et demi , à tunique pourpre , coriace , qui ne s'ouvre point , munies à leur sommet d'une membrane courte , renfermant une amande oblongue , blanche , et que l'on mange comme les châtaignes.

DOMINO. Nom appliqué par des Curieux à deux différens oiseaux ; l'un est le *gros-bec* de l'Isle de Bourbon , *pl. enl.* 153 , *fig.* 1 ; l'autre est le *gros-bec* tacheté de Java , dit le *domino* , *pl. enl.* 139 , *fig.* 2. Le *domino* est une variété du *jacobin*.

DOMPTE - VENIN , *Asclepias flore albo* , C. B. Pin. 303 ; Tourn. 94 ; *Vincetoxicum* , Dod. Pempt. 407 ; Linn. 314. Cette plante que les Espagnols nomment aussi *vince-toxicum* , a une racine très-fibrée , blanchâtre et vivace , de laquelle sortent plusieurs tiges hautes de deux pieds ou environ , rondes , pliantes , nouées , serpentantes , et qui s'attachent quelquefois aux plantes voisines. Ses feuilles naissent opposées deux à deux ; elles sont ovales , pointues , non - anguleuses , et garnies de quelques poils à l'insertion du pétiote qui est court. De l'aisselle des feuilles sortent des pédicules divisés en plusieurs autres , qui portent des fleurs blanchâtres ; la corolle est monopétale , en forme de godet ou de soucoupe partagée en cinq lobes , et porte autour de son centre cinq nectaires concaves , de chacun desquels sort un filet. On y compte aussi cinq étamines et deux pistils : le calice est fort petit. A chaque fleur succede un fruit à deux gaines membraneuses , oblongues , contenant des semences roussâtres et garnies d'une aigrette , couchées par écailles , et attachées à un placenta. Cette plante croit abondamment sur les côtes pierreuses , dans le Levant , le Canada et aux environs de Paris.

Il y a plusieurs autres especes d'*asclepias* : Celle à

fleur noire, *flor nigro*, etc. M. Deleuze observe que quelques-unes des plantes auxquelles on avoit donné le nom d'*apocin*, appartiennent à ce genre. Voyez APOCIN.

Les racines du *dompte-venin* sont seules d'usage en Médecine : elles sont d'une saveur amère, un peu âcres, aromatiques, d'une odeur à peu près semblable à celle du fenouil. Le suc de cette racine est limpide. Elle est sudorifique et alexipharmaque : elle excite dans quelques personnes des nausées et un léger vomissement. *Paracelse* assure que le vin de *dompte-venin* chasse par la plante des pieds les eaux qui sont entre cuir et chair.

On se sert quelquefois extérieurement des feuilles et des graines pilées de cette plante pour résoudre et modifier les ulcères sordides des mamelles. L'on dit que *Asclepias* fut le premier Médecin qui mit cette plante en usage ; et c'est de là que lui est venu un de ses noms (*asclepias* ou *esculape*). M. *Haller* prétend que cette plante est suspecte, âcre, d'un goût et d'une odeur désagréables, très-voisine d'ailleurs des *apocins* et des *nerium*, qui sont, dit-il, de véritables poisons.

DONZELLE, *Ophidium*, Linn. Nom d'un genre de poissons apodes, dont les espèces sont la *barbue* et l'*imberbe*. Voyez ces mots et l'article POISSON.

DONZELLE OU GIRELLE, *Girella*, *Labrus julis*, Linn. ; en Italie, *Donzellina* ; à Venise, *Donzella* ; à Gênes, *Zigorella* ; à Marseille, *Dovella* ; à Rome et à Naples, *Menchina di re* ; à Rhodes, *Zillo*. Ce poisson est du genre du *Labre* : il est commun dans le golfe de Gênes. *Rondelet* rapporte qu'étant allé se baigner dans la mer, auprès d'Antibes, il vit venir à lui une multitude de *girelles* qui s'attroupoient comme par essaims, et qui lui mordoient les jambes et les talons. Selon *Willughby*, la *girelle* est un petit poisson assez semblable au goujon par sa forme, et dont la longueur est d'environ une palme ; la gueule est médiocrement terminée en pointe aiguë ; les mâchoires sont garnies, chacune d'une rangée de dents, dont les deux premières, sur-tout dans la supérieure, sont plus longues et plus grandes que les autres ; les yeux petits ; leurs iris, d'un rouge en-



flammé. La nageoire dorsale est fort étendue ; et a vingt-un rayons ; les pectorales sont molles , et en ont quatorze chacune ; les abdominales , chacune six ; celle de l'anüs , quatorze. Le corps est couvert d'écaillés qui tiennent fortement à la peau , et orné de couleurs qui font un bel effet ; la partie supérieure est noirâtre ; les côtés offrent sur leur longueur deux bandelettes parallèles , la première est bleue , la seconde de couleur d'or ; le bas du ventre est d'un blanc sale ou bleuâtre ; les nageoires du dos et de l'anüs offrent du jaune , ensuite du rouge , et enfin du bleu. La couleur , dans les mâles , est encore plus variée : ils ont le dos d'un vert obscur , et sa nageoire marquée de deux taches , l'une , couleur de minium , l'autre noire ; les côtés sont partagés , depuis le museau , par une petite bande , qui est jaune auprès des angles des ouïes , et prend ensuite une couleur noirâtre avec une bordure bleue. Depuis le milieu de ces mêmes parties regne une petite bande dentelée et colorée d'un jaune de safran. On ne pêche guere ce poisson qu'à la ligne : sa chair est tendre et courte. Ceux que l'on prend en pleine mer sont meilleurs que ceux qu'on pêche sur les côtes. Ce poisson se trouve aussi aux Indes Orientales.

DORADE ou DAURADE , *Sparus aurata* ; Linn. ; *Sparus dorso acutissimo , lineâ arcuatâ aurâ inter oculos* , Arted. Gronov. ; *Aurata vulgaris* , Aldrov. ; en Italie , *Orata* ; à Venise , *Ora* ; c'est le *Chrysophrys* des Anciens ( *sourcil doré* ). Ce poisson est du genre du *Sparus*. La *dorade* a en effet une espece de sourcil formé , suivant M. Duhamel , par un trait qui a la couleur de l'or bruni ; ce trait commence au-dessous de l'œil , fait le tour de l'orbite entre les deux yeux , et se termine un peu au-dessous de ces mêmes organes.

La *dorade* est très-commune dans l'Océan ; il s'en trouve aussi beaucoup dans la Méditerranée. C'est un poisson très-craintif , et à qui le froid est fort contraire. Il devient plus grand qu'une très-grosse alose ( on nomme les petites , qui n'ont que six poudes de longueur , *sauquettes* ) : son corps , qui est large et comprimé par les côtés , n'a guere plus d'épaisseur que celui du saumon : la nageoire de sa queue est longue , fourchue et large : il est couvert d'écaillés moyennes

de différentes couleurs. Sorti de l'eau, il a le ventre couleur de lait, d'un blanc mat, les côtés comme argentés, le dos est d'un bleu-noirâtre : dans l'eau, la *dorade* est sans contredit le plus beau poisson de la mer ; elle paroît couverte d'or sur un fond vert-azuré. Il regne de chaque côté du corps un trait délié d'un noir-bleuâtre et d'une figure un peu courbe. Ces mêmes parties offrent quelques traits bruns et une tache d'un brun-roux, située au-dessus de l'articulation des nageoires ; cette tache, au sortir de l'eau, est quelquefois d'un rouge éclatant. Les yeux sont assez grands ; les iris argentés, avec quelques taches nébuleuses. La gueule est médiocrement fendue ; la langue aiguë ; les mâchoires sont garnies de dents oblongues et arrondies, disposées circulairement dans un ordre très-régulier, au nombre de six dans la supérieure, et de huit dans l'inférieure ; l'intérieur de chaque mâchoire offre en outre des tubercules osseux et hérissés d'aspérités comme grênelées. Le dos est aminci en forme de lame tranchante ; la nageoire dorsale est fort longue, et a vingt-quatre rayons, dont les onze premiers sont fermes et épineux ; les nageoires pectorales en ont chacune dix-sept ; les abdominales, six, dont le premier est fort épineux ; celle de l'anus en a quatorze, dont les trois premiers, épineux ; celle de la queue, qui est fourchue, en a environ dix-sept.

Ce poisson est bien meilleur en été qu'en hiver : aussi n'en voit-on guere que dans cette première saison aux marchés de Rome, de Venise, de Gènes, etc. ; on s'en nourrit communément en Languedoc pendant le carême. La chair de la *dorade* est blanche, ferme, un peu sèche, mais de bon goût. La bonté de sa chair dépend des lieux où le poisson a été pêché.

La *dorade* est un des plus légers de tous les animaux qui nagent. Elle est fort vive et gourmande ; elle mange ceux de son espece. Elle est l'ennemi mortel des poissons volans : elle les chasse en pleine mer avec un tel acharnement, qu'elle se laisse prendre souvent à leur apparence ; car il suffit de lier en croix deux plumes de poule ou de pigeon à l'hameçon qu'on laisse traîner à l'arrière du navire. Lorsqu'elle voit ces plumes qu'elle prend pour un poisson volant, elle

engloutit l'hameçon qui est recouvert d'un peu de toile blanche, et se prend ainsi en croyant faire elle-même une excellente capture. Dans l'Océan on harponne, lorsqu'il fait chaud, les grosses *dorades*, ainsi que les bonites et les marsouins, avec un trident emmanché au bout d'un bâton et attaché au bout d'une corde pour le retirer, c'est ce que les Marins appellent *fouine*. On pêche communément la *dorade* avec le bregin, le verveux, le trémil, ou avec des haims garnis de différentes especes de coquillages, ou à leur défaut, de chair de thon, de pelamide ou de maquereau. Les mâchoires de la *dorade* sont si fortes, dit M. Duhamel, qu'elles plient les crochets des haims, lorsqu'ils sont faits avec du fer doux, ou si le fer est aigre, elles le cassent et se sauvent. Les *dorades* brisent les *comes*, les *tellines*, les *moules*, etc. avec leurs grosses dents, avalent la chair du coquillage, et rejettent les fragmens de sa coquille tout broyés. Quelques Orfevres emploient des dents molaires de *dorade* pour en former des bagues, et les vendent pour des *crapaudines*. A Malthe, ils mettent, dit-on, un peu d'eau-forte sur le disque de ces dents, pour y produire une tache brune, et les font ensuite passer pour des yeux de serpent pétrifiés, auxquels ils attribuent des vertus chimériques.

Quelquefois les *dorades*, que l'on nomme aussi *brames de mer*, passent, étant encore petites, dans les lacs salés qui s'abouchent aux mers : elles y vivent ; mais leur chair y acquiert souvent un goût bourbeux. Elles croissent beaucoup en été. Les plus grosses que l'on sache avoir été prises dans les étangs, pesoient dix-huit à dix-neuf livres. On fait beaucoup de cas de celles qui se sont engraisées dans les étangs d'Hieres, du Martigues, et de Latte, près le Cap de Cette. L'influence des lieux sur la qualité des *dorades* a été remarquée par les Anciens ; ils savoient que dans le lac Lucrin, ce poisson se nourrit de coquillages. Martial, Lib. XIII, Ep. 85. On prétend que le foie de *dorade* desséché, pulvérisé et mis dans du vin, est employé pour guérir de la dysenterie.

DORADE CHINOISE. On prétend que le petit poisson doré appelé des Chinois *kin-yu*, est une espece de

*dorade d'eau douce* propre à cette contrée. Mais ce petit poisson doré est du genre du *Cyprin*, comme on le verra par les caracteres indiqués ci-dessous. C'est le *Cyprinus (auratus) pinnâ ani geminâ, caudâ transversâ bifurcâ*, Linn. Act. Stock. 1740; Faun. Suec. 2, p. 125. *Cyprinus pinnâ anni duplici, caudâ bifurcâ, aut ani simplici caudâ trifurcâ*, Gronov. Mus. 1, n°. 15; 2, n°. 150.

M. *Daubenton* dit, que parmi les animaux que l'on recherche comme objet d'agrément, il en est peu qui aient d'aussi belles couleurs que le poisson dont il s'agit ici. La parure de sa robe où éclatent principalement le rouge de la pourpre, le jaune de l'or, avec des teintes d'un blanc-argentin, est également admirable par la vivacité de ses couleurs, et par la manière dont elles sont nuancées et fondues entre elles. Aussi les Chinois, curieux de ce qui peut contribuer à l'ornement des lieux qu'ils habitent, sur-tout, à la campagne, élèvent-ils de ces poissons avec grand soin dans de petits étangs construits à cet effet, où ils ménagent en quelques endroits un peu d'ombrage, à l'aide de plantes aquatiques. L'on peut reconnoître au premier coup-d'œil, la figure des poissons dorés avec leurs belles couleurs, sur certains vases de porcelaine de la Chine. Les Grands de l'Asie se plaisent à appeler ces poissons par un coup de sifflet : aussi-tôt on voit la troupe dorée se disputer à la surface de l'eau la nourriture qu'on leur jette. Depuis trente ans ou environ, les Européens se sont empressés de se procurer de ces petits poissons, et les ont en quelque sorte naturalisés parmi eux. Malgré la différence des climats, on en a peuplé les réservoirs, les viviers, et sur-tout les bassins des jardins, où leurs vives couleurs reflétées à travers le cristal des eaux, empruntent un nouvel éclat de l'agilité et des mouvemens continuels de ces petits poissons, ils réjouissent l'œil et semblent partager, avec les fleurs des parterres voisins, le mérite d'embellir et d'égayer ces lieux de promenade et de délassement. Au reste, on a observé que le soin que l'on prenoit d'élever ces poissons, et l'espece d'état de domesticité où on les tenoit, produisoient sur eux à peu près le même effet que la culture par rapport aux

fleurs. *Linnaeus* dit que leurs nageoires varient ; tant par leur figure , que par le nombre des rayons. Les teintes de leurs couleurs se diversifient pareillement , suivant les différens individus. Dans les uns , c'est le jaune de l'or qui domine ; dans d'autres , c'est le brillant de l'argent ; quelques-uns ont des taches de différentes couleurs , parmi lesquelles paroît un beau rouge , comme chargé de poudre d'or , ou d'essence rouge d'Orient. Quelques personnes prétendent que les individus argentés sont des femelles , et les autres des mâles. Ces *dorades* Chinoises sont presque noirâtres dans leur premier âge , leurs belles couleurs commencent toujours à paroître par la queue.

Ces poissons se trouvent naturellement dans les rivières de la Chine et du Japon. Ils y sont très-pétulans , se plaisent à jouer à fleur d'eau ; ils s'y multiplient avec une abondance surprenante , sur-tout dans la Province de Fokien , et l'on observe le même fait dans nos viviers. Quelques personnes se font un amusement d'avoir de ces poissons dans des vases de cristal , d'une largeur et d'une profondeur suffisante ; mais il est bien rare de les y voir se reproduire : souvent même ils y languissent , et y acquièrent difficilement un certain accroissement. Il y a des Charlatans qui se servent de ce poisson pour amuser le peuple par une apparence de merveilleux. Ils ont un vase de verre en forme de globe , dans lequel est enfermé un second vase semblable , en sorte qu'il reste un certain vide entre l'un et l'autre. Ces deux vases se tiennent par leur partie inférieure , qui est en forme de cylindre , et attachée à un pied de bois ; mais ils n'ont aucune communication ensemble par leur capacité. On place un oiseau dans le vase intérieur , qui communique par de petites ouvertures avec l'air de l'atmosphère ; on remplit d'eau l'espace compris entre les deux vases , et l'on y met des *poissons dorés*. Ce spectacle fait illusion au vulgaire , qui n'appercevant pas le vase intérieur , que sa transparence rend insensible , s'imagine voir un oiseau habiter l'eau au milieu des poissons.

Quelques-uns ont pensé que ces poissons ne mangent point pendant l'hiver ; d'autres croient que sous la glace ils se nourrissent d'insectes et des vers qui s'attachent

S'attachent aux plantes aquatiques. Il est certain que ceux qu'on élève dans des vases de cristal prennent peu d'alimens pendant l'hiver. Il suffit presque de les changer d'eau une fois par semaine, en observant de ne pas les laisser à sec, et que la nouvelle eau ne soit pas trop crue; il faut encore éviter de les toucher avec les doigts, pour ne pas altérer leurs belles couleurs. Dans la saison de l'été, on peut les nourrir au moyen d'une pâte faite avec de l'échaudé et du jaune d'œuf; ils paroissent friands d'oublies; ils sucent avec plaisir la bave des limaçons, ainsi que la matiere glutineuse qui se trouve attachée aux parois des pierres dans les bassins. *Linnaeus* dit qu'il faut les nourrir avec du pain, de la lentille d'eau et de petits poissons; mais il ajoute qu'il faut bien se garder de leur laisser manger des semences du *bidens tripartita*, de cet Auteur, espece de *chanvre aquatique*; ces semences étant mortelles pour eux.

Le Pere *Duhalde* dit avoir observé qu'il mouroit toujours quelques-uns de ces poissons, quand on tiroit le canon, ou que l'on faisoit fondre du goudron; le bruit du tonnerre les agite vivement. Ceux de ces poissons que l'on a maniés pour les retirer de l'eau, sont sujets à devenir languissans; on ne doit se servir que de petits filets. En général, les *poissons dorés de la Chine* sont petits; on prétend cependant qu'il y en a qui parviennent à la grosseur de *hareng*; mais leurs couleurs ne sont pas aussi vives que celles des petits. Les Naturalistes, curieux de conserver de ces poissons dans les Cabinets, ont reconnu qu'ils perdent leur belle couleur dans l'esprit de vin; et qu'on l'altere bien moins, si on veut écorcher et dessécher peu à peu leur robe.

*M. Baster* a donné un très-bon Mémoire sur les *poissons dorés de la Chine*, (*Piscis aureus*, Act. Harlem.), leurs variétés et la maniere de les élever. *Gronovius* a décrit deux variétés de ce poisson qu'il regarde comme deux especes distinctes, et qui different par la figure de la nageoire de l'anús et de celle de la queue, ainsi que l'indique la phrase de cet Auteur, citée au commencement de cet article. Il dit que dans l'espece caractérisée ainsi, *pinná ani simplici, caudá trifurcá*, la

tête est épaisse, un peu plus large que le milieu du corps, convexe par-dessus, et inclinée vers le museau. La gueule est dépourvue de dents, mais il y en a trois à l'entrée du gosier, et la mâchoire inférieure dépasse un peu celle d'en haut; les yeux sont grands, un peu arrondis; leur cornée est saillante, recouverte par une membrane particulière; les narines ont leur ouverture double; le dos est convexe, et s'amincit en forme de tranchant; les côtés très-larges et bombés, se rétrécissent vers la queue; le ventre est un peu aplati, et s'amincit comme le dos en carène aiguë; les lignes latérales sont courbes, et plus voisines du ventre que du dos; les écailles assez grandes, et tuilées: la nageoire dorsale est située au milieu de cette partie, fort élevée, et garnie de dix-huit rayons mous, simples et très-déliés; les pectorales en ont chacune onze; les abdominales, qui sont oblongues, en ont huit; celle de l'anüs, qui est petite, en a huit aussi, mais le troisième est très-fort et hérissé de petites épines sur son bord postérieur: la nageoire de la queue est très-large, et divisée en trois lobes aigus, on diroit d'un trident; elle a quarante-quatre rayons.

Dans l'espece de *poisson doré*, caractérisé ainsi; *pinnâ ani duplici, caudâ bifurcâ*, on observe que la nageoire dorsale est un peu plus près de la tête, et a huit rayons que celles de l'abdomen, en ont chacune sept; que la nageoire de l'anüs est composée de deux rangs d'osselets distincts, mais dont les parties inférieures s'insèrent deux à deux sur un même point; que les lignes latérales s'écartent plus du ventre que du dos; que la nageoire de la queue n'est partagée qu'en deux lobes, et qu'elle n'a que vingt rayons. Dans ces poissons, la vessie est divisée en deux parties inégales; la membrane qui couvre les ouïes, a trois rayons osseux; l'os nasal ressemble à un pied de vache.

DORADE de Bahama. Voyez PORGY.

DORADILLE, *Asplenium*. Nom d'un genre de plantes *cryptogames*, de la famille des *Fougères*, qui a des rapports avec les *lonchites* et les *polypodes*, et qui comprend des herbes dont le caractère distinctif est,

selon M. le Chevalier *de la Marck*, d'avoir la fructification disposée par paquets oblongs, formant sur le dos des feuilles de petites lignes éparses. Ce genre offre beaucoup d'especes.

*DORADILLES à feuilles simples.*

Il y a : La *doradille* radicante, *Asplenium rhizophyllum*, Linn.; *Lingua cervina Virginiana*, *cujus foliorum apex radices agit*, Tourn. 544. Cette sorte de fougere croît dans la Virginie et le Canada. La base de ses feuilles qui sont un peu cordiformes, offre une pointe fort longue, filiforme, qui se courbe vers la terre, prend racine, et produit un nouvel individu de son espece. La *doradille* hémionite des pays chauds de l'Europe, *Asplenium hemionitis*, Linn.; *Hemionitis vulgaris*, Bauh. Pin. 353; Tourn. 546. La *doradille* à feuilles palmées à cinq lobes, du Portugal et de l'Isle de Madere, *Hemionitis Lusitanica elegantior*, Tourn. 546. La *doradille* scolopendre, Voyez LANGUE DE CERF. La *doradille* à feuilles de bananier, *Asplenium nidus*, Linn.; cette espece se trouve dans l'Isle de Java, sur les grands arbres. La *doradille* à feuilles dentées en scie, *Asplenium serratum*, Linn.; *Lingua cervina longo, lato, serratoque folio*, Plum. Amer. 27; Tourn. 545. Cette espece se trouve dans les Isles Antilles et de la Jamaïque, le long des endroits humides. La *doradille* à feuilles de plantain des Isles de France, de Bourbon et de la Jamaïque, *Asplenium plantagineum*, Linn. La *doradille* à feuilles jumelles des forêts de l'Isle de Saint-Domingue, *Asplenium bifolium*, Linn.; *Lingua cervina geminato folio*, Plum. Fil. 116, t. 133; Tourn. 545.

*DORADILLES à feuilles pinnatifides.*

Il y a : La *doradille* appelée *cétérach*, Voyez ce mot. La *doradille* à feuilles obtuses, *Asplenium obtusifolium*, Linn.; *Lonchitis aquatica*, *membranâ tenui-contextâ*, Plum. Fil. 126, tab. 66, f. A. Cette espece se trouve à la Martinique, aux sources des ruisseaux ou sur les rochers humides et couverts de mousse.



## DORADILLES à feuilles ailées.

Il y a : La doradille appelée *polytric* , Voyez ce mot. La doradille à feuilles dentées ou crénelées de l'Isle de Saint-Domingue , *Asplenium dentatum* , Linn. ; *Trichomanes latifolium dentatum* , Plum. ; Tourn. 540. La doradille maritime , *Asplenium marinum* , Linn. ; *Lonchitis maritima* , Tourn. 538. *Filix maritima ex Insulis Stæcadibus* , Bauh. Pin. 358 ; cette espece , qui a les feuilles minces et transparentes , les nervures latérales fourchues et à côtés inégaux , croît en Europe , dans les Isles d'Hieres , en Angleterre , etc. et en Amérique , à la Jamaïque et dans les Antilles. On en trouve une espece plus grande et à nervures latérales , obliques et rameuses , dans les Isles de Madagascar et de France , *Lonchitis auriculis subrotundis laciniata* , Plum. ; Tourn. 539. La doradille à feuilles en faux ou en lame de couteau de la Martinique , *Asplenium cultrifolium* , Linn. *Lonchitis latifolia , pediculis lucidis , glabris et nigris* , Plum. ; Tourn. 539. On en trouve une variété à l'Isle de France et dans celle de Ceylan , *Nella-panna-mara-vara* , Rheed. Mal. 12 , p. 37. La doradille à feuilles doublement dentées ou comme rongées , de la Jamaïque , *Asplenium erosum* , Linn.\* L'espece à feuilles de saule des lieux humides aux Antilles , *Asplenium salicifolium* , Linn. *Lonchitis glabra major* , Plum. ; Tourn. 539. La doradille à racines noueuses des lieux aquatiques de Saint-Domingue et de la Martinique , *Asplenium nodosum* , Linn. *Lingua cervina ramosa , nodosa , major* , Tourn. 548. *Filix latifolia , nodosa* , Plum. Amer. 4 , tab. 6. L'espece à feuilles de noyer , de la Jamaïque , *Filix maxima in pinnas tantum divisa oblongas , latasque , non crenatas* , Sloan. Jam. Hist. 1 , p. 82 , t. 37. La doradille prolifere , de l'Isle de Bourbon , *Lingua cervina aspera et undulosa* , Plum. Fil. 89 ; Tourn. 545 : les lignes de la fructification sont doubles , et inclinées l'une sur l'autre à angle de trenté degrés. La doradille à grandes feuilles bordées dans leur contour d'une membrane très-déliée et blanchâtre , *Asplenium marginatum* , Linn. *Lingua cervina , latifolia , membranacea , tenui-marginata* , Plum. Fil. 88 ; Tourn. 546 :

cette espece dont la racine est aussi grosse que le bras, et dont les feuilles s'élevent à la hauteur de l'homme, croit dans les forêts humides et le long des ruisseaux dans l'Isle de Saint-Domingue, et à la Martinique. La *doradille* à feuilles striées, des bois de la Martinique, *Aplenum striatum*, Linn. *Filix pinnulis latioribus, dentatis, major et minor*, Plum. Fil. 15 et 16; Tourn. 537.

*DORADILLES* à feuilles deux ou trois fois ailées.

Il y a : La *doradille* dont les feuilles ont le pétiole commun couvert d'écaillés grisâtres et luisantes, des forêts de l'Isle de Saint-Domingue, en venant de la bande du Sud à Léogane, *Lingua cervina ramosa, foliis acuminatis et sinuosis*, Plum. Fil. 86; Tourn. 546. La *doradille* à folioles cunéiformes de la Jamaïque, *Ruta muraria maxima, foliis oblongis, crenatis*. Sloan. Jam. Hist. 1, p. 93. La *doradille* noire, Flor. Franc; c'est le *capillaire* commun, noir, Voyez ce mot. La *doradille* des murs; c'est la *Sauve-vie*, Voyez ce mot. La *doradille* des lieux ombragés et pierreux de l'Allemagne et de la Suisse, *Ruta muraria procerior Germanica*, Tourn. 541. La *doradille* à pinnules en crête des Antilles, *Filix pinnulis cristatis*, Tourn. 537, etc.

DORADON, *Coryphæna equiselis*, Linn. *Dorado*; Osbeck; *Guaracapema*, Marcg. Poisson du genre du *Coryphene*. Il se trouve dans l'Océan; il est remarquable par la beauté de l'éclat de ses couleurs. Selon *Linnaeus*, il differe peu du *dofin*; mais celui-ci a soixante rayons à la nageoire dorsale, et le *doradon* n'en a que cinquante-trois; ses nageoires pectorales en ont chacune dix-neuf; les abdominales, six; celle de l'anus en a vingt-trois; celle de la queue, qui est divisée en deux, en a vingt.

DORCAS. Il paroît que l'espece de chevre que les Arabes appellent *algazel* (gazelle), est la *Dorcas* d'*Ælien*, ou la *Chevre de Libye*, Voyez ALGAZEL. La (ou le) *dorcas* d'*Aristote*, est le *Chevreuil*. Voyez ce mot.

DORÉ, *Zeus*, Linn. Nom d'un genre de poissons pectoraux, qu'il ne faut pas confondre avec l'espece

du poisson doré de la Chine ; Voyez à l'article POISSON :  
**DORÉE**, *Perca chrysoptera*, Linn. *Perca marina gibbosa*, Catesb. ; en Anglois, *margate-fish*. Poisson du genre de la *Perceque* : il se trouve autour des Isles Lucayes ; sa chair est fort estimée. Ce poisson a le dos très-voûté ; la gueule peu grande, rouge en dedans ; les mâchoires garnies d'une simple rangée de petites dents pointues ; les iris des yeux d'un blanc nué de jaune ; le corps couvert d'écaillés grandes, d'un brun noirâtre sur le dos, et d'une teinte plus claire sur le ventre ; les lignes latérales noires et étroites. La première nageoire dorsale a des rayons épineux ; les autres nageoires sont d'une couleur jaune, parsemée de taches brunes ; la queue est à peine échancrée.

**DORÉE** des Anglois, ou **POISSON DE SAINT-PIERRE**, *Faber*, sive *Gallus marinus*, Rondel. ; *Zeus faber*, Linn. ; en Espagne, *gal* ; à Rome, *citula*, *pesce San-Pietro* ; à Gênes, *rotula* ; en Dalmatie, *fabro*. Ce poisson, qui est du genre du *Doré*, a depuis un pied jusqu'à seize pouces de longueur, et sept dans sa plus grande largeur ; son corps est large, comprimé latéralement, et presque d'égale épaisseur dans toute son étendue ; la tête et le dos sont de couleur brune et tachée de blanc-bleuâtre ; ses nageoires noires, et les côtés dorés-olivâtres. Au milieu des côtés il a une tache ronde, noire et large d'un demi-pouce ; ses écaillés sont presque imperceptibles : les lignes latérales ont à peu près la figure d'une anse de panier, dont les deux extrémités seroient recourbées. La tête est très-volumineuse, aplatie latéralement ; la gueule d'une grandeur démesurée ; les mâchoires sont hérissées de petites dents ; le palais offre trois espaces garnis d'aspérités. Les yeux sont grands, et ont de larges prunelles ; les iris sont jaunes ; les narines près des yeux ; la mâchoire supérieure couverte d'une membrane semblable à une levre, est comme retroussée. La première nageoire dorsale est très-élevée, et a dix rayons épineux, dont les six intermédiaires ont de part et d'autre, à leur base, une épine ; à chacun de ces rayons est comme accolé un autre rayon d'une consistance molle ; la seconde dorsale a vingt-quatre rayons flexibles, dont le douzième est le plus élevé ; mais la base de

cette nageoire offre dans sa longueur sept ou huit paires de fortes épines inclinées alternativement de bas en haut, et de haut en bas. Les pectorales ont chacune quatorze rayons; les abdominales, sept, dont le premier est épineux. L'anus a deux nageoires; la première a quatre rayons épineux, mais la seconde en a vingt-deux qui sont flexibles: celle de la queue, qui étant déployée, prend une forme demi-circulaire, a quinze rayons rameux. Il faut observer que les nageoires de l'anus, ont ainsi que la dernière dorsale, des épines, qui sont disposées dans le même ordre. Deux autres rangées d'épines, dirigées en arrière, s'étendent depuis les ouïes jusqu'aux nageoires abdominales; et l'on voit encore deux épines, sur l'espace intermédiaire, près des mêmes nageoires. De là, jusqu'à la première nageoire de l'anus, sont deux nouvelles rangées d'épines, recourbées en arrière. Enfin, l'occiput se termine par deux épines, et il y en a encore deux auprès des angles des ouïes, l'une plus courte et droite, l'autre plus allongée et couchée sur le côté. Ses boyaux sont menus et entortillés les uns dans les autres; ses œufs sont rouges; son foie est blanc, sa rate rouge et petite; la partie basse de son cœur est rouge; mais le haut et le milieu tirent sur le blanc, ce qui est rare dans les poissons; sa chair est lamelleuse, assez tendre, d'un bon suc, facile à cuire et à digérer, et souvent on la préfère même à celle du turbot. Elle étoit fort estimée des Anciens.

La *dorée* vit de cadavres et de tout ce qu'elle trouve dans la mer: elle est peu timide, et habite volontiers les rochers ou de l'Océan ou de la Méditerranée: on la nomme *dorée* à cause de la couleur jaune qu'elle a sur les côtés; le peuple Italien lui a donné le nom de *poisson de Saint-Pierre*, parce qu'il a cru que cet Apôtre avoit pris, lors de la pêche miraculeuse, un tel poisson dans ses filets; et que par commandement du SAUVEUR, il avoit tiré de la gueule de ce poisson, un *sicle*, pièce de monnoie, pour payer le tribut, et que l'empreinte du sicle, ou de l'un des doigts de l'Apôtre, avoit formé sur chaque côté de la *dorée*, la tache ronde que l'on y remarque.

DORINE. Voyez l'article SAXIFRAGE DORÉE.

DORMILLEOUSE. Nom donné à la *torpille*. Voyez *ce mot*.

DORONIC, *Doronicum*. Nom d'un genre de plantes herbacées, nombreuses, à fleurs composées, radiées, terminales, et d'un aspect agréable, dont le calice offre de longues écailles disposées sur deux rangs. Le fruit consiste en plusieurs semences, comprimées, et couronnées d'une aigrette de poils, simple et sessile, dans les *arniques*, et seulement celles du disque, dans les *doronic*s.

On distingue : Le *doronic* à feuilles en cœur, *Doronicum radice scorpii*, C. B. Pin. 184 et 185; Tourn. 187 et 188; *Doronicum latifolium*, Clus. Hist. 2, p. 16; *Doronicum officinarum*, Dal. Pharmacolog. 162; *Aconitum pardalianches primum*, Dod. Pempt. 437; *Doronicum pardalianches*, Linn. Plante fameuse chez les Arabes, chez les Grecs et les Botanistes Européens du dernier siècle. Elle offre quelques variétés; elle croît sur les montagnes, dans les bois et près montagneux, en Suisse, près de Genève, en Autriche, en Styrie, en Auvergne, en Provence et en Languedoc: elle pousse de petites racines vivaces, tuberculées ou comme articulées par des nœuds, représentant en quelque façon la figure d'un scorpion, serpentant obliquement, et légèrement fibrées. De ces racines sortent plusieurs feuilles larges, cordiformes, pétiolées, verdâtres, molles et lanugineuses, crénelées vers leur base. Sa tige est haute d'environ deux pieds, cannelée, chargée de duvet, garnie de feuilles alternes, ovales, un peu pointues, dentelées, et se rétrécissant à leur base en une oreillette amplexicaule, et partagée en un petit nombre de rameaux, qui portent à leur sommet des fleurs radiées, grandes, dont le disque est formé de plusieurs fleurons jaunes, et la couronne de demi-fleurons appuyés sur des embryons, et renfermés dans un calice échancré jusqu'à la base en plusieurs parties. A ces fleurs succèdent des semences noirâtres, menues et garnies chacune d'une aigrette.

On trouve chez les Droguites la racine séchée et mondée du *doronic*. Plusieurs Collèges de Médecine l'estiment un poison; d'autres un contre-poison. Il y

en a qui assurent que les animaux à quatre pattes , particulièrement les *chiens* , meurent sept à huit heures après en avoir mangé. *Conrad Gesner* , ( né à Zurich , en 1516 , mort dans sa patrie en 1565 , de la peste , et qui fut l'un des hommes les plus érudits de son siècle ) , pour satisfaire le célèbre *Matthiolo* qui lui disoit , à l'égard des propriétés du *doronic* : *Quid tentare nocebit ?* prit intérieurement deux gros de cette racine : il n'en fut pas incommodé dans le même espace de temps que les animaux dont nous avons parlé ; mais peu de momens après il enfla par tout le corps , et tomba en foiblesse pendant deux jours : il ne put faire cesser ces symptômes , qu'en prenant un bain d'eau chaude. ( *M. Haller* prétend que *Gesner* se sentit seulement affadi , et que ce fut un accident passager. ) Il ajoute que les Chasseurs , par superstition , en prennent tous les jours sans en sentir de mauvais effets. On pourroit croire , continue *M. Haller* , qu'elle approche de l'*arnica* , mais qu'elle paroît plus douce. Quoi qu'on en dise , cette racine paroît assez dangereuse , et doit être exclue des cordiaux en Pharmacie. Celle du *Doronicum radice dulci* , C. B. Pin. 184 , dont il sera mention ci-après , est la moins suspecte ; et , de l'aveu de *M. Haller* , on en use beaucoup dans la pharmacie des Alpes.

Le *doronic* à feuilles de plantain , *Doronicum plantagineum* , Linn. *Doronicum plantaginis folio* , Bauh. Pin. 184 ; Tourn. 487 et 488. *Doronicum minus officinarum* , Lob. Ic. 649 : cette espece qui offre , vers la fin d'Avril , des fleurs jaunes qui ont environ deux pouces de diametre , croit en France , même près de Paris , en Allemagne , en Espagne et dans le Portugal ; ses feuilles radicales ne sont point échancrées en cœur , comme dans l'espece précédente : sa racine est vivace. Le *doronic* à feuilles opposées , *arnique* des boutiques , vulgairement le *tabac* des Vosges , la *bétoine-tabac* des montagnes , *Doronicum plantaginis folio* , *alterum* , Bauh. Pin. 185 ; Tourn. 488. *Doronicum Germanicum* , etc. J. B. 3 , p. 19 ; Clus. Hist. 2 , p. 18 ; Moris. Sect. 7. *Nardus Alpina* , Lob. Ic. 313. *Alisma* , Matth. Diosc. 934. *Arnica* , Hall. Helv. n.° 90. *Arnica montana* , Linn. Mill. Dict. n.° 4. Sa racine est rougeâtre , fibreuse ;

sa tige est cylindrique, un peu ligneuse, légèrement velue, et s'éleve d'un pied à un pied et demi; elle est quelquefois simple et uniflore; d'autrefois elle porte deux rameaux courts, et environ trois fleurs; ses feuilles sont opposées, lancéolées, et presque toujours au nombre de quatre, disposées en deux paires distantes l'une de l'autre. Les feuilles radicales sont plus grandes, ovalaires, entières, nervées comme celles du plantain, couchées sur la terre, embrassant le bas de la tige par une gaine courte; la fleur est d'un jaune d'or et a souvent deux pouces de diamètre. Sa racine, ses fleurs et ses feuilles sont aromatiques, âcres et sternutatoires, quelquefois vomitives. C'est ce *doronic* dont les fleurs se voient, dit M. Haller, en grands bouquets sur toutes les maisons et les prés du Hartz. On ne se sert guere en Médecine que des fleurs de l'*arnica*. On les fait bouillir ou infuser dans de la biere ou dans du vin, et on l'administre aux personnes qui ont fait des chutes. Dès qu'on en a fait usage, on ressent de cruelles douleurs; souvent elle intercepte un peu la respiration et cause des anxiétés; mais ces symptômes s'apaisent promptement, ou par un flux d'urine, ou par le vomissement, ou par la saignée, et par ces causes mêmes elle dissipe le sang extravasé par les chutes. En un mot, la maniere brusque d'opérer de cette espece de *doronic*, quoique salutaire aux Allemands, fait soupçonner que ce remede pourroit être fâcheux au plus grand nombre d'hommes dans les contrées Méridionales. Dans les Vosges, et même à Paris, on en fait usage en infusion théiforme à l'eau pour les crachemens de sang ou l'hémoptysie: cette boisson convient aussi dans l'asthme et le catarre, dit le Docteur Fehr: on l'estime encore très-sudorifique; on en a obtenu quelques succès dans la paralysie. On appelle *tabac des Vosges* une poudre sternutatoire faite avec les feuilles et la racine de cette espece d'*arnica*: elle est assez bien indiquée dans les affections soporeuses. Les Paysans la substituent efficacement à l'ellébore dans les maladies des bestiaux. L'*arnica* croit abondamment aussi aux environs de Plombières, et principalement dans les plus hautes montagnes, les bois et les prés montueux des Vosges, des Alpes, et

en Auvergne : on la rencontre encore dans les terrains incultes de la Sologne, où on l'appelle *grande bétointabac*.

Il y a encore : Le *doronic* scorpioïde, *Doronicum radice dulci*, Bauh. Pin. 184 ; Tourn. 487 ; an *Arnica scorpioïdes* ? Linn. ; *Doronicum folio subrotundo, serrato*, J. B. 3, p. 17. Cette espèce se trouve dans les montagnes de l'Autriche : sa racine est vivace, noueuse, oblique, presque de la grosseur du petit doigt. Le *doronic* à grandes fleurs des montagnes de la Styrie, de la Sibérie et de la Suisse, *Doronicum latifolium, flore magno*, C. B. Pin. 185 ; Tourn. 488. Le *doronic* velu des Alpes, aux endroits pierreux, *Doronicum longifolium, hirsutie asperum*, Bauh. Pin. 185 ; Tourn. 488 ; *Jacobæa montana, croceo amplo, singulari flore, spathulæ folio*, Barrel. Icon. 265. Le *doronic* à feuilles de paquerette, *Doronicum bellidiastrum*, Linn. ; *Bellis sylvestris média, caule carens*, Bauh. Pin. 261 ; Tourn. 490 : ses semences sont toutes à aigrette ; la tige est une hampe simple et uniflore : cette espèce se trouve dans les montagnes de la Suisse, de l'Italie, du Tirol, de la Provence, etc. aux lieux ombragés. On distingue aussi : Les *doronics* à feuilles, soit palmées, soit ciliées du Japon : Ceux à feuilles, soit de *piloselle*, soit de *pyrole*, soit de *cétérach* du Cap de Bonne-Espérance : Les *doronics* revêtus d'un duvet cotonneux du Paragual et du Pérou.

DORQUE. C'est l'*Epaulard*. Voyez ce mot.

DORSTENE, *Dorstenia*. Nom d'un genre de plantes herbacées, propres aux contrées Méridionales de l'Amérique, à fleurs incomplètes, de la famille des *Orties*, et à feuilles pétiolées, ordinairement radicales. On distingue : La *dorstene* caulescente, du quartier nommé le *Fonds de Baudin* à Saint-Domingue, *Dorstenia caulescens*, Linn. ; *Parietaria latifolia humilis, flore glomerato*, Plum. Spec. 10. La *dorstene* du Brésil ; c'est le *Caa-pia*, Voyez ce mot. La *dorstene* à feuilles de gouet, du Brésil. La *dorstene* à feuilles de berce ; c'est le *Contrayerva*, Voyez ce mot.

DOS BRULÉ. Nom donné à une espèce de *pareseux*. Voyez ce mot.

DOS D'ANE, *Testudo carinata, aut Testudo pedibus*



*digitatis , testá gibbosá , scutellis dorsalibus quatuor anterioribus carinatis , sterno integro*, Linn. Cette tortue, dit *Linnaeus*, se trouve dans les pays chauds. D'après la phrase de cet Auteur, les caracteres de cette espece sont d'avoir les doigts des pieds bien distingués les uns des autres; l'écaille supérieure bombée; les quatre lames antérieures du dos relevées en arête, et l'écaille inférieure entiere et sans aucune échancrure.

**DOTRALE** ou **DOTERELLE** des Anglois. C'est le *guignard*, qui est une sorte de *petit pluvier*. Voyez *ces mots*.

**DOUBLE C** ou **GAMMA**. C'est un papillon de jour fort connu des Naturalistes, ou sous ces noms, ou sous celui de *Robert le diable*, ou sous celui de *Delta*. Ce papillon marche sur quatre pieds; les premieres ailes sont en angles, fauves et tachetées de noir; les secondes ailes sont marquées chacune en dessous, vers le milieu, d'un V blanc; d'autrefois, cette tache ressemble à un C, ou à un G. C'est cette dernière configuration de l'alphabet Grec, qui lui a fait donner le nom de *gamma*. Le nom de *Robert le diable* lui a été donné par quelques-uns à cause de la couleur et de la découpure ou échancrure de ses ailes. La couleur de sa robe, en dessus, est rousse, fauve, tachetée de noir. Ce papillon se trouve dans presque toute la France et en plusieurs autres endroits de l'Europe. Il aime son lieu natal, il s'en écarte peu; il vole assez rapidement; tantôt il plane, tantôt il agite ses ailes. La dernière métamorphose de la dernière couvée, s'opérant vers la fin de l'automne, il passe la saison de l'hiver; abrité, et ne reparoit qu'aux premiers beaux jours du printemps. Les différentes couleurs dont la chenille de ce papillon est ornée, l'ont fait appeler *bedeande*, par *M. de Réaumur*, t. I, p. 82, parce que son habit est de deux couleurs, comme celui des *bedeaux*. Cette chenille, qui est épineuse, vit solitaire et isolée; elle se nourrit de feuilles de cerisier, prunellier, groseillier, orme, houblon, et rarement d'orties. Les couleurs de cette chenille varient souvent: la partie brune située vers la tête, est quelquefois d'un jaune clair, ou de cannelle foncée, et la partie blanche, vers la queue, est quelquefois bleue ou jaunâtre; au reste, la livrée

de cette chenille est toujours la même sous ses trois peaux différentes. Sa tête est très-plate en devant, peu épaisse, presque triangulaire, surmontée de deux tubercules garnis de poils, qui ressemblent à deux oreilles. Le premier anneau est sans épines; le second en porte quatre; le suivant, six; les autres, jusqu'à l'avant-dernier, sept; l'avant-dernier, six; et le dernier, deux. Sa chrysalide est angulaire, nue et suspendue par la queue: la tête de la chrysalide est garnie de deux pointes coniques, qui, étant recourbées en dedans, forment un demi-cercle. M. de Réaumur, t. I, p. 345, dit que lorsqu'on la regarde du côté du dos, on y croit voir une face humaine, ou celle de certains masques de Satyres. En effet, une principale éminence paroît former un nez; ce qui, avec quelques autres éminences et divers creux, dessine un visage presque complet. Quelques autres Auteurs ont cru y trouver la face d'une de ces idoles des anciens Païens. On ne peut disconvenir que la singularité de sa figure prête beaucoup à l'imagination, pour y trouver une face humaine, à laquelle des taches d'or ou d'argent, dit le Pere Engramelle, ajoutent encore un certain agrément. Cet Auteur a décrit sous le nom d'échancré, un papillon du Tirol, qui, par sa forme, ressemble au *gamma*, et dont la chenille se nourrit de feuilles du micacoulier Austral.

On donne le nom de *double W* à un phalene ou papillon nocturne, dont les antennes sont blanches et dentelées dans les mâles, et sétacées dans les femelles: ses élytres sont aplaties. La chenille de ce papillon est d'un vert-jaunâtre, et se trouve communément dans les jardins.

DOUBLE-FEUILLE, *Ophris ovata*, Linn. 1340; *Ophris bifolia*, C. B. Pin. 87; *Bifolium sylvestre vulgare*, Park. Theat. 504. Plante qui croît le long des vallées humides, dans les pâturages et les bosquets: sa racine est vivace; sa tige est haute de six à dix pouces, ronde, portant en son milieu seulement deux feuilles opposées l'une à l'autre, et semblables à celles du plantain. Les fleurs qui naissent au sommet de la tige, sont, suivant M. de Tournefort, d'un vert blanchâtre, composées chacune de six feuilles, cinq disposées en

coiffé dans la partie supérieure, et une sixième qui occupe le bas de la fleur, et qui a deux petits bras et deux petites jambes; en un mot, qui représente en quelque sorte un corps humain. Le calice de la fleur se change en un fruit relevé de trois côtes, et qui contient des graines semblables à de la sciure de bois. Cette plante est vulnérable, détensive. On distingue, entre autres, une deuxième espèce d'*ophris* qui porte trois feuilles, mais qui n'est qu'une variété de la précédente; et l'*ophris* mouche, *Ophris insectifera myodes*, Linn. 1343 : le pétale inférieur ressemble en quelque sorte à une mouche.

**DOUBLE-MARCHEUR** ou **AMPHISBÈNE**, *Amphisbæna*. On donne ce nom à un genre de serpens, qui ont été nommés *serpens à deux têtes*, quoiqu'ils n'en aient qu'une, mais à cause de la même épaisseur ou de l'égalité de leur grosseur de leurs extrémités. En effet, leur queue est obtuse, tellement arrondie par le bout, et extérieurement si conforme avec la tête, qu'on ne peut guère, à la simple vue, discerner promptement, et d'une manière distincte, quelle partie est la tête ou la queue; l'*amphisbène* a la faculté de marcher en avant et en arrière à volonté. C'est d'après cette manière de ramper, d'avancer ou de reculer, tantôt par un bout et tantôt par l'autre, que les Anciens ont cru qu'il avoit deux têtes, et l'ont appelé par cette raison, *amphisbæna*, c'est-à-dire, *double-marcheur*. *Lucain*, (dans sa *Pharsale*, L. 9,) décrit ainsi ce serpent dans un seul vers:

*Et gravis in geminum surgens caput amphisbæna.*

*Plin*, (*Hist. Nat.* L. 8, C. 23,) à qui les erreurs de son temps ont fourni tant d'occasions, dit *M. Daubenton*, d'accuser injustement la nature, se plaint de ces deux têtes qu'il regarde comme également capables de faire des morsures empoisonnées, *comme si ce n'étoit pas assez*, dit cet Auteur, *d'une seule ouverture à ce serpent pour répandre son venin*. Mais *Linnaeus*, après avoir fait sentir le ridicule de cette opinion sur la double tête de l'*amphisbène*, révoque même en

doute ce que les Voyageurs Portugais ont publié sur la morsure prétendue dangereuse de ce serpent, contre laquelle ils assurent qu'il n'y a point de remède. Cet Auteur se fonde sur ce que l'*amphisbene* n'a point de dents canines mobiles, comme on en observe dans d'autres serpens qui s'en servent pour blesser leur proie, et pour faire couler leur venin dans la plaie.

Nous bannissons de cet article tous ce que l'enthousiasme a fait dire de merveilleux aux Voyageurs au sujet des *amphisbenes*: il suffit d'ouvrir les ouvrages de *Ruysch*, de *Seba*, etc. pour y trouver des récits fabuleux; Voyez l'article SERPENT. Le genre des *amphisbenes* forme le cinquieme dans l'ordre de ces reptiles. Il offre deux especes, Voyez les articles SERPENT BLANCHET et SERPENT ENFUMÉ.

DOUBLE-MOUCHÉ, *Salmo bimaculatus*, Linn.; *Coregonoides Amboinensis*, Arted. Poisson du genre du *Salmon*. Il se trouve dans l'Amérique Méridionale: sa tête est petite, comprimée latéralement, et dans ce sens vertical ayant la dimension du corps; la paupiere est noire; l'iris de couleur dorée; les mâchoires sont garnies sur leurs bords, de dents assez grandes, aiguës, fixes et blanches; le dos est étroit, anguleux; le dessous du corps, jusqu'à l'anus, assez plane: les lignes latérales sont droites; la premiere nageoire dorsale a dix rayons rameux, excepté les deux premiers; la seconde dorsale est d'une substance charnue, et petite; les pectorales ont chacune onze rayons rameux, excepté les deux premiers; vers la naissance de ces nageoires, on voit de part et d'autre un aiguillon épais, dont la pointe se dirige vers la queue; les nageoires abdominales ont chacune huit rayons rameux, excepté le premier; celle de l'anus en a cinquante-cinq, tous divisés à leur extrémité; celle de la queue, qui a deux lobes, a dix-huit rayons, fendus jusqu'à la moitié, excepté les deux extérieurs. (*Gronovius*.)

DOUBLE-TACHE, *Labrus bimaculatus*, Linn. Poisson du genre du *Labre*. Il se trouve dans la Méditerranée. Une tache brune, dont il est marqué de part et d'autre, vers le milieu des côtés, indique son principal caractère distinctif. La nageoire dorsale a vingt-six rayons,

dont les quinze premiers épineux , et ayant tous à leur base un corps filiforme ; les pectorales ont chacune quinze rayons flexibles ; les abdominales , six , dont un épineux ; celle de l'anús , douze , dont le premier épineux ; *Linnaeus* n'a point indiqué le nombre des rayons dans la nageoire de la queue.

DOUC. C'est le même animal que le grand singe de la Cochinchine , désigné ainsi par *M. Brisson* , *Cercopithecus cireneus* ; mais on le trouve aussi à Madagascar , où on l'appelle *sifac*. Il tient des *guenons* , par sa longue queue , des *babouins* , par sa grande taille , et de l'*orang-outang* , par sa face plate. Il a de plus , dit *M. de Buffon* , un caractere particulier par lequel il paroît faire la nuance entre les *guenons* et les *sapajous* ; ces deux familles d'animaux different entre elles , en ce que les *guenons* ont les fesses pelées , et que tous les *sapajous* les ont couvertes de poils ; le *douc* est le seul de la famille des *Guenons* , qui n'ait point de callosités sur les fesses , et qui les ait couvertes de poils comme les *sapajous*. Il leur ressemble aussi par l'aplatissement du museau ; mais en tout il approche infiniment plus des *guenons* que des *sapajous* , desquels il differe , en ce qu'il n'a pas la queue prenante , et aussi par plusieurs autres caracteres essentiels. Il a la queue moins longue que la tête et le corps pris ensemble ; la face plate , rouge et couverte d'un duvet roux ; les oreilles nues , et de même couleur que la face ; les levres brunes , aussi bien que les orbites des yeux ; le poil de couleurs très-vives et variées. On y distingue un bandeau et un collier d'un brun - pourpre , et une espece de barbe jaunâtre. Il y a du blanc sur le front , la tête et les bras ; du noir au-dessus du front et à la partie supérieure des bras ; les parties du dessous du corps sont d'un gris-cendré et d'un jaune-blanchâtre ; la queue est blanche ; il marche aussi souvent sur deux pieds que sur quatre , et lorsqu'il est debout , il a trois pieds et demi ou quatre pieds de hauteur. Son attitude la plus ordinaire est d'être assis. Il est friand de fèves et de bourgeons d'arbres.

Le *douc* et toutes les *guenons* sont de l'ancien Continent , tandis que tous les *sapajous* ne se trouvent que dans le nouveau : la robe du *douc* variée de toutes  
couleurs

couleurs semble indiquer l'ambiguïté de sa nature ; il y a lieu de penser que c'est cette espece de singe , ainsi que l'*ouanderou* , tous les deux habitans de l'Asie et des Indes Méridionales , qui nous fournissent ces bézoards si estimés ; en effet , les bézoards qui se forment dans l'estomac et les intestins du *douc* , sont plus recherchés et plus précieux , et produisent , dit-on , plus d'effet que ceux des chevres et des gazelles : on prétend que la peur les leur fait rejeter avec les excréments ; aussi les Indiens vont-ils à la quête du bézoard , en poursuivant ces animaux le bâton à la main. *Voyez l'article BÉZOARD , et le mot SINGE.*

**DOUCÉ AMERE** ou **VIGNE SAUVAGE**, *Solanum scandens* , seu *Dulcamara* , C. B. Pin. 166 ; Linn. 264. Cette plante qui croît aux lieux aquatiques dans presque toute l'Europe , le long des ruisseaux , des fossés et des haies , est encore connue sous les noms de *vigne de Judée* ou de *morelle-grimpante* , ou de *loque*. Sa racine est petite et fibreuse : ses tiges sont grêles , ligneuses , sarmenteuses , longues de cinq à six pieds , et rampantes sur la terre ou grimpantes sur les haies ou sur les buissons , et sur les arbrisseaux qu'elles rencontrent , et où elles s'accrochent. Dans les jeunes sarments l'écorce est verte ; dans les vieux , elle est gercée et cendrée , et d'un goût doux et amer , d'où lui vient son nom de *dulcamara*. Son bois renferme une moëlle fongueuse et cassante. Ses feuilles sont oblongues , ovales , lisses , pointues , et rangées alternativement le long des branches ; elles sont assez semblables à celles de la morelle ordinaire , de couleur verte-brune , d'une saveur fade et d'une odeur narcotique. Au reste , ces feuilles varient suivant les différentes parties de la plante ; celles d'en-bas ont à leur base deux appendices semblables à des petites feuilles ou en maniere de fer de pique ; au contraire , celles d'en-haut sont simples , entieres. Ses fleurs sont petites et naissent en bouquet ou en grappes , comme dans le solanum commun , d'une odeur désagréable. Leur couleur est d'un bleu tirant sur le violet avec cinq taches d'un vert tendre au centre. Chacune de ces fleurs est une rosette découpée en cinq parties. A ces fleurs succèdent des baies ovales , molles , succulentes , rougeâ-

tres, visqueuses, d'une saveur vineuse, et contenant plusieurs semences aplaties et blanchâtres. Le calice reste avec ces baies et conserve sa couleur naturelle.

La *douce amere* se multiplie aisément de drageons enracinés qui se trouvent au bas des gros pieds : on en fait encore des marcottes et des boutures ; on les sevre au printemps, pour les planter dans un terrain humide ; elles s'y enracinent fort vite, après quoi on les transporte aux endroits où on les destine. On connoit différentes variétés de cette plante ; les unes ont des fleurs panachées, et d'autres ont des fleurs doubles, et quelquefois les fruits en sont jaunes. Les Jardiniers plantent souvent la *douce amere* pour garnir le bas des tonnelles et des petits murs de terrasse ; comme elle est sarmenteuse, ils la palissent. Cette plante par ses fleurs et ses fruits, produit un effet très-agréable à la vue, dans les remises, tant en été qu'en automne.

Cette plante est diurétique, anodine, dissout le sang extravasé, et grumelé dans les visceres, et purge quelquefois violemment par les selles et par les urines qu'elle rend noires. M. *Haller* rapporte que *Boërhaave* faisoit beaucoup de cas de ce *solanum* ; il en donnoit l'infusion dans la pleurésie. Les Dames de Toscane employoient autrefois le suc des grains de cette plante pour se farder et pour enlever les taches du visage ; Voyez MORELLE. La *douce amere bâtarde* est un *solanoidé*, Voyez ce mot.

DOUCETTE. Nom que l'on donne, ainsi que celui de *bourslette*, à la *mâche* que l'on mange en salade ; Voyez MACHE. Quelques - uns donnent aussi le nom de *doucette* à l'espece de campanule appelée *miroir de Venus* ; Voyez à l'article CAMPANULE.

DOUROU. Voyez VOADOUROU.

DOUVE. Est une espece de renoncule de prés ; qui est mortelle à tous les bestiaux, particulièrement aux moutons qui en mangent. Voyez à l'article RENONCULE.

DRACOCÉPHALE, *Dracocephalum*. Nom d'un genre de plantes herbacées, de la famille des *Labiées*, qui a des rapports avec les mélisses, dont les feuilles sont opposées, et à fleurs monopétales, axillaires ou

en épi terminal, remarquables par l'orifice enflé ou ventru de leur corolle; le fruit consiste en quatre semences nues, ovales, à trois côtés, et situées au fond du calice qui leur sert d'enveloppe.

Il y a : La *dracocéphale* de Virginie, vulgairement la *cataleptique*, Voyez TÊTE DE DRAGON. La *dracocéphale* trifoliée; c'est la *mélisse moldavique* trifoliée, d'Amérique, Voyez à l'article MÉLISSE. La *dracocéphale* d'Autriche, *Dracocephalum Austriacum*, Linn.; *Chamaepitidis cœrulea Austriaca*, Bauh. Pin. 250. Elle croît aussi dans le Dauphiné, et en Sibérie: elle intéresse, au commencement de Juin, par la grandeur et la beauté de ses fleurs qui sont d'un violet-bleuâtre: la plupart des feuilles sont ou dentées ou avec une pointe épineuse. La *dracocéphale* à feuilles d'hysope, *Dracocephalum Ruyschiana*, Linn.; *Prunella hyssopi folio viridi, amplo flore cœruleo*, Moris. Hist. 3, p. 364: cette espèce croît dans le Piémont, le Dauphiné, la Suisse, le Danemarck, la Suede et la Sibérie: ses fleurs sont bleues. La *dracocéphale* à feuilles pinnatifides, et d'une odeur de lavande, de la Sibérie, *Dracocephalum pinnatifidum*, Linn. La *dracocéphale* de Moldavie; c'est la *mélisse* de Moldavie, Voyez ce mot. La *dracocéphale* à grandes fleurs bleues, de la Sibérie, *Dracocephalum grandiflorum*, Linn.; *Galeopsis major, corium Moscoviticum redolens*, Buxb. Cent. 1, p. 4, t. 7? La *dracocéphale* à grandes fleurs blanchâtres, nuées de violet, du Mont Liban, *Dracocephalum canescens*, Linn.; *Moldavica Orientalis, betonicae folio, flore magno violaceo*, Tourn. Cor. 11; *Sideritis incana, oleae folio, flosculis ex incarnato candicantibus, montis Libani*, Volk. Norib. 353. La *dracocéphale* à bractées arrondies, du Levant, *Dracocephalum peltatum*, Linn.; *Moldavica Orientalis, salicis folio, flore parvo cœruleo (et albo)*, Tourn. Cor. 11. La *dracocéphale* à feuilles de basilic, et à fleurs de thym, de la Sibérie, *Dracocephalum thymiflorum*, Linn.; *Moldavica Orientalis minima, ocymi folio*, Tourn. Cor. 11: ses fleurs sont d'un violet-bleuâtre. Enfin, La *dracocéphale* à fleurs violettes, un peu penchées ou pendantes, *Dracocephalum nutans*, Linn.

DRACONCULE de Rondelet, ou DRAGONNEAU! Voyez DRAGONNEAU, (poisson du genre du Gallionyme).



DRACONCULE. *Voyez* DRAGONNEAU et CRINONS.

DRACONITES. *Voyez* PIERRE DE DRAGON.

DRACONTE, *Dracontium*. Nom d'un genre de plantes étrangères, de la famille des *Gouets*. Les feuilles ont un pétiole engainé à sa base; les fleurs naissent sur toute la longueur d'un chaton cylindrique, accompagné d'un spathe oblong, cymbiforme ou en lanquette. Le fruit produit par chaque fleur, est une baie arrondie qui contient au moins quatre semences.

On distingue : Le *draconte* polyphille, de l'Amérique Méridionale, ( Surinam, Cayenne, etc. ) *Dracontium polyphyllum*, Linn.; *Dracunculus Americanus*, caule aspero puniceis, radice cyclaminis, Tourn. 160 : sa fleur a une odeur fétide et cadavéreuse dans l'instant de son épanouissement. C'est, selon M. Thumberg, le *konjacu* du Japon; ( *Hist. des Voy. Vol. XI. p. 696.* ), dont la racine est âcre, purgative, et un puissant emmenagogue. Le *draconte* épineuse, des lieux ombragés de l'Inde et de l'Isle du Ceylan, *Dracontium spinosum*, Linn.; *Arum Zeylanicum spinosum, sagittæ foliis*, Herm. par. 75 : les habitans du pays font avec sa racine, qui est longue, épaisse et à tubercules épineux, une farine qui leur est souvent d'une grande ressource. Le *draconte* fétide ou à forte odeur d'ail, et à feuilles de bette, des lieux aquatiques de la Virginie et de la Caroline, *Dracontium fatidum*, Linn.; *Calla aquatilis, odore allii vehemente prædita*, Gron. Virg. I, p. 186. Le *draconte* à feuilles percées, *Voyez* ARUM MONTANT, d'Amérique, etc. Le *draconte* rampante, de Saint-Domingue, près des ruisseaux, *Saururus repens lanceolatus, ad nodos villosus*, Plum. Amer. t. 28. Le *draconte* à cinq feuilles; c'est la *monstere* de la Guiane, Aubl. 837 : elle croît sur les troncs des vieux arbres.

DRAGÉES DE TIVOLI, en Italien *Confetti di Tivoli*. Les curieux ont donné ce nom à des concrétions poreuses, de la nature des *Stalagmites*; *Voyez ce mot*. Les *dragées de Tivoli* sont de petits grains pierreux, détachés, arrondis, qu'on trouve dans les antres souterrains par tous pays, et notamment aux environs de Tivoli : ils sont blancs, et paroissent souvent comme vernissés.

DRAGEONS. *Voyez* à la suite de l'article PLANTE.

DRAGON, *Draco*. Il n'est pas encore bien décidé si cet animal, dont il est fait mention dans toutes les langues Orientales, etc. existe ou non, ou si c'est une fiction, un emblème. Au nom de *dragon*, l'on conçoit toujours une idée extraordinaire. Les descriptions ridicules, d'ailleurs si peu constantes, qu'en ont fait la plupart des Auteurs, tant anciens que modernes, donnent tout lieu de croire que c'est un être imaginaire. Si nous en croyons certains Ecrivains, le *dragon* habite par toute la terre; et la manière pompeuse avec laquelle il se présente sur le théâtre des animaux, est digne de curiosité. Il est décrit, tantôt comme un animal à figure humaine avec un beau visage, et qui ne se nourrit que de plantes venimeuses: (tel étoit; dit l'Auteur de *Natura rerum*, cité par *Ruysch*, l'animal qui séduisit *Adam* et *Eve*); tantôt on le représente ayant la figure d'un cochon, le corps menu, le bec fort, les dents d'un sanglier, et les yeux aussi brillans qu'une pierre précieuse; tantôt comme un volatile ornithophage, moitié aigle et moitié louve, et qui est engendré par l'accouplement de ces deux animaux; tantôt comme un serpent ennemi de l'éléphant, et capable d'infecter par son haleine un très-grand atmosphere; tantôt enfin comme un animal crêté et bigarré, de cent quarante coudées de long, qui ne se couche que sur l'or, et qui tue par sa vue perçante. Voilà une première ébauche du merveilleux qu'on lit dans les Auteurs.

La mémoire rappellera sans doute à notre Lecteur tout ce qu'il a lu, ou ce qu'il a ouï dire sur ce monstre fameux. M. le Comte de la Cépède dit, à l'occasion du *dragon*, que « l'imagination s'enflamme par le souvenir » des grandes images qu'il a présentées au génie poétique; qu'une sorte de frayeur saisit les cœurs timides, et que la curiosité s'empare de tous les esprits... » Le *dragon* consacré par la religion des premiers peuples; est devenu l'objet de leur Mythologie. Ministre des volontés des Dieux, gardien de leurs trésors, servant leur amour et leur haine, soumis au pouvoir des Enchanteurs, vaincu par les demi-Dieux des temps antiques, entrant même dans les allégories sacrées du plus saint des recueils, il a été chanté

» par les premiers Poètes, et représenté avec toutes  
 » les couleurs qui pouvoient en embellir l'image: prin-  
 » cipal ornement des fables pieuses, imaginées dans des  
 » temps plus récents; dompté par les héros, et même  
 » par les jeunes héroïnes, qui combattoient pour une  
 » loi divine; adopté par une seconde Mythologie,  
 » qui plaça les Fées sur le trône des anciennes En-  
 » chanteresses; devenu l'emblème des actions écla-  
 » tantes des vaillans Chevaliers, il a vivifié la Poésie  
 » moderne, ainsi qu'il avoit animé l'ancienne: pro-  
 » clamé par la voix sévère de l'Histoire, par-tout  
 » décrit, par-tout célébré, par-tout redouté, montré  
 » sous toutes les formes, toujours revêtu de la plus  
 » grande puissance, immolant ses victimes par son  
 » regard, se transportant au milieu des nuées, avec  
 » la rapidité de l'éclair, frappant comme la foudre, dis-  
 » sipant l'obscurité des nuits par l'éclat de ses yeux  
 » étincelans, réunissant l'agilité de l'aigle, la force du  
 » lion, la grandeur du serpent géant, présentant  
 » même quelquefois une figure humaine, doué d'une  
 » intelligence presque divine, et adoré de nos jours  
 » dans de grands Empires de l'Orient; le *dragon* a  
 » été tout, et s'est trouvé par-tout, hors dans la  
 » Nature. Il vivra cependant toujours, cet être fabu-  
 » leux, dans les heureux produits d'une imagination  
 » féconde. Il embellira long-temps les images hardies  
 » d'une poésie enchanteresse: le récit de sa puissance  
 » merveilleuse charmera les loisirs de ceux qui ont  
 » besoin d'être quelquefois transportés au milieu des  
 » chimères, et qui désirent de voir la vérité parée  
 » des ornemens d'une fiction agréable », (*Hist Nat.*  
 » *des Quad. ovip.*)

D'après cet exposé, il paroît qu'il faut ranger le  
*dragon* sur la même ligne que l'*argus* à cent yeux,  
 l'*hydre* à cent têtes, et le *cerbere*, portier de  
 l'Enfer, à cent gueules. Mais à la place de cet être  
 fantastique, de ce monstre imaginaire, que trouvons-  
 nous dans la réalité? c'est un lézard ailé, innocent,  
 foible et tranquille; Voyez LÉZARD VOLANT. Disons  
 cependant qu'on a peut-être donné indistinctement  
 le nom pompeux de *dragon* aux animaux monstrueux  
 du genre des serpens, des lézards, des crocodiles,

que l'on a trouvés en différens temps ; et qui ont paru extraordinaires par leur grandeur ou par leur figure. On ne sait pas à quel degré d'accroissement un reptile peut parvenir : s'il reste ignoré dans sa caverne pendant un très-long-temps , sa figure doit changer avec l'âge ; et dans la suite des générations il se trouve assez de difformités et de monstruosités pour faire , au jugement de quelques personnes , un *dragon* d'un animal appartenant à une espece ordinaire. Par conséquent les *dragons* sont fabuleux , si on les donne comme une espece d'animaux constante dans la Nature ; mais il pourroit avoir existé des *dragons* , si on les regarde comme des monstres , ou comme des animaux parvenus à une grandeur extraordinaire pour leur espece.

DRAGON. En Astronomie on donne ce nom à une constellation de l'hémisphere Septentrional , composé , selon *Ptolomé* , de trente-une étoiles. Voyez l'article ETOILES à la suite du mot PLANETE.

DRAGON , *Pegasus draconis* , Linn. ; *Cataphractus corpore tetragono , brevi , scabro* , Gronov. ; *Pisciculus Amboïnensis volans , osseo tuberculosis , proboscide serratâ* , Ruysch. Valent. Poisson du genre du Pégase : il se trouve dans la mer de l'Inde ; il a environ trois pouces de longueur ; son museau ressemble à un cône ; ses nageoires pectorales s'étendent comme deux larges ailes , ce qui donne au poisson la facilité de s'élançer , par une espece de vol , au-dessus de la surface de l'eau. La tête , dit *Gronovius* , est étendue en largeur , tuberculeuse , excavée en plusieurs endroits entre les yeux ; les orbites des yeux sont saillans ; la gueule est étroite ; la mâchoire de dessous aigüe , mobile et plus courte que celle de dessus ; toutes deux sont garnies de très-petites dents ; le corps arrondi depuis la tête jusqu'à l'anüs ; le dessus du corps qui correspond à l'anüs ; est inégal ; plus loin , il devient quadrangulaire , sillonné de huit crénelures , dont les angles forment des apophyses larges , courtes et comprimées ; la poitrine et le ventre sont planes , et couverts d'écailles larges. La nageoire dorsale a quatre rayons mous ; les pectorales s'insèrent sur les côtés d'un long tubercule

qui est au milieu du ventre ; elles sont grandes , garnies chacune de dix rayons simples , roides et épineux , un peu courbés vers la queue , et réunis par une membrane mince et transparente , quoique forte , et dont la couleur est cendrée avec des taches noires : il y a sur le ventre deux longs osselets , flexibles et simples ; tiennent-ils lieu de nageoires abdominales ? La nageoire de l'anús a cinq rayons mous et flexibles ; celle de la queue , qui est petite , en a douze.

DRAGON AILÉ. *Draco volans*. Voyez LÉZARD VOLANT.

DRAGON DE MER OU VIVE , *Trachinus Draco* , Linn. ; *Trachinus maxillá inferiore longiore , cirris destitutá* , Arted. Gronov. ; *Draco marinus sive Araneus piscis Plinii* , Willughb. ; Ray , etc. En Italie , *pesce ragno* ; en Angleterre , *weever* ; en Suede , et en Danemarck , *ffarsong*. Poisson du genre du *Trachine* ; il se trouve dans la mer du nord et dans la méditerranée. *Rondelet* observe que les *vives* que l'on prend dans cette dernière mer ont rarement plus d'une palme de long. Cependant *Willughby* rapporte qu'un individu qu'il avoit trouvé par hasard à Venise , sans le choisir , avoit presque quinze pouces de longueur. M. *Duhamel* dit que les poissons de cette espèce ont communément un pied de longueur , et quelquefois jusqu'à seize et dix-huit pouces. Pendant les mois de Juin et de Juillet , les *vives* s'approchent du rivage , et on en prend dans les manets que l'on tend pour la pêche des maquereaux ; mais pendant l'hiver elles se retirent dans les grands fonds , où elles s'ensablent ; il faut les y aller chercher avec des dréges. Ce dernier Auteur ajoute que la *vive* a la peau très-dure , et que quelquefois on l'écorche , comme on fait l'anguille , avant de la préparer pour l'usage de la table. Ce poisson est fort estimé par le goût exquis de sa chair , qui est ferme sans être dure ; il fait , suivant l'expression de M. *Duhamel* , l'honneur des bonnes tables ; il a de plus l'avantage de se conserver long-temps , et de pouvoir être transporté frais à de grandes distances.

Ces motifs font que les pêcheurs sont plus attentifs

à rechercher ce poisson qu'à l'éviter ; l'appât du gain agit sur eux plus puissamment que la crainte de s'exposer à une espèce de tourment ; car la piqure des aiguillons dont la première nageoire dorsale est garnie, occasionne des tumeurs et de l'inflammation accompagnée de douleurs cuisantes, et quelquefois de la fièvre. Ces douleurs persistent avec violence pendant douze heures et plus, après quoi elles se ralentissent. Des pêcheurs se sont imaginés qu'elles avoient du rapport avec le flux et reflux, en sorte qu'elles commencent à s'apaiser après l'intervalle d'une marée. Il y a des Charlatans qui se vantent d'avoir des secrets pour calmer ce mal. Les pêcheurs le préviennent autant qu'ils peuvent, en rompant ou en arrachant les aiguillons aux poissons qu'ils tirent de l'eau ; et quand ils n'ont pu éviter d'être piqués, ils appliquent sur la partie malade le foie écrasé ou le cerveau nouvellement retiré du poisson. Différens Auteurs prescrivent en pareil cas, les uns l'application des feuilles du lentisque, d'autres celle du sable de mer, quelques-uns les fèves de marais, d'autres un mélange d'oignons et de sel, etc. C'est probablement cette qualité mal-faisante des aiguillons de la *vive* qui lui a fait donner par les Anciens le nom d'*araneus* (araignée), parce qu'on a regardé cet insecte comme étant lui-même venimeux. On prétend encore que les aiguillons dont il s'agit n'ont pas perdu toute leur qualité mal-faisante quand l'animal est mort ; et si, par hasard, les cuisiniers en sont piqués, il leur arrive presque les mêmes accidens que si l'animal eût été vivant. Aussi est-il ordonné par les Réglemens de Police, aux pêcheurs et aux marchands de poisson de couper ces aiguillons, avant d'exposer ces poissons en vente.

La *vive* est un poisson qui a le regard dur et farouche, ce qui l'a fait aussi appeler *draco marinus*, (dragon marin). Quant à la dénomination de *vive*, elle vient vraisemblablement de ce que ce poisson vit assez long-temps hors de l'eau, et donne encore des signes de vie après qu'on l'a vidé, ou même qu'on lui a coupé la tête ; c'est ainsi qu'on le sert assez ordinairement sur les tables. *Pline* dit (*Hist. Nat. L. 9, c. 27,*) que la *vive*, après qu'on l'a prise et jetée

sur le sable, s'y pratique aussi-tôt une cavité, dans laquelle elle s'enfonce avec une agilité surprenante. Ce fait, qui est confirmé par *Rondelet* et par d'autres Auteurs modernes, a peut-être fait donner à ce poisson le nom de *vive*. *M. Pennant* (*British Zool.*; t. 3, p. 135,) ajoute que quand la *vive* est ainsi enfoncée dans le sable, elle laisse passer le bout de son museau; malheur alors à celui qui la foule aux pieds, le poisson le frappe aussi-tôt de ses aiguillons. Nous avons vu de ces poissons, dit *M. Pennant*, mesurer leur coup avec autant de justesse que le font les coqs lorsqu'ils se battent les uns contre les autres.

Selon *Willughby*, la *vive* est d'une forme alongée et comprimée par les côtés; elle a le dos droit et le ventre courbé. La tête est d'une grandeur médiocre, plane en dessus, un peu aplatie par les côtés, et légèrement concave entre les yeux; l'ouverture de la gueule est très-ample; la mâchoire inférieure dépasse un peu celle d'en haut, et se termine en forme de tubercule; toutes deux sont garnies de très-petites dents; le palais est un peu épineux; les yeux sont peu distans entre eux, et ne sont pas très-éloignés du bout du museau; leur couleur est verte, leurs iris de couleur d'or; l'occiput est excavé à deux ou trois endroits, et a sa surface hérissée de petites aspérités; les ouvertures des ouïes sont très-grandes, et leurs opercules qui sont jaunes, ont à leur angle supérieur une forte épine terminée en pointe; les côtés sont marqués de lignes, les unes jaunes, les autres d'une teinte obscure, qui descendent obliquement du milieu du dos vers le ventre; cette dernière partie est blanche; les lignes latérales sont droites, et assez rapprochées du dos; les écailles qui couvrent le corps, sont petites et minces: la première nageoire dorsale est située près de la tête, et a cinq rayons épineux, liés entre eux par une membrane noire; la seconde dorsale est bien plus longue, elle est marquée de deux lignes jaunes transversales, et est garnie de trente-un rayons flexibles; les pectorales en ont chacune seize, dont le neuvième est le plus long; celles de l'abdomen, situées antérieurement aux précédentes, en ont chacune six, dont les trois derniers

sont fourchus ; celle de l'anüs , qui est très-alongée , en a trente-deux , ils dépassent leur membrane commune ; celle de la queue est d'une couleur bleue , et ce fond est relevé par de petites bandes jaunes ; cette nageoire est légèrement échançrée.

**DRAGON DE MURAILLE.** Les Chinois donnent ce nom à une espèce de lézard qui court sur les murailles ; ils lui ont donné aussi le nom de *Garde du Palais* , ou de *Dame de la Cour* , parce que l'usage des Empereurs Chinois est , dit-on , de faire oindre le poignet de leurs concubines , d'un onguent composé de la partie huileuse de cet animal , et d'autres ingrédients. Cette teinture magique , disent-ils , dure tant que leurs concubines ne reçoivent pas les caresses d'un autre homme ; mais aussi-tôt qu'elles oublient leur devoir , le signe de la fidélité disparoît , et leur incontinence est découverte. Dans la partie méridionale de l'Europe , et sur-tout dans les climats brûlans de toutes les contrées où le tempérament est plus précoce , plus vif , en un mot , le cri de la Nature plus impétueux , une telle épreuve troubleroit souvent la tranquillité des ménages.

**DRAGON VÉGÉTAL OU DRAGONNIER.** Arbre des Indes qui porte le *sang-de-dragon*. Voyez ce mot. •

**DRAGON VOLANT.** Voyez à l'article **ETOILE TOMBANTE**. Voyez aussi **LÉZARD VOLANT**.

**DRAGONE** , *Lacerta* (*Dracona*) *caudâ supra denticulatâ* , *longâ* , *corpore lavi* ; *digitis subæqualibus* , Linn. ; *Lacerta Americana* , *maxima* , *Cordylus et caudiverbera dicta* , Seba , Mus. t. 101 , f. 1. Il ne faut pas confondre ce lézard avec le *dragon ailé* , qui est le *lézard volant* , ni avec le véritable *cordyle* de l'ancien Continent , ni avec le vrai *fouette-queue*.

La *dragone* est un lézard du premier genre ; cet animal se trouve en Amérique. *Seba* dit qu'on mange sa chair , et l'on prétend même qu'elle est plus estimée que celle de la poule. Sa tête a de la ressemblance avec celle d'un serpent ; elle est petite à proportion du corps , étroite , arrondie et terminée en pointe ; sa gueule est profondément fendue , et d'une couleur jaune en ses bords ; ses oreilles sont entourées d'une bordure mince ; ses yeux sont grands



et brillans; sa langue est fourchue comme celle des serpens: le tronc depuis la tête jusqu'à la queue, est épais et arrondi, couvert d'écaillés minces d'un rouge-brun foncé; les quatre jambes sont marquées de taches d'un jaune de safran; les doigts sont presque tous de même longueur; la queue, longue de deux coudées, et épaisse à proportion, est toute hérissée en dessus d'une dentelure qui ressemble à celle d'une lame de scie: l'animal la replie en lui faisant faire différens circuits, et en l'agitant continuellement de côté et d'autre comme un fouet; ce qui a fait ranger ce lézard parmi ceux auxquels les Anciens donnoient le nom d'*uromastix*, dont le sens est le même que celui de *caudi-verbera*, (fouette-queue). La *dragonne* a quelquefois cinq à six pieds de longueur totale.

DRAGONNEAU ou DRACONCULE, *Gordius Medicinensis*, Linn. Les Médecins donnent ce nom à un petit animal qui a la figure et la tortuosité d'un petit serpent ou d'un petit ver capillaire, cependant long et large, qui se met entre cuir et chair, particulièrement aux jambes et aux muscles du bras. Ceux qui habitent les pays chauds sont fort sujets à être incommodés de cet animal, qui leur paroît sur-tout sous la peau des côtes. On prétend que l'Empereur *Henri V* est mort de la maladie des *draconcules*: nous avons parlé du *dragonneau* à l'article CRINONS, Voyez ce mot.

DRAGONNEAU ou DRACONCULE, poisson, *Callionymus dracunculus*, Linn.; *Uranoscopus ossiculo primo pinnæ dorsalis primæ unciali*, Gronov.; *Cottus pinnæ secundæ dorsalis albâ*, Arted.; *Dracunculus*, Rondel. Poisson du genre du *Callionyme*: il se trouve dans la Méditerranée, et il est commun à Gênes et à Rome. On a cru lui trouver de la ressemblance avec le lézard de terre (*lacertus*); ce qui lui a fait donner dans quelques pays le nom de *lacert* ou *poisson-lézard*. Il y a aussi une autre espèce de ce genre qui porte le nom de *lacert*, Voyez ce mot. Le *dragonneau* que nous décrivons ici, est lisse et sans écaillés, a du rapport avec le *goujon* par la forme et le goût de sa chair. Sa longueur varie depuis six pouces jusqu'à douze; selon *Villughby*, son corps

est presque carré ; arrondi, selon d'autres ; le dos est d'un jaune-verdâtre ; le ventre blanc ; les côtés sont mouchetés de petites taches d'un bleu-argenté ; les yeux grands, très-rapprochés, et leurs iris argentés ; sur le sommet de la tête, une tache triangulaire et rougeâtre ; la gueule très-fendue, terminée par un angle aigu ; les mâchoires garnies de très-petites dents ; les ouïes, fermées par une membrane, ont deux petits trous ronds, placés derrière la tête, et tournés en haut, par lesquels le poisson rejette l'eau qui est entrée dans sa gueule. La première nageoire dorsale est petite, garnie de quatre rayons, dont le premier est saillant ; la seconde dorsale, qui est très-élevée, et agréablement panachée de petites taches blanches et d'autres noires, a neuf ou dix rayons ; ces deux nageoires sont implantées dans une espèce de sillon qui regne sur la longueur du dos : les pectorales ont chacune douze rayons, selon *Artedi*, et vingt, suivant *Gronovius* : les abdominales en ont cinq ou six ; elles sont tachetées d'argent : celle de l'anus en a neuf ; elle est implantée dans un sillon : celle de la queue, qui est longue et non divisée, en a dix à douze. On observe trois aiguillons aux côtés de la tête.

**DRAP D'OR** et **DRAP ORANGÉ**. On donne chacun de ces noms à deux sortes de coquillages univalves, dont le compartiment en zigzag est ou doré ou formé de grandes taches et de lignes aurores sur un fond blanc. On aperçoit dans les fascies du *drap d'or* une nuance bleuâtre. Selon les observations de *M. Adanson*, il paroît que ce coquillage est *operculé*, et du genre des *Rouleaux*. Voyez ce mot. Le *drap d'argent* est d'un fond blanc marbré de bleu, etc.

**DRAP MORTUAIRE**. Insecte du genre des *Scarabées*, et qui a en petit la même forme que celle du hanneton. Il est en dessous et en dessus d'une couleur noire, un peu bleuâtre et variée de marques et de taches blanches ; il a sur son corselet des points blancs, disposés en deux bandes longitudinales de trois points chacune, outre quelques autres plus petits : il a aussi sous le ventre une raie longitudinale, formée pareillement de points blancs, et placés chacun au milieu d'un des anneaux de cette partie. Cet insecte

se trouve sur la fleur de l'angélique, de même que sur la plupart des plantes ombellifères. *Geoff.* 79.

**DRAP MORTUAIRE.** Les Hollandois appellent ainsi une coquille du genre des *Olives*. Sa robe est d'un vert-céladon, ornée de chevrons couchés, violet-noir, imitant le point d'Hongrie, à petite tête, dont les premières révolutions ou spirales rentrent l'une dans l'autre.

**DRAPIER.** Voyez **MARTIN PÊCHEUR.**

**DRAVE**, *Draba*. Nom d'un genre de plantes, de la famille des *Crucifères*, qui a des rapports avec les *alyssons*, et qui comprend des herbes à feuilles alternes ou en rosette au bas des tiges, et à fleurs en corymbe ou en épi terminal; les fruits sont des silicules ovales, oblongues, comprimées, divisées en deux loges polyspermes par une cloison parallèle aux valves. La tige ou hampe est nue.

Il y a : La *drave* aizoïde, *Draba aizoïdes*, Linn.; *Alyssum Alpinum hirsutum, luteum*, Tourn. 217; *Sedum Alpinum hirsutum, luteum*, Bauh. Pin. 285; *Sedum petraeum montanum*, Lob. Icon. 381; *Bursa Pastoris Alpina, roseo-lutea*, Moris. Hist. 2, p. 306. Cette espèce croît en Europe, sur les montagnes élevées, au milieu des rochers : sa hampe porte en Avril et Mai, un petit bouquet composé de cinq à neuf fleurs d'un beau jaune; ses capsules sont pointues aux deux bouts. La *drave* à feuilles très-ciliées en leurs bords, des montagnes du Dauphiné, aux environs de Barcelonnette, *Draba ciliaris*, Linn. La *drave* à feuilles lancéolées, de l'Europe Septentrionale, *Draba Alpina*, Linn. La *drave* des Pyrénées, *Draba Pyrenæica*, Linn. *Alyssum Pyrenæicum perenne minimum, foliis trifidis*, Tourn. 217 : cette espèce se trouve aussi sur le Mont-Cenis, dans les environs de Briançon et en Dauphiné : ses fleurs sont purpurines ou d'un violet pâle. La *drave* velue, hérissée, des montagnes de l'Autriche; de la Suisse, du Dauphiné et de la Provence, *Draba hirta*, Linn.; *Alyssum Alpinum, polygoni folio incano*, Tourn. 217; *Bursa Pastoris, Alpina, hirsuta*, Bauh. Pin. 108. La *drave* à feuilles velues, blanchâtres, et à fleurs blanches, *Draba incana*, Linn.; cette espèce se trouve dans les lieux humides

des montagnes, en Angleterre, dans la Suede, la Laponie, etc. La *drave* à fruits de lunaire, des parties Australes de l'Europe, dans le voisinage de la mer, *Lunaria leucoii folio*, *siliquâ oblongâ majori*, Toura. 218 ; *Leucoïum alyssoides clypeatum majus*, Bauh. Pin. 201 ; *Alyssum clypeatum*, Linn. ; son fruit a toute l'apparence d'une lunaire, mais il n'est point pédiculé sur le réceptacle de la fleur ; sa fleur, qui paroît en Juin, est jaunâtre, et ses pétales sont linéaires. La *drave* à fleurs de julienne, ou de giroflée maritime, de l'Italie et du Levant, *Alyssum deltoïdeum*, Linn. ; *Leucoïum saxatile thymi folio*, *hirsutum*, *cæruleo-purpureum*, Bauh. Pin. 201. On en distingue une variété, *Alysson Creticum*, *foliis angulatis*, *stere violaceo*, Tourn. Cor. 15 : ses tiges sont un peu fléchies en zigzag. La *drave* à feuilles de giroflée, *Alyssum incanum*, Linn. ; *Alysson fruticosum incanum*, Tourn. 217 ; *Thlaspi fruticosum incanum*, Bauh. Pin. 108 ; *Thlaspi incanum macliniense*, Clus. Hist. 2, p. 132 : cette espece se trouve en Allemagne, en France, etc. dans les lieux secs ou sablonneux, sur le bord des chemins. La *drave des murs*, *Draba muralis*, Linn. ; *Alysson veronica folio*, Tourn. 217 ; *Bursa pastoris major*, *loculo oblongo*, Bauh. Pin. 118 : cette espece, qui croit en Europe, se trouve aussi dans les haies, les lieux ombragés et pierreux : elle fleurit au commencement de Mai ; ses fleurs sont blanches. La *drave printaniere*, *Draba verna*, Linn. ; *Alysson vulgare polygoni folio*, *caule nudo*, Tourn. 217 ; *Bursa Pastoris minor*, *loculo oblongo*, Bauh. Pin. 108 ; *Paronichia vulgaris*, Dod. Pempt. 112 : cette espece fleurit en Mars et en Avril ; ses fleurs sont blanches : elle est commune en France, dans les lieux secs, dans les jardins et sur les murs.

La *drave* est incisive et carminative.

DRENNE ou DRAINE. Nom donné à la grosse grive, qui est la grande grive du gui. Voyez à l'article GRIVE.

DRIADE à huit pétales, *Dryas octopetala*, Linn. Hort. Cliff. 195 ; *Caryophyllata Alpina*, *chamadryos folio*, Moris. ; Tourn. 295 ; *Chamadris Alpina*, *cisti flore*, Bauh. Pin. 248. Cette plante, qui a beaucoup de rapports avec les *Benoïtes*, a les feuilles de la ger-

mandrée officinale. Ses fleurs sont blanches ; ses fruits consistent en plusieurs semences ramassées, et chargées chacune d'une longue barbe plumeuse. Cette plante se trouve dans les Alpes, dans les Pyrenées, et sur plusieurs autres montagnes de l'Europe.

DRIFF. La plupart des Alchimistes ont donné ce nom à la fameuse pierre de *Butler* si vantée par *Van Helmont* ; on la nommoit aussi *Periaption salutis magneticum*, et on la regardoit comme propre à attirer le venin ; on a poussé la crédulité jusqu'à prétendre qu'il suffisoit de goûter cette pierre du bout de la langue pour être guéri des maladies les plus terribles : cette pierre étoit, dit-on, composée d'usnée humaine, de sel marin et de vitriol cuivreux empâté avec de la colle de poisson, *Voit gazophylatium physico-medicum.*

DRILL. Nom donné par les Anglois qui fréquentent la côte de Guinée, au grand *orang-outang*, ou *homme des bois*. Voyez ORANG-OUTANG.

DROGUIER. Collection qui rassemble différentes substances de la Nature, tirées des trois regnes. Le Naturaliste, dans ses courses philosophiques, ramasse toutes les différentes productions naturelles ; il les étudie pour les distribuer par classes, ordres, genres et especes ; il présente tous ces trésors exotiques ou indigenes à la Pharmacie, à la Chimie, à la Teinture, à la Peinture, à l'Orfèvrerie, à tous les Arts et à toutes les Sciences. C'est dans le cabinet du Naturaliste, qu'on voit les échantillons de ce que les hommes peuvent recueillir, échanger, fabriquer et mettre en œuvre, comme aussi de toutes les falsifications qu'on y peut faire ; en un mot, on y trouve en abrégé tous les matériaux du commerce et de l'industrie. Un *Droguier* bien composé satisfait aux besoins et à l'agrément de la vie, en instruisant des particularités de chaque pays. Tel est le motif qui engage maintenant les Grands à avoir des *Droguiers*. M. l'Abbé *Pluche* dit à ce sujet, que plus les Princes possèdent les détails de ces sortes de collections, plus ils se montrent au fait des intérêts et des travaux de la société qu'ils gouvernent. On appelle *drogue* toutes les épices et autres matieres qui servent à la Médecine et aux Arts. Voyez ÉPICERIE et l'article HISTOIRE NATURELLE.

DROMADAIRE,

**DROMADAIRE.** *Voyez au mot CHAMEAU.*

**DRONGO.** Nom que les Habitans de Madagascar donnent au *grand gobe-mouche noir huppé*, qui se trouve dans cette contrée, *pl. enl.* 189. Il paroît qu'il existe des variétés de cet oiseau dans différentes contrées des Indes, en Chine et au Malabar : celles-ci n'ont point de huppe, et les plumes latérales de la queue ne sont pas, comme dans le *drongo*, courbées en dehors. Le *drongo* est de la grosseur du *merle*.

**DRONTE**, *Raphus*. Oiseau étranger d'un genre particulier, seul de son espèce, et que quelques-uns ont regardé improprement comme une espèce d'autruche des Indes Orientales. Le *dronte* habite ordinairement dans l'isle Maurice, si renommée par le beau bois d'ébène qui en vient ; (Isle appelée aujourd'hui *Isle de France*, depuis 1772 que les Hollandois l'ont absolument évacuée.) Cet animal est, dit-on, fort stupide : sa taille surpasse celle du cygne ; sa tête est longue, grosse et difforme : quelques plumes suivent le contour de la base de son bec, s'avancent en pointe sur le front, puis s'arrondissent autour de la face en manière de capuchon, d'où lui est venu le nom de *tygne encapuchonné* : on l'a appelé aussi *dodo* et *autruche à capuchon*. Ses yeux sont noirs et gros, entourés d'un cercle blanc ; son bec est énorme ; les deux mandibules sont concaves dans le milieu de leur longueur ; renflées à leur bout, se recourbent chacune à leur extrémité en sens contraire, et leur large ouverture s'étend beaucoup par-delà les yeux ; elles sont d'un blanc-bleuâtre, et la pointe de la portion supérieure est jaunâtre ; celle de l'inférieure est noirâtre : le cou est grand, gros et courbé : le corps gros et rond ; tout couvert de plumes grises et molles comme celles de l'autruche : ses ailes sont courtes ; on diroit qu'une touffe de plumes jaunâtres tient lieu de l'aile de chaque côté, et que cinq plumes de même couleur, à barbes désunies et crépues remplacent la queue : ses jambes sont grosses, courtes et jaunâtres : il a quatre doigts tous séparés, trois devant et un derrière ; l'ongle de celui-ci est le plus long.

On regarde communément, dit M. de Buffon, la légèreté comme un attribut propre aux oiseaux ; mais

si on vouloit en faire le caractere essentiel , le *dronte* n'auroit aucun titre pour y être admis ; car loin d'annoncer la légèreté par ses proportions ou par ses mouvemens , il paroît fait exprès pour nous donner l'idée du plus lourd des êtres organisés. La grosseur , qui dans les animaux suppose la force , ne produit ici que la pesanteur : l'*autruche* , le *touyou* du Pérou , le *casoar* ne sont pas plus en état de voler que le *dronte* ; mais du moins ils sont très-vîtes à la course , au lieu que le *dronte* paroît accablé de son propre poids , et avoir à peine la force de se traîner : il est dans les oiseaux , dit encore M. de Buffon , ce que le  *paresseux* est dans les quadrupedes : on diroit que le *dronte* est composé d'une matiere brute , inactive , où les molécules vivantes ont été épargnées. Il a des ailes ; mais ces ailes sont trop foibles et trop courtes pour l'élever dans les airs : il a une queue ; mais cette queue est disproportionnée et hors de sa place : on le prendroit pour une *tortue* qui seroit affublée de la dépouille d'un oiseau ; et la Nature en lui accordant ces ornemens inutiles , semble avoir voulu ajouter l'embaras à la pesanteur , la gaucherie des mouvemens à l'inertie de la masse , et rendre sa lourde épaisseur encore plus choquante , en faisant souvenir qu'il est oiseau.

M. Morel , écrivain principal des Hôpitaux , au Port-Louis de l'Isle de France , dit que cet oiseau ne se trouve point aujourd'hui dans cette Isle , ni dans celles de Bourbon , de Rodrigue , ni même aux Isles Seychelles ; que les plus anciens Habitans assurent tous que cet oiseau monstrueux leur a toujours été inconnu , et qu'il n'a pu exister. L'espece auroit-elle été détruite , ou n'auroit-on pas appelé du nom de *dronte* , etc. l'oiseau *casoar* ? Il paroît , en admettant l'existence du *dronte* , que sa stupidité , son inertie , l'impuissance de voler , la difficulté même de marcher , sa laideur , son inutilité et sa masse , ont pu être autant de causes de sa destruction : on s'est facilement emparé de cet oiseau ; on a exterminé un animal consommateur , désagréable à voir , et dont la chair est d'un mauvais goût ; peut-être que quelques *drontes* , lors de l'arrivée de l'homme dans les contrées où ils vivoient en paix , se seront retirés dans les lieux incultes et

solitaires où la destruction et le trouble n'ont point encore pénétré ; la fuite les aura soustraits à notre empire et à nos armes : leur peu de mouvement sera devenu leur sauve-garde ; et l'espece ne doit plus consister qu'en un petit nombre d'individus.

**DROUÉ.** Voyez FÉTUQUE.

**DRUSE**, *Drusen*. Nom Allemand qui signifie *glande* ; et que les Naturalistes François commencent à adopter pour désigner les groupes ou amas de cristallisations, soit minérales, soit spathiques, etc. qui tapissent si souvent les cavités des filons.

Les Mineurs entendent aussi par ce mot, des filons poreux et spongieux, et dépourvus de la matière métallique qu'ils ont perdue, soit par l'action d'un feu souterrain, soit par des dissolvans, etc. La rencontre de ces *druses* déplaît infiniment aux Mineurs : ils prétendent qu'elle leur annonce que le filon va devenir moins riche, et d'ailleurs ils s'attendent à trouver peu après un roc vif très-difficile à percer. Voyez l'article **FILONS**.

**DRYIN**, *Druinus* de Belon. Voyez **AMMODYTE**.

**DRYPIS** épineuse, *Drypis spinosa*, Linn. Mant. 359 ; *Spina alba, foliis vidua*, Bauh. Pin. 388 ; *Carduus foliis tenuibus spinosis ad instar juniperi*, Moris. Hist. 3, p. 161. Plante de la famille des *Œillets*, et qui paroît épineuse par l'effet des pointes seches, blanches et en forme d'épines, qui terminent ses feuilles ; elles ont d'ailleurs la forme de celles du genévrier : ses fleurs sont blanches ou rougeâtres ; le fruit contient une petite semence réniforme. Cette plante, qui se trouve sur la côte de Barbarie, dans l'Italie et l'Istrie, est bisannuelle.

**DSHEREN.** Voyez **AHU**.

**DUBEAH**, en Barbarie, c'est l'*hyene*. Voyez ce mot.

**DUC**, *Bubo*. Oiseau de nuit que *Linnaeus* met à la tête des oiseaux de proie : *M. Brisson* le place dans le genre du *Hibou*. On distingue plusieurs especes de *ducs*, dont le caractere est d'avoir trois doigts en devant et un par derriere ; le dernier est tourné en arriere : la superficie du bec, depuis la base jusqu'à la pointe, est crochue ; les narines sont couvertes de plumes qui ont la rudesse du poil : il n'a point



autour de la base du bec le *cera* de la plupart des oiseaux de proie : chaque côté de la tête est orné de paquets de plumes en forme d'oreilles.

La première espèce est le GRAND DUC, *Bubo maximus*, pl. enl. 435. C'est l'espèce de hibou la plus forte et le plus grand des oiseaux nocturnes ; c'est en quelque sorte l'aigle de la nuit et le roi de cette tribu d'oiseaux qui craignent la lumière du jour, et ne volent que quand elle s'éteint. Sa longueur est d'un pied dix pouces, du bout du bec à celui de la queue ; son envergure est de cinq pieds moins un pouce. Son cri est effrayant et semble exprimer les sons d'un animal souffrant, *hui-houï*, *hou-houï*, *bou-houï*, *pou-houï* : c'est d'après cette sorte de cri lugubre, que quelques personnes l'ont appelé *chat-huant plaintif* : sa voix interrompt le silence de la nuit, lorsque les autres animaux dorment ou se taisent ; il les éveille, les inquiète, les poursuit et les enlève, ou les met à mort pour les dépecer et les emporter dans sa retraite. Il descend rarement dans les plaines, et ne se perche pas volontiers sur les arbres. Sa chasse la plus ordinaire est celle des jeunes lievres, des lapins, des taupes, des mulots, des souris ; il avale ces dernières tout entières, il en digère la substance charnue et vomit le poil, les os et la peau en pelotes arrondies ; il mange aussi les chauve-souris, les serpents, les lézards, les crapauds, les grenouilles, et en nourrit ses petits ; il chasse alors avec tant d'activité et d'adresse, que son nid regorge de provisions ; il en rassemble plus qu'aucun autre oiseau de proie. Cette espèce n'est pas aussi nombreuse en France que celle des autres hiboux, et il n'est pas sûr qu'ils restent au pays toute l'année. Leur nid a près de trois pieds de diamètre, il est composé de petites branches de bois sec, entrelacées de racines souples, et garni de feuilles en dedans. On ne trouve souvent qu'un œuf ou deux dans ce nid, un peu plus gros que les œufs de poule, et tirant sur les couleurs de l'oiseau. La quantité de plumes dont le *grand duc* est recouvert, le fait paroître beaucoup plus gros qu'il n'est en effet ; tout son plumage est varié de fauve, de roussâtre et de brun-noirâtre sur le dessus du corps, de brun-noi-

âtre et de fauve sur le dessous ; la gorge est blanchâtre ; les plumes décomposées qui forment un faisceau de rayons circulaires autour de l'œil , sont variées de noir et de roux ; les deux houppes , en forme d'oreilles , sont longues de deux pouces deux lignes , et noirâtres ; l'iris est d'un jaune-safrané ; le bec et les ongles sont noirs ; les pieds et les doigts sont couverts de plumes roussâtres , semblables à du duvet.

Ces oiseaux chassent dans le silence , et avec plus de légèreté que leur grosse corpulence ne paroît le permettre. On les voit souvent se battre avec les buses ; ils sont ordinairement les plus forts et restent maîtres de la proie qu'ils leur disputent. Le *grand duc* est un puissant oiseau : M. *Haller* assure qu'on l'a vu combattre et vaincre un aigle. Ce même Observateur ajoute que cet oiseau a les yeux singulièrement conformés ; la cornée en est si convexe , qu'il paroît avoir un tube appliqué sur la sclérotique : cette grande surface de la cornée ramasse un nombre supérieur de rayons de lumière , et contribue à rendre l'animal plus sensible au peu de lumière qui reste dans l'air en l'absence du soleil. Le *grand duc* supporte plus aisément la lumière du jour que les autres oiseaux de nuit ; car il sort de meilleure heure le soir , et rentre plus tard le matin : mais cet avantage est contre-balancé par des inconvéniens ; il peut être rencontré par des oiseaux diurnes ; et l'on sait que la vue d'un oiseau de nuit attire la plupart de ceux qui volent le jour , comme un objet nouveau , ou comme un sujet d'effroi. Les petits oiseaux le suivent en criant. On voit quelquefois le *grand duc* assailli par de troupes de corneilles qui le suivent au vol , et l'environnant par milliers , le pressent et le harcellent ; il soutient leur choc , leur porte des coups de tous côtés , pousse des cris plus forts qu'elles , et finit par les disperser , souvent par en prendre quelqu'une lorsque la lumière du jour baisse. Lorsqu'il est surpris par le jour , il vole bas et terre à terre ; mais son vol est très-élevé dans la nuit. On se sert du *grand duc* dans la Fauconnerie pour attirer le milan et le faire donner dans le piège. On attache au *grand duc* une queue de renard , pour rendre sa figure encore

plus extraordinaire ; il vole à fleur de terre , et se pose dans la campagne , sans se percher sur aucun arbre : le milan qui l'apperçoit de loin , arrive et s'approche du *grand duc* , non pas pour le combattre ou l'attaquer , mais comme pour l'admirer , et il se tient auprès de lui assez long-temps pour se laisser tirer par le chasseur , ou prendre par les oiseaux de proie qu'on lâche à sa poursuite. Dans les faisanderies , on se sert du *grand duc* pour attraper les corneilles dont le croassement inquiete et moleste les jeunes faisans ; et pour ne pas l'effrayer par le bruit , on tire les corneilles attroupées , avec la sarbacane. Passons aux variétés du *grand duc*.

Il y a : Le *grand duc* de la Laponie : son plumage est blanc , varié de quelques taches noires. Comme cet oiseau craint peu le chaud et ne redoute pas le froid , on le trouve également dans les deux Continens , au Nord et au Midi ; et non-seulement on y trouve l'espece même , mais encore les variétés de l'espece , variétés occasionnées par la différence des climats. Le *jacurutu* du Brésil est le même oiseau que notre *grand duc* commun. On connoît aussi le *grand duc* de Virginie : les plumes réunies en faisceau , sous la forme d'oreilles , partent de la base du bec , de même que dans les deux variétés qui se trouvent en Italie. Le *grand duc* représenté dans les *pl. enl.* 385 , sous le nom de *hibou* des terres Magellaniques , est un peu moins grand que notre *grand duc* commun. Le *grand duc* de la Louisiane , et celui de la Chine , ne sont également que des variétés du nôtre. En un mot , on distingue trois sortes de *grands ducs* , moins par la taille , qui est assez égale , que par le plumage , dont les couleurs sont assez différentes. Le premier , qui est le *grand duc* commun , et que nous avons décrit , s'appelle , dans quelques provinces de la France , *grand hibou cornu* ou *barbatan* ; c'est le *petive* des Provençaux. Le deuxieme est le *grand duc* d'Italie ; il differe du précédent par les pieds qui sont plus courts , plus effilés ; les ongles sont plus longs et de couleur plombée : tout le champ de son pennage est d'un fauve-ferrugineux ; c'est le *grand hibou cornu d'Athènes* ,

décrit par *Edwards*. Le troisieme a les jambes peu ou point velues , et les serres plus foibles : on l'appelle *grand duc déchaussé* , *Bubo pedibus nudis* : on le trouve aussi en Italie. Le *grand duc* ne choisit pas seulement sa retraite dans les sombres cavernes des montagnes et des rochers , mais aussi dans les arbres creux , dans les édifices ruinés et dans les masures abandonnées , sous les toits des grandes maisons , des greniers , dans des trous de tours et de murailles , enfin dans des lieux peu fréquentés par les hommes , et plus ordinairement dans des pays plus tempérés que le nôtre : c'est là que cet animal dépose ses œufs , les couve et élève ses petits.

La deuxieme espece est le MOYEN DUC ou *hibou* ; pl. enl. 29 ; c'est encore un *chat-huant cornu* ou *hibou cornu* ; en latin , *Asio* , *Otus* , *Noctua aurita* ; en Gascogne , *ducquet* ; en Bourgogne , *choue cornerote* ; en Sologne , *chat-huant de bruyeres* ; en Bretagne , *chouant*. On en distingue aussi de deux sortes ; la premiere a le champ du pennage plus cendré et plus blanchâtre ; l'autre est plus fauve , et d'une couleur de rouille plus lavée : leur tête est chamarrée et ronde , de même que dans tous les oiseaux qui ne butinent que la nuit : chaque côté de la tête offre une touffe de plumes en forme d'oreilles , longues d'un pouce , brunes à la base et blanches au bout. Les plumes décomposées qui forment un cercle autour de chacun des yeux , sont blanchâtres , et terminées de noir ; celles qui sont à la circonférence du cercle , sont dures , frisées et roides. Les yeux sont grands , la prunelle noire , l'iris d'un jaune très-vif ; le bec d'un brun-noirâtre. Les plumes du vol sont grandes et jaspées ; ses ailes étant pliées , dépassent un peu la queue ; le plumage inférieur est rayé en long , dans le sens des plumes , de brun sur un fond roussâtre. Les serres sont longues et robustes , garnies d'ongles noirs , aigus et courbés ; les jambes fortes : ceux qui sont jaunes ou fauves , les ont , ainsi que les griffes , couvertes de plumes velues jusqu'au-dessus des serres.

Le *moyen duc* ou *hibou* est à peu près de la grosseur d'une corneille ; il constitue évidemment une espece

différente de celle du *grand duc*, qui est gros comme une oie, et de celle du *scops*, ou *petit duc*, qui n'est pas plus gros qu'un merle; l'espece en est beaucoup plus commune dans nos climats que celle du *grand duc*, que l'on n'y rencontre que rarement en hiver; au lieu que le *moyen duc* y reste toute l'année, et se trouve même plus aisément en été qu'en hiver. Il habite les masures, les forêts des montagnes; il se retire dans les trous des vieux murs, dans les fentes des rochers, dans les arbres creux. Cet oiseau ne se donne guere la peine de construire de nid; il pond dans des nids étrangers et d'oiseaux diurnes, qu'il trouve tout faits et abandonnés, comme des nids de pie, de buse; on se sert du *hibou* et du *chat-huant* pour attirer les oiseaux à la pipée; et l'on remarque que les gros oiseaux viennent plus volontiers à la voix du *hibou*, qui est une espece de cri plaintif ou de gémissement grave et alongé, *ctow*, *ctoud*, qu'il ne cesse de répéter pendant la nuit, et que les petits oiseaux viennent en plus grand nombre à celle du *chat-huant*, qui est une voix haute, une espece d'appel *hoho*, *hoho*: tous deux font pendant le jour des gestes ridicules et bouffons en présence des hommes et des autres oiseaux; mais, dit M. de Buffon, ces mouvemens bouffons ou satiriques, attribués au *hibou* par les Anciens, appartiennent aussi à presque tous les oiseaux de nuit; et dans le fait ils se réduisent à une contenance étonnée, à de fréquens tournemens de tête en haut, en bas, et de tous côtés, à des craquemens de bec, à des trépидations de jambes et à des mouvemens de pieds, dont ils portent un doigt, tantôt en arriere, tantôt en avant. C'est la faculté d'entrevoir en plein jour, qui est cause que le *hibou* et les autres oiseaux nocturnes qui en jouissent, lorsqu'on les trouble alors, exécutent des mouvemens incomplets qui paroissent avoir quelque chose de ridicule, et qui sont au fond les mêmes que ceux des animaux diurnes, inquiétés dans l'obscurité, mais qu'on ne remarque pas parce qu'ils ont lieu dans les ténèbres. Non seulement le *hibou* est commun dans toutes nos provinces, et dans l'Europe en général,

mais il paroît se trouver en Asie ; et il habite aussi l'Amérique. Les Auteurs font mention du *hibou* d'Italie, des *hiboux* de la Guiane, du Mexique, de la Caroline ; des *hiboux* de la Chine et de la côte de Coromandel : tous volent de travers et sans faire de bruit. Quand ils sont attaqués par des oiseaux de proie plus forts qu'eux, ils se mettent à la renverse, et se défendent avec leurs serres dont les ongles sont très-crochus et acérés.

Le PETIT DUC, *pl. enl.* 436, en latin, *scops*, (*huette ; hulotte, chouette*, par quelques-uns.) Le *petit duc* n'est pas si grand que la *petite chouette* ; il n'est guere plus gros qu'une *caille*. Sa forme est courte et ramassée ; il est remarquable par son plumage plus élégamment bigarré et plus distinctement tacheté que celui des autres ; car tout son plumage est très-joliment varié de gris, de roux, de brun et de noirâtre ; le brun domine sur le dessus du corps, et le gris sur le dessous ; ses jambes sont couvertes jusqu'à l'origine des doigts, de plumes en duvet d'un gris-roussâtre mêlé de taches brunes ; le bec noir ; les doigts et les ongles bruns. Cette espece differe des deux autres par son naturel ; elle se réunit en bandes très-nombreuses, en automne et au printemps, pour voyager ; ces oiseaux partent après les hirondelles, et arrivent à peu près en même temps ; il n'en reste que très-peu ou point du tout dans nos provinces pendant l'hiver : il y a lieu de croire qu'elles font des voyages de long cours, et qu'elles passent d'un Continent à l'autre ; on trouve le *scops* à la Guiane. L'oiseau de la Nouvelle Espagne, connu sous le nom de *talchi-cuatli*, paroît être la même espece, ou une espece bien voisine. M. le Vicomte de Querhoent nous a mandé en 1779, qu'en croisant sur les côtes du Royaume de Maroc, en été, il lui vint à bord plusieurs *petits ducs* dont le plumage étoit très-agréablement nué de brun, de gris et d'un peu de jaune. Ils n'étoient guere plus gros que des moineaux, et avoient de longues aigrettes. Les gens de l'équipage en prirent plusieurs qu'on mit en cage ; mais ils y périrent en peu de jours.

Les *petits ducs* sont donc des oiseaux de passage ; ils recherchent les endroits qu'habitent les mulots , et rendent quelquefois par leur arrivée les plus grands services , en détruisant ces animaux qui dans de certaines années pullulent à un tel point , qu'ils dévorent toutes les graines et toutes les racines des plantes les plus nécessaires à la nourriture et à l'usage de l'homme ; le *petit duc* ou *scops* , est souvent confondu avec la *chevéche* ou *petite chouette* , parce que ces deux oiseaux sont à peu près de la même grosseur , et que les petites plumes éminentes , et en forme d'oreilles , qui distinguent le *petit duc* , sont très-courtes et trop peu apparentes pour faire un caractère qu'on puisse reconnoître de loin. La couleur de ces oiseaux varie beaucoup suivant l'âge et le climat , et peut-être le sexe ; ils sont tout gris dans le premier âge ; il y en a de plus bruns les uns que les autres , quand ils sont adultes ; la couleur des yeux paroît suivre celle du plumage.

Nous ne voyons , ou plutôt on ne trouve que difficilement le *petit duc* , parce que fort petit ; caché pendant tout le jour dans des trous , dans des creux d'arbres , enfoncé dans les bois , il ne sort que la nuit : il niche dans les arbres creux.

DUC-DU. L'Amiral Lord *Anson* rapporte dans son voyage aux mers du Sud , qu'il y a deux arbres communs dans les Isles des Larrons , particulièrement dans l'Isle de Tinian ; savoir , le *rima* ou *arbre à pain* , ( Voyez ARBRE A PAIN ) et le *duc-du*. Celui-ci ressemble beaucoup au *rima* , tant pour sa forme que pour celle de ses feuilles ; celles du *rima* sont seulement plus longues et moins dentelées. Le fruit approche assez du fruit à pain pour la grosseur ; mais il a la forme d'un melon. Sa pulpe renferme treize ou quinze amandes ou semences de la grosseur d'une petite châtaigne , qui sont très-agréables à manger étant rôties.

DUCHAL. Espèce de liqueur vineuse dont on use en Perse : elle ressemble à du sirop , et elle en a la consistance : on la fait avec du moût de vin : quelquefois on l'évapore jusqu'à siccité , afin d'en rendre le transport plus facile ; et quand on veut en faire

usage, il suffit d'en dissoudre un peu dans de l'eau mêlée avec un peu de vinaigre ; alors on a une boisson qui est, dit-on, très-propre à appaiser la soif, et sur-tout très-commode dans un pays où l'usage du vin est défendu. *Dictionn. de Hubner. Voyez l'article VIN à la suite du mot VIGNE.*

DUGON ou DUGUNG. Fausse espece de *morse* ou de *vache marine*. Voyez ce qui en est dit à la fin de ce dernier mot.

DUGUET, en Gascogne, est le *moyen duc*.

DUMAS. Voyez à l'article GARANCE (petite).

DUNES, *Aggeres*. C'est ainsi qu'on nomme des hauteurs détachées les unes des autres, ou monticules de sable, qui se trouvent accumulées le long d'une côte plate sur le bord de la mer ou de la plage. Les *dunes* sont au nombre des atterrissemens : ce sont en général des terrains abandonnés par la mer, dont les vents ont augmenté l'élévation. La mer, soit par son flux et son reflux, soit poussée par les vents, transporte et dépose sur la greve, les matieres qu'elle détache de son fond et souvent d'autres côtes. Les vents augmentent ces dépôts en y transportant, selon le côté d'où ils soufflent, les poussieres, les terres sablonneuses, les sables qu'ils trouvent sur leur route. Par ces dépôts successifs, le terrain s'éleve peu à peu, et parvient à la fin à une hauteur, qui force la mer de l'abandonner entièrement. On présume bien qu'il y a des variétés à l'infini dans les quantités de ces transports ; qu'elles dépendent de la force et de la direction du vent ; que quelquefois elles sont nulles ; qu'il arrive même que les vents, loin de transporter de nouveaux sables sur ces éminences, en détachent au contraire des parties, et les transportent ailleurs. Mais il y a des *dunes* qui forment des éminences quelquefois considérables. Entre Dunkerque et Nieuport, les *dunes* peuvent avoir environ un quart de lieue de largeur : on trouve sur le sable des *dunes* des environs de Calais et de Boulogne, des fragmens de quelques especes de coquilles.

DUR-BEC. L'un des noms qu'on donne aux oiseaux appelés *gros-bec*, et plus particulièrement au *gros-bec*



du *Canada*, pl. enl. 135, qui est la *grosse pivoine* d'Edwards.

DURE MERE. Voyez à l'article HOMME.

DURION, *Durio*. Arbre des Indes, très-estimé à Malacca, aux Moluques et à Java : il a des rapports avec les *capriers*. Son tronc est fort et solide, couvert d'une écorce grisâtre, très-raméux et garni de feuilles alternes, larges de deux pouces et longues de six doigts, fort dentelées, vertes en dessus, et de couleur rousse en dessous : sa fleur est d'un blanc-jaunâtre : les habitans l'appellent *buaa*. A ces fleurs à cinq pétales en cuiller, et disposées au-dessous des feuilles, soit sur les branches, soit sur le tronc même, succèdent des fruits gros comme un melon, couverts d'une écorce ferme, sillonnée comme celle du melon, mais hérissée de forts piquans pyramidaux. Ce fruit est intérieurement divisé en quatre ou cinq cellules, qui contiennent chacune des amandes ou semences ovales, enveloppées d'une pulpe blanche et muqueuse ; l'écorce de ce fruit est forte, d'abord verte, mais jaune dans la maturité ; il n'est bon à manger que lorsqu'elle s'ouvre par le haut. Ces fruits qui ont l'odeur d'oignons rôtis, paroissent d'un goût désagréable à ceux qui n'en ont pas encore mangé ; mais après s'y être accoutumé, on trouve que le goût en est exquis, et l'odeur excellente. La plus grosse partie du fruit (la semence avec la pulpe qui l'environne) est de la grosseur d'un œuf de poule et d'un blanc de lait. Ce fruit ne se garde qu'un ou deux jours ; après ce temps, il devient noir et se corrompt. La semence est de la grosseur d'une fève, et se mange grillée comme les châtaignes. Les Indiens appellent cet arbre, *batan*, et son fruit, *duriaoen*. Ils l'estiment apéritif, carminatif et sudorifique. Quand ils craignent d'en avoir trop mangé, ils mâchent du *bétel*, pour prévenir l'indigestion.

DUTROA ou DATURA. Plante des Indes, dont la graine prise intérieurement cause une joie insensée, qui fait perdre la raison et la mémoire. On dit qu'il y a un pays où les femmes en font souvent prendre à leurs maris. Voyez à la suite de l'article POMME ÉPINEUSE.

**DUVET.** On nomme ainsi la plume la plus douce, la plus molle, la plus courte et la plus délicate ou la plus menue qui couvre le corps de l'oiseau. On distingue deux sortes de *duvet* : celui qui revêt le corps du jeune oiseau dont les plumes n'ont pas encore poussé ; et l'autre qui croît sous les plumes et qui se développe en même temps qu'elles ou à peu près. Le premier *duvet* ne consiste qu'en quelques barbes effilées, sans liaison ; son insertion est superficielle à l'extrémité des plumes qui doivent pousser ; il les précède, et tombe à mesure qu'elles commencent à croître. Le *duvet* de la seconde espèce est une plume courte, à tuyau grêle, à barbes longues, égales, désuniées, qui adhère à la peau superficiellement ; c'est un vêtement chaud et léger, interposé entre le corps et les plumes. Ce *duvet* est plus abondant sur les oiseaux qui sont exposés à supporter de grands froids, soit parce qu'ils s'élèvent souvent dans les hautes régions, comme les oiseaux de proie de jour ; soit parce qu'ils ne sortent que la nuit, comme les oiseaux de proie nocturne, ou parce qu'ils vivent sous des climats plus Septentrionaux, sur des terrains plus élevés, ou qu'ils sont souvent sur les eaux dont la température est plus froide en général.

Quoiqu'il n'y ait guère d'oiseaux dont on ne puisse tirer, et dont on ne tire en effet du *duvet*, particulièrement de ceux qu'on appelle *oiseaux domestiques*, ce sont néanmoins les cygnes, les oies, les canes qui en fournissent en plus grande abondance et de la meilleure qualité ; il est des pays où on le leur arrache avec soin, tous les ans, et de préférence celui qui couvre l'estomac, sans que les oiseaux qui en sont ainsi dépouillés, paroissent en ressentir aucun préjudice ; on dit même que le *duvet* repousse plus doux et plus épais. Le *duvet* des oiseaux morts est le moins estimé, à cause du sang dont le tuyau est imbibé, et qui en se corrompant, donne à la plume une mauvaise odeur qui ne se dissipe que difficilement et avec beaucoup de temps ; souvent même les vers s'y mettent. La Gascogne, la Normandie et le Nivernois sont les contrées d'où l'on envoie le plus de *duvet*. Le *duvet*

du gerfault et celui du *canard d'Islande* (*canard* ou *oie à duvet*) portent chez les Marchands, le nom d'*édredon*. Le *duvet* d'autruche est de deux especes : l'un, qui est fin, et qui se nomme improprement *poil d'autruche* ; l'autre, qui est gros, n'est composé que des petites plumes de cet oiseau que les Plumassiers frisent avec le couteau : *Voyez* AUTRUCHE. *Voyez* aussi l'article OISEAU.

DUVET. Se dit en parlant des plantes. *Voyez* à l'article PLANTE.

DYTIQUE ou DITIQUE, *Dytiscus*. Ce mot qui signifie *plongeur*, désigne un genre d'insectes aquatiques nommés en François *scarabées d'eau*, dont le caractere est d'avoir le plus souvent des antennes sétacées et des pieds propres à nager et sans poils. *Voyez* *Tourniquet* et *Scarabée aquatique*. Les *dytiques* sont communs dans les bassins, les étangs, les eaux dormantes, les ruisseaux et les mares. Leur larve, semblable à celle du *ver assassin*, s'enfonce dans la terre, sous l'eau, pour y faire sa coque.

A l'égard du *ditique* de Saint-Domingue, *Voyez* à l'article SCARABÉES-TORTUES.





